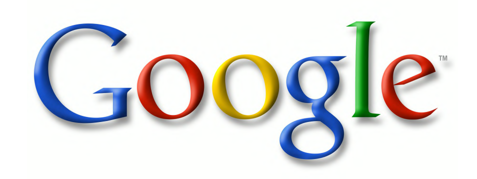
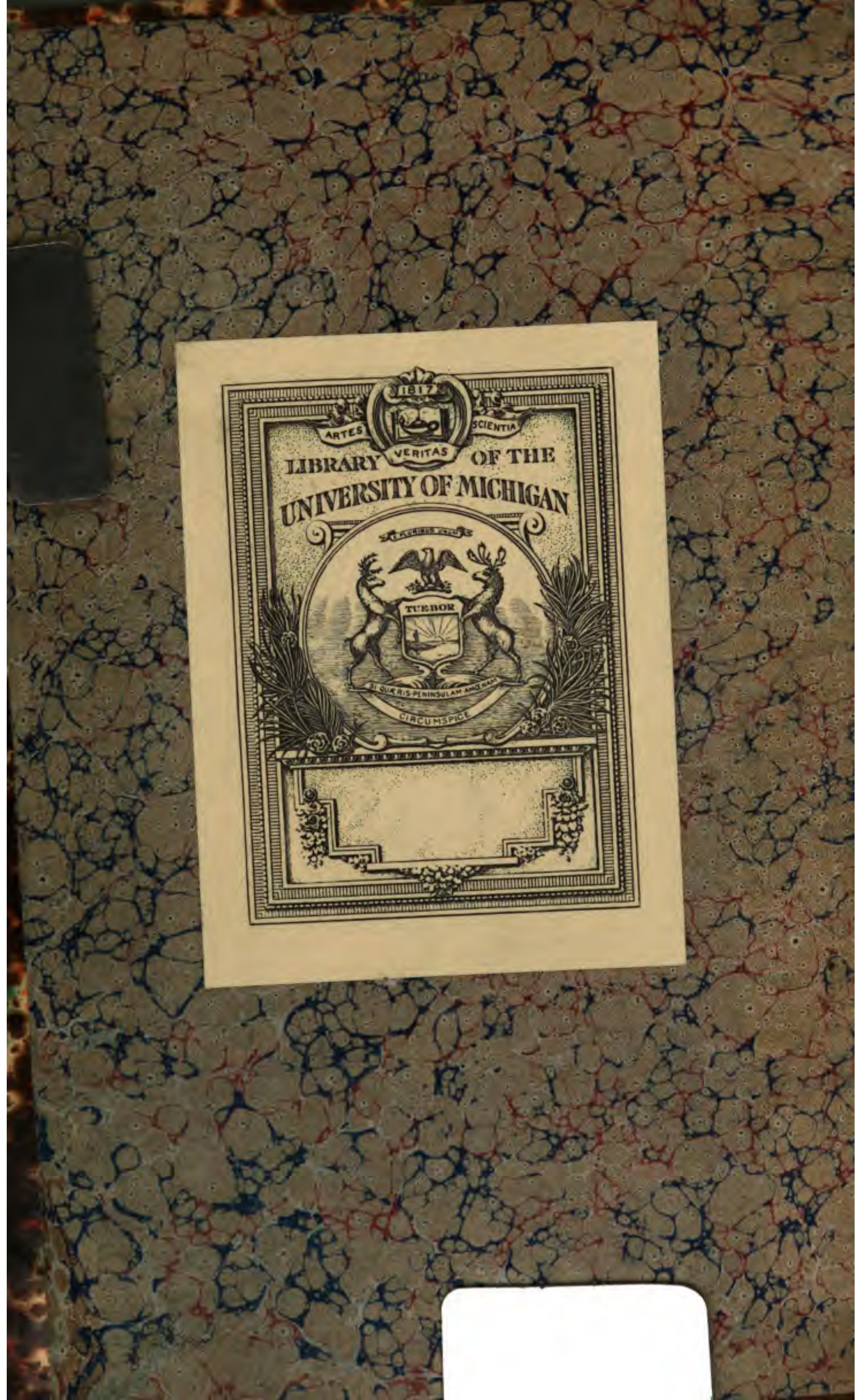
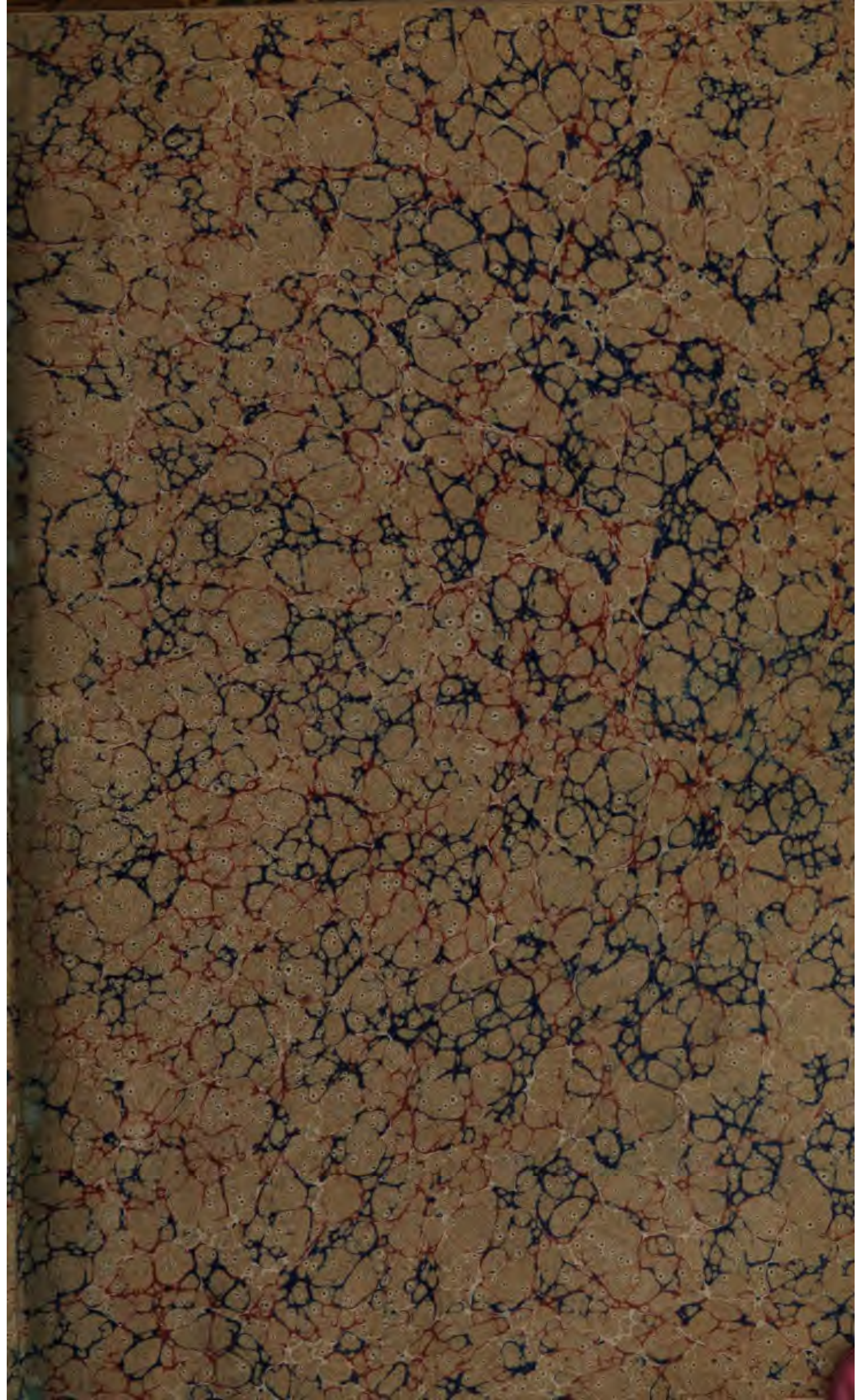



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE

DE

FRANCE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Étude (de l') et de l'Enseignement des Lettres. in-8.	7 fr.
Histoire des ducs d'Orléans. 4 vol. in-8.	24 fr.
Histoire, Morale et Littérature. 2 vol. in-8.	13 fr.
1er vol. *Etudes sur les Historiens Latins.* 2e édit.	
2e vol. *Fragments d'Histoire, de Morale et de littérature.*	
Chaque volume se vend séparément.	7 fr.
Introduction à la Philosophie. in-8. 2e édition.	7 fr.
Lettres à un Curé sur l'éducation du peuple.	1 fr. 50
Lettres à un Père sur l'éducation de son fils. in-18. 2e édition.	1 fr. 50
Lettres à une Mère sur l'éducation de son fils. in-18.	1 fr. 50

OUVRAGES POLITIQUES DU MÊME :

De la Justice au XIXe siècle. in-8.	3 fr.
De la Légitimité et de l'Usurpation. in-8.	3 fr.
De la Révolution en Europe. in-8.	3 fr.
Des Constitutions démocratiques. in-8.	3 fr.

PARIS.—IMPRIMERIE DE VRAYET DE SURCY et Ce,
RUE DE SÈVRES, 37.

HISTOIRE

DE

FRANCE.

DIVISÉE PAR ÉPOQUES DEPUIS LES ORIGINES GAULOISES, JUSQU'AUX TEMPS PRÉSENTS.

Pierre

Par M. Laurentie.

TOME DEUXIÈME

*

PREMIÈRE ÉPOQUE.

*

PARIS,

LAGNY FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE BOURBON-LE-CHATEAU, 1.

STRASBOURG, DERIVAUX, LIBRAIRE. | NANCY, CONTY, LIBRAIRE.

LONDRES ET BERLIN,

A. ASHER, LIBRAIRE.

1839.

HISTOIRE

DE FRANCE.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Vues sur la situation morale du royaume.—Dernières appréciations sur la politique de Louis le Pieux.—Charles le Chauve. — Déchirement dans la famille royale.—Desseins de Lothaire empereur.—Désastres qui s'annoncent.— Guerres.—Vicissitudes de l'anarchie.— Bataille de Fontenay. —Douleur des vainqueurs.—Expiation ordonnée par les évêques.—Guerre nouvelle entre les frères.--Charles et Louis s'unissent contre Lothaire.—Serment mémorable.—Fuite de Lothaire.—Partages.—Etat du Nord.—Périls de Charles et de Louis.—Lothaire leur fait des messages pour la paix.—Intrigues pour des partages nouveaux.—Présages sinistres.—Désolation du chroniqueur.—Assemblée pour le partage définitif de l'Empire.— Événements divers en France et en Italie.—Situation de la papauté.—Les Normands se répandent sur la France.—L'anarchie royale reparaît.—Déchirements.—Les Esclavons.— Les Maures.—Les prélats Grecs.—Changement en Aquitaine.— Mort du pape.—Présages.—Mort de Lothaire.—Partage entre les enfants.—Six rois dans l'Empire de Charlemagne.—Complications.—Intrigues des grands.—Guerre des Normands.— Paris incendié.—Progrès de l'anarchie.—Confusion au comble.—Déchirement dans la famille de Charles.—Trouble en Italie.

Nous venons de traverser des temps mêlés de gloire et de malheur; jetons sur eux un dernier regard, et com-

prenons ce qui reste d'esprit chrétien et populaire dans cette monarchie si horriblement tourmentée par ses dissensions.

L'inspiration primitive ne s'est point éteinte. Le clergé se mêle aux passions politiques ; mais il n'oublie pas sa grande mission. L'Église a ses révolutions ; mais elle est fidèle à son inspiration de charité. La royauté s'abaisse enfin ; mais sa pensée reste nationale.

Dans ces violentes oscillations de l'anarchie, il est consolant de retrouver la pensée de Charlemagne survivant par les décrets, par les capitulaires et par les conciles.

Saisissons quelques traits principaux du système d'administration qui continue à prévaloir.

Ce système se trouve exposé dans le Capitulaire que déjà nous avons indiqué sur l'Instruction *des envoyés* (1). Les envoyés allaient dans le Royaume comme délégués de l'autorité du monarque, et représentants de son patronage souverain pour le peuple contre les pouvoirs secondaires. Mais un Capitulaire non moins admirable est celui qui contient une *admonition générale* aux évêques et aux comtes ; c'est comme la théorie d'un gouvernement populaire et chrétien. Le Capitulaire dit d'abord la mission des rois : ce sont les envoyés de Dieu pour le bien des peuples ; ils avisent à tout ce qui est utile à l'humanité. Les évêques et les comtes sont leurs auxiliaires ; chaque ordre selon la nature de ses attributions : aux évêques, la discipline des prêtres, la fondation et bonne direction des écoles ; aux comtes, l'exercice de l'autorité au profit de l'Église, d'accord avec les

(1) De instruct. Missorum. Apud Baluz., Tom. I.

évêques, la distribution de la justice, la conservation du peuple (1), le patronage des faibles, des pupilles, des veuves, des indigents ; à tous une émulation mutuelle, une sorte de surveillance réciproque, un examen assidu des misères et des souffrances publiques, le devoir égal de concourir à l'action des *envoyés :* voilà la pensée générale de l'*admonition ;* puis viennent les détails pour la pratique administrative de l'État. Rien de plus touchant et de plus beau que cet exposé des devoirs publics de ceux qui ont autorité entre les hommes (2).

Et, du reste, cette interprétation chrétienne de la royauté ressort à cette époque de tous les actes publics des assemblées légales et ecclésiastiques. Dans un concile de Paris et dans un concile d'Aix (3), on avait entendu ces solennelles paroles, bientôt transformées en textes de lois : « Le ministère royal consiste à gouverner le peuple de Dieu, et à le régir avec équité et avec justice, de telle sorte qu'il jouisse de la paix et de la concorde. — Le roi est d'abord le défenseur des églises et des serviteurs de Dieu, des veuves, des orphelins, des autres pauvres, de tous les indigents. — Sa sollicitude et son zèle ont pour objet, autant qu'il est possible, d'empêcher qu'il ne se fasse pas d'injustices ; puis, s'il y en a de commises, de ne les point laisser subsister, et de ne laisser à qui que ce soit l'espoir de jouir de sa faute, et la sécurité de son méfait. — Tous doivent savoir que dès

(1) Conservatores populi.

(2) Capitul. an. 823 admonitionem generalem continens, etc. Apud Baluz. Tom. I. pag. 631.

(3) Aquis-Granum, Aken.

qu'une action mauvaise arrive à la connaissance du roi, elle ne saurait rester impunie ou sans correction, et que la répression sera conforme à la gravité du délit. — D'où il suit que celui qui est le juge des juges doit laisser venir à soi la cause des pauvres, et l'éclairer avec diligence, de peur que ceux qu'il a établis pour tenir sa place dans le peuple ne laissent souffrir aux pauvres des oppressions injustes (1). »

Telle était en ces vieux temps la politique de liberté et de popularité. L'Église la rappelait à la monarchie, et la monarchie en acceptait les prescriptions, en les transformant en Capitulaires.

Ces sortes de prescriptions, sorties des conciles, pour enseigner leurs devoirs aux dépositaires de la puissance, méritent d'être profondément étudiées. Elles font connaître le neuvième siècle dans sa pensée intime; et les âges suivants ont trop méconnu cette action puissante du Christianisme, survivant même dans le désordre qui emportait le clergé comme tout le reste. Partout on voit des lois de sagesse, des commandements d'équité, des ordres de charité et de bienveillance. Nul législateur jusques là ne s'était cru le droit de prescrire de tels devoirs aux hommes; ici, ils sont comme une partie du Code politique (2).

Ainsi dans l'Eglise et dans la monarchie il y a comme une rivalité d'amour populaire. L'Église agit par ses évêques, la monarchie par ses envoyés, et la constitution sociale est admirable, en ce que la protection descend toujours du sommet; au rebours des constitutions venues

(1) Apud Baluz—Capitul. Additio secunda; tom. I. pag. 1148.
(2) Additio tertia.

dans nos jours de décadence, qui cherchent la protection en bas, et ainsi mettent la guerre entre le peuple et l'autorité.

« Si les envoyés trouvent de mauvais Scabins (échevins), qu'ils les chassent, et, par le concours de tout le peuple, qu'ils en mettent de bons à leur place ; et lorsque les nouveaux seront élus, qu'ils jurent de ne point juger sciemment avec injustice. »

Ainsi parlait un Capitulaire (1). Il indiquait comment le roi était naturellement le recours du peuple contre l'arbitraire des pouvoirs. Puis le Capitulaire ajoutait :

« Quiconque, entre les échevins aura été surpris juger injustement, soit à cause de présents reçus, soit par amitié ou inimitié, nous voulons qu'il vienne en notre présence. Du reste, qu'il soit déclaré à tous les échevins que nul n'ait désormais à vendre une sentence, fût-elle juste. »

Enfin on arrivait à cette magnifique prescription.

« Que les envoyés fassent connaître aux comtes et au peuple que chaque semaine nous voulons siéger un jour pour entendre et juger les causes ; que les comtes et nos envoyés veillent soigneusement à ce que les pauvres ne soient point tourmentés par le fait de leur négligence, et que les plaintes du peuple ne viennent point troubler notre cœur, s'ils veulent garder notre grâce. Et quant au peuple, qu'il ne reclame auprès de nous que pour les causes pour lesquelles les comtes ou les envoyés n'auront pas voulu lui faire justice (2). »

(1) Ann. 829, Additio quarta, apud Beluz. Tom. I, pag. 1216.
(2) Ibid.

La justice à rendre au peuple, c'était donc ce qui préoccupait la pensée du monarque et celle des évêques.

Or la justice était dès cette époque descendue à des formes de fatalisme, que la philosophie subséquente n'a point assez étudiées. Là où le sceptre royal ne pouvait atteindre pour établir le droit, l'arbitrage des particuliers avait cherché à se suffire, en se subordonnant à des pratiques, qui paraissaient faire intervenir la Divinité même. C'est un point d'histoire très grave à étudier, que la question des épreuves par l'eau, par le feu, par la croix (1). Quelle que fût l'origine de cette judicature du sort, il est notoire que les évêques comme les rois s'appliquèrent à l'expulser des mœurs publiques comme une profanation de la Religion.

« Il a été ordonné que nul désormais ne se permette de faire aucun examen de la croix, laquelle a été glorifiée par la Passion du Christ, et ne doit pas être exposée au mépris par la témérité de qui que ce soit (2). »

« Qu'il soit interdit à tous, par nos envoyés, de pratiquer à l'avenir l'examen de l'eau froide, comme on le faisait jusqu'ici (3). »

Voilà ce que prescrivait l'autorité du monarque d'accord avec les conciles des évêques, dès le début du neuvième siècle ; et cette lutte de la raison chrétienne persista jusqu'à l'extermination de cette justice superstitieuse et fataliste, témoignage extraordinaire du be-

(1) La plupart des recherches se trouvent dans Baronius, *Annal. Eccles.* Voyez aussi les *Formules* d'exorcismes dans Baluze, tom. II.

(2) Ann. 816. Capit. reg. Franc. apud Baluz.

(3) Apud Baluz. Capitul. an 829. Additio quarta, tom. I, page 1218.

soin qui toujours pousse l'homme à soumettre sa pensée, son intelligence, sa liberté, à une puissance mystérieuse, qu'il appelle le sort, lorsqu'il n'ose l'appeler la Providence.

Donc, c'est toujours l'Église et la monarchie qui expriment la pensée sociale, dans le désordre même de la société.

Peut-être ce serait le lieu de montrer comment, avec cette action toute puissante, marchait simultanément l'organisation extérieure du clergé. Ce serait de beaucoup agrandir le cadre de la présente histoire. Disons seulement qu'à ce moment l'action armée commence à se mêler à l'action morale. C'est une grande confusion qui se manifeste. L'existence publique des évêques et des abbés devient soumise à des conditions communes à celles des grands et des seigneurs; et le bruit des armes se fait entendre dans la paix des cloîtres et des monastères. On a déjà expliqué cette altération des institutions ecclésiastiques, par la nécessité de la défense commune à tous dans un âge d'anarchie et de faiblesse. Toutefois, la constitution militaire des églises ne fut pas uniforme dans tout le royaume.

Il y avait des monastères qui devaient au roi *la milice*, ou *des dons*, ou simplement *des prières*. La liste en avait été dressée dans un plaid de grands, d'évêques et d'abbés, à Aix (1), en 817. Il est remarquable que les monastères, qui devaient le service militaire se trouvaient principalement dans les pays, primitivement touchés par les lois Germaines, et que les monastères, qui ne devaient que des prières, appartenaient princi-

(1) Aquis-Granum, Aken.

palement aux régions méridionales des Gaules, comme plus éloignées du contact de la conquête, et plus accoutumées à l'usage de la liberté (1).

Quoiqu'il en soit de cette variété dans la constitution politique du clergé, l'action militaire dont il se saisit, selon les lieux, atteste toujours un besoin qui se faisait sentir aux existences publiques de toute sorte, de s'armer pour leur défense, parce qu'une autorité supérieure était absente, et que, dans l'anarchie qui survivait, la force privée devenait toute la loi.

C'est là un profond indice de décadence. On a accusé le clergé, pour avoir alors altéré sa mission de paix. C'est le siècle tout entier que l'histoire accuse. Le clergé subit l'impulsion sociale, et, par malheur, le génie de Charlemagne ne s'était pas survécu pour la maîtriser.

(1) Notitia de monasteriis, etc., apud Baluz. Capit. reg. Franc. Tom. I, pag. 590.

Charles le Chauve.

840—841. Rappelons la succession de famille de Louis-le-Pieux, pour bien entrer dans l'anarchie qui va ravager cette hérédité de la faiblesse.

Louis-le-Pieux avait d'abord épousé la fille d'un noble duc, Ingorramm, neveu du pontife saint Ruthgaud; elle se nommait Hermengarde. Elle avait été proclamée reine du vivant de Charlemagne, et il avait eu d'elle trois fils, Lothaire, Pepin et Louis. Nous avons vu le rôle fatal de chacun sous le règne de leur père.

A la mort d'Hermengarde Louis avait épousé Judith, dont il avait eu un fils, nommé Charles, enfant sur qui semblait se reporter toute la prédilection de son père, parce qu'autour de lui s'agitait toute l'envie de ses frères.

Le partage de l'Empire entre les trois fils d'Hermengarde avait été déjà fait. Il était difficile de donner à Charles une part de royauté sans semer l'irritation. On essaya de lui donner l'Allemagne; ce fut l'occasion des premières révoltes de Lothaire. Puis on lui donna l'Aquitaine au détriment de Pepin; la guerre se ralluma. Quand la paix reparut, Louis donna à son fils Charles une portion du royaume, qui comprenait le pays depuis les frontières des Saxons jusqu'aux Ripuaires, puis une partie intérieure des Gaules, allant de l'Océan à la Bourgogne; la dissension fut encore ranimée. Enfin le malheureux père voulut livrer le partage au jugement de Lothaire, son fils, toujours rebelle et tou-

jours en armes. Lothaire se récusa. Louis recommença une distribution nouvelle. Et sur ces entrefaites mourut Pepin, le roi d'Aquitaine. Charles se trouva de la sorte roi de toute la partie occidentale et méridionale des Gaules. C'était le sol sur lequel devait s'implanter la monarchie française (1).

A la mort de Louis, commencent des déchirements nouveaux, et plus sanglants que tous les autres. Alors le droit impérial n'était pas déterminé, et nulle puissance légale ne faisait obstacle aux prétentions. Trois rois étaient en présence, Lothaire, roi d'Italie, autrefois associé à l'Empire, Louis, roi de Bavière, et Charles, roi du pays de France. Lothaire, exercé aux révoltes contre son père, n'hésita pas à s'armer contre ses frères, pour faire dominer son droit d'empereur, droit incertain, en ce qui regardait la prééminence réelle du commandement, mais qui semblait toutefois emporter une supériorité d'honneur, dans la pensée des peuples, peut-être aussi dans la pensée des princes. Mais Lothaire ne tendait à rien moins qu'à une entière dépossession de ses frères. Il commença par l'intrigue et il arriva bientôt à la guerre. Pendant qu'il envoyait à Charles des émissaires pour le retenir par des paroles de flatterie, il marchait en armes contre Louis, profitant de ce que celui-ci était occupé à des répressions contre les Saxons. Lothaire s'empare de Worms, et Louis accourt pour l'arrêter. Alors se font des négociations, et Lothaire croyant mieux réussir par la guerre contre Charles, se précipite au travers des Gaules. Charles présidait à Bourges une assemblée où se de-

(1) Thégan. Hist. des dissensions des fils de Louis-le-Pieux.

vaient régler des prétentions de Pepin, fils de Pepin, roi d'Aquitaine. Ayant appris l'arrivée menaçante de Lothaire, il lui envoie des messages, sollicitant la paix, promettant la soumission, invoquant la volonté de leur père, prenant Dieu à témoin de son affection. Lothaire feignit de se laisser fléchir; mais sa pensée restait la même. Il appelait les peuples aux révoltes, et frappait les fidèles de punitions. Ainsi les envoyés même de Charles ayant refusé d'entrer dans son parti, il les dépouilla des bénéfices qu'ils devaient à la faveur de son père. Alors les peuples envoyèrent supplier Charles de se hâter dans sa défense, pour ne pas rester exposés à être envahis par Lothaire. Charles, avec quelques fidèles, traverse son royaume, et arrive à Quiersy. Déjà des infidélités s'étaient déclarées, surtout parmi les peuples placés au delà des Ardennes. Et à peine arrivé pour être témoin des défections, il reçoit un message, annonçant que Pepin, avec ses partisans, menace de se rendre maître de sa mère Judith. Il se hâte de ranimer la foi de ses Francs, fait de nouveau supplier son frère de ne point ravager davantage le royaume, qui de son consentement lui a été donné par Dieu et leur père; puis il court en Aquitaine réprimer Pepin.

Aussitôt Lothaire laisse éclater ses desseins. Il appelle à lui les infidélités et les trahisons. Hilduin, abbé de Saint-Denis, et Gérard comte de Paris, donnent le signal des lâchetés. Pepin, fils de Bernard, l'ancien roi des Lombards, suit cet exemple, avec beaucoup d'autres. Lothaire enhardi passe la Seine, et va tenter les peuples jusqu'à la Loire.

Charles avait battu les partisans de Pepin, et il se retournait vers les pays plus gravement menacés. Bien-

tôt il voit les périls qui l'enveloppent. Au Nord, les trahisons, au Midi, les armes civiles, vers la Bretagne, des fidélités douteuses. Frappés de ces perplexités, ses serviteurs convoquèrent un conseil pour délibérer sur ce qui restait à faire, et ils s'arrêtèrent sans peine dit le chroniqueur, à un dessein facile à exécuter : «Puisqu'il ne leur restait que les bras et la vie, ils résolurent de mourir avec gloire, plutôt que de trahir leur roi.» Ainsi s'exprime Nithard, l'historien de cette anarchie. Nithard était lui-même un de ces fidèles de Charles. Petit-fils de Charlemagne (1), il perpétuait le génie du grand monarque, et il gardait quelques gouttes de son vieux sang. Mais il y a des temps où le génie même est stérile, et où le sang des héros est sans puissance. Nithard, supérieur à son siècle par son intelligence et par son courage, ne pouvait rien dans sa position secondaire, pour retenir la décadence où se précipitait l'œuvre entière de Charlemagne. Fidèle à la fortune de Charles, il servit à ses négociations, il tira l'épée pour sa défense, il accepta une part de ses malheurs ; tout ce qu'il put ensuite, ce fut d'écrire admirablement l'histoire des déchirements de cette famille, à laquelle il tenait par un lien sacré. L'intelligence survivait dans la race de Charles Martel, mais sa mission était finie, et les destinées de l'Europe attendaient la révélation d'un autre génie.

(1) Il avait pour mère, Berthe, l'une des filles de Charlemagne. Son père était Angilbert, qui fut l'un des premiers conseillers de ce prince, et eut, avec le titre de duc ou de comte, la mission de garder le nord-ouest de son empire. On l'a surnommé l'Homère de son temps. Il mourut abbé de Saint-Riquier, Le 18 février 814. 20 jours après l'empereur. (Notice de M. Guizot, sur Nithard.)

Revenons aux désastres qui vont s'ouvrir.

Lorsque cette résolution de mourir fut acceptée, les troupes de Charles s'avancèrent vers Orléans. Les deux partis dressèrent leurs tentes à la distance de six lieues, et s'envoyèrent des messages. Charles continuait de demander la paix, mais retenait sa dignité de roi. Lothaire espérait arriver à des résultats meilleurs, et toutefois l'opiniâtreté des fidèles du roi ayant déconcerté ses perfidies, il accepta la paix, mais il en fit les conditions. Il laissait à Charles l'Aquitaine, la Septimanie, la Provence, et dix comtés entre la Loire et la Seine, fixant au 7 mai suivant une assemblée générale à Attigny pour régler plus sûrement les limites de son domaine.

Les fidèles de Charles se soumirent à ces conditions, pour ne point exposer le roi par une résistance que leur petit nombre rendait périlleuse. Mais ils exigèrent pour condition de leur serment que Lothaire s'engageât à rester pour Charles un ami fidèle, comme un frère doit l'être à son frère, à protéger ses états, à garder la paix, et aussi à ne troubler point Louis dans son royaume de Bavière; déclarant que, sans cette condition, ils se tiendraient deliés de leur foi.

C'était rendre à Charles sa sécurité présente, et sa liberté même à venir. Car Lothaire, au moment même où la paix était promise, tentait des infidélités nouvelles et s'efforçait par l'intrigue ou par la terreur d'empêcher les peuples de passer sous le sceptre de son frère; en même temps il tendait des piéges à Louis, et méditait de l'opprimer par la force, s'il ne le pouvait par la perfidie.

842. Cependant Charles dut songer à s'affermir plu-

tôt qu'à se venger. Bernard avait persisté dans les défections, il l'attaqua par les armes, et l'obligea à venir tomber à ses pieds. Puis il chercha à contenir les comtes d'une fidélité douteuse. Il alla au Mans pour en ramener quelques uns. De là il fit des messages à Nomenoë, duc des Bretons, pour s'assurer de sa soumission. Lorsqu'il eut ainsi calmé les incertitudes autour de lui, il se disposa à paraître à l'assemblée d'Attigny. Il convoqua ses conseillers les plus sûrs, et leur demanda, dit Thégan, d'examiner comment lui et les siens pourraient se tirer de péril, déclarant qu'en toutes choses il voulait se régler par l'intérêt public, et que s'il fallait mourir pour cette cause, il n'y avait point à hésiter. Les conseillers de Charles voyant sa puissance se raviver avaient déjà plus de foi dans sa fortune. Ils rappelèrent les anciens crimes de Lothaire, et ses derniers serments violés, et ils disaient qu'il n'était point possible d'attendre de lui la justice, mais que toutefois Charles devait montrer de la confiance dans son propre droit, et paraître avec hardiesse au plaid général; que là, si Lothaire arrivait animé de pensées équitables, on lui témoignerait de la gratitude; sinon, qu'on s'en remettrait à la justice de Dieu, et que Charles n'aurait plus alors qu'à défendre par l'épée et celle de ses fidèles le royaume que son père lui avait laissé, du consentement de ses frères.

D'après cet avis, Charles appelle auprès de lui sa mère, avec ceux des Aquitains qui sont le plus dévoués à son sceptre. Il convoque de même ses fidèles de Bourgogne, et ceux des pays situés entre la Seine et la Loire. Entouré de ce cortége, il marche vers le lieu de l'assemblée convenue. Mais arrivé au bord de la Seine, il trou-

ve le fleuve gardé par les comtes, abbés et évêques, qui avaient passé sous le drapeau de Lothaire, et que leur trahison rendait plus ardents à défendre ce parti. Le comte Gérard avait rompu tous les ponts; les barques avaient été brisées ou submergées, et comme le fleuve était débordé, et qu'on ne pouvait trouver de gué, le passage devenait impossible et l'armée était dans l'anxiété. Tout-à-coup des marchands viennent annoncer que la mer a poussé jusqu'à Rouen les vaisseaux qui étaient amarrés à l'embouchure de la Seine; Charles se hâte de descendre le long du fleuve avec son armée; il trouve en effet ces vaisseaux, en charge vingt-huit de soldats, remonte le fleuve avec tous ses fidèles, et fait annoncer son arrivée, promettant le pardon, appelant à lui ceux qui lui font la guerre et leur montrant du haut des vaisseaux, la croix sur laquelle ils avaient juré de le servir. La plupart se hâtèrent de fuir sous la conduite de Gérard, le chef des rébelles; quelques autres vinrent à lui avec sécurité. Charles alla prier aux autels de Saint-Germain; puis il marcha vers Sens, résolu de poursuivre ses ennemis. Tous s'étaient au loin dispersés, pour éviter la mort. Charles, *après la Cène du Seigneur*, alla se reposer à Troyes (1).

Pendant ce temps, Lothaire suivait ses desseins contre Louis. Il avait trouvé pour auxiliaires Othgaire évêque de Mayence, et Adhelbert, comte de Metz, tous deux ennemis du roi de Bavière. Adhelbert, malade depuis un an, commençait à se rétablir, comme par l'empressement, dit Nithard, de prêter son aide à un fratricide. C'était un homme de grande autorité dans

(1) Thégan.

les conseils, et nul n'osait contredire sa grave parole. A son instigation, Lothaire passe le Rhin avec une armée, appelant à lui le peuple toujours mobile, et répandant la flatterie ou la menace suivant son utilité. La terreur gagne les défenseurs de Louis, quelques-uns le trahissent, d'autres l'anbadonnent; la défection ou la fuite le laissent seul et consterné. Alors il s'enfuit lui-même, et se réfugie en Bavière.

Lothaire ne songea point à le poursuivre. Il chargea le duc Adhelbert de maintenir les peuples dans leur soumission nouvelle, et d'empêcher que Louis pût s'aller joindre à Charles; puis il se retourna vers la France, se disposant à d'autres luttes, mais d'abord il voulut aller célébrer la Pâque à Aix-la-Chapelle. Ainsi la foi survivait dans ce mélange de passions et de fureurs.

Charles était à Troyes au moment de cette fête. « Il lui arriva, dit Nithard, une chose merveilleuse et certainement digne d'être rapportée ; ni lui, ni ceux qui l'accompagnaient n'avaient rien que ce qu'ils portaient sur le corps, leurs chevaux et leurs armes. Comme Charles sortait du bain et se préparait à revêtir les mêmes habillements qu'il avait quittés, tout-à-coup des messagers, venus de l'Aquitaine, parurent à la porte, tenant la couronne et tous les ornements, tant royaux que nécessaires à la célébration du culte divin. Qui ne s'étonnerait, ajoute le grave historien, que des gens en petit nombre et presque ignorés eussent pu traverser une si grande étendue de pays, couverte de brigands exercés au pillage, et apporter, sans aucun accident, tant de talents d'or et de pierres précieuses? Et ce qui me paraît encore plus étonnant, c'est qu'ils soient arrivés, à point

nommé, au lieu, au jour et heure marqués, tandis que Charles lui-même et les siens ne savaient où ils devaient se fixer. On jugea que cet événement n'avait pu arriver que par la grâce et la volonté divine. Les compagnons de Charles en furent stupéfaits ; et remplis des plus belles espérances, se livrant tous à la joie, ils s'occupèrent de célébrer la fête. »

Il n'en fallait pas davantage, dans un temps de simplicité, pour donner à la fortune de Charles une impulsion soudaine. Mais Charles n'en suivait pas moins le penchant de sa nature douce et clémente. Lothaire lui avait envoyé des négociateurs ; il les admit à sa table, et les traita comme les messagers d'un ami. Toutefois, il n'abandonnait pas son droit et sa dignité, et comme Lothaire se proposait d'éluder l'assemblée d'Attigny, Charles persista à s'y rendre, et à soumettre à son autorité la décision suprême de leurs affaires ; invoquant toujours la volonté souveraine de son père, qui l'avait fait roi.

Sur ces entrefaites arrivent des envoyés du roi Louis. Il témoignait le désir et le dessein de s'unir à Charles pour la défense commune ; et à cette nouvelle, on délibère sur ce qui reste à faire. Lothaire ne s'était point présenté à l'assemblée, et on l'avait attendu quatre jours. On résolut d'aller recevoir la mère du roi, qui arrivait avec un secours d'Aquitains. Arrivé à Châlons-sur-Marne, il apprend que Louis a livré bataille au duc Adhelbert, et qu'il a dispersé son armée ; qu'il a passé le Rhin, et qu'il arrive avec des troupes victorieuses. En même temps, Lothaire avait feint de prendre l'éloignement de Charles pour une fuite ; il avait ranimé autour de lui l'ardeur des batailles, et il s'était mis à le poursuivre.

Charles l'étonna en marchant à lui avec son armée. Les deux camps furent dressés, et des négociations furent reprises. Lothaire cherchait seulement des occasions de perfidie. Mais pendant ce temps, Louis arrive, et la fortune paraît devoir se prononcer. Louis et Charles, émus de douleur au récit mutuel des désastres de leur famille et de leurs peuples, délibèrent dans un conseil de grands et d'évêques. Tous sont d'avis que les deux rois choisissent des hommes nobles, prudents et doux, pour aller rappeler à Lothaire ce que leur père avait réglé entre eux, et aussi la violation qu'il avait faite de cette volonté souveraine; ils auraient à lui parler de Dieu, vengeur des rois, et à le conjurer de rendre la paix aux peuples, à l'Église, à eux-mêmes; ils lui diraient que Charles et Louis se mettaient, eux et leurs armées, à sa disposition, s'il entendait leurs paroles de réconciliation; sinon, qu'ils continueraient à s'abandonner à la protection divine, laquelle ne pouvait leur manquer, puisqu'ils combattaient pour la justice.

Le message partit aussitôt. Lothaire fit répondre qu'il ne voulait rien terminer que par les armes. Il savait que Pepin lui arrivait du fond de l'Aquitaine, et sa résolution en était plus inflexible. Et aussi quelque crainte parut entrer au camp des deux rois; mais la récente renommée des armes de Louis chassa les pensées sinistres, et tous s'encouragèrent aux batailles. Cependant les rois continuaient de s'envoyer des messages; Lothaire voulait gagner du temps, Charles et Louis voulaient épargner les meurtres. Ceux-ci faisaient des prières à Dieu avec des jeûnes austères; Lothaire se tournait vers les routes d'Aquitaine, et hâtait de ses vœux l'arrivée de Pepin; et en même temps il envoyait des paroles d'espérance

à ses frères, avec des protestations de bonne foi. Enfin Pepin parut, et aussitôt tout fut rompu : le signal des combats était donné.

A ce moment, les deux armées étaient en présence ; celle de Lothaire en un lieu nommé *Tauriacus*, près de Fontenailles (1). — Celle des deux frères, près d'un bourg nommé *Toury*.

Charles et Louis, à cette extrémité fatale, voulurent encore toucher leur frère par une dernière parole de paix, disant que c'était contre leur gré qu'ils recouraient au jugement de Dieu. Leur message fut insolemment méprisé, et alors les deux armées furent lancées l'une contre l'autre. Laissons dire le chroniqueur.

25 juin 842. « La bataille fut engagée sur les bords d'une petite rivière de Bourgogne. Louis et Lothaire en vinrent vaillamment aux mains dans un lieu nommé les *Bretignelles*, et là Lothaire, vaincu, prit la fuite. La portion de l'armée que Charles attaqua dans un lieu nommé *Lefay*, s'enfuit aussitôt ; celle qui était près du lieu de Goulenne soutint vaillamment le choc du comte Adalhard, et d'autres auxquels, avec l'aide de Dieu, je prêtai un utile secours. Les deux rois furent donc vainqueurs, et tous ceux du parti de Lothaire prirent enfin la fuite. »

(1) Selon l'abbé Lebeuf, Fontenay. « Il y a dans un recueil des opuscules historiques de l'abbé Lebeuf, une dissertation intéressante sur le *local* où se livra la bataille de Fontanet ; l'auteur a voulu prouver que ce fut à quelques lieues au sud-ouest d'Auxerre, le long d'une petite rivière nommée Andrie, qui se jette dans l'Yonne, au-dessous de Coulange. Son opinion m'a paru fondée sur de bonnes raisons, et je n'ai pas hésité à la suivre. »

M. Fauriel.—Tom. IV. Hist. de la Gaule Mérid.

Tel est le récit modeste de Nithard. En écrivant ces souvenirs, de tristes pensées remplissent son âme. Au milieu même du récit de la bataille, il s'interrompt pour dire qu'une éclipse arrive en ce moment même, vers la haute Loire, le dimanche, à la première heure du jour, dans le signe du Scorpion, et cette coïncidence arrête sa plume, comme si le simple souvenir de cette horrible anarchie de famille était néfaste. Ensuite il reprend son histoire en ces termes : « Comme j'ai honte d'entendre dire quelque chose de fâcheux sur notre famille, il me pèse bien davantage de le raconter moi-même. Aussi, sans aucun mépris coupable pour l'ordre que j'avais reçu (1), je m'étais résolu, lorsque j'eus atteint la fin tant désirée du second livre, à terminer là cet ouvrage ; mais, de peur que quelqu'un, trompé de manière ou d'autre, ne veuille rapporter les événements de notre temps autrement qu'ils ne sont arrivés, j'ai consenti à ajouter un troisième livre sur les choses auxquelles j'ai assisté. »

Rien de plus touchant que la suite de l'histoire de cette bataille. Les vainqueurs sont tout attristés de leur victoire. Ils recueillent les blessés et les morts ; ils soignent les uns, ils ensevelissent les autres : ils appellent à eux ceux qui sont sains et saufs. La pitié s'attache à Lothaire lui-même, qui fuit. Les évêques sont assemblés comme pour sanctionner par leur autorité la victoire, qui désole le cœur des deux rois ; et les évêques décident que cette victoire est juste. Toutefois, pour en ôter toute apparence odieuse et coupable, ils veulent que ceux qui

(1) Le roi Charles lui avait demandé d'écrire l'histoire de ces dissensions et c'est à lui qu'il s'adresse au début de son travail.

seraient allés à la bataille avec des sentiments de colère ou de vaine gloire, ou d'ambition, confessent à Dieu leurs péchés; et enfin, pour obtenir le pardon du sang versé, ils ordonnent un jeûne de trois jours; et ce jeûne, ajoute l'historien, fut célébré de bon cœur et solennellement.

Par malheur, l'imprévoyance se mêla à cette piété. Les deux rois crurent à la fin des discordes; « l'espoir du bonheur souriait à tous: Louis avec les siens marcha vers le Rhin; Charles avec sa mère se dirigea vers la Loire. »

Mais l'intrigue était vivace. Pepin, d'Aquitaine, et Bernard, duc de Septimanie, embarrassaient Charles de leur soumission, comme de leur indépendance. Lothaire, vaincu, multipliait ses ruses, et même il avait fait accréditer parmi le peuple la nouvelle que Charles avait été tué dans la bataille, et que Louis, blessé, avait pris la fuite. Ainsi la fidélité restait douteuse, et les Francs des Ardennes hésitaient dans l'obéissance, par l'incertitude même du commandement. Alors Charles s'arrête dans sa marche, et se tourne vers Paris. Puis il se dirige sur Langres, pour une entrevue avec son frère Louis. Les Francs qu'il appelait à lui restaient immobiles; et, arrivé à Langres, il apprend que Louis ne pourra le venir trouver, parce que Lothaire a attaqué son royaume à main armée. Charles aussitôt marche vers Saint-Quentin, puis vers Utrecht; Lothaire de son côté abandonne Louis, et tourne ses forces vers Charles. Il tient une assemblée à Thionville pour délibérer sur la guerre. Charles lui envoie des négociateurs, et en même temps fait prévenir Louis de sa présence. Louis se précipite, et Lothaire fait appeler les secours de Pepin. La

guerre menace d'être plus atroce que jamais. Charles redouble d'instances pour la paix; il envoie à Lothaire l'évêque Exéménon, pontife vénérable, pour le toucher par des paroles d'amour. Puis il se rapproche de Paris, comme pour laisser Lothaire à des réflexions meilleures.

Mais Lothaire n'aspirait qu'aux combats. Il court sur les traces de son frère, et arrive à Saint-Denis avec une armée de Saxons, d'Allemands et de Francs d'Austrasie; mais il ne peut traverser la Seine, et alors il fait des propositions au roi Charles, lui demandant de rompre avec Louis, s'engageant à rompre avec Pepin, offrant de diviser l'Empire en deux parts, et promettant à ce prix *la paix éternelle*. Charles reste fidèle à ses droits et à ses alliances, et Lothaire est réduit à aller joindre à Sens Pepin, qui arrivait d'Aquitaine avec des secours nouveaux.

Un surcroît de trouble survient. Hildegarde, sœur de Charles, fait arrêter Adelgaire, un de ses fidèles, et le retient captif auprès d'elle dans la ville de Laon. Charles marche en personne pour le délivrer. Ses soldats, furieux, voulaient détruire la ville; Charles la protégea contre les vengeances.

La guerre était plus sérieuse entre les rois. Lothaire et Pepin multipliaient les courses, seule manœuvre savante du temps, pour grossir leurs forces, et se répandaient au loin, jusqu'au centre des Gaules, pour tenter la fidélité des peuples. Ils avaient espéré attirer à eux Nomenoë, le duc des Bretons. Mais leurs efforts avaient été vains, et Lothaire, frappé de revers, revint de Tours au pays de *France;* Pepin, qui n'avait promis sa fidélité que dans la victoire, se détacha pour s'en retourner en Aquitaine.

En même temps Charles et Louis avaient songé à se réunir; pour vaincre la résistance de quelques Francs, et principalement d'Otgaire, évêque de Mayence, Charles avait marché vers l'Alsace, par Toul et Saverne; et les deux frères se trouvaient enfin (le 15 février 843) dans la ville autrefois nommée *Argentaria*, dit le chroniqueur, maintenant Strasbourg. Là, comme pour se fortifier eux-mêmes contre des propositions nouvelles qui seraient faites par Lothaire à l'un ou à l'autre, ils se lièrent par un serment que l'histoire a conservé comme un rare et remarquable monument de cette époque.

La solennité de ce serment fut imposante. Les armées des deux rois avaient été assemblées; chacun d'eux les harangua dans la langue des deux peuples, Charles, en langue romane, Louis, en langue tudesque (1). Louis, qui était l'aîné, prit d'abord la parole. « Vous savez tous, avec quelle fureur l'empereur Lothaire nous a poursuivis, moi et mon frère, le roi Charles que voici. Il a mis tout en œuvre pour nous perdre. Ni le titre de frères, ni celui de chrétiens, ni tout autre motif, n'ont pu faire que la justice fût maintenue, et que la paix subsistât entre nous; et contraints enfin, nous avons remis notre droit au jugement du Dieu tout-puissant, afin que sa volonté accordât à chacun ce qui lui était dû. Dans cette lutte, vous le savez, par la miséricorde de Dieu, nous avons été vainqueurs. Lothaire, vaincu, s'est réfugié où il a pu avec les siens. Émus pour lui d'une amitié fraternelle, et touchés de

(1) La traduction de M. Guizot dit : Louis en langue Romane, et Charles en langue Tudesque. C'est une méprise.

compassion pour le peuple chrétien, nous n'avons pas voulu le poursuivre et l'exterminer avec son armée; nous lui avons demandé alors comme auparavant que chacun pût jouir en paix de son droit. Mais, mécontent du jugement de Dieu, il ne cesse de poursuivre par les armes mon frère et moi, il désole de plus nos sujets par des incendies, des pillages et des meurtres. C'est pourquoi, forcés encore par la nécessité, nous nous réunissons aujourd'hui; et, comme nous croyons que vous doutez de la sûreté de notre foi, et de la solidité de notre union fraternelle, nous avons résolu de nous lier par un serment mutuel en votre présence. Ce n'est point une avidité coupable qui nous fait agir ainsi; nous voulons être assurés de nos communs avantages; et que, par votre aide, Dieu nous donne enfin le repos. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, je violais le serment que j'aurai prêté à mon frère, je vous délie tous de toute soumission envers moi, et de la foi que vous m'avez jurée. »

Telle fut la harangue du roi Louis. Le roi Charles la répéta dans les mêmes termes, en langue romane; Puis les deux rois prononcèrent la formule de leur serment, changeant de langue cette fois, comme pour ôter tout soupçon du cœur des peuples. Louis, en langue romane, dit les paroles suivantes :

« Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvament, dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adjudha, et in cadúna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altre si fazet. Et ab Ludher nul plaid numquam prendrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit. »

« Pour l'amour de Dieu, et pour le peuple chrétien, et pour notre commun salut, de ce jour en avant, autant que Dieu me donne de savoir et de pouvoir, ainsi je sauverai celui-ci mon frère Charles et en aide et en chaque chose, si, comme homme, par droit, doit son frère sauver, en ce que lui ainsi ferait à moi. Et de Lothaire nul plaid jamais ne prendrai, qui, à ma volonté, à ce mon frère Charles soit en dommage ».

Et Charles répéta le même serment en langue allemande. Puis, les deux peuples furent admis au serment, chacun en sa langue. Telle fut la formule romane :

« Si Lodhuvigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos seudra de suo part non los tanit, si io returnar non liut pois, ne io ne nuels cui eo returnar int pois, in nulla adjudha contra Lodhuvigs nun liu iver ».

« Si Louis garde le serment que son frère Charles jure, et Charles mon seigneur de son côté ne le tient, si je ne l'en puis détourner, ni moi ni nul qui puisse l'en détourner, en nulle aide contre Louis ne lui irai. »

La formule fut analogue en langue tudesque (1).

Ainsi fut consacrée l'alliance publique des deux frères, et ici l'historien Nithard prend plaisir à dire leur fidélité, leur affection, leur familiarité même, comme une grande nouveauté en ces temps de déchirement. Ils se ressemblaient par le caractère, par la taille, par les goûts ; tous deux également bien faits, tous deux pro-

(1) Voyez Nithard, édition de M. Guizot. — Mêmes pièces dans Baluze, tom. II.—Le père Daniel avait indiqué toute l'importance historique de ces documents, bien avant nos écrivains contemporains.

pres à tous les genres d'exercices, tous deux intrépides, généreux, sages et éloquents. Leur sainte et respectable concorde devint un exemple à la noblesse; tout leur était commun; ils se faisaient don mutuellement de ce qu'ils avaient de plus précieux; une même maison servait à leurs repas et à leur sommeil; ils réglaient de concert les affaires publiques et les affaires privées, soumettant leurs désirs à l'équité, et ne se demandant rien que selon l'utilité et la convenance de l'un et de l'autre. Leurs jeux même, et leurs imitations des batailles étaient un témoignage de leur concorde, et leurs peuples si divers avaient pris, par un tel exemple de bonne harmonie, l'habitude de vivre dans un admirable accord, et d'éviter les querelles et les injures, fréquentes même, dit l'historien, entre des guerriers peu nombreux et qui se connaissent.

Les deux frères, ainsi fortifiés par l'union de leurs armes, se disposent à marcher contre Lothaire, qui s'est avancé jusqu'en Aquitaine. Mais d'abord ils lui envoient des messages, qu'il reçoit avec dédain, selon sa coutume. Alors ils assemblent toutes leurs forces, et par diverses routes ils marchent du Rhin à la Moselle, faisant fuir au loin les partisans de Lothaire, Otgaire, l'évêque de Mayence, le comte Hatton, Hériold, tous ceux qui s'étaient chargés de maintenir cette partie des terres Franques dans l'indépendance et la révolte. A ces nouvelles, Lothaire était accouru du fond de l'Aquitaine. Mais ayant vu de près les forces des deux rois et le bon accord de leur conduite, il ne songea plus, pour tout salut, qu'à s'enfuir du pays des Gaules, et il courut vers le Rhône, abandonné de la plupart de ses fidèles.

Aussitôt les deux rois veulent frapper ses usurpations d'un coup fatal et décisif. Ils appellent auprès d'eux, à Aix-la-Chapelle, des évêques et des prêtres pour délibérer sur la situation des peuples que Lothaire vient d'abandonner, et sur le droit même de son empire. Là on rappelle les vieux crimes de Lothaire, les désordres qu'il a faits, les meurtres, les incendies, les révoltes, l'anarchie, tous les maux qu'il a versés sur la république; et les évêques décident unanimement que c'est justement et par le juste jugement de Dieu que, d'abord il s'est enfui de la bataille, et qu'ensuite il a quitté son propre royaume. Ils sont d'avis que Dieu même a remis le gouvernement de ses États à ses frères, meilleurs que lui; toutefois, avant de proclamer ce droit, ils demandent aux deux rois s'ils veulent régner d'après l'exemple de leur frère détrôné, ou selon la volonté de Dieu; et les rois répondent, qu'autant que Dieu leur accordera de le savoir et de le pouvoir, ils se gouverneraient, eux et leurs sujets, selon sa volonté; et alors les évêques prononcent ces solennelles paroles: « En vertu de l'autorité divine, nous vous engageons, exhortons et ordonnons, de prendre le royaume, et de le gouverner selon les lois de Dieu. » Les deux frères choisirent chacun douze des leurs, *et je fus l'un de ces hommes*, dit Nithard, pour diviser entre eux le royaume, comme il leur paraîtrait équitable.

Par cette distribution faite selon la proximité et la convenance des lieux, Louis ajoutait à ses États de Germanie toute la Frise et les pays orientaux jusqu'au Rhin; Charles ajoutait aux siens la partie occidentale, depuis l'océan Britannique jusqu'à la Meuse et aux Alpes, et ce fut là proprement ce qui devait être le royaume de

France. (1) Après ce partage, que bientôt il faudrait soutenir par la politique, les deux rois reçurent le serment des grands de chaque pays, puis ils se séparèrent pour aller s'affermir chacun au centre de son royaume, et réparer par les lois les maux de la guerre.

La paix cependant ne devait pas renaître. Plusieurs causes d'alarmes et de déchirement subsistaient dans tout l'Empire.

Au Nord, Louis avait en présence les terribles Saxons, autrefois soumis par les victoires de Charlemagne, mais toujours remuants, et toujours indomptés. Ils portaient avec peine le joug du Christianisme, et tant qu'ils ne seraient pas mêlés aux races véritablement catholiques, ils seraient un effroi pour l'Église, et une menace pour les rois élevés et affermis par elle. Lothaire, dans ses guerres, avait cherché des alliances parmi eux; dans ses défaites, il leur demanda des vengeances, et déjà il les excitait par l'espoir des ravages à exercer sur le peuple du Christ. (2) Il avait aussi fait appel aux Normands, déjà poussés par un instinct d'invasion vers l'occident de l'Europe. Tel était l'objet des sollicitudes de Louis.

Charles n'avait pas moins de périls autour de lui. Vers la Bretagne, c'était Nomenoë, duc indépendant, qui, n'ayant pas accepté la domination de Lothaire, pouvait accepter son alliance. Au Midi, c'était Pepin, avec ses prétentions armées sur l'Aquitaine, et plus loin, Bernard, duc du Languedoc, essayant aussi l'indépendance, l'un et l'autre pouvant céder aux intrigues de

(1) Voyez le père Daniel, pour suppléer à une lacune de Nithard et une note de M. Guizot.

(2) Nithard.

Lothaire, et raviver sa cause par des moyens cachés ou découverts.

Les deux rois ne tardèrent pas à se réunir pour se faire part de leur situation, et s'affermir par des conseils réciproques. Et en même temps il arriva que Lothaire, incertain de ses intrigues, mais confiant dans la modération de ses frères, leur envoya des messages à Verdun, où ils s'étaient retrouvés. Cette fois il demandait ce que ses frères lui avaient proposé souvent, une distribution en trois parts du royaume que leur père avait laissé, en dehors du partage déjà fait entre eux. Les deux rois acceptèrent avec joie, mais ils voulurent que les évêques fissent cette division nouvelle. On offrait à Lothaire pour sa part, tout le pays situé entre le Rhin et la Meuse, jusqu'à la source de la Meuse, et de là jusqu'à la source de la Saône, puis le long de la Saône jusqu'à son confluent avec le Rhône, et le long du Rhône jusqu'à la mer. On y ajoutait les évêchés, les abbayes, les domaines royaux de ces régions en deçà des Alpes. Mais pour que cette générosité des deux frères ne parût pas de la faiblesse, il fut annoncé à Lothaire que s'il n'acceptait pas l'offre qui lui était faite, on s'en remettrait de rechef à la décision des armes.

843. Déjà ses dispositions étaient en effet moins propices. Il reçut les ambassadeurs avec des plaintes sur la part qui lui était faite, déplorant son malheur et celui de ses fidèles, qu'il ne pourrait, disait-il, indemniser des biens qu'ils perdaient ailleurs pour lui rester attachés. Et il fit si bien que les envoyés étendirent de leur propre autorité la part qui lui était faite, s'engageant par serment à faire approuver cet agrandissement par les deux rois. Ainsi Lothaire donnait à son ambition des

formes diverses, tantôt de guerre, tantôt de supplication. La paix se fit enfin, juin 843. Les trois frères se réunirent dans une entrevue, près de Mâcon. Il fut toutefois convenu que le partage serait sanctionné dans une assemblée générale, au mois d'octobre, et chacun s'en alla vers son royaume emportant de mauvais desseins ou de tristes doutes sur l'avenir.

Louis se retrouvant en face des Saxons toujours agités, les comprima avec fermeté mais par *des moyens légaux*, dit l'historien.

Charles força Pepin à se cacher. Mais il n'eut pas le temps de terminer ses longues dissensions d'Aquitaine, et Egfried, comte de Toulouse, l'un des auxiliaires de Pepin, montra qu'il pouvait prolonger les déchirements par les armes et par sa perfidie.

Quant à Lothaire, il s'appliqua tout aussitôt à dépouiller les seigneurs ou les évêques qui appartenaient à la portion d'empire qu'il avait provisoirement acceptée, se réservant de se faire concéder une autre part dans l'assemblée, afin que rien n'échappât ainsi à ses pillages.

Enfin arriva le moment de cette assemblée. Après des intrigues et des moyens de corruption tentés par la peur, la réunion fut transférée de Metz à Coblentz; les deux rois allèrent camper sur la rive orientale du Rhin, Lothaire occupa la rive occidentale; les commissaires, au nombre de cent dix, furent de la sorte assurés de la liberté de leur travail. Mais Lothaire élevait à chaque instant des prétentions nouvelles. Il finit par dire qu'entre les commissaires du partage, nul ne connaissait toutes les parties du royaume, et qu'ainsi ils n'avaient pas pu faire loyalement le serment de le partager avec

équité. Cette difficulté de conscience, bizarre, inattendue de la part d'un prince qui se jouait des droits, fut aussitôt soumise aux évêques. Les deux rois, acceptant avec candeur tous les moyens de justice, ne demandaient pas mieux que de faire faire une étude de tout l'Empire. Mais la négociation sur ce point devenait une difficulté de plus. Et Lothaire craignant de trouver des piéges dans ses propres pensées, ne faisait que traîner sans fin les délibérations. Enfin l'hiver arriva, triste et funeste. Les peuples étaient menacés de disette; *un grand tremblement de terre se fit sentir dans toute la Gaule* (1); c'était un augure de plus. Les grands aspiraient après la paix. On laissa les choses dans l'état présent, et un traité le consacra jusqu'au vingtième jour après la Saint-Jean de l'année suivante. Alors se ferait la distribution définitive de l'Empire. Tels étaient les efforts pour partager l'État. Il semble que la nature des choses défendait d'avance l'unité, et la cupidité même la faisait naître par le besoin d'agrandir sans terme la domination.

Ici la plume de Thégan semble se briser. Il s'est souvent interrompu dans son récit pour dire qu'il obéit à regret à l'ordre qu'il a reçu d'écrire les dissensions de sa famille. Mais les malheurs arrivent au comble. Son père Angilbert, le gendre de Charlemagne, vient de mourir dans son abbaye de Saint-Riquier, laissant une mémoire honorée, et des exemples de sainteté sur la terre. Les désastres privés se mêlent aux calamités publiques. Les Maures envahissent l'Italie; les Saxons se révoltent, et il faut renouveler contre eux le terrible droit de l'exter-

(1) Thégan.

mination. Enfin Charles fait un mariage, que l'historien semble envisager comme le pire fléau. « Charles, dit-il, prit en mariage Hermantrude, fille de Wodon et d'Ingiltrude, et petite-fille d'Adalhard. » De son temps, ajoute-t-il, le père de Charles (Louis-le-Pieux) aimait tant Adalhard, qu'il faisait ce qu'Adalhard voulait dans tout l'Empire ; mais celui-ci, peu soigneux des intérêts publics, tâcha de plaire à tout le monde. Il persuada au roi de distribuer les droits et les domaines publics pour son avantage particulier, et faisant aussi accorder à chacun ce que chacun demandait, il ruina de fond en comble la république : aussi arriva-t-il de là qu'Adalhard pouvait, à cette époque, entraîner le peuple où il voulait. Charles fit donc ce mariage dans l'idée surtout qu'il attirerait dans son parti la plus grande partie de la nation. »

Mais aussitôt des malheurs éclatent, et la nature même verse sur les peuples des calamités et des prodiges.

« Que chacun apprenne par là, s'écrie l'historien, pour dernière expression de sa douleur, qu'en négligeant follement les intérêts publics, et se livrant en insensé à ses propres fantaisies, on offense le Créateur au point de soulever contre soi-même tous les éléments... Dans le temps du grand Charles, d'heureuse mémoire, le peuple marchait d'un commun accord dans la droite voie, la voie du Seigneur ; aussi la paix et l'harmonie régnaient partout. A présent, au contraire, comme chacun marche dans le sentier qui lui plaît, partout éclatent les dissensions et les querelles. Autrefois régnaient l'abondance et la joie ; maintenant, la disette et la tristesse. Les éléments mêmes étaient favorables à tous les rois, et présentement ils leur sont contraires, comme l'atteste l'Écriture,

don précieux de Dieu : « Tout l'univers combattra contre les insensés (1). »

Thégan avait trop bien pressenti l'avenir. Tout le royaume de Charles fut en proie aux malheurs et aux dévastations. La misère du peuple était au comble. Des hommes furent forcés de mêler de la terre avec un peu de farine, pour se nourrir de ce pain funeste. La guerre se joignait à la disette. Nomenoë, le duc des Bretons, longtemps incertain dans ses alliances, avait enfin tiré l'épée, et avait taillé en pièces une armée de Charles, à Messac sur la Vilaine, au-dessus de Rennes. Des brigands parcouraient la Gaule, et achevaient de désoler le peuple par l'impunité des rapines. Enfin les Normands avaient paru sur les côtes ; ils s'étaient avancés jusqu'à Nantes, avaient tué l'évêque, ainsi que beaucoup de clercs et de laïques sans distinction de sexe, avaient pillé la ville et s'en étaient allés dévaster la partie inférieure de l'Aquitaine.

844 En cette occurrence, arrivait l'époque de l'assemblée pour la distribution définitive de l'Empire (2). Le malheur avait disposé peut-être à la concorde. Le partage fut promptement accepté. Louis reçut, outre les pays

(1) Sag. Chap. V, v. 21.

(2) Je ne suis pas la chronologie du père Daniel ni celle de M. Guizot, qui continuent à rapporter les événements à l'année 843. Cette date est impossible d'après le père Daniel lui-même, aussi bien que d'après Thégan.

La première réunion des rois à Strasbourg est du 14 février 843. Au mois de juin ils sont à Mâcon.—Ils renvoient le partage au mois d'octobre. Il renvoient de nouveau à 20 jours après la Saint-Jean.—C'est donc à l'année suivante, 844.

en delà du Rhin, Spire, Worms, Mayence et leur territoire ; Lothaire, ce qui est entre l'Escaut et le Rhin jusqu'à la mer, et de l'autre côté le Cambresis, le Hainaut et les comtés qui les avoisinent en deçà de la Meuse jusqu'au confluent de la Saône et du Rhône, et le long du Rhône jusqu'à la mer, ainsi que les comtés contigus. Charles eut tout le reste du sol Gaulois jusqu'à l'Espagne. Enfin les rois satisfaits se firent un serment mutuel, et chacun alla à la conduite ou à la défense de son royaume.

Charles d'abord publia un Capitulaire qui semblait devoir être une consécration de la paix dans son royaume. Le préambule en était admirable de raison et de sagesse, et c'est une chose à noter souvent dans l'histoire, que le contraste de ce haut langage qui descend de l'autorité royale ou ecclésiastique, avec les désordres qui continuent à subsister dans la société, comme pour attester que l'intelligence du bien n'est jamais perdue, même alors que la force manque pour la faire prévaloir dans la politique. C'est dans ce Capitulaire que se trouve cette magnifique maxime de droit commun : « Nous voulons que tous nos fidèles tiennent pour très-certain que nul, de quelque ordre ou dignité qu'il soit, ne doit être privé de son honneur légitime, soit par notre volonté arbitraire, soit par l'intrigue ou l'injuste cupidité d'autrui, à moins que ce ne soit par le jugement de justice, et selon les lois de raison et d'équité (1). »

Telle était la pensée toujours subsistante de la monarchie. Après cela, Charles marcha droit au comte Bernard, de Toulouse, duc du Languedoc, lequel gardait

(1) Apud Baluz. Capitul. ad an. 844. Tom. II.

les armes pour sa propre indépendance, plus encore que pour la cause de Pepin, d'Aquitaine. Le malheureux fut pris et jugé dans une assemblée Franque; on lui fit trancher la tête. Son fils Guillaume hérita de son courage farouche; il appela à son aide Abderame, roi de Cordoue, qui lui envoya des secours, et il se renferma dans Toulouse pour continuer la guerre. Charles le tenait assiégé, et il attendait des renforts de troupes. Mais Pepin courut droit à l'armée auxiliaire du roi, l'attaqua près d'Angoulême, la battit et la dispersa. Charles fut alors contraint de lever le siége. Ses armes n'étaient pas plus heureuses du côté de la Bretagne. Nomenoë avait franchi ses frontières, et avait porté le ravage jusqu'au Mans; la terreur seule des Normands le rappela dans son pays.

Au Nord, Louis portait le sceptre avec plus de gloire. Il soumettait par les armes les Obotrites, qui avaient essayé de la rébellion, et il retenait sous son autorité, soit par la force, soit par la clémence, les peuples Germains et Esclavons, que l'anarchie précédente avait accoutumés à l'indépendance.

Quant à Lothaire, qui gardait son titre d'empereur, il semblait avoir reporté ses pensées de domination du côté de l'Italie. Le pape Grégoire IV était mort. Serge avait été élu à sa place. Après sa consécration apostolique, Lothaire prétendit revendiquer un droit impérial et il envoya à Rome son fils Louis, avec Drogon, évêque de Metz, pour régler qu'à l'avenir, *à la mort de l'Apostolique*, c'est l'expression de l'annaliste (1), nul autre ne serait consacré sans ses ordres et la présence de

(1) Annales de Saint-Bertin.

ses envoyés. Or, le jeune prince s'avançait, pour soutenir cette prétention, avec une armée qui ravageait tout sur son passage. Lorsqu'il se fut approché de Rome, le pape l'envoya recevoir avec tous les signes d'honneur, accoutumés pour l'entrée de l'empereur ; le clergé marchait avec la croix et les étendards de la ville, lui-même l'attendait sur les degrés de l'église de Saint-Pierre. Ils s'embrassèrent, et entrèrent ensemble dans le vestibule, le prince tenant la main droite du pape. Mais à l'instant les portes de l'église se fermèrent, et le pape se tournant vers le jeune Louis, lui adressa ces paroles : « Si vous venez ici en bon prince pour le bien des peuples, les portes de l'église vous seront ouvertes; que si vous avez quelque méchant dessein, elles vous seront fermées à vous et à votre suite (1). » Louis étonné protesta de ses bons desseins; alors les portes s'ouvrirent, il entra avec le pape, au bruit des acclamations, on chanta des prières, le pape bénit l'assemblée et Louis rentra dans son camp.

Déjà l'indépendance politique des papes se faisait sentir, et la juridiction impériale dans Rome n'était plus ce qu'elle avait dû être au temps de Charlemagne, lorsque les peuples mêmes avaient besoin d'être accoutumés à ce pouvoir nouveau, différent de tous les autres pouvoirs. Alors la protection des Rois avait gardé les formes d'une suzeraineté véritable, et c'est pourquoi nous les avons vus établir dans Rome un droit de recours contre le pape même, si ce n'est que le pape n'avait besoin que de sa parole pour faire tomber tout l'appareil de justice souveraine qui sembla par fois s'élever contre lui.

(1) Anastasius.—Le père Daniel.

Lothaire avait voulu faire reparaître cette autorité, lorsque des idées nouvelles s'étaient déjà établies soit par l'exercice de la puissance, soit par l'habitude de la soumission.

L'archevêque Drogon s'efforça de soutenir les prétentions impériales dans la personne de Louis; le pape résista, sans contester le droit de l'Empire, mais le renfermant dans la personne de Lothaire. Quant au jeune Louis, il le sacra roi de Lombardie, sans permettre que les Romains lui fissent serment; le serment ne fut prêté qu'à l'empereur.

Ainsi naissait l'affranchissement politique de la papauté par des commencements douteux encore. C'était seulement un instinct ou un pressentiment de l'avenir.

Toutefois, Drogon fut nommé vicaire du pape dans les Gaules, et dans la Germanie. Avant de quitter Rome, il voulut faire réhabiliter l'archevêque de Rheims, Ebbon, ce chef des intrigues impies, contre le roi Louis le Pieux, qui avait été déposé dans une assemblée d'évêques. Le pape refusa de défaire ce qu'avait fait un concile, et aussi le souvenir des iniquités du factieux évêque lui était présents; c'était encore une sorte de résistance à l'ambition de Lothaire, qui avait eu cet Ebbon pour instrument de ses rébellions et de ses crimes. Le voyage de Louis fut utile en ce qu'il donna aux Bénéventins l'occasion de chasser les Maures qui avaient envahi leur pays. Bénévent se mit sous le sceptre de l'empereur, et le jeune roi partit de Rome pour aller établir sa cour à Pavie.

De leur côté, les trois rois, maîtres du grand Empire de France et de Germanie, renouvelaient par des messages et par une entrevue à Thionville, l'alliance qu'ils

avaient faits, et ils s'engageaient par des serments à réparer de plus en plus les maux qu'avait laissés le passage de l'anarchie. Ils envoyèrent en commun des députés à Pepin et à Nomenoë, pour les ramener à la soumission, leur dénonçant la guerre, s'ils persévéraient dans les infidélités et les révoltes.

Mais en même temps se montrait un péril plus vaste et plus formidable.

Les Normands avaient autrefois désolé la prévoyance de Charlemagne, et déjà les présages se réalisaient par des menaces d'invasions, et par des ravages pires qu'une conquête régulière et définitive.

Souvent on les avait vus choisir en quelque sorte les lieux qui leur pourraient être une proie. Ils avaient exploré la Seine et la Loire, et la Gaule s'offrait à eux comme une immense dépouille.

Tout-à-coup ils se répandent comme un orage. D'abord ils s'étaient précipités sur la Grande-Bretagne, dans la partie occupée par les Anglo-Saxons; et restés vainqueurs dans un combat de trois jours, ils s'étaient répandus de tous côtés, pillant, volant, tuant, exerçant le droit de la victoire, selon leur affreux caprice (1). Puis ils viennent sur les côtes de Bretagne, qu'ils avaient plus d'une fois ravagée, vont toucher la Garonne, et la suivent jusqu'à Toulouse. Quelques uns pénétrent en Espagne, et livrent des combats aux Sarrasins; mais leurs armes ne sont pas heureuses, et la plupart périssent en mer dans une tempête.

845. Ce n'était qu'un essai d'invasion. Une expédition plus sérieuse était préparée. On les vit entrer (20 mars)

(1) Annales de Saint-Bertin.

dans la Seine avec cent voiles, et s'avancer jusqu'à Paris, désolant les pays qui bordent le fleuve, dépouillant les temples, répandant partout la terreur. Charles voulut aller à eux, pour les arrêter par les armes. Mais l'inégalité de la lutte le fit trembler, et il aima mieux les solliciter à la retraite, en leur payant sept mille livres pesant d'argent, et exigeant d'eux un hommage, comme pour garder intact l'honneur de sa royauté. Il ne faisait que leur révéler le secret de leur force présente et de leur victoire à venir.

Eurich, roi des Normands, avait en même temps paru sur l'Elbe avec six cents vaisseaux, et il s'était avancé contre le roi Louis (1). Les Saxons vinrent au-devant de ce flot de barbarie; et une bataille fut livrée; les Normands furent repoussés.

Mais les Normands de la Seine descendant le fleuve, chargés de dépouilles, et insultant à des peuples qui ne s'étaient défendus que par l'argent, allèrent consoler leur roi Eurich de sa défaite de la Germanie, en lui étalant les trésors qu'ils avaient enlevés par la force, ou reçus comme un tribut du roi de France en personne. Leur chef, nommé Regnier, avait fait scier une poutre dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés, et il en avait porté un fragment, comme monument de sa victoire; il racontait comment ces peuples, les plus lâches de tous les peuples, s'étaient enfuis au seul nom des Normands; les morts, disait-il, avaient plus résisté que les vivants, et un vieillard surtout avait fait sentir la vigueur de son bras! C'était saint Germain lui-même; tous les soldats avaient voulu piller la maison et l'é-

(1) Saint-Bertin.

glise, et ils avaient été à l'instant frappés de mort subite (1). Ces récits, mêlés de moqueries et de miracles, et qui, pour l'histoire contemporaine, furent sans doute un dédommagement de la défaite, attestent seulement que la Gaule apparaissait ouverte à des invasions nouvelles; je ne sais si ce ne fut là qu'un fait lamentable; peut-être aussi était-ce une vue mystérieuse de la Providence, de jeter successivement toutes les barbaries du Nord sur cette terre féconde et puissante, pour les y fondre, en quelque sorte, sous l'action énergique de ses mœurs chrétiennes.

(846). Cependant l'anarchie avait reparu, au milieu des alarmes produites par le ravage des Normands. Toute la France était déchirée. La Bretagne était en feu. Guillaume, fils de Bernard, soutenait la guerre dans l'Aquitaine; la Provence s'était détachée du sceptre de Lothaire. Les combats renaissaient, et la victoire même était un désordre. Charles essaya de la conciliation avec le jeune Pepin, et lui céda une partie des domaines d'Aquitaine, à titre d'hommage. Puis il marcha contre Nomenoë; mais il fut battu. Il courut dans le Maine lever une autre armée, et alors Nomenoë demanda la paix.

En même temps, Lothaire soumettait la Provence, et Louis voyait les peuples de Bohême embrasser le Christianisme; c'était de rapides alternatives de paix et de guerre; mais l'ordre n'en était pas plus affermi; les Normands reparaissaient à la fois dans l'Aquitaine et dans la Frise; et les Sarrasins inondant l'Italie jusqu'à Rome, et déjà touchant à la basilique de Saint-Pierre comme

(1) Aimoin. Liv. des Miracles de saint Germain

à une dépouille, battaient une armée conduite contre eux par le jeune roi de Lombardie.

Puis des rivalités d'une autre sorte se produisaient. Les évêques se plaignaient du pillage public qui avait été fait dans les biens de l'Église, au milieu des dissensions des rois, et ils réclamaient des possessions qui étaient devenues la proie des grands. On fit des assemblées pour rétablir les droits de chacun. La noblesse se mêla dans le gouvernement de l'Église. Les évêques se mêlèrent dans le gouvernement de l'État. La justice parut impossible au milieu de la confusion.

Dans ce désordre, on voit avec joie paraître le nom de Hincmar, l'archevêque de Rheims. Ebbon prétendait toujours à ce siége, et Lothaire le favorisait. Charles, maître de Rheims, par la délimitation de son royaume, maintenait la dépossession, et Hincmar venait d'être confirmé par le pape Léon IV, successeur de Serge (847). Hincmar pourrait bientôt par son génie diminuer les discordes, et déjà sa parole avait de l'autorité dans les conciles des évêques.

Ces dissentiments de Lothaire et de Charles pouvaient à chaque moment rallumer la guerre. Il arriva qu'une fille de Lothaire fut enlevée par un seigneur, vassal de Charles, nommé Gilbert, qui l'alla cacher dans les terres de Pepin, en Aquitaine, où il l'épousa. Lothaire laissait déjà échapper sa colère contre Charles, qu'il accusait d'avoir favorisé le déshonneur de sa race. Louis, de Germanie, arriva pour calmer cette irritation; Charles protestait de son innocence, et les trois frères ayant connu les maux de l'anarchie, eurent peur de les raviver; ils eurent même une entrevue, où ils renouvelèrent leurs serments de bonne amitié; et là ils firent

des règlements, et un, entre autres, notable par le droit de succession qu'il établissait, comme pour arracher l'avenir aux déchirements dont ils avaient fait l'épreuve (1). Ce règlement portait qu'à la mort de chacun des rois, ses enfants seraient ses successeurs, selon le partage que leur père aurait fait de son royaume, sans que leurs oncles les pussent troubler. C'était la consécration de l'hérédité ; mais ce n'était pas la consécration de l'unité de la monarchie. Il fallait des expériences nouvelles pour arriver à l'établissement véritable de l'Empire (2).

Du reste, rien ne change dans le cours des événements. Les Normands continuent à paraître dans la Bretagne et dans l'Aquitaine. Nomenoë est vaincu par eux, et leur présence le rend fidèle. Leurs armes touchent à la fois l'Écosse et l'île des Bataves (3). Les trois rois font des ambassades au roi Eurich, pour arrêter ces invasions. Rien ne les modère. Des multitudes vont assiéger Bordeaux ; Charles les attaque et remporte sur elles une éclatante victoire. Puis les Juifs d'Aquitaine les favorisent. Bordeaux est pris enfin et dévoré par l'incendie : le ravage est partout. Les barbares brûlent le bourg de Melle (4) ; ils exterminent tout ce qui se rencontre. Leurs défaites sont fatales comme leurs victoires. En Écosse ils sont taillés en pièces ; mais ils semblent se survivre.

(1) Ut Regum filii legitimam hæreditatem regni retineant. Apud Baluz. Capitul. ad an. 847. Tom. II.

(2) Voyez le père Daniel, sur ce point.

(3) Saint Bertin.

(4) Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département des Deux-Sèvres. Note de M. Guizot.

Tout l'occident de l'Europe est ébranlé sous leur invasion, et ils absorbent en eux en quelque sorte toute l'attention et toutes les alarmes des peuples.

Cependant d'autres événements continuent à se produire. Les Esclavons harcèlent le royaume de Louis et sont d'abord battus; puis Louis tombe malade, et son armée est détruite. Des pirates grecs ravagent Marseille et se retirent avec impunité. Les Sarrasins reparaissent en Italie et se livrent au pillage. Ils viennent même toucher la Provence; rien ne résiste. L'Aquitaine fatiguée par les Normands et accusant Pepin d'inertie dans la défense, se donne à Charles. Pepin lui est livré par un comte de Gascogne, et on l'enferme dans un monastère à Soissons. Guillaume, fils de Bernard, fidèle à Pepin, avait porté vers l'Espagne son ardeur guerrière; il est pris à Barcelonne par les Maures, et mis à mort. En même temps se montrait un essai de schisme chrétien, par la hardiesse d'un moine, nommé Gottschalk, du monastère d'Orbais, dans la paroisse de Soissons. C'était un renouvellement de l'hérésie des *Prédestinatiens*, née en Afrique au temps de saint Augustin, et un prélude de la doctrine de Luther sur la Prédestination, c'est-à-dire sur la fatalité de la damnation ou du salut. Les hérésies ne changent guère. Le moine fut condamné dans un concile à être fouetté, et l'autorité de Hincmar arrêta la propagation de ses folies. Le protestantisme moderne les a fait revivre (1).

Lothaire combat les Maures en Italie, et il fait sacrer son fils Louis empereur par le pape Léon. Puis il revient

(1) Le père Daniel cite *un savant protestant* (Usserius), qui a fait son apologie.

aux Normands, qui dévastent la Frise et l'île des Bataves. La défection des Danois chrétiens le fatiguait à la fois. Godefroy, le fils de ce Hériold, autrefois baptisé à Mayence, sous le règne de Louis-le-Pieux, avait cédé à l'entraînement des invasions, et le souvenir de son origine fit bouillonner son sang. Lothaire appelle Charles à son aide; bientôt il transige avec les Normands.

A l'intérieur, l'anarchie est vivace. Le Breton Nomenoë fait encore la guerre, il étend le ravage jusqu'à Rennes, dans le Maine et dans l'Anjou, il poursuit les évêques, il les dépose, et enfin il se fait roi. Charles et Louis renouvellent entre eux leurs serments d'amitié fraternelle, puis ils font une convention publique pour s'affermir contre le désordre (1), et ils s'engagent réciproquement à l'exécution des lois de l'Eglise et à la défense des bonnes mœurs. Nomenoë meurt. Son fils Hérispoë continue la guerre. Il est vainqueur dans une bataille. Alors Charles penche vers la paix. Il conserve au duc Breton les honneurs royaux avec les états de son père.

Plusieurs années se passent dans ces inégalités de l'anarchie; le monde est dans une de ces crises où nul événement puissant et décisif ne se produit. L'avenir flotte incertain et troublé.

853. L'Aquitaine qui venait de se livrer à Charles, n'en veut déjà plus. Les seigneurs envoient une députation à Louis, de Germanie, et lui demandent son fils pour roi. Pendant ce temps, Charles était occupé dans un synode, à Soissons, à réprimer des entreprises d'évêques favorables à Pepin, et à détruire ce reste d'hérésie sur la Prédestination, qui pouvait se ravi-

(1) Annales de Saint-Bertin.

ver (1). Louis de Germanie qui reprochait à son frère quelques infidélités, écoute les propositions des Aquitains, et profite de l'éloignement de Charles pour leur envoyer Louis, son fils. Alors tout se mêle. Et pour comble de confusion, Pepin s'échappe de son monastère de Soissons et court en Aquitaine. Ses partisans se réveillent. Charles aussitôt montre partout la guerre. Louis occupé par les invasions des peuples de l'Elbe et du Danube, a peur des discordes. Lothaire, cette fois, est négociateur entre les deux frères. Et cependant Charles se précipite sur l'Aquitaine, détruisant et ravageant. Le jeune Louis seul, en ce pays inconnu, menacé par deux ennemis à la fois, n'ose tenter le sort des armes, il s'enfuit et regagne la Germanie. La guerre civile pouvait reparaître; mais tous en avaient peur également. Les ravages des Normands ne cessaient point. Bordeaux était retombé en leur pouvoir. Chacun avait besoin de paix. Lothaire était malade. Enfin la reconciliation se fit. Charles, à la demande des Aquitains, leur donna son fils Charles pour roi. Mais les déchirements n'étaient pas finis.

855. « Au mois d'Août, étant décédé Léon, évêque du siége apostolique, Benoît lui succède. Dans ce même mois on vit du côté de l'Occident deux étoiles, l'une plus grande et l'autre moindre, s'avancer vers l'Orient; dix fois elles parurent tour à tour, jusqu'à ce que la plus grande demeura, et la plus petite ne se montra plus nulle part (2). »

Ainsi dit le chroniqueur, cherchant des présages au ciel pour expliquer les calamités de la terre.

(1) nnales de Saint-Bertin.
(2) Ibid.

Peu après, l'empereur Lothaire, toujours atteint de sa maladie, se faisait porter au monastère de Pruim dans les Ardennes. « Là, renonçant entièrement au monde et à son royaume, il fut tondu et prit humblement l'habit et la vie de moine. » Il partagea son royaume entre ses deux fils. Louis avait déjà l'Italie, avec le titre d'empereur. Lothaire qui portait le même nom que lui eut les terres de France, au delà et en deçà du Rhin, jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône; et de cet état alors étendu, est venu le nom de *Lotharingia*, ou royaume de Lothaire, changé au nom de Lorraine, qui depuis a désigné un pays plus borné. Le troisième fils nommé Charles, eut la Provence. Et après ce partage Lothaire mourut et fut enseveli dans son monastère. 28 septembre.

Tout semblait se compliquer par cette distribution nouvelle qui faisait six rois dans l'Empire de Charlemagne, en comprenant le jeune Charles, roi d'Aquitaine.

Pour donner de la clarté au récit, acceptons la qualification de Charles le Chauve, que l'histoire a donnée à Charles, l'un des trois fils de Louis le Pieux, dont nous avons déjà suivi la vie si tourmentée. C'est aussi une nécessité d'admettre le titre de roi de France, que l'histoire lui reconnaît également; il possédait la Neustrie, et Paris dont il était maître, s'annonçait comme la cité qui devait être le centre et le lieu de la monarchie.

Les autres souverains qui restent en présence, sont Louis, roi de Bavière ou de Germanie, le jeune empereur Louis, neveu des deux rois, Lothaire roi de Lorraine, que les contemporains appelaient aussi roi de

France (1), puisqu'il avait sous son sceptre la France Austrasienne, Charles, roi de Provence, et un troisième Charles, jeune enfant d'un avenir douteux, roi d'Aquitaine, celui-ci fils de Charles le Chauve.

Tâchons d'échapper à cette immense confusion de noms et d'accidents par la rapidité de notre récit. Aussi bien, les événements de l'histoire sont épars, et nul ne se montre ayant assez de force pour entraîner ce temps d'altération et de décadence.

Le nouvel empereur, Louis, débute par contester l'élection du pape; il veut renouveler la prétention impériale déjà soutenue par Lothaire. Au pape Léon, élu paisiblement selon les usages de l'Église Romaine, on oppose le pape Anastase choisi par quelques évêques intrigants et flatteurs. Des violences sont commises contre Benoît, qui maintient sa dignité. Le peuple de Rome se soulève en sa faveur; la prétention impériale est ainsi vaincue.

L'empereur essaie de tourner ailleurs son ambition, en attaquant le testament de son père, qui ne lui avait donné aucune part dans les terres des Gaules. C'était un essai de dissension, qui n'eut pas alors plus de succès.

Le pays de France avait d'autres déchirements.

Les Aquitains avaient d'abord reçu pour roi ce jeune enfant, fils de Charles le Chauve. Bientôt ils lui ôtent le sceptre, et vont chercher Pepin, échappé de son monastère de Soissons. Puis ils reviennent encore au jeune enfant. Au milieu de ces incertitudes, ils trouvent le courage nécessaire pour exterminer une armée de Normands, près de Poitiers.

(1) Annales de Saint-Bertin.

Au Nord, les Danois se vengent par des irruptions dans la Frise. Ils s'établissent à Duersted. Louis de Bavière, tourmenté par les Esclavons, toujours infidèles, ne peut contenir les invasions.

Le roi de la France Austrasienne s'établissait assez doucement. Charles, de Provence, avait peine au contraire à aller occuper sa part d'Empire. Ses frères l'eussent dépossédé à plaisir. La difficulté de s'entendre dans le vol le protégea.

Mais Charles le Chauve voyait naître autour de lui des orages. Les Normands continuaient à paraître dans la Loire et dans la Seine. D'un côté, ils avaient monté jusqu'à Orléans, et s'en étaient retournés chargés de dépouilles. De l'autre, ils étaient venus jusqu'à Jeufosse (1), et y avaient passé l'hiver paisiblement. Plus tard, ils montent jusqu'à Paris. L'épouvante est partout. Et, comme le roi n'a point de force pour protéger les peuples et lui-même, les défections commencent, et l'anarchie lève sa tête.

Les grands avaient déjà essayé des révoltes, et ils avaient fait appel au roi Louis de Bavière. Ils se plaignaient de l'état des choses, et, sous prétexte de réforme, ils allaient à l'indépendance et à la ruine. Le roi Charles le Chauve courut au-devant des dissensions par des faiblesses. Il promit de corriger les abus et de réparer les maux publics; il convoqua une assemblée générale à Verberie, se mettant, par son langage à la discrétion des comtes. A ce prix, la paix fut faite, mais pour peu de temps.

Il avait à la fois cherché à s'affermir par des alliances.

(1) Fossa Givaldi, à une lieue de Vernon.

Il avait donné sa fille Judith en mariage à Edelwolf, roi des Angles d'Occident; et il voulait marier à la fille du Breton Hérispoë son fils Louis, qu'il établissait pour cela duc du Maine. Mais les discordes subsistaient, et les invasions Normandes suivaient leur cours. Aussi le chroniqueur recueille des présages sinistres. On avait vu à Cologne la foudre, en forme de flamme, tuer un prêtre, un diacre et un laïque, et se cacher dans les entrailles de la terre. A Trèves, pendant le saint office, une nuée obscure avait pénétré dans l'église, portant des tonnerres et des éclairs; la tour où sonnaient les cloches avait été brisée, et tout-à-coup la terre s'étant entr'ouverte, un énorme chien en était sorti et était allé courir autour de l'autel (1); c'est ce que raconte le chroniqueur. On dirait les augures du paganisme; et il est vrai que le pressentiment des peuples n'a jamais manqué aux désastres des empires.

858. Les Normands reparaissent à Paris, dévastent le pays au loin, brûlent la basilique de Saint-Pierre et celle de Sainte-Geneviève, ainsi que la plupart des églises. La maison épiscopale de Saint-Étienne, l'église de Saint-Vincent et de Saint-Germain, la cathédrale de Saint-Denis ne sont sauvées qu'à prix d'or.

Dans ce redoublement de calamités, les grands du royaume recommencent leurs intrigues. Charles essaie de repousser par les armes les terribles hommes du Nord. Il va les assiéger dans l'île d'Oissel, où ils s'étaient fortifiés, pour de là répandre leurs brigandages. Mais tout manque à son courage. La conjuration de ses sujets l'enveloppe d'un péril plus imminent, et son frère

(1) Annales de Saint-Bertin.

Louis arrive cette fois vaincu par la sollicitation des rébelles et par la tentation de la puissance. On lui avait donné pour dernière raison de l'usurpation, la nécessité de sauver un royaume chrétien de l'invasion de la barbarie, et Charles, lui disait-on, déjà suspect pour avoir laissé grandir des hérésies (1), ne pouvait protéger l'Église contre des payens.

Il ne fut donc point possible au roi Charles de continuer le siége d'Oissel contre les Normands. De toutes parts la défection se déclarait. Les Bretons avaient chassé le duc du Maine, fils du roi; quelques évêques, réunis à l'archevêque de Sens, s'étaient précipités aux pieds de Louis, et lui avaient offert de déposer son frère. A ce synode prévaricateur, Charles avait vainement opposé une autre assemblée d'évêques pour excommunier les rébelles et les traitres. La trahison grandissait comme une contagion. Bientôt Charles n'eut plus autour de lui que quelques fidèles de Bourgogne, avec qui il ne déscspérait pas du salut contre des flots d'ennemis. Tout-à-coup ces fidèles mêmes l'abandonnent. Il est seul. Il va errant dans la Bourgogne, et pendant ce temps Louis dispose de son royaume et récompense par des donations les perfides qui l'entourent.
859. Cependant Charles ne s'abandonne pas lui-même. Il retrouve dans le malheur des gens de cœur qui le secondent. Quelques évêques, et entre autres Hincmar, archevêque de Rheims, résistent à l'usurpation. Deux nobles frères, Conrad et Velfe, fils du comte Conrad,

(1) Ann. de Saint-Bertin. « Beaucoup d'opinions contraires à la foi catholique s'élèvent dans le royaume de Charles, et non pas à son insu. »

et neveux de Judith, la seconde femme de Louis le Pieux, opposent l'intrigue à l'intrigue et sous apparence de fidélité à Louis, donnent à Charles d'utiles conseils. Tout-à-coup Charles paraît avec une armée ; et Louis est obligé de fuir devant son frère, après avoir perdu la gloire d'une amitié jusques là gardée assez saintement.

Aussitôt une réaction se déclare en faveur de Charles. Le roi de Lorraine vient lui renouveler ses serments d'amitié. Les évêques dans un concile tenu à Metz., dressent un acte contre Louis (1), et ils lui députent Hincmar et d'autres prélats pour le contraindre d'abandonner les rébelles qui l'ont appelé en France, sous la menace de l'excommunication. Alors la puissance épiscopale était formidable, et c'était la seule qui fut restée debout dans l'anarchie. On vit le roi Charles la reconnaître dans un acte publié contre cet archevêque de Sens, qui avait donné l'exemple de la trahison ; il avait manqué, disait-il, à ses entreprises de déposition la sanction des évêques qui l'avaient sacré roi, et volontiers il eût comparu devant eux, et se fût soumis à leur jugement, *comme il s'y soumet*, ajoute-t-il, *actuellement* (2). Telle était la juridiction épiscopale dans la pensée des rois même. Charles la proclamait, et Louis de Bavière ne la méconnut point. Mais les évêques pour ne point pousser à l'extrême l'intervention dangereuse de leur pouvoir imposèrent seulement une entrevue, où Louis se devait réconcilier avec son frère.

Ce ne fut qu'un palliatif des maux de l'Empire. Le

(1) Apud Baluz. tom. II. capital. regum Franc.

(2) Libellus proclamationis adversus Venilonem. — Le père Daniel. — Voyez le texte dans Baluze, tom. II.

roi de Bavière était engagé dans une politique funeste, et le roi de France n'eut plus qu'à l'attaquer avec des ligues faites avec le roi de Lorraine et le roi de Provence. Mais par là même la dissension restait permanente.

Les évêques essayaient de lutter contre l'anarchie publique en exagérant leur autorité. Dans un concile tenu à Savonnières, près de Toul, ils s'obligèrent à rester unis pour reprendre et corriger les rois, les seigneurs et le peuple, et les trois rois de France, de Lorraine et de Provence donnèrent leur approbation publique à ce décret de discipline épiscopale qui semblait consacrer une souveraineté au dessus de leur souveraineté.

Tout fléchissait, et aussi les présages du chroniqueur se multiplient. « Dans les mois d'août, de septembre et d'octobre, dit-il, on vit au ciel, durant la nuit, des troupes armées ; une clarté semblable à celle du jour brilla continuellement à l'Orient, et s'étendit jusqu'au Septentrion, et de là partaient des colonnes sanguinolentes qui parcouraient le ciel (1). »

860. Les Normands paraissent pour réaliser ces présages. Ils portent le pillage et l'incendie du côté d'Amiens. Ils sont en divers lieux à la fois ; ils égorgent l'évêque de Bayeux et celui de Beauvais ; ils attaquent Noyon ; ils dévastent la cité ; ils emmènent des captifs, et parmi eux l'évêque, qu'ils massacrent en s'en allant. Ils s'établissent dans une île du Rhône, et de là ils ravagent le pays jusqu'à Valence. La France est couverte de cette invasion, et déjà Charles paraît désespérer de lui échapper par les armes ; il essaie de la tempérer par

(1) Annales de Saint-Bertin.

des négociations d'argent. Les Normands eux-mêmes sont divisés : ceux qui sont sur la Somme offrent à Charles de le délivrer de ceux qui occupent la Seine. Charles promet un tribut qui doit être perçu sur les églises, sur tous les manoirs, *sur les marchands même les plus pauvres* (1) ; mais la convention n'a pas alors d'autre suite, et les Normands ne font que se déplacer et porter çà et là leurs brigandages et leurs meurtres, passant de la Somme chez les Anglo-Saxons, du Rhône en Italie, puis revenant dans les Gaules, ce point central de leur ambition sauvage.

Dans ces déplacements d'excursion, Paris est incendié par les Normands de la Seine ; l'église de Saint-Vincent et Saint-Germain périt dans l'incendie. D'autres saccagent le pays de Thérouane ; ces derniers vont ensuite, sous la conduite d'un chef, nommé Wéland, visiter le pays des Angles, et de là ils paraissent sur la Seine, venant attaquer ceux qui y sont déjà établis, comme pour se disputer ce qu'il y avait de plus splendide dans les dépouilles. Le roi Charles favorise cette division. Plus de deux cents navires Normands avaient monté les eaux du fleuve jusqu'à l'île d'Oissel. Charles envoie aussitôt au chef Wéland cinq mille livres d'argent avec des provisions de vivres, espérant soustraire les peuples au brigandage. Alors se fait le siége de cette île, occupée par les Normands de la première invasion. Mais bientôt les assiégés, poussés aux derniers maux de la disette, font des soumissions ; ils proposent de partager leurs

(1) C'est l'expression du chroniqueur. Elle semble indiquer que les pauvres n'étaient pas atteints d'ordinaire par les tributs. C'est un privilége des vieux temps qui n'a pas survécu.

rapines : ils envoient six mille livres, et l'amitié se rétablit. Assiégeants et assiégés se distribuent les ports de la Seine depuis la mer jusqu'à Paris ; ce fut un simple changement dans l'occupation. Wéland monta la Seine jusqu'à Melun, et son fils occupa le monastère de Saint-Maur-les-Fossés avec ceux qui avaient tenu jusques là l'île et le château d'Oissel.

Alors ces excursions des hommes du Nord commencèrent à se montrer avec un caractère nouveau, qui semblait indiquer, non plus seulement des pensées de pillage et d'incendie, mais des désirs plus sérieux d'établissement. Charles-le-Chauve eut cette fois l'habileté de resserrer le chef Wéland dans les eaux de la Marne. Les Normands ne tentèrent pas de résister à ses armes. Quelques négociations se firent ; Wéland alla lui-même demander à Charles son amitié, et lui porter ses serments. Il fut convenu que les Normands descendraient la Seine avec leurs vaisseaux. Ils allèrent en effet tenter d'autres invasions vers la Loire ; mais là ils se heurtèrent contre un homme de guerre, dont la race était appelée à vaincre toutes les barbaries. Le comte Robert, dont le nom va reparaître tout-à-l'heure, commença dans la Bretagne à arrêter cette fortune aventureuse des Normands, et quand Wéland se fut brisé sur cette épée, il s'en revint trouver Charles le Chauve, avec sa femme et ses enfants, et se fit chrétien avec eux (1). Ainsi la terre Gauloise avait toujours sa défense en elle-même ; vainqueurs ou vaincus, tous les conquérants devaient subir la loi du pays.

Pendant ce temps l'anarchie s'était multipliée.

(1) Ann. de Saint-Bertin.

Le roi de Germanie était parvenu par l'intrigue à faire approuver sa conduite à l'égard du roi de France, par le pape Nicolas I, successeur du pape Benoît III, et le jeune empereur Louis, qui jusques là avait peu paru dans les dissensions, s'était aussi prononcé en faveur de ses tentatives d'usurpation. Ainsi la discorde était vivante dans la famille de Louis le Pieux, et continuait de menacer l'avenir.

Dans l'intérieur du royaume, les divisions s'étaient aggravées par des crimes. En Bretagne, le jeune duc Hérispoë avait vu un seigneur, nommé Salomon, son parent, prendre les armes contre lui, secrètement excité par Charles le Chauve qui pensait s'affermir par ce déchirement de ses ennemis. Salomon avait mis à mort Hérispoë; mais aussitôt il s'était déclaré indépendant avec le titre de roi, et Charles n'avait rien gagné à un changement amené par la violence. Peu après, il lui fallait conduire une armée contre le nouveau duc, pour des méfaits et des pillages, commis jusqu'à Poitiers, et pour comble, cette armée était battue par les Bretons, malgré des efforts d'intrépidité déployés deux jours de suite dans la mêlée. Là combattait pour Salomon ce comte Robert, dont le nom vient de se montrer et dont le génie est réservé à d'autres destinées. Il avait précédemment suivi la fortune de Pepin d'Aquitaine, et enfin il s'était réfugié avec lui en Bretagne. Là il eut le malheur de tirer l'épée contre le roi de France; mais ce fut aussi l'occasion du changement de sa fortune.

Lorsque Charles vit de quel poids était ce glaive de Robert, que l'histoire a nommé Robert-le-Fort, il voulut appeler à soi un tel guerrier, et il lui offrit le gouvernement de tout le pays entre la Seine et la

Loire, jusqu'à la Bretagne. C'est là que nous avons vu les Normands aller bientôt après se heurter contre sa valeur.

Toutefois, l'avenir seulement était montré, mais le présent gardait ses dissensions et ses troubles. Des calamités d'un autre genre avaient désolé la famille de Charlemagne. Le roi Lothaire déshonorait le sceptre par ses débauches. Il avait épousé Theutberge, sœur d'un duc de Bourgogne, nommé Hubert, et il la voulait sacrifier à Valdrade, une de ses maîtresses. Et pour cela il l'accusa d'inceste avec son frère. Il se fit une procédure infâme, où la malheureuse, tour-à-tour déclarée innocente et coupable, puis vaincue par la question, par les épreuves d'eau bouillante, et par tous les supplices de cette justice infernale, et enfin s'avouant criminelle elle-même pour échapper aux tortures, fut obligée de se réfugier au pays de France, sous la protection de Charles le Chauve, condamnée par la plupart des évêques, mais absoute et défendue par Hincmar, le plus sévère, et aussi le plus juste de tous.

A ce moment, les accidents politiques se compliquent, les ambitions se mêlent, la confusion vient au comble.

Le roi Charles le Chauve convoitait le royaume de Provence, dont la succession était douteuse, à cause de la santé frêle de son jeune roi, et aussi à cause de ses traités particuliers avec le roi de Lorraine. Il s'avança vers la Champagne avec une armée, semant une anarchie nouvelle, mais n'ayant pas néanmoins la force de soutenir jusqu'au bout par les armes de tels desseins. Ce ne fut qu'une occasion de ruptures publiques ou secrètes entre les rois.

Peu après, le déchirement éclate dans la famille même de Charles le Chauve. Il avait, ai-je dit, donné sa fille Judith en mariage à Edelwolf, roi des Angles d'Occident, et ce prince étant mort, son fils Ethelbolde avait épousé la veuve de son père, et lui-même était mort peu après. Alors Judith était revenue en France, et son père lui avait donné Senlis pour demeure. Baudoin, comte de Flandre, en devint épris, et résolut de l'enlever (1). Le prince Louis, frère de Judith, favorisa cette entreprise, et le ravisseur se hâta de fuir aux états de Lorraine. Le roi, furieux, fait excommunier Baudoin et sa fille, et il dépouille Louis, son fils, des domaines qu'il lui avait donnés dans la Touraine.

Aussitôt la rébellion s'agite. Le duc de Bretagne appelle à lui le fils du roi, et il se trouve des conseillers pour le jeter dans la révolte. Louis paraît dans l'Anjou avec une armée de Bretons, mais il y trouve le comte Robert, qui la met en pièces, tue dans la bataille plus de deux cents chefs, et reste maître de toutes les dépouilles qu'ils avaient enlevées dans leurs excursions.

Ce n'était qu'une partie des désolations de Charles le Chauve. Ce même Louis et son frère Charles, roi d'Aquitaine, qui n'avait pas quinze ans, se marient presque en même temps contre le vœu de leur père; le premier épouse la fille d'un comte, le second la veuve d'un autre. Tout l'avenir de la race royale est menacé par cette double alliance, et le roi cherche vainement à réparer ces imprudences. Toutefois, Louis vient, peu

(1) C'est le premier comte de Flandre qui se rencontre dans l'histoire. Voir les recherches sur la Flandre.—Hist. de Flandre, par Warnkœnig, Ier vol.

de temps après, embrasser ses pieds; mais Charles se cache en Aquitaine avec des pensées rébelles et farouches.

L'Église se ressentait de cet abandon de l'autorité. Il y eut à Pistes un synode convoqué par le roi Charles. Rothade, évêque de Soissons, avait fait des schismes et des scandales, et les évêques de la province l'avaient privé de la communion. Il parut à ce synode avec des paroles superbes, accusant ses juges et demandant justice contre eux. On le déposa par la force, et il fut gardé dans un faubourg de Soissons (1). Le désordre était plus violent que les remèdes; et l'autorité publique défaillait pour prévenir les extrémités du mal et aussi le danger des réparations. Cette affaire du divorce du roi Lothaire, avec sa malheureuse femme Theutberge, subsistait avec ses scandales. Lothaire s'était fait absoudre par un concile à Aix-la-Chapelle, et avait épousé Waldrade, en lui donnant le titre de reine. C'était un déchirement nouveau dans la famille des rois. Charles le Chauve voyait avec colère ces ignominies. Louis de Germanie les tolérait plus aisément, à cause de ses alliances avec son neveu, qui lui avait cédé l'Alsace. Les intrigues se mêlaient. Un concile nouveau, convoqué à Metz, était travaillé par mille factions. Deux légats du pape y arrivèrent; Lothaire parvint à les corrompre, et aussitôt le concile confirma encore son mariage adultère. Mais les actes du concile avaient dû être communiqués au pape, qui découvrit les lâchetés des évê-

(1) Voyez les actes politiques qui sortirent de ce concile pour la réforme des abus, dans Baluze.—Tom. II. Capitul. ad annum, 864.

ques. Alors le *seigneur apostolique* déploia sa puissance de gardien des lois morales, et il publia un acte admirable contre les prévarications des évêques. Le concile de Metz fut déclaré un conciliabule et un brigandage; son jugement fut cassé; deux archevêques, ceux de Cologne et de Trèves furent déposés; tous les autres furent menacés de l'être; et l'affaire enfin fut appelée à Rome, pour être souverainement jugée par un concile nouveau.

863.—864. Alors éclata la violence. L'empereur Louis avait cru de sa dignité de défendre les évêques condamnés contre le pape, et il s'avança vers Rome avec une armée. Le pape appela le peuple et le clergé dans les temples, pour prier Dieu d'arracher du cœur de Louis ses desseins sinistres. Mais l'empereur persévérant dans la violence, précipita ses hommes d'armes parmi les multitudes suppliantes; d'horribles atrocités furent commises, « et dans le tumulte fut brisée et jetée en la rue la vénérable et merveilleuse croix qu'avait fait fabriquer très proprement Hélène, de sainte mémoire, y enfermant du bois de la croix miraculeuse, et dont ensuite elle avait fait à Saint-Pierre un grand présent. Elle fut, à ce qu'on rapporte, ramassée par quelques hommes de la nation des Angles, et rendue au gardien (1). » Au récit de ces outrages l'Apostolique s'enfuit de son palais de Latran, et s'alla cacher dans l'église de Saint-Pierre, où il passa deux jours et deux nuits sans nourriture. Mais Dieu même sembla se charger de défendre la cité et de venger la croix. « L'homme qui avait osé briser la très-sainte Croix, mourut, dit le chroniqueur,

(1) Ann. de Saint-Bertin.

et l'empereur fut pris de la fièvre, à cause de quoi sa femme envoya vers l'Apostolique (1) ». Alors se firent des négociations ; l'empereur sortit de Rome, après avoir laissé commettre dans la ville, dans les églises et les couvents, des pillages et des impiétés, et il alla à Ravennes célébrer la Pâque du Seigneur, *avec autant de grâces de Dieu*, dit le chroniqueur, qu'il en avait mérité.

L'affaire du divorce ne fut qu'un moment assoupie, Lothaire fit des promesses de réparation ; il ajoutait l'hypocrisie au scandale ; mais l'Église restait ferme dans la correction des vices et la répression des crimes, et ainsi encore elle luttait pour la liberté et pour la dignité des peuples.

(1) Ann. de Saint-Bertin.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

Apparition nouvelle des Normands.—Mort des rois de Provence et d'Aquitaine.—Désordres.—Nom nouveau qui se montre.—Robert.—Mission de la papauté. — Affaire du divorce de Lothaire.—Mort du pape Nicolas.—Efforts de Charles le Chauve pour rétablir l'ordre dans la monarchie. — Conflits de toutes sortes. — Réparation hypocrite de Lothaire. — Il meurt. — Charles reconnu roi de Lorraine.—Rôle politique de Hincmar, archevêque de Rheims.—Mélange de droits contraires.—Tendance vers l'unité.—Lutte des princes contre l'unité.—Horribles drames.—Guerre et intrigues en Italie.—Les Normands en France. — Charles le Chauve travaille à maintenir l'unité. Charles empereur. — Proclamation en France et en Italie. — Résistance du roi de Germanie.—Bataille.—Fuite de l'empereur.—Négociation avec les Normands.—Décadence.—Charles va en Italie.—Mort de Charles.—Jugement.

Les affaires politiques des royaumes avaient peu changé d'aspect, pendant ces débats de conciles, et ces conflits d'autorité.

Charles le Chauve, sollicité par le pape Nicolas, avait rendu son amitié à sa fille Judith et à son mari fugitif, le comte Baudoin; et en même temps il avait comprimé l'indépendance de son fils, Charles d'Aquitaine. Mais les Normands reparaissaient; ils avaient ravagé le

Poitou, brûlé l'église de Saint Hilaire, et s'étaient avancés au centre de l'Auvergne ; on voyait cette fois parmi eux Pepin, ce prétendant obstiné d'Aquitaine, qui s'était fait Normand de coutume et de barbarie même, car il avait abjuré sa foi de chrétien. Le malheureux fut surpris par un parti d'Aquitains ; et après qu'on l'eut condamné à mort, on le laissa s'éteindre à Senlis dans une étroite captivité.

Puis arrive presque en même temps la mort du roi de Provence et du roi d'Aquitaine. Ce sont des déplacements nouveaux dans la souveraineté. Le roi de Lorraine et l'empereur Louis se partagèrent la Provence, en vertu de traités faits auparavant. Charles le Chauve ne fut point troublé dans sa souveraineté d'Aquitaine ; et du côté de la Bretagne, les armes de Robert maintenaient fortement son autorité.

En Germanie, le roi Louis avait à son tour ses déchirements de famille. Son fils Carloman s'était mis en rébellion, et il lui avait fallu marcher en armes contre lui.

Partout la pensée des devoirs semblait éteinte, parce que le sentiment du pouvoir avait disparu, et le lien même de la famille était brisé, par la division qui était faite de la puissance.

864-866. Et aussi il semblait que le monde attendît une autorité inconnue, et cette autorité se révélait dans un coin de la France par les coups d'épée de ce comte Robert, dont la race était prédestinée à sauver la civilisation chrétienne. Les Normands étaient partout, cherchant à s'enraciner dans le sol, mais le souillant de ravage et de meurtre. Comme ils se répandaient principalement par la Loire, le comte Robert se trouva en

face d'eux dans l'Anjou, et là commencèrent de rudes batailles. Dans une première rencontre, Robert les tailla en pièces; dans une seconde, il fut blessé. Alors ils montèrent jusqu'à Orléans, et des bandes se jetèrent sur Poitiers. Robert les atteignit une troisième fois et il les battit à outrance.

Par malheur, une autre division de barbares avait suivi la Seine, et était montée jusqu'à Melun, saccageant et tuant dans les lieux voisins. Le roi Charles, à qui Robert avait envoyé les dépouilles des vaincus, n'eut pas la force d'imiter jusqu'au bout cette défense énergique de la patrie. Pourtant il montra le glaive en plus d'une occasion; mais fatigué par des combats partout renaissants, il montra ensuite l'or; et, par un infâme traité, il fut convenu que les Normands redescendraient la Seine, à condition que le roi leur paierait quatre mille livres pesant d'argent, avec une rançon pour les captifs qu'ils avaient enlevés, et aussi pour les compagnons qu'ils avaient perdus. Ainsi le sceptre de France était abaissé devant de sauvages déprédateurs (1).

Mais Robert continuait sa mission de liberté. Il devait la féconder par son sang. Les Normands de la Loire se faisaient des alliés, et un parti de Bretons s'était joint à eux vers le Mans: la ville avait été

(1) Voici le texte des annales de Saint-Bertin; il est précieux pour l'histoire.

« Charles ordonne dans tout son royaume, pour acquitter ce tribut, une contribution de six deniers par chaque manoir libre, trois de chaque manoir servile, un de chaque habitant, un sur deux chaumières, et dix de ceux qu'on tenait pour marchands; on met sur les prêtres une taxe conforme aux moyens de chacun, et

pillée. Robert accourut et extermina tout ce qui se trouva sous son glaive. Une troupe de fugitifs s'alla barricader dans une église de village, avec un chef nommé Hasting (1). Robert accourut. Dans le moment de ses apprêts pour l'assaut, il s'était défait de son casque et de sa cuirasse. Tout-à-coup il se fait un grand tumulte. Ce sont les Normands qui veulent forcer les rangs français pour la fuite. Robert se jette précipitamment dans la mêlée : tout cède à son effort. Les Normands rentrent dans leur asyle ; mais Robert est emporté par l'ardeur de la poursuite, et il va se faire tuer sans défense devant l'église. La confusion alors devint horrible ; nul n'osait succéder au commandement d'un si grand homme : plusieurs chefs ne surent que se faire tuer comme lui.

l'on exige de chaque Franc l'impôt appelé *hériban*. On prit ensuite à chaque manoir, tant libre que servile, un denier, et enfin chacun des premiers du royaume apporta par deux fois, tant en argent qu'en vin, une contribution proportionnée à ce qu'il avait de bénéfices, pour payer ce qui avait été convenu avec les Normands. »

Sur ce mot *hériban*, M. Guizot fait cette remarque ;

« L'*hériban* (heer-bann) était originairement l'amende imposée à ceux qui négligeaient de se rendre à l'armée ; plus tard, et à l'époque dont il s'agit ici, ce mot fut vaguement appliqué à divers impôts payés par les propriétaires tenus au service militaire. »

Heribannus—*l'host banni* Nortmannis. Bannus in hostem, id est vocatio ad castra aut exercitum. *Here* castra sive exercitum significat. Inde *Hérault*, fécialis. Fr. Pithæi Glossarium. Apud Baluz. Tom. II.

Voir sur l'hériban les recherches de Pfister. Hist. d'Allemagne.

(1) Voir Raoul Glaber, sur *Hastings*. Page 192. Collect. de M. Guizot.

Et cependant la terreur était si grande parmi les Normands, qu'à peine délivrés de leur péril ils eurent hâte de regagner leurs vaisseaux, et ils furent deux ans sans recommencer leurs pirateries.

Robert n'avait donc été que montré au monde. Mais sa gloire survivait et son nom restait marqué pour une grande destinée. Dès ce moment, l'histoire commence à le nommer du nom de Robert le Fort, et elle cherche à l'agrandir, en le disant issu du sang de Charlemagne. Mais cette descendance est douteuse. Robert se fit une grande existence par son épée, et le roi Charles le Chauve se plut à le doter de puissance, lui donnant tout ce qu'il put de titres et de domaines, d'abord dans la Touraine et dans l'Anjou, puis en d'autres pays (1), comme pour préparer sa race à l'indépendance de sa destinée.

Cependant le monde se traînait dans l'anarchie, et la papauté seule se constituait politiquement, comme il convenait à des temps à qui toute puissance allait défaillir.

Le grand pape Nicolas déployait un génie de force et de prévoyance contre les déchirements des Gaules et de l'Italie, opposant une digue à la licence des rois aussi bien qu'à leurs usurpations.

Cette affaire du divorce de Lothaire reparaissait encore. L'archevêque de Cologne, ardent souteneur du concile de Metz, quoique déposé par le concile de Rome, avait osé lutter contre le pape; il lui avait envoyé une lettre insolente, qu'il avait fait remettre sur le tombeau de saint Pierre, comme pour faire de son injure une sorte

(1) Ann. de Saint-Bertin. Passim.

de sacrilége. Puis il s'était tourné avec des espérances plus téméraires, vers Photius, patriarche de Constantinople, au moment où un fatal déchirement tombait sur l'Église Grecque. Le pape, menacé par de formidables pressentiments, ne sacrifia point la liberté de la morale, et il persévéra dans ses anathèmes contre l'adultère. Lothaire eut l'air de fléchir. Mais il fallait au pape une réparation véritable. L'intérêt politique vint se mêler à la terreur de l'excommunication, et Lothaire ajouta à la publicité des débauches, la lacheté des hypocrisies. La reine Theutberge fut rétablie dans le palais, et la concubine Valdrade eut l'air d'aller chercher à Rome l'absolution des scandales. Mais bientôt Lothaire rappelait la maîtresse et chassait la reine. Le pape aussitôt éclate en menaces, et il excomunie Valdrade. Lothaire alors se fait suppliant. Le roi de Germanie demandait grâce pour lui. Plusieurs évêques sollicitaient de même. Tous disaient que Valdrade était femme de Lothaire, et qu'il l'avait épousée avant d'épouser Theutberge. Rien ne touchait le pape. Enfin Lothaire demanda de l'aller trouver en personne. Le pape imposa pour condition de son voyage que toutes les réparations fussent faites d'avance, c'était une sévérité outrée en apparence; mais au scandale privé du monarque se joignaient d'autres désordres qu'il fallait réprimer. Valdrade était un appui aux mauvais évêques, et l'intrigue désolait et déshonorait l'Église. C'est ce double mal que le grand pape voulait arracher.

Par malheur, il mourut sur ces entrefaites, et Lothaire respira un moment dans ses débauches.

Charles le Chauve s'efforçait de ramener de l'ordre dans son royaume, mais, par un système de faiblesse

qui hâtait sa décadence. L'indépendance des ducs Bretons le fatiguait. Pour la rendre moins importune, il la rendit plus formidable, en concédant au duc Salomon un agrandissement de domaines, qui embrassait le pays Nantais, et allait de Rennes au Mans, puis jusqu'en Anjou, et même jusques sur une portion des terres qui devaient porter plus tard le nom de Normandie. Il est vrai que le roi pallia ces concessions par une sorte de vasselage, dont le duc Breton subit cette fois la condition, mais qui n'ôtait rien aux périls d'une existence politique si considérable. En même temps, le roi Charles faisait couronner la reine Irmintrude, sa femme, comme pour s'affermir lui-même contre des entreprises domestiques; et le jeune Charles, roi d'Aquitaine, son fils, étant mort des suites d'une blessure faite à la chasse, il donna cette souveraineté à son fils Louis, pour achever de remettre autour de lui l'harmonie.

868. En même temps, le roi de Germanie, Louis, ramenait aussi à la soumission ses fils Carloman et Louis, qui avaient plus d'une fois troublé sa vie. D'ailleurs, nul événement ne se produisait, et les rois vivaient dans une sorte de mollesse politique, qui ressemblait à de la paix.

Lorsque le nouveau pape Adrien II eut pris le gouvernement de l'Église, l'affaire du divorce de Lothaire se raviva d'elle-même. Lothaire commença par une humble lettre qu'il lui adressa. Il déplorait la mort de Nicolas, que Dieu sans doute avait mis parmi ses saints. Il donnait des larmes à sa mort, et il rappelait avec douleur comment ce pape, si regretté, s'était pourtant laissé tromper sur sa conduite par les artifices des ca-

lomniateurs. « Je l'avais supplié, disait-il, de vouloir bien m'entendre en présence des accusateurs, et de trouver bon que j'allasse porter à Rome ma propre défense, et jamais il n'a voulu m'accorder une demande si juste. » Et après ces douces plaintes, il demandait au nouveau pape avec des supplications qu'il lui fût permis de suivre ses desseins.

Devant cette humilité de la prière, le pape ne pouvait rester impitoyable, et il répondit par des paroles clémentes. Mais, en même temps, Charles le Chauve, protecteur fidèle de la reine Theutberge, déférait à un conseil d'évêques cette affaire si longtemps et si diversement agitée. Les conflits armés pouvaient renaître. Lothaire veut les prévenir en s'assurant des dispositions de l'empereur Louis, agréable au pape, à cause de son zèle pour l'Église, et aussi pour la liberté qu'il avait laissée à son élection. Il essaya même de se faire de sa femme Theutberge un instrument, et il l'envoya à Rome solliciter pour lui et aussi s'accuser elle-même. Le pape, bien que d'un caractère débonnaire, ne voulut pas croire à ces sortes de fables, dit le chroniqueur (1). Mais il espérait arriver aux réparations par de la douceur. Il écrivit à Lothaire une lettre touchante en faveur de la reine, et il leva l'excommunication de Valdrade. Charles le Chauve s'irrita de cette clémence. Les inimitiés subsistaient entre lui et Louis de Germanie. L'intérêt les rapprocha quelques moments; leur dessein était de provoquer l'excommunication de Lothaire, pour avoir le droit de se partager ses dépouilles. Le pape eut le temps de prévenir cette anarchie nou-

(1) Ann. de saint Bertin.

velle, en envoyant à Louis des paroles de conciliation, et Lothaire reconnaissant, mais effrayé, eut hâte d'aller à Rome, pour s'affermir davantage contre les menaces, qui pouvaient renaître à chaque moment.

Toutefois le pape, avec son caractère miséricordieux, n'accordait rien au-delà de sa charge apostolique, et comme Lothaire demandait avec instance d'être admis à la communion, en jurant qu'il avait rompu tout commerce avec Valdrade, depuis qu'elle avait été excommuniée par Nicolas, le pape le reçut à la sainte Table, avec des paroles solennelles, qui, au lieu de grâces, appelaient sur sa tête le courroux du Ciel, dans le cas où ses serments seraient des parjures. « Si vous n'êtes point coupable de l'adultère que mon prédécesseur vous a défendu de commettre, disait le pontife du haut de l'autel, et si vous êtes résolu de ne le point commettre dans la suite, approchez avec confiance du Sacrement, et qu'il vous serve à la rémission de vos péchés. Que si votre conscience vous reproche d'avoir commis le crime depuis le temps que je vous ai marqué, ou si vous n'êtes pas résolu d'y renoncer pour toujours, gardez-vous de toucher le corps de votre Sauveur. »

Ainsi parla le pape Adrien. Le Roi passa outre, pour témoigner de son innocence, et il reçut la communion. Les gens de sa suite vinrent ensuite à la sainte Table, et le pape renouvela sur eux ses paroles de clémence et d'anathème. Quelques uns s'éloignèrent avec effroi. La plupart se firent un jeu du sacrilége. L'archevêque de Cologne vint ensuite, et avant de recevoir la communion avec les laïques, il lut une rétractation de ses égarements, et publia la justice des sentences qui l'avaient frappé.

Telle fut la réparation de Lothaire. Il croyait avoir ainsi conquis le droit de l'adultère, et il se préparait à s'en retourner plein de joie. Le pape lui avait fait des présents, c'étaient une lionne, une palme et une baguette. Il se trouva des esprits subtils pour interpréter la signification de ces symboles. La lionne indiquait que Lothaire reprendrait Valdrade; la palme, qu'il serait victorieux dans ses entreprises; la baguette, qu'en persistant il soumettrait les évêques qui lui résistaient. Ces chimères étaient loin de la pensée du pape, qui se disposait au contraire à mettre fin à ces longs scandales, par l'envoi de deux légats et la convocation d'un synode. Mais Lothaire s'en allait, chargé d'un anathème. « Arrivé à Lucques, dit le chroniqueur, il fut pris de la fièvre, et la contagion se déclara parmi les siens, qu'il voyait mourir par tas devant ses yeux. Ne voulant pas comprendre le jugement de Dieu, il continua son chemin jusqu'à Plaisance, où il arriva le 6 août 869. Il s'y arrêta à cause du jour du Seigneur; et vers la neuvième heure il tomba soudainement privé de mouvement, perdit l'usage de la parole, et le lendemain mourut à la seconde heure du jour, et fut porté en terre dans un pauvre monastère voisin, par le petit nombre des siens qui avaient survécu à la contagion (1). »

Cette mort frappa de terreur les rois et les peuples. La reine Theutberge pleura le roi, qui l'avait abreuvée de douleur, et elle alla cacher sa vie dans un couvent, à Metz. Valdrade, avec sa honte ou ses remords, se retira de même dans le monastère de Remiremont.

Bientôt l'ambition des rois survivants est éveillée. Le

(1) Ann. de saint Bertin.

roi Louis de Bavière était occupé à une guerre, souvent ravivée, contre les Vénèdes; l'empereur Louis luttait contre les invasions des Sarrasins; Charles-le-Chauve était seul libre en ce moment, et il courut vers la Lorraine.

Déjà une assemblée d'évêques était formée à Metz; le roi se rendit à l'église parmi des flots de peuple. Chacun le désignait roi, et les évêques étaient résolus à lui déférer la souveraineté du pays, pour ne le point partager. Advence, évêque de Metz, conduisait cette affaire hardie, et il convient de noter l'accord du clergé et du peuple dans cette espèce d'élection. D'abord l'évêque publie un *Capitulaire*, une sorte de proclamation au peuple. « Comme d'un accord unanime nous avons reconnu, dit l'évêque, que la volonté de Dieu, qui fait la volonté de ceux qui le craignent et entend leurs prières, est que nous ayons pour héritier légitime de ce royaume, c'est à savoir, pour notre maître, roi et prince actuel, Charles, à qui nous nous sommes remis volontairement pour qu'il nous gouverne et nous défende; nous sommes d'avis, s'il vous plaît, comme nous vous le ferons connaître, après qu'il aura parlé, que nous montrions par un signe certain, que nous le regardons comme choisi de Dieu et donné par lui pour notre prince...; et s'il lui plait, il nous paraît convenable et nécessaire que nous entendions de sa bouche les paroles qu'un peuple fidèle et unanime à le servir, chacun en son rang, doit entendre d'un roi très-chrétien, et accueillir avec dévotion. »

Et aussitôt Charles le Chauve prit la parole, et s'engagea envers les évêques et le peuple par cette déclaration :

« Puisque, ainsi que l'ont dit d'une seule et même voix, ces vénérables évêques, lesquels ont montré des indices certains de votre unanimité, vous avez proclamé que je suis arrivé ici par le choix de Dieu pour vous sauver, protéger, conduire et gouverner; sachez que, Dieu aidant, je veux maintenir l'honneur et le culte de Dieu et des saintes églises du Seigneur, et, selon mon savoir et mon pouvoir, honorer, défendre et tenir chacun de vous honoré et défendu selon l'ordre et le rang de sa dignité et de sa personne; et à chacun, dans son rang, selon les lois qui le concernent, tant ecclésiastiques que séculières, conserver la loi et la justice, afin que chacun, selon son rang, sa dignité et son pouvoir, me rende les honneurs royaux et l'obéissance qui m'est due, maintienne mon pouvoir, et m'aide à tenir et défendre le royaume que Dieu m'a donné, ainsi que vos prédécesseurs l'ont fait justement, fidèlement et raisonnablement à mes prédécesseurs. »

Alors Hincmar, que les évêques avaient appelé parmi eux, bien qu'il fût métropolitain d'une autre province, pour donner une autorité plus grande à leur délibération, éleva la voix dans l'assemblée, expliquant d'abord l'espèce de juridiction qui lui était décernée, comme pour empêcher qu'elle ne parût à quelques-uns une usurpation. « Nos vénérables seigneurs et confrères de cette province, disait-il, n'ayant pas d'évêque métropolitain, ont prié et admonesté notre exiguité d'agir, par une charité fraternelle, en leurs affaires comme dans les nôtres propres. En est-il ainsi, nos seigneurs, nos frères? » Et les laïques répondirent : il en est ainsi. Et Hincmar reprit en ces termes : « C'est par la volonté de Dieu que notre

seigneur et roi actuel, lequel dans les domaines qu'il tient et a tenus, gouverne et a gouvernés utilement, traite et a traité salutairement le pays, et nous et nos églises, et le peuple qui lui a été confié, est venu, sous la direction du Seigneur, de là en ce pays où vous avez aussi afflué; et vous vous êtes volontairement recommandés à lui, par l'inspiration de celui qui donna à tous les animaux, sans que nul les y forçât, l'instinct de se réunir dans l'arche de Noé, image de l'unité de l'Église.

Vous le pouvez reconnaître, non-seulement en ce que vous a dit notre seigneur évêque et confrère Advence, tant en son nom qu'en celui de nos vénérables confrères et les pieux évêques, mais encore en ce que son père, le seigneur Louis, pieux empereur auguste, de sainte mémoire, est issu, par le bienheureux Arnoul, duquel le pieux auguste Louis a tiré son origine charnelle, de la race du célèbre Louis (Clovis), roi des Francs, qui fut converti, avec toute sa nation, par la prédication apostolique et catholique du bienheureux Remi..... Et comme, ainsi que nous le lisons dans les histoires sacrées, les rois, quand ils acquéraient de nouveaux royaumes, mettaient sur leur tête les diadêmes de chacun de ces royaumes, il ne vous paraîtra pas hors de propos, vénérables évêques, que, s'il plaît à votre unanimité, il soit consacré par la sainte onction de Dieu, en signe du royaume duquel vous êtes venus vous réunir autour de lui et vous recommander à lui, et soit couronné devant cet autel par le ministère sacerdotal; que, si cela vous plaît, exprimez-le tous ensemble par vos propres voix. »

Et tous s'étant écriés de concert, le même évêque dit:

Offrons donc unanimement nos actions de grâces au

Seigneur, en chantant : *Te Deum laudamus* (1). »

Toute cette solennité était remarquable, en ce qu'elle offrait un mélange de droits contraires; d'un côté les évêques et le peuple disposant du royaume par une élection qui paraissait libre, de l'autre une sorte de légitimité étant proclamée en faveur de Charles le Chauve, par sa descendance de Charlemagne et de Clovis, et enfin ce droit même de légitimité n'étant toutefois promulgué qu'à l'exclusion des rois qui pouvaient se présenter au même titre, ce qui ressemblait à une usurpation.

L'histoire a dû plus d'une fois observer qu'alors le droit royal était confus, et il serait sans utilité de raviver aujourd'hui l'érudition qui, en d'autres temps, s'appliqua à rechercher tous les indices d'où pouvait sortir sous la deuxième race un système de succession fondé sur l'élection combinée avec l'hérédité (2). Il est manifeste que, même dans les usurpations, l'hérédité survivait comme principe général de succession. Mais il est manifeste aussi que les évêques, représentants de la société moralement et politiquement constituée, avaient retenu le droit de marquer au front le roi véritable, et que ce droit subsistait, publiquement ou tacitement reconnu par les rois même, aussi bien que par les peuples. C'est une grande erreur philosophique de nier historiquement un droit si généralement exercé, par la seule raison qu'il blesserait des pensées diverses, ad-

(1) Ann. de saint Bertin.—Edit. de M. Guizot. Mêmes pièces en latin dans Baluze.—Capit. ad an. 870. Tom. II.

(2) Voyez surtout les Mémoires qui servent d'introduction à l'histoire du père Daniel.

mises depuis comme règles de politique. Mais le fait reste patent, et c'est tout ce qu'il faut. L'étude des temps vient ensuite, et le moment est arrivé où l'histoire peut sans crainte affirmer que ce droit épiscopal d'élire ou de confirmer, ou de consacrer, fut, malgré l'abus énorme qui put en être fait, le seul obstacle opposé à cet autre droit de la force, par lequel la nation se fut cruellement abîmée dans tous les désordres.

Toutefois pour revenir à la succession du roi de Lorraine, les évêques, qui, par une pensée admirable de monarchie, tendaient à *l'unité de l'arche de Noé*, ne purent empêcher que Louis, roi de Germanie, et le jeune empereur Louis, ne cherchassent à revendiquer leur part d'hérédité. Charles le Chauve avait été couronné d'une manière soudaine et presque subreptice. Aussitôt la guerre lui est montrée par le roi de Germanie; Charles répond par des offres de partages. De son côté l'empereur était favorisé du pape, qui menaçait d'excommunier ceux qui méconnaîtraient son droit. Les laïques allèrent au-devant de ces menaces. Ils semblaient n'admettre à la succession que le frère du roi, et ainsi le droit de transmission et de partage en s'affoiblissant, servait à fortifier l'autorité, et laisser entrevoir l'unité de la monarchie.

Quelque fût la tenacité du pape en cette affaire politique, l'intervention des évêques n'en fut pas déconcertée. Le royaume de Lorraine fut coupé en deux portions; l'une embrassant les cités de Cologne, d'Utrecht, de Strasbourg, de Bâle et leurs domaines, pour le roi Louis de Germanie; l'autre embrassant la haute Lorraine, la Frise et la plus notable partie de la Bourgogne, du Dauphiné et du Languedoc, pour le roi de

France ; ainsi par dégrés la monarchie se montrait dans son aspect de puissance, et ce furent les évêques qui eurent le pressentiment de son avenir.

Hincmar eut quelque temps encore à défendre le roi et à se défendre lui-même contre le pape, et il le fit avec la liberté d'un évêque habile à concilier les devoirs. Bientôt la raison politique fut maîtresse, et le pape laissa aller les choses selon la convenance de chaque peuple. L'empereur Louis n'avait point d'ailleurs des pensées d'agrandissement, et la gloire de protéger l'Italie contre les armes des Sarrasins, suffisait à son ambition de prince fidèle et de catholique fervent.

Dès lors peu d'événements se montrent dans le royaume ; mais d'horribles drames désolent la vie des rois.

Charles le Chauve, un de ces caractères mal saisis par l'histoire, parce qu'il manquait de supériorité dans le bien comme dans le mal, avait pourtant un vague instinct de royauté. Afin de prévenir les maux d'une succession divisée, il avait destiné ses deux derniers fils aux charges de l'Église. Nous avons vu déjà la mort de celui qui fut, dès le berceau, roi d'Aquitaine. Lothaire, l'un de ceux qui devaient entrer dans la vie sacerdotale, mourut aussi de bonne heure. Il en restait un, nommé Carloman, qui était diacre, aux temps que nous parcourons. Je ne sais quelle ambition d'indépendance furieuse alla brûler son âme dans la solitude, et on le vit sortir de ses cloîtres, et appeler autour de lui des troupes de malfaiteurs et de bandits, et avec ce cortège infâme se déclarer rébelle contre le roi son père. Il allait au hasard par les provinces, pillant et ravageant, exterminant les fidèles, séduisant les faibles, promenant le brigandage, à la façon d'un chef de barbares. On l'at-

taqua en divers lieux, et lorsque la justice de son père lui fit peur, il se fit suppliant, mais pour recommencer bientôt après ses fureurs.

Par une fatale coïncidence, les deux derniers fils de Louis de Germanie donnaient en même temps les mêmes exemples. Ils étaient en pleine révolte, pour contraindre leur père à leur concéder une part de son royaume, comme il en avait accordé une à son fils aîné. Toutes ces rebellions cherchaient à s'affermir entre elles, et comme la guerre des Wenèdes était toujours présente, le roi Louis pour ne pas multiplier ses périls fit des concessions à ses enfants. En France, au contraire, l'État était tranquille, et l'indignation contre le rébelle Carloman était au comble. Les évêques l'avaient excommunié, et son père le livra à la justice séculière. On le condamna à périr; puis, comme pour lui faire grâce du dernier supplice, on ordonna qu'il aurait seulement les yeux crevés. Le malheureux, ainsi mutilé, parvint à s'échapper de la prison où il devait passer sa vie, et il se retira auprès du roi de Germanie, qui lui donna l'abbaye d'Epternac; sinistre spectacle pour ceux de ses fils qui avaient donné au peuple le même exemple de révolte.

871—874. Pendant ce temps la guerre et l'intrigue troublaient l'Italie. Basile, empereur de Constantinople, eut tour-à-tour des amitiés et des querelles avec l'empereur Louis, et après s'être concerté avec lui pour l'expulsion des Sarrasins, il avait fini par lui susciter des difficultés à lui-même, en jetant une flotte sur les côtes d'Italie, et excitant le duc de Bénévent à des révoltes. L'impératrice Ingelberge fut utile à Louis par son active habileté, et plus d'une fois elle le sauva des

périls. Puis elle-même devint en butte à des cabales de palais, et elle les vainquit également. Enfin le pape Adrien II mourut, et son successeur Jean VIII ramena la paix par sa médiation.

En France, les Normands reparaissaient. Charles-le-Chauve, puissamment aidé de Salomon, duc de Bretagne, les frappe de défaites meurtrières; mais ils restent comme enracinés dans le sol. Tout ce qu'on put faire de mieux, ce fut de laisser s'établir ceux qui avaient embrassé le Christianisme. Mais la piraterie se survivait à elle-même, et le roi manquait de vaisseaux pour l'exterminer. Le duc Salomon lui était un ennemi plus formidable; mais il périt durant ces guerres par une affreuse tragédie. Une conspiration de Bretons et de Francs se forma contre lui. On lui creva les yeux, et il mourut le lendemain des suites de ce supplice: « Ainsi justement récompensé, dit le chroniqueur, d'avoir tué sur l'autel, où il invoquait le nom de Dieu son Seigneur, Hérispoë, qui, pour échapper à sa poursuite, s'était réfugié dans une église (1). » Crime et justice, tout fut atroce.

En même temps mourait l'empereur Louis, ne laissant point d'enfant mâle, et aussitôt la fortune de la France parut changer.

875. Le roi Charles, qui semblait retrouver toute l'activité du génie, lorsqu'il s'agissait de ramener la puissance à son unité, se précipita sur l'Italie avec une armée. Louis, roi de Germanie, ne pouvait être si prompt; mais son ambition était égale. Chacun aspirait au titre d'empereur et il semblait qu'il devait revenir à Louis, qui était le fils aîné de Louis-le-Débonnaire. Les intri-

(1) Ann. de saint Bertin.

gués eurent en un seul moment remué le monde. L'Italie s'agita ; le pape fut fatigué de cabales ; l'empereur Basile eut même sa part de négociation : tout semblait pencher vers Louis. Mais Charles était immobile et ferme au centre de l'Italie, et lorsque Carloman, fils de Louis, approcha avec des troupes pour soutenir de même le droit de son père, il vit aussitôt que le choix était fait par un certain entraînement de volontés, qui peut-être avait suivi la soudaine apparition du roi de France, mais qui gardait pourtant toute la puissance d'un suffrage spontané. D'ailleurs, le pape Jean VIII se déclara, et cette manifestation suprême domina toutes les autres. « Il invita le monarque, dit le chroniqueur, à venir à Rome, il le reçut avec grande pompe dans l'église de Saint-Pierre, le 17 décembre (1). »

Puis, le jour de la Nativité du Seigneur, ayant offert à saint Pierre de riches présents, Charles fut oint et couronné et appelé empereur des Romains. »

Nul ne pensait alors que ce titre d'empereur se pût transmettre sans une adoption et une consécration libre et publique du pape. Et aussi Charles le Chauve s'étant de Rome transporté à Pavie pour y tenir son assemblée (2), les évêques et les ducs lui adressèrent ces paroles remarquables : « Puisque déjà la bonté divine, grâces à l'intervention des bienheureux princes et apôtres Pierre et Paul, et par leur vicaire, savoir le Seigneur Jean, souverain Pontife, pape universel, et votre père spirituel, vous a appellé, pour l'utilité de la sainte Église et de nous tous, et vous a élevé à la dignité im-

(1) Ann. de saint Bertin.
(2) Ibid.

périale par le jugement du Saint Esprit, nous vous élisons unanimement pour notre protecteur et notre seigneur auquel nous nous soumettons avec joie, et promettons d'observer de toutes nos forces tout ce que vous ordonnerez pour l'utilité de l'Église et notre salut (1). »

En France, la proclamation de l'empereur eut le même caractère. Charles avait fait une convocation de concile dans la ville de Ponthion (2). « Le 21 juin 876, les évêques et autres clercs étant vêtus des habits ecclésiastiques, la maison et les siéges tendus d'étoffes, et dans le chœur du concile un pupitre élevé en face du siége impérial ; le seigneur empereur Charles, couvert d'un vêtement d'or, fait à la manière des Francs, vint dans le concile avec les légats du Siége apostolique (3). » Là les évêques rappelèrent les circonstances de l'élection de l'empereur, comme pour publier la liberté de la consécration pontificale, et leur déclaration mérite l'attention de l'histoire. « L'empereur Louis étant mort, disaient-ils, le trois fois bienheureux pape Jean, invita Charles, alors roi, par Godéric, évêque de Velitry, Formose de Porto, et Jean d'Arezzo, de venir à Rome *ad limina Apostolorum ;* il le choisit pour défenseur et tuteur de cette église, le couronna du diadême impérial, le choisissant lui seul entre tous pour tenir spécialement le sceptre de l'Empire Romain. Nous donc, obéissant

(1) Labbe, t. 9. Coll. 283.—Apud Baluz. Capit. ad. ann. 876. Tom. II.

(2) M. Guizot dit *Ponthion*—M. Rohbacher dit *Pontigny*.—En latin *locus Pontigonensis,* apud Baluz. Tom. II. ad ann. 876.

(3) Ann. de saint Bertin.

comme nous devons, à ses ordres sacrés, ce qu'il a institué nous l'instituons, ce qu'il a confirmé nous l'affermissons tous par un même consentement (1). »

Enfin, peu de mois après, le pape, allant au-devant des doutes qui pouvaient s'élever sur le titre d'empereur déféré à Charles au détriment de Louis, assemblait un concile à Rome, et rappelant à son tour la liberté de son propre suffrage, il déclarait dans un acte public que *Charles ne s'était point ingéré de lui-même à cette dignité, et ne se l'était procurée par aucun mauvais artifice.* « C'est parce que nous l'avons désiré et demandé, et que Dieu l'a appelé, qu'il est venu avec une humble docilité (2). » Et ainsi en faisant l'apologie de Charles, le pape attestait son propre droit, et il semblait que le monde ne dût point reconnaître le titre d'empereur, s'il n'était pas manifeste qu'il eût été déféré par l'élection pontificale. Et aussi les évêques du concile répondirent en ces termes : « Nous désirons d'autant plus avoir le seigneur Charles pour empereur, que nous savons plus clairement qu'il a été élevé à cette dignité, non par la vertu de l'homme, mais par la grâce d'en haut, qui a fait, non pas qu'il vous ait élu le premier, mais que vous le premier l'ayez élu et aimé. Pour nous, seigneur et coangélique pape, marchant sur vos traces, nous aimons celui que vous avez aimé, nous choisissons celui que vous avez choisi (3). »

(1) Labbe, tom. 9, col. 291.

(2) Labbe, tom. 9, col. 296-298.—Mêmes pièces dans Baluze, tom. II. Tous ces documents méritent d'être étudiés dans le texte, comme exprimant le droit reconnu au pape de déférer de lui-même le titre impérial.

(3) Ibid.

875—877. Cependant le roi de Germanie n'acceptait pas de même cette souveraineté impériale, déférée à son frère, et tout annonçait des préparatifs de batailles. Le pape opposait sa grande voix pacifique aux plaintes et aux menaces qui partaient du Rhin. Charles n'aimait point la guerre, et il s'efforçait de calmer l'irritation de Louis par des caresses. Mais tout-à-coup Louis meurt à Francfort, laissant trois fils, Carloman, Louis et Charles, pour héritiers de son royaume de Germanie. Le calme renaît un moment, et du moins la question du titre impérial n'est plus une occasion de rupture; mais dans le partage du royaume de Louis entre ses trois fils, l'empereur apporte des prétentions, et il veut reprendre la portion de la Lorraine qu'il avait fallu, peu d'années auparavant, céder au roi de Germanie. Charles s'avance vers Cologne avec une armée, laissant la Seine en proie à une invasion de Normands qui venait de reparaître. Le jeune Louis de Germanie envoie des ambassadeurs à son oncle pour le désarmer. Charles, à qui la Providence était propice, ne craignit pas d'aller au-delà de ses dons, et il s'obstina à tenter les armes contre la justice même. « Alors, dit le chroniqueur, Louis et ses comtes supplièrent la miséricorde du Seigneur par des jeûnes et des litanies, ce qui excitait la raillerie de ceux qui étaient avec l'empereur. » Puis il mit dix hommes à l'épreuve de l'eau chaude, et dix à celle de l'eau froide, pour s'assurer de la justice de sa cause, et cette double épreuve ayant été favorable, la confiance fut extrême dans son armée. Alors se livra une bataille non loin du lieu nommé Andernach, sur le Rhin. Charles pensait aller à la victoire. La résistance calme et intrépide des Saxons qui marchaient sous les drapeaux de Louis

le déconcerta ; ses rangs furent rompus. Le comte qui portait l'étendard de l'Empire fut tué. Aussitôt le désordre se répandit ; au lieu d'un combat ce fut une confusion, et bientôt une horrible fuite. L'armée de Louis se lassa d'exterminer, elle fit de nombreux captifs, et parmi eux les chefs principaux de l'armée de l'empereur. L'empereur lui-même fut obligé de fuir avec peu de monde. Sa femme, Richilde, que les évêques avaient récemment parée du diadème d'impératrice, avait suivi cette expédition, et elle était restée à Herstall. Là, elle apprit la déroute de l'armée, et elle s'apprêta à s'éloigner, *partant la nuit au chant du coq*. Dans la fuite, elle mit au jour un fils, que son serviteur prit dans ses bras, et elle arriva ainsi à Antenay : c'était au loin une vaste image de désolation. L'armée victorieuse fit d'affreux pillages, et les paysans même profitèrent de cet immense désordre pour dépouiller les fuyards. Toutefois Louis s'arrêta dans la victoire, et l'empereur, comme s'il n'eût point subi d'ignominie, s'en alla tranquillement délibérer à Salmoucy sur les moyens de se délivrer des Normands. Sa santé avait déjà été atteinte de quelques maux, et il ne pouvait plus songer à la guerre. En même temps qu'on envoyait des forces contre les Normands, il fit partir vers eux des négociateurs. Déjà le pressentiment de sa fin occupait le monde. Le pape le sollicitait d'aller en Italie pour arrêter le développement des intrigues grecques, qui, jointes aux invasions des Sarrasins, fatiguaient les peuples et désolaient l'Église. L'empereur céda aux instances du pontife. Mais le trouble était partout, comme il arrive au déclin d'une puissance qu'on voit périr. A peine eut-il quitté la France, qu'il se fit des conspirations ; les grands qu'il avait le plus

comblés d'honneurs préparèrent des révoltes ; en même temps, les princes de Germanie, ses neveux, accouraient sur l'Italie avec des flots d'armée. L'empereur, accueilli par le pape avec magnificence, restait enveloppé de périls ; mais, chose singulière ! au moment où il se disposait à rentrer en France, pour échapper aux armes germaines, le bruit se répandit qu'une multitude de guerriers était venue le joindre, et à cette nouvelle les princes s'éloignèrent à la hâte, et Charles put songer à regagner paisiblement son royaume.

877. Mais il ne devait pas y rentrer vivant. Ayant été attaqué de la fièvre, il reçut de son médecin qui était un juif nommé Sédecias, un breuvage qui le devait guérir. Ce breuvage était un poison. Il fallut porter le monarque à bras au travers du Mont-Cenis, jusqu'à un lieu nommé Brios, où il fut déposé dans une chaumière. Sa femme Richilde eut le temps d'accourir de Maurienne, où elle s'était sauvée dans les premiers moments de la fuite avec les trésors, mais ce fut pour le voir mourir dans les douleurs atroces de l'empoisonnement, onze jours après qu'il avait pris ce breuvage. On embauma son corps, pour le porter, selon ses désirs au monastère de Saint-Denis. Mais la corruption fut tellement infecte, qu'après avoir essayé de l'enfermer dans un tonneau enduit de poix en dedans et en dehors, et recouvert de cuir, on fut obligé de l'enfouir en terre dans une chapelle de moines, près de Lyon, (à Nantua); lamentable fin d'un monarque qui venait de tenir un instant en ses mains le sceptre de Charlemagne.

Ainsi avaient successivement disparu les fils de Louis le Pieux, après avoir donné des exemples contraires, tantôt d'amitié, tantôt d'anarchie.

Seul des trois rois, qui venaient d'occuper si diversement l'attention des peuples, Lothaire avait paru avec un caractère nettement tranché. Les deux autres flottèrent incertains, au milieu des événements, ne manquant ni de courage, ni de vertus, ni d'intelligence, mais n'ayant rien de ce qu'il faut pour maîtriser la fortune. Lothaire eut le génie de la révolte. Mais il le rappetissa à des intrigues sans puissance, ou à des méchancetés sans portée. La licence des débauches vint aussi le détourner de l'ambition. Sans les préoccupations du divorce et de l'adultère, il eut été plus formidable. Il pouvait être un grand personnage dans l'histoire; il n'est resté qu'un prince ingrat et corrompu, qui fit des crimes sans profit, et ne les racheta par aucune vertu.

Louis, appelé dans l'histoire roi de Bavière, puis roi de Germanie, eut plus de sagesse. Il contint les peuplades toujours remuantes des Esclavons et des Wenèdes, et il acheva la civilisation Saxonne. Mais il laissa le désordre naître autour de lui, et il eut le malheur d'occuper ses armes autant contre ses enfants que contre les ennemis de son empire; c'était une triste expiation des douleurs qu'il avait causées à son père.

Charles le Chauve, enfin, a laissé dans l'histoire une renommée douteuse. Il arriva à une haute destinée, mais par des volontés qui maitrisèrent la sienne. Il avait le désir de la puissance, désir sans énergie et sans action. C'est aux évêques qu'il dut la grandeur de son empire. Seul il eut défailli dans cette grande œuvre d'unité monarchique, qu'il ne seconda que par une cupidité d'agrandissement, qui n'avait rien de la grandeur de l'ambition. Tandis qu'il aspirait à l'Empire, il laissait les Normands envahir son royaume. Il

parut ne pas comprendre la coopération épiscopale dans l'établissement de la monarchie. Comme il fut l'instrument des évêques, il se fut de même laissé briser par eux, et peut-être aussi cette forte puissance était la seule qui put alors créer ou détruire. Il ne fut pas pourtant sans lumière. Il encouragea les études, et il appela auprès de lui des savants des lieux éloignés. Aussi un panégyriste de l'époque l'appelle Grand, et le met au-dessus de Charlemagne. C'est sans doute un excès de flatterie. Sa vie fut toujours occupée, mais c'était du mouvement plutôt que de l'activité. Il ne sut rien dominer autour de lui. Les circonstances lui furent en aide malgré lui-même. La paix lui fut funeste comme la guerre, et néanmoins il sortit de leurs épreuves avec des avantages toujours nouveaux, et enfin il monta au comble de la puissance, à mesure qu'il semblait devoir descendre au plus bas degré de la faiblesse ; étonnante destinée de roi, que l'histoire n'a point pénétrée, et qui laisse voir au-dessus du génie des hommes un génie supérieur, que quelques-uns appellent le génie de l'humanité, et qu'il est plus philosophique d'appeler le génie de la Providence.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

Louis le Bègue. — Situation de la France.—Périls de la royauté en présence des grands. — Serments.— Election.—Concile à Troyes.—Le pape sacre et couronne le roi Louis. — Indépendance des seigneurs.—Traité avec le roi de Germanie.—Mort de Louis.—Débilité de la monarchie.—Partis.—Louis et Carloman, rois.—Réunion des princes.—Louis meurt.—Carloman règne seul.—Les Normands s'avancent jusqu'à Rheims.—Carloman meurt.—Les événements se précipitent.—Désordre.—Perfidies.—Irruption nouvelle des Normands.—Siége de Paris.—Epopée nationale.—Récits du siége. — Rôle de l'empereur Charles, durant le siége.—Conjuration.—Arnoul, roi.—Mort de Charles.—Anarchie.—Eudes proclamé roi.—Eudes, libérateur. — Extermination des Normands.— Réaction contre le roi Eudes.—Malheurs du peuple.—Le patriotisme s'éteint.—Jugements de l'histoire.—Eudes meurt.

Louis le Bègue.

877. La France restait sous la menace d'une faction de grands, qui venait de se révéler par un essai de conspiration, et par le poison du juif Sédécias ; et pour toute force contre cette anarchie, Charles le Chauve laissait un fils peu expérimenté aux affaires et aux périls, man-

quant d'autorité et de génie, et lui-même, en butte aux passions jalouses. Richilde, veuve du roi, n'avait pu être étrangère à la conjuration des seigneurs. Son frère Boson, en était l'âme. Il avait été comblé de biens et d'honneurs par Charles le Chauve; on lui avait fait épouser Hermengarde, la fille de l'empereur Louis, et enfin il était devenu duc d'Italie. Et lorsque son existence se fut ainsi accrue, son ambition n'avait pas craint d'aller jusqu'à des pensées d'indépendance, de crime peut-être. Richilde avait pu ne pas accepter d'abord la complicité de ces desseins. Mais l'espérance de déplacer quelque jour la postérité que l'empereur Charles, son mari, avait eue de sa première femme Irmintrude ou Hermintrude, n'avait pu ne pas entrer dans son âme; et cet enfant né dans la fuite, après la sinistre bataille d'Andernac, lui dut être une excitation à des tentatives de ce genre. C'est dans cet état des esprits que Charles le Chauve était mort. Or, le fils n'ayant point survécu, l'ambition pouvait se trouver déconcertée; mais l'intérêt privé resta toute la préoccupation des factieux, et l'anarchie n'en devint que plus animée.

Chaque duc songea à profiter d'une autorité débile pour s'affermir. Boson était à la tête des ambitieux, avec des vues d'avenir qu'il n'avouait qu'à lui-même; après lui Hugues l'abbé, Hugo abbas, personnage qui touchait au sang des rois : il était fils de Conrad, frère de l'impératrice Judith, la seconde femme de Louis le Pieux et mère de Charles le Chauve; puis Loup, abbé de Ferrières, homme d'épée et de batailles, avec ce titre d'abbé, qui déjà n'emportait pas l'idée du caractère sacerdotal ou ecclésiastique; Bernard, comte d'Auvergne, un autre Bernard, marquis de Gothie,

c'est-à-dire gouverneur de la Marche, que les Visigoths avaient longtemps occupée dans la région méridionale des Gaules. Tels étaient les chefs de la conjuration politique, qui d'abord n'ayant pour but que l'indépendance personnelle des grands, devait aller au-delà de leur pensée, et préparait dans l'état un déplacement complet de pouvoir.

Louis, fils de Charles le Chauve, dont la fortune jusques là avait été sans gloire, et que l'histoire désigne sous le triste nom de *Louis le Bègue*, eut le pressentiment de ses périls, et il commença par distribuer des abbayes, des comtés et des manoirs (1) pour se faire des amis et des défenseurs. Ce fut le premier grief que lui reprocha la conjuration. Il était parti d'Orreville pour aller rendre les derniers devoirs à son père à Saint-Denis. Il apprit bientôt les oppositions qui se formaient, et il s'arrêta à Compiègne. Les grands déjà réunis, et marchant avec l'appareil d'une puissance formidable, s'avançaient en laissant commettre des ravages; on eut dit une faction d'ennemis étrangers. Ils tinrent une assemblée à Mont-Vimar, et de là ils envoyèrent des messagers à Louis. Il fallut négocier pour arriver à proclamer la royauté du fils de Charles le Chauve. Enfin les conditions furent faites, et l'impératrice Richilde s'en alla tardivement remplir la volonté dernière que le monarque son époux lui avait confiée. « Elle apporta à Louis un acte par lequel, avant de mourir, son père lui avait transmis le royaume, et une épée dite de *Saint-Pierre*, par laquelle il lui en donnait l'investiture, et aussi le vêtement royal, la couronne et le bâton d'or avec des

(1) Ann. de Saint-Bertin.

pierres précieuses(1); et lorsque les grands furent assurés de leurs honneurs et de leurs bénéfices, Louis fut sacré et couronné roi par Hincmar, archevêque de Rheims. « Les évêques se recommandèrent à lui, eux et leurs églises, sauf leurs priviléges canoniques, pour en être dûment protégés, promettant, selon leur savoir et pouvoir, de lui prêter fidèlement dans leur ministère secours et conseil. Les abbés aussi et les premiers du royaume, et les vassaux du roi, se recommandèrent à lui, et lui firent, selon la coutume, serment de fidélité (2). 8 décembre. »

877. La formule de ces engagements pris dans ces solennités, entre le roi et les évêques, a dans l'histoire une grande importance.

Nous vous prions, dirent d'abord les évêques au roi Louis, de nous accorder que, conformément au premier Capitulaire, lequel, d'accord avec ses fidèles et les vôtres, et les légats du Siége apostolique, Josselin lisant, votre seigneur empereur a très-récemment, à Quierzy, déclaré devoir être par lui et par vous observé, vous nous gardiez, à nous et aux églises qui nous sont confiées, le privilége canonique et nos droits légitimes, et que vous nous donniez protection, telle qu'un roi la doit, avec justice, en son royaume, à chaque évêque et aux églises qui lui sont confiées. »

(1) Ann. de Saint-Bertin.

(2) Ann. de Saint-Bertin. M. Guizot ajoute à ce passage ces mots de la chronique de Saint-Denis. « Mais pour ce que l'estoire parle souvent des abbez du roïaume porroient aucun cuider que ce fussent moine et genz de religion : mais nous cuidons mieux, selon ce que l'estoire donne à entendre, que ce fussent baron ou grant home seculer a cui l'on les donast ou a tens ou a vie. »

Et le roi répondit aux évêques dans les termes mêmes de leur demande. Or, le Capitulaire invoqué avait pour objet de maintenir l'intégrité des biens des églises, et d'assurer aux prêtres et serviteurs de Dieu, pour le plein exercice de leur ministère, le concours des princes, et la vigueur des hommes puissants et des administrateurs de la république.

Puis, chaque évêque s'étant engagé au service du roi, *ainsi que le doit de droit un évêque à son seigneur*, le roi prononça à son tour cette formule de serment : « Moi, Louis, établi roi par la miséricorde de Dieu et l'élection du peuple, je promets, prenant en témoignage l'Église de Dieu, à tous les ordres, à savoir, des évêques, prêtres, moines, chanoines et nonés, de leur garder en leur entier dorénavant les règlements écrits par les Pères, et corroborés des attestations apostoliques. Je promets aussi de garder au peuple, dont par la miséricorde de Dieu le gouvernement m'a été confié *en l'assemblée générale de nos fidèles*, les lois et statuts, conformément à ce qu'ont inséré dans leurs actes les rois et empereurs qui m'ont précédé, et ont ordonné de tenir inviolablement et observer à jamais. Moi donc, Louis, ayant relu cette promesse par moi faite spontanément, de rectitude et amour de justice, je l'ai confirmée de ma propre main (1). »

Ce mot d'*élection du peuple* jeté dans le serment du roi, ne saurait pourtant faire entendre un système d'élection, tel qu'on le pourrait imaginer dans l'ordre des idées modernes. Le *peuple* des vieux chroniqueurs, c'est toujours l'assemblée des grands, et encore cette assem-

(1) Apud Baluz.—Ad an. 878.

blée *n'élisait* pas le roi, elle l'acceptait, et aussi le sens du mot *peuple* change dans le serment qu'on vient de lire.

D'abord c'est *l'élection du peuple* qui a fait Louis roi, et puis c'est *l'assemblée générale des fidèles* qui lui a *confié le gouvernement du peuple*. L'histoire doit noter la signification variable de ces formules, qu'on a exagérées selon des vues contraires de politique. Ce qui reste manifeste, c'est que l'hérédité de famille était le fondement du droit; seulement ce principe dut manquer souvent d'énergie, en des temps où l'extrême division de l'autorité donnait à l'ambition la facilité de s'affranchir. Et quand à l'existence publique ou *constitutionnelle* du peuple, on ne saurait nier qu'elle n'eut une réalité imposante, grâce à la forte tutelle des évêques, représentants de sa liberté. C'est ce qui résulte de tous les récits; mais l'action combinée des pouvoirs n'est point précise, et ce serait une préoccupation malheureuse de prétendre faire sortir des récits de l'histoire une formule de droit exclusif, soit d'élection, soit d'hérédité, lorsqu'on voit la violence prendre sa grande part dans la marche de la société, et une sorte de hasard présider aux révolutions, jusqu'à ce que la Providence vienne se montrer, et se mettre manifestement à la place de la fortune.

Du reste, la royauté de Louis devait être rapide et sans influence. On était dans un de ces temps de passage, où il semble que Dieu laisse préparer l'avenir par l'inaction et la défaillance.

En Italie, le pape était en proie aux Sarrasins, venus jusqu'à Rome, et aux seigneurs même, non moins formidables par leur anarchie. Il commença par se délivrer

des Sarrasins par un tribut. Puis il s'efforça de se délivrer des seigneurs par l'habileté.

La plupart descendaient des ducs Lombards, que Charlemagne avait laissés dans leurs possessions, et parmi eux se remarquaient, par leur indépendance inquiète et turbulente, les ducs de Spolette et de Bénévent, et le marquis de Toscane. Lambert, duc de Spolette, aspirait même à être empereur. Le pape songeait au roi de France pour cette dignité. Mais le faible monarque répondait mal à ses desseins. D'un autre côté se montrait Carloman, l'un des fils de Louis de Germanie, et devenu roi de Bavière. Le pape s'attacha à lui, ne voyant nulle autre part une force auxiliaire de l'Eglise plus imposante. Puis menacé par l'anarchie des seigneurs, il s'enfuit d'Italie et vint chercher un refuge dans les Gaules.

Là il présida au grand concile tenu à Troyes. Il y avait appelé les trois fils de Louis de Germanie, tous trois possesseurs des états qui embrassaient le vaste pays d'Allemagne, jusqu'aux Alpes. Ils ne parurent point. Mais le concile fut remarquable par quelques actes tentés contre les déprédateurs de l'Eglise. Le pape avait excommunié les ducs de Spolette et de Toscane. Les évêques voulurent adhérer à cette excommunication par une formule éclatante. Après cela il fut dit anathème à tous les usurpateurs des biens de l'Eglise. Ce pillage s'était souvent renouvelé dans les guerres civiles, et la restitution souvent réclamée par les pontifes ne s'était point réalisée. Alors on crut utile de frapper de nouveau les détenteurs, et la sentence du concile se termina en ces termes : « Parce que de tels hommes ne sont pas chrétiens, je les anathématise, moi, et tous les évê-

ques catholiques, et aussi l'Église universelle (1). »

Le concile s'occupa de désordres d'une autre sorte. On renouvela les décrets contre les translations d'évêques, et cela, dit le chroniqueur, à cause de Frothaire, évêque de Bordeaux, qui de Bordeaux avait passé à Poitiers et puis à Bourges.

Ensuite le pape sacra et couronna le roi Louis. Mais il refusa de couronner de même sa femme Adélaïde, parce qu'il avait renvoyé une première femme, du nom d'Ansgarde, pour l'épouser. Cette violence s'était faite par la volonté de Charles le Chauve, au temps où Louis, frappé dans ses rébellions de Bretagne, fut contraint de subir les conditions de son père ; mais le pontife ne pouvait pour cela autoriser un double mariage. L'intégrité du dogme chrétien ne cessait de paraître par ces sortes de résistance, mais aussi l'altération de la royauté en devenait plus manifeste. Louis avait eu deux fils, Louis et Carloman, de sa première femme ; ces enfants survivaient, et déjà autour d'eux se pressaient les ambitions mécontentes ; ainsi les violations de la morale devenaient une ruine de la royauté.

Le duc Boson était le plus ardent à s'agrandir par ces fautes. Il profita de la faveur du pape pour fiancer sa fille à Carloman, l'un de ces deux fils du roi Louis; puis il accompagna le pontife en Italie, déjà plus avancé dans ses projets d'avenir, et enhardi dans les espérances qu'il nourrissait en son cœur.

Tout fléchissait. Chaque seigneur aspirait à l'indépendance. L'autorité était sans nerf, l'obéissance sans foi. Quelques grands se tournaient vers la Germa-

(1) Ann. de Saint-Bertin.

nie, et semblaient vouloir se faire un instrument de l'un des fils de Louis le Germanique, celui dont les états touchaient à la Lorraine, et embrassaient une partie des domaines connus sous le nom d'Austrasie. Le roi Louis eut le bonheur de prévenir ces déchirements par un traité d'amitié fait avec le jeune prince, près de Gondreville. « Nous voulons, disait le préliminaire de ce traité, que le partage du royaume de Lothaire demeure tel qu'il a été fait entre mon père Charles (le Chauve) et votre père Louis. » Puis les deux rois s'engageaient l'un envers l'autre par des promesses. « Si en quelqu'un de nos royaumes se soulevaient des payens ou de faux chrétiens, que chacun de nous, ou par lui même ou par ses fidèles, aide l'autre sincèrement et le mieux qu'il lui sera possible, de son secours et de ses conseils. — Si je vous survis, (c'est le roi de France qui semble dicter le traité) j'aiderai le mieux que je pourrai de mon secours et de mes conseils, votre fils Louis encore enfant et les autres fils que le Seigneur vous aura donnés, afin qu'ils puissent posséder tranquillement par droit d'héritage le royaume paternel; et je vous prie de même, si vous me survivez, d'aider, le mieux que vous pourrez, de votre secours et de vos conseils, mes fils Louis et Carloman, et les autres que m'aura voulu donner la divine bonté, afin qu'ils puissent posséder en paix le royaume de leur père (1). »

Ainsi le droit d'hérédité restait consacré; mais un certain pressentiment rendait la succession douteuse, et les rois étaient obligés de s'affermir contre les périls qui entouraient la transmission de leur pouvoir.

(1) Apud Baluz. Ad an. 877.

878. Après cela, les deux rois s'obligeaient à poursuivre les fauteurs de trouble, et ils renouvelaient les menaces déjà faites contre les usurpations des biens d'église. Et enfin ils terminaient ainsi leurs engagements : « Nous voulons que ceux qui ont justement perdu leurs propriétés en notre royaume, soient jugés comme il a été réglé du temps de nos prédécesseurs ; mais que ceux qui disent les avoir perdues injustement, viennent en notre présence, et, comme il est juste, reçoivent, selon qu'il sera jugé, ce qui leur appartient. »

Louis crut s'être assuré l'avenir par ce traité de prévoyance ; mais il portait en lui un germe de mort : on le disait empoisonné. L'infortuné se traîna comme il put par les Ardennes ; il voulait marcher vers le pays d'Autun, pour aller réprimer les rébellions de Bernard, marquis de Gothie ; la maladie l'arrêta : il alla mourir à Compiègne, le 10 avril 879, le Vendredi Saint.

879 Le royaume restait dans un triste état de faiblesse. Les grands avaient assez de force pour nuire au pouvoir, nul n'en avait assez pour le saisir, et tous l'ambitionnaient avec une égale fureur. Les factions s'étaient grossies dans ces deux années d'un règne débile et inerte. Bientôt étaient venues entre elles d'horribles rivalités ; l'anarchie était au comble. Deux partis principaux se disputaient la puissance : celui de Boson, soutenu de Hugues l'abbé, de Thierry le camérier, et de Bernard, comte d'Auvergne ; et celui de l'abbé Gosselin, autrefois puissant sous Charles le Chauve, depuis en butte aux jalousies, et aujourd'hui redevenu formidable par le secours de Conrad, comte de Paris. Des deux côtés les vœux se portaient sur le rang suprême, et déjà des

pensées d'usurpation se propageaient, comme il arrive dans tous les temps de débilité.

Le malheureux Louis le Bègue avait envoyé, avant de mourir, à son fils Louis les insignes de la royauté, et il avait chargé de ce message Eudes, évêque de Beauvais, et le comte Alboin. Les deux envoyés allèrent fidèlement remettre la couronne et le sceptre au camérier Thierry; mais ils s'en retournèrent à la hâte comme effrayés de leur mission. Le roi restait incertain. Louis de Germanie, qui naguère s'était engagé à soutenir le droit héréditaire des jeunes fils de Louis le Bègue, devint lui-même un instrument pour les ambitieux. La faction de Josselin l'appela, en lui promettant le royaume, et il arriva avec une armée jusqu'à Verdun, promenant le pillage et le crime, comme n'eût point fait, dit le chroniqueur, une armée de païens (1). L'autre faction, à cette nouvelle, alla offrir au même Louis la portion de la Lorraine qui avait été concédée à son père, lors des partages avec Charles le Chauve, et à ce prix il s'en retourna dans son palais de Francfort, laissant les factions de France aux prises entre elles.

Cependant un parti s'était formé pour les fils de Louis le Bègue, Louis et Carloman, ayant à sa tête Hugues l'abbé, et tandis que les factions contraires se disputaient l'appui de Louis de Germanie, quelques évêques sacraient et couronnaient rois ces deux enfants dans le monastère de Ferrières.

L'anarchie n'était pas pour cela vaincue.

Hugues, issu de ce mariage adultère de Lothaire et de Valdrade, que nous avons vu si plein de scandale,

(1) Ann. de Saint-Bertin.

voulut se faire roi de Lorraine, et Louis de Germanie eût à porter les armes de ce côté; ainsi la royauté de France lui devenait une possession douteuse.

D'un autre côté, son frère Carloman venait de mourir, et il fallait aller disputer sa succession à Arnoul, fils d'une concubine.

Charles, son autre frère, passait en même temps d'Allemagne en Italie pour s'emparer de la Lombardie, méditant d'autres espérances.

Boson, marié à la fille d'un empereur, et ainsi doublement excité par son ambition et par celle de sa femme, aspirait à son tour à devenir roi. Il avait d'abord porté ses vues sur l'Italie; mais le pape avait d'autres pensées; il songeait donc à faire revivre le royaume de Provence, et voulait arriver à cette royauté par le concours des évêques.

Ainsi la France était partagée entre des ambitions de toute sorte, et nulle force souveraine n'était montrée pour maîtriser cette anarchie de domination.

Le parti de la royauté héréditaire se grossit pourtant par cette confusion même. Boson avait marié sa fille au jeune Carloman, il désira de la voir reine, en même temps qu'il s'apprêtait à devenir roi. Mais ce ne fut qu'un incident dans le désordre.

L'histoire se fatigue à dire tout ce conflit de passions qui se liguent et se heurtent tour à tour.

Les deux jeunes rois de France se partagent le royaume; Louis *eut de la France ce qui en était resté au royaume de son père* (1), avec la Neustrie et ses Marches; Carloman eut la Bourgogne, l'Aquitaine et leurs Marches.

(1) Ann. de Saint-Bertin.

Après cela il se fait à Gondreville une réunion des rois du sang de Charlemagne. Là semblent se renouer les liens de famille. Les princes décident qu'ils ne souffriront pas plus Boson roi de Provence, que Hugues roi de Lorraine. Louis et Carloman marchent de concert avec Charles de Germanie contre Boson, qui venait d'être appelé au trône par un concile tenu à Vienne. Mais au milieu de l'expédition, Charles passe en Italie, et le pape le proclame empereur.

880.—882. En même temps Louis vient attaquer les Normands qui avaient profité de l'anarchie pour recommencer leurs brigandages du côté d'Amiens, il bat et disperse leur armée près de Saucour, mais dans sa victoire il prend la fuite; n'étant poursuivi de personne, « montrant ainsi, par le jugement de Dieu, dit l'annaliste, que ce qui s'était fait contre les Normands, s'était fait par la vertu non pas humaine mais divine ». Bientôt le pays reste en proie aux vaincus, et Louis va célébrer à Compiègne la Nativité du Seigneur et les fêtes de Pâques. Pendant ce temps, Carloman, son frère, perdait son temps à tenir la ville de Vienne assiégée; Boson s'était enfui dans les montagnes, et c'était sa femme Hermengarde qui défendait la ville avec une intrépidité qui s'accroissait de l'orgueil de sa naissance, et de la grandeur de son ambition.

Tout marche par des coups précipités et sans prévoyance. Louis de Germanie, *dont la vie était inutile à lui-même, à l'Église et à son royaume*, succombe à la mort. La partie de la Lorraine qu'il avait occupée depuis trois ans, pour prix de sa retraite, semblait devoir revenir au royaume; Louis de France ne sait point s'en emparer. Il veut marcher de nouveau con-

tre les Normands qui continuent leurs ravages ; il vient mourir au monastère de Saint-Denis.

Carloman reste seul roi. Les grands l'appellent en toute hâte, et le pressent de laisser le siége de Vienne à des officiers expérimentés et fidèles. Ils lui parlent des fureurs croissantes des Normands. Déjà ils ont brûlé les cités de Cologne et de Trèves, et tous les monastères voisins ; ils se sont emparés du palais d'Aix, ils ont envahi les diocèses de Langres, d'Arras, de Cambray ; ils ont paru dans celui de Rheims, ils ont brûlé le château de Mouzon, ils ont tué Wala, évêque de Metz, qui s'était armé et les avait combattus, *au mépris des saintes autorités et des fonctions épiscopales* (1), partout la terreur les précède et les suit. Ils se répandent comme une affreuse inondation.

Carloman céda aux instances. Il surprit les Normands sur l'Aisne, dans le désordre de leur pillage, et il leur tua beaucoup de monde ; mais ils allèrent se fortifier dans un lieu nommé *Avaux*, et il n'essaya pas de les attaquer.

Pendant ce temps, la ville de Vienne cédait, après un siége de deux ans. La femme de Boson fut amenée à Autun ; ses hautes espérances étaient perdues, mais elle semblait se dédommager par la gloire qu'elle avait acquise, en arrêtant pendant deux ans le roi de France avec son armée. De son côté, l'empereur Charles faisait enlever en Italie Ingelberge, belle-mère de Boson, qui avait, comme sa fille, excité ces magnifiques idées de royauté, source d'anarchie et de guerres. Puis il alla tenir une assemblée à Worms, annonçant le dessein ar-

(1) Ann. de Saint-Bertin.

rêté de chasser de l'Empire les Normands déprédateurs; mais après avoir montré la guerre, il finit par la conciliation, se fiant à la conversion de Godefroy, l'un des chefs de ces multitudes, qui reçut le baptême avec tous les siens. A ce prix il leur abandonna la Frise, d'où ils purent, comme auparavant, recommencer leurs excursions sauvages su tout le royaume. Et de plus, le mariage du barbare avec Gisèle (Gisla), sœur de Hugues, de Lorraine, fut convenu; alliance doublement formidable par la conciliation de deux sortes d'intérêts contraires, et par les intrigues qui devaient s'en suivre.

Carloman s'irrita de cette paix, qui était, pour lui surtout, une menace. Mais l'empereur n'écouta point les plaintes, et, comme pour accroître son irritation et ses périls, il relâcha Ingelberge. Les rois semblaient se complaire dans l'image du désordre; et il est vrai que l'anarchie se punissait elle-même, et que les crimes anciens étaient punis par les crimes nouveaux. Ainsi, en ce même temps, Hugues, ce fils de Lothaire, ayant renouvelé ses entreprises sur la Lorraine, appella à lui tous les mécontents, et ce malheureux pays fut en proie à une invasion non moins formidable qu'une invasion de Normands. On eut dit, à cette destruction du royaume de Lothaire, l'accomplissement de la prophétie et de la malédiction prononcées contre lui par le pape Nicolas (1).

Cependant les Normands profitaient déjà de la paix de l'empereur Charles, et on les vit s'avancer de nouveau jusqu'à Rheims. L'archevêque Hincmar s'enfuit avec la châsse de saint Remi; tous les peuples étaient dans l'é-

(1) Ann. de Metz.

pouvante. Le roi Carloman voulut s'avancer au-devant de ce flot d'ennemis. Ses fidèles le laissèrent seul. Alors au lieu d'armes, il montra de l'or, et la rapacité des barbares s'émut aisément à ces offres pacifiques. Ils exigèrent douze mille livres d'argent pur et éprouvé, et à ce prix ils promettaient douze ans de paix. Lorsqu'ils eurent reçu cette somme énorme, dit l'annaliste, on les vit détacher du rivage les cordes de leurs navires, y monter, et voguer aussitôt vers la mer. Ce ne devait être qu'une retraite de quelques instants.

Carloman venait de suivre un exemple déjà donné ; ainsi la piraterie Normande était assurée que la paix lui était profitable comme la guerre, et les incursions se reproduisaient par les causes même qui les devaient éloigner. Peu de temps après cette fatale négociation, 6 décembre 884, Carloman était blessé à la chasse, soit par un sanglier, soit par l'imprudence d'un de ses serviteurs ; il mourut de cette blessure au bout de sept jours.

Alors les événements se précipitent.

Les Normands apprenant la mort du roi, reparaissent aussitôt. Les grands se plaignent de la violation des promesses et de la foi jurée. Ils répondent qu'ils ont fait pacte avec Carloman, et point avec d'autres ; et qui que ce soit qui succédera à son empire, sera tenu de leur donner la même somme, s'il le veut posséder paisiblement. Cette réponse jette l'alarme. Les grands, ayant à leur tête Hugues l'abbé, cherchent un refuge auprès de l'empereur Charles, qu'on appelait Charles le Gros, et lui décernent la couronne. C'était un premier exemple de violation de la loi héréditaire. Car il restait un enfant de Louis le Bègue et de sa seconde femme Adé-

laïde. Mais il n'avait que cinq ans, et dans l'état présent des choses, le besoin de sécurité faisait chercher la première protection qui semblait s'offrir. C'était aussi un indice que le sentiment du droit royal s'était affaibli, et ainsi le déplacement d'autorité qui pourrait se faire plus tard, serait moins blessant, pourvu qu'il parût répondre à un instinct de défense publique, et ranimer les forces éteintes de la société.

L'empereur Charles le Gros, devenu roi de France, par le mouvement précipité des grands, plutôt que par une élection régulière, embrassait, sous l'autorité de son sceptre tout le vieil empire de Charlemagne, le vaste pays des Gaules, toute la partie de l'Espagne, des Pyrénées jusqu'à l'Ebre, l'Italie et la Germanie; et ainsi les divisions qui s'étaient faites depuis Louis le Pieux (le Débonnaire), ne laissaient plus de trace. Seulement le génie manquait pour faire revivre cette magnifique unité, qui n'apparaissait que comme un accident fortuit.

En opposition avec ce principe de puissance se montrent les Normands, instrument terrible de division.

Godefroy, leur roi, fait des ligues avec Hugues son beau-frère. Celui-ci croyait le moment propice de s'emparer de la Lorraine. Godefroy, sous prétexte de le favoriser, fait arriver du Danemark et de la Frise des bandes de barbares; ils remontent le Rhin et viennent à Duisbourg. En même temps, les Normands de la Somme se mettent en mouvement par le ravage. C'était pour Godefroy le préliminaire des négociations comme de la guerre.

Il envoya à l'empereur des paroles de paix, mais il

demande pour condition les villes de Coblentz, d'Andernach, de Sentzich, et d'autres possessions immenses, promettant d'employer ses armes contre ceux même de sa nation. « Il faisait cela, dit l'annaliste de Metz, avec l'intention secrète, si sa demande lui était octroyée, d'introduire les siens aux entrailles du royaume, et de spéculer ensuite sur les divers événements ; si elle lui était refusée, de pouvoir, comme offensé, se jeter avec apparence de justice sur ce qui lui était refusé, et en prendre occasion de rébellion. »

L'empereur pénètre ces desseins, et il oppose la perfidie à la perfidie. D'abord il envoie à Godefroy pour négociateurs, un duc Henri, dont le nom parait avec éclat dans les temps de trouble, et l'évêque de Cologne Henri Willibert. L'entrevue eut lieu à Herispich, « là où le Rhin et le Wahal se réunissent en un même lit, et plus loin, se séparant l'un de l'autre, ceignent la Batavie de leurs abîmes. » Le premier jour se passa en vaines paroles ; le second jour fut marqué par un crime. Un comte Everard, dont Godefroy avait violemment enlevé les propriétés, était auprès de Henri comme auxiliaire de ses desseins. Dans la conférence, Everard élève la voix, et se plaint des iniquités de Godefroy. « Alors cet homme, de nation barbare et féroce, répondant par des paroles dures et outrageantes, Everard tire son épée et le frappe d'un grand coup sur la tête, avant qu'il ait pu se lever de terre. » A ce signe, les satellites de Henri se précipitent et achèvent le roi barbare. Après cela, tous les Normands trouvés en Batavie sont massacrés (1).

(1) Annal. de Metz.

Ce n'était que la moitié des desseins de Henri. Bientôt il attire Hugues à Gondreville par des promesses; et aussitôt il lui fait crever les yeux, et il le chasse en Allemagne dans le monastère de Saint-Gall. Depuis on le ramena en Lorraine; « il fut récemment tondu de ma main, dit l'annaliste, dans le monastère de Pruim; car j'étais en ce temps, quoique indigne, gardien en ce lieu du troupeau du Seigneur (1). »

Ce double crime n'arrêta ni ne désarma les Normands. Sigefroy, leur autre chef, appelle de toutes parts leurs multitudes, et lui-même part de Louvain, vers le royaume de Lothaire. Il passe la Somme et vient jusqu'à Pontoise, menaçant Paris plus sérieusement que les barbares ne l'avaient fait jusques là. Le duc Henri vient à eux à la hâte en la saison du printemps, mais son intrépidité s'arrête devant plus de trente mille guerriers, disposés aux batailles. Il songe alors à se faire une armée capable de lutter contre de telles forces, et il reparait avant que les moissons fussent entrées dans les granges. Des deux côtés on était prêt à en venir aux mains. Mais le duc Henri, sorti des retranchements pour éclairer les lieux, tombe dans une des fosses que les Normands avaient creusées autour de leur camp, et qu'ils avaient ensuite couvertes de paille et de broussailles. Aussitôt ils volent à lui et le percent de mille flèches. Les siens ne purent que disputer son cadavre; ils l'enlevèrent par un noble effort, et on alla l'ensevelir à Soissons, dans la basilique de Saint-Médard. Mais l'armée n'ayant plus de chef se débanda d'elle-même, et Paris resta assiégé par

(1) Ann. de Metz. — Cette phrase, dit M. Guizot, est prise textuellement de la chronique de Rhéginon, abbé de Pruim.

les Normands, n'ayant désormais d'espérance qu'en ses propres forces.

885. Ici commence une des glorieuses épopées de l'histoire nationale. Ce siége de Paris est célèbre dans les vieilles annales, et la poésie l'a raconté, comme si des récits vulgaires n'eussent point suffi. Redisons quelques-uns de ces souvenirs, où la Religion se mêle si merveilleusement au patriotisme; nous ne changerons pas pour cela le caractère du présent ouvrage, dont l'objet n'est point de raconter des coups de lance, mais de faire connaître les mœurs du temps et les variations de notre histoire.

« Parle, glorieuse Lutèce, toi qu'a sauvée le Dieu tout-puissant, s'écrie au début de son poème le moine Abbon, qui fut témoin et chantre de ce long siége; le nom de Paris, que tu portes depuis peu (1), tu le tiens de la ville d'Isia, située vers le milieu des côtes de la vaste région qu'occupent les Grecs : cette cité est renommée par son port, plus recherché que tout autre des marins. La soif ardente des richesses, qui distingue les Argiens, célèbre cette ville d'Isia; et avec une sorte d'altération, ce nom bâtard de Paris te présente, Lutèce, comme son honorable compagne, puisque l'univers, en t'appelant ainsi, te présage à juste titre un sort égal à celui de cette cité. Établie sur le milieu du cours de la Seine et au centre du riche royaume des Francs, tu t'es proclamée toi-même la grande ville, en disant :

(1) Nous retrouverons encore cette variété d'opinions anciennes sur la désignation de Paris et de Lutèce. Les chroniqueurs et surtout les poètes ne se piquent pas d'exactitude. Ne faisons point contre eux de controverse. Notons seulement leurs naïvetés.

« Je suis la cité qui, comme une reine, brille au-dessus de toutes les autres. » Tu frappes, en effet, les regards par un port plus beau qu'aucun autre. Quiconque porte un œil d'envie sur les richesses des Francs te redoute; une île charmante te possède; le fleuve entoure tes murailles, il t'enveloppe de ses deux bras, et ses douces eaux coulent sous les ponts qui se terminent à droite et à gauche; des deux côtés de ces ponts, et au-delà du fleuve, des tours protectrices te gardent. Dis-le donc toi-même, superbe cité, de quelles funérailles ne t'ont pas remplie les Danois, cette race amie de Pluton, dans le temps où le pontife du Seigneur, le grand et cher Gozlin, son bienfaisant pasteur, gouvernait ton Église! »

Ainsi le moine poète nous fait déjà connaître la situation des lieux, et il jette une sorte d'intérêt dramatique sur le personnage de cette cité, à qui il parle, et qui lui répond.

« Je m'étonne de cette demande. Quelqu'un est-il en état de raconter de si grandes choses? Au reste, ne les as-tu pas vues de tes yeux? Rapporte-les donc. — Oui, certes, je les ai vues, et j'obéirai volontiers à tes ordres (1). »

Voici donc le plus rapidement possible l'histoire de ce grand siége qui dura près de deux ans (2).

Gozlin, avons-nous vu, était évêque de Paris (3);

(1) Abbon. Siége de Paris. Trad. de M. Guizot.

(2) Du 25 novembre 885 au mois de mai 887.

(3) Les annales de Metz disent *Josselin*. Etait-ce le même que l'abbé Josselin, ami de Conrad, comte de Paris, que nous avons vu dans les factions? L'histoire ne le dit pas.

Eudes, fils de Robert le Fort, en était le gouverneur. Ces deux personnages appellent toute l'attention de l'histoire.

Les barbares se sont approchés, en montant le fleuve, sur sept cents vaisseaux à voiles, et d'autres plus petits navires tellement nombreux qu'on ne les peut compter; *ceux-ci, le vulgaire les nomme barques* (1). Les ondes ont disparu sous ce vaste amas de navires. Le roi Sigefroy demande qu'il lui soit donné de remonter le cours du fleuve, et il obtient pour cela une entrevue de l'évêque. Fléchissant la tête devant lui, il lui parle ainsi : « Gozlin, prends pitié de toi-même et de ton troupeau; si tu ne veux périr, prête, nous t'en conjurons, une oreille favorable à nos paroles. Permets que nous puissions seulement traverser cette cité; nous ne toucherons nullement à ta ville, nous nous efforcerons de conserver à toi et à Eudes tous vos biens. » — L'empereur Charles nous a confié cette ville, répond le pontife, non pour la perte du royaume, mais pour sa défense. Que si par hasard la défense de ces murs eût été commise à ta foi comme ils l'ont été à la mienne, ferais-tu ce que tu prétends juste que je t'accorde? Et qu'ordonnerais-tu de faire? » — Si je le fais, dit Sigefroy, que ma tête soit condamnée à périr sous le glaive et à servir de pâture aux chiens !... Cependant, si tu ne cèdes à nos prières, nos camps lanceront sur toi leurs traits et leurs dards empoisonnés dès que le soleil commencera son cours; quand cet astre le finira, ils te livreront à toutes les horreurs de la faim, et cela, ils le feront chaque année. »

Alors commencent les combats. Dès le lendemain, un

(1) Annales de Metz.

assaut est livré à la première tour qui défend l'entrée de la cité (1). Dans le premier choc, le peuple, les grands, Gozlin, Eudes, disputent de courage. Le vieux pontife est atteint d'une flèche; mais sa blessure, dit le poète, fut guérie de la main de Dieu. La tour cependant semblait devoir disparaître sous les coups des machines. Le soir, elle n'avait plus rien de sa forme primitive; mais elle est rétablie dans la nuit. Le lendemain, le soleil et les Danois saluent une tour nouvelle, plus grande, plus haute, plus formidable que l'autre. Un second assaut recommence : des machines plus puissantes battent la tour renouvelée; mais tout le peuple la défend en faisant couler sur les assiégeants des flots d'huile bouillante, de cire et de poix. Pendant ce temps, les guerriers combattent. Le comte Eudes porte devant lui la mort et l'effroi. Auprès de lui, un abbé, nommé Ebble, combat avec intrépidité. *D'un javelot il perce sept Danois à la fois, et ordonne par raillerie de les porter à la cuisine.* Deux cents guerriers suffisent pour arrêter quarante mille barbares. Un chevalier, du nom de Robert, est frappé dans l'affreuse mêlée; mais les Français n'en sont que plus animés à la défense. Les Normands tombent sous mille coups; et enfin ils cèdent à cette lutte désespérée. Ils vont le lendemain se dédommager par le pillage des terres du côté de l'abbaye de Saint-Denis, et par l'extermination de tout ce qui se rencontre sous leur glaive.

Cependant ils n'abandonnaient point leur principale entreprise. On les vit s'appliquer à élever trois ma-

(1) Peut-être, dit M. Guizot, sur l'emplacement du Grand-Châtelet.

chines monstrueuses faites avec des chênes immenses et liés entre eux. Sur chacune était un bélier couvert par un toit élevé. Dans leur cavité pouvaient se tenir cachés soixante hommes armés. Ces vastes machines roulaient sur seize roues, portant la mort dans leurs flancs.

Lorsque ces instruments de ruine sont achevés, les Normands reparaissent; ils sont protégés cette fois par des espèces de boucliers d'osier, recouverts de cuir. L'attaque est ardente, et la défense animée. Des milliers de balles de plomb, comme une grêle épaisse, tombent sur la ville, et de fortes catapultes foudroient les redoutes qui défendent le pont. « Les cloches de la ville retentissent et remplissent l'air de leurs sons plaintifs. La citadelle tremble; les citoyens sont dans l'épouvante; les trompettes sonnent. Ceux qui défendent les tours commencent à connaître l'effroi ». Mais les chefs donnent l'exemple du courage. L'évêque Gozlin paraît aux premiers rangs; avec lui son neveu Ebble, le redoutable abbé; entre les comtes pleins d'ardeur, on admire Robert, Eudes, Ragenaire, Otton, Hérilang, Eudes surtout dont la main abat autant d'ennemis qu'il lance de javelots.

Alors les Normands divisent leur attaque. Ils forment trois corps disposés en coin. Le plus formidable est dirigé contre la tour, les deux autres marchent contre le pont. La bataille devient plus meurtrière. La Seine est rougie de sang. Les Normands, sous leurs larges boucliers, forment une immense tortue qui les défend contre les traits des assiégés, et ils s'avancent sans péril, donnant la mort et ne la recevant pas. Et cependant les vastes machines continuent à battre la tour et le pont.

La victoire semblait devoir rester aux barbares ; mais le Tout-Puissant, dit le meme poète, nous donna des forces et un courage auxquels rien ne put résister. Quelques traits heureux allèrent atteindre ceux des Normands qui s'avançaient avec le plus de témérité. Deux avaient d'abord été atteints à la bouche. *Le nombre mystérieux de trois* fut bientôt complété. Enfin les victimes se multipliant, et ce jour encore se termine par la retraite des barbares. 29 janvier 886.

Mais le lendemain, dès l'aurore, ils sont en armes, de toutes parts ; pendant que la terrible tortue enveloppe encore la tour, les soldats du camp égorgent les captifs qui sont en leurs mains. A cette vue, le saint et vaillant évêque Gozlin, baigné de larmes, s'adresse à la Mère de Dieu, avec des supplications et des gémissements. « Illustre Mère du Rédempteur, qui a donné le salut au monde, s'écrie-t-il à haute voix ; étoile brillante de la mer, toi dont l'éclat surpasse celui de tous les astres, prête une oreille miséricordieuse à mes humbles prières ; si jamais il m'a été doux de célébrer la Messe en ton honneur, fais que ce peuple impie, atroce, dur, cruel, et qui, dans sa férocité, immole les prisonniers, tombe enveloppé dans les filets de la mort. »

Et en achevant ces mots lui-même lance un trait contre un des Normands qui ont égorgé les captifs, et lui donne la mort. « La cité de Paris, s'écrie dans son récit le poète historien que nous suivons, la cité consacrée à l'illustre Marie, brille illuminée en l'honneur de cette Vierge, c'est elle qui nous sauve ! »

L'exemple de l'évêque soutient les assiégés, et la confiance renaît. On varie la défense. On ajoute au cou-

rage l'habileté. On construit des machines pour les opposer aux machines. Des deux côtés c'est une égale ardeur. Mais le lendemain les Normands, ayant épuisé toutes les forces de leurs catapultes, essaient la fatale ressource de l'incendie. Ils prennent trois de leurs grands navires, qu'ils chargent de bois et de feuillage, et ils les poussent contre la tour et contre le pont, après y avoir mis le feu. A ce spectacle l'effroi rentre dans les cœurs ; mais dans ce moment suprême le peuple entier tombe à genoux, invoquant le nom de saint Germain ; « O Germain, criait le peuple, prends pitié de tes ouailles malheureuses. » Les femmes et les filles courent au tombeau du saint, répétant la même prière, et dans la tour même, les guerriers à genoux s'écriaient: « O Germain, viens en aide à tes serviteurs. » Ce cri parti à la fois de toutes les bouches retentissait dans l'air, et était porté par les échos, jusques au camp des Normands. Les barbares riaient de nos citoyens, serviteurs du vrai Dieu. Mais tout-à-coup le peuple, ayant repris courage, court en masse aux navires incendiaires ; ils les écrase sous un amas de pierres et les enfonce dans les flots. Ce fut un éclatant triomphe ; le peuple rentra en sécurité dans ses demeures ; la tour resta confiée à la garde de quelques défenseurs, et le lendemain Sigefroy fit éloigner ses soldats, avec leurs boucliers, laissant au pied de la tour les *Carcamuses* (les machines), que le peuple bientôt alla mettre en pièces avec des cris de joie.

Il y eut alors quelques jours de repos pendant lesquels les Normands farouches se répandirent çà et là, semant le meurtre et le ravage. Ils s'étaient dispersés principalement dans la plaine où l'on voyait la belle

église de Germain, si souvent invoqué par les habitants de Paris. Il n'y restait que le tombeau vide du saint ; les religieux avaient transporté son corps dans la cité. Mais son nom fut une protection pour l'Église ; quelques soldats gardaient la tour bâtie dans les champs du monastère ; ils firent tomber les premiers barbares qui entrèrent dans son pré. Puis, à défaut de soldats, le saint eut des miracles. On vit les Normands qui essayaient de violer son asile, frappés de vertige ou de mort ; et Eudes, du haut des murailles, montrait à la foule les exemples de cette intervention formidable du saint protecteur de la ville.

6 février. Par malheur, une soudaine inondation de la Seine emporte le milieu du pont, déjà si souvent attaqué par les Normands. Alors les barbares se précipitent, passent par cette ouverture, et vont envelopper la tour qui reste ferme encore, au bout de ce pont, du côté de la ville. Les combats recommencent aussitôt. Douze guerriers seulement défendent la tour, le poète dit leurs noms et l'histoire doit les recueillir ; ce sont Hermanfroi, Hérivée, Hérilang, Odoacre, Herric, Arnold, Solie, Gerbert, Uvidon, Harderad, Eimard et Gossuin, et le peuple qui accourt essaie en vain de se joindre à eux. Les Normands ont entouré la tour de leurs machines et de leurs barques. Mais les douze intrépides soldats se fient à la protection de S. Germain, parce que la tour est bâtie sur un terrain qui appartient à son église. Ils luttent contre mille ennemis. Ils se multiplient par le courage, tout semble céder à leur effort. Alors les barbares emploient de nouveau la terrible ressource de l'incendie. Ils poussent contre la tour de vastes amas de paille enflammée. Bientôt la tour se

perd dans un tourbillon de feu et de fumée. Les catapultes même disparaissent. Les douze héros sont impuissants contre ce genre d'attaque. Ils sortent de la tour, et paraissent à l'extrémité des débris du pont, combattant toujours; et en même temps la tour s'ébranle avec d'horribles craquements. Enfin elle s'écroule, à demie brûlée, dans les flots. « Rendez-vous ! crient alors les Normands aux douze guerriers, toujours luttant, et toujours intrépides. Ne craignez point ! reposez vous sur notre foi ! » Autour d'eux règne la désolation. La défense devient téméraire, impossible. Ils se rendent. Mais à peine descendus au milieu des Normands, ils sont égorgés, et leurs cadavres sont jetés dans les eaux du fleuve. Un d'entre eux pourtant étonna la fureur des barbares par la majesté de sa figure. Ils le prirent pour un roi; c'était Hérivée. Ils espéraient obtenir de grosses sommes pour sa délivrance. Mais lorsqu'il vit ses compagnons massacrés, il se mit à bondir comme un lion sous les liens qui l'enchainaient. Et ne pouvant donner la mort, il se mit à crier d'une voix tonnante : tuez moi, tuez moi ! non, l'argent ne sauvera pas mes jours. Je tends ma tête à vos coups, et votre avidité sera trompée. Et disant cela, il courait au devant des épées. On l'égorgea enfin comme les autres.

Telle fut la mort de ces braves, dont chaque coup avait été fatal aux barbares. Le peuple n'avait pu les sauver. On célébra leur courage, leur nom resta gravé dans toutes les mémoires, et le poéte leur promet de la gloire *jusqu'à ce qu'on voye le soleil éclairer de ses rayons les ténèbres de la nuit, et la lune et les étoiles briller en plein jour.*

Cependant, chose étrange ! les Normands ne pous-

sèrent pas plus loin ce succès. L'ardeur de la défense les effraya sans doute, et on vit une grande partie de leurs multitudes s'éloigner du siége et se diriger vers la Loire, où se trouvaient leurs établissements, sorte de patrie jetée sur le sol des Gaules.

Ebble, le vaillant abbé, crut que tout leur camp était resté vide, et il s'en alla, un javelot à la main, accompagné d'un petit nombre, vers les lieux occupés par leur armée. Il lance son javelot, et aussitôt paraissent des ennemis en foule, sortis de leurs tentes; un combat s'engage. Mais Ebble, presque seul, combat en se retirant: on vit bien que les périls du siége n'étaient pas cessés.

Ce fut pour la ville une excitation puissante de voir sur ces entrefaites arriver le duc Henri, du fond de la Saxe, avec des hommes et des vivres. Le vaillant guerrier signala sa venue par une attaque qu'il alla faire de nuit dans le camp des ennemis. Il y porta la confusion et le carnage. Les Normands veulent se venger en attaquant à leur tour la citadelle. Mais ils sont repoussés avec des pertes nouvelles.

Alors Sigefroy veut tenter les négociations et les perfidies. Il propose une entrevue à Eudes, et au milieu de la conférence, une troupe de barbares se précipite pour enlever le comte. Eudes se défend de son épée, renverse les perfides, et couvert de ses armes reparait au milieu des siens. Les Normands s'éloignèrent à la hâte, pour échapper à sa vengeance.

Le duc Henri ayant rempli sa mission était reparti pour la Saxe. Les Normands avaient changé leurs positions, et des terres de Saint-Germain l'Auxerrois ils étaient passés sur les terres de Saint-Germain des Prés.

Là Sigefroy revient à des paroles pacifiques, il demande soixante livres d'argent pur, et il promet de s'éloigner. Il veut en effet entraîner les siens. Mais les barbares n'écoutent point sa voix. » Allons donc ! leur dit-il avec une insultante ironie; allons ! courage ! puissants Danois, attaquez la citadelle, cernez la ville, accablez ses tours ! moi, je serai spectateur de vos combats ! » Les Normands s'apprêtent en effet à une attaque générale. Les défenseurs de la ville voient leurs projets, et ils sont partout sur les remparts. Les Normands tombent sous mille coups, et Sigefroy, d'un rire sauvage, les voit tomber dans les flots, et il recommence ses moqueries cruelles : « Braves guerriers, prenez donc ces murs ! entrez dans cette ville ! mesurez donc les champs qui doivent vous appartenir et faites choix de vos demeures ! Quant à nous, ajoute-t-il, parlant à ceux qui le suivent, partons ! le temps approche, où nous nous féliciterons d'avoir quitté ces lieux ! » Et en effet il part, emportant le prix de sa retraite.

Cependant des calamités d'une autre sorte vont bientôt tomber sur la ville. Et d'abord l'évêque Gozlin, le ministre de Dieu, le héros plein d'humanité, est passé au Seigneur; « Il s'est élevé vers les astres, dont il a lui-même le brillant éclat, s'écrie l'historien poète, celui qui fut pour nous une ferme citadelle, un bouclier, une javeline à deux pointes aiguës, un arc redoutable, et une flèche rapide et sûre ». En même temps, mourait le grand abbé Hugues, et Sens perdait son docte évêque Evrard. C'étaient de tristes pressentiments d'avenir, et d'autres présages s'étaient montrés aux Normands; « Ils avaient vu, pendant le silence d'une nuit humide et noire, l'ombre de Germain, toute brillante

d'un éclat éblouissant, et portant un fanal où étincelait une vive lumière, parcourir l'espace étroit du tombeau où le saint a été enseveli, et que ses membres ont rempli d'une divine odeur ». Les Normands avaient pris ces indices pour un signe qui leur était favorable, et tous les jours ils insultaient à la piété des assiégés. Mais Dieu tourna contre eux ces présages, et le moine Abbon prend plaisir à compter les miracles que saint Germain multiplia pour punir leurs impiétés.

Paris ne restait pas moins frappé par le ciel. La peste se déclare. Ses ravages s'ajoutent aux maux de la guerre. La mort varie ses coups. La population est dans la douleur, et il semble que le reste de l'Empire l'oublie dans cette épouvantable calamité.

Alors le comte Eudes sort de la ville pour aller trouver l'empereur Charles, et solliciter des secours. Il laisse, pour commander à sa place, l'abbé Ebble, terrible par son glaive, et dévoué comme son oncle Gozlin au peuple de Paris. Plusieurs combats furent livrés pendant cette absence d'Eudes, et toujours avec gloire pour les assiégés. Enfin on vit, sur les hauteurs de Montmartre, trois bataillons de soldats armés de casques, au moment où le soleil, en se levant, reflechissait ses rayons sur leurs boucliers. Ils étaient suivis de près par le vaillant duc Henri, marchant à la tête d'une armée Germanique. Quant à l'empereur Charles, il a promis aussi de s'approcher de Paris.

Mais déjà la gloire allait à d'autres noms et aussi à une autre race. Eudes se précipita de Montmartre contre les multitudes Normandes, qui voulaient l'empêcher d'entrer dans la ville. Il les foule à ses pieds, et vient, au travers de leurs cadavres, apporter l'espérance aux

malheureux assiégés. Le duc Henri fut moins heureux. Avec son ardente impétuosité, il voulut attaquer le camp même des Normands. Il y fut tué. L'ardeur des batailles redevient alors plus terrible. Les Normands recommencent leurs attaques. Le fer, le feu, les machines, tout s'émeut autour des ponts et des tours. La défense est aussi active que l'aggression. Mais le peuple de Paris n'oublie pas le secours du Ciel. Les reliques de sainte Geneviève, la vierge du Seigneur, sont portées à l'entrée de la ville. La présence de cette sainte du peuple double les courages. En même temps, on invoque le grand saint Germain, le patron de Paris. La piété ne fait qu'animer la guerre. Dans une des tours, l'incendie est menaçant. Les soldats qui la défendent se sont enfuis. Un religieux paraît seul au sommet portant une croix dans sa main et l'élevant dans les airs. Devant lui les flammes s'abaissent; et à cet aspect, les Normands s'éloignent épouvantés. Ce fut le signal de la délivrance. Le peuple se précipite vers la tour où venait de briller la croix protectrice. On la porte en triomphe dans la basilique de saint Étienne avec les saintes reliques. Et, dans toute la cité, retentit le chant chrétien : *Nous te louons Dieu, nous te reconnaissons Seigneur.*

Cependant l'empereur Charles paraît entre Montmartre et la Seine avec une troupe de guerriers de diverses nations. Son premier soin est de donner pour successeur au grand évêque Gozlin, Anschéric, illustre comme lui par ses vertus. Il pouvait, après cela, mettre fin noblement au siége de Paris par des batailles qui eussent délivré la France de cette invasion toujours renaissante de barbares. Il aime mieux entendre leurs propositions d'argent; il leur concède sept cents livres d'argent, à

la condition de s'en retourner dans leur sauvage empire, au mois de mars ; car, à cette époque, dit Abbon, novembre tenait la terre engloutie sous les glaces. Pour lui, il s'achemina vers l'Allemagne, traînant sa majesté d'empereur parmi les nations, incapable de rien faire pour sa gloire, et de profiter même de la gloire des autres.

Paris vit pour quelque temps s'éloigner les barbares, qui s'en allèrent porter leurs pillages et leurs meurtres du côté de *Sens*, sur les terres de Bourgogne. Pendant cet intervalle de repos, des événements d'une autre sorte se préparaient.

L'empereur Charles, immobile dans ce vaste ébranlement des Gaules, qui faisait sortir des noms nouveaux et des gloires nouvelles du milieu des guerres et des malheurs, était tombé dans le mépris des peuples. D'ignominieux désordres souillaient son palais ; on parlait des scandales d'un certain Luitward, évêque de Verceil, son unique conseiller dans le gouvernement de l'Empire. Le nom de la reine Richarde était tristement mêlé dans ces rumeurs. Enfin Charles chassa l'évêque, puis son divorce avec la reine fut prononcé, bien qu'elle attestât son innocence, et qu'elle demandât l'épreuve du combat singulier ou du fer brûlant. La justice était un désordre de plus, et l'histoire arrête ses accusations devant les passions de cette époque, lesquelles provoquèrent peut-être la disgrâce de Luitward, et ne craignirent pas de se jouer de la vertu de la reine, *qui était*, disent les Annales de Metz, *une femme religieuse*. Elle s'enferma dans un monastère qu'elle avait élevé sur ses domaines, et elle s'y dévoua à une vie de retraite et de prière.

Cependant Charles défaillait de corps et d'esprit. Il

avait convoqué une assemblée générale, vers la saint Martin, à Tribur. Les grands des diverses régions de l'Empire, fatigués de cette royauté douteuse qu'ils avaient faite et qui s'était laissé dépérir, profitèrent de leurs forces réunies pour la faire disparaître. Aussi bien nulle résistance ne leur était montrée. Charles se laissait choir du trône, il s'en laissa précipiter. Les conjurés vont chercher Arnoul, fils bâtard du roi Carloman, et ils le proclament roi en toute hâte. Ainsi le droit royal n'était ni l'hérédité, ni l'élection, c'était le caprice. Les temps étaient confus, les ambitions libres, l'indépendance ardente et désordonnée : rien n'était fixe. L'empereur Charles le Gros avait été fait roi au détriment d'un fils de Louis le Bègue, jeune enfant qui avait survécu à ses frères Louis et Carloman ; et il est vrai qu'il était né d'un mariage que l'Église n'avait pas reconnu. Maintenant, Charles le Gros est détrôné au profit d'un fils naturel de Carloman : exemple nouveau dans l'hérédité. Tout s'en allait en décadence, et la place était déjà faite à une royauté nouvelle, pourvu qu'elle se présentât avec du génie pour raviver le royaume et dompter l'anarchie des dominateurs.

Le pire exemple qui fut alors donné, ce fut l'état d'abjection dans lequel on laissa ce malheureux roi de France, décoré du titre d'empereur. L'annaliste de Metz mérite d'être entendu. « A peine, dit-il, il lui resta un homme pour remplir envers lui les offices de l'humanité. Il lui était seulement donné à manger et à boire aux frais de l'évêque Luitbert. C'était une chose digne d'être donnée en spectacle, et où, par la vanité des fortunes, on doit regarder la juste valeur des destinées humaines ; car de même que précédemment, lors-

qu'il avait la fortune seconde, les richesses affluaient autour de lui au-delà de ce qu'il en pouvait employer; et sans qu'il lui en coutât, ni les sueurs du travail, ni l'épreuve des combats, il avait tiré à lui la souveraineté de tout cet empire si vaste, ensorte que depuis Charles-le-Grand, il n'était pas un roi qu'en majesté, puissance et richesses, on pût mettre au-dessus du roi des Francs; de même cette fortune, devenue contraire, renversant, comme pour dépoyer la fragilité des choses humaines, tout ce qu'elle avait accumulé, lui enleva honteusement, en un seul instant, ce dont jadis, souriant à ses prospérités, elle l'avait glorieusement enrichi. Réduit à la mendicité et ses affaires désespérées, songeant non plus à la dignité impériale, mais aux moyens d'avoir sa subsistance quotidienne, il envoya vers Arnoul lui demander en suppliant une pension alimentaire pour se soutenir en la vie présente. Chose déplorable à voir, qu'un si opulent empereur dépouillé, non seulement des grandeurs, mais manquant des nécessités de la vie! »

Telle est la philosophie du chroniqueur! elle ne va pas au-delà de la morale antique, qui cherche des contrastes dans la fortune des empires. Mais l'histoire pénètre au travers de ces vissicitudes et cherche les causes des révolutions. La seconde race s'achevait, impuissante à porter le poids du monde, et à remplir jusqu'au bout son office de popularité et de monarchie. On avait vu Charlemagne faire servir la royauté à la liberté du peuple, et concentrer en lui les forces de la réaction gauloise organisée par les évêques. Peu à peu cette œuvre se défit. Les ambitions personnelles reparurent sous une autre forme. La division de l'Empire mêla les intérêts.

Les grandes existences de l'État reprirent leur indépendance, et la royauté, incertaine dans ce grand conflit de passions, se laissa aller à la fortune. Elle était morte, lorsque la puissance des événements la remplaça par une royauté nouvelle.

Quant à ce triste empereur, Charles le Gros, qui envoyait demander l'aumône à Arnoul, le bâtard du chétif roi Carloman, on lui permit d'aller s'éteindre en Allemagne (888). Il mourut le 12 janvier à Indingen, en Souabe, et on l'ensevelit au monastère de Reichenau. Sa vie n'avait point été sans vertus; mais il manqua de celles qui font les rois. Sa piété eût convenu à un cénobite. Elle servit à lui faire supporter patiemment l'adversité. C'était trop peu pour un monarque qui eut l'Europe entière sous son sceptre, et qui devait la protéger contre les déchirements.

A sa mort il se fait une grande anarchie. Les prétentions se multiplient. Chaque état de l'Empire veut se faire un roi. Arnoul n'a garde de vouloir retenir ce vaste corps sous sa domination; il cherche à s'affermir dans la Germanie. L'Italie a ses ambitions. Quelques peuples élisent pour roi, Bérenger, fils d'Evrard, petit fils par sa mère, de Louis le Pieux; il était duc de Frioul. D'autres élèvent au trône, Wuidon, ou Gui, duc de Spolette, fils de Lambert, et d'une fille de Pepin, ce roi d'Italie, fils de Charlemagne; et ainsi chaque prétendant avait une origine royale. Leurs titres étaient égaux dans cette anarchie, et aussi leurs querelles furent sanglantes. Dans les Gaules, le déchirement était au comble. Le fils de Louis le Bègue et d'Adélaïde, âgé maintenant de huit ans, s'offrait à quelques uns, mais comme un roi débile, et impuissant à satisfaire la cu-

pidité des ambitieux. En dehors de cette légitimité, d'ailleurs suspecte par le mariage resté indécis de Louis et d'Adélaïde, s'élevaient des factions rivales, toutes ayant le trône pour but. Et d'abord celle du comte Eudes, ce vaillant défenseur de Paris, et fils de Robert le Fort ; la gloire était son titre ; on le disait issu de Childebrand, frère de Charles Martel. Ses derniers faits d'armes étaient plus certains que sa descendance. Puis celle de Rodolphe, fils de Conrad, neveu du grand abbé Hugues, et petit fils de Conrad, frère de l'impératrice Judith, femme de Charles le Chauve ; elle avait aussi son éclat. Après cela, Louis, fils de Boson, ce roi d'un jour, et qui avait été adopté par Charles le Gros, avait de même sa prétention à la royauté.

La France était en proie aux intrigues; et nul droit incontesté ne s'élevait au-dessus de ces ambitions, toutes ardentes, toutes fortifiées par des ambitions secondaires. L'avantage dut rester à qui tenait les armes avec le plus de valeur, et les faisait servir à la défense de tout le peuple.

Le comte Eudes fut proclamé roi, au grand applaudissement de la nation. Toutefois, il n'accepta la couronne qu'avec précaution. Il la voulait, disait-il, conserver à ce fils de Louis le Bègue et d'Adélaïde, trop faible à présent pour en porter le poids. Puis il ne consentait à prendre la royauté qu'avec l'assentiment d'Arnoul, roi de Germanie. Et avec cette double prévoyance, il entraîna à lui toutes les volontés, et les ambitions qui déjà se grossissaient, soit en France, soit en Italie, n'eurent plus qu'à se déguiser sous d'autres noms que celui de roi. Rodolfe, seul, parvint à se faire un royaume dans la Bourgogne Transjurane et les deux rois de France et

de Germanie n'eurent pas l'air de s'inquiéter de cette petite rivalité.

Eudes poursuivait d'ailleurs sa grande mission nationale et chrétienne contre les Normands. Les barbares, après leurs courses dans la Bourgogne, étaient revenus vers Paris, et ils s'étaient d'abord campés au pré de Saint-Germain. Eudes courut leur opposer sa forte épée. Mais en même temps d'autres multitudes se répandaient dans l'Aquitaine. Eudes se précipita vers ce torrent, et ce fut une faute. La ville de Meaux, pendant son absence, tombait aux mains des Normands de Paris. Eudes revient en toute hâte, emmenant des secours nombreux. « Les Francs superbes accourent, la tête haute, dit le poète ; tu te présentes aussi, Aquitain, renommé par ta finesse et les traits acérés de ta langue ; les Bourguignons viennent également, mais avec le projet de fuir ; et cette réunion, qui dura trop peu, ne remporta point de triomphes (1). »

Cependant de brillants faits d'armes continuaient à illustrer la défense de la ville. L'évêque Anschéric avait hérité du patriotisme de Gozlin, et on le voyait dans les combats, comme un vaillant homme de guerre. « Avec trois cents hommes de pied, mais fortifié par la faveur de la Vierge, il fit mordre la poussière à six cents impies. » De son côté, Eudes atteint l'armée des Normands à Montfaucon (2), n'ayant avec lui que mille hommes armés de boucliers, et avec cette petite troupe de fidèles, il bat et disperse d'abord dix mille cavaliers, ensuite

(1) Abbon. Siége de Paris.

(2) « Probablement Montfaucon en Argonne, entre l'Aisne et la Meuse, et non pas Montfaucon près Paris. » Note de M. Guizot.

neuf mille fantassins. Ce fut son plus éclatant exploit, et puis il semble que la fortune lui échappe.

Ces multitudes Normandes semblaient se survivre. Partout elles se répandaient comme une affreuse inondation. Eudes avait fini par traiter avec ceux qui assiégeaient Paris, et ils étaient descendus des lieux de la haute Seine, jusqu'au pays de Cotentin. De là ils se débordèrent vers la Bretagne. Deux ducs rivaux, Alain et Judicaël, qui se faisaient la guerre, finirent par se liguer contre ce danger commun. Toutefois Judicaël, plus jeune et plus ardent, voulut attaquer seul les barbares. Il les défit vaillamment, mais il fut tué. Alain vint à son tour, mais il avait appelé tous les Bretons à son aide, et tous avaient fait vœu avec lui que s'ils étaient vainqueurs ils consacreraient à Rome, à Dieu et à saint Pierre, la dixième partie de leurs biens. La bataille fut atroce; de quinze mille Normands, il en resta quatre cents à peine qui purent gagner leurs vaisseaux.

Mais au Nord, d'autres combats étaient montrés. La même flotte qui emporta ces restes échappés au fer des Bretons alla chercher des multitudes Danoises, qui vinrent se jeter sur la Meuse, et de là sur la Lorraine. Ils attaquèrent à l'improviste l'armée du roi de Germanie, ou plutôt ce qui se rencontra sous leur glaive, dans les bois et dans les marais. 26 juin 891. La défense fut précipitée comme l'attaque. Les chefs avaient à peine eu le temps de se concerter. Il n'y eut une apparence de bataille organisée que dans un endroit, près d'un torrent, nommé Goule. Mais les masses Normandes, par leur désordre même, emportèrent toute résistance. « Par l'effet de ses péchés, crie l'annaliste, l'armée des Chrétiens, ô douleur ! prend la fuite. » L'évê-

que de Mayence, Sunzon, fut tué dans la mêlée, avec une multitude de nobles hommes. Tout le pays fut en proie aux fureurs; les prisonniers furent égorgés, et les farouches vainqueurs allèrent étaler sur leur flotte les dépouilles enlevées dans le camp et dans les hameaux.

Cependant le roi Arnoul, occupé en Bavière contre les Esclavons, reçoit la nouvelle de ce désastre, et il accourt pour le venger. Les barbares, encore tout pleins de leur victoire, étaient déjà dispersés pour le pillage. Ils reçurent l'attaque avec des rires moqueurs, près d'une rivière appelée la Dyle, où ils avaient dressé une apparence de fortification pour leur retraite. Mais la confiance leur fut fatale. Tous furent exterminés dans la bataille. À peine en resta-t-il un seul pour aller porter la nouvelle à la flotte. Après cette victoire, Arnoul retourna à ses guerres de Germanie.

Mais, pendant ce temps, les affaires changeaient d'aspect dans les Gaules. Des partis se formaient déjà contre le roi Eudes. Le comte Walther, son cousin, c'est-à-dire, fils de son oncle Adelhelm, avait donné à Laon le signal des révoltes. Eudes courut à lui, fit le siége de la ville, et s'en empara de force. Il livra le rebelle à un tribunal composé de grands, ses fidèles, qui le condamnèrent à mort pour avoir tiré l'épée contre son roi et seigneur (1). Didon, évêque de Laon, ajouta à ce supplice une barbarie, en refusant d'entendre la confession du comte, dont ensuite le corps ne put être déposé dans la terre des Chrétiens.

Mais les révoltes n'en furent pas moins animées dans

(1) Ann. de Metz.

tout le royaume, dans l'Aquitaine surtout et dans la Neustrie.

892. En Aquitaine, le chef des rébellions était Ebulon, abbé de Saint-Denis, peut-être cet abbé Ebble, qui avait été avec Eudes le formidable défenseur de Paris contre les Normands. Eudes courut le combattre. Pendant ce temps, quelques seigneurs ayant à leur tête Foulques, archevêque de Rheims, proclamaient roi le fils de ce Louis, *que le Ciel même,* dit le poète Abbon, *avait frappé du surnom de Bègue.* Il se nommait Charles, et avait alors treize ans.

A cette nouvelle, Eudes arrive du fond de l'Aquitaine avec son frère Robert. Il laissait en ce pays la défense organisée. Ebulon y fut tué d'un coup de pierre, en assiégeant un château; et Eudes, en même temps, s'emparait de son monastère de Saint-Denis.

Le jeune roi Charles n'osa rester en présence d'Eudes, qui arrivait menaçant et terrible. Il appela à son aide l'empereur Arnoul, et, en même temps, il convoqua une assemblée à Worms; Eudes se précipitait au-devant des périls. 893-895. Il jeta une armée sur l'Aisne, et déconcerta ses adversaires. Cependant nul événement décisif ne se produisait. Arnoul avait à soutenir des guerres de plus d'une sorte, du côté des Esclavons et du côté des Lombards, et tandis que les partis Français se disputaient la prééminence par de petites batailles et de grands ravages, surtout dans le pays de Bourgogne, Arnoul alla faire une expédition en Italie contre Rodolphe, fils de Conrad, qui s'était fait roi.

L'intérêt des ambitions privées fit sans doute oublier alors l'intérêt général du peuple, et aussi les Normands profitèrent des dissensions. Le poète Abbon est le seul

chroniqueur qui prenne soin de *raconter avec des gémissements le retour des féroces gentils,* et l'histoire ne prend pas garde cette fois à leurs brigandages. « Ils dévastent les campagnes, dit-il, égorgent les peuples, parcourent les villes et les palais du roi, enlèvent les laboureurs, les chargent de fer et les envoient au-delà des mers. Eudes l'apprend, ne s'en met point en peine, et ne répond que par de vaines paroles. Plût à Dieu, ajoute le poète courroucé (et il est remarquable qu'il est un des fervents partisans de la royauté d'Eudes), plût à Dieu que ta bouche, Eudes, ne se fût point souillée de paroles si criminelles! Ce fut sans doute le démon lui-même qui te les inspira.... Aussitôt que les barbares connurent tes paroles, ils s'abandonnèrent aux transports de la joie, couvrirent de leurs barques tous les fleuves qui arrosent la Gaule, tinrent sous leur joug la terre et l'onde; et toi, le gardien de la France, tu souffris tous ces excès! »

Mais le patriotisme s'éteignit alors, comme toujours, dans les rivalités de la politique. En l'absence d'une autorité souveraine et incontestée, plusieurs autorités s'étaient établies, qui songeaient à se défendre avant de défendre la nation. Cinq rois étaient en présence: Eudes, Charles, l'empereur Arnoul, qui songeait à mettre son fils Zwentibold en possession de la Lorraine, Rodolphe, indépendant et formidable au-delà du mont Jura, et Louis, fils de Boson, qui déjà s'affermissait dans la Provence. Mais les regards se portaient surtout sur la rivalité d'Eudes et de Charles, et c'était aussi celle en qui le pressentiment des peuples découvrait le plus d'action sur leur destinée.

Cependant Arnoul, qui d'abord avait faiblement se-

condé la fortune de Charles et puis l'avait abandonné, voulut aussi profiter des déchirements pour agrandir sa propre puissance. Son titre d'empereur ne lui avait point été déféré par l'Église, et il eut la pensée de marcher droit à Rome pour l'arracher de force au pape Formose. Gui, duc de Spolette, s'était aussi déclaré empereur ; maintenant on le disait mort, et son fils Lambert héritait de son ambition. Ce fut un prétexte pour Arnoul. Il arriva devant Rome comme un ennemi, en fit le siége, lui livra un assaut, et y entra de force, « ce qui était inoui et sans exemple, » dit l'annaliste de Metz, 896. Le pape alors le couronna empereur, en retenant toutefois son droit pontifical, et le faisant même consacrer dans la formule du serment qui fut prêté par les Romains. « Je jure, disaient-ils, que, sauf mon honneur, ma loi et la fidélité que je dois à mon seigneur le pape Formose, je suis et serai fidèle à l'empereur Arnoul. »

Tous ces événements laissaient aller le monde sans le dominer. Dans le pays de France les cabales étaient actives. On vit le moment où Charles pour augmenter ses forces allait appeler à lui les Normands ; Eudes, conseillé par ses amis, lui proposa alors le partage de l'autorité. Le royaume fut divisé entre eux, et la paix sembla renaître, mais une paix sans honneur, qui laissait dans l'avenir des anxiétés, et n'arrachait point la nation à la torpeur dont elle semblait frappée.

Les jugements de l'histoire ont souvent jeté de l'odieux sur l'événement qui devait bientôt mettre fin à l'existence de la race de Charlemagne. Mais on n'a point assez vu que déjà elle était morte. Pour comble elle avait même laissé défaillir sous sa main les forces de la na-

tion. Il ne restait nulle trace de vie politique, et si les annalistes ne nous ont laissé à cet égard aucune remarque, les plaintes du poète Abbon peuvent jusqu'à un certain point nous tenir lieu de philosophie.

« France, dis, je t'en conjure, que sont donc devenues ces forces avec lesquelles tu as jadis triomphé des dangers les plus grands, et ajouté des royaumes à ton empire ! le vice et un triple péché te tiennent engourdie, l'orgueil, l'amour des voluptés, un gout effréné de luxe.... Malheureux, nous nous permettons ce qui est défendu, comme ce qui ne l'est pas. France, il te faut des agrafes d'or pour relever tes magnifiques vêtements, et de la pourpre de Tyr pour donner à ta peau un vif incarnat; tu ne veux pour tes épaules que des manteaux enrichis d'or; une ceinture ne plait à tes reins que si elle est garnie de pierres précieuses, et tes pieds ne s'accommodent que de courroies dorées. Des habillements modestes ne suffisent pas à te couvrir. Voilà ce que tu fais et aucune nation n'en fait autant. Si tu ne perds ces vices, tu perdras tes forces et le royaume de tes pères. »

Ainsi la nation défaillait avec la royauté. Les vices et le luxe expliquent la révolution qui allait se faire. Nul génie ne se montrait dans la race du noble sang de Martel pour raviver la France. Les droits étaient devenus indécis dans la confusion des partages, et dans la dégénération des familles. Eudes s'éleva parmi ces incertitudes; sa mission fut grande pour le peuple; le génie de l'ambition lui manqua peut-être. Il eût pu hâter de quelques années le déplacement définitif d'autorité. Des ignominies et des calamités eussent été évitées; mais la nation même n'était pas prête. Il fallait des épreuves encore pour la réveiller.

Eudes mourut peu de temps après ce partage fait de bon accord avec Charles.

L'empereur Arnoul devait le suivre de près au tombeau. Il avait été atteint d'une grave paralysie peu après son couronnement; on crut que Dieu le frappait pour la manière ennemie dont il était entré dans Rome.

898. Charles restait roi de toute la France, roi débile, timide et inerte. Eudes avait laissé un fils, que quelques grands avaient reconnu roi. Il mourut au bout de quelques jours.

HISTOIRE

DE FRANCE.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Charles le Simple. — Signification fatale de ce surnom. — Anarchie des grands. — Les Normands aident au déchirement. — Rollon. — Transactions du roi avec les Normands. — Rôle de Robert. — Rollon devenu chrétien. — Déchirements dans le reste de l'Empire. — Tentatives de Robert. — Il se fait pousser à la royauté. — Fidélité de quelques grands. — Mort de Robert. — Proclamation de Rodolphe, roi. — Décadence de la race de Charlemagne. — Appréciations historiques. — Charles captif du comte Héribert. — Exemples de fidélités provinciales. — Intrigues et réactions. — Mort de Charles. — Anarchie. — Mort de Rodolphe. — La veuve de Charles le Simple en Angleterre. — Députation des grands pour ramener son jeune fils Louis. — Factions. — Hugues le Grand. — Affaires d'Allemagne. — Hugues et Héribert ligués contre le roi. — Guerres privées. — Assassinat de Guillaume, duc de Normandie. — Jugements. — Moment de réaction vers la royauté. — Les intrigues se ravivent. — Politique de Hugues le Grand. — Désordres. — Dégradation royale. — Situation de la France. — Mort de Louis. — Suite de cette mort. — Lothaire roi de 13 ans, impuissant à dominer l'anarchie. — Son génie. — La monarchie semble se réveiller. — Mort de Lothaire. — Louis V, roi. — Mort de Louis. — Révolution consommée.

Charles le Simple.

898. Charles, fils de Louis le Bègue, porte dans l'histoire le nom de Charles le Simple, nom d'une signification fatale, et qui présage des temps funestes.

L'anarchie des grands ne tarde pas à se déclarer. Chacun aspire à se créer une existence indépendante, et à ce règne de débilité se rapportent les origines des grands fiefs de la monarchie, qui peu à peu devinrent des souverainetés redoutables.

En tête des seigneurs puissants qui tendaient à s'affranchir de la royauté, ou même à s'en emparer, marchaient Robert, frère du roi Eudes, non moins vaillant que lui, mais plus ambitieux et plus téméraire, Foulques, archevêque de Rheims, ami des cabales audacieuses, et qui devait y périr; Héribert, comte de Vermandois, et Richard, duc de Bourgogne, ces derniers, tour à tour fidèles et ennemis. Tout se disloquait dans la monarchie, et devant ce grand ébranlement de l'État, la langue de l'histoire perd sa sévérité pour flétrir les essais d'usurpation; car il ne paraît plus de trace de pouvoir, et le trône s'ouvre de lui-même à qui tentera de l'occuper.

Mais d'abord l'anarchie fait ses ravages, et tel est son désordre que les chroniques ne songent pas à la suivre, et à la démêler. La confusion est égale dans les récits et dans les événements. Ce qu'on voit de plus manifeste, c'est la décadence de l'Empire, sous la main d'un enfant.

Les Normands sont les plus ardents au déchirement du royaume. Le nom de leur chef Sigefroy ne parait plus. Un autre se montre, plus formidable, celui de Rollon.

Rolf, dont la langue moderne a fait Rollon, fils d'un chef puissant de Danois, avait commencé par faire des révoltes dans son pays, et puis il en avait été chassé. Son génie guerrier avait cherché des aventures dans la Scandinavie. Là des multitudes Danoises le vinrent trouver, et au lieu de tenter la fortune, dans sa patrie, il aima mieux suivre la route qui était ouverte aux armes du Nord, et on avait déjà entendu son nom dès la fin du règne de Charles le Chauve. Mais il s'était perdu dans le bruit des batailles et dans la gloire des autres chefs. Tour à tour Rollon avait passé dans la Frise et dans la Bretagne, partout il s'était rendu terrible par son épée, et enfin en visitant souvent le port de Jumièges, où les vaisseaux normands avaient coutume de s'aller abriter, il s'était accoutumé à l'idée de se faire une demeure fixe des lieux qui se découvraient à lui le long de la Seine. Ce fut la pensée qui servit d'inspiration à ses aventures et à ses batailles.

L'histoire le suit dès lors dans ses entreprises. Il monte jusqu'au Pont de l'Arche et y bat un duc Renaud. Il ne fait que paraître au siége de Paris. Il passe chez les Angles, et peu après revient faire des ravages du côté d'Évreux. Il assista à la prise de Meaux ; puis se mêla en Angleterre à des guerres civiles, et enfin reparut dans les Gaules avec des vues plus sérieuses d'ambition et de guerre. Il mit le siége devant Chartres. L'évêque de la ville, nommé Vantelme, se dévoua au salut de son peuple. A force de zèle, d'activité et de courage, il fit

arriver des secours de toutes parts. Le duc de Bourgogne, et un comte de Poitiers, accoururent à la voix du pasteur, et le roi lui envoya des troupes. Une bataille fut livrée. L'évêque y parut en habits pontificaux, portant les saintes reliques, et implorant la sainte Vierge, patrone puissante de la cité. Les Normands enveloppés de toutes parts s'échappèrent dans la nuit, et allèrent se consoler d'une défaite par d'affreux ravages.

Alors le roi commença cette suite de négociations qui devaient aboutir à une cession définitive de territoire. Rollon occupait Rouen, et de là dominait un vaste pays. Le roi lui fit demander par l'archevêque de la ville des transactions pour la paix, imposant pour condition qu'il se fît chrétien, et lui promettant à ce prix un établissement indépendant, et sa sœur même Gisèle en mariage. Rollon vit dès lors la réalisation des destinées, que des songes lui avaient autrefois promises. Il accepta ces demandes, et se voyant assez formidable pour avoir provoqué de telles avances, il ne désespéra pas d'arracher des conditions meilleures encore. Alors ce fut lui qui marqua les limites des domaines qu'il prétendait détacher du royaume de France, et chose singulière, ce fut l'archevêque de Rouen, qui lui servit de négociateur, et le duc Robert l'appuya de son influence. Le pays qu'il occupait présentement étant ruiné par les guerres, Rollon demandait à être dédommagé par la donation d'une province intacte; ainsi il lui fallait le prix même de ses pillages. Puis il voulait que les possessions qui lui seraient accordées, lui fussent assurées pour ses successeurs, et il entendait que ce droit de perpétuité fût confirmé par le serment des grands et des évêques. Les conditions semblaient dures. Mais la

peur qu'on avait des Normands, et aussi des vues d'intrigues, qui ne se découvrent pas bien au travers de cette anarchie et de cette foiblesse, les firent accepter. Une grande souveraineté fut composée de la plus grande partie des terres de la Neustrie, et on y ajouta la Bretagne, alors disputée par des comtes rivaux, depuis la mort récente du duc Alain, qui l'avait tenue assez longtemps sous sa forte épée.

Ce fut le duc Robert qui alla porter à Rollon la nouvelle de ces *transactions. Il se vantait de les avoir fait réussir, et par là il espérait se donner un auxiliaire pour* ses pensées d'avenir.

La décadence de la monarchie de Charlemagne semble n'être pas assez manifeste aux historiens par ce démembrement concédé à des barbares ; ils y ajoutent une particularité qui, pour surcroît de faiblesse, atteste l'ignominie. Lorsque le traité fut signé et que le duc Rollon dut venir faire hommage au roi de sa souveraineté, on lui dit que, suivant la coutume des Francs, il devait baiser le pied du roi. Il refusa obstinément de se soumettre à cet usage, et tout au plus il consentit à ce qu'un officier le baisât pour lui. L'officier barbare prit le pied de l'enfant roi par moquerie, et le leva pour le baiser, si bien qu'il eût renversé l'enfant si on ne l'eût soutenu. Les grands ne surent que rire, nul ne se souvint qu'il portait un glaive pour défendre la royauté de Charlemagne, aussi bien ce n'était qu'une ombre.

911. C'est à cette époque que paraît dans l'histoire le nom de Normandie, riche et féconde province, qui s'étendait depuis la rivière d'Epte jusqu'à la mer, et au-delà de la Seine jusqu'en Bretagne. La Bretagne n'était

concédée à Rollon que pour l'entretien et la subsistance de sa nation.

Alors Rollon se fit chrétien, et Robert lui ayant servi de parrain, il prit ce même nom de Robert, sous lequel il reste connu dans l'histoire, comme premier duc de Normandie. Tous les Normands furent baptisés avec leur chef, et du moins c'est pour l'histoire une grande compensation de mettre en regard de ce grand déchirement de la patrie, une conquête faite sur la barbarie, par les mœurs chrétiennes. La terre de France était divisée, mais l'unité de la civilisation était fondée; il semblait que le sol Gaulois, gardât l'étonnant privilége de ne pouvoir être foulé par des conquérants ou par des maîtres, sans les dompter eux-mêmes par sa puissance catholique. Ainsi la servitude était impossible, le commandement ne faisait que se déplacer (1).

Au reste, Rollon devenu duc et chrétien appliqua tout aussitôt son génie à réparer les maux du pays, relevant les cités détruites, rétablissant les églises, en édifiant de nouvelles, protégeant les monastères, dotant le clergé, et surtout faisant des lois contre le pillage et le désordre, et prémunissant le pays qui passait sous sa domination, contre les rapines des soldats qui l'avaient aidé à l'envahir. Il leur distribua à eux-mêmes des récompenses, et ses officiers eurent des comtés ou des gouvernements, selon la juridiction des Francs. L'ancienne propriété fut bouleversée, et ce ne fut pas le moindre mal de la conquête, si ce n'est que la plupart des possesseurs de la terre l'avaient depuis longtemps

(1) Voyez l'éloge des Normands devenus chrétiens, dans Raoul Glaber. Liv. I. Collect. des Mém.

abandonnée, et Rollon n'eut le plus souvent à distribuer que des ruines.

Le reste de l'Empire de Charlemagne n'était pas moins en proie aux déchirements.

L'empereur Arnoul, à sa mort, avait laissé deux fils, l'un du nom Zwentibold, bâtard, l'autre du nom Louis, légitime, celui-ci âgé de huit ans.

Le premier, devenu roi de Lorraine du vivant de son père avait déjà fait des révoltes. A sa mort il fit des conspirations, et il fut tué dans une bataille. Alors Louis resta roi de Germanie et de Lorraine, et il fut salué roi des Romains.

En Italie, Bérenger avait retenu le titre de roi, mais sans royauté véritable. A la mort d'Arnoul, il sortit du fond de la Lombardie, s'empara de Pavie, et se fit proclamer de nouveau. Louis, fils de Boson, qui dans l'anarchie du royaume de France s'était fait roi de Provence, eut l'étonnante ambition d'aller disputer à Bérenger, sa royauté d'Italie, et chose plus étonnante, il eut d'abord l'air de réussir. Il marcha droit à Rome, et se fit couronner empereur. Quatre ans après il tombait aux mains de son rival qui lui fit crever les yeux. Il mourut dans le supplice. Bérenger resta seul. Lambert, fils du duc de Spolette, parut lui faire un moment quelque obstacle ; bientôt il périt assassiné par ses serviteurs.

En même temps mourait Louis, fils d'Arnoul, roi de Germanie, ne laissant point d'héritier. 912. C'était le moment où Charles, roi de France, venait de traiter avec les Normands. Cette mort eût été propice à un homme de génie, pour réparer les désastres du royaume; Charles la laissa passer comme tout le reste. Les grands

de la Germanie élurent pour roi Conrad, duc de Franconie. Le sang de Charlemagne disparaissait peu à peu. Les États qu'il avait animés de sa puissance en les agglomérant sous son sceptre, devaient garder en s'isolant l'empreinte de sa politique. A ce moment, l'Europe se constitue en royautés distinctes; l'Italie est détachée de la France; la Germanie se montre comme une rivalité formidable. Il faudra donc que la France trouve des conditions nouvelles d'existence, pour ne point perdre entre les états qui se détachent la suprématie naturelle de ses armes, de sa religion et de son génie.

L'instinct des grands de la Lorraine, plus que l'habileté de Charles, retint le pays dans l'unité française, à l'avénement d'une dynastie nouvelle dans la Germanie. Mais cette circonstance, heureuse par la suite des temps, ne le fut point alors pour le roi. Les grands, là comme ailleurs, cherchaient à s'affranchir, et l'anarchie s'abritait sous un sceptre à moitié brisé.

Charles s'était livré à un ministre, nommé *Haganon*, qui semble quelque temps suppléer à la puissance par la ruse; mais à force de tenir le roi sous sa main pour le gouverner, il acheva de le détruire. Alors commencèrent à se faire jour des pensées d'ambition qui montaient jusqu'au trône même. Tandis que la plupart des grands cherchaient l'indépendance, Robert, frère du roi Eudes, cherchait la royauté : il avait dans le royaume une existence déjà formidable. Dès ce temps-là les histoires lui donnent le titre de *duc des Français*, ou même de *duc de la Gaule Celtique*. Le gouvernement des pays de la Loire, qu'avait eus son père Robert le Fort, lui avait été transmis. Dans la décadence du pouvoir suprême, lui seul, entre tous les grands, semblait le

plus haut placé pour le ressaisir ; mais il le voulut prendre par la violence, et son ambition se transforma en crime. Il avait gardé des liaisons suspectes avec le duc Rollon, et l'un et l'autre avait des desseins de révolte, dont la confidence entre eux n'était pas entière. Lorsque Robert parla de se faire roi, Rollon commença à le delaisser. L'excès de l'ambition les désunit ; et sur ces entrefaites Rollon mourut, laissant son duché à un fils nommé Guillaume, qu'il avait eu avant d'épouser Gisèle, d'une autre femme nommée *Popa*, fille d'un comte de Bayeux, qu'il avait enlevée dans ses premiers ravages.

Robert se chercha d'autres auxiliaires : et déjà il parut facile d'arriver au détrônement du roi Charles. Une assemblée de grands, tenue à Soissons, déclara qu'il avait cessé de régner. Le prétexte fut la politique du ministre Haganon, qui perdait l'État. Il en arrive ainsi dans tous les essais de renversement. Un homme, le comte Hugues, fut fidèle à Charles, et à force de zèle il trouva assez d'éloquence pour épouvanter les seigneurs sur les suites de leur complot. Qui est-ce qui serait roi ? Qui est-ce qui se chargerait de dominer l'anarchie ? Qui est-ce qui lutterait contre les princes restés fidèles au roi détrôné ? Le comte demanda un an, pour mettre Charles dans le cas de réformer les abus.

920. Le roi accepta cette condition de sa royauté continuée ; c'était accepter la honte, c'était mettre son épée de roi aux pieds des factions. Pendant ce temps les intrigues furent ardentes et actives. Le roi chercha à raviver les fidélités, Robert les trahisons. Quand l'année fut écoulée, les partis ne s'enquéraient pas si le royaume était prospère et le gouvernement réformé,

mais ils étaient en armes pour se disputer la puissance.

Robert reparaissait dans la lutte avec des alliances nouvelles et un surcroît de gloire. Richard, marquis de Bourgogne (1), prince sage, et que l'histoire appelle Justicier, venait de mourir, et son fils Raoul, moins pacifique, s'était aussitôt mêlé aux factions; il arrivait avec Hervé, archevêque de Rheims, en aide à l'ambition de Robert. Et, en même temps, une invasion de Normands nouveaux étant tombée sur la Loire, Robert l'avait dispersée des coups de son épée, et ainsi tout lui était propice pour entraîner à lui les volontés et dominer les résistances.

Charles n'avait à opposer à l'entraînement des partis que le génie de son ministre Haganon, qu'il avait d'abord éloigné par condescendance, qu'il rappela ensuite par timidité. Et cela même lui fut fatal. L'opposition au ministre couvrit les révoltes contre le roi. Tous les grands firent une ligue. Robert marchait à leur tête, et après lui des ingrats et des infidèles que le roi avait comblés de biens, un comte Gislebert, ou Gilbert surtout, qu'il avait fait gouverneur de Lorraine, et qu'une partie de la population avait voulu faire roi (2). Héribert, comte de Vermandois, issu du sang de Charlemagne, donna d'abord l'exemple de la fidélité; quelques autres le suivirent. Une armée de deux mille hommes s'était formée sur la Meuse. Le roi alla se mettre à sa tête; mais il eut le malheur de marcher vers Rheims comme un ennemi, excitant au pillage, et se

(1) Chronique de Frodoard.

(2) Ibid.

vengeant par le désordre, lorsqu'il se devait défendre par la justice et par la force (1).

Robert évita l'odieux d'une bataille contre le roi; et pendant qu'il laissait le malheureux monarque attaquer la ville de Rheims, il allait s'emparer de Laon, où le ministre Haganon avait caché ses trésors. C'était populariser ses victoires. Les trésors du ministre furent distribués aux soldats.

En même temps, Robert tentait la fidélité des grands, qui suivaient encore le roi; et enfin il détacha le comte Héribert, puissant par son nom et par sa naissance. Dès-lors le détrônement de Charles fut consommé. Tous les grands réunis le déclarèrent déchu, et ils demandèrent à Robert d'accepter la royauté. C'était toute son ambition. Il eut l'air de se dévouer, et il se laissa sacrer à Rheims par l'archevêque. 30 juin 922. L'archevêque mourut trois jours après, et ce n'est pas sans dessein que Frodoard fait la remarque de cette mort, qui arrive comme une vengeance de Dieu. Robert pressentit toutefois tous ses périls, et aussitôt on le vit ardent à les prévenir. Pendant que son fils Hugues allait avec une armée à la rencontre de Charles, dans la Lorraine, lui-même organisait sa puissance dans les pays de France qui avaient éprouvé l'habileté de sa politique, surtout entre la Seine et la Loire. Et, en même temps, il exerçait l'activité de son génie à rompre les alliances favorables au roi; et il alla principalement au-devant de Henri, dit l'Oiseleur, duc de Saxe, et devenu roi de Germanie, lequel était attaché à Charles, et le pouvait servir par ses armes. Une conférence eut lieu sur

(1) Frodoard.

la rivière de Roër. Le roi Germain ne fut point de force à résister à la souplesse ingénieuse de Robert, et son amitié fut vaincue. Il promit de laisser aller les événements. Et, à ce moment, Robert se crut maître de la fortune. Il se hâta de regagner le pays de France. Le comte Héribert avait abandonné la fortune de Charles ; mais la fidélité de quelques autres sembla se raviver. La Lorraine était restée douteuse. Quelques seigneurs se décidèrent à défendre le roi que le monde abandonnait. Une trève avait été faite entre les partis. Ils ne craignirent pas de la rompre. Une armée fut levée en peu de jours, et Charles vint, en toute hâte, à la tête de ses fidèles, surprendre Robert à Attigny, un jour de dimanche, après midi. « Les Francs dînaient alors (1). » Robert appelle à lui les siens, et court au combat en désordre. La mêlée est affreuse. Il y est frappé d'un coup de lance, et aussitôt il expire. Mais son fils Hugues soutient la bataille, et l'armée de Charles est dispersée. La douleur de la mort de Robert empêche la poursuite, et d'ailleurs les événements se montraient dès ce moment dans toute leur incertitude, et nul drapeau ne semblait rester à nulle fidélité.

Alors se fit une confusion soudaine dans les partis. Hugues, fils de Robert, et Héribert, comte de Vermandois, paraissaient s'offrir les premiers comme un double centre autour duquel devaient s'agiter les ambitions ; l'un par l'illustration récente du nom de Robert ; l'autre par la gloire antique du nom de Charlemagne : tous les deux illustres par l'épée, le dernier odieux par ses perfidies. Mais le rapprochement et le contact des grands,

(1) Frodoard.

qui présentement marchaient à la suite de ces deux chefs, nuisirent à l'ambition de l'un et de l'autre. Tous aimèrent mieux voir apparaître un nom nouveau qui blessât moins les jalousies, sans assurer moins l'indépendance. Richard, ce duc de Bourgogne, que nous avons vu naguère dans le parti de Robert, était mort, laissant un fils, nommé Raoul ou Rodolphe, à qui Robert avait donné sa fille en mariage. Ce fut ce Rodolphe qu'on résolut de faire roi. Ce n'étaient pas des titres à la royauté qu'on lui demandait; son titre parut être de n'en avoir point. Ainsi les rivalités s'exerçaient à tout hasard, et les grands qui avaient l'air d'élire des rois, cherchaient pour condition de leur suffrage la sécurité de leur ambition. Un de nos plus doctes historiens a fait une théorie ingénieuse sur ce droit d'élection mêlé au droit d'hérédité sous la deuxième race. Pour moi, je ne trouve dans toute cette suite d'événements que l'anarchie pour tout droit, et le désordre pour toute théorie.

Le roi Charles eût pu, ce semble, aisément disperser par l'épée toutes ces rivalités confuses; il aima mieux solliciter le secours des Normands, et s'abaisser à la prière devant les défections. A ce nom des Normands, appelés par le roi, les Francs se lèvent en armes pour s'opposer à leur passage; en même temps les grands se hâtent dans leur infidélité. Ils proclament roi Rodolphe, duc de Bourgogne, dans le monastère de Saint-Médard, à Soissons, et quelques-uns d'entre eux se chargent d'aller plus loin dans les trahisons. Le comte Héribert, abaissant la grandeur de son nom à un rôle de traître, feignit de vouloir retourner à son premier maître. Charles se fia à sa parole. Le comte alla l'arrêter dans

une conférence, et l'emmena captif dans un de ses forts sur la Somme, non loin de Saint-Quentin (1) ; de là il l'envoya dans un autre, à Château-Thierry, ne voulant point confier à d'autres la garde de ce captif, et se faisant son geolier par politique ; puis il alla se jeter à la suite du roi Rodolphe. La femme du roi Charles était fille d'Édouard I[er], roi d'Angleterre; elle se nommait Ogive ; on la laissa s'en aller, avec un jeune fils, qu'elle avait eu de ce mariage, chercher un asyle au-delà de l'Océan, auprès de son père.

923. C'est ici une grande dislocation de la monarchie. D'une part, l'histoire s'arrête avec douleur sur ce spectacle d'une royauté qu'on dégrade, d'un roi qu'on promène dans les prisons, d'une race glorieuse qui tombe ; de l'autre, elle cherche avec curiosité les causes de la transformation politique qui s'annonce, et dans les malheurs d'une famille elle étudie le mouvement profond qui emporte la société.

La race de Charlemagne, élevée comme une puissance de réaction contre la domination anarchique de la conquête, éprouva à son tour une réaction contraire de la part des grands et des seigneurs, qu'elle avait abaissés sous la loi commune de souveraineté. Le génie du grand monarque ne se pouvait survivre, et lorsque les grands n'eurent devant eux que des rois débiles, l'instinct de l'indépendance reparut, et de Louis le Pieux à Charles le Simple, ce n'est qu'une histoire de représailles contre la politique nationale de la monarchie chrétienne instituée par les évêques.

Ce triste dernier siècle que nous voyons passer par

(1) Frodoard.—Peut-être au château de Ham.

l'anarchie et les lâchetés, ne saurait donc offrir un système sérieux de droit politique; chaque existence tend à s'affranchir, et nulle force ne se montre pour contenir cette indépendance menaçante pour le peuple. Partout l'intérêt personnel est en révolte, et chose lamentable! son droit n'est pas contesté. Il fait la royauté, et il la défait, et il semble que la Religion, cette règle suprême de la liberté s'abstient, comme déjà elle s'était abstenue dans la décadence de la première race; d'élever sa grande voix pour redresser les erreurs, et désarmer les crimes, comme si la société était dans un de ces moments de passage où tout va au hasard, en attendant qu'un génie la saisisse, et la rejette sous les lois de l'ordre.

Quelques évêques pourtant se mêlent au désordre des temps, mais comme emportés par les passions privées qui les associent aux ambitions qui se disputent la puissance. L'Eglise laisse aller les événements, et quelquefois les subit; mais quand le moment sera venu, elle donnera le signal de la liberté. Jusqu'ici tout n'est que confusion, et la promulgation des droits est superflue, car le sentiment même des devoirs a disparu devant l'instinct désordonné des cupidités privées; et nulle puissance ne serait actuellement suffisante pour donner aux protestations de l'équité un caractère efficace. Il faudra attendre que le cours des choses, ou plutôt que Dieu même fasse sortir des entrailles du désordre une de ces hautes existences que la société accepte, comme une condition nouvelle de salut; et pour les temps où nous sommes, cette existence se révèlera, suivant qu'elle semblera prédestinée à reprendre l'œuvre défaite de Charlemagne, et à faire prédominer l'intérêt social, na-

tional, ou monarchique contre l'intérêt personnel, dominateur, ou anarchique, c'est-à-dire, la politique chrétienne contre la politique individuelle, le droit contre la force, la liberté contre l'oppression.

Telle est la destinée de l'avenir. On dirait une place actuellement vacante dans la société.

Toutefois, dans cette affreuse mêlée des ambitions privées, l'instinct de nationalité ne meurt pas, et le patriotisme retrouve sa sève énergique. C'est là une consolation de l'histoire. Reprenons la suite des temps.

A ce moment se trouvent constituées dans le royaume de France plusieurs grandes souverainetés à peu près indépendantes, lesquelles s'étaient constituées, soit par des concessions libres, soit par des usurpations tolérées, et puis s'étaient transmises comme un droit plus fort que la royauté même.

A Rollon avait succédé Guillaume son fils, duc de Normandie. Le duché de Bretagne semblait vacant; mais la terre était envahie et foulée par les Normands, comme une terre destinée à servir de compensation ou de prix à leurs propres pillages. Le duché de Bourgogne, coupé en deux états, et les duchés de France et de Guienne formaient ensuite une triple vassalité formidable pour la couronne. Puis sous le nom de comtés apparaissaient d'autres puissances non moins fatales, comme la Flandres et le Vermandois. Et au-dessous de ces dominations principales, d'autres seigneurs suivaient l'exemple de l'indépendance. Une savante organisation hiérarchique devait par degrés s'établir entre ces existences diverses, et la présente histoire ne saurait se proposer de marquer tous les anneaux de cette chaîne qui, peu à peu, va se former et lier le peuple en un seul

corps, depuis le roi, qui sera au sommet, jusqu'au serf, qui sera à la base. Qu'il suffise à l'intelligence des temps anciens de montrer comment l'anarchie dut se nourrir elle-même par le conflit de tant d'ambitions en présence, et combien aussi le génie de la monarchie eut besoin de persévérance pour échapper à ce vaste et étroit réseau de tyrannie qui l'enserrait.

923. Marchons vite au travers du désordre. Ce qui d'abord embarrasse la royauté de Rodolphe, c'est l'indépendance où reste Héribert avec le roi Charles pour captif. Bientôt les Normands s'ajoutent à ses périls. Un nouveau chef d'hommes du Nord, nommé Rainold (Ragenold), avait débarqué sur la Loire, et puis avait paru sur la Seine, et de là s'était jeté vers l'Oise. Là Héribert fit son office national en dispersant les barbares, et leur enlevant leur butin et leurs captifs. Le patriotisme fait taire l'anarchie. Hugues, fils de Robert, qu'on appelait Hugues le Blanc et aussi Hugues le Grand (le Blanc, à cause de sa couleur; le Grand, *à cause de sa piété, de sa bonté et de son courage* (1)), se concerte avec Héribert, et l'un et l'autre appellent Rodolphe à Compiègne. On chasse les Normands du côté de Beauvais; puis comme des menaces éclatent ailleurs, on fait une trève.

Rodolphe court en Lorraine où les fidélités sont douteuses. Henri de Germanie avait en ce pays un parti puissant. Des deux côtés on se presse d'arriver à des négociations de paix.

(1) Helgaud. — Vie du roi Robert. A partir de cette époque, ces désignations de *Blanc*, de *Noir*, de *Grand*, de *Petit*, etc. commencent à se multiplier,

L'Aquitaine remuait. Le duc Guillaume, homme de guerre, qui naguère avait exterminé douze mille Normands dans une bataille, avait refusé de reconnaître la royauté de Rodolphe. Rodolphe accourut. Guillaume fit hommage; mais plusieurs villes gardèrent leur droit de protestation. Les Cartulaires ont conservé des témoignages mémorables de cette résistance. Les actes publics étaient datés ainsi: *La quatrième année, la cinquième année depuis que les Français ont dégradé Charles roi, et élu Rodolphe contre les lois.* Un grand nombre de ces actes, portent cette désignation admirable: *Le Christ régnant, et attendant le roi: Christo regnante, regem expectante* (1). En présence de cette fidélité des peuples, Rodolphe accepta volontiers les signes d'hommages du duc, et il lui restitua la ville de Bourges, qu'il lui avait autrefois fait enlever par le roi Charles.

924—926. La paix était nécessaire à la royauté de Rodolphe. Mais quand il l'eut assurée par l'activité des négociations, les Normands montrèrent la guerre. Hugues les avait chassés de la Loire, ils allèrent se précipiter sur la Bourgogne. Rodolphe les suit, après avoir tenu une assemblée générale à Attigny, mais les deux armées se regardent sans combat, et les Normands s'échappent pour aller promener ailleurs leurs brigandages. En même temps la Lorraine se détache de Rodolphe. Mais les Normands le préoccupent tout entier. Il va avec Héribert, les attaquer du côté d'Arras; il est blessé dans un combat; Héribert le venge en les met-

(1) Baluze.—Hist. de la maison d'Auvergne, tom. II.—Id. Appendix actorum veterum, ad Capitular. Tom. II.

tant en déroute. En même temps Guillaume d'Aquitaine se met en révolte. Rodolphe fait la paix avec les Normands et court à ce péril nouveau. Mais comme il est sur la Loire, étonnant déjà la rébellion par la prise de Nevers, il apprend une invasion d'une autre sorte d'hommes du Nord, venus des Palus-Méotides, que Frodoard appelle Hongrois, lesquels déjà ont inondé la Germanie et l'Italie, et touchent les terres de France. Il quitte la Loire et paraît dans la Champagne. Sa présence fait reculer l'invasion. Mais en même temps se révélaient des périls plus graves.

La fidélité d'Héribert ne se signalait que lorsqu'il fallait frapper les Normands de coups d'épée. L'ambition personnelle survivait, et Rodolphe la voyait se déclarer et grandir, chaque jour, par des exigences toujours nouvelles. A la fin, Rodolphe se lassa des concessions, et Héribert ayant demandé le comté de Laon, pour son fils, Rodolphe le refusa, le laissant au fils du comte qui venait de mourir.

Aussitôt la haine s'allume; Héribert appelle à lui Hugues le Grand, et celui-ci venait de fortifier sa puissance, en épousant une fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre. Par là il était devenu le beau-frère de Charles le Simple, roi captif, mais roi encore dans la pensée des peuples, malgré les changements qui s'étaient faits. La ligue de ces deux puissants seigneurs fit trembler Rodolphe. Ils appellent d'autres auxiliaires. Ils sollicitent à la fois Henri, roi de Germanie, et Guillaume, duc de Normandie; et, comme pour se rendre plus formidable, Hugues chasse et disperse dans le fond de la Bretagne les Normands de Ragenold. L'union politique est cimentée par le mariage de la fille d'Héribert

avec le duc Guillaume. Alors la rupture avec Rodolphe devient éclatante. Héribert a l'air de vouloir provoquer l'assentiment des évêques, et il fait une espèce de concile, à Trosli sur l'Aisne. Rodolphe va au-devant de cette menace, et il mande Héribert à Compiègne. Héribert n'obéit point, mais il marche vers Laon pour s'en emparer. Rodolphe le prévient. Héribert alors va à Château-Thierry, et, pour dernière hostilité, il délivre le roi Charles, mais ne le faisant libre qu'autant qu'il le faut pour en faire un objet d'effroi.

927. Rodolphe en effet s'épouvante, et les amis de Charles se réveillent. Ils avaient cherché déjà l'appui du pape Jean X, qui n'avait pu que se plaindre à Héribert des violences commises envers ce roi, le menaçant d'excommunication, s'il ne le rendait à la liberté. Héribert calme le pape par sa politique présente, en même temps qu'il dispose le roi Rodolphe aux concessions. Ainsi l'excommunication est évitée, et la ville de Laon est remise à Héribert; le malheureux Charles n'est qu'un instrument de cette double hypocrisie.

Pendant ce temps, Rome était en proie aux révolutions. Marosia, marquise de Toscane, femme alors célèbre par l'audace de ses intrigues, y faisait et défaisait les papes. Jean X est chassé du pontificat, et Charles perd ce dernier appui de l'excommunication, qui eût suffi pour le refaire roi.

Héribert et Rodolphe conviennent cependant de lui laisser quelques semblants de dignité. On le mène à Rheims, où on lui rend quelques honneurs; puis il consent à reconnaître à Rodolphe le droit de gouverner son royaume; à ce prix, on lui accorde pour son entretien les revenus de la maison royale d'Attigny. Après

cela, on l'envoie à Péronne, sous une forme de captivité moins rude, mais toujours sous la main d'Héribert, qui ne renonçait pas à se servir au besoin de sa liberté. Mais la mort l'enleva bientôt à de tels desseins.

929. Rodolphe, délivré de cette crainte, alla soudainement aux autres périls. Il ne manquait ni de courage ni d'activité. D'abord il courut aux Normands de la Loire, qui ravageaient l'Aquitaine; puis il alla dompter quelques seigneurs du Languedoc et de la Provence, restés indépendants et *rébelles;* mais bientôt d'autres seigneurs, plus redoutables occupent ses armes ou sa politique. Hugues et Héribert, unis ou divisés, restaient formidables : il eut à les suivre avec anxiété. Héribert, plus impatient d'une royauté qu'il avait faite, finit par vouloir l'attaquer de front, et il trouvait partout des secours tout prêts. La Lorraine, gouvernée par Gilbert, avait reconnu la souveraineté de Henri de Germanie. Héribert alla de même lui faire hommage de son duché. Ainsi tous les liens de patrie se rompirent. Arnoul, comte de Flandres, suivit l'impulsion d'Héribert, et la guerre s'offrait à Rodolphe sous un aspect menaçant. Hugues cette fois s'attacha à Rodolphe. Il se fit des combats partiels, mais les événements restaient indécis. Les négociations s'ajoutèrent aux batailles, et Rodolphe sembla partout rester vainqueur. Cette succession de guerres, de trahisons et d'alliances dura plusieurs années sans avoir rien de grand, sans entraîner aucune fortune, sans produire aucun dénouement. 930—935. Héribert cependant perdit le plus à ces dissensions. Le roi de Germanie l'avait abandonné; heureusement il s'établit ensuite négociateur pour la paix, et quand elle fut signée, Hugues garda les armes, ne vou-

lant point abandonner Saint-Quentin, qu'il avait pris à Héribert. Rodolphe menaça de prendre parti contre celui qui n'obéirait pas au traité ; et les guerres civiles furent enfin désarmées.

Pendant ces longs déchirements, la Bretagne avait eu ses révolutions. Ce pays livré comme une proie, non-seulement au duc de Normandie, mais aux Normands nouveaux dont les invasions semblaient se suivre comme des flots, finit par vouloir par un coup de désespoir briser le joug qui l'écrasait. A un jour convenu, le jour de la fête de Saint Michel, toute la Bretagne se lève en armes ; on attaque les Normands partout disséminés, et pas un seul n'échappe à la mort. Par malheur, peu de temps après, un autre chef de barbares, nommé Incon, venait frapper la Bretagne d'une sanglante représaille. Le pays n'avait fait que changer d'oppresseurs.

Les Normands reparurent ailleurs encore. Mais ils furent battus dans le Berry et dans la Touraine. A la fin, leurs armes semblaient être devenues moins terribles, et aussi l'invasion s'était comme épuisée, depuis qu'un établissement régulier lui avait été concédé par la monarchie. Les Hongrois firent d'autres apparitions vers la Bourgogne ; mais Rodolphe, en allant à eux, les repoussa par-delà le Rhin.

La paix semblait régner. Alors Rodolohe mourut ; après lui tout devait raviver les guerres. Il fut enseveli à l'église de Sainte Colombe de Sens.

Rodolphe ne fut point un homme vulgaire. Il eut tout ce que des temps semblables comportaient de génie politique. Il fut plus habile que les ambitions qui l'avaient fait roi pour s'établir maîtresses, et il les domina

par elles-mêmes, se servant des rivalités avec adresse, et domptant les haines par leurs propres querelles. Mais ce que Rodolphe ne put dompter, ce fut le malheur même de sa condition de roi, en dehors de toutes les idées qui font la royauté; roi élu à la place d'un roi captif; roi instrument de l'indépendance des grands, et obligé de tirer l'épée contre leurs tyrannies. Son règne de treize ans montra un homme actif, laborieux et vaillant aux combats, mais il ne pouvait être plus fort que la royauté qu'il avait acceptée. Il passa par l'anarchie, comme un prince qui eut pu suffire à des temps réglés, roi de transition, tel qu'il s'en rencontre sous la main de la Providence toutes les fois qu'elle prépare le monde à d'éclatantes transformations ou à des réparations décisives.

Au reste, Rodolphe ne laissait pas d'enfants mâles, et la couronne allait encore être déférée, par une apparence d'élection, au premier qui se rencontrerait pour servir à l'ambition des puissants qui ne l'oseraient prendre.

Héribert et Hugues restaient le plus en mesure de la saisir. Mais l'égalité même de leur puissance nuisait à l'un et à l'autre. Alors l'intrigue tint lieu de justice.

La veuve de Charles le Simple était en Angleterre avec son jeune fils, protégée par son frère Aldestan, devenu roi à la mort de leur père Edouard.

De là partirent les négociations. Aldestan sollicita Guillaume, duc de Normandie, d'appuyer auprès des grands le parti de son neveu; Hugues était déjà disposé à le seconder. Ce premier exemple entraîna tous les puissants, et Héribert même ne fit que les suivre. Une

députation de grands et d'évêques fut envoyée au jeune Louis ; la couronne fut mise aux pieds de ce frêle rejeton de Charlemagne, et il s'en vint dans le royaume de France assister au mouvement précipité qui déjà la poussait vers d'autres fronts.

Louis d'Outremer.

On alla recevoir Louis à Boulogne avec de grandes marques d'honneur. Sa mère Ogive était restée en Angleterre, peut-être par une condition imposée, afin que le jeune monarque appartînt plus pleinement aux grands qui le rappelaient.

Juin 936. *Il* n'avait que seize ans, et il arrivait dans un royaume inconnu. Hugues le Grand se présenta à lui, moins comme un ministre que comme un maître. Toutefois des factions jalouses subsistaient, et au bout de quelque temps le jeune roi crut s'affranchir, en sacrifiant Hugues à leurs inimitiés, et rappelant sa mère pour user de ses conseils. Il ne fit que changer de périls.

Alors les intrigues commencent à s'agiter. Hugues, suivant sa coutume, va s'affermir par l'alliance d'Héribert, ou plutôt par ses révoltes, lui laissant l'odieux des guerres civiles, et s'appliquant seulement à en profiter. 937. Il se fait des raccomodements, et puis encore des brouilleries, et pendant ce temps les partis étrangers menacent la France. Les Hongrois reparaissent. Les Normands ravagent la Bretagne. En Allemagne, Othon, fils de Henri, dit l'Oiseleur, devenu roi, s'agrandit et se rend formidable. La Lorraine s'était livrée à son père. Il la retient par le lien de l'hommage. La Bourgogne proprement dite, et la Bourgogne Transjurane, avaient eu leurs révolutions; celle-ci transformée en royaume par Rodolphe, était passée à son fils Rodolphe II, et

ensuite à son fils Conrad, jeune enfant d'un avenir douteux. Othon se fait déclarer tuteur de Conrad, et ainsi il menace doublement la France, par la Lorraine et par l'Italie. L'autre Bourgogne, constituée en duché, restait en possession de Rodolphe, fils de Richard le Justicier.

Hugues le Grand, accoutumé à élever sa destinée, cherche l'alliance d'Othon. Il avait, avons nous dit, épousé la sœur d'Ogive, mère du jeune roi de France; mais, peu de temps après, sa femme était morte. Il recherche la sœur du roi Othon, et par ce nouveau mariage il se place en présence de la royauté de Louis, comme une menaçante rivalité. Les grands se divisent entre ces deux puissances. Le duc de Normandie prend parti pour Hugues le Grand. Le roi trouve des fidèles. Mais la jalousie les attire plutôt que le zèle. Les évêques paraissent incertains dans le devoir. Cependant la guerre ayant éclaté, quelques-uns d'entre eux qui suivaient le roi, frappent d'excommunication le duc de Normandie et le comte Héribert, l'un pour avoir brûlé quelques villages du comte de Flandres, fidèle au roi; l'autre pour retenir des terres de l'abbaye de Saint-Remi de Rheims. C'était en ce temps de foi une défense formidable. Les factions s'arrêtent. On fait une trêve; la Lorraine revient au roi; en même temps des révolutions éclatent dans la Germanie; et Louis suspend un instant les guerres civiles en montrant la guerre étrangère.

Othon venait de voir son frère prendre les armes contre lui, et se liguer pour cela avec le duc de Franconie, frère de Conrad, qui avait été roi de Germanie, à l'extinction de la branche germaine de la famille de Charlemagne. Louis crut politique de se déclarer pour l'anar-

chie, et c'était peut-être une diversion. Gilbert, duc de Lorraine, récemment revenu à lui, le poussait aux armes. Othon avait pressenti le péril. Des deux côtés on se précipite. Le roi Louis s'empare de l'Alsace. Le roi Othon ravage la Lorraine, puis il repasse le Rhin, bat les rébelles et attaque Brisac. Les deux chefs de la rébellion veulent faire lever le siége. Les généraux d'Othon surprennent leur armée dans son camp; le duc de Franconie est tué à table, et le duc de Lorraine se noie en voulant passer le Rhin à la nage. Tout change aussitôt d'aspect.

939. Gerberge, duchesse de Lorraine, était restée à Liége, pour défendre cette place. Elle refuse d'y recevoir Henri, frère d'Othon, qui va solliciter la clémence du vainqueur. Le roi Louis court en Lorraine, pour retenir la fidélité des peuples; et, peu de jours après, il épouse la veuve du duc. C'était un coup de hardiesse politique où se révélait un prompt instinct de la défense. Mais les événements étaient plus prompts encore. Othon poursuit ses victoires. Il reparaît en Lorraine, et tout revient à lui. Jusques là Hugues le Grand et le comte Héribert s'étaient abstenus de batailles. A la vue des disgrâces de Louis, ils reprennent leurs intrigues armées, Hugues avec des vues de domination générale, Héribert avec des prétentions d'agrandissement bornées à des possessions de châteaux forts ou de cités. Une des ambitions d'Héribert était de faire jouir son fils de l'archevêché de Rheims, qu'il lui avait fait assurer dès l'âge de cinq ans. Tel était le désordre de ces temps. Le roi résistait. L'archevêque de Rheims soutenait son droit. Mais tout était confus, et les princes ne craignaient pas de transformer les titres des évêchés en

titres de domination politique, et les lois canoniques devaient céder aux prétentions de l'anarchie.

Hugues et Héribert, ligués par des intérêts de nature diverse, font la guerre au roi; ils s'emparent de Rheims, et vont mettre le siége devant Laon. Le roi court lever une armée en Bourgogne; Laon résiste intrépidement; et dès que le roi paraît, les deux rébelles lèvent le siége et vont à la rencontre d'Othon, qui venait à leur secours; ils le reconnaissent pour leur roi à Attigny, et lui font hommage. C'était le dernier indice de la dégradation de la royauté Franque.

941. Peu après, une trève est convenue entre les deux rois; mais la rébellion suit son cours. Héribert, autrefois maître de Laon, tenait à la reprendre. Les efforts se dirigent de nouveau de ce côté. Le roi accourt pour soutenir la ville; une bataille est livrée; le roi est vaincu. Tout semble désormais lui échapper.

Toutefois, quelques événements semblent arrêter cette décadence précipitée. Les grands d'Aquitaine, jusqu'alors douteux, lui viennent faire hommage, et s'offrent à lui pour le défendre. En même temps, il lui naît un fils, et l'espérance commence à lui sourire. Enfin, le pape Étienne VIII, dont il avait sollicité l'intervention, envoie un légat pour désarmer l'anarchie, et rendre aux lois civiles et ecclésiastiques leur autorité. Le royaume alors respire un moment. 942.

Mais les querelles privées font reparaître les batailles. Deux comtes, celui de Flandres et celui de Ponthieu se font la guerre. Hugues le Grand s'abstient d'y prendre part, quoique suzerain de Ponthieu. Le duc de Normandie, sage jusqu'à ce moment, prend les armes à sa place, et va battre les troupes du comte de Flandres;

puis il s'en revient à Rouen, n'aspirant plus qu'à vivre en paix avec Dieu et avec lui-même. Le comte de Flandres, avide de vengeance, dissimule son injure, et sollicite le duc de venir traiter de la paix dans une conférence qu'il propose sur la Somme, près d'Amiens. On arrive des deux côtés avec douze cavaliers armés. Le duc Guillaume ne soupçonnait pas des pensées de crime; et, comme il sortait seul de son bateau, il fut percé de poignards par quatre affidés du comte de Flandres (1). Prince d'une étonnante destinée! Il sembla d'abord imposer l'ignominie au royaume de France; et puis il ne fit que donner un frein à la barbarie Normande. L'établissement du duché de Normandie, ce premier démembrement de la monarchie, a souvent été montré dans l'histoire comme une calamité politique, due aux grandes faiblesses de ce temps; mais aussitôt l'événement le fait tourner à l'avantage national, par l'action suprême du Christianisme, qui dompte la conquête et discipline la domination. C'est une chose admirable de voir avec quelle promptitude le duc Rollon s'identifie avec les intérêts chrétiens, en se séparant de l'intérêt des invasions qui continuent encore, et qui, n'ayant plus de centre dans les Gaules, vont se perdre isolément du côté de la Picardie ou de l'Aquitaine. Ce qu'il y eut de plus fatal dans l'institution du duché de Normandie, ce fut cette espèce de droit de possession concédé sur les terres de Bretagne, pour les faire servir d'aliment à la conquête. Mais l'histoire, en déplorant les malheurs des peuples, ne perd pas de vue les résultats plus généraux des événements; et, au travers de cette

(1) Raoul Glaber. Liv. III.

épouvantable calamité d'une nation, qui vient s'établir sur la tête d'une autre nation, elle voit l'action puissante qui entraîne tout vers le Christianisme, et, par la conversion des barbares qui ont touché les Gaules, achève la grande unité morale, qui désormais doit embrasser toutes les parties de l'Europe.

Le duc Guillaume fut l'un des instruments de cette force mystérieuse de civilisation ; et la race de Robert le Fort, avec ses vues personnelles d'ambition, s'était déjà révélée comme le premier de tous. Hugues le Grand, qu'on ne voit occupé qu'à ses desseins de domination, reste fidèle à cette idée. C'est lui qui fait Rollon chrétien ; et cependant il garde l'épée pour en frapper les Normands qui apparaissent en dehors de l'établissement politique de la Normandie. C'est un double caractère qu'il faut saisir. Et de même, dans l'action des événements et des personnages, il est important de reconnaître ce qui est personnel et ce qui est public. Guillaume et Hugues le Grand ne sont pas seulement des chefs ambitieux qui font des invasions ou des crimes, ce sont des génies qui maîtrisent l'anarchie et servent à la préparation de l'ordre.

Reprenons les temps. Le roi Louis, qui ne manquait ni de courage ni de prévoyance, songea tout aussitôt à reprendre la Normandie. Guillaume laissait un jeune fils, nommé Richard. Le roi courut à Rouen, feignant de le prendre sous sa tutelle ; mais on soupçonna qu'il voulait l'enlever pour ses desseins. Les grands et le peuple, fidèles à la mémoire de Guillaume, réclamèrent d'abord à grand bruit le jeune enfant ; mais le roi protesta de ses intentions, et il se déclara le vengeur de Guillaume : alors on s'apaisa, et on laissa faire le mo-

narque. Le comte de Flandres effrayé, fit aussitôt des ambassades. Il se glorifiait d'avoir délivré le roi du plus formidable de ses vassaux, et tout ce que le roi avait à faire, c'était, disait-il, de profiter de ce premier exemple.

Tout semblait propice. Le comte Héribert venait de mourir, et sa mort avait été troublée par d'affreux remords et par une sorte de délire désespéré. Comme on le pressait de songer au salut de son âme et de régler ses affaires, il ne sut jamais que répéter ces paroles : *Nous étions douze qui avions juré de trahir Charles,* s'accusant lui-même de ses longues perfidies (1). Plusieurs comtes de Normandie étaient disposés à faire hommage; quelques-uns même s'étaient déjà déclarés. Peu à peu le roi se laissait aller à des pensées hardies : il commença par tenir de plus près son jeune pupille; puis il s'assura le concours de Hugues en le confirmant dans son duché de France, et lui conférant le duché de Bourgogne. Ensuite il laissa éclater ses desseins, et il fit invasion dans la Normandie, où il se signala par des faits d'armes (2). Mais tout-à-coup les intrigues se ravivent; Hugues est incertain dans sa fidélité, et pour comble le jeune duc Richard, enfant de neuf ans, est enlevé à Laon par son gouverueur Hosmond, qui l'enveloppe dans une botte de paille et le porte ainsi, déguisé lui-même en palefrenier, au travers des gardes et du peuple, jusqu'au château de Coucy. Le comte de Senlis le prend sous sa protection, et Hugues se déclare pour lui. Les intérêts se mêlent, les perfidies se croisent; le roi man-

(1) Chr. de Raoul Glaber. Liv. I.
(2) Chron. de Frodoard.

que de force pour dominer cette confusion d'ambitions ennemies et de fidélités douteuses. Et enfin les partisans du jeune Richard, pour toute ressource, provoquent une invasion nouvelle de Danois, et les calamités anciennes ont l'air de se raviver sur cette terre de Neustrie, si longtemps déchirée par le fer des barbares. Le roi marche avec une armée à la rencontre des Normands, conduits par un chef nommé Haigrolde. Dans une mêlée imprévue, sur la rivière de Dive, l'armée du roi est mise en déroute, et lui-même est pris par le chef Normand, et conduit captif à Rouen.

945. Pendant ce temps, Hugues le Grand se tenait à Paris immobile, et attendant la fortune. D'abord la reine Gerberge appelle au secours du roi, Othon, roi de Germanie, son frère. Othon refuse de faire la guerre aux Normands, et il accuse Louis de ses violences envers le duc de Normandie. Alors la reine se tourne vers Hugues, qui à ce moment se sentit devenir comme l'arbitre de l'avenir. Hugues consent à protéger le roi de France, mais de manière à rester maître de la royauté. Les Normands demandèrent pour condition de la liberté du roi, que ses deux fils leur fussent remis en ôtage. C'était peut-être une condition de Hugues lui-même. La reine la repoussa avec obstination; mais l'un d'eux fut accordé; c'était le plus jeune: et alors le roi fut échangé contre son enfant encore au berceau. Il ne fit que changer de captivité, car il alla tomber aux mains de Hugues, son libérateur, qui le remit à la garde d'un comte de Chartres, nommé dans les histoires *Thibaut le Tricheur*.

A ces nouvelles, Othon de Germanie, s'émeut et fait des menaces. Hugues ne voulait qu'agrandir inces-

samment sa puissance. Le roi est délivré, à la condition de donner la ville de Laon, la seule ville qui restât à la royauté désarmée. 946. En même temps la paix de Normandie est renouvelée. Le jeune duc Richard est reconnu souverain indépendant. Hugues le maria à sa fille; et par là s'affaiblit encore la royauté de France.

Alors quelques autres puissants commencent à s'effrayer de la domination qui semble se lever sur leurs têtes. Les comtes de Flandres et de Vermandois se font part de leurs jalouses inquiétudes. La reine transmet ses propres alarmes à son frère Othon. Une ligue est formée, et la guerre éclate. Les deux rois Louis et Othon joignent leurs armées vers Cambrai. Ils marchent droit à Rheims, défendu par l'archevêque Hugues, fils de l'ancien comte Héribert, et neveu de Hugues le Grand, et s'en emparent. Puis ils vont ravager le duché de France, et descendent vers la Normandie. Mais la guerre se change en intrigue. Le comte de Flandres, l'assassin du duc Guillaume de Normandie, haïssait le fils, par le seul souvenir de son propre crime. Il détourne le roi Othon de ses succès, et le précipite à des destinées mal expliquées par l'histoire. La guerre semblait se faire surtout contre Hugues le Grand : Elle se tourne contre le duc Richard. On fait un détachement de l'armée des deux rois, pour aller assiéger Rouen, et ce détachement se fait battre sous les murs de la ville. Le neveu du roi Othon y périt percé de mille coups. Othon furieux de cet échec voulait livrer le comte de Flandres au duc Richard. Le comte se sauve dans la nuit, et ce commencement de fuite, avec les soldats qui le suivent devient le signal d'un désordre affreux dans toute l'armée. Les Normands sortent de la ville et poursuivent à

outrance les assiégeants jusqu'à Amiens. Ce conflit d'accidents imprévus et jetés comme au hasard dans la guerre, tournait au profit de Hugues. L'habile duc semblait s'être dissimulé dans ces batailles, et tous ces soins avaient été de garder ses places et ses villes. Quand d'autres haines eurent paru, il laissa voir des pensées pacifiques, et une trêve se fit entre lui et le roi.

947—948. Cependant il restait des querelles par rapport à ce neveu qu'il avait établi archevêque de Rheims, au détriment de l'archevêque Artaud. Deux conciles se prononcèrent pour l'ancien archevêque, et le roi se sentant enhardi par cette attaque ecclésiastique contre la puissance de Hugues, adresse des plaintes au pape sur ses longues iniquités, et provoque un concile général. Le pape répond à la pensée du roi. Le concile est assemblé à Ingelheim, près de Mayence. Louis et Othon y viennent en personne, demandant justice aux Pontifes. Louis expose ses griefs et raconte les malheurs de sa vie, les crimes de ses ennemis, les défections et les perfidies de ceux qui devaient être ses fidèles, ajoutant que dans son gouvernement il n'avait point mérité de telles trahisons, que s'il était coupable, c'était au concile à le juger, qu'il acceptait sa sentence et celle du roi Othon, et aussi que si quelqu'un l'osait accuser, il était prêt à l'appeler au combat particulier pour soutenir et venger son honneur de roi.

La dégradation royale était à son comble, et même la protection de l'Eglise ne pouvait alors faire revivre une puissance qui s'était elle-même frappée à mort.

Le pape avait annoncé qu'il lancerait l'anathême contre Hugues, s'il ne venait au concile satisfaire le roi. Le concile l'excommunia pour avoir chassé l'évêque

de Laon, sans autre grief que sa fidélité à Louis. Son neveu, l'archevêque Hugues, fut aussi excommunié pour avoir usurpé un siége occupé par un autre. Ces anathêmes ne pouvaient raviver la puissance du monarque. Il les fallait soutenir par les armes, et pour toutes forces paraissaient quelques secours de Lorraine, occupés à contenir Hugues le Grand dans ses châteaux forts. Les évêques se font guerriers et lèvent des milices. On les voit passer des camps dans les conciles et des conciles dans les camps, défendant leurs décisions par le glaive, et montrant l'excommunication, quand l'épée est impuissante. Hugues les regarde, et reste immobile. Puis les Lorrains s'étant lassés des petites batailles, se retirent dans leurs pays, et Hugues reprend de la hardiesse. 949. Alors un nouveau concile est convoqué à Trèves, et Hugues est encore excommunié. L'animosité des petites guerres n'en dévient que plus ardente. Le désordre est partout. On prend des villes. On les reprend. Le pays de France est en proie. Les peuples sont dans le deuil, et nulle cause ne grandit dans cette épouvantable anarchie.

950 — 954. Enfin Othon s'entremet pour désarmer ces fureurs; Hugues le Grand fait hommage au roi, et lui remet la citadelle de Laon. Ce n'était qu'un semblant de paix; mais le roi se sentait trop faible pour n'en paraître point satisfait. Pendant ce temps, il alla en Aquitaine recevoir les hommages des seigneurs. C'était tout ce qui restait de la soumission. Le commandement des seigneurs n'était plus qu'une ombre, et l'obéissance une formalité. Louis toutefois défendait sa royauté avec toute l'activité que comportait les temps. Mais tout l'abandonnait. La reine Ogive elle-même qui avait long-

temps exercé son ambition de mère à le servir, finit par lui être funeste en se livrant, dans un âge de maturité, à des caprices d'amour, et se faisant enlever par le comte de Meaux, nommé Héribert, pour se marier avec lui. Peu de temps après le roi Louis mourut, à 33 ans, d'une chûte qu'il fit en poursuivant un loup de toute la vitesse de son cheval. Il laissait une révolution sociale consommée dans les Gaules, avant cette autre révolution qui bientôt allait déplacer le pouvoir politique, et constituer un droit nouveau dans la monarchie. L'indépendance des grands, jusqu'alors disputée et contestée, était devenue un droit de possession, devant lequel s'atténuait la majesté du roi. Dans cette mêlée d'ambitions libres, et de souverainetés conquises, la royauté s'était transformée en intrigue. A défaut d'une autorité forte, comme celle de Charlemagne, il avait fallu s'exercer à une souplesse de commandement, habile à se varier selon les vicissitudes. Mais cet art même était vaincu par la souplesse des tromperies commune alors à tous ceux qui tendaient à s'agrandir. Le génie eut semblé impossible en ces temps d'individualités formidables. Louis s'était multiplié pour égaler la variété des périls. Il fit peu de fautes ; mais il fut dominé par le mouvement universel de la société. Hugues le Grand parut plus habile à profiter des mille incidents qui se mêlaient à la marche des temps. C'est que les hostilités allaient droit au monarque, et dérangeaient peu la progression d'une existence nouvelle, qui tendait comme toutes les autres à supplanter ou à saisir le pouvoir suprême. La politique de Hugues le Grand consista à se tenir immobile dans le désordre. Les révolutions qui se faisaient atteignait l'autorité antique, et non point

les ambitions nouvelles; et ainsi la chûte du sceptre de Charlemagne semblait indiquée par une loi que l'histoire pourrait considérer comme une sorte de fatalité. si la philosophie n'y voyait un développement de l'action providentielle, qui transforme chaque peuple, selon ses vues plus générales, et qui touchent à tout l'ensemble de l'humanité. Nous retrouverons bientôt cette action manifeste. Reprenons les événements.

Lothaire.

Louis d'Outremer avait eu de Gerberge deux filles et cinq fils.

Des cinq fils trois étaient morts dans leur première enfance. Il en survivait deux, Lothaire qui avait treize ans, et Charles qui avait un an. Lothaire fut reconnu roi, sans partage du royaume. Nulle loi n'avait été écrite pour échapper à ces divisions ruineuses de la monarchie; mais l'unité n'en était pas plus imposante. Les grands avaient déjà trop d'un roi; et nul ne songeait à en faire plusieurs. Ainsi l'unité, selon les temps, pouvait être un signe de force ou de débilité.

En présence de cette royauté désarmée, Hugues le Grand pouvait songer à la couronne. Il se fit un mérite de la modération. Il se déclara le protecteur du jeune monarque, et le fit sacrer à Rheims, aimant mieux agrandir sa puissance par une apparence d'abnégation, que de tenter les périls d'une entreprise douteuse. Le roi, pour récompense, le proclama duc d'Aquitaine, et de la sorte l'habile duc avait sous sa main la plus grande partie du royaume, sans l'odieux qui s'attache au nom d'usurpateur. Aussitôt il conduisit Lothaire dans les pays d'Aquitaine, sous le semblant de lui faire rendre hommage, mais en réalité pour se faire reconnaître duc. Le comte de Poitiers voulut résister; Hugues détruisit son armée dans une bataille.

956. Mais l'année suivante, Hugues mourut. Il lais-

sait quatre fils, dont l'aîné fut Hugues, surnommé Capet, celui à qui etait réservé une destinée si grande.

A ce moment tout parut fléchir. Lothaire, qui n'avait paru au trône que sous la tutelle d'un homme qui dédaignait de se faire roi, ne sut pas si la mort de Hugues lui était utile ou fatale. Dans le vaste désordre d'ambitions qui luttaient entre elles, la puissance de Hugues avait pu seule s'élever au dessus des rivalités, et seule peut être elle eut pu contenir l'extrême anarchie. Mais le roi enfant qui restait au sommet de l'État, n'avait point de force pour arrêter les déchirements. L'autorité souveraine s'était laissé désarmer par le droit d'hérédité concédé aux comtés des villes et aux duchés des provinces, tandis que ce droit semblait être devenu douteux pour elle-même. Ces grandes vassalités transmises, étaient devenues des souverainetés formidables. La nation, sans protecteur suprême, dépérissait, foulée sous leurs rivalités guerroyantes. La force était tout le droit et la destruction tout le lien social. Il eut fallu pour ôter le péril de ces ambitions en conflit, une autorité haute et dominatrice, et Hugues le Grand put paraître un instant pouvoir remplir ce grand office, soit parce que la royauté lui était un instrument, soit parce que le nom de Robert le Fort équivalait déjà à un droit de royauté. Mais dès qu'il fut mort, l'anarchie eut sa liberté. Lothaire, à un autre âge, et avec une volonté intrépide, eût peut-être essayé d'absorber en lui la grande puissance que Hugues avait constituée à côté du trône. Mais pour cela encore il eut fallu reprendre les grands domaines et les vastes gouvernements qu'il avait eus, et surtout le duché de France, centre de toute l'action politique et sociale dans tout le reste du royaume, et

de là il eut fallu aller droit aux autres établissements que la royauté avait consacrés, et principalement aux duchés de Normandie et de Bourgogne, double exemple d'indépendance, qui avait donné lieu à des imitations plus petites, mais non moins ruineuses. Et telle fut aussi la pensée de Gerberge, mère du jeune roi. Mais cette entreprise exigeait de la hardiesse et du génie; on n'y employa que la ruse et les perfidies.

Hugues le Grand avait mis son fils Hugues sous la tutelle de Richard, duc de Normandie. La reine eut l'habileté de le soustraire : mais pour ne point attaquer à la fois toutes les existences qui lui semblaient menaçantes, elle flatta le jeune héritier de la race de Robert et le reconnut duc de France; en même temps elle laissait son frère cadet Othon, prendre possession du duché de Bourgogne. Les deux autres fils de Hugues le Grand, nommés Eudes et Henri, n'avaient point de part à la succession politique de ses domaines.

956—960. Puis la reine attaqua le duc de Normandie, par des piéges indignes de la royauté, faisant la guerre comme un complot, offrant des conférences pour les transformer en guet-apens, jusqu'à ce que le duc, fatigué des conjurations tramées, tantôt sous une apparence d'amitié, tantôt sous un aspect de batailles, recourut au terrible expédient déjà éprouvé, celui d'appeler des secours du Nord. Il arriva des flottes de Danois : elles portaient le ravage et la terreur. Il fallut faire la paix; elle ne fut pas plus glorieuse que la guerre. Le duc resta dans son indépendance, et les Danois qu'il avait appelés ne partirent qu'avec des rançons, ajoutées aux dépouilles qu'ils avaient ravies.

965—976. Toutefois, l'esprit de Lothaire acquérait de la maturité avec l'âge, et bientôt il comprit la situation précaire de la royauté, dans cette société ravagée par les rivalités ambitieuses et indépendantes : sa politique ne manqua point de sagesse. Il s'exerça à éviter les conflits ; il resta uni d'amitié avec Hugues, duc de France, et les autres fils de Hugues le Grand. Othon, duc de Bourgogne, étant mort, il laissa son frère Eudes lui succéder paisiblement. Il cherchait la force plutôt par la conciliation et les alliances, que par un système impraticable de domination et de peur. Lui-même se maria avec la fille de l'empereur Othon ; et cet affermissement progressif de son pouvoir le mit pourtant dans le cas de tirer quelquefois l'épée. Ainsi le comte de Flandres, tout en faisant hommage, ayant essayé de s'affranchir de l'obligation militaire, comme avaient fait quelques grands vassaux, le roi, suivi des deux fils de Hugues le Grand, alla le combattre et le réduire, en lui prenant Arras et d'autres places.

976. Mais bientôt une querelle plus grave se déclare, et c'est ici un incident notable dans l'histoire.

La Lorraine, dans le partage successif de la grande monarchie de Charlemagne, avait passé par des vicissitudes ; d'abord royaume indépendant et considérable, embrassant la Suisse, une partie de la Savoie et la Franche-Comté, et puis plusieurs évêchés au-delà du Rhin, et enfin de grands domaines compris depuis sous la dénomination de Pays-Bas, jusqu'aux comtés de Hollande et de Zélande ; elle avait eu ensuite ses démembrements, tour à tour soumise à des autorités diverses, tantôt aux rois de Germanie, tantôt aux rois de France, et tour à tour envahie par les uns et par les

autres, suivant les caprices de l'ambition ou de la guerre (1).

Sous Charles le Simple, la Lorraine était passée à un duc nommé Gilbert; nous avons vu la part de ce duc, dans les événements de ce règne d'anarchie.

Bientôt une révolution éclate. L'empereur Othon I, qui avait vu la Lorraine passer, à titre de vassalité, de la Germanie à la France, et puis revenir encore à la Germanie, la voulut retenir en lui imposant pour duc son frère Bruno, archevêque de Cologne, et la divisant en deux parts, l'une qui fut la Haute-Lorraine, qui confinait au Luxembourg et à la Franche-Comté, l'autre la Basse-Lorraine, qui embrassa les pays enfermés par le Rhin, la Meuse et l'Escaut à leurs embouchures.

Le duché de la Haute-Lorraine fut donné à Frédéric d'Alsace, qui avait épousé Béatrix, fille de l'empereur Othon, et par-là se trouvait neveu de l'archevêque Bruno, et beau-frère de Hugues Capet, duc de France (2). La Basse-Lorraine restait gouvernée directement par Bruno, qui détacha seulement quelques évêchés, et notamment ceux de Mayence et de Trèves, pour les rendre indépendants. Du reste, tout l'ensemble de cet ancien royaume de Lothaire lui devait hommage.

Mais, à la mort de l'empereur Othon I, une réaction se déclare. Le comte du Hainaut avait été dépouillé, au profit de Bruno, de ses grands domaines;

(1) Le père Daniel a résumé ces alternatives dans son histoire. —Voyez l'histoire savante de la Flandre par Warnkœnig. Tom. I.

(2) Hugues-le-Grand, nous l'avons vu, avait marié sa fille à l'empereur.

ses deux fils, Lambert et Régnier, s'étaient réfugiés en France; et aussitôt qu'ils virent la ferme autorité d'Othon I passer aux mains de son fils Othon II, qui semblait n'annoncer point la même énergie, ils se firent un parti armé, avec lequel ils eurent l'espérance de reprendre leurs comtés. Hugues Capet entra dans leur dessein, ainsi que le roi de France. Ils allèrent avec de tels secours attaquer les possesseurs de leurs domaines, et ils les tuèrent dans une première bataille. Othon II institua deux autres comtes à leur place, et la guerre fut reprise, mais avec un caractère plus vaste et plus politique. Car l'un des comtes dépouillés, Régnier, fut marié à une fille du duc de France, et l'autre, Lambert, à la fille du roi Lothaire. Et aussitôt après cette double union, qui fut faite comme une menace, une armée se jeta sur le Hainaut et chassa les comtes de l'empereur.

On eut dit que le génie de la monarchie se réveillait. Lothaire et le duc de France sentaient le besoin de ressaisir les États qui avaient été détachés de la couronne, et cette expédition sur le Hainaut n'était qu'une préparation d'entreprises plus hardies sur la Lorraine toute entière. L'empereur le pressentit, et comme l'Italie l'occupait par ses longues habitudes d'indépendance, il voulut suppléer aux batailles par la politique. Il tenta l'ambition de Charles, frère de Lothaire, lequel n'avait point eu de part au partage de l'hérédité royale, et il lui offrit la basse Lorraine, à la simple condition de l'hommage. Charles eut le malheur d'accepter cette offre; c'était une sorte de défection, et la nation s'émut d'indignation et de colère. Aussitôt Lothaire prend les armes et devance son frère. Il arrive à Metz, et les seigneurs

lui font hommage. Il s'avance jusqu'à Aix-la-Chapelle, et d'une marche si soudaine, que l'empereur fut presque surpris à table; Lothaire, dit le chroniqueur Glaber, dîna de ce qui avait été préparé pour Othon. Après cela, il sema le ravage dans tout le pays, et rentra en France. C'était alors tout le système de la guerre. L'année suivante, l'empereur vint se venger par une égale irruption dans la Champagne. Un de ses officiers avait juré de s'avancer jusqu'à Paris et d'enfoncer sa lance sur une des portes de la ville. L'empereur, avec soixante mille hommes, suivit de près l'intrépide aventurier. Les faubourgs furent incendiés; mais le roi, le duc de France et le duc de Bourgogne, son frère, accouraient avec des forces assemblées à la hâte, pour lui fermer son retour. Il se hâta de fuir vers Soissons. L'officier qui l'avait guidé dans cette expédition téméraire avait péri sous les murs de Paris avec tous les siens. La fuite fut désordonnée. Un comte d'Anjou, nommé Geoffroy, surprit l'arrière-garde au passage de l'Aisne et la mit en pièces, et l'empereur ne fut en securité que lorsqu'il fut parvenu derrière la Meuse.

Ainsi semblait vouloir se raviver l'esprit monarchique; mais ce ne fut qu'une rapide explosion. Lothaire apparemment crut suffisant d'avoir montré ses armes, et aussi sa préoccupation de roi se portait sur la situation intérieure de son royaume, qu'il fallait sans cesse affermir contre les essais d'anarchie. Il crut sage de faire la paix, et ce n'était point l'avis du duc de France, qui savait peut-être que le succès de la guerre au dehors était un moyen d'imposer à l'indépendance au dedans; mais le génie de Lothaire n'était point un génie de batailles. Il s'exerça dans cette paix à maintenir son droit

de souveraineté sur tous les domaines distraits de la couronne. La Lorraine resta à l'empereur, mais à titre de *possession bénéficiaire*, et sans préjudice du droit de la France. Triste fin des conflits et qui ne faisait que les perpétuer. Lothaire fit de même pour les établissements de l'intérieur. Il ne se crut pas de force à défaire ces grandes existences que près d'un siècle venait de consacrer par ses habitudes d'indépendance et d'anarchie. Mais il les assujettit par une sorte de légalité que nul n'osa contester, et ce fut encore un grand office de cette royauté affaiblie de rattacher entre elles toutes ces parties éparses d'une société rompue, pour les retenir par un lien de convention, qui pût suppléer l'autorité d'une monarchie véritable. Telle fut l'application de Lothaire pendant les six dernières années d'un règne qui ne fut ni sans utilité ni sans gloire. Il mourut au milieu de ces soins. 2 mars 986. Il laissait un fils nommé Louis, qu'il avait fait reconnaître roi de son vivant, comme s'il se fût défié de l'avenir. Et en mourant il le mit sous la protection de Hugues, comme pour lier ce puissant duc par un signe de confiance scellé sur un tombeau.

Le duc de France fut fidèle à ces dernières paroles d'un roi qui meurt. Mais les périls naissaient d'ailleurs. Emma, mère du jeune roi Louis V, femme d'intrigue, et sur qui les peuples avaient laissé tomber des soupçons funestes d'empoisonnement contre son mari, entretenait des liaisons avec la Germanie, et ces liaisons furent suspectes. Charles son beau-frère, resté duc de la Basse Lorraine, et qui la haïssait, les rendit odieuses par des interprétations de crime et de trahison. Le jeune roi éloigna sa mère, et les inimitiés de palais sem-

blaient devoir devenir toute la politique de ce règne. Deux pontifes, l'archevêque de Rheims, et l'évêque de Laon, étaient tristement mêlés à ces cabales ; le roi les attaqua par les armes. Et pendant ce temps le duc de France dominait le gouvernement des affaires. Il restait en dehors des intrigues, et aussi bien elles ne faisaient que servir sa puissance. Mais tout-à-coup l'État change d'aspect. Louis V meurt inopinément. L'idée de poison revient encore, mais cette fois avec plus de hardiesse dans l'accusation. Un historien nomme la reine Blanche (1), qui n'aimait pas son mari et qui même l'avait déjà quitté, pour s'en retourner en Aquitaine, auprès du duc son père, Guillaume Bras-de-Fer. Mais l'histoire n'a pas besoin de se noircir de crimes douteux (2). Ce qui paraît à la mort de ce jeune roi de 19 ans, c'est une révolution consommée dans la société, et un déplacement infaillible dans le pouvoir. C'est ce double événement qu'il faut saisir dans ses préparations et étudier dans ses conséquences.

(1) Ademar. Chron.

(2) Le président Hénault admet le double empoisonnement comme indubitable. Les vieux récits sont plus réservés.

CHAPITRE II.

Appréciations historiques.

PASSAGE DE LA 2e RACE A LA 3e RACE.

Le simple exposé des événements semble avoir expliqué d'avance le déplacement de pouvoir qui tout à l'heure va nous apparaître.

Mais avant d'arriver à ce grand fait, où se résumera toute l'histoire d'un siècle, arrêtons un moment notre regard sur la société Gallo-Franque, telle qu'elle s'est transformée dans ces luttes privées et ces batailles publiques, où nul génie n'a encore paru de force à saisir la société tout entière, pour la lancer vers ses destinées.

Voici qu'un grand systême, connu dans les histoires sous le nom de systême féodal s'est progressivement constitué. Et il n'entre pas dans le cadre de la présente histoire de pénétrer toutes les combinaisons de cette constitution politique, née du cours des choses et non point d'une conception préméditée des ambitions. De savants hommes ont exercé leur patience à cette étude, et le plus souvent pour se contredire à force d'érudition et

de recherche. Montesquieu, entre les plus célèbres, a le mieux saisi, ce me semble, toute cette complication de la monarchie dégénérée de Charlemagne (1). Il a merveilleusement indiqué le passage du gouvernement politique à l'organisation féodale, et les études modernes ont ajouté peu de chose à ces découvertes, si ce n'est peut être qu'elles ont agrandi l'appréciation des mêmes faits, en écartant les vues de détail, ou les embrassant sous un aspect plus général.

La constitution féodale, ai-je dit, ne fut point une préméditation, mais une œuvre graduellement établie par la marche désordonnée des événements.

La royauté, telle que l'avait conçue Charlemagne, grande et forte, agissant sous l'inspiration chrétienne, quelquefois sous l'impulsion des évêques, toujours d'intelligence avec eux, n'avait point su garder longtemps ce haut caractère. Et par là elle avait par degrés cessé d'être l'institution protectrice du peuple; elle avait, en la personne de Charlemagne, consommé la réaction Gauloise contre l'anarchie de la conquête, et sa mission eut été de perpétuer dans la politique cette tendance de liberté, qui était celle de l'Église.

La division de la monarchie, qui fut faite à chaque changement de règne, fut la première cause d'altération.

L'affaiblissement de l'autorité, joint à l'affaiblissement des caractères, donna lieu à des établissements

(1) Esp. des Lois. Liv. XXX. Tout ce livre mérite d'être lu; c'est un résumé de tout ce qui avait été écrit jusques là de plus exact sur les formes constitutives de la féodalité, et sur ses modifications durant la 2e race

de familles souveraines, qui devinrent formidables pour la royauté.

Les ducs, ou gouverneurs des provinces, les marquis, ou gouverneurs de certaines fractions de pays, qu'on appelait *marches*, les comtes, ou gouverneurs des villes, avaient jusques là reçu du roi le titre et l'office de leurs emplois. Mais dès que la royauté parut fléchir, ils s'efforcèrent de retenir la possession de leurs gouvernements, et de s'en faire un droit héréditaire, de telle sorte qu'à mesure que l'hérédité s'atténuait dans la royauté, elle s'affermissait dans les familles des grands et des vassaux. Toutefois la souveraineté du monarque ne fut point totalement brisée; on en conserva le principe, mais en détruisant le principe de l'obéissance ou n'en laissant qu'une ombre.

Alors naquit l'*hommage*, qui consistait à reconnaître le droit du souverain, tout en gardant l'indépendance du sujet.

L'hommage eut ses variétés. Le duc, le comte, le marquis, se faisaient *hommes* du roi à divers titres; tantôt avec obligation de le servir à la guerre, tantôt avec l'exception formelle de ce service. Puis les grands, *hommes* du roi, eurent des *hommes* à leur tour; et ainsi la souveraineté, qui est une de sa nature, se divisa au grand détriment de la liberté humaine. Plus l'unité sociale disparaît, plus le commandement se complique. Le domaine de l'homme sur l'homme est le dernier degré de despotisme où l'on arrive par l'anarchie; l'extrême affranchissement, c'est en tout temps l'extrême servitude.

Cette constitution féodale, dont le nom est resté odieux dans le souvenir des hommes, n'emportait pas

sans doute alors une idée d'asservissement. La sujétion n'était qu'une sorte d'*obligation*, qui laissait subsister la dignité. Il y avait même des natures d'*obligation* qui n'étaient autre chose qu'un service d'honneur public. Par exemple, le *fief*, qui dut son origine aux coutumes romaines, et qui fut primitivement un bénéfice concédé à titre de récompense à des vétérans, imposait, comme terre frontière, l'obligation de défendre une tour, un château, un retranchement. C'était là un grand office public. Et aussi le fief resta distinct du vasselage. Le vassal était l'homme de son seigneur. Il lui vouait un attachement et un service personnel. C'est pourquoi dans la suite il passa en principe féodal que pour recevoir un bénéfice de quelqu'un, il fallait d'abord être son vassal. Il serait autrement arrivé que les devoirs du bénéficier auraient pu être en contradiction avec l'intérêt du seigneur. La vassalité se constituait par la cérémonie de la *recommandation* : Le vassal mettait ses mains dans les mains du seigneur et se déclarait son homme. Telle était l'obligation féodale, sorte de servage moral, dont il était facile de faire une dégradation de l'obéissance, mais qui d'abord fut principalement une complication du commandement (1). D'un autre côté, cette constitution n'effaça pas toute trace de droit civil. Jusques là le gouvernement politique avait tout absorbé en lui-même. L'anarchie même donna lieu à des lois d'ordre et ce n'est pas aujourd'hui un médiocre sujet de méditation historique de voir conserver dans cette confusion de l'État un principe de liberté locale ou privée, qui bientôt devait se féconder sous l'inspiration d'une monarchie toute nouvelle.

(1) Voir les Origines du comte du Buat.

Remarquons que les chefs indépendants des provinces étaient intéressés à organiser la domination. L'Aquitaine qui, sous Charlemagne même, avait été impatiente de l'unité monarchique, avait retenu les formes de la justice romaine. Le mélange du droit ancien et des coutumes barbares avait donné lieu à des variations singulières dans le duché de France, dans les pays d'Austrasie, et dans ceux de Neustrie, où les ducs et les comtes ravivèrent ces restes de lois, en les accommodant à leur domination. La Bretagne eut sa constitution distincte. Mais partout également un vague instinct d'affranchissement poussait déjà les populations vers les cités, où le contact des hommes semblait offrir plus de protection, et où l'association d'ailleurs, soit Romaine, soit Gauloise, ne s'était point tout-à-fait perdue (1).

C'est un beau sujet de travail pour l'historien d'éclairer ces parties de la constitution féodale. Qu'était devenue la curie Romaine? Quel était le système d'administration communale? Quelles étaient les lois et quelle était la protection du négoce, cette propriété personnelle, que nul despotisme ne put en aucun temps faire disparaître? Qu'étaient-ce que les plaids des comtes, et qu'était-ce que la classification des citoyens soumis à leur juridiction? Qu'étaient-ce que les possesseurs, et les ouvriers, et les serfs? Qu'étaient-ce que les juges, les centeniers, les *scabins* (échevins, scabini), les majeurs (majores, maires)? Qu'étaient-ce enfin que toutes les distinctions dès-lors existantes dans les

(1) M. Buchez a écrit des choses très-sensées sur ce point d'histoire. Voyez l'Introd. déjà citée, pages 66-67.

populations, et puis conservées dans la civilisation subséquente? Tout cela entre dans la combinaison féodale, sans nuire au système de hiérarchie purement militaire, qui lui sert de base. Mais je ne saurais vouloir éclairer ici ces détails, et j'ai hâte de revenir aux grandes appréciations de l'histoire.

Dans le vaste travail des ambitions privées qui se sont établies en face les unes des autres, toutes avides d'indépendance, la curiosité philosophique s'enquiert principalement de l'action politique de l'Eglise, et il semble qu'on ne la trouve plus aussi manifeste qu'on l'avait vue aux premiers temps de la deuxième race.

Toutefois l'Eglise continue de remplir son office général d'amélioration morale ou de civilisation. Ses conciles réveillent les peuples, protestent contre les désordres, disent anathème aux usurpateurs, aux scandaleux, aux oppresseurs des pauvres, aux violateurs des lois saintes. De Louis le Pieux à la chûte de la deuxième race, on compte cent-quatre-vingt-dix-neuf conciles, et l'histoire de ces assemblées est l'histoire des mœurs, des habitudes, des lois mêmes de ces deux siècles d'ailleurs si confus et si troublés. Rien de plus exact sans nul doute que ces monuments de notre antiquité nationale. Le droit ecclésiastique est tout le droit public et si la liberté de la nation survit quelque part, c'est dans cette défense régulière des franchises énoncées en canons de discipline (1).

(1) Voir les admirables analyses de Baronius, dans les annales eccles. — J'ai déjà cité M. de Maslatrie, jeune savant qui a très-bien étudié l'histoire des conciles. C'est encore ici une occasion de louer le mérite de son travail. *Chronologie histor. des Papes, des Conciles généraux*, etc.

Un concile de Paris, tenu en 824, ordonnait aux évêques de veiller avec soin sur les écoles, et de faire assister les étudiants au concile provincial. Il leur défendait de prendre la quatrième part des offrandes, à moins d'y être contraints par le besoin. Il interdisait le commerce et les travaux de fermier aux prêtres et aux moines.

Un autre concile tenu en 829 déterminait les attributions des deux puissances royale et ecclésiastique; il reprochait aux princes de s'ingérer dans les affaires de l'Eglise, et aux évêques de s'occuper des affaires civiles; il retenait ces derniers dans leurs devoirs de pasteurs des âmes.

La même année, un concile tenu à Worms interdisait l'épreuve de l'eau froide dans les jugements; souvent, et déjà je l'ai dit, l'Eglise renouvella la condamnation de ces formes barbares et fatalistes de la justice.

A Aix-la-Chapelle, en 836, un concile ordonne aux prêtres de veiller à ce que les fidèles soient instruits exactement dans les devoirs de la morale et de les conduire avec sollicitude de leur baptême à leur tombeau.

Les conciles tenus sous Charles le Chauve rappellent les peuples à la fidélité envers le roi; c'est apparemment que la fidélité commence à défaillir.

En 844, un concile tenu à Vern réforme les monastères. Une de ses prescriptions est remarquable; c'est que les évêques qui ne vont pas à la guerre, soit par faiblesse de corps, soit par l'indulgence du roi, doivent confier leurs hommes à un de leurs fidèles, pour que le service militaire n'en souffre pas.

Le concile de Meaux, en 845, défendit aux clercs de

porter les armes. Alors tout commençait à se mêler, et les guerres civiles et privées transformaient les maisons d'Eglise en autant de châteaux forts.

Un concile tenu à Valence, en 855, mérite une glorieuse mention. Il combat 19 articles de Jean Scott sur la Prédestination (1). Il ordonne un choix sévère de ceux qui veulent entrer dans le sacerdoce. Il proscrit la coutume des serments dans les jugements, par la crainte des parjures. Il proscrit de même les épreuves judiciaires. Enfin il enjoint d'ériger des écoles de sciences divines et humaines, et de chant ecclésiastique, parce que la longue interruption des études avait obscurci toutes les notions et même celles de la foi.

En 876, le concile de Pontion (près de Châlons-sur-Marne) règle la soumission que l'on doit au titre d'empereur. Il ordonne que les évêques mènent avec leurs clercs la vie canonique, qu'ils traitent les comtes et les vassaux du roi comme des fils, et que ceux-ci les honorent comme des pères; que les évêques aient l'autorité des *Missi Dominici*; que les évêques et les comtes dans leurs tournées ne se logent pas chez les pauvres gens, à moins d'en être priés.

Un concile de Trosli, dans le Soissonnais, en 989, étend l'obligation de la dîme même à ceux qui n'ont pas de terres ou de troupeaux. « Que chacun sache, qu'il soit militaire, négociant, ou artisan, que l'intelligence dont il tire sa nourriture lui vient de Dieu,

(1) Jean Scott, ou Erigène, c'est-à-dire, venu d'Erins (Hybernois, Ecossais), avait été appelé en France par Charles le Chauve, pour raviver les études dans l'*école du Palais*.

et qu'il lui en doit la dîme. » C'était là une admirable proclamation de la dignité humaine, de quelque manière qu'on juge de nos jours l'application qui en était faite.

Le concile de Coblentz, en 922, interdisait aux laïques qui avaient des chapelles, d'en percevoir les dîmes, et d'en *nourrir leurs chiens*. Il déclarait que celui qui séduisait et vendait un Chrétien, se rendait coupable d'homicide. Et cette étonnante prescription, révélation du mal qui était au cœur de la société, n'en était pas moins un cri de liberté digne de l'Église.

Enfin le concile d'Ingelheim tenu en 948 eut une grande solennité. Le pape y eut un légat, l'évêque Marin. A l'occasion de cette grande affaire, de l'archevêché de Rheims, disputé à Artaud par le fils du comte Héribert, furent résolues de grandes questions de droit ecclésiastique. « Les laïques donnaient, et qui plus est vendaient illégalement les églises (1). » Le concile fit des prescriptions pour réprimer cette énormité. Et par là encore se révèle le désordre que les habitudes de rapt et de pillage avaient mis soit dans l'État, soit dans l'Église.

Néanmoins, à mesure qu'on avance, les conciles pénètrent moins avant dans les besoins populaires; cette dégénération se fait sentir du neuvième au dixième siècle; c'est que l'esprit de réforme est attiédi, et le spectacle des désordres ne touche plus les âmes.

Et aussi les évêques, vus isolément, n'ont plus cet aspect grave, saint et austère, qui avait répondu jusqu'à la fin du neuvième siècle à la grandeur de leur mission; les

(1) Chron. de Frodoard, an. 948.

passions politiques les ont emportés. Et cela n'est point surprenant ; ils avaient été accoutumés à gouverner leurs églises avec une haute indépendance, se fiant à l'autorité du monarque pour affermir leur propre puissance. Quand cette autorité vint à défaillir, lorsque les comtes des villes appliquèrent leur génie à s'emparer de leurs charges et à les consacrer dans leurs familles, les évêques voulurent aussi absorber en eux-mêmes l'autorité politique ; ils la prirent ou ils la disputèrent.

« Je remarque dans nos anciennes histoires, dit excellemment le P. Daniel, principalement depuis Charles le Chauve, qu'on y parle de plusieurs évêques comme de maîtres temporels de leurs villes et de leurs diocèses ; et ce ne fut que par cette raison que le comte de Vermandois fit nommer son fils, âgé de cinq ans, à l'archevêché de Rheims (1) : c'était le mettre en possession d'une principauté. Ces prélats, dans la confusion où se trouvait alors le royaume, firent de leur côté ce que faisaient les seigneurs ; et comme dans plusieurs villes il n'y avait point d'autre gouverneur que l'évêque, ils s'en approprièrent le domaine ; et c'est là, ce me semble, l'origine de ce que nous voyons encore aujourd'hui, que plusieurs évêques en France portent le titre de prince, de seigneur, de comte de leurs villes épiscopales (2). »

Cette entrée des évêques dans le mouvement du siècle fit oublier les vertus, et les exemples de sainteté manquèrent dans les hauts rangs de l'Église. Raoul Glaber, avec son imagination pétulante et poétique, rem-

(1) Nous avons vu les suites de cette nomination.

(2) Hist. de France, règne de Raoul ou Rodolphe.

plit ses mémoires de gémissements et de plaintes. «Les princes s'étant laissé aveugler depuis longtemps par le vain éclat des richesses, cette contagion a gagné au loin tous les prélats... Le canon des Saintes Écritures élève en vain la voix pour condamner leur audace, on voit plus que jamais leur audace coupable suivie dans les différents ordres de l'Église. Les rois eux-mêmes qui devraient choisir pour le service de notre sainte Religion les personnes les plus propres à ce ministère, regardent comme plus digne de présider à la direction des églises et des âmes chrétiennes, celui-là seul dont ils espèrent recevoir de plus riches présents. Aussi les hommes les plus présomptueux, sans autre titre que l'orgueil insolent dont ils sont remplis, se poussent dans les prélatures, et ne redoutent pas le reproche d'avoir négligé le soin de leur troupeau, car ils ont placé toute leur confiance et tout leur espoir dans les trésors qu'ils amassent, et non dans l'acquisition des dons précieux de la sagesse., Par une conséquence naturelle, les progrès de cette avarice impie dans le clergé, développent dans le peuple un esprit d'audace et d'incontinence. Bientôt les détours du mensonge, la fraude et l'homicide précipitent les hommes à leur perte, par le vol ou par la convoitise. Et quand les yeux de la Religion catholique, c'est-à-dire, les prélats de l'Église, se sont laissé obscurcir par ces épaisses ténèbres, le peuple cherchant en aveugle la voie de son salut qu'il ne peut reconnaître, se trouve précipité dans l'abîme de sa ruine. Alors aussi par un juste retour, les prélats sont en butte aux attaques de ceux qu'ils devaient considérer comme leurs sujets, et n'y trouvent plus que des rebelles instruits par leur propre exemple à s'écarter de la voie du devoir. Pourquoi

s'étonner après cela qu'au milieu des tribulations où ils se sont jetés eux-mêmes, leurs cris ne soient plus exaucés, quand ils se sont fermé tout accès à la miséricorde divine par leur insatiable cupidité, comme s'ils ignoraient que le vice entraîne toujours sa peine après lui, et que l'air qui en est infecté verse sur les hommes et sur les animaux quelque fléau contagieux, et souille même jusqu'aux fruits de son souffle empoisonné? C'est donc ainsi que les hommes qui devraient guider vers le salut tout le troupeau dont un Dieu tout-puissant leur avait confié la garde, le frustrent des bienfaits accoutumés de la divine Providence; et quand la piété des évêques n'est plus qu'un vain nom, quand l'austérité régulière des abbés s'amollit, quand le zèle de la discipline monastique se refroidit, et qu'entraîné par tant d'exemples, tout le reste du peuple devient prévaricateur du Seigneur, ne faut-il pas croire que le genre humain a conjuré tout entier pour se précipiter de gaîté de cœur vers sa ruine, et s'ensevelir une seconde fois dans les ténèbres du chaos? (1). »

Ainsi gémit le chroniqueur, ainsi explique-t-il les grandes calamités qui pèsent sur les peuples.

Cette lamentation, exagérée peut-être, comme le sont la plupart des plaintes des moralistes, dans tous les temps, répond cependant à l'idée générale de la décadence du X[e] siècle. Quelques exceptions se montrent, quelques grands caractères sortent de la dégradation commune. Le génie même apparaît çà et là, comme un symbole survivant de la civilisation chrétienne. Dès le règne de Charles le Chauve, l'Église a ravivé les

(1) Chr. de Raoul Glaber. Ch. VI.

études, et *l'école du palais* a repris de l'éclat. Peu après ce Jean Scot, avec des écarts de philosophie qui d'avance semblaient annoncer les erreurs du fatalisme moderne et du panthéisme, élève pourtant la pensée humaine à des méditations métaphysiques (1), et l'intelligence publique ne reste pas en arrière. La controverse occupe le clergé. Prudence, évêque de Troyes, combat la doctrine d'Erigène, et le pape Nicolas I en dénonce le péril à l'empereur. D'autres noms paraissent. L'école de Rheims, sous l'impulsion de *Hincmar* et de Foulques, son successeur, acquiert de la renommée. Remi, un de ses docteurs, fait du bruit dans le monde, et transporte son enseignement à Paris. Les discordes civiles ne nuisent point à sa gloire. C'est lui qui fonde véritablement l'Université. Et lorsque le désordre devient plus grand dans la société, les monastères fidèles à l'esprit de retraite et de prière, conservent la sève morale d'où naissent les caractères énergiques. De là aussi commencent à sortir quelques grandes renommées, et par dessus toutes les autres, celle de Gerbert, qui doit un jour être un grand pape, et un instrument de restauration sociale, et celles de Fulbert de Chartres, et d'Abbon de Fleury (2). Il vint un temps, où sans l'action cachée et ignorée des moines, le monde serait tombé dans une nuit affreuse de barbarie. La fin du X[e] siècle fait peur à l'imagination, par son désordre et son pêle-mêle d'idées, de droit, de conflits, de batailles, de hasards, d'indifférence et d'incertitudes. Ce sont les couvents qui ont sauvé alors l'intelligence humaine.

(1) Voyez les hist. de l'Université.—Duboullay.—Crevier.
(2) Frag. de l'hist. des Français.

Or, dans cette précipitation générale de la société Gallo-Franque, dans cette dégénération des âmes et des caractères, comment la royauté serait-elle seule restée debout parmi les ruines ?

Tout n'est pas dit, lorsqu'on a dit que la royauté sembla se perdre à plaisir, en divisant l'Etat, et multipliant l'hérédité de la souveraîneté, qui de sa nature est une et ne se doit point mettre en fractions comme une possession de terres. Mille causes concourent à la fois à la ruine sociale. Toutefois indiquons aussi l'action spéciale de la royauté dans sa propre décadence.

Déjà nous avons expliqué comment les circonstances rendaient le partage obligé sous la première race. La terre était divisée, plutôt que la royauté; puis la possession de la terre donnait lieu à une autre sorte de souveraineté, et de là par degrés un droit analogue qui finit par constituer le commandement sur la possession même du sol. Le système féodal, avec ses ingénieuses complications, ne fut pas d'abord autre chose.

Mais il faut pourtant faire ici une remarque capitale, c'est que si la royauté s'affaiblit par le partage de la possession domaniale, l'idée de la souveraineté ne se perd pas, et même le sentiment de l'unité semble de loin en loin reparaître avec toute son énergie, du moins comme une belle et féconde théorie.

M. Augustin Thierry, un homme d'ailleurs de mérite et de savoir, n'a pas su assez de gré à quelques raisons supérieures du temps, de cette espèce de résistance contre l'affoiblissement de l'unité souveraine. Un poète ecclésiastique laissait échapper sa plainte éloquente à ce sujet : « Un bel Empire florissait sous un brillant diadème; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple ; toutes

les villes avaient des juges et des lois. Le zèle des prêtres était entretenu par des conciles fréquents; les jeunes gens relisaient sans cesse les livres saints, et l'esprit des enfants se formait à l'étude des lettres. L'amour d'un côté, de l'autre la crainte maintenaient partout le bon accord. Aussi la nation Franque brillait-elle aux yeux du monde entier...... Déchue maintenant, cette grande puissance a perdu à la fois son éclat et le nom d'Empire; le royaume naguère si bien uni est divisé en trois lots (1); il n'y a plus personne qu'on puisse regarder comme empereur; au lieu de roi on voit un roitelet, et au lieu de royaume, un morceau de royaume. Le bien général est annulé; chacun s'occupe de ses intérêts; on songe à tout; Dieu seul est oublié. Les pasteurs du Seigneur, habitués à se réunir, ne peuvent plus tenir leurs synodes au milieu d'une telle division. Il n'y a plus d'assemblée du peuple, plus de loi; c'est en vain qu'une ambassade arriverait là où il n'y a point de cour. Que vont devenir les peuples voisins du Danube, du Rhin, du Rhône, de la Loire et du Pô? Tous anciennement unis par les liens de la concorde, maintenant que l'alliance est rompue, seront tourmentés par de tristes dissensions. De quelle fin la colère de Dieu fera-t-elle suivre tous ces maux? A peine est-il quelqu'un qui y songe avec effroi, qui médite sur ce qui se passe et s'en afflige: on se réjouit plutôt du déchirement de l'Empire, et l'on appelle paix un ordre de choses qui n'offre aucun des biens de la paix (2). »

(1) Le poète parle du partage qui fut fait de l'Empire après la bataille de Fontenay.

(2) Collect. des Hist. de France. Florus, diacre de Lyon, plainte sur la division de l'Empire.

Ainsi gémissait le diacre de Lyon sur la perte de l'unité souveraine, et il exprimait sans doute une douleur commune à beaucoup d'autres âmes contemporaines. Mais M. Thierry, avec cette philosophie qui se met à mille ans des événements et des hommes pour les apprécier, dit à cela que « quelques esprits, *assez éclairés* pour l'époque, mais incapables de connaître la nécessité des réactions politiques, et qui croyaient que les nations ne pouvaient survivre à la monarchie, furent saisis d'une profonde tristesse, et désespérèrent de tout, parce qu'il y avait trois royaumes au lieu d'un. »

C'est singulièrement atténuer l'éloquence du poète, et aussi méconnaître la terrible vérité de ses pressentiments. M. Thierry ne la vérifie-t-il pas ensuite lui-même par l'histoire ?

« L'impulsion une fois donnée, dit-il immédiatement après la citation du poète, pour la séparation des différents intérêts nationaux, le mouvement des masses ne s'arrête pas ; et quand il n'y eut plus d'empire, commença le démembrement des royaumes où se trouvaient associées ensemble des populations diverses d'origine et de langage (1). »

M. Thierry veut faire entendre que la division allait constituer les nationalités distinctes en Europe ; et cela est vrai, je l'ai dit moi-même des états Germains et Italiques, mais non point assurément de la monarchie de France, qui avait en elle-même son élément de force et de vie.

Un autre historien contemporain a vu la chose sous un jour meilleur. « On rejette comme puériles, dit

(1) Lettre X.

M. Buchez; les nombreuses plaintes qu'inspira aux poëtes de l'Église cette triste guerre ; elles étaient justes cependant. L'Église, placée au sommet de l'œuvre de civilisation, voyait de plus haut que les princes temporels. Elle n'avait qu'un appui, la France, et elle craignait de le perdre. Et ne fut-elle pas en effet, plus tard, et par une conséquence forcée des événements, mise à deux doigts de sa ruine (1) ?

Il était donc utile que, dans l'affaiblissement de la royauté et dans la transformation politique du gouvernement, l'idée de l'unité fût rendue présente aux peuples ; et malgré la part que les pontifes de l'Église durent prendre à l'anarchie, l'Église même perpétuait cette idée, non pas seulement par l'exemple de sa constitution divine, mais aussi par l'esprit de son enseignement et par l'habitude d'élever la pensée des hommes aux hautes notions de l'autorité.

Sous ce point de vue, l'établissement de l'Empire, établissement purement ecclésiastique ou chrétien, servit puissamment à perpétuer ou à raviver en Europe l'idée morale de la souveraineté proprement dite ; car, tandis que la division de la puissance tendait à établir le droit de l'homme sur l'homme, la suprématie morale de l'Empire, due à l'intervention directe du pontificat Romain, écartait toute idée de force matérielle, et rendait au droit sa nature morale et sainte.

Ceci n'a point été assez remarqué dans l'histoire. Les philosophes matérialistes n'ont vu dans l'Empire institué par les papes, qu'une usurpation ; et c'était au

(1) Introd. à l'Hist. parlementaire de la Révol. française.

contraire une défense admirable de la société. Le saint Empire Romain fut une protestation contre le droit de la force.

On a cherché s'il constituait une prééminence de fait sur les autres royautés ; mais en ne l'acceptant que comme une suprématie morale, il est plus merveilleux encore, car il dégage la politique de l'exercice brutale de la domination, et c'était là un grand office de l'Église de montrer aux peuples une image et une personnification du droit, lorsque le droit semblait partout défaillir, et qu'il ne restait pour toute loi de l'ordre que la servitude de l'homme.

« Il paraît convenable et juste, disait le chroniqueur Raoul Glaber, au début du onzième siècle, et c'est une mesure nécessaire aussi pour la conservation de la paix, qu'aucun prince n'ose saisir avidement le sceptre de l'Empire Romain, et ne puisse usurper le titre ou le pouvoir d'empereur, si le pape de l'Église Romaine ne l'a choisi d'avance, comme digne par l'innocence de ses mœurs, de commander à la république et ne lui a remis entre les mains les insignes de l'empire (1). »

(1) Liv. I. Le chroniqueur ajoute ; « Quoique l'insigne de la dignité impériale eût déja reçu différentes formes, le vénérable pape Benoît en fit faire un dont la figure était entièrement allégorique. On façonna, par son ordre, une pomme d'or entourée de quatre côtés des pierres les plus précieuses, et surmontée d'une croix d'or. Elle représentait ainsi la figure du monde, qu'on nous peint en effet sous la forme d'un globe ; on voulait par là que le prince de l'Empire terrestre, en jetant les yeux sur cet emblême, n'oubliât jamais que soit en gouvernant, soit en combattant, il devait toujours se montrer digne d'être protégé par l'étendard de

Ainsi l'idée morale de l'autorité survivait, grâce à l'Église, et la domination de la pure force devait tôt ou tard être vaincue.

Ici la curiosité redemande encore comment donc la race de Charlemagne laissa altérer en ses mains cette puissance d'unité morale, qu'elle avait reçue si grande et si resplendissante, et qui semblait survivre même à l'anarchie. Mais l'histoire toute seule n'a-t-elle pas déjà suffisamment expliqué cette décadence ?

Ajoutons quelques remarques.

On croit suffire à tout en accusant le défaut de génie. Mais quand le génie manque aux hommes ou aux races, il ne manque point aux nations. C'est la nation de France qu'il faut accuser tout entière, si elle s'est laissé jeter hors de ses lois naturelles d'ordre et d'unité. Cette grande philosophie faite après coup sur la marche des temps, ces griefs solennels jetés contre des rois qui n'ont pas su faire mouvoir leurs siècles, tout cela n'est point historique et n'est point expérimental. Les rois ne sont pas toujours les plus forts contre le penchant des peuples, et il y a aussi une harmonie générale dans l'humanité, où entrent les vicissitudes et les catastrophes, aussi bien que les grands règnes et les glorieuses dynasties.

D'ailleurs, la race de Charlemagne ne fut point vulgaire ; mais les réactions d'une société battue par des passions de toute sorte, mêlées ensemble, l'emportèrent dans leurs conflits.

la croix vivifiante, et ces pierres diverses qui servaient d'ornements, apprenaient aussi aux princes que le souverain pouvoir doit être relevé par une foule de vertus. »

M. Augustin Thierry, qu'on regrette d'avoir à contredire, suppose que cette race ne périt, que parce qu'elle était *toute Germanique,* et que « se rattachant par le lien des souvenirs et les affections de parenté, aux pays de langue tudesque, ne pouvait être regardée par les Français que comme un obstacle à la séparation sur laquelle venait de se fonder leur existence indépendante (1). »

C'est là une prodigieuse altération des faits de l'histoire.

Nous avons vu que Pepin et Charlemagne avaient été l'un et l'autre l'expression d'une réaction formidable contre l'anarchie Franque, bien qu'issus eux-mêmes politiquement de cette anarchie. Les affections tudesques n'eussent pu prévaloir sur les habitudes chrétiennes; et outre que l'origine germaine est indécise dans l'histoire, l'intérêt gaulois l'eût bientôt maîtrisée!

Ce fut aussi sous cette impulsion nationale, que cette race se laissa pencher vers une réaction précisément contraire à celle qu'on indique dans les remarques contemporaines, et elle ne faisait que subir une loi qui eut été plus forte que sa volonté même. Qui n'a vu, dès la mort de Charlemagne, les représailles Franques éclater? Louis le Pieux, admirable roi malgré sa faiblesse et sans doute aussi malgré ses malheurs, fut vaincu par elles, et tout autre roi l'eût été de même, à moins qu'il n'eût hérité de la forte épée de Charlemagne.

M. Augustin Thierry veut à toute force que la séparation de l'Empire, après la bataille de Fontenay, ait été dès lors acceptée par le pressentiment public comme

(1) Lettre XII.

point de départ des grandes nationalités européennes. Mais les *Français* au moins ne gagnaient rien à cette division, et c'est une puérilité philosophique de les montrer ardents à repousser la race régnante, comme obstacle à leur indépendance. M. Thierry met le *peuple* même pour quelque chose dans ces antipathies. « La physionomie étrangère de la dynastie blessait le peuple ! dit-il. » Ici ce n'est plus l'historien qui parle, c'est l'écrivain touché par quelqu'une des passions d'un siècle tout différent. Et aussi ma plume s'arrête, car le présent ouvrage n'est point ouvert à la polémique des partis contemporains.

Disons, pour la vérité de l'histoire, que dans cette immense transformation de la nation française, le peuple, proprement dit, ne paraît point, ou paraît à peine, tout se concentre dans les dominations partielles et égoïstes qui se sont mises en face de la royauté. Sous la première race, les évêques étaient les hommes du peuple, et par eux le peuple avait sa représentation et sa liberté. Sous la deuxième race, la plupart des évêques ont fini par se faire seigneurs, et le peuple n'a plus guère de défenseurs, il n'a que des maîtres. Il ne sera pas dit cependant que l'esprit chrétien s'est retiré de l'antique société Gauloise, si puissante par le Catholicisme. Il vit dans les monastères, et là le peuple trouve encore des asyles d'où sa pensée, mûrie aux études pieuses comme aux recherches des sciences et aux travaux des arts, se porte vers des temps meilleurs. Mais quant à son action présente, elle est nulle ; il gémit sous le poids de l'anarchie, et quand toute la liberté de son intelligence survivrait à ses douleurs, il ne saurait encore distinguer entre les pouvoirs qui l'oppressent, quel

est celui qui lui sera le moins étranger, car tous lui sont également ennemis.

Ce qui reste vrai, au travers de toutes les exagérations de nos jugements contemporains, c'est que l'instinct de la royauté avait été, dès le commencement, gaulois ou populaire, et il semble donc que le peuple eût dû s'attacher naturellement à cette force de protection contre les dominations partielles qui tendaient à s'établir. Mais l'esprit de résistance au pouvoir suprême est naturel aussi, et les ambitions privées ne manquent point de faveur, lorsqu'elles s'élèvent sur la ruine de la puissance souveraine.

Ainsi tout fut mêlé, et tous les instincts furent confus.

La royauté, atteinte dans son existence, songea tout au plus à se défendre. Elle était partie de Charlemagne, ayant pour but politique d'élever le peuple par la communication des lumières d'abord, des honneurs ensuite; mais, dès que cette alliance est rompue, le peuple va d'un côté, la royauté de l'autre; le peuple à la servitude, la royauté à la ruine. En France, c'est la destinée de ces deux grands éléments de l'ordre, de vivre ensemble ou de périr isolés.

Saisissons le moment où semble se révéler la déviation de la royauté.

Nous avons vu le soin singulier que les rois Charles le Chauve et Louis, son frère, en se jurant fidélité et amitié en présence de leurs armées Germaine et Gauloise, mirent à employer alternativement la langue tudesque et la langue romane, comme pour s'identifier par là même avec les peuples qui leur obéissaient. C'était là un grand hommage rendu à la liberté natio-

nale, et qui attestait que la monarchie, telle que l'avait conçue Charlemagne, vivait encore. C'était en l'année 843, soixante ans après le développement complet du système politique de ce grand homme. Ainsi la physionomie de la dynastie était loin d'être germanique ou étrangère, et elle ne pouvait du moins alors blesser le peuple.

Ce n'est que cent ans plus tard que l'altération est sensible. En 948, à Ingelheim, où se traita la grande question de l'usurpation de l'archevêché de Rheims, lorsqu'on eut lu les lettres du pontife Romain, qui intervenait hautement par son légat, l'évêque Marin, il fallut, dit Frodoard, les relire et *les interpréter en langue tudesque, à cause des deux rois*, Othon et Louis, qui étaient présents. Ainsi Louis, qu'on appelait d'Outremer, était passé par la langue aux coutumes germaines, et le signe gaulois avait disparu de la royauté.

Et sans doute ce mouvement de déviation de la monarchie de Charlemagne ne s'était pas fait par un calcul soudain et prémédité. Il fut comme un résultat progressif de la réaction des grands et des seigneurs, maîtres du sol et du peuple. Dans la division extrême de l'autorité, la royauté se trouvant comme isolée, se rejeta vers son ancien point de départ. La terre Gauloise lui échappait. Les évêques, autrefois les représentants de la nationalité, se séparaient d'elle. Tout lui manqua, et elle finit par se manquer à elle-même. Dans ces sortes d'accidents, où le génie semble n'avoir point de part, je ne m'étonne pas que la philosophie humaine s'obstine à voir je ne sais quelle force d'entraînement qu'elle appelle du nom de fatalité. Toutefois, cette espèce de prédestination désespérée disparaît dans la philosophie qui embrasse la géné-

ralité des faits sociaux et des révolutions de l'humanité.

Allons à d'autres vues. La grande fusion des Francs et des Gaulois ne pouvait se faire sans de longs efforts. L'Église en montra l'élément dans son principe d'unité, et Charlemagne, le roi de l'Église, le mit en action d'une façon merveilleuse dans sa monarchie universelle. Mais les passions des hommes ne furent pas pour cela extirpées. Elles se mirent en bataille contre cette constitution, où la loi suprême du commandement établissait l'égalité de l'obéissance. Le système féodal ne fut autre chose qu'une réaction contre l'Empire.

Non point qu'il lui fût donné d'arracher des entrailles de l'Europe le germe de civilisation catholique que le génie de Charlemagne y avait déposé. Les déchirements de sa race eurent pour résultat singulier de le féconder au contraire, mais en donnant naissance à des nationalités distinctes que le grand homme n'avait pas prévues. Ainsi, la race de Charlemagne, par sa faiblesse même, eut sa part dans la constitution générale des États modernes. Et, quant à sa mission dans les Gaules, ce fut une mission de passage, dans laquelle les derniers ressouvenirs de la conquête allèrent s'atténuant et disparaissant par les transformations graduelles des tyrannies nouvelles, jusqu'à ce que la monarchie nationale pût naître et s'affermir définitivement, et embrasser sous un même sceptre toutes les pensées de liberté, de bien-être et de gloire.

Les publicistes ont expliqué ce passage en des termes précis et techniques, qu'il ne faut point négliger sans doute. Ecoutons Montesquieu.

« L'hérédité des fiefs et l'établissement général des arrière-fiefs éteignirent le gouvernement politique et

formèrent le gouvernement féodal. Au lieu de cette multitude innombrable de vassaux que les rois avaient eus, ils n'en eurent plus que quelques-uns dont les autres dépendirent. Les rois n'eurent presque plus d'autorité directe : un pouvoir, qui devait passer par tant d'autres pouvoirs et par de si grands pouvoirs, s'arrêta ou se perdit avant d'arriver à son terme. De si grands vassaux n'obéirent plus, et ils se servirent même de leurs arrière-vassaux pour ne plus obéir. Les rois, privés de leurs domaines, réduits aux villes de Rheims et de Laon, restèrent à leur merci. L'arbre étendit au loin ses branches, la tête se sécha. Le royaume se trouva sans domaine, comme est aujourd'hui l'Empire. On donna la couronne à un des plus puissants vassaux (1). »

Mais cette manière d'analyser les temps, tout admirable qu'elle peut être par sa précision, ne les découvre pas dans leurs tendances intimes.

Bien que le peuple, dans cette période d'un siècle et demi d'anarchie, eût perdu son action formelle dans la politique, son génie ou son instinct de peuple n'était pas totalement éteint; et lorsqu'il vit au-dessus de sa tête de grands noms se légitimer par la vaillance, apparemment la popularité se réveilla, et il se trouva alors comme toujours, de la gloire pour les gardiens de la patrie.

Ainsi, l'intérêt public s'attacha à la race de Robert le Fort, qu'on vit prédestiné à sauver la nationalité Gallo-Franque, en opposant son épée aux invasions Normandes, en protégeant la cité de Paris, ses temples et ses saints populaires, et disputant à la barbarie

(1) Esp. des Lois. Liv. XXXI, ch. XXXIII.

tout ce qu'il fut possible encore de sauver, au milieu de l'anarchie qui dévorait la nation entière.

C'est par là que cette race monta au trône, et tout l'y appelait, non pas seulement une combinaison de vassaux, intéressés plutôt à ne l'y point laisser arriver, à cause de la liberté que leurs tyrannies trouvaient sous un sceptre demi-rompu, mais le mouvement naturel des choses, la réalité de la suprématie déjà exercée par la gloire, la faveur de la nation, et enfin le penchant de l'Église, fatiguée de la faiblesse du pouvoir et du désordre de l'obéissance.

Souvent on a jugé avec défaveur l'avénement de Hugues Capet; et c'est apparemment pour diminuer l'odieux qui, dans tous les temps, et même dans les temps sans foi, s'attache à ce triste nom d'usurpateur, que quelques historiens apologistes ont inventé une certaine théorie d'hérédité, qui n'aurait été, dit-on, sous la deuxième race, qu'un droit d'élection renfermé dans le cercle de la famille régnante (1), comme si l'invasion d'une famille nouvelle eût cessé par là d'être une violation du droit.

Il est beaucoup plus simple d'écarter les systèmes et de s'en tenir aux exposés de l'histoire.

L'avénement de la troisième race fut un déplacement d'autorité imposé par la situation générale de la société Française. Ce ne fut point une violence personnelle; ce ne fut point un rapt. Ce ne fut rien de semblable à ces faits soudains qu'on a vus dans la suite des temps, au moyen desquels une conspiration, lente ou soudaine, savante ou fortuite, se met violemment en possession

(1) Voyez la savante préface de l'Hist. du P. Daniel.

du pouvoir suprême. Depuis cent ans, le changement était fait dans les mœurs, dans les idées, dans les besoins. La famille régnante l'avait subi; et même elle l'avait consacré par un partage convenu d'autorité, comme on le vit sous le roi Eudes. La couronne brillait encore au front des descendants de Pepin; mais leur sceptre était à terre. La puissance était nulle, ou elle était en d'autres mains. Et cependant la société ne pouvait vivre dans cette absence de pouvoir; et lorsque l'instinct de conservation se réveilla, par une impulsion naturelle, il alla droit à la race qui était forte, et qui par là annonçait la protection et le salut. L'avénement de Hugues Capet fut l'œuvre de la nation en masse; il remplit le vide qui s'était fait au cœur de la monarchie. Pour avoir le courage de flétrir ce grand fait historique, du nom d'usurpation, il faudrait prononcer que la France devait se dévouer à toujours aux tyrannies, et qu'étant arrivée aux derniers maux de l'anarchie, son devoir était d'y périr.

La Providence n'a pas condamné les peuples à de si fatales vertus. Mais, en légitimant les transformations sociales, elle n'a pas non plus ôté la flétrissure qui s'attache aux crimes politiques. Dans les révolutions qu'explique l'histoire, il peut se mêler des accidents qu'elle ne saurait justifier; c'est tout ce qu'il faut à la morale humaine.

Parce que l'histoire n'aura point assimilé l'avénement de la troisième race à une usurpation, elle ne perdra point pour cela le droit de jeter une éternelle souillure au front des usurpateurs.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

Situation du royaume de France, après la mort des derniers rois.—Duché de Normandie. — Vues des chroniqueurs sur la race Normande.—La Bretagne.—Le trône vacant. — Charles de Lorraine séparé de la nationalité française.—Race de Robert le Fort. — Attente de quelque génie inconnu. — Hugues Capet se laisse conduire au trône.—Charles de Lorraine proteste par les armes.—Succès de Charles.—Intrigues.—Charles captif.—Mort de Charles.—Politique de Hugues.—Disposition de l'archevèque de Rheims.—Gerbert mis à sa place.— Division des évêques.—Hugues meurt.—Robert roi.—Peu d'événements dans l'histoire. — Action intime de la royauté nouvelle. — Vie privée de Robert. — Suites de son mariage condamné par l'Eglise.—Excommunication. — Rivalités des vassaux.—Politique de Robert.—Il fait sacrer Hugues son fils.—Prétentions du jeune prince.—Douleurs du roi Robert.—Batailles féodales. — Mouvement dans la société pour la construction des saints édifices.—Robert seconde cette activité.—Civilisation. — Fondations.—Hérésies.—Idées populaires sur la fin prochaine du monde. — Situation des états voisins. — Mort de Hugues, associé au trône.—Mort de Robert. — Jugements de l'histoire.

Hugues Capet.

Avant de reprendre le cours des événements, comprenons la situation du royaume de France, tel qu'il a été laissé à la mort des rois Lothaire et Louis.

Le gouvernement est nul. La puissance est en mille mains. Chacun se fait centre du commandement, et ici la plume pittoresque d'un grand écrivain semble nécessaire pour résumer le tableau de cette anarchie.

« Le monarque, dit M. de Chateaubriand, n'est plus le chef que de nom d'une aristocratie religieuse et politique, dont les cercles concentriques se vont resserrant autour de la couronne. Dans chacun de ces cercles s'inscrivent d'autres cercles qui ont des centres propres à leurs mouvements ; la royauté est l'axe autour duquel tourne cette sphère compliquée . république de tyrannies diverses (1). »

Nous avons déjà indiqué les déchirements successifs de territoire dans cette division de l'autorité ; voici quelle en est maintenant la distribution, soit au dehors, soit au dedans du royaume, proprement dit.

Le partage de la haute et basse Lorraine a continué de subsister. L'empereur Othon III, roi de Germanie, gouverne directement la haute Lorraine. La basse Lorraine, qui suit le Rhin vers la Hollande, et touche la France par l'Escaut, est restée sous le gouvernement de Charles, cet oncle des deux derniers rois, qui a consenti à le recevoir à titre d'hommage de l'empereur.

Vers les Alpes, la Bourgogne Transjurane, érigée en état indépendant par Rodolphe, sous Charles le Simple, est passée par Rodolphe II, à Conrad son fils, le Pacifique, qui l'a su défendre par les armes contre les Hongrois et les Sarrasins, et maintenant la gouverne avec sagesse.

Le long des Pyrénées, la souveraineté du roi de

(1) Etudes Hist.

France est maintenue, mais comme une ombre qui garde quelque splendeur. Elle pénètre même en Espagne. Le droit de l'épée y reste imposant, et le nom de Charlemagne tient lieu d'autorité dans la Catalogne et dans la Navarre.

Dans l'intérieur du royaume, quelques grandes vassalités dominent tout le système féodal.

Au Midi, paraissent deux duchés, celui de Gascogne et celui d'Aquitaine, inégaux de renommée dans ces derniers temps, mais également indomptés, si ce n'est que l'Aquitaine a été longtemps retenue par le lien du sang de Charlemagne, et que son indépendance est moins éloignée de l'unité. Le duché de Gascogne va d'une mer à l'autre, et des Pyrénées à la Dordogne; le duché d'Aquitaine embrasse le reste des terres jusqu'à la Loire. La Gascogne a pour duc Guillaume Sanche; l'Aquitaine obéit à Guillaume, surnommé *fier à bras*. Celui-ci a des comtes puissants pour vassaux, et entre eux le comte de Toulouse, qui porte le titre de prince de Gothie, ou du Languedoc.

En deçà de la Loire, deux puissants ducs se montrent, le duc de Bourgogne et le duc de France. La Bourgogne avait eu ses nombreux déchirements depuis que les Burgondes avaient dominé ce pays des Gaules. Elle avait donné lieu à deux royautés, l'une au-delà, l'autre en-deçà du mont Jura; mais il restait un duché distinct, d'où était parti Raoul, qui fut roi de France; ce duché est entré dans la famille de Hugues le Grand, et présentement Henri, frère de Hugues, duc de France, en a le titre.

Quant au duché de France, nous l'avons vu se former et grandir dans cette famille de Robert le Fort, que la

fortune publique sembla jeter sur la scène comme un boulevard contre les Normands. Le duché de France comprenait tous les domaines de la Seine à la Loire, et embrassait la Champagne et la Picardie. Autour de ce grand pivot, fixé au comté de Paris, se meut tout le système des vassalités prépondérantes.

D'autres grands vassaux se sont tour à tour élevés et précipités. Le comté de Vermandois, que le comte Héribert avait rendu formidable, n'a point laissé de trace. Mais le comté de Flandres a paru pour la première fois sous Charles le Chauve, et depuis lors il a son importance dans l'anarchie féodale.

Enfin paraît, avec sa physionomie propre, le grand duché de Normandie, produit de la conquête, et pourtant rattaché à la monarchie par le lien de l'hommage. Cet établissement mérite un regard particulier de l'histoire.

« Les Normands s'étant convertis à la Foi catholique, dit Raoul Glaber, les Francs et la plupart des Bourguignons s'empressèrent de contracter amicalement avec eux des mariages, et déclarèrent d'un consentement général, qu'ils ne feraient plus ensemble qu'un même royaume, de nom comme de fait. De ces alliances sont sortis des ducs très-illustres, comme Guillaume, et tous ceux qui après lui empruntèrent le nom de Richard, leur père ou leur aïeul. Rouen fut la capitale de leur duché. Ils l'emportèrent sur les autres par la gloire de leurs armes dans la guerre, comme par leur union dans la paix et par leur libéralité. En effet, toute la province qui leur était échue en partage semblait former une seule maison, une même famille, unie par les liens d'une concorde inviolable. Ils traitaient comme voleur et

comme brigand tout homme qui avait recours au mensonge, pour demander dans une affaire plus qu'il n'avait droit d'exiger, ou pour soustraire quelque chose à un autre par sa mauvaise foi dans les marchés. Les pauvres, les indigents, tous les étrangers, étaient comme leurs enfants d'adoption, et trouvaient toujours en eux des soins vraiment paternels. Ils envoyaient aussi presque dans l'univers entier les dons les plus magnifiques aux saintes églises. On voyait même tous les ans des moines venir de l'Orient, du célèbre mont Sina, à Rouen, et remporter à leur tour des secours en or et en argent, dont ces princes les avaient chargés pour leur communauté (1). »

Tel est le témoignage du chroniqueur sur cette race Normande, dont il a pourtant montré la première apparition comme un fléau tombé du ciel. Ainsi le Catholicisme, cette fois encore, avait transformé la barbarie, et dompté la conquête.

Le duché de Normandie, érigé au grand détriment de l'unité de la monarchie avait fini par lui être un instrument de défense contre des invasions nouvelles. Et il semble que la famille de Robert le Fort avait pressenti cette espèce de mission; car elle qui avait vaillamment tiré l'épée contre les Normands, fut la plus prompte à les adopter, dès que la foi chrétienne les eut vaincus; et il semble que le vague instinct d'avenir qui présida à la politique des ducs de France, n'ait pas non plus échappé au chroniqueur. Car le voilà qui s'arrête dans ses récits, cherchant à s'expliquer comment le Catholicisme illumine l'Occident et le Sep-

(1) Chr. de R. Glaber. Liv. I.

tentrion de préférence à l'Orient où règne encore l'erreur. La mission de la France dans ce vaste mouvement de l'humanité ne lui est pas bien manifeste, mais il la soupçonne. Il l'a indiquée dans cette conversion des Normands qui tout aussitôt s'identifient avec la Gaule; puis il l'indique encore dans la conversion des Hongrois qu'on avait vus apparaître, dans l'anarchie des Francs; « Et ces hommes qui pillaient autrefois les Chrétiens, dit-il, et les emmenaient en captivité pour leur servir d'esclaves, les accueillent à présent comme leurs frères ou comme leurs propres enfants (1). » Et enfin le moine philosophe, pour ne laisser point un sujet de scandale dans son livre, ayant marqué cette singulière tendance du Catholicisme à passer vers l'Occident et le Nord avec une sorte de prédilection, ajoute ces autres paroles: « Les conseils secrets de la justice du Rédempteur, laquelle embrasse toujours, et toujours à la fois, tout ce qui est, sans laisser rien échapper, montrent assez dans le développement des siècles, qu'il est le seul tout puissant, le seul Dieu de bonté et de vérité, et qu'il fait concilier ses œuvres de clémence avec le partage inévitable d'une juste vengeance, car sa bonté incomparable ne manque pas de témoignages qui puissent souvent l'attester. Bien plus, il choisit sans cesse dans la postérité d'Adam, prévaricateur, une foule d'élus qu'il rappelle dans le sein du Fils de sa divinité. Tant d'exemples dont le monde est témoin chaque jour, qu'annoncent-ils autre chose que la bonté du Tout-Puissant, toujours changeante, quoique toujours la même, toujours immuable dans ses changements? Et plus la fin de

(1) Chr. de R. Glaber. Liv. I.

ce siècle approche, plus les preuves éclatantes semblent se multiplier (1). »

Ce langage est remarquable. Il indique un pressentiment de destinées inconnues, et à neuf siècles de distance, l'histoire s'arrête avec le chroniqueur pour saisir plus hardiment les indices des transformations qui vont se faire, ainsi que les forces qui les doivent réaliser.

La puissance Normande, longtemps éprouvée par des calamités, s'est révélée à d'autres signes. Déjà elle a servi de communication à la lumière chrétienne entre la Gaule civilisée et la barbarie du Nord. Et comme la Gaule est présentement battue par des maux qui égalent la barbarie même, cette même puissance lui va devenir un instrument de liberté.

Voici la situation de cette grande vassalité dans le système féodal. Elle est, ce semble, la plus indépendante par son origine, et la plus formidable par ses alliances. La Bretagne, autre pays qui se retrouvera avec sa physionomie particulière, est présentement sous sa dépendance, à titre d'arrière-fief. Et de la sorte, le duché de Normandie comprend la plus notable portion du royaume. Richard gouverne ce grand état; c'est le même qui eut des querelles si animées au temps de Louis d'Outremer. Il avait épousé une fille de Hugues le Grand, qui de bonne heure avait vu là une grande force d'action sur l'avenir, Il est donc beau-frère de Hugues, duc de France actuel, celui qu'il avait accueilli, jeune enfant, à la mort de son père, et vers qui se portent maintenant tous les regards.

(1) Chr. de R. Glaber. Liv. I.

Ce sont là les grandes existences qui se montrent à la mort du dernier roi, Louis V.

Le trône est vacant. Cependant le titre de roi ne saurait disparaître. même dans le système de morcellement politique qui fatigue le pays, car dans ce système, la royauté quelle qu'elle soit, est le couronnement de la constitution. Mais à qui viendra ce titre? Louis n'a point d'enfant. Il reste du sang de Charlemagne, ce Charles, duc de Lorraine, qui s'est séparé de la nationalité Gallo-Franque, et à consenti à recevoir son duché du roi de Germanie, et à devenir son *homme*. Il semble avoir ainsi rompu l'unité de famille et de monarchie. Les vassaux d'ailleurs se sont depuis un siècle accoutumés à une domination différente. A côté du trône ont paru les fils de Robert le Fort, lesquels ont présidé au gouvernement, et trois fois ont tenu le sceptre. Un homme de cette grande race est encore là, plein de vertus et de piété, ayant pu précédemment prendre la couronne, ayant mieux aimé la tenir chancelante sur la tête du fils de Lothaire. Tout le pousse au pouvoir suprême. Il est puissant par les armes. La gloire de sa race le met au-dessus de tous les vassaux. Il est frère du duc de Bourgogne, et beau-frère du duc de Normandie. Il a des liens de parenté avec les rois de Germanie, par Hedwige, sa mère, sœur d'Othon Ier, et puis dans la déviation de la monarchie de Charlemagne qu'une sorte de fatalité a séparée de son principe de nationalité catholique, nulle faveur ne reste à cette race malgré sa vieille gloire. La popularité l'abandonne. Les grands la méprisent. l'Église la laisse choir. Toutes les forces sociales au contraire se tournent vers un nom nouveau, personnification déjà réalisée de toutes les pensées et

de tous les intérêts de la société Gallo-Franque. Et ainsi se fait un déplacement d'autorité, sans conjuration secrète, sans violence publique, sans étonnement pour personne : on eût dit une transmission naturelle d'un droit d'hérédité. Voilà tout l'avéuement de la troisième race au trône de France. A ce moment, le moyen âge se relève, et bientôt la féodalité va se revêtir d'une forme catholique, qu'elle n'a pu trouver dans l'anarchie égoïste du dixième siècle.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les peuples sont dans l'attente de quelque chose de nouveau et d'inconnu. Ils voient des signes au ciel. Ils entendent raconter des prodiges. La terre est ravagée par des fléaux mystérieux. L'imagination voit partout des événements étranges, monstrueux. Frodoard est plein de ces récits ; et il faut ajouter que la croyance générale attache à cette révolution de mille ans qui s'achève depuis J.-C., une idée fatale de destruction. Le septième âge commence ; et dans cet âge, dit Raoul Glaber, « on pense que la machine du monde verra finir ses travaux, sans doute afin que tout ce qui a reçu l'être trouve alors son repos et sa fin dans celui qui lui donne l'existence (1). »

Telles sont les dispositions morales des peuples, et l'histoire les doit noter, car par là s'expliquera l'esprit d'entraînement, de dévouement et d'enthousiasme, qui dès ce début du onzième siècle va présider à la marche du monde.

3 juillet 987. Hugues, fils de Hugues le Grand, et surnommé dans l'histoire Hugues Capet (2), n'eut donc

(1) Chr. de R. Glaber. Liv. I.

(2) *Capito*, homme de grosse tête, homme de grand sens ; c'est

qu'à se laisser conduire au trône, et déjà il en était maître par l'exercice du pouvoir suprême. « Les grands de tout le royaume, dit l'historien le plus rapproché de ces temps, se réunirent pour le faire sacrer roi (1). » L'assemblée se tint à Noyon, et de là on alla en toute hâte à Rheims pour mettre l'élection sous la sanction de l'Église.

Charles, duc de Lorraine, parut en armes aussitôt pour revendiquer son droit. Dès que cette prétention se déclara, *quelques* grands vassaux se séparèrent du roi *Hugues*. Le duc d'Aquitaine annonça la guerre. L'archevêque de Sens refusa l'hommage de son comté. Le comte de Vermandois, d'abord soumis, se mit en rébellion. Ces exemples pouvaient devenir funestes. Mais le reste des seigneurs se tint fidèle. D'ailleurs l'empereur Othon III, ne prenait point parti. Le roi de Bourgogne, Conrad, eût pu être entraîné vers Charles par sa parenté ; il avait épousé Mathilde sa sœur. Mais sa sœur Emma, veuve de Lothaire, le retenait par haine de Charles ; et Hugues n'eut ainsi qu'à comprimer par la rapidité de l'attaque ces commencements de résistance que l'incertitude seule pouvait agrandir. Il courut vers l'Aquitaine, et mit le siége devant Poitiers. Mais le duc Guillaume se montra avec son armée. Le roi se retira vers la Loire, et là fut livrée une bataille où le duc fut vaincu. Hugues n'avait point à pousser la guerre au delà d'une victoire ; le duc fit hommage, et le roi courut

la seule interprétation raisonnable de cette qualification, justifiée par l'histoire, et dénaturée, il y a quarante-cinq ans, par des sauvages.

(1) Raoul Glaber. Liv. II.

à d'autres dangers. Charles était venu mettre le siége devant la ville de Laon, où s'était enfermée la reine Emma, combattant pour la royauté nouvelle, au détriment de la race où elle était entrée. La ville tomba en son pouvoir, et il retint captive la reine, sa belle-sœur, et l'évêque Adalberon, ardent comme elle à défendre la royauté de Hugues Capet.

Ce succès de Charles avait du péril. Hugues voulut s'assurer l'avenir en faisant associer son fils Robert à la couronne, et le faisant sacrer à Orléans. C'était une imitation de la prévoyance de Charlemagne; et une des habiletés du roi fut d'employer à cette solennité l'archevêque de Sens, dont le pape Jean XV avait désarmé les oppositions. Déjà une certaine popularité acceptait ce jeune prince. On le disait doué d'une grande sagesse, et profondément versé dans l'étude des arts et des lettres (1). Aussitôt après, Hugues courut à son ennemi avec une formidable armée. Il eut l'air de tirer l'épée pour la liberté de la reine Emma et de l'évêque de Laon, plutôt que pour sa propre cause, et ce lui fut d'abord un sujet de faveur. Toutefois, Charles renfermé dans Laon, résistait vaillamment aux attaques. Et même il remporta une victoire sur l'armée du roi. Hugues eut à réparer cet échec par les ruses de sa politique. Déjà des intrigues s'ourdissaient (2). Arnulfe, un fils naturel du roi Lothaire, les anima par son caractère irrésolu, passant de Charles à Hugues, et puis retournant à Charles, multipliant les infidélités, et apprenant à faire des perfidies un moyen de succès dans une lutte que l'histoire voudrait voir exempte de crime.

(1) Raoul Glaber. Liv. II.

(2) Le P. Daniel les raconte exactement.

Hugues avait attiré Arnulfe, en le faisant archevêque de Rheims. Arnulfe en retournant à Charles, lui transféra cette cité. D'autre part, l'évêque Adalbéron devenu plus libre dans sa captivité, put faire connaître à Hugues la situation de la ville de Laon, et à l'aide de ces révélations on surprit la place. Charles fut investi dans sa demeure avec sa femme et Arnulfe, et tous trois furent envoyés captifs à Orléans. Charles y mourut peu de temps après, et alors se montra la royauté de Hugues Capet, délivrée d'une concurrence que le courage de Charles lui rendit formidable, et qu'il eût été glorieux de vaincre autrement que par des trahisons (1).

Dès ce moment, Hugues cherche à s'affermir par des alliances au dedans et au dehors. Comme il doit la cou-

(1) « Charles laissa deux fils de sa femme Aguès de Vermandois. Louis et Charles. Louis s'étant retiré en Germanie donna, dit-on, commencement à la maison des Lantgraves de Thuringe. On parle encore d'un autre fils nommé Othon, qu'on prétend que Charles avait eu d'une première femme. Quelques-uns ont cru qu'il lui succéda au duché de la Basse-Lorraine : il mourut l'an 1005 sans enfants. Godefroy d'Ardenne, dit le Barbu, ou autrement Godefroy sans lignée, appuyé de l'empereur Henri II, successeur d'Othon III, se mit depuis en possession de ce duché, à l'exclusion des deux sœurs du feu duc, Gerberge et Hermengarde, dont la première épousa Lambert, comte de Louvain, et l'autre Albert, comte de Namur. Ainsi finit la famille de Charlemagne, ou du moins elle se confondit dans d'autres, où elle perdit son lustre, au lieu de le leur communiquer. On a voulu la ressusciter dans ces derniers temps, durant la Ligue, par des généalogies qui en faisaient descendre quelques maisons souveraines de l'Europe ; mais on sait les intérêts qui faisaient inventer ces fables, auxquelles on aurait honte aujourd'hui d'ajouter foi. » Le P. Daniel.

ronne aux grands, il n'a garde de les troubler dans la possession indépendante de leurs domaines. Il donne une sanction publique au droit d'hérédité qu'ils se sont attribué par la transmission de leurs offices; et alors paraissent les titres empruntés du nom des cités ou des provinces qu'ils régissent. Précédemment, ces titres étaient personnels, et aussi les comtes avaient pour toute désignation, des surnoms tirés de quelque signe extérieur, comme les surnoms de Blanc, ou de Noir, ou de Grand, ou de Fort, ou de Capet, ou de Bègue, etc., que nous avons déjà notés; maintenant les titres se perpétuent, et les surnoms changent de nature. Ils sont tirés de la terre même, et ainsi parait sous un aspect nouveau la constitution féodale; le droit privé devient le droit de famille, et par là les conflits s'arrêtent, jusqu'à ce que le droit de famille lui-même soit obligé de se retirer devant le droit commun de la monarchie.

Hugues, dans cette modification du droit des vassaux, subit la puissance du temps et sa propre condition de roi d'élection, plutôt qu'il ne suivit le penchant libre de son génie. Et aussi sa politique s'effraya plus d'une fois des périls que cette indépendance des grands et des seigneurs jeta autour de sa royauté. Tous les historiens racontent un mot d'un comte de Périgueux, qui sans doute, à l'imitation de beaucoup d'autres, exagérait sa liberté. Des envoyés de Hugues allèrent à lui, portant pour message de la part du roi ces simples paroles : *Qui t'a fait comte?* Pour toute réponse il leur dit : *Qui t'a fait roi?* Proclamation laconique de l'égalité dans la souveraineté, à quelque degré qu'elle fût portée (1).

(1) Coll. des Hist. de France. Tom. X, p. 146.

Dans cette situation singulière, il eût été périlleux de tirer l'épée contre ceux des comtes qui auraient plus hardiment étalé leur indépendance. Toute la politique du roi dut consister à les contenir par une certaine autorité morale, et par le bon accord des plus puissants. Aussi son règne se passe sans mouvements aperçus de l'histoire, et les chroniques semblent ne plus s'occuper de ce monarque, fondateur d'une grande race, et qui, jusqu'à son avénement, avait rempli la France de son nom. Tout son génie parut s'appliquer à dissimuler son action, et les contemporains sans doute ne purent comprendre un genre d'habileté politique, qui tendait simplement à se cacher.

Au dehors, il chercha des amitiés imposantes. L'empereur Othon avait recueilli dans ses États les débris de la race de Charlemagne. C'était une menace toujours présente. Hugues échappa à ce péril à force de prudence et de souplesse. Et il est vrai qu'il avait imaginé d'opposer à l'Empire de Germanie, le vieux Empire d'Orient, qui restait debout encore avec quelques restes de puissance. Il avait ouvert des négociations avec Basile et Constantin, empereurs de Constantinople, et il avait espéré une princesse de leur famille pour son fils Robert, couronné roi. Ses vœux n'eurent point d'autre suite, mais ses rapports avec les vieux royaumes lui donnèrent de l'autorité, et nul ne songea à troubler la sécurité de sa monarchie.

Un seul événement jeta quelque passion dans l'exercice de son pouvoir. Il jugea utile et politique de poursuivre la punition publique de l'archevêque Arnulfe, qui avait secondé son compétiteur Charles de Lorraine, et l'avait servi par des trahisons. On lui fit un procès

pour le crime d'avoir livré à Charles la ville de Rheims. Dans ce procès, soutenu avec l'animosité que donne l'esprit de parti dans tous les temps, on put voir les fluctuations de l'opinion ecclésiastique et populaire. Ce fut une sorte de concile tenu dans l'abbaye de Saint-Bâle, près de Rheims, qui reçut la plainte du monarque.

Les évêques semblaient répugner à une condamnation d'Arnulfe; plusieurs abbés le défendaient. On disait qu'il n'était pas le vrai coupable; on parlait d'un prêtre, nommé Adalger, qui avait fait seul la trahison; mais la punition d'un prêtre obscur était sans résultat politique. Le roi vint en personne avec son fils donner à l'accusation une portée plus haute et plus effrayante. Et ce fut, ce semble, une grande faute. On fit du prêtre un instrument d'accusation contre l'archevêque.

Adalger raconta les détails de la trahison, et Arnulfe n'eut plus qu'à la confesser. Alors la condamnation fut arrachée au concile. Arnulfe fut déposé par les évêques. Puis, comme il était menacé de mort par le roi, il alla baiser ses genoux. Les évêques se firent suppliants avec lui, et la grâce lui fut accordée; mais il n'échappa point à une renommée funeste (1). Il avait mal fait son rôle de traître et son rôle d'accusé, et ses alternatives d'infidélité avaient révélé un caractère capable de descendre aux humiliations et aux lâchetés.

Toutefois, cette affaire eut d'autres suites que le roi n'avait pas prévues. Dès que l'archevêque Arnulfe fut déposé, on nomma à sa place Gerbert, cet ancien

(1) Hist. de la déposition d'Arnulfe. Dans Duchesne. Tom. IV. —Le P. Daniel.

moine d'Aurillac, que déjà nous avons nommé, prêtre célèbre par sa science, qui avait été précepteur de l'empereur Othon III, et puis du jeune roi Robert. Les évêques qui avaient protégé Arnulfe dans son procès n'approuvèrent pas l'élection du prêtre Gerbert, et ils eurent recours à l'autorité du pape Jean XV pour la faire annuler. C'était là un grave péril. Le roi lui fit tout aussitôt des messages, et le sollicita de venir en France éclairer lui-même une affaire aussi importante. Mais le pape ne céda pas aux instances. Il envoya un légat qui frappa d'*interdit* les évêques qui avaient déposé Arnulfe et ordonna la déposition de Gerbert.

Dans cette confusion, l'épiscopat se divisa. Gerbert voulait résister; mais le roi se contenta de négocier: c'était toute la puissance possible de sa politique.

Mais un autre incident se déclare, moins grave, mais plus perplexe. Le roi Robert avait épousé Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, et de Mathilde, sœur de Lothaire, pénultième roi de la famille de Charlemagne (1). Les évêques, hostiles à la royauté nouvelle, recherchèrent dans ce mariage des empêchements, véritables ou imaginaires. Berthe était veuve d'un comte de Chartres, de Blois et de Tours, nommé Eudes, et avait par là quelque parenté éloignée avec Robert; et puis Robert avait tenu aux fonts de baptême un enfant de Berthe, de son premier mariage. Ce fut là une occasion nouvelle d'opposition. Il faut juger les temps avec la nature de leurs croyances et de leurs passions. Le roi Hugues eut à redoubler d'activité et de prudence pour ôter leur péril à cette complication d'intrigues; mais il

(1) Le P, Daniel.

ne put vaincre cette espèce de réaction; seulement, il l'empêcha de sortir du mouvement purement ecclésiastique, et de se communiquer à des passions plus impétueuses. Le légat du pape fut ardent à soutenir le droit des évêques. A la fin, Gerbert fut chassé de l'archevêché de Rheims et Arnulfe y fut rétabli. Ce fut l'occasion de la fortune de Gerbert, que l'empereur Othon fit d'abord archevêque de Ravennes, et qui plus tard devait briller au siége de Rome, sous le nom de Sylvestre II. Quant à la question du mariage de Robert, elle ne fut point alors décidée.

L'histoire ne peut dire quelle fut la conduite de Hugues dans cette défaite; on le dirait disparu de la politique, et peut-être, comme je l'ai dit, ce fut de sa part un dessein de ne paraître point résister à l'hostilité des évêques et du pape, car il eût risqué de la grossir et d'en faire aux yeux de la nation une condamnation de sa royauté même.

Il avait souhaité ardemment l'assentiment du pape aux événements qui l'avaient fait roi. En tous les temps c'est une consécration recherchée dans les changements de la politique: elle manqua à Hugues Capet; ce devait être un grief de moins aux yeux des historiens, qui ont fait un crime à la deuxième race de l'avoir provoquée et de l'avoir obtenue; mais la censure philosophique n'est pas toujours conséquente avec elle-même.

Peu de temps après, Hugues mourut. « Il termina ses jours sans accident, laissant le royaume en paix (1). » Prince habile et sage, admirable avant d'être roi, lorsqu'il ramassait les débris de la puissance pour la con-

(1) Raoul Glaber. Tom. II.

centrer sur le trône, moins éclatant lorsqu'il le fut devenu, mais plus admirable pour cela même. « Il n'avait pas été longtemps, dit le chroniqueur, sans voir son autorité méconnue par ceux même qui lui étaient soumis auparavant dans toute la France; mais grâce à la vivacité de son esprit, qui ne le cédait en rien à la vigueur de son corps, il finit par étouffer toutes les révoltes (1). » Son avénement fut l'œuvre universelle du temps. Un siècle l'avait annoncé, la gloire de ses aïeux l'avait préparé, la grandeur de sa race le justifia.

(1) Raoul Glaber, Tom. II.

Robert.

« 996. Le roi Robert, quand il fut associé à la royauté de son père, etait déjà sage et instruit, d'une éloquence douce, et d'une piété remarquable. Aussi le Seigneur dans les vues secrètes de sa divine bonté, daigna-t-il dès lors destiner ce prince à gouverner un jour toutes les nations catholiques; car on vit sous son règne des fléaux épouvantables, annoncés auparavant par des signes certains dans les éléments, affliger l'Église du Christ, et si ce monarque, aidé de la protection divine, n'en avait pas arrêté le cours, ils auraient étendu bien plus loin leurs ravages (1). »

Telles sont les paroles du chroniqueur Raoul Glaber. Un autre commence en ces termes l'histoire du roi Robert.

« Dans le temps où Dieu jeta les yeux sur les fils des hommes pour voir s'il en était un qui le connût et le cherchât, le roi des Français fut Robert, d'une très noble origine, fils de l'illustre Hugues et d'Adélaïde, pour qui l'honneur d'être sa mère paraît un éloge suffisant. Son auguste famille, comme lui-même l'affirmait en saintes et humbles paroles, avait sa source en Ausonie (2). Quant à lui, illustre par des actions vertueu-

(1) Raoul Glaber. Liv. II.

(2) Rien n'est éclairé par l'histoire sur l'origine première de la famille de Robert le Fort. Quelques-uns des contemporains la rattachaient à Charles Martel. Plus tard on se plait à en faire une

ses, il augmentait chaque jour l'éclat de son mérite, déjà remarquable par la connaissance parfaite de toutes les sciences. Il avait la tête élevée, la chevelure lissé et bien arrangée, les yeux modestes, la bouche agréable et douce pour donner le saint baiser de paix; la barbe assez fournie, et les épaules hautes, la couronne placée sur sa tête indiquait qu'il sortait d'une race qui fut royale dans son aïeul et son bisaïeul (1).

Et après ce début l'historien raconte avec enthousiasme la vie du monarque.

Ici encore l'action extérieure de la royauté semble disparaître. L'histoire a peu d'événements généraux à raconter, et les chroniqueurs n'ont sous la plume que des récits de vertus privées, ou d'actes isolés, qui n'ont plus un caractère d'entraînement politique, et paraissent devoir être sans puissance sur la marche de la société.

Toutefois, on s'est trop plaint à mon sens (2) de ce

famille populaire. Le Dante fait de Hugues Capet le fils d'un boucher. De nos jours, le génie de M. de Maistre a trouvé dans le mystère de cette origine, un sujet de haute méditation sur la destinée des rois. M. Aug, Thierry, moins philosophe, n'y voit qu'une occasion d'appliquer au temps où parut la troisième race, les petites opinions de plébéianisme du XIXe siècle. A quoi bon éclaircir les doutes? Il reste une chose sûre, c'est que les races régnantes ont un signe de gloire marqué au front, et la société ne se méprend pas sur leur destinée.

(1) Helgaud. Vie du roi Robert.

(2) « Il n'y a guères de règnes dont les mémoires soient plus stériles et moins exacts pour les détails et surtout pour la chronologie. » Le père Daniel. — M. Guizot dit

vide d'événements publics dans les chroniques de ces premiers temps de la troisième race, et l'histoire n'en est pas pour cela moins facile à pénétrer.

Il y a peu d'événements publics, parce que le morcellement infini de la puissance ne donne point lieu à une action forte et universelle. La France est présentement dans un état de transition; sa constitution a produit de toutes parts des pouvoirs qui n'agissent que dans un cercle étroit. La royauté elle-même ne fait plus mouvoir l'ensemble de cette machine compliquée; elle a son action déterminée comme celle de toutes les petites souverainetés, qu'elle couronne seulement par sa suprématie morale.

Or, dans cette situation singulière, l'action privée de la royauté a pourtant un grand empire, non point un empire qui se manifeste par une force présente et matérielle, mais un empire exercé par l'exemple, et qui, à la longue, transformera la suprématie morale en une domination régulière.

De sorte que l'absence de mouvements politiques devient elle-même un moyen d'action royale sur la société féodale. Et aussi il va devenir remarquable qu'à partir de la troisième race, la prééminence des vertus, des lumières, de l'intelligence, est sur le trône, et c'est par

la même chose : « Rien n'est plus difficile que de rassembler sur les règnes des premiers Capétiens, Hugues Capet, Robert, Henri I et Philippe I, des documents originaux où les faits soient racontés avec quelque ordre et quelque abandon. C'est l'époque, ajoute-t-il, où le royaume de France et la nation n'ont existé, à vrai dire, que de nom. » Notice 7e. — Vol. des mémoires.

cette autorité graduellement développée jusqu'à saint Louis que se réfera la monarchie.

Ainsi ne craignons point de suivre les chroniqueurs, quand ils n'auront que des actes privés à nous conter ; cela même est une grande explication de l'histoire.

« Ce même roi, dit Helgaud, au très-sage cœur, auquel étaient naturels les dons de la science parfaite qu'il avait reçus de Dieu même, fut très-savant dans les lettres humaines. Sa pieuse mère l'envoya aux écoles de Rheims, et le confia au maître Gerbert, pour être élevé par lui, et instruit suffisamment dans les doctrines libérales, et de manière à plaire en tout par ses hautes vertus au Dieu tout-puissant. Ainsi fut fait (1). »

La première jeunesse de Robert répondit à l'enseignement de Gerbert. Sa vertu était égale à son savoir, et l'histoire de sa vie est pleine de traits touchants de charité. « Bon fils, lui dit Hugues, son père, en mourant, je t'adjure, au nom de la sainte et indivisible Trinité, de ne pas livrer ton âme aux conseils des flatteurs, et de ne pas écouter les vœux de leur ambition, en leur faisant un don empoisonné de ces abbayes que je te confie pour toujours; je souhaite également qu'il ne t'arrive point, conduit par la légèreté d'esprit, ou ému par la colère, de distraire ou enlever quelque chose de leurs biens ; mais je te recommande surtout de veiller à ce que pour aucune raison tu ne déplaises jamais à leur chef commun, le grand saint Benoît, qui est un accès sûr auprès du souverain Juge, un port de tranquillité et un asyle de sûreté après la sortie de la chair (2). »

(1) Vie du roi Robert,

(2) Helgaud—Vie du roi Robert.

Robert resta fidèle à de telles paroles. Sa vie fut une vie de piété ; quelques-uns ajoutent de piété monacale ; mais par là même il rendit alors à la royauté sa prépondérance, en appelant à soi les masses populaires, et ravivant les sympathies catholiques de la monarchie.

Toutefois, l'idée de sa piété ne put le protéger contre la puissance des opinions qui avaient attaqué son mariage du vivant de son père, et qui continuaient à l'attaquer quand il fut devenu roi. Des révolutions survenues à Rome avaient d'abord détourné l'attention de cette affaire commencée (1). Mais lorsque le pape Grégoire V, successeur de Jean XV, fut resté tranquille possesseur de la chaire apostolique, il assembla un concile en Italie pour donner suite à l'examen de ce mariage, accusé d'invalidité d'après les lois de l'Église. Le concile en déclara la nullité, et soumit le roi à une pénitence de sept ans. Le roi d'abord refusa d'obéir et fut excommunié ; et alors on vit un lamentable exemple de ce qu'était en des temps de foi cette terrible peine de l'excommunication. Le roi retranché de la communion resta seul dans son palais, comme un homme frappé d'une contagion de mort. Peuple et grands, officiers et serviteurs se hâtèrent de le fuir, pour n'être pas atteints comme lui ; deux serviteurs seulement se dévouèrent pour le servir ; mais encore ils fuyaient son contact, et ils prenaient soin de purifier au feu les objets qui avaient passé par ses mains, les vases où on lui avait servi à manger, ceux où il avait bu, tout ce qu'il avait touché et qui semblait devoir donner la mort.

(1) Voyez Raoul Glaber, Liv. I.

L'infortuné monarque dût céder à cette épreuve, et seule elle explique les temps où l'on était arrivé. La puissance politique avait péri ; il ne restait que la puissance spirituelle, puissance exercée quelquefois avec rudesse, car elle était en des mains d'hommes mus comme tous les hommes par les passions de l'humanité ; mais pourtant seule puissance qui pût ramener dans le cœur des peuples le sentiment et le besoin de l'autorité (1).

Et cela fut rendu sensible par ce qui arriva peu après. Le roi Robert se sépara de Berthe, se soumit à la pénitence, et épousa une autre femme, qui fut Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles, et de Blanche, sœur du comte d'Anjou. Puis il vit l'archevêque Arnulfe, publiquement rétabli dans son siége de Rheims, et décoré du *pallium* que le pape lui envoya avec solennité. Il semblait que ce double échec de la royauté dût l'affaiblir dans la pensée des peuples ; ce fut un effet tout contraire : on loua le roi de sa soumission et l'on bénit ses sacrifices. Il y eut une réaction populaire en faveur de l'autorité royale, « et l'on peut dire, observe le P. Daniel, que depuis Charlemagne, Robert fut un des rois dans qui les Français l'aient le plus respecté. »

Ceci avait été expliqué d'avance par le chroniqueur Helgaud. « La faute est commune, disait-il à ceux qui avaient gardé le souvenir de cette excommunication du roi, et de la résistance qui l'avait provoquée, la faute est commune, l'aveu rare ; cela tient à la condition de l'homme d'avoir péché, à la vertu de l'avoir avoué. Robert ne s'est pas cru trop grand pour cela, car il savait que Dieu doit être craint par les grands et les

(1) Voyez les détails dans le père Daniel.

petits, et que les divines Écritures instruisent ainsi les puissants : Plus tu es grand, plus tu dois t'humilier devant le Seigneur, et tu trouveras grâce devant Dieu (1). »

Ainsi la popularité venait à Robert par ce qui en d'autres temps la lui eût ôtée. L'histoire doit se faire contemporaine des peuples pour les juger ; le personnage du saint roi Robert serait inexplicable, si on le voulait isoler du mouvement de foi et de piété qui déjà emportait les peuples, comme pour les soustraire à l'empire de la force que le premier âge de la féodalité avait dressé sur leurs têtes.

Il est remarquable qu'en même temps, Robert eut à combattre cet empire par l'épée, comme pour attester que sa puissance n'avait point été affaiblie par son acte de soumission à l'Église.

Eudes ou Odon II, comte de Chartres, de Tours et de Blois s'exerçait à des entreprises contre ses voisins. Il avait enlevé Melun au comte de Corbeil, par la trahison d'un chevalier nommé Gautier. Le roi fit justice par les armes. Melun fut repris, et Gautier fut pendu.

Le comte de Chartres, ayant pour auxiliaires le comte du Maine, et le comte de Meulan, s'attaqua alors au duc de Normandie. Chose singulière ! celui-ci ne se croyant pas de force à lutter seul, appela à lui des hommes du Nord, qui semblaient encore rester disponibles pour les invasions. Le roi redouta ce secours pour la France, et intervint entre les vassaux, avant que la guerre eût éclaté. Cependant un prince du Nord était

(1) Vie de Robert.

déjà arrivé avec ses hommes. Mais il ne fit que paraître et ce fut pour être vaincu par le Christianisme. L'archevêque de Rouen le baptisa.

Mais Robert n'en avait pas moins paru prêt à agir par la force. Il garda les armes pour une occasion nouvelle et qui fut plus grande pour la monarchie.

An 1000. Henri, duc de Bourgogne venait de mourir. C'était, avons nous vu, un vassal puissant de la couronne. Il était frère de Hugues Capet, et oncle du roi. Il fut important de ne point laisser détacher cette grande vassalité par un droit quelconque de succession. Henri n'avait point laissé d'héritier légitime. Mais un fils du premier lit de sa femme Gerberge, soutenu par des seigneurs, et par ce comte de Chartres qui semait l'anarchie, fut mis en avant pour occuper le duché. Robert courut au devant de ce péril, après s'être assuré le secours des armes du duc de Normandie. Il s'empara de la Bourgogne par des batailles, des siéges et des ravages qui durèrent plusieurs années (1), et la remit à son second fils Henri. Plus tard celui-ci la devait transmettre à son frère plus jeune, Robert, en qui se devait ensuite constituer la race royale des ducs de Bourgogne. C'était en ce temps d'affaiblissement tout ce que pouvait faire le roi Robert pour ressaisir les parties éparses de la monarchie.

Il prit part ensuite à des querelles féodales entre deux comtes des Pays-Bas, Baudoin comte de Flandres et Arnoul comte de Valenciennes, celui-ci, vassal du roi de Germanie Saint-Henri II, l'autre, vassal du roi de France. Les deux rois parurent en armes, et la guerre finit par

(1) Raoul Glaber.

la cession de Valenciennes au comte de Flandres qui en fit hommage au roi de Germanie.

1006—1020. Toutefois, ces guerres particulières n'ébranlèrent pas le royaume, et Robert put revenir à ses penchants paisibles. Pour satisfaire un goût de piété, il fit un voyage à Rome. Le pape Serge IV l'accueillit en mêlant ses prières aux siennes. Puis il s'en retourna par le midi des Gaules. Il put voir ce qu'il y avait d'incertain et de débile dans l'organisation politique qui faisait de la royauté une sorte de couronnement glorieux de l'anarchie féodale. Il jugea utile alors de s'associer au trône Hugues son fils, *jeune homme d'une très haute noblesse*, dit le chroniqueur Helgaud. Quelques uns des grands n'approuvaient point ce dessein. Laissez, prince, disaient-ils, « laissez croître cet enfant jusqu'à ce qu'il soit devenu homme, et ne vous pressez pas comme on le fit autrefois pour vous, de l'accabler dans un âge si faible sous le poids d'une telle couronne (1). »

La reine Constance au contraire avait hâte de voir accomplir le dessein du roi. C'était une idée d'ambition prévoyante, et enfin le jeune Hugues fut sacré.

« Ce bon jeune homme, ajoute le chroniqueur, était d'une grande probité, accueillait et aimait tout le monde, ne méprisait personne, et fut toujours chéri et aimé de tous. Le premier jour des fêtes se passa avec la bénédiction de Dieu; Robert se réjouissait de son fils et était plein d'une immense joie. Il lui fit cette exhortation: « Vois, mon fils, souviens toi toujours de Dieu qui t'associe aujourd'hui à la couronne, et plais toi toujours dans les chemins de l'équité et de la vertu, et je prie

(1) Raoul Glaber. Liv. III.

le Seigneur de permettre que je voie cela et qu'il m'accorde de te voir faire sa volonté, que trouvent toujours ceux qui la cherchent (1). »

29 juin 1017. Mais bientôt après les regrets commencent. Le jeune roi avait espéré un rang qui répondît à sa dignité. Il finit par solliciter un apanage. La reine *qui était très avare et qui avait un empire absolu sur son mari*, s'irrite aussitôt contre son fils et l'accable d'outrages et de dures paroles. Elle passait de l'extrême faveur à l'extrême aversion. Elle avait désiré de le voir roi, pour s'assurer de l'avenir, et puis par un caprice de femme violente et irrésolue, elle le poussait à l'irritation, et en le traitant comme un étranger, elle en faisait un ennemi.

L'histoire ne fait que mentionner vaguement une espèce de révolte du jeune prince, ou plutôt une fuite causée par le dépit. Il s'en alla avec quelques amis faire des ravages dans les domaines de son père, mais pour revenir bientôt à ses pieds.

D'autres douleurs furent suscitées au roi Robert par la violence de sa femme. Le chroniqueur raconte qu'un certain Hugues, surnommé de Beauvais, qu'il avait fait comte de Paris, ayant paru suspect à la reine à cause de l'amitié du roi, elle ne craignit pas de se délivrer de lui par l'assassinat. Il avait suivi le roi dans une chasse, et *douze braves chevaliers*, dit le chroniqueur, le tuèrent sous les yeux du roi. Ce fut Foulques d'Angers, oncle de la reine, qui lui servit d'instrument pour ce crime infâme (2). Le roi Robert n'en conti-

(1) Helgaud. Vie du roi Robert.

(2) Raoul Glaber. Liv. III.

nua pas moins de traiter avec douceur l'épouse emportée qui troublait sa vie.

Ce Foulques, homme terrible, reparaît dans les batailles féodales. Sa renommée était sinistre; on l'accusait d'avoir fait mourir sa femme. Il est connu sous le nom de Foulques *Nerra*, Foulques le Noir. Sa vie fut orageuse et romanesque.

Il fit la guerre à Conan, duc des Bretons, qui fut pris après un horrible carnage de son armée. Il la fit ensuite à Eudes de Chartres, cet autre comte dont nous avons vu l'humeur tracassière et guerroyante; il le battit à Pont-le-Voy, et lui enleva Saumur (1).

Peu après, le comte Eudes allait se dédommager en s'emparant des villes de Troyes et de Meaux, après la mort du comte Étienne, qui n'avait point laissé d'enfants, et dont il était le cousin. Le roi ne parut pas même vouloir ressaisir ces deux cités qui relevaient de la couronne, et il laissa s'établir par là une vassalité nouvelle en la personne du comte Eudes, qu'on appela depuis le *Champenois*, et dont les successeurs gardèrent le titre de comtes de Champagne (2).

(1) C'est à cette circonstance que les chroniques particulières rattachent les premières fondations de la célèbre école de Pont-le-Voy. Gilduin, qui était gouverneur de Saumur, ayant été obligé de renoncer à sa vie de batailles, s'en alla relever les murs d'un vieux monastère, et y adjoignit son château de Saint-Pierre pour en faire un lieu d'études, et une retraite pour les petits enfants. J'ai indiqué ailleurs cette origine.

Voyez une notice curieuse de M. Sarrut; *Précis historique sur Pont-le-Voy*.

(2) Raoul Glaber. Liv. II et III. Voyez là même, les autres exemples des guerres féodales.

C'était un exemple pernicieux, sans doute, mais perdu dans la mêlée obscure des batailles, qui alors occupaient la féodalité tout entière. La royauté eut vainement essayé d'absorber soudainement tous ces pouvoirs organisés sur le sol de France ; ce lui fut un système imposé, quoique fatal, de les laisser se choquer et s'affaiblir entre eux par la perpétuité de leurs querelles et par cette terrible justice de l'épée, qui rendait également funestes le droit et la violence, la défaite et la victoire.

Mais pendant que le système féodal s'épuise en petites guerres de châteaux forts, l'esprit humain se réveille, l'activité des intelligences s'exerce à mille travaux, les monastères se renouvellent, l'Église appelle à soi tout ce qui est éminent ; l'architecture paraît avec ses créations chrétiennes et poétiques, et dans ce vaste mouvement, la royauté de Robert remplit son office avec hardiesse et donne l'impulsion aux peuples ainsi jetés à leur insu vers des temps meilleurs.

L'ardeur qui parut alors pour la restauration des saints édifices fut un admirable instinct de civilisation. « Les peuples Chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence pour élever des églises plus élégantes les unes que les autres. On eut dit que le monde entier, d'un même accord, avait secoué les haillons de son antiquité, pour revêtir la robe blanche des Églises (1). »

Le chroniqueur trouve de la poésie sous sa plume, pour parler de cet admirable mouvement de création. Un homme appelle surtout son enthousiasme, c'est le vénérable Hérivée, archiclave de St.-Martin de Tours. Il

(1) Raoul Glaber. Liv. III.

renouvela le monastère, et *en fit un des plus beaux édifices construits à cette époque*. Et il est utile de connaître comment l'intelligence était disposée par les études à des conceptions de cette sorte. « Issu d'une des plus nobles maisons des Français, il était plus noble encore par son esprit que par sa naissance; élevé noblement comme tous les enfants de grandes maisons, il fréquenta ensuite les écoles où il pouvait s'instruire dans les arts libéraux. Mais s'étant aperçu qu'ils étaient plus propres à former des cœurs rebelles qu'à les rendre dociles à la voix de Dieu, il crut qu'il serait assez heureux s'il pouvait seulement en rapporter son âme sauve. Il renonça donc aux études des sciences mondaines, et s'enfuit secrètement dans un monastère, où il demanda dévotement à être reçu au nombre des moines (1). » Ainsi est attesté le mouvement des études dans le monde. La retraite d'Hérivée ne nuisit point à l'activité de son génie. Son père avait voulu l'arracher à son monastère. Le roi Robert le prit sous sa protection, et le destina à un évêché. Il l'envoya à Tours, et c'est là que le saint personnage, vivant dans l'austérité des vertus, « dirigé par les conseils du Saint Esprit, dit le chroniqueur, donna l'ordre aux ouvriers de jeter les fondements de cet édifice incomparable, qu'il eut le bonheur d'achever, comme il l'avait désiré. »

Puis d'autres noms paraissent sous la plume du chroniqueur. L'histoire des monastères est l'histoire des sciences et des mœurs de cet âge. Un abbé de Cluny, nommé Guillaume, resplendit entre tous ces fondateurs d'églises, et ces créateurs de l'architecture chrétienne.

(1) Raoul Glaber. Liv. III. Chap, IV,

« Puis, ajoute-t-il, quand le monde entier eut ainsi revêtu la robe blanche, en renouvelant les basiliques, on parvint à retrouver des reliques saintes, depuis longtemps cachées à tous les yeux. Les saints eux-mêmes vinrent, par l'ordre de Dieu, réclamer les honneurs d'une résurrection sur la terre (1). » Alors viennent les miracles. La foi des peuples est tout en émoi : le monde s'agite ; et ce sont ici de grands indices de la révolution qui plus tard le prendra dans ses racines les plus profondes et le renouvellera tout entier.

La vie privée de Robert répond à ce travail de transformation. Il se dévoue au service des pauvres ; il appelle autour de lui tous ceux qui souffrent ; il distribue l'aumône ; il agrandit ainsi la condition du peuple, et l'accoutume à se chercher un abri à l'ombre du trône.

Robert s'appliquait en même temps à entretenir par son exemple l'activité qui remuait les populations chrétiennes. Il élevait des églises, bâtissait des monastères, et voulant par là honorer les saints du ciel, il jetait aussi sur la terre le germe d'une prospérité nouvelle. Paris, Orléans, Melun, Senlis, Étampes, toutes les villes de son duché, et même des lieux isolés, lui durent une foule de saintes constructions. Ainsi le monde se détournait des spectacles de batailles, et si une révolution complète ne se pouvait de la sorte achever dans le système politique qui dominait encore, les hommes cependant étaient accoutumés à céder à un empire d'un autre genre ; l'autorité morale était refaite ; les mœurs chrétiennes étaient ravivées ; la vie ecclésiastique repre-

(1) Raoul Glaber. Liv. III. Chap VI.

nait son activité de bienfaisance populaire ; et la monarchie plongeait ses racines dans le sol catholique, par l'exemple de la piété et de la charité. Ce règne de Robert, vu avec dédain par l'histoire, est un des grands règnes de France : c'est lui qui donna le branle à toute cette période, qui devait se résumer dans la sainte royauté de Louis IX.

Mais comme il arrive dans tous les temps d'émotion intellectuelle, au milieu de cette activité des idées chrétiennes, il y eut des hérésies qui vinrent quelque temps troubler l'Église.

1019. Rien n'est nouveau en fait d'hérésies. Une femme vint d'Italie avec des doctrines ruineuses et infâmes, et elle alla établir son enseignement secret à Orléans. Elle y trouva des disciples dans le monastère de Sainte-Croix et dans l'école de l'église de Saint-Pierre. Le bruit de cette nouveauté vint effrayer Robert, et aussitôt un synode fut convoqué à Orléans. Les propagateurs de la doctrine dénoncée aux évêques ne craignirent pas de l'exposer librement. Ils niaient le mystère de la Trinité ; ils niaient même la création ; et enfin, dit le chroniqueur, « après avoir hurlé comme des chiens, et exhalé dans leur folie les horreurs accumulées de toutes les hérésies, ils finirent par professer aussi l'hérésie d'Épicure, en ce qu'ils prétendaient, avec lui, que les excès et les crimes n'avaient à craindre ni punition ni vengeance, et que toutes les œuvres de piété ou de justice, par lesquelles les chrétiens croyaient mériter les récompenses éternelles, n'étaient que peine inutile (1). » D'horribles accusations de débauche et d'abomination

(1) Raoul Glaber. Liv. III.

se mêlaient à ces griefs dogmatiques (1). Le procès fut fait aux impies, et par malheur, il se termina par des supplices. Deux prêtres d'Orléans furent jetés dans un bûcher, et avec eux d'autres complices ; treize malheureux périrent dans les flammes.

Des innovations d'une autre sorte, mais moins sérieuses, se mêlaient au mouvement des esprits ; ce furent des mœurs et des habitudes, imitées, à la cour du roi des peuples d'Auvergne et d'Aquitaine, *hommes vains et légers*, dit le chroniqueur, effrayé de leurs modes et de leur luxe. La *civilisation* élégante venait des contrées romaines ; mais la *sévérité* des Gallo-Francs repoussait ces manières efféminées, et au milieu de son récit, Raoul Glaber se fait poète pour les maudire. C'était encore là une partie de la révolution sociale ; mais les contemporains ne la pouvaient pénétrer.

Observons que ce qui rendit alors les moralistes plus austères et l'éloquence des prêtres plus menaçante, ce fut le spectacle de plusieurs fléaux qui tombèrent sur la France ; et aussi cette idée fixe d'un avenir de destruction, qui se rattachait à la révolution de mille ans consommée depuis la venue de Jésus-Christ. Il y eut des inondations, des incendies, des famines, et puis des éclipses, des comètes, et même, selon le chroniqueur, une pluie de pierres (2), et d'autres choses enfin non moins prodigieuses dont le récit épouvantait l'imagination des peuples. En même temps les Sarrasins reparaissaient. On parlait de grands malheurs arrivés à Jérusalem. L'attention des hommes était vivement émue. Et

(1) Le père Daniel.
(2) Raoul Glaber. Liv. II.

tout ce bruit de calamités, par ce qu'il avait de réel et d'imaginaire, les disposait à des réparations extraordinaires, à des pénitences, à des vœux, à des travaux sans exemple, à de lointains pélerinages, immense remuement des âmes, d'où devait sortir à leur insu la civilisation.

Du reste, les états voisins laissaient la France aller paisiblement à ses destinées. Robert avait avec les rois de Germanie, d'Angleterre, d'Espagne et de Bourgogne, des rapports d'amitié. Il s'était lié principalement avec l'empereur Henri, qui avait comme lui été élevé par Gerbert. Ce prince, en mourant, laissait l'Empire en proie aux ambitions. Il n'avait point eu d'enfants, par suite d'un vœu de virginité fait en commun avec sa femme, sainte Cunégonde; mais il avait désigné pour son successeur Conrad, duc de Worms. Les Italiens voulurent tenter de retenir ce titre d'empereur, que déjà la Germanie semblait posséder comme un droit. Ils l'offrirent à Robert, qui le refusa. Ils l'offrirent ensuite au duc d'Aquitaine; mais pendant que celui-ci cherchait les moyens de soutenir son acceptation, Conrad se faisait nommer par le pape Jean XIX.

1025 — 1026. Robert avait pendant ces intrigues laissé tomber ailleurs sa sollicitude politique. Le duc de la Basse Lorraine avait refusé de reconnaître Conrad, et de là semblait devoir sortir une guerre. Robert se disposa cette fois à paraître en armes pour faire rentrer la Lorraine dans les vieilles limites de la France. C'était là un instinct de monarchie. Conrad prévint ce danger en s'emparant par la corruption des vaisseaux lorrains, et il ne resta des desseins de Robert, qu'une guerre féodale entre Eudes, le comte Champenois, qui selon

ses habitudes, avait pris parti contre le roi de France, et le terrible Foulques, comte d'Anjou, que Robert laissa engagé dans cette querelle.

Ce fut un incident passager. Peu après mourut Hugues, fils du roi, associé au trône, prince de haute espérance, selon le chroniqueur. Tout aussitôt la reine Constance, maîtresse impitoyable de son mari, lui voulut imposer de sacrer roi son plus jeune fils qui avait nom Robert. Le roi, soumis en tout le reste, fut infléxible dans une question de royauté. Il s'associa Henri son second fils. Le droit d'hérédité s'était simplifié, et la primogéniture était devenu un principe plus fort que les caprices.

1030. Cependant ce choix même devint pour la reine un moyen de trouble. Elle réunit les deux frères et les tourna contre leur père. Robert vit la fin de son règne désolée par les révoltes de ses enfants. Il fut obligé de marcher en armes vers la Bourgogne, mais il ne fit que montrer la guerre, et il désarma les rébelles à force de résignation et de clémence.

1031. Peu après il mourut au château de Melun. Son corps fut transféré à St.-Denis, au milieu des larmes et des gémissements des peuples. On pleurait le père des pauvres, le défenseur des faibles, le bienfaiteur de la patrie. Rien de plus touchant que le récit de cette mort, et le tableau de cette douleur. On se souvint que peu de jours auparavant le soleil s'était voilé, et le présage était ainsi vérifié par un grand malheur (1). Pendant plusieurs jours la multitude accourut à St.-Denis de toutes parts ; tous poussaient de grands cris au Ciel :

(1) Helgaud.—Vie du roi Robert.

Grand Roi, Dieu bon, pourquoi nous tues tu, en nous ôtant ce bon père et l'unissant à toi? Ils se frappaient la poitrine, ils allaient et venaient au saint tombeau, pleurant et répétant les mêmes paroles. « Tant que Robert a commandé, disait le peuple, nous avons vécu dans la paix, et exempts de crainte! Que l'âme de ce père pieux, ce père du sénat, ce père de tout bien, soit heureuse et sauvée! » Tels étaient les cris de la multitude, admirable oraison funèbre d'un roi populaire, qui venait d'ouvrir la voie que suivrait désormais toute sa race.

L'histoire a quelquefois dédaigné en Robert des vertus ou des habitudes de moine. Il était assidu aux églises. Il aimait le chant sacré. Il composait des hymnes pour les saints. Mais ce fût là une grande partie de son autorité de roi. Sa science le rendit imposant aux conciles, et sa piété le fit aimer des peuples. Il est rare que les dédains de l'histoire soient raisonnables. L'histoire doit d'abord être juste, et pour cela elle ne doit pas juger les vieux temps avec les idées des temps nouveaux. Ce sont les temps nouveaux qui le plus souvent appellent, je ne dis pas le dédain, mais la sévérité de l'histoire.

HISTOIRE

DE FRANCE.

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

La reine Constance tente de rallumer les guerres de famille. — Henri Ier dompte les rébellions. — Henri maître du trône. — Nouveaux troubles. — Imagination des peuples frappée de présages sinistres.—Pélerinages à Jérusalem.—Robert II, duc de Normandie, va aux lieux saints.—Guerres privées dans la Normandie.—Prétendants divers après la mort de Robert. — Peu d'événements dans le royaume de France.—Guerres féodales.—Réaction chrétienne.—Trève de Dieu.—Henri associe au trône son fils Philippe. — Mort de Henri. — Situation du royaume.—Altération ecclésiastique.—Philippe Ier.—Révolution en Angleterre.—Guillaume, duc de Normandie, devient Guillaume le Conquérant.—Politique des comtes de Flandres. —Lutte entre la Papauté et l'Empire.—Apparition du grand pape Grégoire VII.—Appréciations historiques.—Actes pontificaux de Grégoire VII.—Luttes en France et en Allemagne. —Grégoire VII meurt dans l'exil. — Affranchissement de l'Eglise.—Politique de Guillaume, roi d'Angleterre.—Guerre de

Philippe contre Guillaume.— Mort de Guillaume. — Partages —Le roi Philippe répudie sa femme Berthe.—Tristes histoires.—Il veut faire couronner Bertrade.—Opposition du pape. —Excommunication prononcée par les évêques.—Le royaume en interdit.—Anarchie. — Révélation de Louis, dit le Batailleur, qui plus tard devait être Louis le Gros. — Croisades. — M. Michaud.— Vues sur la société. — Souvenir des premiers pélerinages.—Événements en Orient.—Activité nouvelle dans les voyages d'outre-mer.—Motifs divers. — Pierre l'Hermite.—Concile à Clermont.

Henri Ier.

1031. A la mort de Robert, la terrible reine Constance tenta de rallumer les guerres de famille. Elle fit à son fils Robert un parti de seigneurs, où vint aussitôt se mêler le comte de Champagne, toujours prêt aux batailles. Henri, couronné roi, fut surpris par cette soudaine levée d'armes. Il quitta Paris avec quelques fidèles, et alla chercher un refuge sur les terres de Normandie. Le duc Robert, fils de Richard, l'accueillit avec honneur, et lui leva une armée. Henri vint aussitôt vers Paris, reprit les villes qui lui avaient été enlevées, et étonna la rébellion par l'activité de sa défense. Ce fut Foulques Nerra, qui alors fit entendre des paroles de paix en reprochant à la reine *la fureur brutale avec laquelle elle poursuivait ses enfants* (1) ; et il rétablit la concorde dans la famille de Henri. Peu après, Constance mourut et laissa son fils Henri en pleine possession de la royauté.

(1) Chr. de Raoul Glaber. Liv. III.

1032. Henri établit son frère Robert dans le duché de Bourgogne, dont lui-même avait eu le titre, et il tourna toutes ses armes contre Eudes, comte de Champagne, mettant à profit, dit le chroniqueur, les ressources de son esprit et sa rare activité pour surveiller et pour défendre les intérêts de son royaume. La rébellion fut domptée, et Eudes, qui s'était longtemps rendu formidable par ses guerres, ses usurpations et ses ravages, *fut obligé de fléchir le genou devant le roi et d'obéir humblement à son autorité* (1). Mais l'infatigable guerroyeur alla tout aussitôt chercher d'autres batailles. Il disputa la Bourgogne Transjurane à l'empereur Conrad, et il y avait quelques droits, par sa parenté avec le roi Rodolphe III, dont il était neveu. L'empereur qui n'avait que des droits semblables, ayant épousé Gisèle, nièce du même roi, avait de plus le titre d'héritier, écrit dans le testament de Rodolphe, et il avait aussi des armées plus puissantes. Eudes ne céda pas toutefois sans avoir tenté les combats. Il s'attaqua au duc de Lorraine, Goscilon, vassal de l'empereur. La bataille fut sanglante; Eudes y fut tué, et la Bourgogne resta à Conrad.

Eudes laissait deux fils, Thibaut et Etienne, héritiers de son génie de trouble et de guerre. Nous les retrouverons tout à l'heure.

Le roi Henri, resté maître du trône, avait cherché à s'affermir par des alliances. Il avait épousé Mathilde, fille de l'empereur, et cette union était politique; en même temps il avait fait au duc de Normandie des concessions de domaines pour se l'enchaîner davantage; et

(1) Chr. de Raoul Glaber. Liv. III.

la sagesse ici paraissait moins. Le duc de Normandie touchait à Paris par Gisors, Pontoise et Chaumont : c'était un grand péril dans le système de vassalités guerroyantes, qui constituait alors tout le droit public.

Bientôt le trouble renaît. Il y avait un quatrième fils du roi Robert, qui jusqu'ici n'avait point paru. Il n'avait point eu part au partage des domaines de son père, et il se fatigua de sa nullité. Les deux fils du comte de Champagne, Thibaut et Étienne, vinrent l'exciter aux armes. Il y eut des batailles. Eudes fut fait prisonnier, et les deux comtes furent poursuivis à outrance. L'un d'eux, Thibaut, tomba aux mains du comte d'Anjou, qui était alors Geoffroy, surnommé *Martel*, fils de Foulques le Noir. Peu après, l'autre mourut : il laissait un enfant. Thibaut, à qui le comte d'Anjou rendit la liberté, courut s'emparer de son héritage. La révolte contre le roi parut oubliée.

1037. Mais une affaire plus grave se montrait dans la Normandie. Et voici que dans ce récit, commence à paraître le nom de la Terre-Sainte, qui va se retrouver tout à l'heure dans toute l'histoire de cet âge.

J'ai dit comment l'imagination des peuples avait été frappée d'avance de l'idée de cette révolution de 1000 ans qui venait de se consommer. De grandes et mystérieuses terreurs remplissaient le monde. Tout devenait un présage. Et aussi des calamités réelles s'étaient ajoutées à ces désolations imaginaires. Le chroniqueur Raoul Glaber nous a conservé le récit d'une famine effroyable qui ravagea les Gaules. Des comètes avaient brillé au Ciel. Des miracles avaient éclaté dans les monastères. Des apparitions avaient épouvanté les prêtres

dans les couvents et dans les églises (1). L'impression de ces choses extraordinaires disposait aisément les âmes à un besoin inconnu de pénitence, et les pélerinages lointains parurent une expiation naturelle des grands péchés et des grands désordres. On pensa que le pardon serait plus facilement obtenu par une prière faite en des lieux consacrés par les grands mystères du Christianisme. Quelques pénitents allèrent à Rome, un plus grand nombre alla à Jérusalem. Ainsi commença le mouvement des Croisades ; ce n'est pas par un système qu'elles s'expliquent, c'est par l'histoire.

« *Dans le même temps*, dit Raoul Glaber, une foule innombrable venait des extrémités du monde visiter le Saint Sépulcre du Sauveur à Jérusalem. Jamais on n'aurait cru qu'il pût attirer une affluence si prodigieuse. D'abord la basse classe du peuple, puis la classe moyenne, puis les rois les plus puissants, les comtes, les marquis, les prélats ; enfin, ce qui ne s'était jamais vu, beaucoup de femmes nobles ou pauvres entreprirent ce pélerinage ; il y en eut même plusieurs qui témoignèrent le plus ardent désir d'y mourir, plutôt que de rentrer dans leur pays (2). »

Le formidable Foulques le Noir fut de ceux qui firent ce pélerinage par pénitence ; et il le fit plusieurs fois, comme un homme qui a besoin de beaucoup de pardon. On finit par lui donner le surnom de *Palmier*, parce qu'il avait coutume de rapporter des palmes de la Palestine. Il fonda sur ses terres un monastère en l'honneur du Saint Sépulcre (3).

(1) Passim. Liv. III et IV.
(2) Liv. IV.
(3) Mém. de Hugues de Fleury.

Ce goût de voyages pieux remua surtout la Normandie ; déjà nous avons vu les relations d'hospitalité qui s'établirent bientôt entre ces peuples et les moines de la Terre Sainte. On envoyait et on recevait des présents. C'était comme un penchant qui se révélait d'avance vers les choses de l'Orient. L'Italie était à la fois un but de pélerinage. En 1015, plusieurs Normands allèrent y faire des vœux et puis s'y établirent (1).

L'histoire mentionne avec honneur quarante Normands, qui au retour des Lieux Saints allèrent défendre Salerne, assiégée par les Sarrasins (2). Leur gloire devint populaire, et peu à peu il se rattacha à cette idée de pélerinage dans les lieux saints du Christianisme, une pensée d'héroïsme, qui donna à la piété une exaltation inconnue.

S'il en faut croire la chronique de Hugues de Fleury, une migration se fit, plus solennelle et plus nombreuse. En 1026, Richard, fils de Richard Ier, partit de Normandie pour Jérusalem avec sept cents pélerins, se chargeant de les nourrir dans la route et de fournir à leurs besoins. Mais cette expédition, dont nul autre chroniqueur n'a fait mention, est douteuse peut-être ; ce qui est certain, c'est que Robert II, duc de Normandis, prit part à ce mouvement de pénitence. « Il se rendit à Jérusalem avec un grand nombre de ses sujets, emportant des présents magnifiques, en or et en argent, qu'il voulait distribuer dans son voyage (3), » et ce fut là l'occasion de grands ébranlements dans son duché.

(1) Chronique de Hugues de Fleury.

(2) Le P. Daniel.

(3) Raoul Glaber.

Robert n'avait qu'un fils, qu'il avait eu d'une concubine. Il l'avait nommé Guillaume, du nom de son aïeul. Avant de partir pour le lointain voyage, il assembla les vassaux de son duché, et leur présenta son fils comme son héritier, leur demandant pour lui le serment militaire. Les grands jurèrent de lui obéir.

Mais Robert, revenant des Lieux Saints, alla mourir à Nicée. Cette nouvelle jeta le deuil et le trouble dans la Normandie. Il se fit des partis contre le jeune Guillaume. Un seigneur se prétendit d'abord héritier légitime du duché, il se nommait Roger de Toni; il descendait, *disait-il, d'un oncle* de Rollon. Il trouva des auxiliaires, appelés autour de lui par la renommée de ses batailles contre les Sarrasins d'Espagne. Mais un autre Roger, seigneur de Beaumont, le tua dans un combat.

Toute la Normandie fut en proie à des guerres privées. Nulle autorité ne se montrait. Alain, duc de Bretagne, vint se mêler à ce désordre, prétendant aussi des droits à la succession de Robert. Mais il mourut sans avoir pu suivre ses desseins.

Le roi Henri, témoin de ce grand trouble, commença à son tour à chercher s'il n'en pourrait pas sortir quelque profit pour sa couronne. Il eut aisément un prétexte de rupture. Il se plaignit d'insultes faites par la garnison Normande du fort de Tillières, sur l'Aure, et tout aussitôt il en demanda la démolition. Le refus fit la guerre. Tillières fut assiégé et se rendit. On y mit le feu, et tout indiquait une suite de pensées menaçantes. Le jeune duc Guillaume qu'on n'avait pas vu encore dans les batailles pensa qu'il fallait éviter de se commettre avec le roi de France. Ses ministres sollicitèrent la paix et l'amitié de Henri, rappelant les liens qui l'avaient uni

au duc Robert. Henri se laissa toucher, et dirigea ses armes contre les partis qui désolaient la Normandie.

Un autre prétendant s'était montré. Il était d'une grande et noble race. Son père, comte de Nevers, avait disputé la Bourgogne, après la mort de Henri, frère de Hugues Capet. Puis il s'était retiré en Normandie où il avait épousé une fille de Richard II. Guy, venu de ce mariage, ne manquait pas de titres. Un grand nombre de seigneurs venaient à lui. Bientôt il se vit à la tête d'une armée formidable. Le duc Guillaume appela à son aide le roi Henri; et tous les deux allèrent combattre Guy dans le comté de Hyèmes. Dans la mêlée d'une bataille qui fut sanglante, le roi de France fut attaqué corps à corps par un capitaine nommé Haimon, qui lui porta d'horribles coups de lance et le jeta en bas de son cheval. Le roi allait périr, quelques chevaliers se précipitèrent pour le défendre. Haimon fut percé de leurs coups. La victoire resta à l'armée des deux princes, et Guy disparut du pays. On raconte que le roi voulut honorer la vaillance du capitaine qui l'avait si rudement atteint, et qu'il le fit porter en terre avec grande pompe.

Un autre prétendant se montra quelque temps après et cette fois avec la faveur du roi. C'était Guillaume d'Arques, comte des pays qui s'étendent d'Eu à Dieppe. Il était fils du second lit de Richard II, et son frère Mauger était archevêque de Rouen. Le droit d'hérédité était manifeste. Le comte le soutint intrépidement dans son château d'Arques. Le duc l'y attaqua, et le roi lui porta des secours. Mais après des combats où l'armée des Français ne fut pas toujours heureuse, le roi se retira vers Paris, et le château qui manquait de vivres

fut obligé de se rendre. 1046. Le comte se réfugia à Boulogne et le duc devint maître de tout le pays. Déjà son génie s'était développé, et son autorité était devenue imposante.

1054. Cependant au bout de quelques années l'esprit d'indépendance se ralluma. Les grands de Normandie souffraient impatiemment une domination sévère. Les vassaux voisins avaient eu aussi quelques querelles avec le duc Guillaume. Le duc d'Aquitaine le haïssait. Le duc d'Anjou le redoutait. Tous excitèrent le roi contre lui, et bientôt il se vit seul en butte à une ligue formidable. Deux armées de Français envahirent la Normandie, l'une sous les ordres du roi et du comte d'Anjou, l'autre sous les ordres d'Eudes frère du roi, de Renaud, comte de Clermont, de Raoul, comte de Montdidier, et de Guy, comte de Ponthieu. La première descendit vers Evreux, la seconde vers le pays de Caux, l'une et l'autre portant de tous côtés l'effroi et le ravage.

Le duc marcha droit au roi avec une partie de ses troupes, et envoya le reste contre Eudes, sous la conduite du comte d'Eu. Des batailles furent livrées. Le comte Eudes fut battu dans le pays de Caux, près de Mortemer; le comte d'Anjou le fut sur la Dive, dans la basse Normandie. Le roi, à ce qu'il semble, était déjà rentré dans ses domaines, son expédition avait manqué de prévoyance, elle ne servit qu'à donner de l'éclat aux armes du duc Guillaume, et à justifier d'avance sa destinée.

Du reste, peu d'événements s'étaient montrés dans le royaume de France pendant ce long espace de temps, où n'apparaissent que ces prétentions et ces batailles de la Normandie. C'est encore la féodalité avec ses guer-

res et ses déchirements, qui absorbe en elle-même toute la vie politique, et l'histoire générale de la nation saisit à peine quelque indice d'un mouvement supérieur. Il semble qu'il faille laisser à la constitution complexe de la monarchie le temps de se disjoindre par ses propres luttes.

L'Église cependant opposait au désordre son esprit de pacification, et ne pouvant toujours désarmer l'anarchie, elle la suspendait quelquefois par une loi nouvelle qui fut appelée la *Treugue* (la Trève) *de Dieu.* « On vit bientôt, dit le chroniqueur, les peuples d'Aquitaine et toutes les provinces des Gaules, à leur exemple, cédant à la crainte ou à l'amour du Seigneur, adopter successivement une mesure qui leur était inspirée par la grâce divine. On ordonna que, depuis le mercredi soir jusqu'au matin du lundi suivant, personne n'eût la témérité de rien enlever par la violence, ou de satisfaire quelque vengeance particulière, ou même d'exiger caution; que celui qui oserait violer ce décret public paierait cet attentat de sa vie, ou serait banni de son pays et de la société des Chrétiens. Cette loi, ajoute le chroniqueur, n'était pas fondée uniquement sur l'autorité des hommes, Dieu manifesta plus d'une fois par des exemples terribles qu'il l'avait prise sous sa protection. La plupart des furieux qui osèrent, dans leur folle témérité, désobéir à cette résolution commune, tombèrent bientôt sous les coups de la vengeance divine, ou le fer des hommes en fit justice (1). »

Telle était la réaction chrétienne contre les guerres privées, et l'imagination populaire n'expliquait les désas-

(1) Raoul Glaber. Liv. V.

tres dont elles étaient suivies qu'en y voyant des exemples de la punition du ciel. D'affreuses maladies, d'horribles famines étaient la consécration formidable de la Trève de Dieu, et l'on conçoit que les faiseurs de batailles durent plus d'une fois s'arrêter devant cette impression générale de terreur et de vengeance. » C'était, dit encore l'historien, une grande justice ; car si l'on croit devoir honorer d'un culte respectueux le jour du dimanche qu'on appelle l'Octave, en mémoire de la Résurrection du Seigneur, ne doit-on pas aussi par respect pour la Cène et pour la Passion du Sauveur s'abstenir de toute action criminelle, le cinquième, le sixième et le septième jour (1) ? » Ainsi l'anarchie féodale trouvait un terrible contrepoids dans l'autorité de l'Église, et dans la croyance des peuples, et la *trève de Dieu était déjà reconnue et exécutée dans presque toutes les Gaules* (2), à l'époque des batailles des fils du comte de Champagne et des prétentions armées qui troublèrent la Normandie. Et c'est pourquoi peut-être ces événements n'eurent pas de suite, et firent peu d'ébranlement dans la monarchie.

Au midi toutefois, les vassalités s'étaient concentrées en une sorte d'unité. Le duché d'Aquitaine, celui de Gascogne et le comté de Poitiers étaient passés sous un seul chef, le duc Guy-Geoffroy-Guillaume, et c'était la révélation d'une tendance à la simplicité monarchique qui plus tard devait reparaître. En ce même temps on voit le nom de Gérard d'Alsace, que l'empereur Henri III, son cousin, fait duc de Lorraine. « Il est la

(1) Raoul Glaber. Liv V.
(2) Ibid.

souche des sérénissimes princes et ducs souverains de ce nom, dont la maison a donné tant de héros à la Lorraine, à la France, et à l'Empire (1). »

Cependant le roi Henri songeait à l'avenir de sa couronne. Sa santé était fléchissante. Il s'associa au trône son fils ainé Philippe, qu'il avait eu d'un second mariage avec Anne, fille de Joradislas, roi de Russie, et qui n'avait encore que sept ans. Il entoura de pompe cette solennité. Les évêques du royaume, les abbés, les grands furent appelés à Rheims le jour de la Pentecôte. Tous, dans une assemblée, donnèrent leur consentement au couronnement du jeune prince; c'était comme une formule d'élection conservée dans l'hérédité. Puis Gervais de Belême, archevêque de Rheims, fit la consécration. L'histoire des conciles nous a conservé le serment qui fut prononcé par le jeune roi. » Moi Philippe, qui vais par la miséricorde de Dieu être couronné roi de France, je promets en ce jour de mon couronnement, en présence de Dieu et de ses saints, que je conserverai à chacun de vous en particulier et à vos Églises vos priviléges canoniques, que j'observerai les lois, et vous rendrai la justice, et qu'avec l'aide de Dieu je vous protégerai autant qu'il sera en mon pouvoir, et comme il convient à un roi de faire dans son royaume, à l'égard de tous les évêques, et des Églises qui leur sont confiées, et selon l'équité et la raison. Je promets aussi au peuple dont le gouvernement me sera conféré, de maintenir par mon autorité l'observation des lois (2). »

(1) Le P. Daniel

(2) Procès-verbal du sacre de Philippe Ier.—Conventus Remensis. Tom. 9, conc.

Dans ce serment il est remarquable que les grandes existences ducales ont disparu, il ne reste que l'Église et le peuple. L'Église était toute la représentation de l'organisation sociale, et c'est avec un profond oubli des temps qu'on a, dans les appréciations modernes, cherché une tendance d'usurpation cléricale dans ce qui n'était que le résultat des révolutions de la société. Il faut observer aussi que les vassaux avaient ou croyaient avoir leur indépendance suffisamment consacrée par la loi féodale et par le droit de leur épée, et le roi n'avait plus à jurer la conservation de leurs gouvernements ou de leurs domaines, qui étaient devenus une sorte de souveraineté distincte. Mais de là même devait un jour venir la décadence de leur pouvoir.

4 août 1060. Peu de temps après cette grande solennité où, pour la première fois, on vit l'archevêque de Rheims constater son droit de sacrer le roi de France, et de recevoir sa profession de foi (1), Henri mourut. Il avait régné trente ans, et si dans ce long règne il s'offrit peu d'événements de haute importance, l'autorité du monarque ne parut pas moins s'enraciner dans la nation. Vaillant à la guerre, il aima la paix. Il crut utile d'éviter les ébranlements; et en effet l'égalité paisible du commandement était propice à la monarchie. Il y eut en lui une première révélation du caractère de générosité chevaleresque qui devait plus tard se développer. On a vu comme il entoura d'honneurs le cadavre du capitaine qui l'avait failli tuer dans la bataille où fut vaincu le comte Guy, l'un des prétendants au duché de Normandie. On raconte qu'il fit à l'empereur Henri III une pro-

(1) Procès-verbal du sacre de Philippe Ier.

vocation de combat singulier; il avait tenu à offense l'accueil fait par Henri à Thibaut de Champagne, au temps de ses rébellions; mais le défi n'eut pas d'autre suite.

Durant ce long règne, peu de modifications parurent dans le droit public; mais de grandes réformes se firent dans la gestion des églises et des monastères. Depuis les spoliations commises au temps de Charles Martel, il y avait au fond des cœurs un ressouvenir profond, et un besoin souvent exprimé de réparation. Henri fit de cette justice un puissant moyen d'amélioration politique : il rendit au clergé tous les biens dont il fut possible de disposer, après une si longue dépossession, et y ajouta tout ce qu'il put de terres restées incultes et comme abandonnées dans le pays, au milieu des guerres et des usurpations féodales. Ce fut là une force puissante de résistance à l'anarchie, et de là devait sortir la liberté définitive du peuple.

Mais le clergé était travaillé d'un mal pire que la misère et le dépouillement. La simonie ravageait l'Église dans tout l'Occident. « Elle n'avait pas seulement corrompu l'Église Gauloise; l'Italie toute entière en était encore bien plus infectée, et toutes les charges ecclésiastiques étaient alors l'objet d'un trafic aussi vénal que les marchandises exposées en plein marché (1). » On en était venu à Rome à vendre le Siége apostolique à un enfant de douze ans (2); le peuple Romain s'était révolté contre une si grande ignominie, et l'empereur avait dû intervenir pour l'élection de Grégoire VI, qui

(1) Raoul Glaber. Liv. V.
(2) Ibid.

ne fit que montrer ses vertus sur la chaire de Saint Pierre (1). Le roi Henri s'appliqua dans les Gaules à l'extermination d'un mal aussi infâme. Il fit des réformes dans les monastères et dans les églises ; il travailla à donner au clergé de la dignité ; comme Robert, il mit son zèle aux constructions des saints édifices. Mais en tout cela il parut vouloir agir par sa seule force, et il vit avec déplaisir la venue du pape Léon IX, qui voulut de sa personne arracher les abus, en présidant un concile à Rheims en 1049 (2). Plus tard, il s'opposa au voyage de *Nicolas II*, qui *voulut* venir pour des causes semblables. C'était comme un besoin de montrer la royauté suffisante aux nécessités morales de la nation, et aussi elle se rendit imposante par la mission de réforme chrétienne qu'elle fit reconnaître en elle.

Sous Henri Ier parut l'hérésie de Béranger, d'Angers, contre la présence réelle ; hérésie souvent renouvelée, parce qu'il est de la destinée du Christianisme d'être attaqué dans sa racine, afin qu'il soit plus manifeste que sa destinée est aussi de ne point mourir.

Quant à l'organisation extérieure des états et des pouvoirs dans les Gaules, elle subit peu de modifications apparentes. Le royaume de Provence, passé d'abord dans la Bourgogne Transjurane, était venu ensuite, par Conrad le Pacifique, dans le domaine de l'Empire. Mais les comtes s'étaient rendus peu à peu indépendants. En 1054, le comte Geoffroy parut vouloir s'affranchir également de la souveraineté de l'empereur et de celle du roi de France. Il transforma la féodalité dans son

(1) Nommé en 1044, il abdiqua en 1046.
(2) Frag. de l'Hist. des Français.

pays, en y érigeant cinquante fiefs, qui rompant pour le présent l'unité du commandement, en préparèrent cependant le retour sous une autre forme. Ce fut dans cette partie ancienne des Gaules que la civilisation nouvelle jeta les premières racines. L'esprit municipal avait survécu, et les seigneurs n'exercèrent que comme un patronage ce qui était ailleurs un droit de domination.

Mais la tranquillité des modifications qui se faisaient dans le royaume était comme une préparation des vastes ébranlements qui allaient se faire de tous côtés. Voici que nous entrons dans les révolutions qui vont embrasser l'univers. Nous ne pourrons que les mentionner avec rapidité; mais nous nous efforcerons de les pénétrer dans leurs causes, et aussi d'en marquer toute la portée.

Philippe Ier.

1062. Le roi Henri, prévoyant au-delà de la mort, avait institué pour tuteur de son jeune fils Philippe, déjà couronné roi, le comte de Flandres, Baudoin V, surnommé de l'Ile, à qui il avait donné sa sœur Alix en mariage; il lui avait décerné le titre de *Marquis de France*, comme signification du droit de régent. Et il avait fait à dessein ce choix à l'exclusion de la reine Anne, qui, venue des terres lointaines de Russie, avait peu de racines dans la nation, et de son frère Robert, duc de Bourgogne, qui en avait trop. La sagesse du monarque ne fut point trompée. Le comte Baudoin gouverna le royaume et le roi avec prudence, évita les chocs d'ambition, ne prit l'épée qu'une fois pour comprimer les Gascons disposés aux révoltes, et laissa ensuite les divisions féodales suivre leur cours.

Mais un grand événement vint tout aussitôt bouleverser cette marche régulière du désordre.

St. Édouard, roi d'Angleterre, mort sans enfants, avait déclaré son héritier, Guillaume, duc de Normandie, qu'on appelait Guillaume le Bâtard. Baudoin sembla pressentir tout ce qu'il y avait de fatal dans cette élévation à une royauté étrangère d'un grand vassal de France. Peu de moyens d'action lui semblaient rester pour empêcher l'effet du testament du roi. Toutefois un prétendant à la couronne se présentait. C'était Harold ou Harald, fils de Godowin, comte de Kent, dont Édouard avait épousé la fille, et qui avait rempli l'office

de maire du palais. La vie de Harold avait été pleine d'aventures ; ayant été jeté par une tempête sur les côtes de France, il était tombé aux mains du comte de Ponthieu, qui l'avait retenu captif, et puis l'avait envoyé au duc de Normandie, son suzerain. Le duc Guillaume lui avait arraché une cession de ses droits sur la couronne d'Angleterre, et ensuite il l'avait mené dans une expédition contre les Bretons. Ainsi l'un et l'autre s'étaient connus dans les batailles. Tous les deux avaient du courage, de l'habileté, et de l'ambition. Quand Édouard fut mort, ils se retrouvèrent pour se combattre.

D'autre part, il y avait un frère de Harald qui nourrissait des pensées semblables de prétention à la royauté. C'était un caractère violent et une âme féroce, qui, du vivant d'Édouard, avait été contraint de sortir d'Angleterre, et le comte de Flandres l'avait accueilli. Quand fut venu le moment d'en faire un instrument de politique, le comte l'envoya en son pays avec une flotte ; et ainsi deux concurrents s'allaient offrir au duc de Normandie.

En même temps Conan, duc des Bretons, sommait Guillaume de lui restituer la Normandie, sur laquelle il avait droit, disait-il, par le fait de la volonté du duc Robert, mort à Nicée, qui avait institué Alain, son père, son héritier. Et Conan faisait plus que d'envoyer des messages insultants et menaçants au duc Guillaume, il paraissait en armes et assiégeait Château-Gonthier.

Ces difficultés semblaient suscitées de concert par le génie du comte de Flandres et par l'ambition de Harald; et Guillaume eut à répondre à tant d'aggressions par une défense variée. Tout lui fut bon, et le poison même,

s'il faut en croire l'histoire de Bretagne. On fit empoisonner les gants et les armes du duc Conan, par son propre chambellan; et comme le duc faisait défiler son armée sous Château-Gonthier, qui avait ouvert ses portes, en portant fréquemment ses gants à sa bouche il aspira le venin fatal, et il mourut dans sa victoire. Tel est le vieux récit, imaginé peut-être par la nationalité rancuneuse des Bretons (1).

Je ne saurais dire ici par quelle suite d'actions Guillaume le Bâtard devint Guillaume le Conquérant. Il avait commencé par s'attirer la faveur du pape, et ce suffrage était alors tout puissant dans les déplacements de royauté. Le pape lui envoya un drapeau béni de ses mains; il alla le déployer dans l'assemblée de ses vassaux, à Lille-Bonne, comme un présage de victoire : et les ayant excités à le suivre dans son entreprise, il se mit en mer avec une flotte de soixante-dix vaisseaux (2), chargée de soldats accourus de tous les points de la Gaule. La pensée d'une guerre aussi aventureuse avait ému les imaginations, les grands vassaux se mêlaient au peuple; les noms les plus brillants de la féodalité française se pressaient autour du héros Normand : cent cinquante mille hommes marchaient sous les drapeaux de Guillaume (3). Le roi seul, ou son ministre du moins, s'abstenait de vœux pour un triomphe qui renfermait des calamités pour la monarchie.

Le duc Guillaume débarqua à Pesenvai, dans le

(1) Argentré. Hist. de Bretagne, liv. 3, chap. 94. Le père Daniel.

(2) Ch. de Hugues de Fleury.

(3) Ibid.

comté de Sussex. Puis il marcha le long de la mer vers Hasting, et s'y établit. Là se décida la grande querelle des prétendants, par une bataille mémorable. Guillaume vainqueur, après une lutte sanglante et quelque temps douteuse, fut assuré du trône. Harald avait été tué dans la mêlée. La route de Londres resta ouverte. Guillaume alla s'y faire couronner par l'archevêque d'Yorck.

1067. Peu après, le régent du royaume, Baudoin, mourut, laissant son pupille Philippe, âgé de quinze ans, tranquille sur son trône, et deux fils, qui bientôt allaient se disputer la Flandres; le plus jeune, nommé Robert, avait, du vivant de son père, reconnu le droit de son frère aîné Baudoin, et il était allé tenter des aventures chevaleresques contre les Sarrasins d'Espagne. Déjà se développait le besoin d'expéditions lointaines, et par là devait se renouveler la constitution générale de l'Europe. Robert éprouva des fortunes diverses. Il gagna et il perdit des batailles, et enfin il revint en Flandres avec quelques débris de son armée. Son père lui fournit des hommes et des vaisseaux pour regagner les rivages d'Espagne. Une tempête dispersa sa flotte. Alors il se fit pélerin de Jérusalem, et il se mit en route pour Constantinople. Il trouva des seigneurs Normands, avec des hommes de leur nation, qui servaient dans les armées de l'empereur contre les Sarrasins. Il tenta avec eux de s'emparer de la Grèce. L'empereur découvrit la conjuration, et Robert s'enfuit dans son pays. Là, à défaut d'aventures, il fit des intrigues. Il se maria avec la veuve du comte de Frise, qui gouvernait pour son jeune fils Thierry; par là il acquit quelque force, et quand son père fut mort, il prit les armes

contre son frère Baudoin. Celui-ci défendit son droit; mais il fut tué dans la première bataille, et Robert resta maître du duché.

1070. Baudoin laissait deux fils en bas âge; l'aîné Arnoul avait douze ans; avant de commencer la guerre contre son frère, il les avait recommandés à la protection du roi Philippe, et Richilde, leur mère, comtesse de Hainaut, se hâta de l'aller supplier de venir à leur aide. Philippe, jeune encore, courut avec témérité à la rencontre de Robert, déjà éprouvé aux batailles. Il se laissa surprendre auprès de Cassel, et toute son armée fut détruite. Le jeune comte de Flandres fut tué dans la bataille. Le roi rentra dans son royaume. La comtesse Richilde alla chercher d'autres secours, pour son second fils Baudoin, auprès de l'empereur Henri IV. Mais Robert eut le temps de s'affermir, et lorsque la guerre lui fut montrée au nom de l'empereur par le duc de la Basse-Lorraine et l'évêque de Liége, il déconcerta les attaques par la puissance et l'habileté de sa défense. Le roi Philippe avait changé de vues, et, au lieu d'un ennemi, Robert avait un auxiliaire. La guerre fut abandonnée. Mais il se fit des arrangements. Richilde et Baudoin furent laissés dans le Hainaut. Robert resta paisible dans la Flandres. Et Philippe épousa peu après Berthe, fille de la comtesse de Frise, et par conséquent belle-fille de Robert. De là devaient naître de tristes agitations pour ce règne.

Mais présentement l'attention générale est fixée à d'autres objets.

Voici qu'une immense lutte s'était déclarée entre la papauté et l'Empire. Ce n'est point ici le lieu de la raconter. Mais l'histoire s'arrête à ce spectacle, où se révèle

un effort extraordinaire de rénovation dans le monde catholique.

Depuis longtemps la constitution ecclésiastique fléchissait sous les passions politiques. Le désordre était entré dans le sanctuaire. L'anarchie féodale emportait le clergé comme tout le reste; et enfin une confusion étrange régnait dans la juridiction des puissances, la royauté et l'Église s'attaquant par des rivalités de commandement, qui n'aboutissaient qu'à des sacriléges et à des simonies.

Un étonnant génie, Hildebrand, fils d'un charpentier, avait apparu au milieu de ces désordres, avec la pensée fixe de ramener l'humanité dans ses droits naturels, et on l'avait vu servir tantôt de guide et tantôt d'instrument, à plusieurs papes qui venaient de se succéder, quelques-uns trop faibles pour opérer cette réaction, tous assez sages pour en suivre la pensée avec ténacité.

Alexandre II avait paru le dernier à cette œuvre de réformation chrétienne. La force d'âme, les lumières, le courage, rien ne manqua à ce pontife, si ce n'est le temps. Mais il laissait après lui Hildebrand, son conseil, son ministre et son auxiliaire.

Lorsque ce grand pape parut sous le nom de Grégoire VII, la lutte restait engagée; et il résolut de conduire la victoire de l'Eglise à son dernier terme.

Or la victoire c'était d'abord la liberté. Et comme la puissance temporelle n'avait acquis la domination qu'en établissant son droit par des maximes sociales qu'il fallait faire adopter pour toute raison de la servitude, le pape formula en maximes opposées le droit de l'Eglise, et les luttes pour la liberté se transformèrent aisément en batailles pour la suprématie. C'est ainsi qu'il en ar-

rive dans les temps où il se fait un effort de réaction quelconque contre les dominations exagérées ; on arrive à des exagérations d'une autre sorte, jusqu'à ce que le temps ait remis l'équilibre entre le commandement et la liberté.

La théorie sociale de Grégoire VII a été exposée de nos jours avec une extrême précision par l'historien de ce grand pape, le protestant Voigt (1). On voit dans les préoccupations profondes du pontife la pensée fixe d'affranchir l'Eglise en réformant *les hommes. Et pour arriver à ce grand but, il veut faire rentrer la royauté dans ses limites ; car la* corruption vient de ce qu'elle a fait invasion dans le sanctuaire. C'est l'idée générale du réformateur, et elle est admirable de vérité.

Or, entre les causes d'altération publique qui s'étaient enracinées, il y en avait une qui eût à la longue ruiné complètement la constitution de l'Eglise ; c'est celle qui tenait au droit d'*investiture*. L'*investiture* était une dérivation du régime féodal. Le roi ou l'empereur avait la coutume de remettre à chaque dignitaire ecclésiastique, nouvellement élu, l'anneau et le bâton pastoral, double signe de sa dignité, et cette coutume tenait à ce qu'à la charge ecclésiastique était toujours attaché un fief qui, dans l'ordre politique, le liait au souverain comme tous les autres féaux. Mais ce qui d'abord n'avait été qu'une coutume constitutionnelle, se corrompit bientôt ou se dénatura pour devenir un droit de disposer des dignités mêmes de l'Eglise. Le droit ainsi étendu fut supporté longtemps, à cause de la confusion de la société, et alors on vit les évêques et les abbés oublier,

(1) Vie et pontificat du pape Grégoire VII.

eux-mêmes la nature de leur mission, et se transformer en féaux batailleurs, chasseurs et aventuriers. Le premier désordre en produisit de plus grands. Les fiefs ecclésiastiques furent poursuivis comme un objet d'ambition. Le prince les mit à l'encan, et on les acheta à prix d'or, ou à force d'intrigue. De là des scandales conduits à l'excès, la débauche venant à la suite des simonies, et avec les vices infâmes de ces sortes d'évêques et d'abbés, la servitude de l'Eglise entière.

Voilà donc le désordre que Grégoire VII voulut extirper. Il le trouvait principalement en France et en Allemagne ; nul dessein ne fut plus grand ni plus digne d'un pape que celui de s'attaquer à un mal aussi profond et aussi rongeur.

En Allemagne, Grégoire VII rencontra pour obstacle un prince emporté par ses passions et celles des autres, mélange de faiblesse et de courage, capable de tous les excès par défaut de vouloir, subissant comme des lois les vices du temps, et défendant des coutumes funestes comme autant de droits. Ce prince était Henri IV ; il était entouré d'intrigues. Les favoris le dominaient, et sa politique flottait au gré des caprices. C'est du côté de ces périls que le grand pape eut à tourner tout son génie.

En France, le désordre, tout enraciné qu'il pût être, était combattu par des habitudes antiques de respect pour l'Eglise. Le roi Philippe, malgré des dissentiments qui tenaient à la constitution civile, ne poussait pas les prétentions à l'extrême, et le scandale enfin n'était pas comme un droit inaliénable qu'on se crût permis de défendre par tous les moyens.

Toutefois en s'attaquant au désordre soit en France

soit ailleurs, le pape fut exposé à toucher à ce qui pouvait ressembler à des droits réels. L'investiture et la simonie, ces deux fatales causes de ruine, étaient distinctes pourtant dans leur principe. La simonie dériva sans doute de l'investiture, par une énormité de conséquence que les princes pouvaient d'abord n'avoir pas entrevue; mais l'investiture elle-même dérivait de la constitution des fiefs, et de l'assimilation qui avait été faite des évêchés et des abbayes avec les grandes existences féodales, sous la loi plus ou moins fictive de l'unité monarchique. C'est ce mélange de droits et d'abus qui *donna lieu* à des luttes fatales, et qui depuis a perpétué dans l'histoire des jugements contraires sur l'entreprise courageuse de Grégoire VII.

Aujourd'hui toutefois la lumière se fait, et les hommes s'accoutument à comprendre ce qu'il y avait de fécond pour la liberté humaine dans ce travail de génie qui tendait à séparer l'Église du contact dominateur de la royauté, à affranchir le sanctuaire, à isoler les deux puissances spirituelle et temporelle, quelque fût d'ailleurs le désir du pape de faire prévaloir la première, et de transformer son indépendance en suprématie (1).

Dans ces longues et fatales querelles, le roi Philippe ne parut point prendre un parti très décidé. Le goût des plaisirs le détournait de la politique, et il laissa le mouvement de l'Église se développer, sans le heurter, mais sans le comprendre. Seulement, un heureux instinct l'empêcha de céder à tous les vœux de l'empereur Henri IV. L'indépendance qu'il fallait à ses passions et

(1) Voir les sages aperçus de Voigt, l'historien de Grégoire VII, chap. VI. et passim.

à ses voluptés, n'allait pas jusqu'à lui donner le courage d'une séparation avec l'Église.

1073. Un des premiers actes pontificaux de Grégoire VII (1), ce fut une lettre écrite à un conseiller de Philippe Ier, pour lui dénoncer les simonies qui désolaient l'Église de France. Drogon, évêque de Mâcon, venait de mourir. Le clergé et le peuple lui choisirent pour successeur, Landri, archidiacre d'Autun. Le roi approuva ce choix, mais il ne voulut pas lui donner gratuitement l'investiture, et aussitôt Grégoire écrivit en termes foudroyants. « De tous les princes de notre temps qui ont vendu par une vile cupidité, les dignités ecclésiastiques, et qui ont deshonoré l'Église leur mère, à qui, d'après le précepte du Seigneur, ils doivent l'honneur et le respect, il n'en est pas qui se soit rendu plus coupable en ce point que le roi de France, comme nous l'avons appris par des rapports non suspects (2). » Et après ce début le pape arrivait à des menaces formidables d'anathême; et en même temps il écrivait à Humbert, archevêque de Lyon, pour le fortifier contre les cabales, et l'exciter à sacrer l'évêque Landri.

Telle fut la révélation de la politique ecclésiastique de Grégoire VII. Bientôt il se tourne vers l'Allemagne avec des efforts semblables d'affranchissement. Puis il revient à la France. Il s'attendait à y trouver quelque résistance et d'avance il montrait l'excommunication. Toutefois, il voulut faire donner une sanction éclatante à sa politique, et il assembla un grand concile à Rome, d'où sortirent les décisions suivantes:

(1) Le P. Daniel, tom. III, page 111. Epist.

(2) Vie de Grégoire VII. Epist, traduction de M. l'abbé Jager.

I. Qu'aucun clerc n'obtienne une dignité ou un emploi ecclésiastique par voie de simonie, c'est-à-dire, par le moyen de l'argent.

II. Que personne ne conserve une Église acquise avec de l'argent; que personne ne se permette d'acheter ou de vendre les droits d'une église. L'Écriture Sainte, les décrets des conciles et les sentences des pères condamnent les vendeurs et les acheteurs de dignités ecclésiastiques; les entremetteurs de ce commerce ne peuvent pas même éviter l'anathême.

III. Que toute fonction de l'autel soit interdite aux Clercs incontinents; qu'aucun prêtre n'épouse une femme, et *s'il en a une, qu'il la renvoie* sous peine de déposition; que personne ne soit élevé au sacerdoce, sans avoir promis solemnellement qu'il gardera la continence perpetuelle. Tel est le décret des plus saints et des plus anciens conciles.

IV. Que le peuple n'assiste pas aux offices d'un clerc qu'il voit fouler aux pieds les décrets apostoliques. Tel est le décret de tous les conciles.

On ajouta à ces canons, dit l'historien du grand pape, une *apologétique* qui est comme une pièce de conviction nécessaire à l'époque où il vivait (1); et ensuite les canons furent adressés aux princes. Ce fut comme la promulgation des lois de la réforme que poursuivait Grégoire VII.

La France fit quelque opposition, mais plutôt par l'habitude contractée des désordres que par une volonté

(1) « Cette apologétique, dit le traducteur de M. Voigt, qui fut adressée à tous les évêques, est un véritable chef-d'œuvre de sagesse et d'érudition. » Chap. VI.

déterminée de résister à l'autorité du pontife. Il y eut pourtant un synode réfractaire à Paris. Alors Grégoire VII parut avec des arrêts implacables. Il adressa une lettre aux évêques : c'était d'abord un tableau lamentable de l'anarchie de l'Église ; puis une admonition sévère aux prélats prévaricateurs, et enfin une menace de les suspendre de toutes fonctions épiscopales, comme complices de la politique du prince, si par leur intervention ils n'arrivaient à la cessation de tant d'énormités.

A partir de ce moment, Grégoire VII poursuivit son œuvre, quelquefois adoucissant sa parole, mais toujours fidèle à la même pensée, déconcertant les passions par la persévérance des attaques, arrivant par degrés à faire accepter par tout le monde sa juridiction suprême ; citant les évêques à Rome, les jugeant et les déposant de sa pleine puissance ; les contraignant de se rendre aux synodes tenus par ses légats ; les obligeant à la fin à se faire les instruments de ses réformes, fût-ce contre le roi et contre eux-mêmes (1).

1078 — 1081. Mais sa politique était moins heureuse du côté de l'Allemagne ; les résistances s'étaient transformées en guerre véritables. Un anti-pape avait été élu. Henri le défendait par les armes. Toute l'Italie fut en proie aux batailles. Grégoire VII, dans le triomphe de ses réformes, vit échapper de ses mains toute sa puissance ; Rome même tomba au pouvoir de son ennemi : tout lui devenait infidèle. Le roi Philippe parut s'associer à ces colères. Une femme seule, la célèbre

(1) Voir les récits de M. Voigt, 2e vol. -- Le P. Daniel, tom. III. page 111.

comtesse Mathilde, s'était attachée à la fortune du grand pape; et rien n'est magnifique dans l'histoire comme ce spectacle de courage d'un vieillard et d'une femme, à qui tout manque, et qui résistent au monde entier. Il fallait apparemment que les réformes de l'Église ne ressemblassent pas à des victoires remportées par les armes. Grégoire VII acheva sa vie dans les fuites et dans les exils. Mais l'Église était affranchie, et le pontife mourant lui laissait pour dernières paroles des excitations au courage et des présages de paix et de liberté (1).

Pendant ces dix années de luttes ecclésiastiques, la politique en France avait été comme absorbée dans ce travail de rénovation.

Quelques événements s'étaient montrés pourtant du côté de la Normandie, et il était aisé de pressentir que cette terre avait en elle des germes de révolutions qui seraient funestes.

Le roi Guillaume, établi sur le trône d'Angleterre, n'avait point perdu de vue ses domaines et son duché de France; et on l'avait déjà vu passer et repasser les mers pour affermir de toutes parts son autorité contre les essais de révolte ou d'indépendance. Les Manceaux l'appelèrent par leur rébellion, et il vint les frapper de son épée. Hoël, duc de Bretagne, les avait favorisés, et Guillaume se précipita sur lui avec son armée d'Anglais; un légat du pape intervint dans cette querelle, et le roi Guillaume se laissa arrêter. Mais le duc Breton ayant obstinément refusé de lui faire hommage, Guillaume reprit la guerre, et le duc se hâta d'appeler à son

(1) Voir dans l'ouvrage de Voig', tom. II.

aide le roi de France. C'était une grande occasion de rétablir le droit direct de suzeraineté sur la Bretagne; le roi le comprit, et il alla avec une grosse armée droit à Guillaume, qui assiégeait Dol. Guillaume leva le siége et fit des pertes considérables dans sa retraite. Alors un traité fut fait entre les deux rois.

Ce qui eût pu devenir fatal à Guillaume en ces démêlés, où lui seul suivait une pensée arrêtée de politique, c'est que Robert, l'aîné de ses fils, tourmenté du besoin de commander, faisait des intrigues pour se faire concéder la Normandie et les terres dépendantes de ce duché. C'est lui qui, par des intelligences secrètes ou publiques, soutenait les vassaux en révolte. Le roi Philippe l'animait dans ses desseins, et enfin il arriva à une guerre déclarée, favorisé, chose étrange! par sa mère Mathilde, qui lui sacrifiait ses autres enfants, et cette fois son mari lui-même. Cette guerre, soutenue en Normandie, laissait les factions libres en Angleterre, et il fallut à Guillaume un puissant génie ou une renommée imposante pour ne point périr dans ces déchirements. On raconte qu'ayant assiégé son fils dans une place que lui avait donnée le roi de France, Robert le blessa sans le connaître dans une sortie; et celui-ci ayant ensuite entendu la voix de son père, la douleur pénétra son âme, et il se jeta à ses pieds; Guillaume se contenta de le maudire et il leva le siége.

Peu après une réconciliation se fit, mais pour être suivie de nouvelles rébellions. Robert reparut en Normandie, appelant à lui les peuples, ou bien ravageant les terres avec une armée qu'il avait reçue du roi de France. Guillaume ne voulait point s'engager à tout hasard dans une lutte qui pouvait laisser échapper l'An-

gleterre de ses mains. Toutefois une circonstance futile vint faire de son courroux, un motif de détermination soudaine. Comme il était malade et fort gros, le roi Philippe se prit à dire : *Quand est-ce que ce gros homme aura fait ses couches?* La raillerie vint au terrible Guillaume, et il répondit : *Je ferai bientôt mes relevailles, et Philippe me verra avec mes luminaires.* Et là dessus il vint avec une armée jusqu'à Mantes, mettant le feu partout, et aux églises mêmes ; c'étaient les luminaires, dont il avait voulu parler, sinistre réponse à une parole légère, et qui montre que la raillerie n'est pas permise aux rois comme aux autres hommes.

1087. Mais cette vengeance même fut fatale à Guillaume. Comme il était venu contempler l'incendie qu'il avait allumé à Mantes, la chaleur des flammes le fit éloigner, et ayant voulu franchir un fossé à cheval, le pommeau de la selle le heurta violemment et il alla mourir à Rouen des suites de cet accident. Il n'eut que le temps de partager ses États. Robert ne fut point exclu de la succession. Il eut la Normandie. Guillaume eut l'Angleterre ; Henri fut mis en possession des domaines de sa mère Mathilde qui était morte. Mais cela ne fit point la paix entre eux. Robert prétendait à la couronne d'Angleterre, et il menaçait de l'aller disputer par les armes. Guillaume le prévint, et lui enleva quelques villes de Normandie. Cette dissension dura quelque temps. Elle était profitable à la France ; mais la France même avait à passer par des divisions d'une autre sorte, et non moins funestes.

1091. Philippe qui avait eu plusieurs enfants de la reine Berthe, se dégoûta d'elle, et voulut avoir une autre

femme. Ce n'était pas assez des débauches, il lui fallait un divorce, comme pour mettre sa conscience en paix par un crime de plus. Cette histoire est longue et triste Je la dirai en des termes rapides.

Ce que Philippe imagina pour arriver à se séparer de Berthe, ce fut de faire invalider son mariage sous des prétextes de parenté. L'Église avait fait des lois sévères sur les empêchements de cette nature; par malheur, on en abusa plus d'une fois en faisant rompre par caprice des mariages qu'on avait contractés par supercherie.

C'est ce qu'avait fait naguères Foulques, comte d'Anjou, surnommé Rechin. Il avait successivement renvoyé deux femmes et il en avait épousé une troisième, qui avait nom Bertrade, fille de Simon de Montfort. C'est cette dernière que Philippe à son tour voulut avoir.

Ce fut un horrible scandale. Berthe fut reléguée à Montreuil; le roi alla à Tours voir la femme du duc d'Anjou, dont la beauté était célèbre; elle-même avait provoqué le monarque, et elle se laissa enlever avec éclat.

Toute l'Eglise s'émut à ces scandales. Le pape qui était alors Urbain II, était prêt à défendre les lois chrétiennes. Le roi avait fait un appel aux évêques de France pour faire consacrer son mariage nouveau.

Il y avait surtout un évêque dont il eût voulu le suffrage, c'était Yves de Chartres, grand entre tous les autres. Yves est une de ces nobles et saintes figures du moyen âge, qui se montrent à l'histoire comme un témoignage des vertus et de l'intelligence qui vivaient alors dans l'Eglise. Le grand évêque reçut les sollicitations du roi, mais pour les rejeter avec dignité. Dans

ses lettres au roi, il attaque sa fatale passion. Dans ses lettres aux évêques, il les exhorte à se tenir fermes dans leur office de gardiens des lois saintes. Le roi le cita à sa cour; il n'obéit point. Alors le roi chercha un évêque, qui avec moins de renommée eût plus de faiblesse; il s'en trouva un dans son royaume, ce fut l'évêque de Senlis, et deux autres vinrent de Normandie accepter leur part d'infamie par une complaisance gratuite, ce furent l'archevêque de Rouen et l'évêque de Bayeux.

Ainsi le mariage adultère fut consommé. Aussitôt un cri d'indignation partit dans toutes les Gaules. Un instant même, les seigneurs semblèrent courir aux armes pour défendre la reine Berthe. Mais Bertrade s'était aussi fait un parti par ses habitudes de cajolerie, et il ne resta en présence de ce scandale royal que la colère des peuples et les excommunications de l'Église.

Le roi osa penser à faire couronner Bertrade, et cette fois encore il sollicita l'évêque de Chartres de cesser ses oppositions. L'évêque lui répondit par une lettre d'apôtre. « Je ne saurais aller auprès de vous, lui disait-il, et pour plusieurs raisons; la première, c'est que le pape vous défend, par l'autorité apostolique, d'avoir commerce avec celle que vous appelez votre épouse; la seconde, c'est que le pape vous ayant demandé sûreté pour un concile, vous avez défendu aux évêques de s'assembler. Et de plus, le pape vous déclare excommunié, si vous demeurez avec cette femme; nul de nous ne saurait vouloir le condamner, et votre mariage est nul. C'est par respect pour vous que je n'irai pas auprès de vous; car j'aurais à dire tout ce que je con-

fie à une lettre. Et ainsi j'épargne votre renommée et votre dignité (1). .

Bertrade irritée poussait Philippe aux vengeances. Il sembla vouloir aller à de fatales extrémités. Il avait été fidèle à la papauté, au temps des querelles de l'empereur et de Grégoire VII; maintenant il menace le pape Urbain II de se séparer de lui, si l'Église ne sanctionne son mariage. En même temps, il convoque à Rheims un certain nombre d'évêques qu'il a corrompus, et il veut faire juger l'évêque de Chartres, criminel de majesté. Yves ne s'émeut point. Il écrit au pape, et il l'exhorte à ne se point effrayer. Puis il mande au concile prévaricateur qu'il ne le reconnaît pas. Ils veulent, dit-il aux évêques, le juger comme criminel de majesté; et ce sont eux qui sont les criminels, eux qui sont infidèles au roi, en le flattant dans son désordre et se chargeant de son péché. Pour lui, il restera fidèle à son devoir d'évêque, dût-il y perdre la liberté et la vie (2).

Alors le pape fait tenir un concile à Autun, ville indépendante du roi. L'archevêque de Lyon et l'archevêque de Tours sont en tête des évêques qui viennent délibérer librement sur la situation de l'Eglise. Trente-deux sont présents. Ils renouvellent les excommunications contre l'empereur Henri, et contre l'anti-pape Guibert, et ils excommunient Philippe lui-même, sur ce que, du vivant de sa femme, il en a épousé une autre. Ainsi le droit moral est vengé.

1094. Là-dessus, la reine Berthe meurt; et il semble

(1) Lettres d'Yves.—Le P. Daniel.
(2) Ibid.

qu'une pacification se pouvait faire. Chose singulière! Philippe avait baissé la tête devant la terrible sentence, et le poids de l'excommunication restait entier. Il s'était abstenu de se parer en public des ornements de la royauté; dans les lieux où il passait, les cérémonies saintes étaient suspendues; et s'il voulait entendre la Messe dans ses chapelles, son chapelain allait solliciter des dispenses. L'excommunication n'avait plus ce caractère de terreur sinistre que nous avons vu au temps du roi Robert; mais la foi n'était point changée, et Philippe, qui avait menacé de se jeter dans le parti de l'anti-pape, restait humilié sous l'autorité des évêques qui, au nom du pape, l'avaient exclu de la communion. Cela donc semblait appeler la clémence à la mort de Berthe; le pape néanmoins crut nécessaire de maintenir entière la loi de l'Église. Mais il ordonna d'autres conciles qui furent tenus à Plaisance, à Clermont, à Poitiers. Tour à tour le roi fut absous et condamné encore, jusqu'à ce que le nouveau pape Pascal II, venu en France, mit un terme en 1105 à cette longue histoire de scandales par un pardon canonique, à la condition d'une pénitence qui fut publiquement accomplie.

Pendant ce temps, quelques événements avaient occupé les peuples. Le roi d'Angleterre et le duc de Normandie, son frère, s'étaient fait la guerre, et c'était la France qui en avait subi les malheurs, par l'occasion qui fut laissée au roi d'Angleterre de prendre des places, presque en vue de Paris. Le gouvernement du royaume avait été à la fois atteint par l'anarchie, mais aussi un génie sauveur s'était révélé.

Philippe, préoccupé de ses voluptés et à la fois tour-

menté par l'excommunication, s'était associé à la couronne son fils Louis, jeune prince qui, à 19 ans, annonçait la maturité d'un esprit formé aux épreuves de la politique. Louis exerça l'autorité avec force et frappa de son glaive ceux des seigneurs qui profitaient de l'abaissement du monarque pour faire des brigandages ou accroître leur indépendance. Partout où il vit des usurpations ou des désordres, il accourut avec son armée de fidèles. Déjà on l'appelait le *batailleur*, mais il avait aussi une renommée plus imposante, celle de justicier, et de défenseur de l'Église, parce qu'il la protégeait par les armes contre la spoliation des seigneurs. Mais l'admirable jeune homme fut en butte aux haines de Bertrade. Elle le poursuivit par des tentatives de crime jusqu'en Angleterre, où il avait été appelé par l'amitié de Henri, devenu roi. Puis en France le poison même fut tenté. La bonne fortune de la monarchie le réserva pour des temps meilleurs.

Mais entre ces accidents mêlés de honte et de malheur, un événement immense, longuement annoncé par les dispositions des peuples, s'était enfin déclaré dans toute son expansion et avait remué jusques dans ses entrailles le sol de la France, et aussi de l'Europe entière.

Je parle des Croisades, de cette héroïque épisode du Christianisme, la plus merveilleuse épopée qui se soit vue dans l'histoire des nations. Et ayant prononcé ce mot de *Croisades*, tout aussitôt le nom de leur historien vient sous ma plume, le nom d'un savant et d'un sage, qui le premier a accoutumé les nations contemporaines à comprendre une époque mal jugée et à raviver l'enthousiasme des vieux temps. M. Michaud a tout dit sur ces grands mouvements du douzième siècle.

Il les a pris à leur origine, et les a suivis dans leurs alternatives de gloire et de malheur, étudiant les monuments et les chroniques, se faisant le compagnon des chevaliers, vivant et chevauchant avec eux, interrogeant leurs pensées, leurs vœux, leurs passions même, passant trente années de sa vie à s'instruire, quelquefois à se réformer, et enfin, pour dernier dévoument à cette œuvre poétique, s'en allant, vieux pélerin de notre société délabrée, visiter cette Terre-Sainte, qu'il avait touchée dans les livres, et dont il savait d'avance tous les secrets.

Ce *pélerinage de M. Michaud* n'a pas été de nos jours un événement indigne d'attention. On a vu un exemple de l'ancien enthousiasme se reproduire, le culte des grandes renommées et l'amour des grandes choses pousser un croisé du dix-neuvième siècle par les terres et les mers à la découverte de quelque trace des croisés d'autrefois. Ainsi l'histoire s'assimilait aux temps qu'elle avait à faire connaître, et l'historien était plus qu'un écrivain, c'était un témoin, et selon le sens de ce grand mot, c'était un *martyr* de la gloire. Admirable dévouement, dont il faut garder la mémoire comme une grande nouveauté, qui montre que dans les temps sans croyance la culture du passé peut ranimer la foi, et que les lettres ont leur chevalerie comme la piété.

Dans la présente histoire je ne saurais vouloir refaire, ni imiter, ni abréger même ce qui a été si pleinement développé par mon ami et mon maître. L'histoire des Croisades est une sorte de roman sacré qu'il faut lire entier, pour en goûter le charme. Tout ce que je puis et ce que je dois, c'est d'en indiquer l'intérêt, d'en pénétrer la pensée, d'en noter la marche et aussi les con-

séquences. Ici l'histoire moderne commence. Ici le caractère français se découvre. Ici la monarchie chrétienne se dégage des formes complexes qu'elle a subies. La société Gallo-Romaine a déjà disparu; la société Gallo-Franque s'efface. Il reste une société toute nouvelle, société où la domination est tempérée par la clémence des vertus catholiques, où le servage s'adoucit par l'action sacerdotale, où l'épée s'abaisse devant la charité, où la féodalité, sous le nom de chevalerie, se fait populaire à force de générosité, de simplicité et de candeur, société où les affections lient tous les hommes, où la brutalité de la conquête fait place à l'égalité des lois, où l'enthousiasme des mêmes vertus rapproche les rangs et confond les âmes, où naît par là la politesse, où la piété fait tout le nerf de la politique, où la gloire est sainte, où l'héroïsme est humble, où s'établit enfin ce sentiment de l'honneur, inconnu, ce semble, aux âges anciens, sorte de délicatesse dans la dignité et de susceptibilité dans la modestie, qui fait toute la grâce de ces âges nouveaux, et que dans nos jours de corruption nous aimons encore à louer, ne fut-ce que pour paraître sensibles aux vieilles vertus, lorsque les vices mêmes ont perdu leur naïveté.

Nous avons vu déjà comment au milieu des pressentiments d'une destruction prochaine du monde, et du profond malaise qui pesait sur l'âme des peuples chrétiens, un besoin singulier de pélerinage et de pénitence avait commencé dès la fin du dixième siècle à les pousser vers les lieux consacrés par les grands mystères de la Religion.

L'histoire a noté quelques-unes des aventures auxquelles donnèrent lieu les voyages, qui durent quelque-

fois ressembler à des expéditions armées, à cause des périls qui étaient prévus. Ces événements racontés en Europe, et toujours grossis par l'imagination, occupaient la pensée des peuples. Et en même temps l'Europe avait ses récits de miracles. « L'an de l'Incarnation du Seigneur, 1095, on vit pendant un certain nombre de nuits comme pleuvoir du ciel des étoiles en grande quantité, semblables à des gouttes de pluie (1). » Et les esprits ainsi frappés acceptaient avec une vive émotion les récits étranges qui leur étaient apportés des pays lointains. Ces récits volaient de bouche en bouche dans *toute l'Europe*. On ne parlait que de Jérusalem et du Saint-Sépulcre. On maudissait les infidèles qui régnaient en des lieux touchés par les pas du Sauveur; on déplorait le malheur des temps qui avaient laissé passer en de telles mains la ville où furent accomplis les grands mystères du Christianisme. On accusait la faiblesse des chrétiens, qui ne se précipitaient pas des derniers confins du monde pour ravir la Terre-Sainte à une domination aussi odieuse. Et aussi on portait au ciel les courageux voyageurs qui du moins allaient, par la prière et la pénitence, effacer les souillures des infidèles.

De sorte que le pélerinage était déjà une sorte d'héroïsme; et la piété se transformait naturellement en chevalerie; et, de leur côté, les infidèles en avaient reçu une impression de colère et de défiance qui les poussait à la guerre et les rendait plus formidables.

Cette disposition s'était déjà déclarée au commence-

(1) Fragments de l'Histoire des Français. Chr. de Hugues de Fleury.

ment du siècle. En 1010, le calife d'Égypte, Hakem Bamrillah, avait fait détruire, dans une de ces inspirations de fureur jalouse, l'église du Saint-Sépulcre. On suppose qu'il fut poussé à cette violence par le conseil d'un moine apostat, nommé Robert, parti d'Orléans, à l'instigation des Juifs, pour aller avertir le calife que, s'il ne se hâtait de détruire le temple honoré des chrétiens, leurs nombreux pélerins partiraient bientôt pour aller le chasser lui-même de son royaume. Robert revint dans les Gaules après son funeste message. Il y trouva les peuples dans un état affreux d'irritation. A Orléans, on avait exterminé les Juifs, et l'on avait dispersé leurs trésors. Robert vint tomber aux mains de la justice populaire. On le battit de verges, et puis on le jeta dans un bûcher. Dans toutes les autres villes, on poursuivait de même les malheureux Juifs. Il en survécut un petit nombre, et seulement, dit le chroniqueur, parce qu'il faut qu'il en subsiste toujours comme un témoignage vivant de la honte qui pèse au front du peuple qui a versé le sang du Christ (1).

Mais, selon le même historien, la mère du calife d'Égypte était chrétienne; elle se nommait Marie, et elle fit reconstruire, la même année, en pierres polies et carrées, le temple renversé par l'ordre de son fils. « Alors on vit encore une foule innombrable de fidèles accourir comme en triomphe à Jérusalem de tous les coins de la terre, et contribuer à l'envi de leurs offrandes pour retrouver la maison de Dieu (2). »

Et au retour de ces voyages, que de merveilles

(1) Raoul Glaber. Liv. III.
(2) Ibid.

étaient racontées ! que de touchantes reliques étaient offertes à l'adoration ! L'évêque Odolric, d'Orléans, avait en son temps rapporté au roi Robert *un fragment considérable de la vénérable croix du Sauveur.* « C'était Constantin, empereur des Grecs qui envoyait ce présent avec un grand nombre de manteaux, tous de soie, au roi des Français, dont il avait reçu par l'entremise du même évêque, une épée avec la garde en or, et une boîte du même métal, renfermant les plus riches pierreries (1). » Le même évêque avait rapporté pour son église une des sept lampes miraculeuses, *suspendues à l'église du Saint Tombeau.* » Tous les ans, au jour du grand Sabbat, le feu s'allumait de lui-même à ces lampes, en présence de la multitude ; « L'évêque avait été témoin du miracle, dit le chroniqueur, et il nous l'a communiqué (2). » Ainsi au nom de Jérusalem se rattachait l'idée de Dieu toujours présent, et se manifestant par des prodiges.

Et cependant les pélerinages n'étaient pas toujours entrepris par de simples vues de piété. L'amour de la renommée se mêlait quelquefois à la dévotion. Le chroniqueur parle d'un saint homme Bourguignon, nommé Lethbaud, dont la légende n'est pas sous ce point de vue sans importance historique. « Quand il fut au sommet du Mont des Oliviers, d'où le Seigneur s'éleva aux cieux à la vue d'un grand nombre de témoins irrécusables, il se prosterna la face contre terre, les bras étendus en forme de croix. Il versa un torrent de larmes, et sentit son âme pleine d'une extase ineffable qui l'élevait à Dieu.

(1) Raoul Glaber, liv. IV.

(2) Ibid.

Il se leva quelque temps après, étendit les mains vers le ciel, faisant tous ses efforts pour se soulever et se soutenir dans les airs, et exprima en ces mots les désirs de son cœur : Seigneur Jésus, disait-il, vous qui avez daigné descendre du trône de votre Majesté sur la terre pour sauver les hommes ; vous qui de ces lieux présents à mes regards, avez quitté le monde sous une forme humaine pour retourner dans les cieux, d'où vous êtes venu, je vous en supplie, au nom de votre bonté toute puissante, si mon âme doit se séparer cette année de mon corps, faites moi la grâce de ne pas m'éloigner d'ici, pour que je puisse mourir à la vue des lieux qui furent témoins de votre Ascension ; car de même que mon corps a voulu vous suivre en venant visiter votre tombeau, mon âme serait peut-être assez heureuse à son tour pour vous suivre sans obstacle dans le paradis. »

Le vœu du pélerin fut accompli, et le chroniqueur raconte sa douce mort, qu'il avait sue, dit-il, de la bouche de ses compagnons, puis il ajoute ces naïves et significatives paroles. « Certes, celui-là n'avait pas fait le voyage de Jérusalem par vanité, comme tant d'autres qui ne l'entreprennent que pour s'en faire honneur à leur retour (1). »

Or, de ce mélange d'honneur mondain et de piété céleste qui se trouve dans les lointains pélerinages, sortit ce caractère inconnu de chevalerie chrétienne, que bientôt on allait voir se déployer en des expéditions, transformées en guerres véritables sous l'emblême de la Croix.

(1) Raoul Glaber, liv. IV.

En Espagne, les batailles s'étaient ranimées, et les chrétiens des Gaules s'étaient plus d'une fois armés pour porter secours à leurs frères. Guillaume, duc d'Aquitaine, et Hugues, duc de Bourgogne, firent, dès le milieu du onzième siècle, des expéditions qui furent un prélude des guerres saintes. Plus tard, en 1087, le roi Alphonse, frappé d'une défaite, appela à son aide la Chrétienté tout entière, et toutefois sa forte épée lui suffit, et les troupes Françaises ne firent que passer les Pyrénées et ravager les terres occupées par les Maures. Ainsi cette idée d'opposer la croix et le glaive aux infidèles était devenue l'idée prédominante dans toute l'Europe. A ce nom des Sarrasins ou des Maures, tous les courages étaient émus. Aux uns la piété, aux autres l'amour des batailles donnait une exaltation jusques là inconnue.

Les papes n'avaient pas vu sans une vive émotion ce mouvement de pélerinage guerrier qui remuait les peuples.

Le premier pape qui parut comprendre que de là devait sortir le renouvellement du monde, fut le pape Français, Gerbert. Il fit une lettre à tous les princes chrétiens pour leur montrer le péril toujours croissant de l'Islamisme, et les exciter à une ligue sainte contre la barbarie. Le temps n'était pas venu encore, et ce vaste ébranlement des Croisades ne devait pas être le fait de la volonté d'un homme, mais le produit d'un instinct général de la société.

Grégoire VII, puissant génie à qui rien n'échappait, voulut reprendre la pensée de Gerbert (1). Elle n'était

(1) Voir sa lettre aux Chrétiens. Vie et pontificat de Grég. VII, par Voigt, chap. VI.

pas mûre, même alors. Il y a des révolutions qui arrivent indépendamment de toutes les volontés de l'homme; c'est seulement un signe de haute intelligence de les comprendre. Et ainsi on mérite au moins de les gouverner.

Mais lorsque l'Occident tout entier se fut accoutumé à l'idée de s'arracher de sa propre base pour se jeter sur l'Orient, il vint un moment où le mouvement se fit de lui-même et sans nul effort. Au lieu d'un puissant monarque ou d'un pontife politique, il ne fallut qu'un pauvre moine et un vieux pape (1).

Ce fut un ermite d'Amiens, nommé Pierre, homme de vil aspect, s'il faut en croire les vieilles histoires, mais d'une imagination prompte, et d'une éloquence populaire, qui, ayant visité les Lieux Saints et ayant été témoin des profanations qui les désolaient, conçut le dessein d'ébranler les rois et les nations par sa seule parole, et de les entraîner à sa suite pour mettre un terme aux sacriléges.

Le patriarche de Jérusalem, nommé Siméon, avait reçu la confidence de ses vœux et les avait encouragés; puis Dieu même sembla les accueillir. Jésus-Christ était apparu au pauvre ermite et lui avait dit : Lève-toi, Pierre, hâte-toi de faire ce qui t'est commandé. Je suis avec toi, il est temps de secourir mes serviteurs.

Et aussitôt Pierre repartit pour l'Europe. Il alla droit au pape Urbain II, avec des lettres du patriarche Siméon. Il lui parla de ce qu'il avait vu avec des paroles touchantes, et il remua vivement ses entrailles. Le pape

(1) Voyez dans l'ouvrage de M. Michaud les longs préliminaires des Croisades.

crut voir en cet homme une mission d'en haut, et il l'envoya aux rois et aux princes pour leur mettre sous les yeux le même tableau des douleurs et des ignominies des chrétiens d'Orient. Pierre alla prêchant partout, et partout étalant les misères de l'Église de Jérusalem, partout excitant la colère et la pitié, s'emparant de la pensée des peuples, animant les princes, flattant le besoin de gloire, portant en toutes les âmes une émotion de liberté.

L'ébranlement produit par la parole de Pierre ressembla à une vaste révolution. Cet homme qu'on avait vu appliqué jusques là à des œuvres de charité et de dévouement, avait un empire extraordinaire sur les hommes. « En tout ce qu'il faisait ou disait, dit un historien contemporain, il semblait qu'il y eut quelque chose de divin : en sorte qu'on allait jusqu'à arracher les poils de son mulet pour les garder comme des reliques. En plein air, il portait une tunique de laine, et pardessus un manteau de bure, qui lui descendait jusqu'aux talons. Il avait les bras et les pieds nus, ne mangeait point ou presque point de pain, et se nourrissait de vin et de poisson (1). » C'est cet ermite qui remua le monde.

Quand le pape vit ce vaste ébranlement, il se déclara le chef d'une ligue qui serait faite entre les rois et les peuples, et qui aurait pour objet la délivrance de la Terre Sainte. Il annonça ce grand dessein au concile de Plaisance. Tout semblait propice. L'empereur Alexis Comnène, attaqué par les Turcs dans sa capitale, avait envoyé des ambassadeurs au pape pour appeler les

(1) Guibert. Hist. des Croisades, liv. II.

secours de l'Occident catholique. Une guerre ainsi entreprise, par l'union de toutes les armes chrétiennes, devait être assurée du succès. Les princes venus à Plaisance, reçurent avec enthousiasme la communication d'un tel dessein. Le concile tout entier applaudit à la guerre, et le pape n'avait plus qu'à donner le signal aux armées qui de toutes parts allaient se presser comme des flots.

Mais il voulut donner plus d'élan encore à l'enthousiasme. Il convoqua un autre concile à Clermont en Auvergne; et là furent mandés les princes, les cardinaux, les rois, les évêques, les abbés, tous les chefs des peuples, les peuples mêmes. Une immense multitude accourut à la voix du pontife. Les ambassadeurs de Constantinople y vinrent pour exposer les douleurs et les calamités de l'Église d'Orient, et se faire suppliants au nom de l'empereur Alexis. Leur voix pénétra au fond des âmes; et, après eux, le pape en personne parla à l'immense auditoire. Son éloquence fut simple, mais pathétique. Il commença par redire tous les maux de l'Orient; il pleura sur Jérusalem. On eût dit un prophète avec ses antiques paroles de douleur. Et quand il eut ému les cœurs par ces peintures de calamités et d'opprobres, il s'écria : « Pleurons donc sur nos frères et sur cette terre que nous appelons Sainte, à si juste titre. Hélas! mes frères, tandis que, par vos dissensions criminelles, vous vous déchirez les uns les autres; que vous vous faites de cruelles et d'injustes guerres; que vous opprimez la veuve et l'orphelin; que souvent vous portez vos violences jusqu'aux autels, vous abandonnez l'Église pour laquelle, en qualité de chrétiens, vous êtes tenus de combattre jusqu'à l'effusion de tout votre

sang. Au nom de Dieu, prenez d'autres idées et d'autres sentiments, et réunissez-vous sous l'étendard de Jésus-Christ pour aller combattre avec plus de courage encore que les anciens Israélites ces nouveaux Jébuséens et les chasser de Jérusalem. Il vous sera glorieux de mourir pour Jésus-Christ et sous les murailles d'une ville, à la vue de laquelle il est mort pour vous. Que si vous mourez avant d'avoir exécuté une si sainte entreprise, vous avez pour maître un Dieu qui se contente de la volonté, et qui récompense également ceux qui sont venus travailler à la première et à la sixième heure du jour.

« O mes frères! tous tant que vous êtes ici d'évêques et de prêtres, allez donc, dispersez-vous dans vos églises, redites à vos peuples ce que vous venez d'entendre; animez-les à combattre pour Jésus-Christ, et à prendre part à la conquête de Jérusalem. Dites-leur de se disposer à une si glorieuse guerre par la confession de leurs péchés! Allez, tous, mes chers enfants; allez! nous leverons les mains au ciel comme Moïse, tandis que vous combattrez ces perfides Amalécites (1).»

C'est à ces paroles du saint pontife que partit du milieu de la multitude émue ce cri universel: *Dieu le veut!* qui devait devenir pendant deux siècles le cri de bataille des Chrétiens. Dès ce moment, une vaste expédition fut résolue; il ne fallait plus que la régler. On com-

(1) J'emprunte ce fragment du discours d'Urbain II, au père Daniel, qui l'a pris d'un manuscrit du Vatican.—Guibert de Nogent, Hist. des Croisades, liv. II, publie une longue harangue que le pape aurait, dit-il, prononcée. Mais il dit que si ce ne sont pas ses termes, c'est au moins son esprit.

mença par en consacrer la pensée par un signe extérieur, qui perpétuât le courage aussi bien que l'enthousiasme. Le pape voulut que ceux qui s'enrôleraient pour la guerre sacrée portassent la croix sur leur habit; et ainsi les soldats qui prenaient les armes pour la délivrance des Lieux-Saints étaient des Croisés, et la guerre qui ébranlait tout l'Occident garda dans les annales du monde le grand nom de Croisade.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

Croisades.—Situation de l'Europe.—Enthousiasme de la Guerre. — Expédition. — Désordre. — Aventures.—Drames mêlés de gloire et de malheurs. — Croisés dispersés en Asie.— Jérusalem.— Débris de la Croisade. — Noms historiques. — Prise de Jérusalem.—Royaume de Jérusalem.—Situation de la France. — Jugements contemporains.—Mort de Philippe I[er]. — Louis le Gros. — Suger, ministre de Louis le Gros.—Tendance nouvelle de la monarchie. — Premiers efforts de Louis pour dompter les grands.—Récits de ses premières batailles contre les châteaux forts. — Continuation de sa politique. — Il rencontre pour obstacle Henri, roi d'Angleterre. — Situation de la Normandie. — Louis suit sa politique. — Guerre en Normandie. — Conflit général. — L'abbé Suger lui-même se fait guerrier.—Châteaux forts, cavernes de brigands. — Intrigues nouvelles des comtes d'Anjou et de Normandie.—Le comte de Flandres mêlé aux intrigues contre le roi d'Angleterre.—Sanglante lutte. — Successions des papes à Rome. — Guerre générale en France. — Intrigues savantes de la politique. — L'empereur Henri V se mêle à la guerre. — Louis le Gros résiste de tous côtés.—Paix avec l'Angleterre.—Mort de l'empereur. — Politique du roi, reprise contre les Brigands. — Affranchissement du peuple.—Le roi d'Angleterre déclare son héritière la veuve de l'empereur, et il la marie au fils du comte d'Anjou. — Complication.— Courage de Louis le Gros. —Révolutions à Rome. — Douleurs domestiques de Louis. — Ses derniers moments consolés par la Religion.—Il marie son fils à Eléonore, duchesse de Guyenne. — Pompe du mariage. —Mort de Louis.—Jugements historiques.

Croisades.

1092—1099. Ce n'était point assez d'avoir ébranlé les masses, il fallut veiller tout aussitôt à ce que cette précipitation de l'enthousiasme ne donnât pas lieu à d'affreux désordres.

Et d'abord les seigneurs, en s'enrôlant pour la guerre sainte, avaient à craindre de laisser leurs domaines en proie à ceux de leurs voisins qui ne quitteraient pas la France. On était alors dans le plein exercice de ce droit de l'épée, qui faisait toute la justice, et la *trève de Dieu*, que nous avons vue promulguée pour quelques jours de la semaine comme une suspension de l'anarchie, lui laissait toute son énergie pour les jours qui n'étaient point exceptés. On étendit donc la trève, et puis on la sanctionna par des peines terribles. Il fut dit que quiconque aurait, dans les jours réservés, fait violence à son ennemi, dans sa personne, ou dans ses serviteurs, ou dans ses biens, serait frappé d'excommunication, et même serait puni de mort ou de l'exil. Puis la trève embrassa certains temps de l'année tout entiers, l'Avent, le temps de la Septuagésime au dimanche de Quasimodo, et des Rogations à l'octave de la Pentecôte. Ainsi par degrés était restreint le droit de la guerre féodale, et l'impétuosité des âmes avait à se porter vers d'autres batailles. Et pour donner plus de sécurité encore aux seigneurs croisés, leurs châteaux et leurs terres furent mis sous la tutelle des lois et des canons de l'Église; nul ne pouvait les attaquer sans être frappé d'excom-

munication. Et enfin on annonça que la croisade tiendrait lieu de pénitence aux pécheurs, et une indulgence plénière fut accordée à tous les pélerins.

Alors il n'y eut plus de bornes à l'enthousiasme de la guerre. De toutes parts, on accourait pour recevoir la croix des évêques. On racontait que le jour même où la Croisade fut résolue à Clermont, la nouvelle en avait été portée miraculeusement dans tous les lieux de la Chrétienté. Les grands, le peuple, les bourgeois des villes, les habitants des champs, hommes, femmes, enfants, vieillards, tous se précipitaient en armes. Les guerres des seigneurs étaient oubliées. On se réconciliait en prenant la croix. L'enthousiasme faisait naître l'amour. La paix régna dans toute la France. Mais aussi le royaume fut menacé de se changer en solitude.

En ce moment, les deux monarques de France et d'Allemagne, Philippe Ier et Henri IV, étaient encore sous les coups des excommunications de l'Église. Mais ils semblaient pressentir les suites politiques de tout cet ébranlement, et ils le laissaient se développer. Ils virent s'enrôler tout ce qu'il y avait de puissants vassaux autour de leurs couronnes. Mais la France surtout devait fournir ses plus nobles et plus fiers seigneurs à l'expédition ; de telle sorte que l'Orient, qui allait voir de si grandes multitudes de peuples lui arriver de toutes les parties de l'Europe, ne les connaîtrait bientôt que par leur nom générique de Francs, comme si, dès ce moment, la France se fût emparée de son privilége de donner le branle aux révolutions et aux transformations de la société dans tout l'univers.

Disons quelques uns des noms qui resplendissent

dans tout ce mouvement de la féodalité qui vole aux Croisades.

En tête, l'histoire désigne Hugues, frère du roi de France, comte de Vermandois; on l'appelle Hugues le Grand, en mémoire de son aïeul; mais son autorité n'égale pas sa naissance. Il marche avec peu de vassaux, et on ne le distingue que par sa probité et par son courage.

Raymond, comte de Toulouse, est suivi au contraire d'une multitude de fidèles; le zèle de ses sujets lui a fourni des trésors, et il s'en sert pour donner à son commandement un grand éclat. Il marche aux batailles avec prévoyance. L'histoire lui a donné le nom de Jérosolymitain.

Robert, duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant, s'est enrôlé, après avoir engagé son duché à son frère Guillaume, roi d'Angleterre, pour avoir l'argent nécessaire à cette guerre lointaine.

Etienne, comte de Chartres et de Blois, Robert, comte de Flandres, surnommé Jérosolymitain, comme Raymond de Toulouse (1), paraissent aussi entre les chefs les plus magnifiques de la Croisade.

Puis commence à briller le nom de Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, et l'un des grands vassaux de l'Empire. Il marche avec ses deux frères, Eustache et Baudoin. Une haute destinée est promise à sa valeur et à sa piété.

L'Italie a ses héros, et parmi eux Bohémond et Tancrède, les plus populaires de tous. Bohémond était du sang de ces Normands qui vinrent s'établir dans l'Italie

(1) Suger. Hist. de Louis le Gros.

au commencement du siècle. Son grand-père Guillaume, surnommé Bras-de-Fer, avait occupé la Pouille, et son père Richard, ou Guichard, y avait ajouté la Calabre et la Sicile. Bohémond portait le titre de prince de Tarente. Il avait un frère, nommé Roger, noble capitaine; mais c'était lui surtout qui *devait remplir presque tout l'univers du bruit de son habileté* (1). Tancrède était son cousin-germain.

Sous ces noms illustres paraissent d'autres chefs non moins puissants, et traînant avec eux des masses armées.

Pierre l'Ermite a rassemblé, dans les diverses contrées de l'Europe, des multitudes qui obéissent à sa voix. Mais son autorité d'apôtre, suffisante pour appeler le peuple, est impuissante à le gouverner. Déjà des indices de désordre se manifestent, sinistre présage de l'expédition.

Lorsque ces flots d'hommes, *innombrables comme le sable de la mer*, dit le chroniqueur (2), sont réunis, on songe à les mettre en mouvement pour le voyage. De toutes parts on demandait que le pape se mît à la tête du pélerinage; mais les soins de l'Église le retenaient. Alors le commandement se divise. On laisse marcher en avant les masses qui se meuvent à la parole de Pierre. Un autre corps obéit à un chevalier nommé *Gauthier sans Avoir*, devenu général, comme par hasard. Ce sont ces deux masses innombrables de Croisés, qui s'en vont par l'Allemagne, longeant le Danube, pour arriver à Constantinople. Mais elles portent en

(1) Chr. de Hugues de Fleury.

(2) Frag. de l'Hist. des Français.

elles le désordre, parce que nulle puissante autorité ne les domine. L'historien Guibert les compare à une *armée de fous*. Le reste de l'expédition, plus disciplinée, se met sous la conduite de Godefroy, cédant au seul ascendant de son génie.

Mais les deux premiers corps, ayant fait des pillages dans la Bulgarie et dans la Hongrie, les peuples les attaquent, et les dépouillent ou les égorgent. Cette marche ressemble bientôt à une vaste déroute.

Ce n'était pas le seul désordre. En Allemagne il s'était fait d'autres rassemblements de Croisade, à l'appel d'un prêtre nommé Goteschalc, et sous la conduite d'un seigneur nommé Emico. A leur passage par la Hongrie, les ravages s'étant renouvelés, les vengeances furent les mêmes. Les Croisés qui pensaient aller aux batailles contre les Turcs, rencontrèrent d'abord les armes de ces peuples, qui n'avaient point pris part à l'exaltation d'une guerre qu'on ne leur rendait pas sainte par le pillage.

Cependant de grands débris d'armée étaient arrivés à Constantinople; et déjà la politique d'Alexis Comnène en était émue. Et en même temps le reste de l'expédition était en marche sous de moins mauvais auspices. Hugues le Grand, avec Robert, duc de Normandie, et Robert, comte de Flandres, Etienne, comte de Chartres, Raymond, comte de Toulouse, et Adhemar, évêque du Puy, s'étaient dirigés par l'Italie. Là Bohémond s'était joint à eux. Par malheur, Hugues supporta mal sa position douteuse dans une réunion de princes où il n'était pas assuré du commandement; et il voulut arriver seul à Constantinople, pour avoir sous sa main l'armée de *Gauthier sans Avoir*. Pendant ce temps,

l'empereur Alexis qui après avoir demandé des secours à l'Occident, s'épouvantait de voir l'Occident tout entier tomber sur son empire, avait médité des plans de politique peu favorables. Quand il sut le frère du roi de France engagé dans son voyage par l'Albanie, il chercha à s'assurer de sa personne. Hugues avait essuyé des tempêtes sur la mer, et il arrivait dépouillé et sans forces. Alexis, sous prétexte d'honneur, lui envoya des émissaires pour l'amener à Constantinople. Et là il songea d'abord à l'engager à soi par un serment de fidélité, voulant par là retenir les armées de Croisés dont le voisinage lui faisait peur. Hugues fit à la fin ce serment, pressé de continuer sa marche vers les Lieux Saints; mais Alexis alors s'opposa à son départ, non par la violence, mais par des prétextes de politique qui ne laissaient pas moins voir au prince qu'il était captif.

Mais Godefroy arrivait par la Bulgarie, avec une armée formidable, dont il avait assuré le passage par des traités avec le roi de Hongrie, et aussi par la discipline de sa marche. Cet aspect nouveau d'expédition et de guerre obligeait Alexis à recourir à une autre sorte d'hypocrisie. C'était un caractère de souplesse, et prompt à la duplicité. Il donna tout aussitôt à Hugues la facilité d'aller à Godefroy, comme s'il n'avait pas cédé à la peur des vengeances, dont Godefroy le menaçait pour son injure. Mais la perfidie restait dans son cœur. Il se proposa d'attaquer les Croisés par la famine, en faisant disparaître toutes les provisions autour d'eux, et ensuite il finit par la guerre ouverte. Il y eut un combat sous les murs de Constantinople. Ce furent des massacres inutiles; et Godefroy, pour assurer l'existence des Croisés, fut obligé de former un camp, d'où il protégeait ceux

des Croisés qui allaient au loin chercher des subsistances.

En même temps s'approchait l'expédition d'Italie ; ce n'était pas la moins suspecte à Alexis. Elle marchait sous la conduite de Bohémond, qui avait achevé de détruire en Italie les restes de la domination Grecque. Aussi l'empereur redoubla d'embûches et de perfidies ; et Bohémond de prévoyance et de courage.

Enfin l'immense expédition d'Europe se trouva rassemblée autour de Constantinople. On comptait cent mille hommes de cavalerie, et une infanterie plus nombreuse encore. Ce n'était pourtant qu'une faible partie des multitudes qui avaient pris la Croix. Le voyage avait été aussi désastreux qu'une guerre; et il restait des périls de toute sorte avant même qu'on pût se trouver en face des infidèles. Il fut fatal d'avoir pour premier ennemi un prince chrétien qui avait appelé les rois et les peuples à son aide. Son génie d'astuce multipliait l'intrigue. Et par malheur, le défaut d'unité dans le commandement produisait d'autres dangers, et le pire de tous, l'anarchie.

Ici commencent des drames mêlés de gloire et de malheur ; la poésie les a racontés comme l'histoire, et je puis à peine les mentionner en courant.

Soliman, soudan de Nicée, est le plus hardi à venir par la guerre ouverte au devant de la Croisade.

Les troupes désordonnées de *Gauthier sans Avoir* vont l'attaquer dans Nicée même. Elles se font exterminer dans une bataille. Gauthier périt avec les plus nobles chevaliers qui l'avaient suivi.

L'armée entière des Croisés court à la vengeance. Elle fait le siége de Nicée. Alexis qui fait la guerre par

l'intrigue, suit les progrès de l'attaque pour en tirer profit. Lorsque Nicée est près de se rendre, il obtient par des intelligences secrètes qu'elle demande à ne se rendre qu'à lui. Les Croisés indignés lui laissent cet honneur et pensent à d'autres victoires. Antioche s'offre à leur valeur. Ils y volent. C'est ici le plus glorieux épisode de ces guerres aventureuses. Il en faut lire le récit dans M. Michaud. On dirait une épopée. Mille incidents s'y rattachent. La guerre a commencé par se diviser. Les princes de la Croisade ont tenté des conquêtes de toutes parts. Tancrède s'est rendu maître de la Cilicie, et Baudoin s'est ouvert un grand état dans la Mésopotamie. Les armes chrétiennes dominent dans toute cette partie de l'Asie, et la Syrie se découvre par Antioche. Là se vont diriger et concentrer tous les efforts de courage. Tancrède arrive de sa conquête avec sa brillante renommée. Baudoin reste à Edesse, pour ouvrir aux Croisés d'utiles communications vers les lieux qu'il a soumis. Le siége commence, vingt-cinq mille hommes défendent la ville. Le fleuve d'Oronte la protège. Tous les princes de Syrie y ont jeté tout ce qu'ils ont pu de secours. Puis des multitudes d'infidèles se répandent pour troubler les conquêtes déjà faites. Baudoin est assiégé dans Edesse. Tout s'offre sous un aspect sinistre. Pour comble, Godefroy de Bouillon que sa sagesse a mis à la tête des conseils de la Croisade, est atteint d'une maladie grave. Les noires pensées commencent à monter dans quelques esprits. Etienne de Blois donne l'exemple de la peur; il quitte le camp des Croisés sous prétexte de maladie, et il va aux bords de la mer attendre quelque occasion de fuite en Europe. Mais le courage des autres chefs n'est point ébranlé.

Le siége est poursuivi; la fortune change. Baudoin repousse au loin les Turcs qui l'ont attaqué dans Édesse; et il est vrai qu'ils marchent vers le camp des Croisés d'Antioche. Il faut aussitôt prévenir ce péril. La ruse est jointe à la valeur. Bohémond a des intelligences dans la ville, et il promet de s'en rendre maître ; mais il veut qu'on lui en assure la possession. Les chefs de l'armée repoussaient d'abord cette condition; puis ils la subissent. Bohémond reçoit le signal convenu ; trois tours sont livrées, et la ville entière s'ouvre à l'armée.

Après cela les Croisés se tournent vers les Turcs qui marchaient au secours d'Antioche. Une grande bataille est livrée. Les Turcs étaient plus nombreux, les Croisés plus intrépides, à cause de leur récente victoire. Les Turcs furent dispersés.

Alors on songe à marcher vers Jérusalem, le rendez-vous de la Croisade. On appelle l'empereur Alexis, qui avait promis de concourir à la délivrance des Saints-Lieux. Il répond par des plaintes, sur ce que les Croisés retenaient les villes qu'ils avaient conquises.

Les princes n'en persistent pas moins dans leurs desseins. Leur armée, décimée par la guerre, la famine et les maladies, s'en va vers la Palestine, par des pays inconnus et pleins de périls ; expédition nouvelle dans l'histoire, que l'ambition des conquêtes n'a point inspirée, mais qui marche à la délivrance d'un tombeau, et à la vengeance de Dieu même.

C'est un grand et magnifique spectacle que celui des Croisés s'approchant de Jérusalem avec un mélange de respect et d'amour, de joie et de terreur, et se préparant à toucher les Lieux Saints, ou simplement à les voir, par la prière et la pénitence. Et quand des hauteurs

d'Emmaüs ils aperçurent la ville, ils tombaient à genoux, poussant des cris, levant les mains au Ciel, bénissant leurs longues souffrances, que Dieu couronnait enfin par une si grande faveur. De sept ou huit cent mille chrétiens partis d'Europe, quarante mille seulement étaient arrivés sous les murs de la cité sacrée. Les autres avaient péri, soit par le glaive, soit par les fatigues, soit par la misère. Le sang de la Croisade avait rougi l'Orient, avant qu'il fût donné aux pélerins de le répandre aux lieux où Jésus-Christ avait laissé couler le sien. Mais dès que Jérusalem parut, les désastres furent oubliés. Ces débris de la Croisade, manquant de tout, *et exténués*, voulurent tout aussitôt attaquer de force la ville, défendue par une armée de quarante mille infidèles. Vingt mille Croisés, tout au plus, étaient capables de soutenir le poids de la guerre; mais ils étaient exercés aux batailles, et la piété donnait à leur vaillance une exaltation qui promettait la victoire. Les chefs qui avaient pu suivre l'expédition jusqu'à son terme, étaient Godefroy, le comte de Flandres, le duc de Normandie, Tancrède et le comte de Toulouse, et avec eux des chevaliers brillants de courage et de piété, dont les faits d'armes jettent sur ces longs récits un caractère admirable de naïveté et de vaillance, que nulle guerre encore n'avait connu. Baudoin, comte du Hainaut, était mort; Hugues était repassé en Europe après la prise d'Antioche, ne pouvant supporter sa condition précaire, avec son titre de frère du roi de France; car il n'avait point de vassaux; et Bohémond était resté dans sa principauté d'Antioche, gardant son caractère d'ambition privée, dans une guerre d'abnégation et d'enthousiasme. Et parmi ces Croisés échappés à la destruction, reparaissait la

figure de Pierre l'Ermite, que, parmi les calamités du voyage, la douleur, la honte peut-être, semblait avoir tenu dans la retraite et le silence; car Pierre n'avait pas été étranger à ces grands désastres, par le désordre qu'il avait laissé introduire dans la marche. Apôtre admirable, il avait eu le tort de faire l'office de général. Mais devant Jérusalem, tous les maux étaient guéris, et Pierre reprenait son caractère premier de chef du pélerinage qui avait remué toute l'Europe, et qui venait sauver l'Asie. Le siége de Jérusalem fut entrepris aussitôt, et les combats furent sanctifiés d'avance par une procession au mont des Olives; Pierre marchait en tête avec la croix. C'était la plus éloquente exhortation qui se pût faire aux soldats de Jésus-Christ. Le prêtre missionnaire y ajouta ses paroles de feu, et au sortir de cette solennité, faite à la vue des infidèles renfermés à Jérusalem, et frémissant de colère, les Croisés coururent aux armes, disposés autour des murs de la ville, selon les ordres des princes, et les batailles commencèrent avec une impétuosité qui ressemblait plutôt à l'ardeur du martyre qu'à l'ardeur de la victoire.

Les noms des héros se pressent sous la plume de l'histoire; autour de Godefroy, chef de la Croisade, brillent les princes qui se sont partagé le commandement du siége, Robert, comte de Flandres, et Robert, duc de Normandie, Tancrède et le comte de Toulouse; et puis d'autres chevaliers paraissent aux premiers périls, le comte de Saint-Pol, Baudoin du Bourg, Gaston de Béarn, Gérard de Roussillon, Conan le Breton, le comte de Montaigu, Louis de Monson. L'enthousiasme donne au siége un aspect extraordinaire. Les assauts se multiplient. Et quand la fatigue ralentit les combats, la

foi les ranime. Des miracles se mêlent aux batailles. Godefroy a vu sur la montagne des Oliviers un chevalier se précipitant du ciel au milieu des éclairs; et l'armée, à ce récit, redouble d'ardeur. Enfin, les murailles sont escaladées, les portes enfoncées, les Sarrasins partout refoulés, écrasés, mis à mort. Les Croisés pénètrent dans la ville sur des monceaux de cadavres et de ruines.

Vendredi 15 juillet 1099. A l'instant le carnage s'arrête. Les Croisés vainqueurs se souviennent qu'ils sont pèlerins. Ils quittent le casque et l'épée, et s'en vont, nuds pieds, se dispersant, suivant l'impulsion de leur piété, *adorer et baiser tous les lieux jadis touchés par* quelque merveille ou par quelque bienfait de Jésus-Christ. Le clergé de Jérusalem sort de ses temples, pour aller recevoir ses libérateurs, en chantant des hymnes. Les Chrétiens s'embrassent et bénissent Dieu. Jérusalem n'entend que des cris de triomphe. Et, dans cet universel enthousiasme, Pierre l'Ermite reçoit surtout des honneurs. Il était parti il y a cinq ans de Jérusalem, promettant de rapporter à la Cité sainte sa liberté. On le considère comme l'envoyé de Dieu, et on l'entoure d'hommages. Plusieurs jours se passent dans cette expansion de joie et de gratitude.

Mais les princes de la Croisade songèrent à affermir leur triomphe. Tous les chefs s'assemblent, et délibèrent de faire un roi. Les suffrages nomment Godefroy. C'est à sa sagesse et à son courage que la Croisade a dû son succès. Sa piété égale sa vaillance. Il a les vertus d'un saint, et l'éclat d'un héros. On le fait roi. Et peu après il lui faut défendre le nouveau royaume chrétien contre une armée de quatre cent mille Sarra-

sins, que le soudan d'Égypte conduisait au secours de Jérusalem. Il va assaillir cette multitude d'ennemis avec ses Croisés vainqueurs, et il la disperse après un affreux carnage. Ainsi la Croix se trouvait maîtresse, et la Cité sainte était affranchie.

Cette fondation du royaume de Jérusalem était quelque chose de grand et de merveilleux, qui pendant deux siècles allait appeler toute l'attention de l'Europe, et devenir l'occasion d'un renouvellement complet dans les monarchies chrétiennes. Ce n'était point un fait d'armes isolé, ni une aventure romanesque, jetée en dehors du mouvement général de l'Église et du monde. Par là va se continuer au contraire *l'impulsion* donnée aux esprits, et de cette immense préoccupation de l'Orient sortira la dissolution de la constitution féodale, avec des formes nouvelles de pouvoir et de liberté.

Le sage et vaillant Godefroy ne régna qu'un an à Jérusalem. Il eut pour successeur Baudoin, son frère, qui en montant au trône, laissa sa principauté d'Édesse à son cousin Baudoin du Bourg. Plusieurs chefs de la Croisade étaient déjà repartis pour l'Europe; mais d'autres Croisés arrivèrent en aide au nouveau roi. Hugues, frère de Philippe Ier, reprit la Croix, mais il mourut à Tarse dans son voyage. Le comte de Blois voulut aussi aller réparer la honte de sa fuite. Les seigneurs de France perpétuaient surtout ce mouvement de migration. Ce fut par leurs armes que se maintint la royauté de Baudoin, parmi des événements qui ne furent pas sans gloire.

Pendant ce temps, la France était en paix. Il en devait être ainsi, l'activité des esprits et des courages se

portant sur un seul objet; et l'Orient suffisait à captiver toute l'attention des peuples. Mais il semble aussi que dès ce début de forte impulsion donnée aux hommes, la monarchie peut pressentir l'utilité qu'elle y trouvera pour elle-même. Philippe Ier ne prit point de part au grand mouvement de la Croisade. Mais il le laissa s'étendre et s'agrandir. Herpin, comte de Bourges, lui vendit son comté, pour avoir de l'argent pour son voyage. C'était un commencement des transactions qui devaient plus tard se renouveler, et qui jointes aux habiletés de la politique finiraient un jour par déraciner les existences de la féodalité.

Sans doute cette vue de l'avenir échappait au siècle qui se jetait si brusquement dans ces aventures prodigieuses. Toutefois, un vague pressentiment pénétrait dans quelques esprits de choix.

Guibert de Nogent, écrivain original, et dont la pensée est aussi remarquable que le style, fait de l'histoire des Français quelque chose de providentiel, qui se découvre dans la marche des événements. C'est lui qui a inscrit sur son livre des Croisades cet admirable titre : *Gestes de Dieu par les Français*. Et dès ses premiers récits il explique en ces termes cette philosophie hardie de l'histoire ; c'est comme un résumé chrétien des temps que nous avons parcourus jusqu'à ce moment.

« Nous savons, dit-il, d'une manière certaine que depuis le moment où ils ont adopté le signe de la foi que leur apporta le bienheureux Remi, les Français n'ont jamais été atteints un seul moment d'aucune de ces contagions perfides par lesquelles toutes les autres nations ont vu la pureté de leur croyance plus ou moins altérée. Remarquons encore que les mêmes Français,

qui conquirent par les armes les champs des Gaulois devenus chrétiens, tandis qu'eux-mêmes étaient encore soumis aux erreurs du paganisme, s'abstinrent cependant de persécuter ou de faire périr aucun Gaulois à raison de sa foi en Christ, et que leur libéralité naturelle les porta à combler d'or et d'argent, de pierres précieuses et d'ambre fin, ceux que les Romains, dans leur sévérité, avaient frappés par le fer et par le feu. Et ce n'est pas seulement pour ceux qui vivent au milieu d'eux qu'ils se montrent sans cesse empressés à les combler d'honneurs; ceux qui leur arrivent d'Espagne, d'Italie ou de tout autre pays, sont aussi accueillis par eux avec les témoignages de la plus vive affection : leur amour pour les martyrs et les confesseurs de la foi, auxquels ils demeurèrent toujours fidèles avec une ardeur extrême, les a constamment illustrés, a maintenu chez eux le flambeau de la foi sans aucune interruption, et les a conduits enfin aux plus beaux triomphes par la conquête de Jérusalem. Et comme cette nation a porté le joug dès son adolescence, elle demeurera toujours distinguée. et sera toujours, au milieu de toutes les autres, une nation noble, sage, belliqueuse, magnifiquement et parfaitement pure. Aussi les hommes de quelque pays que ce soit, sont-ils honorés en recevant ou en empruntant comme surnom le nom même qui appartient en propre aux hommes de cette race. Quels sont en effet les bretons Anglais, les Italiens, que nous n'appelions sur le champ des *hommes francs*, lorsque nous les voyons distingués par leur bonne conduite (1) ? »

(1) Guibert de Nogent.—Hist. des Croisades, liv. II.

Et il ajoute ces paroles notables sur l'effet politique des Croisades.

« A cette époque, et avant que les peuples se fussent mis en mouvement pour cette grande expédition, le royaume de France était livré de toutes parts aux troubles et aux plus cruelles hostilités. On n'entendait parler que de brigandages commis en tous lieux, d'attaques sur les grands chemins et d'incendies sans cesse répétés : partout on livrait des combats qui n'avaient d'autre cause que l'emportement d'une cupidité effrénée ; et, pour tout dire en peu de mots, toutes choses qui s'offraient aux regards des hommes avides, étaient livrées au pillage, sans aucun égard pour ceux à qui elles pouvaient appartenir. Bientôt les esprits se trouvèrent complètement changés, d'une manière étonnante et même inconcevable, tant elle était inattendue ; et tous se hâtaient pour supplier les évêques et les prêtres de les revêtir du signe de la Croix, selon les ordres donnés par le pontife de Rome. Et, comme le souffle d'un vent impétueux ne peut être calmé que par une pluie douce, de même ces querelles et ces combats de tous les citoyens ne furent apaisés que par une inspiration intérieure, qui provenait sans doute du Christ lui-même (1). »

Il importe donc peu que l'ensemble des populations eût pénétré la portée du vaste mouvement qui se faisait en France. Mais plus ce mouvement était prompt et aveugle, plus il ôtait d'énergie aux autres passions. Et aussi la monarchie resta calme, et, à la suite de ce vaste ébranlement extérieur, on vit Philippe Ier mourir dans la

(1) Guibert de Nogent.—Hist. des Croisades, liv. II.

paix de ses plaisirs et de ses désordres 1108. Ce n'était point un homme vulgaire. Mais ses voluptés lui rendirent inutile son intelligence. Ce fut un de ces rois qui laissaient aller le monde à sa destinée, rois sans volonté et sans vertu, inutiles, si ce n'est qu'ils sont rois, et que, par ce titre même, ils retiennent le pouvoir, sans lequel il n'y a de possible que les déchirements de la société.

Philippe Ier mourut à Melun, à 57 ans. Son règne fut de 48 ans; longue durée de mollesse, qui s'explique par l'ardeur précédente de la politique, et qui, en même temps n'était pas inutile à l'affermissement de la race nouvelle. Ainsi tout sert, dans les vues de *la Providence*, l'énergie et l'inertie même. Les Croisades vinrent, parce que la France n'avait plus d'aliment aux passions. Et elles vinrent, parce qu'il fallait que la monarchie eût le temps de se refaire. Je ne prétends pas cependant toucher au doigt la pensée et le mystère de la Providence. Mais l'ordre extérieur des événements est manifeste ; un roi batailleur eût absorbé les Croisades, et il n'eût pas absorbé la féodalité. Peut-être il eût péri, lui et sa race, à une réaction que le temps seul devait accomplir.

Louis le Gros.

1108. Il est devenu de mode dans les livres de philosophie contemporaine d'atténuer singulièrement la renommée du roi qui se montre, à la mort de Philippe Ier. Comme le nom de Louis VI, dit le Gros, s'était rattaché jusqu'à nos jours à l'œuvre alors commencée de l'émancipation des communes, on a pensé se donner un grand air de supériorité historique, en contestant cette tradition comme un préjugé de flatterie pour les rois de France.

Ce n'est point ici une histoire de controverse, et ce n'est pas non plus une apologie de la vieille monarchie. Je cherche la vérité dans l'étude des vieux temps, et quelle qu'elle soit, je la montre.

Je ne vais donc point aborder cette figure célèbre de Louis le Gros, avec un parti pris de la diminuer ou de l'accroître dans l'estime des hommes, je la laisserai paraître, selon que les monuments l'auront découverte.

Et d'abord voici qu'à côté de ce roi, se montre une autre figure, vénérable à l'histoire, celle de son ministre Suger. C'est Suger, homme admirable, intelligence rare, politique prudent et grave écrivain, qui va nous être le témoin de cette époque. Ainsi tout système de jugement conçu d'avance est impossible. Suivons cette grande lumière d'une époque importante dans l'histoire des transformations de la société Française.

On a vu que la monarchie était dans la constitution

féodale une sorte de théorie nominale, qui laissait aux souverainetés distinctes leur indépendance. Le temps seul pouvait modifier une situation aussi complexe, et raviver l'unité de pouvoir, nécessaire à l'énergie même de la société. Mais aussi il fallait que le temps lui-même fût secondé de loin en loin par des génies d'hommes capables de développer et de féconder les accidents fortuits des révolutions.

Ces sortes de réformations ne sauraient être soudaines; et c'est pourquoi l'histoire ne s'enquiert pas si les rois ou leurs ministres les ont violemment précipitées, mais s'ils les ont lentement et sagement favorisées.

Sous ce point de vue, Louis méritera du moins de garder sa renommée.

Nous avons vu comment en ses jeunes années ce vaillant prince tira l'épée contre les rébellions des seigneurs, tandis que son père s'oubliait en des scandales qui étaient pour lui-même une offense et une menace. Il n'est point inutile de reproduire quelques-uns de ses souvenirs.

Guillaume, roi d'Angleterre, s'était montré surtout redoutable par le titre de duc de Normandie, qu'il soutint par les armes, lorsque son frère Robert était à la Croisade. Guillaume franchit les limites de son duché, et la puissance de ses armées rendait sa vassalité presque chimérique. Louis, avec quelques poignées de fidèles, sut pourtant le comprimer. Un grand désavantage était du côté de Louis, le manque d'argent. Dans les combats qui étaient livrés on faisait des prisonniers; Louis était obligé d'accepter la rançon de ceux qui étaient entre ses mains; et il ne pouvait payer celle des

prisonniers de Guillaume (1). Ce rapprochement mérite d'être noté dans l'histoire; il indique le point de départ de la monarchie de France.

Et telle était la confiance de Guillaume, puissant par son titre de roi, par ses armées et par ses trésors, que le *superbe aspirait*, disait-on, *au royaume des Français*, parce que Louis était le seul fils que le roi Philippe eut eu de sa très-noble épouse Berthe (2). Ce furent de vains projets. Après avoir tourmenté la France, Guillaume alla périr en Angleterre, par un assassinat.

Plus tard, le jeune Louis exerça son activité militaire contre Bouchard (Burchardt) seigneur de Montmorency, qui avait porté le ravage sur les terres de l'abbé de St. Denis. Quelques grands noms de chevalerie se montrent dans la querelle de Bouchard, Matthieu de Beaumont, et Dreux de Mouchy le Chatel, hommes ardents et belliqueux, qui furent tour à tour touchés par l'épée de Louis.

Et ainsi le jeune défenseur de la royauté ramenait les grands à l'idée de la suprématie du monarque. On le vit dans une circonstance qui suivit de près la répression de Bouchard. Matthieu de Beaumont tourna l'impétuosité de ses armes contre Hugues de Clermont, dont il avait épousé la fille, et il le voulut dépouiller par les armes, de son château de Luzarches. « Que pouvait faire Hugues, dit l'abbé Suger, sinon de courir en toute hâte auprès du défenseur du royaume, de se prosterner à ses pieds et de le supplier en pleurant de compatir aux maux d'un vieillard, et de secourir un

(1) Suger: Vie de Louis VI.
(2) Ibid.

homme cruellement opprimé. » J'aime mieux, dit il, très-cher Seigneur, que tu reprennes toute ma terre, puisque je la tiens de toi, que de voir mon gendre dénaturé s'en rendre maître, et je désire mourir s'il faut qu'il m'en dépouille. « Touché jusqu'au fond du cœur de sa lamentable infortune, le jeune prince lui tend la main, promet de le servir, et le renvoie comblé de joie et d'espérance. » Bientôt en effet Louis va faire justice. Le château de Luzarches est enlevé de force au ravisseur, et Louis le rend à son maître, après avoir mis une garnison dans sa tour.

Mais Louis ayant voulu enlever un autre château pour le rendre au même comte, sa troupe fut dispersée par la terreur d'une tempête. Et dans cette fuite précipitée, *le feu*, dit Suger, *fut mis traîtreusement aux tentes pendant que le défenseur de l'état dormait dans la sienne.* Plusieurs nobles chevaliers furent faits prisonniers dans le désordre, et entre autres Hugues de Clermont lui-même. *Louis, sans expérience et ignorant de telles infortunes, s'irrita de ce honteux échec.* Il courut à Paris refaire son armée; et il menaçait de tomber sur le comte Matthieu de Beaumont, lorsque celui-ci, *homme poli et bien élevé, ne pouvant*, dit toujours le sage historien, *soutenir l'idée de l'affront accidentel qu'avait reçu son seigneur,* envoya supplier le prince, protestant que le revers de son armée n'avait été l'effet d'aucune trame, et se déclarant prêt à lui obéir en toute chose, en signe de son innocence. Le pardon fut accordé, les captifs furent délivrés, et Hugues de Clermont fut assuré de ses domaines. Ainsi, dans l'anarchie seigneuriale, la suprématie royale commençait à reparaître, par l'autorité personnelle du jeune Louis.

Les luttes se multiplient. L'historien parle d'un comte de Roussi, nommé Ebble, tyran formidable à ses voisins, et qui avait porté la désolation sur les terres de l'église de Rheims. Louis, avec sept cents chevaliers, va faire justice par le fer et par la flamme. Les barons Lorrains avaient tiré l'épée pour aider au terrible comte. Louis dompta tous les rébelles, et Ebble fut contraint à des réparations envers les églises qu'il avait dépouillées.

Il réprima de même les spoliations du seigneur Léon, du château de Meun, vassal de l'église d'Orléans. Le rébelle s'était enfermé dans une tour; on y mit le feu; *il se précipita* du haut des murs avec soixante des siens. Tous périrent dans les flammes.

Ces attaques de châteaux forts, qui étaient toute la guerre féodale, donnaient lieu à des aventures, où la justice était quelquefois aveugle et romanesque. Thomas de Marle, seigneur de Montaigu, près de Laon, était un baron redouté pour ses crimes. La terreur régnait autour de ses terres. Plusieurs barons s'unirent pour le dépouiller; et ils commencèrent par faire une circonvallation de pieux et de palissades, comme autour d'une bête fauve, pour le faire périr par la famine. Mais il s'échappa, et courut à Louis, jeune homme facile à toucher aux récits de cette sorte (1). Louis vient précipitamment attaquer les seigneurs, et rendit son château libre à Thomas. Les seigneurs frémissaient de colère, et juraient de se venger. Louis apprend leurs desseins, et court les attaquer. Alors pleins d'admiration pour l'audace de celui qui devait être leur seigneur, ils vont tomber à ses pieds, et s'engager à lui comme à leur

(1) Suger.

maître. Toutefois, dit l'historien, comme la ruine des impies est toujours écrite dans les décrets de la volonté divine, Thomas perdit quelque temps après, par un divorce, et le château, et les avantages de son mariage, qui se trouvait souillé de la tache d'une union incestueuse avec une proche parente de son sang (1). Plus tard il devait se trouver sous la main formidable de son libérateur.

Le but naturel de ces batailles était l'affermissement de la royauté, soit par la suprématie de ses armes, soit même par l'agrandissement de ses domaines.

« C'était par ces preuves de valeur et d'autres encore, que le seigneur futur de la France s'élevait dans l'opinion, et s'efforçait avec une courageuse constance, toutes les fois qu'il s'en offrait quelque occasion favorable, de pourvoir avec sagacité à l'administration du royaume et de la chose publique, de dompter les rébelles, et de prendre ou de soumettre par tous les moyens possibles les châteaux signalés comme oppresseurs (2). »

Quelquefois les alliances servirent à ce système de politique. Guy de Truxel, fils de Milon de Montlhéry, revenu de la Croisade, brisé par les fatigues des batailles, n'avait qu'une fille dont l'avenir lui parut douteux. Le roi Philippe la lui demanda pour l'un des fils qu'il avait eus de Bertrade, et il fut réglé que Montlhéry appartiendrait au roi, et qu'en échange on donnerait aux deux époux le château de Mantes, qui appartenait à Louis. « Le château de Montlhéry étant ainsi tombé,

(1) Suger.
(2) Ibid.

à cette occasion, au pouvoir de ces princes, ils s'en réjouirent comme si on leur eût arraché une paille de l'œil, ou qu'on eût brisé les barrières qui les tenaient enfermés. Nous avons en effet entendu le père de Louis dire à son fils : Allons, enfant Louis, sois attentif à bien conserver cette tour, d'où sont parties des vexations qui m'ont presque fait vieillir, ainsi que des ruses et des fraudes criminelles qui ne m'ont jamais permis d'obtenir une bonne paix et un repos assuré (1). »

Cependant la possession de Montlhéry fut disputée au roi par la rébellion. Il y eut d'affreuses batailles dans ce château, et Louis accourait pour achever les luttes ; mais il trouva les chefs de la conspiration déjà domptés. Il n'eut plus qu'à détruire les remparts du château, à l'exception de la tour qui avait tenu ferme contre la révolte.

Dans ces luttes, souvent les fidélités se déplacent et toutes ces guerres éparses de la féodalité amènent des alternatives bizarres de défection et de dévouement.

Guy, comte de Rochefort, oncle de Guy de Truxel, homme habile et vieux guerrier, était revenu de la Croisade couvert de gloire et comblé de biens. Le roi Philippe, dont il avait été sénéchal, l'avait fait le chef de toute l'administration de l'État, et puis il avait fiancé sa fille au prince Louis. Dans cette haute élévation, il avait vaillamment tenu l'épée pour la royauté, et c'est lui qui avait dompté la rébellion de Montlhéry. Mais il arriva que le mariage promis fût rompu pour cause de parenté, et dès lors un affreux ressentiment dévora son âme. Alors il excita à son tour les révoltes ou les seconda.

(1) Suger.

Le château de Gournay, sur la Marne, ayant pour châtelain Hugues de Pomponne, vaillant chevalier, fut le théâtre des insurrections; Louis alla l'attaquer comme une place de guerre, par un siége en règle. Il y fit de nobles faits d'armes, et la rébellion fut vaincue. Il y eut beaucoup de morts, de blessés et de captifs, *ce qui donna,* dit Suger, *par toute la terre une grande célébrité à cette victoire.*

De là Louis porta ses armes dans le Berry, aux frontières du Limousin. Le seigneur Humbaud, noble châtelain de Sainte-Sévère, répandait autour de lui la terreur, et de toutes parts on courait à Louis pour le supplier de comprimer le tyran. Louis céda volontiers aux prières des peuples. Il jura de ne se retirer que quand le château serait détruit, et que ses plus nobles défenseurs auraient eu les yeux crevés ou auraient été pendus. Le châtelain effrayé *se hâta de plier devant la majesté royale, et de remettre sous l'obéissance de la couronne sa terre et son château* (1).

Telle avait été la vie du jeune Louis, pendant que Philippe languissait dans ses voluptés. « Ce qui seul soutenait les choses, dit l'historien, c'est que l'amour et la crainte qu'inspirait le fils appelé à lui succéder, conservaient à l'État toute sa vigueur (2). »

C'était là un bon présage de royauté, et Louis y en avait encore ajouté d'autres par ses vertus privées, et par ses habitudes de soumission et de respect pour le roi qui s'oubliait lui-même.

Toutefois, cette guerre acharnée, faite aux tyrans,

(1) Suger. Vie de Louis le Gros.
(2) Ibid.

avait amassé des haines contre Louis, et les plus sages de ses serviteurs demandaient qu'on se hâtât de le sacrer roi, par la crainte de quelques factions (1). Il y eut à ce sujet une dissension ecclésiastique, par suite de la situation où se trouvait alors la ville de Rheims. Le clergé s'était choisi un évêque qui avait pris possession du siége, sans attendre l'approbation du roi; et Louis en avait nommé tout aussitôt un autre. De là un déchirement. Mais, pour éviter de compliquer davantage les rivalités, Louis se fit sacrer à Orléans par l'archevêque de Sens, en présence de plusieurs évêques. C'était Yves de Chartres, le grand et sage évêque, qui avait donné ce conseil. Il y eut des contestations, dans lesquelles fut ramenée la grande question des *Investitures*; question complexe dans le système féodal, qui faisait l'évêque seigneur de la terre, au même titre que les vassaux. Louis, l'homme de l'Église, ne pouvait pousser loin cette querelle; Yves de Chartres la tempérait par son dévouement au pape, et par son zèle pour la royauté; et le pape Pascal II n'eut garde de l'animer par la rigueur des prétentions, en présence du schisme d'Allemagne qui durait encore. L'archevêque élu de Rheims fit hommage à Louis, le calme revint, et le mouvement politique retrouva toute sa liberté.

« Louis, roi des Français, par la grâce de Dieu, ne perdit pas l'habitude qu'il avait contractée dans son adolescence, de protéger les églises, de soutenir les pauvres et les malheureux, et de veiller à la paix et à

(1) Le P. Daniel dit que Louis *avait* 28 *à* 29 *ans, étant né en* 1081. M. Guizot dit *qu'il avait* 30 *ou* 31 *ans, étant né en* 1077 *ou* 1078.

la défense du royaume (1). » Ainsi continue l'historien. Dès ce moment, les batailles recommencent contre les châteaux oppresseurs. Et elles ne révèlent pas seulement, comme on le pourrait croire, une ardeur de guerre aveugle, mais une pensée active de politique. Ce furent ces attaques continues de la royauté contre la tyrannie, qui éveillèrent au fond de toutes les âmes un sentiment de liberté; et il importait peu que le monarque formulât, en termes de constitution précise, les rapports nouveaux que cette suprématie du sceptre devait produire entre les sujets; il suffisait que l'ancien droit de la force fût publiquement atteint par l'épée royale, pour que les hommes fussent tout aussitôt pressés du besoin de consacrer leur affranchissement par la promulgation d'un droit commun. En ce sens donc, Louis fut l'instrument de la liberté française, et c'est un glorieux titre aux respects de l'histoire.

Le premier fait d'armes de Louis devenu roi, fut dirigé contre cette famille de Guy de Rochefort, qui gardait profond le ressentiment des vengeances qu'elle avait subies. Hugues, fils de Guy, seigneur féroce et téméraire, s'était emparé de force du château de Corbeil, qui appartenait à son frère. Les peuples appelèrent le roi, qui accourut. Le frère du ravisseur avait été jeté captif dans le château de la Ferté-Alais. Le roi voulut le délivrer. Son sénéchal, Anselme de Garlande, le plus ardent de ses chevaliers, se fit prendre dans une première attaque. Les deux prisonniers pouvaient périr dans les tortures, sous la main des oppresseurs. Le roi redoubla de vaillance. Le château fut em-

(1) L'abbé Suger.

porté. Les chevaliers qui le défendaient furent dépouillés de leurs biens; quelques uns restèrent captifs : ainsi « Louis illustra les prémices de son règne. »

Mais bientôt le système d'affranchissement monarchique, suivi par Louis le Gros, alla se heurter contre des obstacles plus sérieux.

1113. Henri, frère de Guillaume, roi d'Angleterre, lui avait succédé au trône, au détriment de Robert son frère aîné, alors occupé aux batailles de la guerre sainte. Des liens d'amitié et d'hospitalité l'avaient attaché à Louis, avant que celui-ci fût devenu roi, et il profita de cet appui pour venir dans la Normandie faire des réformes. Ce pays longtemps malheureux par les ravages qui avaient précédé et qui avaient suivi la conquête, retrouva la paix et l'ordre sous le commandement de Henri, roi réformateur, en qui les contemporains voyaient la réalisation des présages du grand devin Merlin, et dont l'histoire loue l'activité et la sagesse, sans justifier le vol qu'il avait fait de l'autorité.

Mais dès que le roi Louis vit Henri aggrandir sa puissance, sous cette apparence de réformes dans la Normandie, il commença à s'émouvoir, et à méditer des moyens de répression. Le château de Gisors devint l'occasion des ruptures. La possession de ce château semblait douteuse, bien qu'il eût été concédé précédemment au roi d'Angleterre ; mais il avait été stipulé plus tard, à ce qu'il paraît, qu'il serait occupé par des troupes neutres. Henri, comme assuré de son droit, l'enleva au seigneur qui le gardait, et aussitôt la guerre éclata par des ravages commis sur les terres de France et de Normandie. Louis, intrépide et bouillant, proposa de réduire les batailles en un combat singulier avec Henri.

« Allons ! disait-il, la fatigue du combat doit être pour celui qui recueillera l'honneur d'avoir vaincu et soutenu la vérité. » Et en même temps il posait fièrement les termes et les conditions du duel. Henri, moins impétueux, laissa aux combats leur cours naturel. Les Français débutèrent par une victoire sous les murs de Gisors; mais la guerre se prolongea longtemps encore, avec des alternatives funestes aux peuples, et pendant lesquelles le roi Louis ne perdit pas de vue son système de domination contre les châteaux oppresseurs.

L'histoire a trop dédaigné ces récits de biographie anecdotique, dont ces détails éclairent la réaction qui se faisait dès lors contre la féodalité. Rien de plus dramatique que la plupart de ces récits.

« Sur un promontoire que forment dans un endroit de difficile accès les rives du grand fleuve de la Seine, est bâti un château non noble, d'un aspect effrayant, et qu'on nomme la Roche Guyon : invisible à sa surface, il est creusé dans une roche élevée; la main habile de celui qui le construisit a coupé sur le penchant de la montagne, et à l'aide d'une étroite ou chétive ouverture, le rocher même, et formé sous terre une habitation d'une très-vaste étendue.... Ce château souterrain, non moins odieux aux hommes qu'à Dieu, avait pour maître, Guy, jeune homme d'un bon caractère; étranger à la méchanceté de ses ancêtres, il en avait interrompu le cours, et se montrait résolu de mener une vie honnête, exempte de toute infâme et vorace rapacité. »

C'est en ces termes que l'abbé Suger commence l'histoire d'un meurtre abominable commis dans ce château. Guillaume, beau père de Guy, Normand farouche, conçut le dessein sinistre d'aller égorger son gendre

dans son château ou plutôt dans sa caverne de la Roche, pour s'y établir à sa place et en faire le siége de ses brigandages. Il descendit avec quelques scélérats, et exécuta son dessein malgré les cris et les supplications de sa fille, laquelle s'attachait au corps de son mari pour recevoir les coups qui lui étaient portés, ou bien se jetait aux pieds de son père pour désarmer sa fureur. Le féroce ravisseur n'en était que plus acharné. Les deux malheureux époux furent jetés hors de la caverne, *comme de vils pourceaux* (1), l'un mort, l'autre demi morte; et ainsi Guillaume établit sa tyrannie dans le sang de ses enfants. Mais tout aussitôt la fatale nouvelle se répand parmi les peuples. Tout le voisinage s'émeut, et de loin même il accourt des vengeurs. On a peur que le roi d'Angleterre ne vienne protéger le brigand. On sollicite les secours de Louis. Tous les habitants du Vexin, hommes intrépides à la guerre, se lèvent en armes. Louis ne peut venir en personne. Mais *par un exprès commandement de son autorité royale*, il enjoint de faire subir aux coupables la mort la plus cruelle et la plus honteuse, et promet d'arriver, s'il le faut, pour hâter leur supplice. Alors rien ne résiste. Le tyran effrayé fait des promesses de soumission, il appelle les plus nobles des chefs qui l'assiégent dans sa roche, et il jure qu'il servira avec eux fidèlement le roi de France. On n'écoute pas ses paroles. On pénètre de force dans la caverne. Les vengeurs du meurtre se livrent eux-mêmes à des barbaries atroces; on déchire à plaisir les malheureux assassins. On arrache le cœur de Guillaume et on l'expose au haut d'un pieu, comme

(1) L'abbé Suger.

un signe de justice et de terreur. Puis on attacha son corps sur une claie avec quelques-uns de ses compagnons, et on les livra mutilés aux flots de la Seine, pour porter à Rouen un exemple des punitions du roi de France envers les tyrans des peuples.

Une autre guerre féodale arrêta les armes de Louis. La comtesse d'Angers, la célèbre femme adultère du roi Philippe, y était mêlée par ses intrigues. Avant la mort du roi son mari, elle avait obtenu pour son fils Philippe que le château de Montlhéry serait ajouté au château de Mantes, qui déjà lui avait été donné par une convention que nous avons vue. Ce n'étaient pas les seules pensées d'ambition de Bertrade; elle rêvait le trône pour sa race, et Philippe, excité par elle, finit par éveiller le courroux du roi. Des révoltes éclatèrent. Louis les punit en enlevant les deux châteaux par la force et la rapidité de ses armes.

Mais la guerre avec le roi d'Angleterre était la plus compliquée et la plus tenace, et si Henri ne paraissait pas toujours en personne, il soufflait la révolte des seigneurs voisins, et la soutenait de sa puissance. Thibaut, comte de Chartres, jeune homme ardent aux batailles, lui fut un instrument d'anarchie. Et pourtant le roi Louis avait commencé par prendre sous son patronage le jeune comte et sa mère contre un seigneur indompté, Hugues du Puiset, un de ces châtelains qui s'entouraient de terreur par le brigandage. Il avait d'abord tenu un parlement à Melun pour entendre les plaintes qui de toutes parts s'élevaient contre le tyran, et sur le témoignage des évêques et des abbés, accourus en foule pour demander justice, il s'était hâté d'attaquer de force le château qui lui servait d'asyle. Mais à peine le comte

Thibaut avait-il été délivré du voisinage terrible de Hugues, dont le château fut brûlé, qu'aussitôt il médita d'accroître son domaine en usurpant celui du roi, et il était en cela soutenu par le roi d'Angleterre, qui était son oncle. Tout se mêla dans cette querelle : Hugues du Poiset devint l'auxiliaire du comte de Blois; la famille des Guy, toujours blessée depuis la dépossession de Montlhéry, fit cause commune avec la révolte. Le roi eut à se multiplier dans les batailles. Il y eut une paix de deux ans avec le roi d'Angleterre, pendant laquelle le fils de Henri, nommé Guillaume, fit hommage à Louis, en qualité de duc de Normandie, chose nouvelle et vainement imposée précédemment. Puis la guerre reparut par les entreprises toujours renaissantes du comte de Blois. Il y eut un moment où le domaine du roi était cerné du côté d'Étampes et de Senlis, sans qu'il fût possible de communiquer avec les villes plus éloignées autrement que par des expéditions de guerre. Louis cependant trouva quelques fidèles, le très-noble Raoul, comte de Vermandois, son cousin, Dreux de Mons, et deux ou trois autres, (1) et il se rejeta dans les combats avec une ardeur de colère qui ne connut plus d'obstacles. L'abbé Suger lui-même se fit guerrier, et il raconte naïvement ses faits d'armes. Le comte de Blois avait attaqué le domaine de Thoury, dépendant de l'abbaye de Saint-Denis; là on se battit à outrance. Enfin le roi fut vainqueur, et le château du Puiset, par où avaient commencé les déchirements, étant resté en son pouvoir, *fut rasé complettement, comme un lieu dévoué à la malédiction divine* : ce ne fut pourtant pas

(1) L'abbé Suger.

la fin des perfidies de *Hugues du Puiset*, le premier auteur de tant de maux. Vaincu, pardonné, rebelle encore, il reprit ses habitudes de crime, jusqu'à ce que l'expédition de Jérusalem, dit l'abbé Suger, *également funeste à beaucoup d'autres méchants, mît un terme à sa vie et à sa scélératesse, qu'exaspéraient les passions les plus corrompues* (1). »

Dans toutes ces batailles, le roi avait suivi sa pensée politique de comprimer les tyrannies féodales. « C'est le devoir des rois, dit toujours son ministre, fidèle aussi à la même pensée, de réprimer de leur main puissante, et par le droit originaire de leur office, l'audace des tyrans qui déchirent l'État par des guerres sans fin, mettent leur plaisir à piller, désolent les pauvres, détruisent les églises, et se livrent à une licence, qui, si on ne l'arrêtait, les enflammerait d'une fureur toujours croissante. » Louis, par ce droit et par ce devoir de la royauté, poursuivit toutes les tyrannies. Ainsi furent abaissés dans cette guerre, trois seigneurs principaux, Lancelin, comte de Dammartin, Pains de Monjai, et Milon de Montlhéry. Mais il s'en était montré un plus formidable que tous les autres et qui, sans prendre part aux querelles soutenues par la coalition des armes du roi d'Angleterre, s'était nourri de crime et de brigandage, par des excursions isolées sur les terres de Laon, de Rheims et d'Amiens. C'était Thomas de Marle, ce seigneur de Montaigu, que nous avons nommé déjà, et que Louis avait d'abord protégé contre une ligue de seigneurs voisins. Le naturel de cet homme s'était déployé. Sa volupté était le meurtre, et il n'y a que les plumes contempo-

(1) L'abbé Suger

vaines qui puissent dire toute la noirceur de ses cruautés. Il s'était fait dans les châteaux de Crécy et de Nogent, *un véritable antre de dragons et une caverne de voleurs; et de là il désolait le pays par la flamme et le pillage* (1). »

L'Église des Gaules tout entière se réunit en assemblée générale à Beauvais, pour frapper publiquement ce scandale de crimes et de barbaries, et le légat du pape, présent à ce concile, prononça contre le tyran une sentence d'excommunication générale. Thomas fut déclaré indigne de porter le baudrier de chevalier, et dépouillé de tous ses honneurs comme scélérat infâme et ennemi du nom chrétien (2). Alors Louis n'eut qu'à paraître pour achever la justice. Il vint attaquer le château de Crécy, y pénétra de force, et frappa de mort les scélérats qui servaient d'armée au féroce châtelain. Et aussitôt il se mit en marche vers Nogent. Vers le même temps d'affreux désordres avaient souillé la ville de Laon, à l'occasion de la commune, dont l'établissement était pénible et funeste. Dans la route un homme se présente au roi et lui raconte les crimes de ceux qui habitent le château de Nogent. Ce sont eux, dit-il, qui, à l'occasion de l'ordre donné par le roi de détruire la commune de Laon, ont fait irruption dans cette ville et l'ont brûlée avec ses églises, ont égorgé ses notables, ont porté la main sur l'évêque Gaudry, et traîné son cadavre dans la place publique. Cet homme était un envoyé de la commune de Laon; il presse le roi de se défendre en défendant la ville; car les satellites de Thomas

(1) L'abbé Suger, collect. des Mémoires.

(2) Ibid.

ont menacé de s'emparer de la tour qui lui appartient. 1115—1117. Le roi toutefois ne peut d'abord porter secours directement à ceux de Laon; mais il court enlever le château de Nogent. *Tous ceux qui le défendaient furent attachés au gibet, et livrés comme pâture à la voracité des milans, des corbeaux et des vautours* (1). De là Louis marche vers Amiens, où un autre châtelain, nommé Adam, auxiliaire et rival de crimes de Thomas, occupait une tour redoutée des peuples. La tour fut détruite, et Thomas ayant perdu toute puissance de nuire, la paix fut rétablie dans ces contrées.

Ainsi se passait la vie de Louis à des batailles contre les tyrans. Il en résulta que dans les contestations féodales, souvent la faiblesse se tourna vers lui, soit qu'elle appelât ses armes, ou simplement l'autorité morale de ses décisions. On en vit un exemple dans le Berry, où un noble baron, nommé Aymon, seigneur de Bourbon, refusait justice à son neveu, fils de son frère aîné, Archambaut. « Craignant que des guerres funestes ne fussent pour la méchanceté une occasion de s'accroître, et que les pauvres, accablés de vexations, ne portassent la peine de l'orgueil d'autrui, le monarque, autant par commisération pour les églises et les pauvres que par amour de la justice, cita le susdit Aymon (2). » Et comme celui-ci refusa de comparaître, le roi alla faire droit par l'épée. Le seigneur Aymon, à la vue du monarque, s'alla jeter à ses pieds et se mettre à sa discrétion. Louis toutefois n'abusa pas de la force; il voulut que la contestation de l'oncle et du neveu fût soumise à

(1) L'abbé Suger.
(2) Ibid.

l'arbitrage des Français, et par là s'établissait naturellement le droit de justice royale, sinon par une loi formelle et reconnue de tous, au moins par une sorte de suprématie morale, qui n'était mise en doute que par la rébellion et le crime. » Louis prit ensuite l'habitude de faire souvent, et toujours avec la même clémence, des expéditions semblables dans ce pays, pour y assurer la tranquillité des églises et des pauvres; les rapporter toutes dans cet écrit, ajoute l'historien, serait fatiguer le lecteur, nous croyons donc plus convenable de nous en abstenir (1). »

Cependant la paix qui depuis quelque temps régnait entre Louis et le roi d'Angleterre, fut rompue par des intrigues difficiles peut-être à démêler aujourd'hui, mais qui s'expliquent assez par la rivalité de puissance des deux princes, dont l'un devait hommage à l'autre pour le duché de Normandie, source impérissable de ruptures (2).

Dans le cours de ces batailles féodales, Louis s'était marié avec Alix, fille de Humbert, comte de Savoie. Ce mariage ne changeait rien à sa situation, ou n'ajoutait rien à sa puissance. Le roi Henri avait été plus habile dans le choix de ses alliances de famille, il avait donné une de ses filles à l'empereur d'Allemagne, et il venait d'en donner une autre au duc de Bretagne.

Foulques V, fils de Foulques et de la célèbre Bertrade, était devenu duc d'Anjou. Il devait hommage au roi d'Angleterre comme comte du Maine, et ce fut une première occasion de dissentiment.

(1) L'abbé Suger.

(2) Voyez les explications naïves de Suger, et les explications compliquées du P. Daniel.

Le comte de Flandres était alors Baudoin VII, il était fils de Robert II, lequel avait été l'ennemi du roi d'Angleterre, et le fils avait gardé quelque chose de cette haine.

En même temps Robert, duc de Normandie, frère aîné et dépossédé du royaume d'Angleterre était toujours en prison, et son fils Guillaume, jeune encore, courait les pays d'Europe, sollicitant des haines et des secours contre le spoliateur. Le comte de Flandres entendit ses plaintes ; et de là résulte une sorte de ligue contre le roi Henri. Le roi de France, par le besoin d'abaisser la puissance menaçante du roi d'Angleterre ; Foulques, par le désir de s'affranchir de son hommage ; Baudoin, par un sentiment d'aversion, s'unirent pour la guerre. A la vue de leurs armées la Normandie s'émeut. Plusieurs seigneurs proclament Guillaume. Henri, qui longtemps avait eu la fortune favorable, est sur le point de périr sous mille revers. Tout lui échappe. Les périls l'entourent de tous côtés, et les conjurations même pénètrent dans son palais. Pourtant le courage ne l'abandonne pas. Après de grandes pertes il refait son armée. Le duc de Bretagne et le comte de Champagne viennent à son aide. Bientôt la fortune se déplace. Le roi de France qui avait conduit la guerre avec une brillante intrépidité, reste seul au milieu de la Normandie. Le comte de Flandres meurt des suites d'une légère blessure au visage. Le comte d'Anjou se laisse corrompre par les présents de Henri, trahit l'alliance de Louis, et donne sa fille Mathilde en mariage au fils du roi d'Angleterre. Enguerrand de Chaumont, terrible châtelain, s'était jeté dans la ligue française, mais avait fait la guerre par des brigandages plutôt que par

de nobles faits d'armes ; il meurt comme frappé de Dieu. Alors Henri reprend toute son activité. Il frappe quelques uns des seigneurs qui s'étaient mis en rébellion, et va chercher Louis pour le combattre. Louis se laisse surprendre et son armée est mise en déroute dans la plaine de Bruneville, près de Noyon, dans le Vexin. Mais il la rallie non loin de la bataille, aux Andelys, et il fait un appel à ses fidèles pour recommencer les combats. Bientôt en effet il rentre dans la Normandie, brûle un fort château, nommé Ivri, et s'avance jusqu'à Breteuil. Mais la guerre alors n'eut pas d'autres suites ; le roi d'Angleterre ne répondit pas au défi que lui envoya Louis. D'autres événements vinrent interrompre ces sanglantes luttes.

1119. Le pape Pascal était mort. Il avait eu pour successeur Gélase II, lequel avait continué d'être en butte aux rudes attaques de l'empereur Henri V, par suite de la fatale querelle des investitures. L'Église de Rome était dans le trouble, et le pape vint chercher un asyle en France. Louis lui envoya dans sa retraite de Maguelone l'abbé Suger, avec des présents et des honneurs, et lui-même s'apprêtait à le visiter, lorsque la mort surprit l'infortuné pontife dans l'abbaye de Cluny. On lui fit des obsèques splendides ; plusieurs évêques de France s'y étaient rendus, et parmi eux Guy, archevêque de Vienne, vénérable par ses vertus, et qui descendait, dit l'abbé Suger, du sang des empereurs et des rois. « La nuit précédente, le pieux prélat avait vu en songe un être puissant qui portait la lune cachée sous son manteau, et la lui donnait à garder. » C'était un présage de sa propre grandeur. Bientôt après il fut élu pape.

Guy, sous le nom de Calixte II, soutint les droits de l'Église avec humilité et avec gloire tout à la fois. Dans un concile tenu à Rheims, en présence du roi de France, ayant vainement appelé à conciliation dans la contestation des investitures, il frappa d'excommunication l'empereur Henri. Ce fut bientôt une occasion de guerre désastreuse. Cette question remuait des intérêts profonds dans tous les royaumes; car chaque roi, sous des formes particulières de constitution, prétendait des droits analogues sur le domaine propre des Églises. Toutefois, le roi Louis ne mit point d'opposition à la proclamation du droit exclusif du souverain pontife. Il n'en fut pas ainsi du roi d'Angleterre, que le pape alla trouver à Gisors, lui demandant l'approbation des décrets du concile, ou le menaçant de l'excommunier. Mais la résistance ne fut point poussée à l'extrême, et l'anathème n'eut pas de suite. Le pape même se fit négociateur entre les deux rois.

Puis, il s'en alla s'établir au siége suprême de Rome, où l'antipape de l'empereur fut bientôt renversé par une réaction violente du peuple, qui s'amusa à lui faire d'affreux supplices, le traînant dans les rues, ou le jetant en travers sur un chameau, pour en faire une risée, jusqu'à ce que le pape le sauvât, en l'envoyant dans une prison voisine du monastère de Saint-Benoît. Calixte ne vécut pas longtemps. Il avait conçu pour l'abbé Suger une sainte amitié, et il le fit abbé de Saint-Denis, contre le désir du roi.

Il faut lire, dans l'abbé Suger, cet épisode de ses mémoires. La langue ne lui fournit pas assez de paroles d'humilité pour peindre son émotion. Car l'abbaye de Saint-Denis était le plus grand office dans l'Église de

France, et l'abbé Suger comprend à peine la faveur qui lui est faite. La naïveté de sa gratitude touche l'âme profondément. On dirait un saint contraste jeté à dessein au travers des tristes exemples de violences et de révolte, et cependant on a remarqué que les débuts de Suger dans les honneurs ne furent ni simples, ni modestes ; et saint Bernard, la figure proéminente de ce siècle, qui tout à l'heure se montrera avec sa gloire, eut besoin de l'avertir des écarts de sa vanité (1).

L'abbé Suger fut dès lors mêlé à toutes les grandes affaires de l'Église. Il assista au grand concile de Latran, qui mit un terme aux divisions de l'Allemagne. Peu après, Honorius occupa le Siége apostolique.

Mais en France la guerre renaît sous un aspect plus général qu'elle n'avait paru encore.

Henri avoit éprouvé des vicissitudes domestiques. Il avait quitté la Normandie, après avoir fait reconnaître duc son fils Guillaume. Peu après, celui-ci ayant aussi voulu passer la mer, périt dans un naufrage, avec un autre fils naturel de son père. Alors se ranime le parti de Guillaume, fils de Robert. Henri s'arme pour le contenir, et il vient en Normandie, suivi de troupes Anglaises. Louis ne paraissait pas étranger à ces tentatives de séparation, et Henri commença par attaquer les terres de France. Les principaux seigneurs marchant sous la bannière du comte de Meulan, de Hugues de Neufchatel et de Hugues de Montfort, ne craignirent pas de s'aventurer contre lui dans une bataille. Mais ils furent vaincus ; la plupart des captifs furent horriblement mutilés ;

(1) Lettres de saint Bernard. Ed. de Mabillon, tom. I, p. 79. — Notice de M. Guizot.

le comte de Meulan, pour avoir sa vie sauve, remit toutes ses places, et les deux autres chefs furent longtemps tenus dans les prisons du roi d'Angleterre.

D'autres tempêtes allaient éclater. Déjà la politique commençait à paraître avec ses intrigues savantes, et ses mariages habilement concertés.

Henri, n'ayant plus qu'une fille, mariée à l'empereur, s'était marié avec Adélaïde, fille du comte de Louvain, parente du pape. Par là il s'affermissait, soit par l'espérance d'une nouvelle postérité, soit par la bienveillance du souverain pontife qui lui devait être assurée.

D'autre part, pour accréditer le parti du jeune *Guillaume* en Normandie, on lui avait fait épouser la fille de Foulques, comte d'Anjou.

Mais aussitôt Henri fit rompre ce mariage par le pape, pour cause de parenté. Alors le roi de France donna à Guillaume une sœur de sa femme, avec un domaine qui comprenait Chaumont, Pontoise, Mantes et tout le Vexin; c'était le montrer comme un prétendant redoutable aux divers partis. Mais le roi d'Angleterre avait eu une prévoyance plus longuement soutenue. Lorsqu'il vit ces ligues préméditées, il appela à son aide l'empereur, son gendre, qui d'ailleurs gardait le ressentiment de l'excommunication de Rheims, injure dont le roi Louis semblait avoir pris sa part. Henri V avait alors fait des concessions au pape sur l'*investiture* ecclésiastique, et la réconciliation qui s'était faite lui permettait de suivre son inspiration de vengeance. Il parut donc vers le Rhin avec une armée formidable de Lorrains, d'Allemands, de Bavarois, de Souabes et de Saxons, avouant le projet d'aller détruire la ville de Rheims, ou du moins de lui faire subir les horreurs d'un siége égal

à la longueur de la session du concile qui l'avait frappé d'anathème.

A ces nouvelles, Louis VI appelle à lui tous les barons au nom de la patrie commune. En même temps, il donne le signal de la guerre avec les premiers fidèles qu'il peut rassembler. Mais d'abord il va mettre ses armes sous le patronage de Saint-Denis, *le pieux et miraculeux défenseur de la France*. Cette église de Saint-Denis était comme une souveraineté céleste placée au milieu des Gaules, d'où relevaient les princes, les barons, et le roi même. Il y avait sur l'autel une bannière qui appartenait au comte du Vexin; *Louis*, dit l'abbé Suger, *la reçut pour ainsi dire de son seigneur suzerain*, et la déployant devant ses fidèles, il excita le petit nombre à donner l'exemple du courage à tous les autres. Bientôt la France entière s'émeut. Pour la première fois, depuis Charlemagne, on vit tous les chefs du royaume marcher de concert à l'appel du monarque. Ce n'était pas seulement le patriotisme qui s'éveillait. L'ascendant de Louis dominait aussi les volontés, et ces vingt années qu'il venait de passer à guerroyer contre les barons, lui avaient fait une autorité que subissaient les plus indomptés. *On vit autour de Rheims une si grande quantité de chevaliers et de gens de pied, qu'on eut dit des nuées de sauterelles qui couvraient la surface de la terre, non seulement sur les rives des fleuves, mais encore sur les montagnes et dans les plaines* (1). Dans le dénombrement que fait l'historien de ces multitudes de Français mis sous la bannière de Saint-Denis, une particularité caractéris-

(1) L'abbé Suger.

tique du temps doit être notée. » Le comte du Palais, Thibaut, qui, quoiqu'il fît alors avec son oncle le roi d'Angleterre, la guerre au seigneur Louis, était venu, sur la sommation de la France, avec son autre oncle le noble Hugues, comte de Troyes, conduisait la quatrième division de l'armée. » Ainsi la guerre prenait cette fois son grand caractère de défense générale, et la féodalité s'effaçait devant la mission nationale de la royauté. Le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, le comte de Vermandois, le duc d'Aquitaine, le comte de Bretagne, le comte d'Angers; tous les vassaux formidables rendaient hommage à l'unité de la monarchie par leur empressement à oublier leurs rivalités ou leurs alliances, et à exercer leur vaillance à la défense d'un état commun, et d'une même autorité.

Ce n'était pas ce qu'avait attendu l'empereur. Dès qu'il vit cet ensemble imposant de défense, il se hâta de s'éloigner, sans oser tenter des batailles, « et il ne fallut rien moins que les prières des archevêques, des évêques et des hommes recommandables par leur piété, pour engager les Français à ne pas porter la dévastation dans les États de ce prince, et à en épargner les pauvres habitants (1). »

Alors l'armée française se dispersa, et le roi alla rendre des actions de grâces aux saints Martyrs qui venaient de le protéger. La châsse de saint Denis avait été descendue sur l'autel pendant l'expédition, et autour des saintes reliques s'était pressée la multitude des vieillards et des femmes, aidant par la prière le courage des hommes d'armes. Le roi reporta lui-même sur ses

(1) L'abbé Suger.

épaules la châsse victorieuse à sa place, et puis il dota l'église de dons nouveaux. »

1124. Pendant ce temps, le roi d'Angleterre avait recommencé des excursions ; mais un seul baron, Amaury de Montfort, l'avait repoussé avec ses vaillants hommes du Vexin. Ainsi la victoire s'était partout déclarée. « Et jamais, dit encore l'abbé Suger, la France n'avait montré jusqu'où va l'éclat de sa puissance, lorsque les forces de tous ses membres sont réunies. Aussi la terre se tut devant elle, l'orgueil de ses ennemis fut étouffé, et presque tous ceux d'entre eux qu'elle pouvait atteindre, s'empressant de rentrer en grâce avec elle, lui tendirent *la* main en signe d'amitié. »

La paix fut faite avec le roi d'Angleterre, l'empereur mourut, et Louis reprit son système de répression armée contre les tyrans et les spoliateurs.

1126. Une première fois, l'évêque de Clermont avait été chassé de son siége par le comte d'Auvergne, et il s'était réfugié auprès de Louis, qui s'était hâté de porter la terreur de ses armes dans les châteaux encore indomptés de ces montagnes. Mais l'évêque, rétabli dans son église, avait reçu de nouvelles injures, et Louis recommença ses expéditions contre les déprédateurs auvergnats. Il poussait la guerre avec vivacité contre le comte, lorsqu'on vit arriver le duc d'Aquitaine, qui venait avec des pensées douteuses, mais qui, témoin de l'impétuosité des armes françaises, s'arrêta sur une montagne, et envoya des messages au roi. « Ton duc d'Aquitaine, seigneur roi, disaient les envoyés, te souhaite santé, gloire et puissance. Que la grandeur de la majesté royale ne dédaigne point d'accepter l'hommage et le service du duc d'Aquitaine, ni de lui conserver ses droits. La

justice exige sans doute qu'il te fasse son service, mais elle veut aussi que tu lui sois un suzerain équitable. Le comte d'Auvergne tient de moi l'Auvergne, comme je la tiens de toi ; s'il s'est rendu coupable, je dois le présenter au jugement de ta cour quand tu l'ordonneras : cela, je ne l'ai jamais refusé. Il y a plus, j'offre de le faire, et je te supplie humblement et avec instance d'y consentir. En outre, et pour que ton altesse daigne ne conserver à cet égard aucun doute, je suis prêt à lui donner tous les ôtages qu'elle croira nécessaires. Si les grands du royaume jugent qu'il en doit être ainsi, que cela soit fait ; s'ils pensent autrement, qu'il soit fait comme ils diront. »

Ainsi la souveraineté du monarque était invoquée, aussi bien que sa justice, au milieu de la guerre, et l'histoire doit noter cette intervention suppliante d'un grand vassal comme un indice de plus de la réaction monarchique qui se déclare.

Le roi reçut les ôtages ; il y eut un parlement à Orléans pour décider entre l'évêque et le comte, et l'église de Clermont fut pacifiée, soit par les armes, soit par la justice du roi.

Une répression plus éclatante et plus dramatique occupa les armes de Louis.

Le comte Charles, fils du roi des Danois et d'une sœur de l'aïeule du roi, avait succédé au comté de Flandres, en vertu de ses droits de parenté, après la mort du comte Baudoin, fils de Robert le Hyérosolymitain, que nous avons vu dans les Croisades ; on le nommait *Charles le Bon*, à cause de ses vertus. Une faction de meurtriers se forma contre lui, et le fit assassiner dans l'église de Bruges, au moment où le prince était re-

cueilli dans la méditation et la prière, tenant son livre à la main, *et parlant à Dieu même*, dit l'abbé Suger. Ce meurtre sacrilége, commis sous l'inspiration de Berthold (Bertulphe), prévôt du chapitre de Bruges, fut suivi de meurtres nouveaux. Tous les barons et châtelains furent égorgés. La conspiration avait juré de n'épargner aucun de ses serviteurs, et elle accomplit ses serments avec des raffinements atroces de barbarie.

Aussitôt, les peuples épouvantés se tournent vers Louis, parent du comte. Louis joint la politique à la vengeance. Il commence par reconnaître pour comte de Flandres, Guillaume de Normandie, ce neveu du roi d'Angleterre, qu'il s'efforce d'agrandir pour l'opposer à son redoutable vassal. Puis il court en Flandres, parmi des récits de meurtres et de cruautés. Il arrive à Bruges. Les chefs de la faction s'étaient réfugiés dans l'église. Il les assiége; et après avoir souffert horriblement de la faim, ils tombent tour à tour en sa puissance. On leur fait subir des supplices effroyables. L'un, le plus scélérat de tous, nommé Bouchard, est lié sur une roue élevée, où on l'expose à la voracité des oiseaux de proie; on lui arrache les yeux, on lui déchire la face, on le perce de mille dards, puis on jette ses tristes restes dans un cloaque. L'autre, le conseiller des meurtres, le prévôt Berthold, est pendu à une fourche avec un chien, qui le déchire par ses morsures, jusqu'à ce que le malheureux perde la vie dans cet affreux raffinement de justice. Les autres sont précipités du haut de la tour de l'église, et ont la tête brisée sur les pavés. Après cette vengeance, qu'il eut été beau de ne pas souiller de barbaries, Louis va frapper de son épée Guillaume d'Ypres, qu'on appelait Guillaume le Bâtard, pour qui

s'était fait le meurtre du comte Charles. Il le dépouille de ses biens, et quitte enfin la Flandres après l'avoir ainsi *blanchie, et comme rebaptisée par les châtiments* (1).

D'autres brigandages s'offrirent encore aux répressions de Louis. Il retrouva sous sa main ce Thomas de Marle, qu'il avait une première fois frappé de son glaive, en le dépouillant des châteaux de Crécy et de Nogent, mais qui avait refait sa fortune de brigand, en s'enfermant dans le château de Coucy, et atteignant de là, par des crimes de tout genre, les peuples voisins, les églises, les monastères, et surtout les marchands et les voyageurs. Le récit des atrocités commises par ce tyran fait frémir d'horreur, et la langue moderne ne les peut même dire dans leur atroce vérité. « La férocité de cet homme est tellement inouïe dans notre siècle, dit l'historien Guibert (2), que certaines gens, de ceux même qui sont réputés cruels, paraissent plus avares du sang de vils troupeaux que ne l'est Thomas du sang des hommes. Il ne se contente pas en effet de tuer avec le glaive et de consommer tout d'un coup son crime, comme on le fait d'ordinaire, mais il torture ses victimes par des supplices révoltants. » Et après ces terribles paroles, l'historien détaille les raffinements de la barbarie de Thomas; ce sont des tableaux épouvantables de crimes, que l'imagination des poètes eût à peine conçus, et dont les fables antiques n'approchent pas même.

(1) Entre les récits qui furent faits dans le douzième siècle, de cette conjuration tragique. M. Guizot a publié la longue et curieuse narration de Galbert, notaire de Bruges. C'est un drame plein d'intérêts. Collect. des Mémoires.

(2) Vie de Guibert de Nogent, liv. III.

La plainte des opprimés remua le cœur du roi, et il partit pour exterminer l'oppresseur. Raoul, comte de Vermandois, se joignit à cette espèce de Croisade. On alla attaquer le monstre dans sa caverne. Il ne put résister longtemps à de telles forces, malgré son atroce courage. Il tomba, couvert de blessures aux mains du roi, et il mourut peu de jours après comme dans un accès de rage. Son château était encombré de captifs qui furent délivrés; le roi laissa sa terre à sa veuve et à ses enfants, mais il enleva ses trésors, fruits du crime et des rapines.

Et peut-être faut-il dire à ce sujet que par des actes de cette sorte Louis n'a point échappé lui-même au reproche d'avarice. L'historien Guibert le dit nettement au milieu de beaucoup d'éloges. « Le roi Louis, fils de Philippe, était tellement remarquable de sa personne qu'il semblait fait tout exprès pour la majesté du trône; courageux dans la guerre, ennemi de toute lenteur en affaires, et d'un cœur ferme dans l'adversité; bon d'ailleurs en toute autre chose, il se montrait peu louable en ceci seulement qu'il ouvrait trop facilement son âme et son oreille aux hommes vils et corrompus par l'avarice. Ce vice fut une source féconde de dommages ainsi que de blâme pour lui, et de malheurs pour beaucoup de gens (1). »

Mais n'était-ce pas une nécessité de sa politique toujours guerroyante, et l'argent n'était-il pas une condition de ses victoires comme l'épée?

Quoiqu'il en soit, le roi, par toutes ces luttes acharnées, ne tendait pas moins à l'affranchissement du

(1) Vie de Guibert de Nogent, liv. VIII.

peuple qu'à l'unité de la puissance. C'était là sa seule pensée de roi, et il l'eut rendue plus féconde, sans la rivalité terrible du roi d'Angleterre, dont l'exemple était une excitation à tous les vassaux indomptés.

1128. En ces derniers temps, le roi Henri avait trop bien pénétré le motif qui avait engagé Louis à faire passer le comté de Flandres à son neveu Guillaume. A cette menace politique, il opposa un mariage habilement conçu. Il n'avait point d'enfant de sa nouvelle femme Adélaïde; il déclara son héritière sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, et il la maria à Geoffroy, fils du comte d'Anjou, surnommé Plantagénète, qui n'avait pas quinze ans. Par là il s'attachait un vassal puissant du roi de France, en ouvrant à sa race une destinée royale. Et chose singulière! peu après le même comte d'Anjou était appelé à Jérusalem pour succéder à cette couronne toute brillante de faits d'armes poétiques.

Ce ne fut pas la seule intrigue du roi d'Angleterre. Au comte Guillaume de Flandres il oppose Thierry d'Alsace, et le soutient de sa puissance. La guerre s'allume entre les deux compétiteurs, et Guillaume meurt d'une blessure. Ainsi l'habileté du roi de France était trahie par la fortune.

Mais rien ne déconcertait son courage. Ce fut peu après qu'il tira encore l'épée contre un de ses vassaux, son ancien sénéchal, Etienne de Garlande, soutenu de la puissance du roi d'Angleterre. Il fut blessé dans le siége du château de Livry; mais il en resta maître, et il le rasa. Garlande prétendait à la possession du titre même de sénéchal, et c'est ce qui avait fait la guerre : le roi le donna à Raoul de Vermandois, son vaillant auxiliaire. Tous les rebelles vinrent tomber à ses genoux.

Cependant, le monde éprouvait des agitations d'une autre sorte, Rome avait ses révolutions. Deux papes avaient été nommés, à la mort d'Honorius II. L'un Innocent II, élu le premier par la portion la plus notable et la plus pure du clergé, l'autre qui prit le nom d'Anaclet élu par une faction puissante. Cette double élection fit tout-à-coup un ébranlement dans les États. Le pape Innocent II, chassé de Rome, vint en France, asyle ouvert aux pontifes opprimés. Le roi fit à Etampes une assemblée d'évêques, et là pour la première fois parut avec éclat le nom d'un grand homme et d'un grand saint, celui de saint Bernard, que les évêques chargèrent de faire un examen des deux élections romaines. Et lorsque le sage abbé eut porté au synode le résultat de ses recherches, tous les évêques applaudirent, et proclamèrent Innocent II; le roi lui envoya l'abbé Suger à Cluny pour l'assurer de ses secours. Dès lors les incertitudes disparurent. Le roi d'Angleterre, un instant irrésolu, fut entraîné par la parole de saint Bernard. Le duc d'Aquitaine restait attaché à Anaclet, par quelque mécontentement frivole d'Innocent. Saint Bernard arracha de même cette apparence de schisme. Le pape resta quelque temps en France, comblé d'honneurs. Il visita les Eglises, et partout on lui fit des fêtes triomphales. L'abbé Suger se plait surtout à redire les solennités de son entrée à Saint-Denis, et c'est un admirable spectacle que celui de cette piété des peuples au milieu des ardentes passions qui les déchiraient.

En ce temps Louis le Gros éprouva une vive douleur domestique. Il perdit son fils ainé, nommé Philippe, qu'il avait fait couronner trois ans auparavant dans l'église de Rheims. C'était, dit l'abbé Suger, un enfant

dans la fleur de l'âge, et d'une grande douceur, l'espoir des bons et la terreur des méchants. Il se promenait dans un faubourg de Paris. Un porc effaroucha son cheval, qui le jeta sur la pierre et l'écrasa en tombant sur lui. Ce jour-là on avait appelé dans la ville des hommes d'armes pour une expédition. Peuple et soldats se livrent à la douleur. Ce fut une désolation générale. « Homère lui-même, dit l'historien tout ému, ne pourrait l'exprimer. »

Louis fut le plus accablé par le malheur. Sa santé depuis longtemps était fléchissante, et la grosseur de son corps était devenue une véritable infirmité. Ses fidèles craignirent de le perdre, et ils lui conseillèrent de faire sacrer son second fils Louis, enfant charmant, et de l'associer au trône. Un concile fut tenu à Rheims pour cette solennité, et ce fût le pape qui le présida. Tous les évêques présents prodiguèrent la consolation au roi, et le pape s'associa à leurs témoignages d'amour. Tout semblait annoncer la fin d'un glorieux règne. Mais Louis pouvait jouir des fruits de sa politique. Les églises de France avaient retrouvé la paix. Les châtelains les plus oppresseurs avaient été domptés. Dans le concile de Rheims on renouvella la trêve de Dieu pour empêcher les guerres privées qui pourtant reparaissaient encore. La monarchie venait de faire un grand pas vers l'unité.

1135. Louis retrouva quelque temps des forces et du courage pour suivre encore ses luttes. Il fit même une expédition sur la Loire, et brûla ou rasa quelques châteaux. Ce fut dans cette expédition qu'il fut pris à Montrichard d'une maladie qui devait le conduire au tombeau.

Ses derniers jours furent remplis par des œuvres de piété chrétienne et de justice royale. On le vit un jour, qu'il s'était disposé à recevoir les sacrements de l'Église, se lever de son lit, et « aller, à la grande admiration de tous, au-devant du corps de Notre Seigneur Jésus-Christ, et se prosterner religieusement. » Là il se dépouille des signes de la royauté, se démet du gouvernement de l'État, s'accuse de l'avoir mal administré; remet à son fils l'anneau royal, et l'oblige à promettre avec serment qu'il protégera l'Église, les pauvres, les orphelins, qu'il respectera les droits de chacun, qu'il ne tiendra personne injustement dans ses prisons. Puis il fait la distribution de ses richesses, de son mobilier particulier, de ses habits mêmes et de ses manteaux royaux, aux églises et aux pauvres; il fait don à l'église des Martyrs de sa splendide chapelle, qui renfermait un livre d'Évangile enrichi d'or et de pierres précieuses, des candélabres d'or, un calice d'or tout brillant de diamants, dix chappes magnifiques, et une hyacinthe qui lui venait de son aïeule, la reine Anne, fille du roi des Russes. Puis il fit devant les clercs et les serviteurs de son palais une profession de foi Catholique, *en termes dignes du plus docte théologien*, et il reçut la communion au milieu de cette effusion de piété. Tous les fidèles étaient émus de ce spectacle. « Ne pleure pas, dit-il à l'abbé Suger; ne pleure pas sur moi, mon ami, mais plutôt triomphe et réjouis-toi de ce que la miséricorde de Dieu m'a donné, comme tu le vois, les moyens de me préparer à me présenter devant lui (1). »

1136. Louis vécut quelque temps encore, et il put

(1) L'abbé Suger.

satisfaire sa piété par des visites aux églises les plus chères à la foi des peuples. Dans un de ces pélerinages, se trouvant au château de Bethisy, il reçut un message d'Aquitaine, qui lui apprit que le duc étant parti pour un pélerinage à Saint-Jacques était mort dans la route, mais qu'avant son départ, il avait fait un testament par lequel il lui avait, de sa pleine volonté, légué sa fille, la très-noble demoiselle Eléonore, non encore mariée, ainsi que tout son pays pour lui appartenir à toujours (1). Le roi promit aux envoyés de marier Eléonore à son cher fils, et c'était apparemment une condition du testament. Aussitôt même il songea à ratifier ce grand héritage, qui allait ramener sous l'autorité directe de la monarchie *le Poitou, l'Aquitaine, la Gascogne, le pays des Basques, la Navarre jusqu'aux montagnes des Pyrénées, et jusqu'à la Croix de Charlemagne* (2). Louis donc réunit une troupe de plus de cinq cents très-nobles hommes et chevaliers des meilleurs du royaume, leur donna pour chef le comte du palais Thibaut, et l'illustre comte de Vermandois, avec l'abbé Suger pour conseiller de son fils. Et au moment où partit le jeune prince, le vieux roi lui fit ainsi ses adieux: « Puisse, mon très-cher fils, le Dieu tout-puissant qui règne sur les rois, te protéger de sa divinité à qui tout cède; car si par quelque infortune je venais à perdre, et toi, et ceux qui t'accompagnent, ni ma propre vie, ni mon royaume ne me seraient plus rien. »

Tout ce brillant cortége se mit en marche, répandant les bienfaits et l'aumône par toute la route. Le mariage

(1) L'abbé Suger.

(2) Hugues de Poitiers. Hist. du Monas. de Vezelay, liv. IV.

se fit à Bordeaux avec pompe, et Eléonore reçut le diadême royal au grand applaudissement de l'Aquitaine. C'était là un admirable événement pour la monarchie de France, si le génie de Louis le Gros avait pu se survivre.

1er août 1137. Mais il mourut peu après, dans l'épuisement de sa maladie, après avoir souvent édifié son palais par les mêmes exemples de résignation et d'espérance. La nouvelle de sa mort alla trouver son fils, à Poitiers, au milieu des fêtes et des triomphes.

Ici l'histoire fait un retour sur elle-même, et cherche quelle fut en réalité l'action politique de ce roi, dont la vie fut si pleine de batailles.

Le plus souvent on a rapporté à son règne le grand mouvement de l'*affranchissement des communes*, et même un des grands rois de la France moderne, Louis XVIII, avait en quelque sorte consacré cette opinion historique, en l'écrivant de sa main dans sa charte constitutionnelle. Puis on a contesté hardiment cette idée, lorsque le temps est venu de tout contester, jusqu'à la simple succession des noms de rois, dans notre pays.

M. Augustin Thierry, que je retrouve encore, à mon grand regret, a fait un charmant roman sur les communes du douzième siècle, et il met d'autorité le roi Louis le Gros hors de ses récits. Et pour preuve, c'est d'abord que Louis le Gros n'avait qu'un domaine propre très-borné, et que l'établissement des communes en France ne pouvait donc résulter de sa volonté de roi ; et puis, c'est qu'en fait, il a laissé les communes s'établir ou se détruire avec une pleine indifférence, usant aussi

souvent de son épée pour les frapper que pour les défendre.

Mais cette double erreur vient manifestement de ce qu'on veut assigner une origine fixe aux communes du douzième siècle, lorsqu'il serait plus historique de montrer qu'à ce moment elles ne font que se raviver.

C'est une remarque faite par un homme que j'aime à citer. « La plupart des historiens modernes, dit M. Buchez, ont eu le tort de négliger la narration de ces premiers temps, de les laisser ignorer au lecteur; en sorte qu'on a cru que la commune était une institution aussi nouvelle que son nom même, et cependant, dans un grand nombre de villes, dans Paris même, la capitale de la France, les franchises et les coutumes qui constituaient la cité sont antérieures au cinquième siècle, et n'avaient cessé de subsister (1). »

Il ne s'agit donc pas de supputer le nombre de communes que Louis le Gros aurait affranchies par quelque acte formel de son vouloir, mais d'apprécier l'action générale de sa politique sur ces établissements demi-morts ou comprimés par la force matérielle de la féodalité.

Or, comment mettre en doute qu'à mesure que la domination des châteaux s'atténuait sous les coups du roi, l'existence communale ne dût tendre à s'agrandir en sens inverse, même quand la volonté du roi n'eût pas cherché spontanément ce double résultat de sa politique.

Les provinces de la Gaule Méridionale, dit M. Thierry, eurent des communes à une époque antérieure aux

(1) Introd. à l'Hist. parlementaire de la révolution.

sept ou huit chartes où figure le nom de Louis le Gros; et pourtant nul ne s'avise d'attribuer positivement à ce roi la fondation des communes d'Arles, de Marseille, de Nîmes, de Toulouse, de Bordeaux, etc.

Cela est bien dit. Mais le Midi avait gardé les vieilles communes plus librement que la partie des Gaules, foulée par la conquête Franque, et comment serait-il surprenant de les voir reparaître avant toutes les autres! M. Thierry le dit plus loin; et c'est un malheur, à un esprit aussi éclairé, de ne pas laisser à l'histoire son caractère propre, qui est un caractère de succession, où les faits se produisent les uns par les autres. Pour les comprendre et les expliquer, il n'en faut pas rompre l'ordre, en quelque sorte héréditaire.

L'affranchissement ou la restitution des communes fut une réaction lente et graduelle contre la constitution féodale, et qui marcha parallèlement au rétablissement de la grande unité de la monarchie.

C'est pour cette seule raison, qu'en quelques lieux, les évêques, seigneurs des villes, résistèrent comme les barons, à cette tendance municipale. L'esprit féodal faisait oublier l'esprit chrétien, c'est-à-dire, l'intérêt dominait la charité. Cela n'est pas propre à un temps, mais à tous les temps. Pourtant le clergé n'eut point de système absolu, et M. Thierry lui-même en fait la remarque. « La commune d'Auxerre s'établit du consentement du comte, malgré l'évêque, et à Amiens, l'évêque se rangea contre le comte du côté de la bourgeoisie (1) ». Ce mot de bourgeoisie suppose déjà une constitution de peuple, et M. Thierry dit plus qu'il ne

(1) Lettre XIV.

veut. « Dans le midi de la France, ajoute-t-il, les évêques se montrèrent en général amis des libertés bourgeoises, et protecteurs des communes ». C'est-à-dire, en chaque pays les accidents politiques se variaient selon les événements antérieurs. Les évêques des pays Francs restèrent plus long-temps féodaux; parce que la force des choses les avait faits seigneurs au même titre que les comtes et les barons. Et c'était tout le contraire dans les pays restés Gaulois ou Gallo Romains, où la communauté populaire n'avait point été atteinte dans sa racine (1).

Les deux premières communes de la France proprement dite sont celles du Mans et de Cambray (1066 et 1076). Ensuite paraissent celles de Noyon, de Beauvais et de Saint-Quentin. Ces établissements ne se pouvaient faire sans porter quelque trouble dans les rapports précédemment établis entre les citoyens et l'autorité quelle qu'elle fût. Il serait donc peu équitable de dire après huit cents ans, que la résistance, qui dut se rencontrer, révélait un système permanent d'oppression. Et même, dès que les citoyens d'une ville peuvent amener ceux qui commandent à des transactions de cette sorte, c'est qu'ils sont déjà libres.

Dans la Charte de la commune de Noyon parut l'intervention de Louis le Gros, et l'évêque Baudry la publia comme un acte sacré dont la violation emporterait les peines d'excommunication.

(1) Voir à ce sujet l'Hist. de Flandres, par Warnkœnig, et l'Hist. de la Gaule Méridionale, par M. Fauriel. La comparaison des recherches sur ces deux points opposés, est curieuse et instructive.

Ce fut peu après que la ville de Laon eut aussi sa commune, et elle fut fondée du consentement des clercs, des chevaliers et des bourgeois, et sous la sanction du monarque. L'évêque de Laon, qui s'appelait aussi Baudry, un Normand sans valeur, que la faveur de Henri, roi d'Angleterre, avait porté à ce saint office, au temps sans doute où les liens d'hospitalité unissaient encore les deux rois, fit opposition à la commune, et, par des intrigues actives, et même à force d'argent jeté dans la cour du roi, il arracha la révocation de la charte d'institution. *Il y eut une affreuse sédition. L'évêque fut égorgé, et le roi qu'il avait appelé fut obligé de s'enfuir.*

Ce n'était pas donner à la commune un caractère vénérable que de la souiller de meurtre. Les bourgeois, d'abord étonnés de leur crime, ne craignirent pas de le soutenir, et ils firent un appel à ce tyran sanguinaire que nous avons vu deux fois frappé du glaive royal, à Thomas de Marle, le farouche châtelain de Crécy et de Nogent. Il accourut en armes, et ce fut là un sinistre patronage pour la liberté. Mais bientôt, malgré ce secours étrange, le découragement entra dans les âmes. Le bruit se répand que les bourgeois ont quitté la ville, et aussitôt se précipitent les paysans pour l'aller piller.

Thomas de Marle y conduit même ses vassaux. La ville infortunée vit fondre sur elle des calamités atroces, et c'est alors que se fit à Beauvais cette assemblée d'évêques, pour appeler l'anathême sur le farouche tyran, qui profitait de toutes les révoltes et tirait parti de toutes les fureurs. Déjà nous avons suivi rapidement ces récits d'après l'histoire précise de l'abbé Suger.

L'historien Guibert, avec la confusion de ses détails, laisse voir comment l'institution de la commune, d'abord faite pour la liberté, pouvait aisément se transformer en révolte et en désordre, et c'est par une très-fausse appréciation des temps qu'on ferait aujourd'hui un grief de ses répressions (1). Quoiqu'il en soit, le roi vint à Laon pour réparer les désastres. La ville resta plusieurs années dans cette situation, et ce ne fut qu'en 1128 que le roi institua une autre commune, sous le nom de *Paix*.

Je ne saurais comprendre pourquoi la philosophie contemporaine ne consent pas de bonne grâce à laisser à Louis le Gros sa part d'action dans ce mouvement communal, lorsque sa vie entière de roi paraît occupée par un travail analogue d'affaiblissement contre la domination des châteaux (2).

Et par un système de jugement contraire, l'histoire ne doit pas sans doute attribuer à Louis une autorité plus entrainante qu'il ne convient dans cette espèce de transformation politique. Mais sans imaginer que Louis ait pénétré toute la portée de ses guerres féodales, il est permis au moins d'y reconnaître une sorte de pen-

(1) Voyez la vie de Guibert de Nogent, liv. III.

(2) M. Buchez a pourtant fort bien interprété le sentiment qui paraît présider aux jugements modernes. Comme la présente histoire doit garder sa gravité, je n'emprunterai ici que deux lignes à cet écrivain. « L'erreur des historiens modernes, dit-il, nous paraît provenir surtout des sentiments qui agitaient l'époque où ils écrivaient. On était dans le moment le plus vif de la lutte qui se termina par la révolution de juillet. » Quand on fait de l'histoire un instrument de révolution, on ne mérite pas d'être cru par la postérité.

chant monarchique, qui dans une forte intelligence eût été du génie, et dans un esprit ordinaire eut toute la dignité du bon sens.

Tel fut en effet le caractère de Louis. Ce ne fut point un de ces hommes qui refont les siècles ou les arrêtent par des coups soudains. Ce fut un homme éclairé, honnête, juste, ayant le sentiment de la grandeur royale, et des devoirs de la royauté. Il fut le protecteur de la faiblesse, et le vengeur du crime. Il défendit les églises et c'était défendre le peuple. Son règne fut exempt de violences, il ne fut pas exempt de gloire. On lui a reproché d'aimer l'argent; mais il l'employa pour entretenir ses armées de fidèles contre les oppresseurs. Il ne manqua pas de finesse dans la politique; on le vit dans ses démêlés avec le roi d'Angleterre: toutefois Henri fut plus prompt dans ses desseins, et plus hardi dans ses négociations. L'habileté de Louis fut réservée comme celle d'un prince qui veut d'abord avoir de la probité. Henri Ier, d'abord son ami, puis son rival, fut un grand prince. Louis fut un bon roi, et bien qu'on ait reproché à l'histoire de notre pays de tout rapporter à la personne des monarques, elle ne doit pas cesser de rendre hommage à ceux qui font de la royauté l'intérêt central de la nation. Et sous ce point de vue Louis le Gros mérite de garder sa renommée.

HISTOIRE

DE FRANCE.

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Situation de la France. — Mouvement des esprits. — Temps des *grandes polices*. — Louis VII, dit le Jeune. — La France paisible. — Difficultés ecclésiastiques. — Guerre féodale. — Situation de Jérusalem. — Nouveaux mouvements de la Croisade. — Prédication de saint Bernard. — Résistance de Suger à ce mouvement. — Aventures de la Croisade nouvelle. — Ruse de la politique Grecque. — Courage du roi. — Les Chrétiens à Antioche. — Soupçons du roi sur la vertu de sa femme. — Départ pour Jérusalem. — Malheurs de l'expédition. — Retour en France. — Sagesse de Suger. — Situation de l'Europe. — Nouveautés en France. — Le roi nourrit le ressentiment de l'injure de sa femme. — Divorce. — Eléonore épouse Henri, duc de Normandie. — Révélation de périls nouveaux. — Second mariage du roi. — La France est bloquée par les alliances de Henri. — Ruptures avec l'Angleterre. — Nouveaux traités. — Déchirements dans l'Eglise. — Henri fait des empiétements dans la Normandie. — Histoire de Thomas Becquet, archevêque de

Cantorbéry.—Louis médiateur.—La guerre éclate.—Nouvelle paix.—Assassinat de l'archevêque. — Politique incertaine de Louis.—Guerres sans gloire.—Bataille dans la Normandie.— Traité qui ôte à la France sa grande unité nationale. — Le génie de la monarchie semble reparaître dans ces malheurs. —Philippe, fils de Louis, espoir de l'avenir. — Pélerinage de Louis à Cantorbéry.—Sa mort.

Louis le Gros laissait le douzième siècle engagé dans un grand mouvement de réformation politique. L'esprit humain était dans une sorte de fermentation, prélude de choses nouvelles. Les études fleurissaient dans les universités. Le clergé se ravivait. Les monastères se repeuplaient. De grands noms brillaient dans *l'Eglise*. L'abbé Suger et saint Bernard dominaient les esprits par leur génie, l'un, homme d'état, l'autre, homme de cloître, et pourtant le cénobite plus maître encore du monde que le ministre, tous les deux supérieurs par l'intelligence et par la vertu, mais l'un distrait par les intérêts de la terre, l'autre absorbé par les intérêts du Ciel. Et autour d'eux, d'autres noms ne manquaient point d'éclat. Dès le règne de Philippe Ier l'esprit humain avait pris un grand essor. Les disputes des écoles, que nous jugeons vaines dans notre siècle, parce qu'elles ne ressemblent point à nos disputes, plus vaines peut-être, avaient donné une extrême activité aux intelligences. Les *Réalistes* et les *Nominaux* occupaient la philosophie, et dans cette lutte, des hommes éminents avaient brillé. Yves de Chartres avait laissé une renommée vénérable. Guillaume de Champeaux avait paru dans l'université de Paris. Guibert, abbé de Nogent, écrivain original et plein de verve, commençait à suivre le mouvement de la société avec des aperçus de philoso-

phie libre et chrétienne à la fois. Saint Norbert fondait l'ordre des Prémontrés. Abeilard paraissait avec sa destinée romanesque. Hugues de Saint-Victor, Pierre le Vénérable, et Pierre Lombard, le Maître des Sentences, rivalisaient de fondations pieuses et savantes. Le monde se renouvelait par l'intelligence, et en même temps la politique du prince se renouvelait par des institutions de liberté et de justice.

A côté des communes, dont le rétablissement ou l'affranchissement incertain peut-être encore, ou bien troublé par les passions du temps, n'était pas moins une œuvre de monarchie prévoyante, se formait déjà une juridiction royale, prélude du droit commun, que les siècles devaient à la longue faire prévaloir. Les justices seigneuriales commençaient à être atteintes, et c'était là aussi une partie de la liberté, si l'on songe à l'abus que quelques vassaux faisaient de la force. Ou si le droit féodal ne devait pas être d'un seul coup déraciné, le droit du monarque était montré comme un recours. Les *Missi Dominici* de Charlemagne étaient renouvelés; ces officiers surveillants renvoyaient à la cour du roi les causes qui avaient été violemment décidées par l'épée des seigneurs. Ce fut là le parlement du roi, dont l'abbé Suger nous a mentionné quelques sessions; il faisait revivre ce que Charlemagne avait institué sous le nom de *Mallum imperatoris*.

Alors parurent les *cas royaux* qui, devenus dans la suite des temps une sorte d'exception, furent d'abord une protection contre l'arbitraire.

Tout allait à la liberté du peuple. Les serfs étaient affranchis dans les domaines royaux, et c'était un exemple, sinon une loi. Les *hôtels-de-villes* étaient ins-

tituées avec une justice particulière. Les échevins (scabini), reparaissaient avec une juridiction locale, et le maire (major) était gardien des immunités.

Et bien qu'entre ces institutions, il dut s'établir des conflits, par la difficulté de définir nettement des droits aussi divers, l'appel au roi reparaissait toujours comme un lien d'unité ; et c'est un avantage que signale le docte président Hénault, disant avec Loyseau que « ce droit de ressort de justice est le plus fort lien qui soit pour maintenir la souveraineté ; » seulement j'ajoute, et pour établir la liberté.

Mézeray a dit de la troisième race que *ce fut le temps des grandes polices*, et le président Hénault explique ainsi cette parole. « Dès l'avénement de Hugues Capet, les rois, dit-il, animés du même esprit, et par une suite de prudence dont ils ne s'écartèrent jamais, regagnèrent insensiblement tout ce qui avait été usurpé par les seigneurs, ne firent pas une démarche qui ne tendît à ce but, et se ressaisirent enfin des plus précieux droits de la couronne. » Or, ces remarques de l'histoire seraient incomplètes si elles laissaient entendre que les rois ne faisaient ainsi que déplacer la domination. L'utilité de la monarchie fut l'utilité de la nation, et en des choses de cette grandeur, l'intérêt privé mérite à peine d'être aperçu, à moins qu'on n'admire comment, sous la main de la Providence, il sert à l'intérêt général. En France, la monarchie a été l'instrument de la liberté. Plus tard, la nation s'est amusée à briser l'instrument qui l'avait affranchie. C'est là une de ces fatalités mystérieuses que Dieu jette de loin en loin dans l'histoire, pour étonner ou pour instruire, ou pour abaisser les peuples. Le temps viendra de marquer par quels degrés s'opéra, dans les

temps modernes, ce schisme de la monarchie et de la nation.

Mais d'abord la réformation sociale se fit par la reconstruction de la monarchie, et le douzième siècle s'ouvrit par ce travail admirable d'unité. Et d'ailleurs les sciences, les arts, les lois, la guerre même, tout poussait le monde vers ces grandes nouveautés, tantôt par une impulsion du hasard, tantôt par un penchant de la volonté. Alors les âmes s'ouvrirent aux émotions ardentes, mais saintes. L'enthousiasme de la grandeur remua l'âme humaine. Les travaux gigantesques plaisaient aux hommes. On vit des associations spontanées se former dans la Chrétienté pour édifier de grands ouvrages, d'immenses basiliques, de glorieuses cathédrales. Les Croisades furent une de ces impulsions maîtrisantes qui jetaient l'humanité hors d'elle-même. Jamais nul siècle ne s'était ouvert sous une inspiration aussi extraordinaire. Dieu même semblait agiter le monde moral de sa main puissante.

Louis VII.

Tel était le siècle à la mort de Louis le Gros.

Le sage roi laissait en mourant outre son fils Louis, sacré roi, cinq fils et une fille; Henri, qui fut d'abord moine de Clairvaux, puis évêque de Beauvais, enfin archevêque de Rheims; Robert, chef de la branche royale de Dreux; Pierre, sire de Courtenay, dont le nom s'est longtemps perpétué, et paraît subsister encore dans une lignée anglaise; Philippe, qui fut archidiacre de l'Église de Paris, et qui plus tard ayant été nommé évêque céda le siége à Pierre Lombard, le *Maître des Sentences*; Hugues dont la vie est restée inconnue, et enfin Constance qui épousa en premières noces Eustache, comte de Boulogne, et puis Raymond V, comte de Toulouse. Quant à la veuve du roi, Adélaïde, elle se remaria à Matthieu de Montmorency qui fut connétable de France (1).

1137. Louis VII, dit le Jeune, avait dix-huit ans lorsqu'il devint roi. Ce lui fut une heureuse fortune de trouver à la mort de son père le sage ministre Suger, et l'histoire lui doit un premier témoignage pour avoir retenu auprès de lui un si bon conseiller de politique.

Louis se hâta de se rendre à Paris.

Arrivé à Orléans, il éprouva quelques difficultés avec la commune. Dans la première ferveur des institutions municipales, la susceptibilité de la liberté était grande,

(1) Le père Daniel.

et cela seul explique comment les rois eurent l'air parfois de lutter contre les bourgeoisies qu'eux mêmes avaient constituées en communauté. L'histoire de la liberté, dans tous les temps, est pleine de ces contrastes. Le roi Louis ne détruisit pas la commune d'Orléans. Mais il se fit obéir. Puis arrivé à Paris, il convoqua une assemblée de grands et d'évêques pour aviser aux grandes affaires du royaume.

La France était alors paisible, et elle voyait, sans trop s'y mêler, les troubles des états voisins.

Les Guelfes et les Gibelins commençaient à paraître en *Italie*. L'Angleterre avait ses révolutions. Henri était mort (1135), et peu avant lui, Robert, ce frère aîné, qu'il avait tenu captif pendant son règne. L'Impératrice Mathilde, fille de Henri, devait arriver au trône avec son second mari, Geoffroi Plantagenet, duc d'Anjou. Mais cette succession fut alors troublée par la prétention de deux neveux de Henri, Thibaut, comte de Champagne, et Etienne, comte de Boulogne, tous deux fils d'une de ses sœurs. Étienne fut le plus prompt à se jeter en Angleterre, pendant que Mathilde et Thibaut, faisaient des intrigues en Normandie; c'est ce qui le fit roi. La couronne semblait être au premier occupant, et devenu maître par sa rapidité, Étienne vint établir son fils Eustache dans le duché de Normandie. De là des déchirements compliqués. Louis le Gros les avait vus naître, et les laissa se développer. Louis le Jeune ne s'y mêla point, si ce n'est qu'il donna sa sœur Constance au fils d'Étienne. Mais les luttes suivirent leur cours, sans entraîner la monarchie de France.

1141. Louis le Jeune eut pourtant quelques difficultés dans son empire. La première lui vint de l'élection de

Pierre de la Châtre à l'archevêché de Bourges. Elle s'était faite sans son consentement. Il la voulut contester. Le pape Innocent II la soutint de sa puissance. L'archevêque fut obligé de fuir sur les terres du comte de Champagne. Cela fit une guerre funeste. Le roi ravagea la Champagne. Treize cents personnes s'étaient réfugiées dans l'église de Vitry. Elles y périrent dans les flammes. Saint Bernard fut obligé d'élever sa puissante voix pour désarmer ces fureurs. Le roi, percé de douleur, se réconcilia avec le pape Célestin II, successeur d'Innocent ; il reconnut l'archevêque de Bourges, et il résolut d'expier les maux de la guerre par une *Croisade*.

Pendant ce même temps il avait fait une guerre moins désastreuse à Alphonse, comte de Toulouse, fils du vaillant comte Raymond de Saint-Gilles. Il voulait faire rentrer cette ville dans le domaine d'Aquitaine, ou de Guienne, dont elle avait été détachée à prix d'argent par le comte Guillaume, aïeul de la reine. Le roi montra seulement ses armes, et il fut reconnu, en droit, que Toulouse était un *fief mouvant* de la couronne.

Peu auparavant une autre guerre féodale avait arrêté quelques moments Louis le Jeune. Gaucher, seigneur de Montgeai, s'était mis en révolte. Louis alla raser son château.

1144 — 1147. Après cela, la pensée du roi se tourna librement vers Jérusalem. Jérusalem et les Croisades n'avaient pas cessé d'occuper le monde. Les récits qui venaient d'Orient continuaient d'exciter l'émotion. On suivait avec anxiété l'histoire de cet empire des Francs, fondé aux Lieux Saints. Sa gloire et ses vicissitudes captivaient les âmes. Et déjà il avait eu des révolutions sur lesquelles se portaient vivement la curiosité et l'intérêt.

Cinq rois s'étaient succédé. Godefroy de Bouillon, premier chef de la Croisade, Baudoin son frère, Baudoin du Bourg, comte d'Édesse, leur cousin, Foulques, comte d'Anjou, lequel était allé épouser Mélisante, fille de ce dernier, et Baudoin III, issu de ce mariage, devenu roi à l'âge de treize ans.

Pendant ce temps, les principautés établies dès le début, autour de cette monarchie de Jérusalem, avaient grandi, et tout en faisant la guerre aux ennemis du nom Chrétien, elles avaient fini par se laisser travailler par le mal de l'indépendance et de l'envie. Alors le défaut d'*unité* manquait partout, et ce fut la source de grands désastres. Le comte d'Édesse, Josselin de Courtenay, et le prince d'Antioche, Raymond de Poitiers, oncle de la reine de France, donnèrent le signal des rivalités. Les Turcs profitèrent de l'anarchie. Édesse tomba en leur pouvoir. Alors commençait à paraître un nom formidable, celui de Noradin, sultan d'Alep. Lorsque les Chrétiens virent ces premières calamités, le sentiment du péril les rapprocha, et tous à la fois poussèrent un cri de détresse vers l'Europe.

Le pape, alors Eugène III, reçut les ambassades de Jérusalem, et tout aussitôt il fit un appel aux princes et aux rois. Mais c'est en France surtout que bouillonnait la ferveur de la Croisade. Saint Bernard fut chargé de l'exciter encore. Déjà le roi, engagé par une sorte de vœu, puis enflammé par le récit de la prise d'Édesse, avait tenu à Bourges une assemblée, et il avait déclaré son dessein. La voix de St. Bernard hâta ses résolutions. Une autre assemblée fut tenue au monastère de Veselay, en Bourgogne; une grande multitude était accourue des points les plus éloignés du

France. St. Bernard prêcha en plein air du haut d'une éminence. Il lut une lettre du pape, qui appelait les Chrétiens à la guerre, et leur ouvrait des trésors d'indulgences et de grâces; puis ajoutant à la souveraine parole du pontife, les éclats de son éloquence, il remplit d'enthousiasme ces immenses flots de peuple, et l'on entendit bientôt de tous les points du vaste auditoire ces mots répétés: La Croix! la Croix! St. Bernard distribua d'abord des croix d'étoffe toutes prêtes; le roi reçut la première; et après lui, la reine Éléonore voulut aussi se croiser; puis s'avancèrent vers St. Bernard tous les grands, tous les seigneurs, tous les chevaliers, les plus grands noms de la France féodale et guerrière, trois évêques même et deux abbés; tous reçurent la croix des mains du grand missionnaire. On attachait ces croix à l'habit sur l'épaule droite, en signe d'enrôlement. Bientôt les croix manquant à St. Bernard, il déchira sa robe, et en jeta les lambeaux. Toute la première ardeur de la Croisade était rallumée. On s'excitait aux batailles, comme au temps de Pierre l'Ermite. La France se déplaçait une seconde fois et les malheurs même éprouvés par les premières expéditions semblaient être une excitation de plus au courage et à la piété. Dans cette première exaltation, on avait voulu faire de St. Bernard le général suprême de la Croisade. St. Bernard garda sa mission de prêtre, et il passa en Allemagne pour soulever d'autres masses chrétiennes. Sa voix semblait remuer la terre. L'enthousiasme se propagea comme une contagion. L'empereur Conrad III prit la croix. Les grands l'imitèrent. Toute l'Europe suivit. Les pays même qui n'avaient pas entendu St. Bernard, lui envoyèrent des Croisés, comme en-

traînés par l'impulsion de sa renommée. Enfin deux vastes armées furent sur pied, il ne fallut plus que songer aux préparatifs d'un voyage que l'imprévoyance avait une première fois rendu si fatal. On mit un an à ces apprêts, et il fut résolu que la Croisade s'en irait par terre à Constantinople, suivant la route qu'avait autrefois suivie Godefroy de Bouillon.

Mais Louis VII avait à prévoir aussi les périls qu'il pouvait laisser à son royaume de France. Il fit une assemblée à Étampes, pour aviser aux affaires de l'État. Là, il fut résolu que l'abbé Suger serait régent du royaume. On voulait lui donner pour auxiliaire Guillaume, comte de Nevers. C'est saint Bernard qui présidait à ces choix d'hommes. En entrant dans l'assemblée des grands, il avait dit, montrant ces deux serviteurs de la royauté: *Voilà les deux épées qui suffisent à notre défense.* Mais Guillaume avait résolu de se retirer dans un cloître. On ne put vaincre ses refus. Suger résista de même. Le grave et froid ministre n'avait pas pris part à tout cet entraînement de Croisade, et il redoutait le poids de ce gouvernement ébranlé par des secousses diverses. Il fallut la venue du pape pour le contraindre à obéir.

C'était là une grave décision. La France pouvait périr d'anarchie dans cet abandon de la puissance suprême; le génie de Suger tint lieu de royauté, et Louis le Gros parut survivre.

1147. L'empereur Conrad était parti à Pâques le premier, à la tête de cent mille combattants. Le roi partit peu de temps après. On eut le temps de faire des édits pour la sûreté de l'État. Le pape déclara excommunié quiconque ferait des entreprises contre le droit du monarque. Une vague défiance se mêlait à l'enthousiasme,

et l'Église était présente pour rendre aux âmes leur sécurité.

Nous ne saurions suivre les aventures de la Croisade nouvelle : elle eût ses hasards et sa gloire. L'Empire de Constantinople y garda son caractère ambigu. Les princes d'Europe y parurent avec leur chevalerie généreuse. Manuel Comnène, petit-fils d'Alexis, occupait le trône. Il avait des vertus brillantes ; mais sa politique devint de l'astuce, et son habileté de la perfidie. Les histoires sont pleines des trames odieuses de ce prince, tantôt contre l'empereur Conrad, tantôt contre le roi Louis. L'armée allemande fut engagée dans les piéges qu'*il lui* fit tendre par les Sarrasins, et bientôt Conrad, blessé dans une bataille, fut obligé de se sauver vers l'armée de France. La plus grande partie de son armée périt sous le glaive des Musulmans ; le reste tomba en servitude. Le roi Louis, imposant par la renommée de son empire, avait été reçu à Constantinople avec des apparences d'honneur ; mais c'étaient des piéges d'une autre sorte. L'évêque de Langres pénétra la politique grecque, et proposa au conseil du roi de s'emparer de force de Constantinople. Le roi repoussa cet avis comme funeste, la croix ayant été prise contre des barbares et non contre des Chrétiens. On reprit la marche vers l'Asie, et aussitôt les perfidies de Manuel éclatèrent. Sous prétexte de quelque injure, il fit arrêter les vivres destinés au camp des Croisés. Pour éviter les ruptures armées, il fallut faire des négociations. L'empereur exigea l'hommage des seigneurs. Leur fierté se révolta, et pourtant il fallut céder, pour éviter des humiliations plus désastreuses.

Ainsi la politique d'enthousiasme de l'Occident allait

se briser contre les ruses de la politique grecque. Cependant l'empereur Conrad, reçu dans le camp de Louis, supporta avec une impatience orgueilleuse cette hospitalité, comme si elle eût accusé son malheur; et il s'en retourna à Constantinople. Cette fois, Manuel n'avait plus peur de sa puissance, et il le reçut avec empressement; mais il dirigea contre Louis toutes ses trahisons.

Louis l'avait enfin connu; il se défia de ses conseils comme d'une embûche, et il répondit à ses menaces comme à des lâchetés. L'armée marcha vers Laodicée et campa sur les bords du Méandre. Là se trouvaient des piéges, comme ceux où avaient péri les Allemands. Des multitudes d'infidèles s'apprêtaient à se précipiter sur les Croisés; mais la défense était préparée. On passa le fleuve en leur présence et malgré les traits qui volaient de toutes parts. Le roi donna l'exemple du courage et de la sagesse. Les Sarrasins furent dispersés; la victoire des Croisés fut si prompte, qu'on y vit un signe éclatant de la protection de Dieu, et même le bruit courut dans le camp qu'on avoit vu un cavalier mystérieux, vêtu de blanc, lequel avait lancé les premiers traits contre les infidèles, et puis avait disparu (1).

Après ce brillant fait d'armes, on pénétra dans Laodicée, et puis on suivit la route vers la Cilicie, pour gagner Antioche, d'où l'on aurait à concerter la conduite de la guerre.

Ce long voyage était plein de périls. Les Sarrasins suivaient l'armée, épiant l'occasion de l'écraser par leurs multitudes. Une rencontre s'offrit. Les Sarrasins, met-

(1) Odon, liv. VI.

tres d'une montagne, surprirent l'arrière-garde cheminant lentement par des défilés. Le combat fut atroce : le roi faillit y périr. L'armée le crut mort ou captif : on le retrouva sur un rocher, où il était resté, après s'être longtemps défendu l'épée à la main. Plusieurs nobles chevaliers étaient morts dans cet affreux désordre ; les bagages furent perdus, et les vivres mêmes commencèrent à manquer.

L'armée cependant gardait sa confiance. Jusques là elle avait été conduite avec prévoyance, mais avec une succession de commandement entre les principaux seigneurs de la Croisade. On accusa de ce désastre Geoffroy de Rancon, qui ce jour là commandait l'avant-garde ; et les Croisés demandaient qu'il fût pendu. Le comte de Maurienne, oncle du roi, intervint et le sauva.

Le roi proposa alors le conseil d'élire un général, à qui l'armée entière obéirait, offrant de donner l'exemple de la soumission militaire. On désigna pour ce commandement suprême, un chevalier nommé Gilbert, dont le nom était grand dans l'armée. Gilbert débuta par une victoire éclatante sur les Sarrasins, que leur succès avait enhardis ; mais cette réparation de l'honneur des armes françaises fut sans fruit. On venait d'échapper aux périls de l'indiscipline, on retomba dans les périls de la politique grecque.

Il restait quarante jours de marche pour arriver à Antioche. Les chemins étaient difficiles, inconnus. On crut prudent de tenter le transport des troupes par des vaisseaux que promirent les Grecs, et qu'on alla attendre dans la ville d'Attalie, ville de l'Asie-Mineure, à l'embouchure du Sestri, dans le golfe de Satalie. Les Grecs, après cinq semaines, envoyèrent

quelques navires. On fut d'avis que le roi partirait avec la noblesse, et le reste de l'armée attendit des navires nouveaux. La défiance et la terreur étaient dans les âmes. L'armée aimait mieux s'exposer à tous les périls d'une marche par des lieux ennemis que de rester inactive dans les piéges des Grecs. Cette perplexité était affreuse. Le roi s'embarqua cependant, et arriva à Antioche ; il y fut reçu avec de magnifiques honneurs par le prince Raymond, oncle de la reine (1), laquelle était aussi montée sur les vaisseaux Grecs. Mais des calamités de toute sorte éclataient déjà. L'armée restée sous le commandement du comte de Flandres et d'Archambaut de Bourbon, était à peine en mouvement pour sa marche par terre, que des flots de Sarrasins, avertis par les Grecs, vinrent l'envelopper, et lui barrer toutes les issues. La ville d'Attalie se referma sur eux, et ils furent contraints de se camper aux pieds des murailles, en proie à tous les maux de la disette et de la guerre. Les deux chefs surprirent un vaisseau, et voguèrent vers Antioche pour porter au roi ces sinistres nouvelles. L'armée sans commandement et sans défense ne sut plus que se laisser tuer, et dans cette épouvantable détresse, on vit trois mille Croisés accepter la vie au prix du deshonneur, en se faisant renégats, et embrassant le culte de Mahomet (2).

D'autres malheurs se déclaraient. Le roi consterné des désastres de son armée n'en avait que plus d'ardeur à accomplir son vœu de pélerinage à Jérusalem ; mais

(1) Il était frère cadet de Guillaume, duc de Guienne, père d'Eléonore.

(2) Odon, liv. 7.

le prince d'Antioche s'efforçait de le retenir, voulant employer à sa propre ambition l'élite des Croisés qui entouraient encore le monarque. Il avait le dessein de s'emparer d'Alep et de Césarée, double point d'attaque formidable pour les établissements Chrétiens, et la reine secondait ses vues en pressant les nobles de la Croisade de se jeter dans cette entreprise. Les vieilles histoires racontent qu'une passion secrète la faisait mouvoir. « Le roi, dit le père Daniel, avait sur cet article plus que des soupçons, et il est surprenant qu'une reine de France fût venue de si loin, et par dévotion, et au travers de tant de périls, pour se deshonorer ainsi elle-même et le roi son mari. « De sinistres intrigues s'ourdissaient déjà. Le prince d'Antioche, maître du cœur de la reine, la poussait au divorce, et en même temps il s'efforçait d'éloigner le roi par des machinations de perfidie. Le roi partit en effet, mais en enlevant sa femme, et il s'en alla ainsi accomplir tristement ses vœux sur le tombeau de Jésus-Christ.

Mais des dévotions, ainsi faites, étaient des présages peu favorables.

Baudoin III, roi de Jérusalem, après avoir reçu Louis VII avec de grands honneurs, lui parla bientôt de batailles à livrer aux Sarrasins. Le royaume de Jérusalem avait passé par des vicissitudes de gloire et d'infortunes. On voulait lui assurer une destinée de prospérité, et l'on arrêta qu'une grande assemblée serait tenue à Ptolémaïs, ou Saint-Jean-d'Acre, nom fameux dans les guerres saintes. L'empereur Conrad y vint avec un cortége d'évêques et de guerriers de Germanie. Le roi de France y parut avec ses brillants débris de la Croisade, ayant à ses côtés l'évêque de Lan-

gres et celui de Lisieux, le cardinal Guy de Florence, légat du pape, son frère Robert, comte de Dreux, son gendre Henri, comte de Champagne, et d'autres chevaliers non moins illustres. Le roi de Jérusalem était venu avec sa mère Mélisante, suivi du patriarche de Jérusalem, et de tous les évêques de la Palestine, du grand-maître du Temple, et des officiers principaux de son palais. Ce fut là une grande et nouvelle chose, de voir cette représentation délibérante et armée des intérêts chrétiens en face de l'Islamisme. Mais les effets en furent peu fortunés. On résolut de commencer la guerre par le siége de Damas, d'où partaient les coups les plus soudains et les plus fréquents contre l'Empire de Jérusalem. Damas était une grande et puissante cité de la petite Syrie. Toutes les forces du génie humain s'étaient assemblées pour la rendre magnifique et formidable tout à la fois. Les trois rois allèrent épuiser leurs forces et leur courage contre cette ville. Ses abords furent pris et repris. Les faits d'armes furent admirables. Mais la résistance fut opiniâtre. 1148. Les assiégeants manquèrent de vivres. Le découragement, la défiance, l'envie peut-être, rompirent l'unité de l'attaque. Le siége fut levé, et les deux monarques d'Europe songèrent à s'en revenir dans leurs états, le roi de France emportant plus d'une blessure dans son âme, et n'ayant à raconter, pour toute apologie, de son expédition, que les perfidies des Grecs et les trahisons même de sa famille. Cent mille Français avaient péri, et il s'en revenait seul avec une compagne qu'il avait pu croire infidèle.

1149. Cependant le royaume était prospère, et la sage politique de Suger, continuant celle de Louis le Gros,

avait achevé de désarmer l'anarchie. Quelques-uns des seigneurs les plus indomptés avaient d'abord voulu profiter de l'absence du monarque pour faire des pillages, pour dépouiller les églises et les pauvres. Suger réprima les ravages et les rapines, armé, dit son historien, d'un double glaive, l'un matériel et royal, l'autre spirituel et ecclésiastique (1). Et pourtant il n'eut pas à verser une goutte de sang. « Cet homme, dit encore le moine chroniqueur, vertueux lion extérieurement, agneau intérieurement, et conduit par la main du Christ, triompha par les armes de la paix des guerres qui déchiraient l'État (2). »

Par suite de cette ferme conduite, le roi allait trouver la France brillante et calme, le peuple heureux, l'État bien ordonné, l'armée fidèle et payée, le trésor riche, les palais restaurés.

Suger eut même le temps de rendre à Louis un office de plus. Le comte Robert, frère du roi, était arrivé le premier de la Croisade, et quelques Français se laissèrent aller à la pensée de lui déférer le sceptre, comme par l'ennui de l'absence du roi. Suger courut au-devant des machinations qui déjà commençaient d'éclater. Robert les secondait; mais lui-même fut contenu. Dès lors Suger n'avait cessé de provoquer par des lettres le retour du roi. Celui-ci, dans son voyage, s'était dirigé par l'Italie. Ce fut à Rome qu'il apprit du pape Eugène tout ce qu'il devait à l'admirable sagesse de son ministre. D'autres voix, moins fidèles, lui avaient porté des récits d'accusation et de calomnie. Ce fut dans ses douleurs

(1) Guillaume, moine.—Vie de Suger, liv. III.
(2) Ibid.

une consolation touchante d'entendre ces réparations, et de pouvoir s'acheminer vers sa patrie avec sécurité et avec espérance.

1150. La joie de son retour fut mêlée de douleur, et les peuples s'attristèrent d'une Croisade qui n'avait produit que des exterminations et des scandales. Les murmures allèrent chercher saint Bernard, qu'on accusa de tant de malheurs, et lui-même se défendit en accusant les désordres du temps, désordres qui s'étaient mêlés à la Croisade, et que Dieu punissait par d'affreux malheurs.

Cependant l'Europe avait peu changé d'aspect. Lisbonne seulement avait vu une révolution heureuse, produite par une expédition chrétienne d'Allemands, d'Anglais et de Français, destinée pour les Lieux Saints, et qu'une tempête avait détournée de sa route. Le roi Alphonse s'était servi de ses armes pour expulser les Sarrasins. On disait ce prince du sang de France. « Par Henri, comte du Portugal, son père, et par Robert, duc de Bourgogne, son bisaïeul, il descendait de Robert, roi de France, son trisaïeul, qui l'était aussi de Louis le Jeune (1). » Ainsi la Croisade, avec son esprit d'aventures, arrivait à des résultats imprévus, et ce grand mouvement des peuples n'était nulle part inutile à la constitution des États chrétiens.

L'Angleterre était restée dans sa situation politique; mais l'avenir était douteux encore. Étienne de Boulogne avait gardé le royaume, et l'impératrice Mathilde n'avait cessé de le revendiquer pour son mari, Geoffroy, comte d'Anjou. Le pape se déclara pour Mathilde, et ce grand

(1) Le P. Daniel.

exemple empêcha le couronnement d'Eustache, fils d'Étienne : puis les intrigues se nouèrent dès le retour de Louis VII. Du côté du roi Étienne et du côté de Mathilde, on sollicitait l'investiture du duché de Normandie. D'abord le roi l'accorda à Henri, fils du duc d'Anjou. Puis il y eut des ruptures de ce côté. Eustache, fils d'Étienne, accourut pour soutenir son droit. On vit un commencement de batailles, tout semblait confus. Mais le roi devint malade; la paix se fit avec le duc Henri, et Eustache s'en retourna en Angleterre. Peu après, le duc d'Anjou mourut, laissant à son fils une destinée de roi, qu'il n'avait pu réaliser pour lui-même.

La France allait avoir de plus grandes nouveautés.

L'abbé Suger semblait distraire sa pensée des intérêts politiques, qui l'avaient longtemps occupée. Lui qui avait blâmé la Croisade, tourna ses propres vœux vers les Lieux Saints, dès que le roi fut revenu. L'ignominie de cette expédition tourmentait son âme, et le malheur des Chrétiens d'Orient le remplissait de douleur. On le vit s'appliquer secrètement à des préparatifs de secours pour l'Église de Jérusalem. Mais il voulait que l'État fût étranger à ces efforts, et lui seul, avec le secours des évêques, voulait raffermir par de puissantes largesses l'œuvre sainte des premiers Croisés. C'était moins avec des hommes qu'avec de l'argent qu'il pensait accomplir cette œuvre savamment préparée. « Il espérait, dit le chroniqueur, dans l'appui du Tout-Puissant qui d'ordinaire donne la victoire aux plus dignes, qu'ils soient peu ou beaucoup ; et il croyait la sagesse plus indispensable que de grandes forces, et la prudence plus nécessaire que les armes pour réussir en

des desseins tels que le sien (1). » C'était là une profonde pensée, et le chroniqueur lui-même est admirable pour l'avoir ainsi dérobée à l'intelligence de son héros. Mais la mort vint arrêter son exécution. L'abbé Suger mourut lorsqu'il songeait à faire de la Croisade une guerre de politique au lieu d'une guerre d'enthousiasme.

C'était une calamité pour la France, et des fautes désastreuses commencèrent à sa mort.

Le roi Louis VII gardait l'injure d'Éléonore, et plusieurs fois il avait voulu se venger par le divorce. Suger avait écarté ce dessein, dont les suites étaient fatales. Le roi devenu libre le reprit avec ardeur. Et la reine même entrait dans ces vues par ses antipathies ; de sorte qu'il ne fallut trouver que des motifs publics de rupture, et en ce temps ils étaient faciles par les empêchements de parenté que l'Église avait multipliés, et dont la politique abusait. Dans une assemblée d'évêques, les liens de consanguinité entre les deux époux furent constatés, et le mariage fut dissous. La reine comme affranchie s'enfuit tout aussitôt vers la Guienne; le roi avait espéré retenir cette grande principauté, par le droit de deux filles qu'il avait d'Éléonore. Mais l'esprit de cette femme allait à d'autres desseins. Déjà les vœux et les ambitions se tournaient vers elle, et sa vie devenait comme un roman plein d'aventures. Tout à coup elle se déclare, et entre les prétendants qui cherchent sa main, elle appelle Henri, duc de Normandie, ce fils de l'impératrice Mathilde et duc d'Anjou, à qui sont réservés de grands destins. Le mariage se fait sans éclat; mais tout aussitôt se révèle au roi Louis

(1) Guillaume, moine. — Vie de Suger, liv. III.

la fatale imprudence de son divorce. Le génie lui manquait pour réparer une telle faute. Il essaya pourtant d'armer une ligue contre le duc de Normandie. Le roi Etienne, d'Angleterre, y entrait naturellement. Le comte de Blois qui avait sollicité le mariage avec Éléonore, y entrait de même par le ressentiment de ses mépris, et enfin Geoffroy, frère du duc Henri, les favorisait par la jalousie d'une fortune inégale. Le roi pouvait donc garder sa supériorité, soit par la politique, soit par les armes. Mais après avoir montré la guerre, il accorda la paix. Henri, plus prévoyant, courut alors en Angleterre. 1154. Tout secondait sa fortune. Le fils du roi Etienne, Eustache, mourut en ces conjonctures. Etienne avait peu d'ardeur aux batailles. La nation d'ailleurs souffrait des dissensions civiles. On rapprocha les deux princes. Etienne adopta Henri, retenant la couronne durant sa vie; et bientôt après il mourut. Henri reparut alors en France, déployant toute sa puissance de roi, et il vint faire hommage à Louis VII pour la Normandie, pour la Guienne, pour le Poitou, pour l'Anjou, pour la Touraine, pour le Maine, hommage menaçant, et qui déjà jetait sur l'avenir un germe fécond d'anarchie et de désastres.

1155. Le roi dut pressentir cette effrayante fatalité; mais ne l'ayant pas su prévenir par une forte politique, il s'efforça d'y échapper par des précautions sans portée. Il fit un second mariage, qui ne manquait pas de prévoyance, en épousant Constance, fille d'Alphonse, roi de Léon et de Castille. En même temps il fit épouser Constance, sa sœur, veuve d'Eustache fils du roi Étienne, d'Angleterre, à Raymond, comte de Toulouse. Par là il entourait la Guienne d'influences contraires à

celles du roi Henri. Puis il s'appliqua à mettre la paix dans le royaume, et il fit à Soissons une assemblée d'évêques pour arracher quelques restes de divisions ecclésiastiques, et pour faire jurer une trève de dix ans à des seigneurs qui se faisaient la guerre, et nuisaient par leurs batailles à la liberté du commerce et à la prospérité du pays.

De son côté, le roi d'Angleterre affermissait sa puissance. Son frère Geoffroy prétendait au duché d'Anjou, en vertu du testament de leur père. Henri vint l'attaquer par les armes. Il ne lui laissa point de places ni de terres ; il lui paya seulement une pension.

Le roi avait une occasion de diminuer cette formidable vassalité du roi d'Angleterre, en prenant la défense de Geoffroy. Henri désarma Louis par un renouvellement d'hommage.

En même temps Thierry d'Alsace, comte de Flandres, que nous avons vu dans la Croisade de Louis le Jeune, ayant fait un second pèlerinage à Jérusalem, laissa sous la tutelle de Henri ses comté et son fils Philippe ; ainsi Henri tenait la France comme bloquée de toutes parts (1).

Il eut le sentiment de cette situation imprévue, et toute son activité fut appliquée à la rendre de plus en plus imposante. Il avait admirablement réglé ses affaires en Angleterre, et il semble que l'instinct national s'était identifié avec sa pensée d'aggrandissement dans le pays de France. On lui laissa faire ses entreprises, et nulle sollicitude ne le rappelait au-delà de l'Océan. Il s'em-

(1) Le P. Daniel.—Voir l'Hist. de la Flandre, par Warnkœnig, tom. I.

pora d'Amboise sur le comte de Blois ; puis son frère Geoffroy étant mort, il porta la guerre en Bretagne, pour revendiquer quelques-uns de ses droits ; et à ce titre il se fit céder, par le duc Conan de Richemont, la ville de Nantes avec son domaine. Il nourrissait d'autres desseins. Il voulait s'emparer du comté de Toulouse, comme dépendant du duché de Guienne ; mais chose singulière ! il songea d'abord à s'assurer du roi Louis et à le désarmer par un mariage. Il fit si bien que son fils Henri, tout jeune encore, fut promis à Marguerite, fille du second mariage de Louis, et qui n'avait que deux ou trois ans. Peut-être sa prévoyance se portait au-delà de la circonstance présente, et la couronne de France se montrait à lui comme une espérance de plus. Car Louis n'avait pas encore d'enfant mâle.

Cette guerre faite au comte de Toulouse rompit toutefois l'amitié avec le roi de France. Henri avait eu l'art de s'attirer les vassaux voisins, et la ligue qu'il avait faite était formidable. Il s'était fait une armée, non plus en appelant à soi les seigneurs et leurs féaux, selon la loi de la féodalité, mais en recueillant de grosses sommes d'argent, et prenant à sa solde les hommes de bonne volonté. C'est, suivant le P. Daniel, le premier exemple d'une armée ainsi constituée dans l'histoire moderne. Et avec ces troupes payées il s'en alla mettre le siége devant Toulouse, après avoir pris plusieurs places sur sa route. Louis le Jeune, timide dans sa politique, trouva cette fois de la résolution. Le comte l'avait appelé à son aide. Il courut se jeter dans la ville assiégée, et le roi d'Angleterre s'éloigna, ne voulant pas, disait-il, attaquer une place défendue par le roi de France.

1159. Alors il y eut de nouveaux traités entre eux.

Le comte de Toulouse resta paisible dans son comté. Le roi Henri renouvela son hommage pour la Normandie. Henri son fils fit hommage pour les comtés d'Anjou et du Maine; et Richard, son second fils reçut l'investiture du duché de Guienne, et une fille du roi lui fut promise; et tout resta d'ailleurs dans la même situation qu'avant la guerre. Seulement le monarque anglais s'enracinait de plus en plus dans le sol de France, et ses vues d'ambition n'étaient que dissimulées.

1160. En même temps éclatait un fatal déchirement dans l'Eglise, par la double élection des papes Alexandre III et Victor IV. L'empereur Frédéric, surnommé Barberousse, duc de Souabe, neveu et successeur de Conrad, que nous avons vu à la Croisade, se prononça pour Victor, par antipathie pour Alexandre. Le roi de France, avec tout son royaume, reconnut Alexandre pour le véritable pasteur, et son élection aussi semblait être la plus légitime. « La nouvelle s'en étant répandue dans tous les pays, dit l'historien de Louis le Jeune, les empereurs de Constantinople et d'Espagne, le roi d'Angleterre, le roi de Jérusalem, le roi de Sicile, le roi de Hongrie et tous les rois de la Chrétienté, suivirent l'exemple du roi Louis (1). » Il semble que le signal de l'orthodoxie devait partir de France dans les temps de doute. Cependant Frédéric persista dans le choix qu'il avait fait.

Il se tint des conciles, et il se fit des cabales. La Chrétienté resta longtemps émue et incertaine. Le pape Alexandre finit par prévaloir, et un grand concile tenu à Tours excommunia Victor, et ses adhérents. 1163.

(1) Vie de Louis le Jeune.

Dans ce concile commença à paraître le nom des Albigeois, sectaires méridionaux, dont l'opiniâtreté devait plus tard être si fatale.

Mais bien que les deux rois d'Angleterre et de France fussent restés unis dans la question du pape, leurs intérêts contraires n'avaient pas cessé de perpétuer leurs rivalités. La reine de France était morte, ne laissant que des filles au roi Louis. Le roi s'était hâté de recourir à un autre mariage : c'était une nécessité politique ; et il avait épousé Adélaïde, fille de Thibaut, comte de Champagne, et sœur du comte actuel, ainsi que des comtes de Blois. Henri suivait en même temps sa pensée tenace d'empiètement. Il avait demandé les fiançailles de son fils avec Marguerite qui lui était promise, et cette solennité s'était faite à Neubourg, dans la Normandie. Tout aussitôt après, il s'était emparé de force de Gisors, de Neaufle et de Neuchâtel, qui devaient en mariage appartenir à la fiancée. La guerre éclata. Le siége en fut d'abord porté dans le comté de Blois et dans la Touraine. Puis les deux rois parurent en présence l'un de l'autre dans le Vexin Normand. Mais ils semblaient craindre également des batailles décisives, et il y eut une trève, pendant laquelle le roi d'Angleterre continua la guerre par des perfidies. Il fit faire le mariage des deux enfants fiancés, à l'insçu de Louis, et les envoya en Angleterre. De la sorte, il resta maître des places disputées, et il s'avança vers le comté de Toulouse, pour renouveler ses entreprises. Louis le Jeune, simple et honnête, ne comprenait rien à ce système de tromperies, et il le laissait se dérouler, se croyant assez puissant, pourvu qu'il gardât son rôle de probité.

Toutefois, il ne manqua pas totalement d'activité et de sollicitude, et il eut les yeux ouverts sur les périls qui entouraient l'État.

Des dissensions ecclésiastiques en Angleterre le laissèrent respirer. Là il vit mieux encore quel était le génie de son rival.

Thomas Bequet, archevêque de Cantorbéry, était chancelier de Henri, et gouverneur de son fils. Il avait assisté au concile de Tours, et sa renommée de vertu, de courage et de piété était grande dans toute l'Église. De retour en Angleterre il s'appliqua à faire exécuter *les canons sur la juridiction ecclésiastique*, et par là il commença de heurter quelques-uns des grands de la cour, qui avaient besoin d'impunité pour leurs pillages. Il heurta le roi lui-même par la liberté de ses plaintes sur la vacance des deux évêchés de Worcester et de Herfort. Plusieurs évêques s'unirent à lui. Le roi opposa les lois du royaume, et voulut les leur faire jurer. Quelques-uns jurèrent les lois, mais en ce qu'elles n'auraient point de contraire aux lois de Dieu. Cette restriction irrita le monarque. Sa haine menaça surtout l'archevêque de Cantorbéry. L'Église d'Angleterre fut déchirée en deux parts. L'archevêque crut prudent de s'éloigner; il passa en France. Le roi furieux le voua à ses vengeances (1).

C'est ici un long drame dans l'histoire d'Angleterre, et il a ses points de contact avec l'histoire de France. Le roi Louis avait reçu avec honneur l'archevêque fu-

(1) L'histoire de ces dissidences entre le roi Henri et les évêques d'Angleterre est longuement et exactement racontée par le D. Lingard.—Hist. d'Angleterre, règne de Henri II.

gitif, pendant que le roi Henri le faisait dépouiller de ses biens, et déclarer déchu par quelques évêques prévaricateurs. Le pape alors était à Sens. Thomas alla baiser ses pieds, et puis s'enferma dans l'abbaye de Pontigny. Une grande faveur s'attachait au nom du saint évêque. Le roi de France le prenait hautement sous sa tutelle, et en même temps il avait mis quelque courage dans sa politique. Il avait donné deux de ses filles à Thibaut comte de Blois, et à Henri comte de Champagne, multipliant ainsi les liens de parenté, pour les opposer aux intrigues du roi d'Angleterre. L'impératrice Mathilde pressentit les périls de ces hostilités et de ces alliances, et elle voulut amener la paix. Mais elle ne fit que des traités bientôt rompus. Puis le roi de France eut enfin de son troisième mariage un fils qui fut nommé Philippe-Dieu-donné. C'était un grand présage; des visions miraculeuses avaient, disait-on, précédé cette naissance longtemps demandée à Dieu par des vœux ardents (1). Le roi Henri n'en mit que plus d'activité dans sa politique. Dans un intervalle de paix il vint marier son troisième fils Geoffroy, à Constance, fille de Conan, duc de Bretagne. Les grands du duché lui firent hommage; ainsi la constitution féodale du vieux pays des Gaules le livrait peu à peu tout entier à la domination de l'Angleterre.

Cependant le pape venait de déclarer l'archevêque de Cantorbéry son légat en Angleterre, et lui avait remis dans les mains toute sa puissance pour rétablir la juridiction ecclésiastique, partout sacrifiée à l'empire séculier. L'archevêque ne pouvait exercer son pouvoir que

(1) Rigord. Vie de Philippe-Auguste.

du fond de sa retraite de Pontigny; mais ses lettres remuaient les peuples. Il lança des excommunications, et le roi même parut s'effrayer. Sa mère Mathilde venait de mourir; c'était comme le génie des négociations qui lui échappait. Il se défendit par la violence. Il menaça de chasser tous les moines de l'Ordre de Citeaux de ses États, si l'abbaye de Pontigny continuait de servir de retraite à l'archevêque. L'archevêque s'éloigna, et Louis lui ouvrit un autre asyle à Sens. Henri avait d'autres démêlés avec Louis; le prétexte en avait été dans une succession du comté d'Auvergne. La guerre s'anima. Henri se multipliait par l'intrigue; peu s'en fallut qu'il ne s'attirât la faveur du pape; mais aussi le pape croyait vaincre par la douceur ce caractère farouche. Il fallut que Louis se plaignît de cette bienveillance, qui semblait être un abandon de l'archevêque de Cantorbéry et de ceux qui le défendaient dans son malheur. Les déchirements étaient au comble. Une trève venait, puis la guerre était plus ardente. Le pape, qui était rentré en Italie, voulut amener la paix par l'intervention de deux légats. Ce fut une longue et difficile médiation. A la fin, le roi d'Angleterre parut perdre de ses avantages, et il craignit une altération de ses prospérités. Ce fut lui qui sollicita la paix, et il promit, chose étonnante! de prendre la croix si elle était faite. Alors les deux rois s'embrassèrent, et les hommages furent renouvelés. C'était la fin ordinaire des batailles; mais il était trop aisé de voir que cette forme de vassalité n'ôtait rien de l'indépendance. Il y eut d'ailleurs une singulière clause de la paix : la charge de grand sénéchal de France était héréditaire dans la famille des comtes d'Anjou. Elle l'avait donc suivi comme un droit dans son élévation à la royauté;

et c'est une grande bizarrerie de l'histoire féodale, de voir Henri, roi d'Angleterre, revendiquer pour un de ses fils le titre de grand maître de la maison du roi de France. Dans les dernières ruptures, Louis l'avait remis au comte de Blois; celui-ci s'en démit pour favoriser la paix, et l'on vit le jeune Henri, comte d'Anjou, fils du roi Henri, servir à table le roi Louis le jour de la Purification; ce fut alors tout le triomphe de la France.

1169. Après cela, l'affaire de l'archevêque de Cantorbéry suivit son cours fatal. Le roi Louis s'était établi médiateur. Il appela l'archevêque à une conférence avec Henri, et là l'on vit le vénérable Thomas se *jeter* aux pieds du roi d'Angleterre, et se remettre à sa justice comme à celle de Dieu. Henri ne trouva que des paroles implacables ou ambiguës, rappelant toujours les coutumes du royaume, et renouvelant ses conditions menaçantes. Toute la suite de cette tragique histoire semblait ainsi se révéler. Le pape ne céda point; l'archevêque retrouva son énergie. Le roi, de son côté, déploya ses colères. Il contraignit la plupart des évêques du royaume à des serments qui rompaient l'unité catholique; et en même temps il fit couronner son fils Henri par l'archevêque d'Yorck, contre le droit de l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, à qui appartenait ce privilége; et pour faire de cette offense ecclésiastique une injure politique, il profita pour cette solennité de l'absence de la princesse Marguerite de France, épouse du jeune prince, laquelle était en Normandie. Ainsi, tout était porté au comble. Le roi Louis fit irruption en Normandie avec une armée, et le pape menaça Henri de l'excommunier. Il fallut revenir aux négociations, c'était raviver les fourberies du roi Henri.

On signa une nouvelle paix ; il fut convenu que l'archevêque de Cantorbéry serait rétabli dans son siége, et même que le couronnement de Henri serait renouvelé, et cette fois avec celui de Marguerite, et par les mains de l'archevêque de Cantorbéry. Henri acceptait sans peine les humiliations, parce qu'il gardait la facilité des perfidies. On croyait être arrivé à la fin de ces longs démêlés ; on était arrivé au dénouement d'une tragédie.

Il n'y avait qu'un mois que l'archevêque de Cantorbéry était rentré dans sa patrie, lorsque les haînes amassées contre ce martyr de la liberté ecclésiastique éclatèrent par un grand crime. Henri resté en Normandie avait fait appel au meurtre par des paroles effroyables. Quoi ! avait-il dit, il ne se trouvera pas entre tous les lâches qui mangent mon pain, quelqu'un qui me venge d'un prêtre qui trouble mes Etats (1). Il s'en trouva quatre. Quatre assassins, l'histoire ne doit pas dire quatre gentilshommes, partirent pour aller surprendre dans son église l'intrépide pasteur, et ils le massacrèrent à l'autel. Henri fut content, et l'Église catholique eut un saint de plus.

Ce crime remua les âmes. Partout un cri d'horreur s'éleva contre le roi d'Angleterre. Le pape refusa de voir ses ambassadeurs, et il ne les reçut qu'en imposant des satisfactions. Le roi protesta par serment de son innocence et cependant il se soumit aux réparations. Il acceptait les pénitences, par un redoublement d'hypocrisie. On eut dit le plus humble des chrétiens et le plus débonnaire des rois. Il se mit à genoux hors des portes de l'église pour recevoir l'absolution, et il offrait

(1) Le D. Lingard.

de faire toutes sortes de pélerinages à Rome, en Afrique, en Espagne, en Palestine. Il s'abaissait comme pour attester qu'il n'était pas criminel, et son humiliation n'était qu'un soupçon de plus. Mais il jouissait du crime, et l'infamie lui était un jeu.

Toutefois, ces sanglantes hypocrisies allèrent à des fins qu'il n'avait pas prévues. Toute l'Angleterre s'indigna, et les lois ecclésiastiques, scellées par le meurtre d'un évêque, triomphèrent de la tyrannie du monarque. La réaction catholique fut universelle, et cette fois Henri accepta sérieusement la réconciliation avec le pape.

La politique de Louis le Jeune eut pu *profiter* de ce retour pour rendre à la France sa dignité; elle n'en sut profiter que pour produire d'abord des cabales sans grandeur, puis des guerres sans gloire.

Louis commença par animer le jeune Henri, mari de sa fille Marguerite, contre son père, le roi d'Angleterre, en l'excitant à demander la Normandie. Cela fit des déchirements domestiques, et ensuite des batailles. Le jeune prince se sauva en France, où il trouva un parti, et le roi Louis prit les armes pour le défendre. C'était opposer à un roi odieux une politique odieuse, mais avec l'habileté de moins. Et il est vrai que Louis avait feint de prendre au sérieux quelques paroles de Henri, au moment où effrayé des menaces d'excommunication celui-ci avait feint lui-même en faisant sacrer son fils de le montrer comme le vrai roi. C'étaient là d'impuissantes tromperies. La guerre cependant parut s'enflammer. Le jeune Henri avait attiré à lui ses deux frères, Richard, duc de Guienne, et Geoffroy, duc de Bretagne. Sa mère Eléonore favorisait même cette anarchie

de famille. On parlait d'un sentiment de jalousie qui l'animait contre son mari, par suite d'une tendresse extrême qu'il aurait gardée à la jeune Alix, fille de France, fiancée à son fils Richard, et dont il retardait le mariage par des vues suspectes (1).

Quoiqu'il en soit, Henri enveloppé par la guerre auprès et au loin, lève des troupes par son systême d'engagement soldé. Il y avait alors des bandes d'aventuriers connus sous le nom de Cotteraux et de Routiers, qui plusieurs fois avaient paru en divers lieux de France, pillant et ravageant au hasard, faisant des meurtres et des incendies, et se jetant partout où il y avait du ravage à faire et des dépouilles à enlever. C'était une population vagabonde; elle avait été excommuniée par le pape, mais elle n'en faisait pas moins ses meurtres et ses ravages. La plupart de ces bandits étaient partis du Brabant, et aussi l'histoire les désigne souvent sous le nom de Brabançons, « gens qui méprisent la volonté divine, dit l'historien de Louis le Jeune, et se font suivants du daible (2). » Ils servaient aux guerres privées des seigneurs, et se livraient à quiconque payait leurs fureurs. Henri en enrola la plus grande partie; le reste s'alla ranger au hasard sous les drapeaux contraires.

1173. Le comte de Flandres vint en aide au roi de France; il alla prendre Aumale, et puis assiégea Neuchâtel, tandis que le roi, avec Henri son gendre, attaquait Verneuil. Cette dernière place, demi vaincue, avait déjà capitulé; le roi d'Angleterre accourut, et proposa un

(1) Le P. Daniel.

(2) Vie de Louis le Jeune.

combat singulier à Louis. Louis cette fois aima mieux se défendre par la tromperie. Il offrit des conventions de paix, et pendant ce temps, il sommait les habitants de Verneuil de tenir leur capitulation. La place s'ouvrit; Louis y entra, enleva des ôtages, laissa faire des pillages et puis s'en alla. C'était faire la guerre, comme l'eût faite Henri, mais ainsi faite elle ne convenait ni à la gloire du royaume, ni même à la probité de Louis.

Cependant le roi d'Angleterre alla rétablir ses affaires dans la Bretagne par des victoires plus réelles. Alors il appela ses enfants à une réconciliation. Le roi Louis vint avec eux à une conférence avec Henri. Mais en paraissant vouloir la concorde, il laissait aller les haines, et l'entrevue fut rompue par des plaintes et par des menaces. Les combats recommencèrent, mais sans résultat; on attendit le printemps suivant pour des batailles plus sérieuses; et pendant cet intervalle Louis s'attacha Richard, en le ceignant lui-même de l'épée de chevalier.

Henri fit des démarches suppliantes auprès du pape pour l'appeler dans son parti. Quelque impie que fût la guerre que lui faisaient ses enfants, peu d'intérêt s'attachait à la fortune de ce monarque, fameux par des crimes. Rome cependant fit menacer le jeune prince. Mais rien ne l'arrêta. Il continua de semer le désordre dans le royaume de son père; il appela le roi d'Écosse au secours de ses révoltes; lui-même s'apprêtait à porter une armée par-delà les mers avec le comte de Flandres; mais les tempêtes le retinrent à Gravelines, et le roi Henri eut le temps de courir aux dangers les plus imminents. Déjà un de ses généraux avait remporté une éclatante victoire en Angleterre. Henri passa la mer

pour en poursuivre le fruit. Et, chose singulière ! son premier soin fut d'aller se prosterner au tombeau de Thomas de Cantorbéry, comme pressé par un besoin d'expiation, et pour écarter les malédictions que le sang du saint évêque semblait tenir sur sa tête. L'histoire raconte quelles furent ses humiliations et ses pénitences ; jamais criminel n'avait fléchi à ce point sous le poids de ses remords. Le lendemain le roi d'Écosse était pris dans une bataille, et l'on put croire que Dieu s'était laissé toucher par un tel repentir et une telle douleur.

1174. Pendant ce temps, le roi de France attaquait Rouen. Le Roi d'Angleterre, s'étant raffermi dans son royaume, repassa la mer. On le vit soudainement paraître à Harfleur ; et il marcha vers la ville assiégée. Dès qu'il y fut entré avec ses Brabançons, tout changea d'aspect. Bientôt le siége fut levé, et l'on pensa de part et d'autre à la paix. La fortune s'était déplacée ; Henri, que tout semblait devoir accabler, avait repris sa supériorité : il fit les conditions du traité. Les places qu'on lui avait prises dans la Normandie lui furent rendues ; il en laissa à son gré quelques-unes à Henri, son fils. Il reçut hommage de son fils Richard, pour son duché de Guienne, et de Geoffroy pour son duché de Bretagne. La terre de France perdait ainsi sa grande unité nationale, et désormais il faudrait de grandes calamités avant de pouvoir défaire ce que venait de consommer le génie de Henri Plantagenet, aidé de la politique débile de Louis le Jeune.

Après cela il y eut encore quelques dissentiments de politique entre les deux rois, pour le mariage de leurs enfants. Le roi d'Angleterre réclamait des cessions de villes, qui eussent été des démembrements plus funestes

encore de la monarchie. Le pape fut établi négociateur, et pour toute condition de paix définitive, il imposait à tous les deux une guerre sainte. Ces démêlés n'eurent point d'autre suite.

Dans le cours de ces guerres désordonnées de la France et de l'Angleterre, le génie de la monarchie française semble avoir disparu, et cependant l'histoire contemporaine le laisse apercevoir encore dans quelques guerres privées ou féodales. Le faible historien de Louis le Jeune l'indique en quelques récits, que l'histoire générale a négligés et qu'il importe ici de recueillir.

« Puisque la méchanceté croît de jour en jour, dit-il, c'est à la majesté royale à pourvoir à la sûreté du royaume, et à défendre ses sujets contre les attaques des méchants ; car si l'autorité des rois ne veillait attentivement à la défense de l'État, les puissants opprimeraient excessivement les faibles (1). » Et après ce préambule, l'historien raconte quelques guerres qui semblent nous ramener à la politique tutélaire de Louis le Gros. «Le comte de Clermont et son neveu Guillaume, comte du Puy, ainsi que le vicomte de Polignac, poussés par l'instinct du diable, avaient coutume d'employer à la rapine leur misérable vie. Ils dévastaient les églises, arrêtaient les voyageurs et opprimaient les pauvres. » Les évêques et les abbés de la province allèrent solliciter les armes de Louis ; et le pieux roi, apprenant les forfaits de ces tyrans, courut les combattre avec la verge du châtiment, qu'il ne tardait jamais à saisir (2). Par un exploit digne de la majesté royale, continue le chroniqueur, il les vain-

(1) Vie de Louis le Jeune.
(2) Ibid.

quit, et les tint captifs jusqu'à ce qu'ils eussent juré de ne plus troubler les églises et les pauvres (1).

Peu après (1166), il marchait en armes contre le comte de Châlons, *lequel, suivant les traces du diable, qui osa tenter notre Seigneur, persécutait d'une manière atroce l'église de Cluny.* Tout le territoire avait été désolé. Le peuple était en proie aux bandes de Brabançons que le comte avait à ses ordres. Les femmes, les jeunes filles, les enfants abandonnés s'en vinrent en troupes désolées se mettre sous la protection du roi. Ce fut un spectacle qui arrachait des larmes. Le roi se hâta dans la vengeance. Il pénétra dans Châlons, donna les terres du tyran au duc de Bourgogne et au comte de Nevers, fit pendre à des fourches les bandits qui tombèrent sous sa main, *et s'en retourna joyeux, remportant un si glorieux trophée* (2).

Louis protégea de même le monastère de Vezelay, mais cette fois contre la commune des bourgeois. L'histoire de ces démêlés est confuse ; elle montre les rivalités qui dès lors se mêlaient aux établissements de liberté.

Le comte de Nevers avait pris parti pour les bourgeois ; le roi prit parti pour les monastères. Il est permis de soupçonner qu'en ces temps de réaction, la commune tendit plus d'une fois à devenir une forme de privilége contre la liberté populaire, qui s'était longtemps abritée dans l'Église. L'histoire aujourd'hui ne saurait, sans s'exposer à des erreurs, se décider entre des passions jalouses ; tout ce qu'elle doit, c'est de suivre

(1) Ceci se rapporte à l'an 1163.
(2) Vie de Louis le Jeune.

le mouvement dramatique qu'elles impriment à la marche de la société.

Mais ce détail même ne peut entrer dans la rapidité de nos récits. Revenons à la suite des temps.

1179. Louis le Jeune avait porté ses tendres sollicitudes sur Philippe son fils, l'espoir de l'avenir. « Réfléchissant à la courte durée de la vie humaine, dit l'historien de Philippe-Auguste (1), il convoqua à Paris une assemblée générale de tous les archevêques et évêques, abbés et barons de tout le royaume des Français, dans le palais de notre vénérable père Maurice, évêque de Paris. Quand ils y furent tous réunis, Louis *entra* d'abord dans une chapelle, car il ne commençait jamais rien sans s'y être préparé; et, après avoir fait sa prière au Seigneur, il déclara aux évêques et aux grands qu'il voulait, sauf leur avis et leur volonté, faire élever au trône des Français son fils bien aimé, Philippe-Dieudonné, au premier jour de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie. Les prélats et les grands n'eurent pas plutôt entendu la volonté du roi, qu'ils s'écrièrent tous d'une voix unanime: soit! soit! et l'assemblée fut ainsi close. »

Mais au moment venu du couronnement de Philippe, un événement étrange troubla la cour de Louis, et faillit être fatal à son fils. Comme on le conduisait à Rheims, pour son sacre, on s'arrêta à Compiègne. Là, le jeune Philippe s'étant aventuré à la chasse dans la forêt, avec les veneurs du roi, fut emporté par un cheval plein de feu, et bientôt il se trouva seul dans la vaste solitude des bois. Il erra quelque temps au gré de son cheval qui

(1) Rigord. — Collect. des Mémoires.

l'emportait çà et là, et la nuit vint le surprendre dans ses alarmes et accroître ses terreurs. Il se mit, dit son historien, « à pousser des gémissements et des soupirs, et imprimant sur son front le signe de la sainte croix, il se recommanda très dévotement à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie, et au bienheureux Denis, patron et défenseur des rois de France. A la fin de sa prière, il regarda à droite, et tout-à-coup il vit près de lui un paysan qui soufflait sur des charbons ardents. Sa taille était haute, son aspect horrible, son visage hideux et noirci par le charbon; il tenait une grande hache sur son cou. D'abord, à cette vue, Philippe trembla comme un enfant : mais bientôt sa grande âme surmonta ses premières frayeurs. Il s'approcha de cet homme et le salua avec bienveillance. Il lui expliqua qui il était, d'où il venait, comment il se trouvait là, et le paysan reconnaissant la personne de son seigneur, abandonna sur-le-champ son travail, et ramena le prince en toute hâte à Karnopolis (Compiègne) (1), par un chemin abrégé (2). »

Mais les impressions de la terreur avaient été funestes, et une maladie mortelle se déclara. Les peuples coururent dans les temples solliciter la guérison de l'enfant. Le roi Louis « qui ne cessait d'implorer jour et nuit l'assistance de Dieu (3), » imagina que l'évêque de Cantorbery qu'il avait accueilli dans sa vie lui serait propice après sa mort, et il voulut aller demander à son tombeau la santé de son fils. Il fit ce pélerinage avec

(1) M. Guizot corrige Karlopolis.
(2) Rigord. Vie de Philippe-Auguste.
(3) Ibid.

piété, et le roi d'Angleterre l'entoura d'honneurs dans son voyage. Lui-même le suivit à Cantorbery. La prière de Louis fut ardente. Il priait pour sa race et pour la monarchie de France. Il fit des dons magnifiques à l'Église du saint, et puis il repartit aussitôt. Il trouva son fils guéri. Mais lui-même fut peu après frappé à Saint-Denis d'une apoplexie ; il n'en mourut pas soudainement ; « il resta affligé d'une paralysie qui ne lui permettait pas même de faire un pas (1) : » Il eut le temps de faire sacrer son fils et de le marier avec Isabelle, fille du comte de Hainaut. C'était un grand héritage qu'il laissait au royaume de France, *et lui-même* en mourant peu après lui laissait un héritage de bons exemples et de saintes vertus. Mais sa longue royauté de 43 ans avait été peu éclatante, et il faudrait désormais des vertus d'une autre sorte, pour réparer les pertes que la monarchie avait faites par sa politique. Selon quelques écrivains le surnom de *Jeune* lui fut donné à cause de la répudiation d'Éléonore de Guienne ; faute grave, mais que l'histoire ne saurait s'amuser à caractériser par une épigramme. Il est plus simple de supposer que, selon la coutume de ces temps, on le nomma Louis le Jeune pour le distinguer de son père, dont il partagea quelque temps la royauté (2). Et en effet l'historien de saint Bernard, parlant de Louis le Gros, l'appelle Louis le Vieux par opposition (3).

(1) Rigord.

(2) C'est ainsi que Henri, fils de Henri Plantagenet, est désigné par Guillaume le Breton, sous le nom de Henri le Jeune. — Vie de Philippe-Auguste.

(3) Geoffroy de Clairvaux, liv. IV.

D'autres historiens plus rapprochés de son règne lui ont donné d'autres noms qu'il eut été juste de recueillir. Rigord (1) l'appelle *Louis le Bon*, et Guillaume le Breton (2) l'appelle *Louis le Pieux*. C'est par ces qualités en effet que se distingue la vie de ce monarque. Le génie lui manqua, non point le courage, ni le bon sens. Sa renommée mérite d'être gardée dans l'histoire, comme celle d'un roi honnête homme, bienveillant et populaire, qui lutta par la probité contre les perfidies du roi d'Angleterre; qui, lorsqu'il voulut essayer de quelque ruse, ne sut faire que des maladresses, qui toutefois eut le pressentiment de l'avenir, et sembla mourir en paix, dès que Dieu lui eut assuré par un miracle la vie de Philippe et la perpétuité de sa race.

(1) Vie de Philippe-Auguste.
(2) Ibid.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

Philippe-Auguste.—Il ouvre son règne par un coup formidable. —Histoire des Juifs. — Quelques vassaux veulent essayer des révoltes.—Il les réprime par une bataille.—Intrigues *de palais* plus dangereuses.—Brouilleries avec le comte de Flandres.—Soumission du comte. — Les Cottereaux. — Répression des brigandages par Philippe-Auguste. — Il s'applique à embellir Paris.—Occasion de rupture avec le roi d'Angleterre. — Richard, fils de Henri, mêlé dans les troubles. — L'attention se reporte sur Jérusalem. — Enrôlement pour la Croisade. — Guerre en France. — Richard, fils du roi Henri, prend parti pour le roi de France contre son père. — Singularité de la constitution des royaumes.—Entrevue des deux rois.—Mort de Henri.—Richard roi d'Angleterre.—Serments d'amitié.—Préparatifs de la Croisade. — Départ de l'empereur Frédéric. —Apprêts de départ de Philippe-Auguste.—Expédition.—Les Croisés à Messine.—Anarchie dans la Croisade. — Arrivée de Philippe-Auguste à Ptolémaïs.—Siége de Ptolémaïs.—Caprices de Richard.—Philippe-Auguste quitte la Palestine.—Il va à Rome.—Maladie de son fils.—Soupçons sur Richard. — Le vieux de la Montagne.—Aventure de Richard. — Sa captivité en Autriche.—Politique de Philippe-Auguste.—Délivrance de Richard. — Batailles dans la Normandie. — Paix entre les rois. —Calamités des peuples. — La guerre reparaît. — Richard est tué d'un coup de flèche.—Caractère de Richard.—Jean sans Terre.—Déchirements dans le royaume. — Divorce du roi.—Agnès de Méranie. —Interdit sur le royaume.—Mort d'Agnès. —Mariage de Louis, fils de Philippe, avec Blanche de Castille.

—Conflit féodal en Normandie.—Les douze pairs de France. —Mort d'Arthur, duc de Bretagne, dans les chaînes du roi Jean.—La guerre s'anime. — Siége célèbre de Château-Gaillard.—Tout cède à la fortune de Philippe. — Rome ouvre ses portes.—Jean s'en retourne en Angleterre.

Philippe-Auguste.

1180. Philippe avait été surnommé *Dieu-donné;* car Dieu l'avait donné aux prières du roi et de la France. De grandes destinées semblaient promises à ce prince. Il n'avait que quinze ans quand il fut sacré à Rheims. On avait vu dans cette solennité Henri, roi d'Angleterre, mêlé aux grands vassaux de la monarchie, et *tenant humblement un côté de la couronne sur la tête du roi de France, en signe de la soumission qu'il lui devait,* tandis que tous les archevêques, évêques et grands de l'Empire, le clergé et le peuple, remplissaient le temple des cris de *vive le roi! vive le roi* (1)*!* Son père put jouir avant sa mort des espérances de son règne. Son enfance avait été brillante et pure; de grandes qualités d'homme s'étaient révélées. On avait admiré surtout son amour de la justice, *qu'il chérissait*, dit son historien, comme sa *propre mère.* Il avait horreur des jurements; il était fidèle aux lois de Dieu. Tout avait annoncé un grand caractère, un grand courage, une dignité forte et populaire. A peine sacré roi, il alla frapper du sceptre quelques seigneurs qui faisaient des désordres dans le Berri et dans la Champagne. Le système

(1) Rigord. Vie de Philippe-Auguste.

de la monarchie allait être repris et continué avec éclat.

Mais devenu roi, il ouvrit son règne par un coup formidable contre les Juifs.

L'histoire des Juifs dans le moyen âge est une histoire curieuse à faire. C'est l'histoire du monopole du commerce, concentré dans les Synagogues; monopole d'usure, de vexation et de crime, favorisé par les tendances militaires de l'époque, et qui avait fini par dominer toutes les existences, et par envahir toutes les fortunes.

Cette situation, née du trafic de l'or, dans un *temps* où les chevaliers vendaient les terres pour se croiser, et où l'enthousiasme de la gloire faisait négliger les soins matériels de la vie, devint bientôt odieuse, et une fois maudite, elle fut même calomniée.

On imagina contre les Juifs des accusations effroyables, et qui devinrent populaires. On disait entr'autres choses qu'aux temps de la Pâque, et surtout pendant cette sainte semaine consacrée par le deuil chrétien, les Juifs descendaient tous les ans dans des retraites souterraines, et que là ils immolaient un enfant chrétien en haine de la Religion de Jésus-Christ. Cette coutume exécrable remontait, disait-on, à des temps éloignés, et sous le règne de Louis le Jeune on avait souvent saisi les coupables pour les livrer au feu. Ainsi, dit l'historien Rigord, « Saint Richard, dont le corps repose dans l'église de St.-Vincent des Champeaux, avait été égorgé et crucifié par les Juifs, et il avait mérité par le martyre le bonheur de monter aux Cieux (1). » Ces

(1) Vie de Philippe-Auguste.

croyances répandues jetaient l'épouvante et l'horreur. Ce n'était sans doute qu'un crime imaginaire; le crime réel des Juifs était d'avoir absorbé l'argent du royaume, de ruiner la bourgeoisie comme la noblesse, d'être maîtres du sol et des villes même, d'avoir en leur possession la moitié des maisons de Paris, de trafiquer de tout et même des choses saintes, et ainsi de tenir en leurs mains la fortune publique et la fortune privée, et enfin d'avoir même en leur pouvoir, à titre d'esclaves, un grand nombre de Chrétiens, scandale que l'Église avait souvent frappé de ses anathèmes, mais qui subsistait par la rude domination de l'argent, la plus cruelle et la plus sanglante de toutes.

Philippe, dont l'imagination s'était depuis longtemps émue aux récits épouvantables des meurtres qu'on disait commis par les Juifs, résolut de les frapper dès le début de son règne. Il les fit saisir dans leurs Synagogues, et les fit dépouiller de leurs richesses, longuement amassées par des crimes; puis il les chassa des villes où ils étaient établis. Il pensait punir des barbaries infâmes; en réalité, il réprimait un brigandage commercial, qui déjà amenait la ruine et la dégradation du peuple.

Le caractère du roi se révélait à ce coup terrible comme à d'autres qu'il frappa de même, soit contre les blasphémateurs et les hérétiques, soit contre les seigneurs spoliateurs des églises.

Quelques vassaux voulurent éprouver si ce n'était là qu'un caprice de jeune roi, et ils se mirent à faire une ligue et à ravager les terres de Philippe-Auguste. Le prince courut aux rebelles, et les vainquit dans une bataille.

Mais les intrigues prirent un autre aspect. Ce roi de quinze ans, ardent à manier l'épée, semblait devoir plus facilement être atteint par les ambitions de palais. La reine Adélaïde, sa mère, le cardinal Guillaume, archevêque de Rheims, le comte de Blois et le comte de Sancerre, tous trois frères de cette princesse, et Philippe, comte de Flandres se disputèrent la prééminence. Des guerres civiles pouvaient éclater. Déjà le jeune Henri, fils du roi d'Angleterre prenait parti pour la reine, et quelques seigneurs faisaient pour elle des levées d'armes. Le jeune roi laissa se déployer ces intrigues, se réservant de les frapper au moment venu. Sa mère s'éloigna; et pendant ce temps il se maria avec Élisabeth de Hainaut, nièce du comte de Flandres. Ce mariage lui apportait tout le territoire au sud de la ligne qui séparait les parties Wallonnes et Teutoniques (1). Puis lorsqu'il vit l'intrigue s'enhardir par des apparences de révolte, il courut la réprimer par des batailles. Déjà le roi d'Angleterre était arrivé avec une armée pour alimenter les factions. Philippe-Auguste alla se montrer à lui avec la sienne du côté de Gisors. Le roi d'Angleterre, aguerri aux combats de la politique, demanda une conférence. Il pensait vaincre aisément le jeune prince à des batailles qui ne demandaient que la ruse. Philippe avec la fermeté de sa parole déconcerta l'habileté du vieux roi. On voulait lui imposer la régence de sa mère, avec des conditions qui l'eussent fait l'esclave de ses oncles, et le jouet peut-être du roi d'Angleterre. Philippe concilia le respect pour sa mère, avec son indépendance de roi; il la rappela avec des

(1) Hist. de la Flandre, par Warnkœnig, tom. II.

honneurs, mais il garda son pouvoir entier. Henri n'eut plus qu'à témoigner de l'estime pour un caractère qui se révélait de la sorte, se réservant de lui tendre au besoin de nouveaux piéges. Et d'abord il voulut l'engager dans une guerre contre l'empereur Frédéric. Philippe fit par la négociation ce qu'il n'eût pas fait peut-être par les armes. Il s'agissait de prendre parti pour le duc de Saxe, beau père du roi d'Angleterre, qui avait envahi quelques biens de l'église de Cologne. L'empereur Frédéric alors réconcilié avec l'Église poursuivait par la guerre le spoliateur, et une diète de l'Empire l'avait condamné à un exil de sept ans. Philippe, secondé du pape, sollicita la clémence, et la paix fut rendue à l'Allemagne.

1181. Mais lui-même eut des brouilleries avec le comte de Flandres, dont jusques là l'autorité avait prévalu entre les grands vassaux qui se disputaient la puissance. Le comte appela à lui les mécontents du royaume; les oncles du roi entrèrent dans la ligue; le duc de Bourgogne la protégea; l'empereur même eut l'air de la seconder. Mais Philippe prit les armes, ravagea les terres des rébelles, entra dans la Bourgogne, gagna des batailles, fit prisonnier le fils du duc, et dispersa la coalition.

La paix fut faite et puis rompue; seulement les oncles du roi revinrent à leur fidélité. La mort de la comtesse de Flandres, qui ne laissait point d'enfants, donna lieu à Philippe de revendiquer le comté de Vermandois qu'elle avait apporté en dot à son mari, vaste territoire qui embrassait de grandes et riches cités: Montdidier, Roye, Nesle, Péronne, Amiens. La guerre reparut. Les Flamands se levèrent en masse pour défendre l'autorité du

comte, menacée par un démembrement si considérable. La commune de Gand lui fournit vingt mille hommes. Les autres villes furent également empressées. Le comte eut bientôt une armée formidable, et il alla faire le siége de Corbie. Philippe, de son côté, faisait ses préparatifs de défense. Il envoya d'abord quelques troupes vers Corbie, et le siége fut levé. Mais le comte ayant passé la Somme, marcha vers l'Oise, pillant et ravageant le pays. Il parut devant Senlis, qu'il n'osa attaquer. Il semblait surtout menacer Paris.

« Il n'y a encore rien de fait, disait-il, après s'être emparé de Dammartin, et avoir ravagé les environs, si je ne brise les portes de Paris avec les chevaliers de Flandres, si je n'établis mes dragons sur le Petit Pont, et si je ne plante ma bannière au milieu de la rue de la Calandre (1). »

C'étaient de vaines paroles. Philippe, sur l'avis des princes et des barons, avait appelé à Compiègne tous les seigneurs de sa terre (2).

Déjà il était entouré d'une armée de fidèles; ils couvraient la face de la terre, comme des sauterelles, dit l'historien. Il courut ainsi assiéger Amiens. Alors le comte de Flandres commença à regretter la guerre où il était engagé. Le siége fut pourtant soutenu avec courage par un seigneur de Boves, nommé Raoul, et pendant ce temps le comte passa des provocations à la prière. Il avait feint d'abord de vouloir attirer le roi dans une bataille; et quand il vit le roi déployer son armée, il s'éloigna avec terreur. Il fit appeler auprès

(1) La Philippide, chant II.
(2) Rigord. Vie de Philippe-Auguste.

de lui Thibaut, comte de Blois, sénéchal de France, et Guillaume archevêque de Rheims, et il les chargea pour le roi de ces paroles de soumission : « Seigneur, calmez votre indignation contre nous ; venez vers nous avec des sentiments de paix, et disposez selon votre bon plaisir des volontés de votre serviteur. Mon seigneur et mon roi, la terre que vous réclamez, c'est-à-dire le Vermandois avec tous les villages et les châteaux de sa dépendance vous seront remis en entier, librement et sans aucun retard. Cependant si tel est le bon plaisir de votre majesté royale, je désirerais que votre munificence me laissât, ma vie durant, les villes de Saint-Quentin et de Peronne, à titre de présent royal, en vous réservant pour vous ou pour vos héritiers au royaume de France, le droit de les reprendre après ma mort sans aucune contestation (1). »

Le roi appela en un conseil tous les archevêques, évêques, comtes et barons . qui s'étaient rangés sous sa bannière pour dompter la fierté de son ennemi (2). Tous furent d'avis d'accepter la soumission du comte. Alors on le vit arriver sous la tente de Philippe, remettre sa terre, et s'engager à la réparation des maux de la guerre. Philippe n'avait que vingt ans, 1185, lorsqu'il obtenait par les armes ce premier retour des domaines détachés de la souveraineté royale (3). Ainsi étaient fortifiés les présages de ce règne ; et aussi l'historien dit, dès le début de ses récits : « Notre prince, je

(1) Rigord.

(2) Ibid.

(3) Rigord dit : « Philippe était dans la cinquième année de son règne et dans la vingtième de son âge.

Le P. Daniel a tort de rapporter ces événements à l'année 1182.

puis le dire sans crainte d'être démenti, est habile dans ses discours, équitable dans ses jugements, adroit dans ses réponses, plein de prudence dans ses conseils, de fidélité dans ses promesses, d'activité dans ses entreprises. Ses ennemis redoutent sa valeur, ses sujets chérissent sa douceur, tous vantent sa bonté, car il réunit en lui l'éclat des plus brillantes qualités (1). »

Cependant le jeune roi Henri, fils du roi d'Angleterre, était mort, et il ne laissait point d'enfant de Marguerite de France sœur de Philippe-Auguste. Le roi réclama son douaire, ainsi que les domaines qu'elle avait apportés en dot. Ce fut l'objet d'une négociation; la question de la dot resta incertaine; mais le douaire fut assuré, et la paix fut maintenue.

Dans ces intervalles de paix, Philippe exerça ses armes à l'extermination des Cottereaux. Lui-même cependant s'était servi de ces bandits vagabonds dans ses premières expéditions contre le comte de Flandres. Mais leurs brigandages étaient portés au comble. Ils égorgeaient les hommes, ils violaient les femmes, ils pillaient les églises, ils souillaient à plaisir les choses saintes, ils emmenaient captifs les prêtres et les religieux, s'amusant à leur faire subir des supplices raffinés, et à les faire chanter sous les coups. Chantez, chanteurs! leur disaient-ils en les battant de verges (2). Plusieurs captifs étaient morts dans cette espèce de martyre; les autres étaient rachetés à prix d'or; le bruit de ces atrocités remplissait les peuples d'épouvante; mais en quelques lieux ils se levèrent en armes pour

(1) Rigord.
(2) Chronique de Guillaume de Nangis.

combattre ces bandes de scélérats. Dans le Berry on en égorgea sept mille. Mais leurs barbaries en ayant été redoublées, Philippe-Auguste envoya contre eux une armée, et peu de ces malfaiteurs échappèrent à l'extermination.

Il semble qu'en ce temps les passions méchantes prirent une activité inaccoutumée; mais aussi la répression fut souvent terrible.

Les Juifs continuèrent d'être poursuivis. Leurs synagogues furent changées en églises. La plupart quittèrent le royaume, emportant le prix de leurs biens qu'on leur laissa vendre. L'esprit de persécution tenait à la foi d'une part, aux nouveautés de l'autre. « A la même époque, dit l'historien Rigord, un grand nombre d'hérétiques furent brûlés en Flandres par le *respectable* Guillaume, archevêque de Rheims, et par *l'illustre* Philippe, comte de Flandres (1). » L'admiration du chroniqueur s'attache à ce qui est violent et terrible. Tel était le mouvement de l'esprit humain; il donnait lieu à des résistances qui souvent devenaient une guerre à mort.

Philippe-Auguste toutefois occupa la paix par des exercices d'un autre genre. Il s'appliqua à embellir Paris. Il commença à paver ses rues. « S'efforçant par là, dit un chroniqueur, de faire perdre à cette ville son ancien nom, car elle avait été appelée autrefois Lutèce par quelques uns, à cause de la boue dont elle était infectée (2). » « Veillant toujours, dit un autre, à l'ac-

(1) Vie de Philippe Auguste. Ed. de M. Guizot.

(2) Guillaume de Nangis.

Rigord dit la même chose dans les mêmes termes : « Ayant

croissement et à la prospérité de son royaume, il fit entourer d'un bon mur le bois de Vincennes, qui sous le règne de ses prédécesseurs n'avait jamais été fermé. Henri, roi des Anglais, ayant appris cette nouvelle, fit ramasser dans toute la Normandie et l'Aquitaine des bêtes sauvages, telles que des faons, des biches et des daims, des chevreuils et autres, qu'il fit embarquer avec le plus grand soin sur un grand vaisseau, et les envoya au roi Philippe son seigneur. Le Roi Très-Chrétien reçut ce présent avec reconnaissance, fit enfermer le gibier dans son parc de Vincennes, et y établit des gardes à perpétuité (1).

C'était entre les deux rois un signe de bonne amitié, et en effet le roi Henri avait fait hommage pour ses grands domaines de France. Mais la politique vint rompre l'harmonie.

La princesse Alix, fille de Louis le Jeune, fiancée à Richard, fils du roi Henri, était toujours dans l'at-

convoqué les bourgeois et le prévôt de la ville, Philippe-Auguste ordonna, en vertu de son autorité royale, que tous les quartiers et les rues de Paris fussent pavés de pierres dures et solides, car le Roi Très Chrétien aspirait à faire perdre à Paris son ancien nom. Cette ville avait été d'abord nommée Lutèce ou boueuse, à cause des boues pestilentielles dont elle était remplie. » —Rigord. Vie de Philippe-Auguste.

Il dit encore :

« Les habitants choqués de ce nom qui leur rappelait toujours une boue fétide, préférèrent l'appeler Paris, du nom de Paris Alexandre, fils de Priam, roi de Troie. »—Ibid.

Ce nom n'était pas nouveau. On trouve partout dans César : *Lutetia, Lutetia Parisiorum, Parisii,* etc.

(1) Guillaume de Nangis.

tente de ce mariage, retardé toujours par des causes mystérieuses. Philippe le hâtait par ses instances ; mais Richard même avait fini par en faire un autre : il avait épousé une fille de l'empereur Frédéric, qui était morte, et maintenant Philippe redemandait l'accomplissement des promesses.

D'autre part Geoffroy, duc de Bretagne, venait de mourir à Paris ; sa vie avait été pleine de rébellions contre son père, et en dernier lieu il avait sollicité l'appui de Philippe-Auguste pour obtenir l'union du comté d'Anjou à la Bretagne. Il laissait une fille de deux ans, nommée Éléonore, et sa femme enceinte. Le roi son père reclamait la tutelle pour la Bretagne, comme seigneur immédiat; Philippe-Auguste la prétendait comme suzerain. C'était une double ambition qui renfermait des germes de guerre.

Enfin Richard, à la mort de son frère Henri, avait refusé l'hommage pour la Guienne et le Poitou. C'était une occasion de plus de rupture ; et sur ces entrefaites des vassaux des deux rois ayant entre eux des querelles, cet incident, le plus faible de tous, amena la guerre. Elle ne fut ni longue ni violente cette fois.

Henri trouvait devant lui un roi résolu, et prompt à pénétrer et à prévenir les mauvais desseins. Philippe alla s'emparer de plusieurs places au delà de la Loire, et assiégea Chateauroux, où se trouvait Richard, fils de Henri. Les légats du pape intervinrent pour la paix. La négociation fut facile. Philippe garda les places qu'il venait de prendre, et les questions politiques qui avaient divisé les deux rois devaient être soumises plus tard à la décision d'une assemblée de seigneurs de France.

La fortune de Henri était diversement troublée. Son

fils Richard, caractère mécontent et indomptable, fuyait son autorité, et il avait trouvé un asyle ouvert auprès de Philippe-Auguste; c'était une anxiété ajoutée aux autres adversités du roi d'Angleterre. Et pendant ce temps un fils naissait au roi de France, appui nouveau de son sceptre, espérance nouvelle ajoutée à ses premières prospérités.

Mais de plus grands événements allaient agiter les deux royaumes. L'attention venait d'être reportée sur Jérusalem, que de fatales révolutions avaient tourmentée depuis la Croisade de Louis le Jeune. Le soudan d'Alep, Noradin, que nous avons vu apparaître, avait *suivi sa* fortune. Raymond, prince d'Antioche, était mort sous ses coups. Josselin, comte d'Edesse, était mort dans ses fers. Toutes les principautés chrétiennes avaient été détruites ou asservies. Puis Baudoin III était mort, laissant le royaume aux mains de son frère Amaury. Ce n'était pas la même prudence, quoique la vaillance fût la même. Mais un autre nom avait paru, celui de Saladin, nom fatal aux Chrétiens. La Palestine était pressée entre ces deux formidables ennemis. On fit appel à l'Europe, qui alors avait ses occupations et ses guerres. La Palestine fut abandonnée. Amaury mourut, laissant un enfant de treize ans pour roi. Il se trouva un comte de Tripoli, petit-fils du célèbre comte de Toulouse, Raymond, qui fut le gardien de cette débile royauté. Mais le jeune roi, devenu majeur, fut attaqué de la lèpre, et il se choisit deux successeurs, au lieu d'un; ce fut une source de plus de ruine. Guy de Lusignan, seigneur de France, avait, au temps des guerres de Henri d'Angleterre avec Louis le Jeune, attaqué le comte de Salisbury, qui commandait dans le Poitou,

et il l'avait tué dans un combat singulier. Aussitôt il s'était enfui aux Lieux Saints, pour éviter les vengeances. Ce fut l'occasion de sa destinée royale. C'est lui d'abord que désigna le roi lépreux pour son successeur. Mais tous les grands du royaume de Jérusalem s'étant irrités de ce choix, il en fallut faire un second. Baudoin, neveu du roi, enfant de cinq ans, fut désigné, et alors mourut le roi, laissant l'anarchie pour héritage.

L'enfant mourut. Le comte de Tripoli disputa le sceptre à Guy de Lusignan, et il appela à son aide le formidable Saladin, promettant de se faire Mahométan. Une épouvantable machination fut tramée. Guy de Lusignan défendait vaillamment Jérusalem, et le comte de Tripoli livrait sourdement l'empire à Saladin. Une bataille fut livrée. Les Chrétiens furent détruits; tous les chevaliers du Temple et ceux de l'Hôpital furent tués sur place; Guy fut fait prisonnier; la reine Sybille, sa femme, donna Ascalon pour sa délivrance; il ne resta de l'empire des Croisés que quelques débris, et tout ce sang versé pour la Croix dans l'Orient eut pour dernier résultat l'ignominie de Raymond et le triomphe de Saladin. Peu après, Raymond mourait de rage; il avait espéré être roi de Jérusalem; Saladin lui manqua de parole. Sa honte même lui fut inutile.

Alors vinrent en France de nouvelles supplications des Chrétiens d'Orient. Toute l'Église s'émut en entendant la désolation de Jérusalem. Trois papes s'étaient rapidement succédé, et tous avaient fait un appel aux rois et aux peuples. Cette fois la pitié fut plus grande, et le sentiment de la Croisade fut plus prompt à s'éveiller.

Cependant les deux rois de France et d'Angleterre

restaient engagés dans leurs débats. Philippe-Auguste venait de déclarer que si le mariage de sa sœur Alix avec Richard n'était enfin réalisé, il se jetterait sur la Normandie, et la ravagerait par le fer et par la flamme. Ou bien il demandait qu'on restituât les places convenues pour la dot. La guerre pouvait éclater à chaque moment. Mais Guillaume, archevêque de Tyr, l'historien célèbre des guerres saintes, était arrivé en personne pour désarmer les colères des rois chrétiens, et tourner leur courage vers l'Orient. Il obtint une grande assemblée de seigneurs, où parurent les deux rois. Elle se tint, le 13 janvier, fête de Saint-Hilaire, entre Trie et Gisors. Une trêve fut convenue; et l'enthousiasme de la Croisade s'étant ranimé, on décida une expédition pour les Lieux Saints : tout ce qu'il y avait de noms glorieux en France avaient reparu dans cet élan de chevalerie; les deux rois donnèrent le signal de la Croisade; chacun reçut la Croix de Guillaume de Tyr; puis, quand la multitude des grands et des évêques présents l'eut aussi reçue, on se sépara, et on planta une croix de bois dans le champ de la réunion : les deux rois se jurèrent une alliance éternelle, fondèrent en ce lieu une église, et lui donnèrent le nom de *Saint-Champ*. Il n'y eut plus qu'à hâter les préparatifs de la guerre sainte (1). L'Allemagne avait été aussi ébranlée. Philippe-Auguste eut une conférence à Ivois avec l'empereur Frédéric. Tout devait marcher de concert, et l'empereur, à 76 ans, trouvait des forces pour reparaître en des combats où s'était exercé son jeune âge (2).

(1) Rigord. Vie de Philippe-Auguste.

(2) Pfister. Hist. d'Allemagne, liv. II.

1188. Au mois de mars de l'année suivante, Philippe-Auguste fit une assemblée nouvelle à Paris. L'enrôlement de la Croisade croissait toujours. Pour subvenir aux besoins de la guerre, le roi décréta, *avec l'assentiment du peuple et du clergé*, une dîme générale pour cette année seulement : on nomma cet impôt la dîme de Saladin (1). Tous ceux qui ne prenaient pas la croix, devaient payer la dîme de leur revenu, et de la valeur de leurs biens-meubles ; et sous le nom de biens-meubles, on ne comprenait ni les armes, ni les vêtements, ni les livres, ni les joyaux, ni les vases sacrés, ni les ornements d'église. Les Bernardins, les Chartreux, les religieux de Fontevrault et les hôpitaux des lépreux étaient exempts de la taxe. Puis venaient des règlements sur la Croisade elle-même ; on avisait à toutes les nécessités, à celles du pèlerinage et à celles du gouvernement du royaume ; tout semblait prévu, et les Croisés n'attendaient que le signal du départ.

Mais à ce moment de nouvelles ruptures éclatent entre les deux rois.

L'impétueux et capricieux Richard d'Angleterre se met tout-à-coup à faire la guerre à Raymond V, comte de Toulouse. Celui-ci appelle Philippe-Auguste à son aide. Le roi se précipite vers la Loire, s'empare de plusieurs places, met en cendres Montrichard, parcourt le Berry et l'Auvergne, et s'empare de tout ce qui appartient en ces provinces au roi d'Angleterre.

Le roi Henri se plaint, et Philippe-Auguste, une fois lancé dans les batailles, demande la réparation de tous les vieux griefs, et surtout la restitution du Vexin Nor-

(1) Voyez le décret dans l'historien Rigord.

mand. La guerre devient acharuée. Henri fait des ravages à son tour. On essaie des entrevues pour la paix ; elles sont inutiles. Une triste bizarrerie de ces luttes, c'est que la princesse Alix était toujours retenue par Henri, qui avait relégué sa femme Éléonore dans une sorte de captivité, espérant quelque jour épouser la fiancée de son fils, tandis que Philippe-Auguste réclamait toujours son mariage promis avec Richard. Au milieu de ces batailles et de ces entrevues, Richard offrit de soumettre ses démêlés avec le comte de Toulouse à la cour du roi ; et en même temps, par un caprice de plus, il fit hommage pour tous les pays de France, et jura fidélité à Philippe-Auguste. Le roi Henri était furieux. Les seigneurs de ces pays n'hésitèrent plus dans leurs rébellions contre le roi d'Angleterre, autorisés par l'exemple de son fils. La confusion était au comble, et cependant la Croisade était suspendue. Le légat du pape, cardinal d'Albano, caractère ardent, intervint par l'excommunication de Richard ; ce fut une irritation de plus. Un autre légat, plus politique, usa d'habileté et de souplesse. Il amena les rois à une entrevue, et leur parla de la nécessité de la concorde. Mais Philippe-Auguste crut voir de la préférence pour le roi d'Angleterre, et sa parole devint dure et hautaine. Le légat osa prononcer le mot d'interdit. Le monarque répondit par des mépris insultants ; et dans ce démêlé, le fougueux Richard, fidèle au roi de France, tira l'épée pour en frapper le légat. On arrêta le terrible prince, qui alors se jeta aux pieds de Philippe-Auguste et lui renouvela son hommage, disant qu'il tenait ses domaines du roi de France, comme son seigneur ; du roi d'Angleterre, comme son père. C'était le comble à tant de caprices, et aussi la

dernière singularité de la constitution publique des royaumes, telle que la féodalité l'avait établie.

La négociation fut rompue. La guerre reprit son cours. Philippe-Auguste marcha vers le Mans. Les Anglais mirent le feu aux faubourgs pour empêcher les Français de s'y loger. Le feu gagna la ville. Ce fut un affreux désordre ; et pendant ce temps les Français tombaient sur les Anglais et les dispersaient au loin. Le roi Henri prit la fuite devant Philippe-Auguste, et s'alla enfermer à Alençon. Philippe retourna sur le Mans, et s'en empara. Puis il courut vers la Loire, occupant avec rapidité tous les châteaux ; et enfin il se rendit maître de Tours. Alors le roi d'Angleterre sollicita de nouveau des conférences. Mais Philippe-Auguste était devenu maître de la paix ; il en dicta les conditions. Il vint à une entrevue pour les imposer. Dans cette entrevue, disent les historiens, éclata un prodige ; le Ciel se déclarait pour la paix par des coups de tonnerre. La foudre tomba entre les deux rois, et leurs chevaux effrayés les emportèrent au loin en les séparant. Le roi d'Angleterre épouvanté par ce présage, se soumit aux conditions de Philippe-Auguste. La rébellion de Richard était consacrée par l'intérêt de la monarchie de France. et ce fut une grande politique de Philippe-Auguste de se servir de ce caractère indomptable pour commencer la reconstruction de l'unité nationale, ou du moins pour en indiquer la pensée aux âges suivants. Le roi d'Angleterre ne put survivre à cet échec. Il se retira à Chinon, où la douleur aggrava une maladie dont il fut pris peu après. Il mourut presque abandonné, et ceux mêmes qui l'avaient suivi, laissèrent son cadavre, après avoir pillé ce qu'il avait de plus précieux. Henri avait

été un grand politique. Mais Dieu mit dans sa famille la punition de ses crimes. Ses enfants firent son supplice. Tous le désolèrent par leurs révoltes. Il en avait un jusqu'ici peu aperçu de l'histoire, nommé Jean, dont la soumission lui paraissait plus assurée. Quand on lui montra la liste des seigneurs qui venaient de prendre part aux dernières infidélités de Richard, le premier nom qui le frappa fut celui de Jean. Alors il maudit le jour qui l'avait vu naître. Il maudit ses enfants. Il se maudit lui-même. C'est ainsi que se termina cette vie de triomphes et de perfidies. Tout lui avait prospéré sous Louis le Jeune; Philippe-Auguste, dit l'*historien*, fut le mords que Dieu mit à cette bouche rébelle.

1189. Richard devenu roi, rentra tout aussitôt dans une politique d'indépendance par rapport à la couronne de France, sans toutefois arriver soudainement à des ruptures. Il eut une entrevue avec Philippe-Auguste qui reclama comme toujours la restitution, d'ailleurs convenue au dernier traité, de Gisors et du Vexin. Richard demanda des délais et donna de l'argent. Tout s'accommoda pour le moment, et l'on reprit des deux côtés le projet longtemps ajourné de la Croisade. Pendant ce temps les affaires de Jérusalem ne s'étaient pas rétablies, et les gémissements nouveaux venus d'Orient appelaient le secours des chrétiens d'Europe. Les deux rois dans une entrevue nouvelle, au gué de saint Remi sur la Somme, se firent des serments d'amitié, jurant de se défendre et de se faire honneur mutuellement, et se remettant, l'un à l'autre, en cas de mort, le soin de leurs trésors et le commandement de leurs armées; en même temps les barons qui n'allaient pas à la Croisade s'engageaient par des serments à la

fidélité, et promettaient de ne point exciter de guerres dans leurs états, et les évêques déclaraient d'avance excommunié quiconque violerait ces solennelles promesses; la réunion des Croisés avait été indiquée à Vezelay dans la Bourgogne; le comte du Perche avait juré sur *l'âme* du roi de France, son maître; le maréchal Guillaume avait juré sur *l'âme* du roi d'Angleterre, son seigneur, que leurs troupes seraient fidèles au rendez-vous. En effet on vit arriver les deux armées au jour fixé; jamais ne s'était vu semblable appareil de guerre. Ce n'étaient plus des multitudes désordonnées, mais des troupes savamment conduites. L'art des combats avait grandi aux rudes batailles des derniers temps, et l'Orient allait voir la chevalerie militaire sous un aspect auparavant inconnu, si ce n'est que le génie serait encore rendu impuissant par les rivalités.

Cependant l'empereur Frédéric n'avait pas attendu la fin des démêlés des deux rois pour faire son expédition. Mais il alla d'abord se heurter contre les perfidies de l'empire Grec. Son fils, le duc Frédéric, le suivait dans cette guerre aventureuse. De glorieux exploits couronnèrent la vie du vieillard. Après avoir détruit une armée de Turcs, non loin de Cogny, il s'avançait vers les plaines fertiles de l'Arménie. Lorsqu'on partit de Séleucia, l'armée eut à passer le fleuve Seleph sur un pont très étroit. La marche était lente; l'empereur traversa le fleuve à gué, et alla dîner sur ses rives verdoyantes. L'eau pure du fleuve tenta le vieillard; il s'y plongea pour se baigner. Il y trouva la mort (1).

(1) Pfister. Hist. d'Allemagne.

La suite de la Croisade ne fut qu'une suite de calamités. La plupart des pélerins de l'Allemagne furent exterminés dans les déserts. Le duc fut plus heureux ; il devait trouver la mort dans la Terre Sainte.

Enfin Philippe-Auguste put songer au départ. D'abord il alla *prendre congé à l'église du bienheureux martyr Saint Denis.* « C'était, dit l'historien, un ancien usage des rois de France, quand ils allaient à la guerre, d'aller prendre une bannière sur l'autel du bienheureux Denis, et de l'emporter avec eux comme une sauvegarde et de la faire placer au front de bataille. Souvent les ennemis effrayés de cette vue et reconnaissant la bannière, prirent la fuite. Le Roi Très-Chrétien alla donc se mettre humblement en oraison sur le parvis de marbre, et recommanda son âme à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie, aux saints Martyrs et à tous les Saints. Enfin, après avoir prié, il se leva, fondant en larmes, et reçut dévotement la panetière et le bourdon des mains de Guillaume, archevêque de Rheims, son oncle, légat du siége apostolique ; puis, partant pour combattre les ennemis de la Croix de Dieu, il prit de ses propres mains, sur les corps des saints, deux étendards de soie, très-beaux, et deux grandes bannières ornées de croix et brochées en or, en mémoire des saints Martyrs et de leur protection (1). »

(1) Rigord. Vie de Philippe-Auguste. — « Dans l'origine, les comtes du Vexin, dit M. Hurter, Hist. d'Innocent III, possédaient, en leur qualité de patrons de Saint-Denis et de feudataires pour le comté, le droit de prendre sur l'autel l'oriflamme ; mais leur famille s'étant éteinte en 1081, dans la personne de Simon, les rois succédèrent à ce droit. » Art de vérifier les dates, XI, 495.

Ainsi revêtu des armures saintes, Philippe-Auguste laissa son royaume aux mains de sa mère, Adélaïde, et de l'archevêque Guillaume, l'un et l'autre, gardiens de son jeune fils Louis. Sa femme, la reine Elisabeth, était morte peu auparavant.

Tout avait été merveilleusement prévu pour cette régence, et Philippe-Auguste laissait avec son testament des règlements pleins de sagesse, et qui montrent la tendance de la monarchie vers toutes les choses légales et populaires. Les affaires, dans chaque localité, devaient être réglées de concert avec quatre hommes de bonne renommée, choisis par le *bailli;* c'est la première fois que ce nom paraît dans l'histoire; c'était une institution récente, que le génie royal opposait à l'institution municipale des échevins. Le bailli devait représenter dans la distribution de la justice l'action monarchique, tandis que l'échevin représentait l'action démocratique ou bourgeoise. C'est une étude profonde à faire que celle de ce travail d'unité qui se représente en France sous tant de formes. L'histoire ne peut que l'indiquer avec rapidité. L'historien moderne de la Flandres assimile l'office des baillis à celui des préteurs dans l'ancienne Rome (1). A Paris il devait y en avoir six, tous preux et loyaux, et le roi les désignait d'avance. Tous les mois les baillis devaient avoir un jour d'assises, pour entendre toutes les plaintes et faire justice sans aucun délai. La reine et l'archevêque devaient avoir aussi un jour d'audience générale tous les quatre mois. Tout était prévu dans l'intérêt du peuple; et l'administration du domaine royal était aussi réglée. L'emploi des fonds

(1) Warnkœnig, tom. 2. Marchantius Cité.

du trésor était indiqué. Le droit d'élection des évêques et des abbés était laissé aux chanoines et aux religieux. Défense était faite d'établir des impôts. Rien n'était omis, et en cas de mort, la succession et la tutelle étaient assurées. Enfin le roi ordonna que la ville de Paris fût entourée de murs flanqués de tours; et nous avons vu, dit l'historien, cet ouvrage achevé en peu de temps. Il donna les mêmes ordres pour les villes principales et les châteaux du royaume. Et ayant ainsi avisé à tous les besoins de l'État, il alla joindre les armées de la Croisade.

Nous ne saurions suivre les détails de cette grande expédition. Il nous les faut indiquer avec rapidité.

Lorsque les deux armées furent arrivées en Sicile, la dissension commença de paraître. En cette île régnait Tancrède, fils naturel de Roger, vaillant roi qui le premier avait porté ce sceptre. Le dernier roi, Guillaume, n'avait point laissé d'enfant. Mais il avait déclaré son héritière Constance, sœur de son père, laquelle avait épousé Henri VI, roi des Romains, fils de l'empereur d'Allemagne (1); Jeanne, sa veuve, était sœur du roi d'Angleterre. Tancrède avait pris la couronne au milieu des faiblesses d'une succession défendue par des femmes, et il tenait Jeanne captive, parce qu'elle favorisait le droit de Constance. Les rois croisés trouvaient la Sicile en cette situation. Tancrède alla au devant de Philippe-Auguste par des témoignages d'honneur, et il lui offrait pour son fils Louis une de ses filles Mais le roi lié d'affection à l'empereur Frédéric, évita

(1) Hist. d'Allemagne, par Pfister, tom. IV. Le P. Daniel dit roi d'Allemagne. C'est une fausse désignation.

une alliance qui eût fait d'autre ruptures. Richard arrivé après lui devait trouver plus de défiance. Bientôt les animosités se mêlèrent. Richard demanda la liberté de sa sœur, et Tancrède le désarma par de grosses sommes d'argent. Mais les Messinois ayant refusé de recevoir les Anglais dans leur ville, il y eut une bataille, et Richard fit violemment planter son étendard sur les murailles. Philippe, à cette vue, menace de s'armer pour la ville, et la bataille allait changer d'aspect. Richard offre d'enlever son étendard, pourvu que ce soit de son plein gré. Alors on laisse la ville aux chevaliers du Temple et de l'Hôpital, et Philippe se fait négociateur entre Richard et Tancrède. Puis la pensée des Croisés se retourne enfin vers la Terre-Sainte.

C'était comme une fatalité de voir la Croisade toujours travaillée par l'anarchie. Toutefois, les deux rois parurent sacrifier leurs colères, en cette rencontre, au sentiment qui les poussait à une autre guerre. Tancrède voulut les diviser par l'intrigue. Leur sagesse prévalut quelques moments, et ils firent des traités nouveaux; mais la confiance avait disparu. Philippe-Auguste, pressé de partir, avertit le roi d'Angleterre de se tenir prêt. Celui-ci annonça des délais. Philippe le somma, comme son homme-lige; Richard refusa de tenir sa parole : il attendait Bérangère, fille du roi de Navarre, qu'il devait épouser. Philippe n'acceptait point ce prétexte. Alors il somma les seigneurs Français, vassaux de Richard; quelques-uns s'embarquèrent avec lui. On se sépara avec des ressentiments, et les vengeances n'avaient plus qu'à attendre des occasions pour éclater.

Ce fut toutefois une grande joie dans la Palestine, lorsqu'on sut l'arrivée prochaine d'une armée de Francs.

Ptolémaïs était alors assiégée par les Chrétiens, et les Sarrasins la défendaient avec vaillance. Le siége durait depuis trois ans. D'abord commencé avec de faibles ressources par Guy de Lusignan, il était par degrés devenu imposant, par l'arrivée successive de secours chrétiens accourus de divers lieux du monde, et le redoutable Saladin avait fini par déployer tout son génie à la défense de la ville de plus en plus menacée. Cent mille combattants enveloppaient Ptolémaïs; mais l'armée de Saladin, trois fois plus nombreuse, campait à la vue des assiégeants. Chaque jour amenait des combats, et chaque combat de glorieux faits d'armes. Une grande bataille venait d'être livrée, et les Chrétiens s'attribuaient la victoire, parce qu'ils avaient tué plus d'ennemis qu'ils n'avaient perdu de frères. Ce fut donc au milieu des longues anxiétés de ce siége que parut le roi de France. Toute l'armée le reçut avec des transports d'allégresse; c'étaient de tous côtés des hymnes et des louanges. On versait des larmes de joie : il semblait qu'on eût rèçu du ciel un ange sauveur (1).

Philippe-Auguste se mit aussitôt à poursuivre le siége, en s'exposant aux premiers périls. Lorsqu'après un redoublement d'efforts la ville eut été tellement pressée d'attaques, qu'un dernier assaut devait suffire à l'enlever, tout-à-coup le noble roi déclare qu'il veut attendre le roi d'Angleterre pour partager avec lui la victoire. Richard pendant ce temps s'était occupé, chemin faisant, à prendre l'île de Chypre sur Isaac Comnène; il arriva enfin. Mais il porta l'anarchie au lieu de porter des secours. Il refusa de combattre. On nomma dans le camp

(1) Rigord. Vie de Philippe-Auguste.

des espèces de dictateurs pour commander à toute l'armée. Richard n'obéit point. Philippe alors reparaît seul au milieu des batailles. Une tour, longtemps funeste aux assiégeants, et pour cela ils l'appelaient *la Tour Maudite*, est le point où se portent tous ses efforts ; bientôt elle cède aux attaques et menace ruine. Le capricieux Richard avait fini par se mêler aux périls. Les assiégés, partout serrés, demandent à capituler ; mais pendant les conférences, Saladin attaque le camp des Chrétiens avec toutes ses forces. Il est repoussé. Les Chrétiens triomphent, et Ptolémaïs ouvre ses portes.

A leur entrée dans la ville, ils élevaient leurs mains au ciel, et criaient à haute voix : Béni soit le Seigneur notre Dieu, qui a regardé en pitié nos travaux et nos peines, et humilié sous nos pieds les ennemis de la sainte Croix (1) ! Les armées se partagèrent les dépouilles de la cité fameuse. Les captifs furent réservés pour les deux rois ; Philippe-Auguste donna les siens au duc de Bourgogne. Une foule de chevaliers avaient péri dans ces luttes sanglantes. Les plus grands noms de France se trouvent sur ces listes de morts, conservées par les histoires (2). C'était la France qui marchait la première partout où il y avait des périls et de la gloire.

Cependant Philippe-Auguste résolut tout aussitôt de quitter la Palestine. Sa santé venait d'être rudement atteinte par une maladie qui semblait laisser quelque indice de poison. Et aussi il n'espérait plus que son séjour aux Lieux Saints fût profitable, à cause des dis-

(1) Rigord. Vie de Philippe-Auguste.
(2) Le P. Daniel les a recueillis.

sensions que le roi Richard rendait inévitables par son caractère capricieux. Il le soupçonnait même d'intelligence avec Saladin, et il savait qu'il y avait eu entre eux des échanges de présents (1). Philippe annonça donc son départ. Il régla les affaires de l'armée, et, après beaucoup de pleurs, dit l'historien, car alors encore les héros pleuraient, comme aux temps de foi et de poésie, se confiant aux vents et à la mer, il partit avec trois galères seulement qu'un Génois lui avait procurées.

Il laissait la Palestine dans une situation que la bonne intelligence des Croisés eût pu rendre redoutable aux infidèles. Les rivalités de Guy de Lusignan et du marquis de Montferrat avaient été réglées par l'arbitrage des deux rois d'Europe. Il ne restait qu'à reprendre avec sagesse le gouvernement de ce royaume demi-brisé. Philippe-Auguste laissait à Eudes, duc de Bourgogne, une armée de dix mille hommes, avec cinq cents cavaliers qu'il devait entretenir de son trésor. Il remit au marquis de Montferrat la portion de la ville de Ptolémaïs qui lui était échue, avec les trois mille captifs qui étaient en son pouvoir. Sa puissante épée les eût sauvés; après son départ, Saladin n'ayant point rectifié la capitulation de Ptolémaïs, Richard leur fit couper la tête. Il ne sauva que les cinq émirs qui avaient défendu la ville pour en faire des échanges avec des captifs Chrétiens. Cela ne donna lieu qu'à des échanges de meurtres.

Philippe-Auguste aborda sur les côtes de la Pouille; il s'était arrêté pour recouvrer quelques forces, puis il

(1) Rigord. Vie de Philippe-Auguste.

s'achemina vers Rome, visita le temple des Apôtres, reçut la bénédiction de Célestin, pontife Romain, et rentra en France vers le temps de la Nativité du Seigneur (1).

Son retour fut accueilli avec joie. Peu d'événements avaient rempli son absence. Toutes les pensées étaient restées tournées vers la Terre-Sainte. Les solennités pieuses avaient été multipliées dans les temples, et pendant que le roi combattait les infidèles, le peuple levait les mains au Ciel avec ses prêtres et ses pontifes pour le succès de ses armes. La même piété avait éclaté dans une maladie du jeune Louis, fils du roi. Laissons aux vieux récits leur simplicité. « Tout le monde désespérant de sa vie, dit l'historien (la maladie était la dyssenterie), voici le remède auquel on eut recours d'un commun accord : le saint monastère du bienheureux Denis s'étant mis dévotement en jeûnes et en prières, prit le clou et la couronne du Seigneur, avec le bras du saint vieillard Siméon, et marcha nu-pieds, fondant en larmes, accompagné d'une procession du peuple et du clergé jusqu'à l'église de Saint-Lazare, près Paris. On pria Dieu, on bénit le peuple, et bientôt tous les couvents de religieux de Paris, le vénérable Maurice, avec ses chanoines et son clergé, une multitude infinie d'écoliers et d'habitants, accoururent pieds nus, les larmes aux yeux, portant avec eux les corps et les reliques des saints. Tout le monde se réunit, et la procession, dont les chants étaient entrecoupés de soupirs et de sanglots, arriva jusqu'au palais du roi, où Louis était malade. On fit un sermon au peuple, qui se mit ensuite à

(1) Rigord.

prier le Seigneur pour le jeune prince, en versant des larmes abondantes. On fit toucher à l'enfant royal le clou, la couronne d'épine et le bras de saint Siméon, qu'on lui appliqua en croix sur tout le ventre, et le même jour il fut sauvé du danger où il se trouvait (1). »

Ç'avait été une grande nouveauté de voir les reliques de saint Denis portées à Paris. Le péril du jeune prince avait paru une calamité qui dépassait toutes les calamités qu'on eût jamais éprouvées. Et aussi le peuple et les prêtres étaient empressés autour des reliques saintes. On les porta dans la basilique de Notre-Dame, puis on les reconduisit aux portes de la ville, et les religieux de Saint-Denis les ramenèrent dans leur monastère. « Il ne faut pas oublier, ajoute l'historien, que le même jour, grâces aux prières du clergé et du peuple, la sérénité du ciel et la salubrité de l'air furent rendues à l'univers; car le Seigneur avait fait descndre longtemps la pluie sur la terre, en punition des péchés des hommes. »

Un événement moins édifiant venait de consterner les Chrétiens de France. L'évêque de Liége, Albert, frère de Henri, duc de Louvain, fuyant, dit l'historien, la colère de l'empereur Henri, avait trouvé un asyle auprès de Guillaume, archevêque de Rheims. La vengeance l'y suivit. Des satellites du prince, se disant aussi poursuivis par sa colère, vinrent trouver le prélat qui les accueillit. Peu après ils le perçaient de leurs glaives. Son crime avait été d'avoir été élu et consacré, selon les règlements canoniques contre le vœu de l'em-

(1) Rigord. Vie de Philippe Auguste.

pereur ; les meurtriers se hâtèrent d'aller chercher le prix du sang.

Cependant Philippe-Auguste, rendu à la France, imita le peuple, et courut à Saint-Denis rendre grâces pour tant de périls évités dans la Croisade, et *pour gage d'amour et de charité*, dit l'historien, il déposa humblement sur l'autel un très-beau manteau de soie.

Peu après, des périls d'une autre sorte lui furent dénoncés, et ici les récits des chroniqueurs de France jettent sur la mémoire de Richard des accusations que l'histoire n'a point justifiées. Les deux rois s'étaient séparés à Ptolémaïs avec des témoignages d'amitié, et si le caractère pétulant et emporté de Richard avait fait des discordes, il n'avait pas donné lieu à des pensées de crime. Toutefois Philippe-Auguste reçut à Pontoise des avertissements sinistres. La renommée de ce personnage mystérieux de l'Orient, que l'on connaissait sous le nom de *Vieux de la Montagne*, était partout formidable (1). Des avis venus des Lieux Saints annonçaient que deux de ses *assissins* avaient frappé à mort le marquis de Montferrat, à l'instigation du roi Richard, et on ajoutait que d'autres venaient en France pour frapper de même Philippe-Auguste. Ces indices remplirent de trouble tout le palais, et le cœur du roi s'émut de frayeur. Sur l'avis de ses conseillers intimes, il envoya des députés au *Vieillard, roi des Arsacides*, pour s'assurer par lui-même de ces récits, et en même temps il institua autour de sa personne des gardes qui veillaient sans cesse, armés de massues d'airain. La ré-

(1) Voir les savantes et curieuses recherches de M. Michaud.— Bibliothèque des Croisades.

ponse du Vieux de la Montagne dissipa ces alarmes. Quant au marquis de Montferrat, le terrible chef des *Assissins* l'avait fait tuer pour quelque injure, et le roi d'Angleterre resta pur de l'assassinat.

Mais lui-même allait bientôt avoir à se plaindre des infidélités et des perfidies. Avec son caractère bouillant et capricieux, il avait en Palestine blessé souvent les princes Croisés, les uns par des offenses, les autres par sa politique jalouse. On l'accusait d'avoir semé l'anarchie dans la Croisade et d'avoir nui à la victoire même par la division des vainqueurs. Ces ressentiments restaient profonds, surtout dans l'âme du duc d'Autriche. Au siége d'Acre, Richard avait fait arracher et jeter dans la boue l'étendard d'Autriche que le duc avait dressé entre celui de France et celui d'Angleterre. A cette injure personnelle se joignait le souvenir de l'île de Chypre enlevée à Isaac Comnène, dont la femme était nièce du duc. L'Europe était pleine d'inimitiés de ce genre contre Richard. Cependant il dut se disposer à retourner dans ses états, et il laissa son armée et ses conquêtes à Henri de Champagne, son neveu, jeune prince de renom ; puis il s'embarqua. Une tempête vint jeter son vaisseau vers les côtes d'Istrie, entre Aquilée et Venise. Il se sauva du naufrage avec quelques personnes. Bientôt la renommée répandit cette nouvelle, et il se fit comme une levée de peuple contre le monarque, qu'on accusait des désordres de la Terre-Sainte (1). L'hospitalité chrétienne fut deshonorée. On poursuivit le roi comme un ennemi. On lui prit d'abord ses chevaliers. Puis ayant erré, dans la nuit, et s'étant dirigé vers

(1) Rigord.

les terres d'Autriche, il fut arrêté dans une pauvre cabane, par les soldats du duc Léopold, qui le mena captif à l'empereur Henri (1). Celui-ci, fidèle ami de Philippe-Auguste, crut venger les injures du roi de France en retenant dans une prison le roi Richard. C'était une profanation de l'amitié même. Cette aventure est célèbre. L'histoire y peut voir une expiation des fautes et des caprices du roi d'Angleterre, mais sans atténuer l'odieux d'une vengeance, qui souillait la gloire de la Croisade.

Philippe-Auguste eut le tort de profiter de la captivité de Richard. Le ressentiment des vieilles injures, souvent dissimulé ou tempéré par sa dignité de roi, sembla trouver toute sa liberté, et sa politique franchit toutes les bornes de l'habileté, pour ne ressembler qu'à de la colère.

Une des premières tentatives du roi de France fut de se faire céder les vieux droits du Danemarck sur l'Angleterre. Sa première femme, Isabelle de Hainaut, était morte depuis peu. Il demanda en mariage Ingeburge, sœur du roi Canut VI, ne voulant pas d'autre dot que cette transmission de ses droits, et se croyant assez heureux de pouvoir quelque jour, par cette prétention, délivrer la monarchie d'une si formidable rivalité. Le roi de Danemarck n'osa concéder ce que demandait Philippe-Auguste; mais à tout événement Philippe épousa Ingeburge, qui ne lui apporta que quelques sommes d'argent.

(1) Voici le vieux récit : « Et tant erra à Osterriche et fu espiées et connus : quant il s'aperchiut, si prist la reube à un garchon, et se mist en la quisine à tourner les capons. » Chr. de Rheims. « Le malheureux roi, dit Vély, fut reconnu dans un cabaret, tournant la broche dans la cuisine. »

Alors Philippe-Auguste se tourna vers Jean, frère de Richard, que nous avons entrevu. Il essaya de le faire roi d'Angleterre en lui faisant épouser sa sœur Alix, cette princesse d'une si singulière destinée, toujours gardée à Rouen, par Guillaume, sénéchal de Normandie. Les intrigues furent ardentes (1). Jean fit hommage à Philippe pour toutes les terres de deçà les mers, et quelques-uns disent pour l'Angleterre même; puis il passa en ce royaume pour l'occuper. Mais les seigneurs furent fidèles, et de son côté le sénéchal de Normandie, ayant refusé de céder Alix et les terres toujours contestées du Vexin, le roi fut réduit à d'autres moyens de politique.

Peu s'en fallut qu'il n'obtînt de l'empereur Henri la remise en ses mains du roi d'Angleterre. Ce fut trop pour sa gloire de l'avoir sollicitée. Puis il se jeta en armes sur tous les pays de France qui appartenaient à Richard. Le Midi se mit en révolte, et ne fut contenu que par les secours de Sanche V, roi de Navarre, père de Bérengère, femme du roi captif. La ville de Gisors se livra à Philippe-Auguste; cette fois il reprenait son bien. Il s'empara de force de plusieurs autres cités de la Normandie, et finit par mettre le siége devant Rouen (1193). Ses succès furent mêlés de quelques revers. Il y eut des négociations et des trêves; et pendant ce temps la reine Éléonore, mère de Richard, les grands de son royaume, les évêques d'Angleterre et de Normandie, l'archevêque de Rouen surtout, ne cessaient de remplir l'Europe de leurs plaintes, sur la détention arbitraire et odieuse du roi, s'a-

(1) Voyez le traité entre les deux princes, dans l'historien Rigord.

dressant tour à tour à l'empereur et au pape, dénonçant à toute la Chrétienté cette violation de la majesté royale, appelant l'excommunication contre les parjures, et intéressant à la fin les peuples même à des malheurs qui ressemblaient à des mystères terribles et à des drames romanesques. L'empereur parut se laisser attendrir. Il eut des conférences avec le captif, qui soutint son rôle d'infortune avec gloire. On lui reprochait encore des crimes et des assassinats en Orient. Il se défendait avec énergie. Toutefois il demandait la paix du roi de France, et l'empereur hésitait à se faire négociateur, lorsqu'il partit de Rome une excommunication contre les violateurs du droit des Croisés dans la personne de Richard. Ce fut un coup de foudre en Europe ; et cependant les fers du roi ne tombaient pas encore. L'empereur était retenu par des considérations de politique. Ce meurtre de l'évêque de Liége, que nous avons vu consommé par ses ordres, avait soulevé contre lui de puissantes inimitiés. La maison de Louvain avait trouvé des auxiliaires pour la vengeance, et elle pouvait à chaque moment se soustraire à la dépendance de l'Empire. L'empereur avait donc besoin de ménager l'amitié de Philippe-Auguste : c'est ce qui rendait incertaines ses résolutions. Mais les amis de Richard redoublent de ferveur pour sa délivrance. Des scènes de larmes se mêlent aux négociations de politique. Le ménestrel Blondiau (Blondel), en courant à la recherche de son maître, intéresse à cette infortune de roman toutes les imaginations de château, et même les sympathies populaires. Et lorsqu'il a découvert la prison de Richard et appelé vers lui les barons d'Angleterre, des envoyés arrivent tout-à-coup avec des flots d'argent et avec des promesses de toute sorte ;

et en même temps Guillaume, évêque d'Éli, son chancelier, allait solliciter Philippe-Auguste, avec des conditions très-favorables, offrant, au nom de Richard, le renouvellement de l'hommage pour toutes ses terres de France, avec vingt mille marcs d'argent au jour de sa délivrance, et pour gage, la possession provisoire de Loches et de Châtillon-sur-l'Indre pour le roi, et d'Arcis-sur-Aube et de Driencourt pour son oncle, l'archevêque de Rheims. Alors enfin la liberté de Richard est convenue, et après un an et six semaines de prison, il part de l'Allemagne pour regagner son royaume (1).

1194. *Le diable est déchaîné!* écrivit aussitôt Philippe-Auguste au prince Jean. Tout allait changer de face. Jean se réfugia en France, et Richard s'étant fait couronner de nouveau, se hâta de passer la mer, pour raffermir partout son autorité. Jean acheta sa grâce par une sanglante perfidie. Il était dans la ville d'Evreux, que Philippe lui avait donnée en se réservant le château. Il invita à dîner les officiers de la garnison française, et à la fin du repas il les fit égorger, offrant à son frère ce sang pour gage de soumission.

En ce moment Philippe-Auguste assiégeait Verneuil dans le Perche. La ville était près de tomber en son pouvoir, mais ayant reçu la nouvelle de la barbarie de Jean, il laisse son armée pour aller chercher des vengeances. Il arrive à Evreux avec quelques troupes choisies, égorge tous les Anglais et met le feu à la ville.

(1) Ce roman de Richard et de Blondel, souvent mis en doute, est désormais un point d'histoire. Voir la *Chronique de Rains*, ch. VIII. Rien de plus charmant que la naïveté de ce récit. M. Louis Paris y a ajouté une note très-judicieuse, p. 57.

Mais son absence ayant été connue, les assiégés de Verneuil appelent à eux l'armée de Richard, qui n'était pas loin. Les assiégeants sont attaqués et surpris. Leurs travaux sont détruits, leurs machines brûlées, le désordre est au comble, et Richard entre dans Verneuil, qu'il allait perdre. Telle était cette guerre de colère et de représailles. Il y eut d'autres rencontres, et d'autres villes enlevées par les Anglais. Puis des deux côtés on sollicita la paix. Mais les conférences furent inutiles, et les deux rois se trouvèrent en face l'un de l'autre avec leurs armées, vers Freteval, entre Chateaudun et Vendôme. Dans une attaque inopinée, Richard mit en déroute l'arrière garde de Philippe-Auguste, lui fit beaucoup de prisonniers, s'empara de ses caisses et lui enleva, chose bizarre, les archives du royaume qui alors allaient à la guerre, à ce qu'il semble, lorsque le roi marchait en personne et que l'expédition devait être longue. Ce fut une énorme perte; elle livrait à Richard les secrets de l'État, et il fallut par de longues et difficiles recherches suppléer à ces registres qui embrassaient toutes les affaires du royaume, et que Richard ne voulut jamais rendre. Philippe-Auguste n'eut à se consoler de cet échec que par une victoire qu'il remporta peu après sur le frère du roi d'Angleterre et le comte d'Arondel, près de Vaudreuil.

Cette alternative de succès fit désirer la paix. Le légat du pape et l'abbé de Citeaux se firent négociateurs. Il y eut une trêve, qui bientôt fut rompue, et cette fois par les intrigues de l'empereur, lequel voulait établir sa suprématie sur la France, et appelait à son aide les colères de Richard. De toutes parts les négociations étaient ardentes. La diplomatie moderne semblait ap-

paraître avec ses ruses savantes et ses tromperies. Quelques ravages éclatèrent. Cependant Philippe-Auguste garda sa supériorité, et un traité fut conclu, au moment même où la guerre semblait devoir se rallumer, plus sanglante que jamais. Le roi était à Issoudun.

« Par un miracle de la puissance divine, dit l'historien (1), qui change quand il lui plait, les conseils des rois, et confond les pensées des peuples, le roi d'Angleterre, contre l'attente générale, déposa les armes et vint dans le camp des Français avec une suite plus nombreuse. » Là il renouvella hommage, et le traité porta cette formule:

« Richard, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, à tous ceux qui les présentes verront, salut en Dieu. Nous vous faisons savoir que telles sont les conventions de paix arrêtées entre notre seigneur Philippe, illustre roi des Français, et nous, la veille de Saint-Nicolas, entre Issoudun et Charost. »

Par ce traité, le Vexin Normand, ainsi que plusieurs villes, tour-à-tour occupées par les armes des deux rois, revenaient à Philippe-Auguste. L'Auvergne lui était restituée. La séparation des domaines était déterminée. Une clause portait, qu'en cas de guerre nouvelle, les biens des Églises seraient respectés. Une autre engageait de nouveau le roi d'Angleterre au service qu'il devait au roi de France, son seigneur, pour les fiefs qu'il tenait de lui, et enfin les prisonniers de part et d'autre étaient délivrés.

(1) Rigord.

1196. Cette paix était nécessaire aux peuples. Aux maux de la guerre s'étaient joints d'autres malheurs. Les fleuves et les rivières s'étaient débordés. Des inondations avaient enlevé des villages entiers avec leurs habitants. Les ponts de la Seine avaient été rompus. On ne parlait que d'affreux désastres. « Le clergé et le peuple de Dieu, dit l'historien, à la vue des signes et des prodiges qui les menaçaient dans le ciel et sur la terre, craignirent un second déluge. » (1). On se précipitait dans les temples avec des gémissements et des larmes. On faisait des processions, pieds nus, dans les cités. On avait vu Philippe-Auguste se mêler au peuple, dans ces solennités de pénitence, *comme le plus humble de ses sujets.* La paix fut donc bénie, comme un adoucissement à tant de fléaux.

Et cependant elle ne fit que se montrer. Richard rompit le traité en attaquant le seigneur de Vierzon, et rasant son château. C'était une injure faite au roi de France, qui prit aussitôt les armes, et alla attaquer Aumale. Richard accourut. Il y eut des rencontres où les Anglais furent repoussés, et Aumale fut pris. 1197-1199. Tout se mêla dans la France. Pendant que Richard guerroyait contre Philippe, le comte de Toulouse s'était armé contre Richard, pour échapper à quelques clauses du dernier traité, qui le blessaient. Et de leur côté, les Bretons lui contestaient la tutelle de leur jeune duc Arthur, son neveu. Bientôt son activité fit face aux périls. Il désarma les inimitiés, et se fit des amitiés nouvelles. Puis il engagea dans sa cause le comte de Flandres (2). Et, à ce moment, il se crut

(1) Rigord. Vie de Philippe-Auguste.

(2) Voir le traité dans l'historien Rigord.

maître de la fortune de Philippe; peu s'en fallut même qu'il ne devînt le maître de sa personne. Philippe s'était aventuré dans une course de Mantes à Gisors, avec une suite de deux cents chevaux. Richard le surprit dans sa route avec une troupe de quinze cents hommes, et des multitudes de Cottereaux. Philippe semblait devoir être écrasé sous le nombre. Il passa, l'épée à la main, au travers des rangs pressés qui l'enveloppaient, et il entra dans Gisors, ne laissant que quelques prisonniers.

La guerre avait ses alternatives; mais la France souffrait également des victoires et des revers. Richard avait enrôlé les Cottereaux, ces terribles bandits du douzième siècle, qui alors avaient un chef redoutable nommé Merchadier. Partout le royaume était désolé; et, chose singulière! l'historien attribue les désastres à une punition céleste, parce que Philippe-Auguste venait de laisser rentrer les Juifs, au mépris de son propre édit: Dieu vengeait l'offense faite à l'Église. Cependant les événements restaient indécis; les deux rois prenaient et reprenaient des villes. Dans ces perpétuelles batailles parut un prêtre guerrier, Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, cousin du roi. Il tomba aux mains de Richard, qui lui fit subir une servitude cruelle. Dans les rangs contraires Baudoin, comte de Flandres, se distinguait par une guerre de ravages. Philippe-Auguste courut à lui, mais avec témérité. Il se jeta dans ses terres, laissant derrière lui les rivières, et ne songeant pas à la retraite. Les ponts furent rompus, et le roi fut obligé d'envoyer au comte des paroles pacifiques, avec la promesse de lui restituer des places qu'il avait autrefois perdues. Le comte se fit alors médiateur entre les

deux rois, et une trève fut signée. Mais ensuite la guerre reparut avec ses fureurs ; et à la guerre encore succéda une trève nouvelle, par l'entremise du pape. C'était de rapides interruptions des batailles, qui n'arrachaient pas du cœur des deux rois la profonde antipathie qui les divisait ; et aussi telle était la confusion des intérêts, que tout faisait des ruptures, le mélange des vassaux amenant mille incidents, que l'amour-propre royal changeait trop aisément en conflits armés.

Philippe-Auguste, dans ces complications de paix et de guerre, où les haines de Richard avaient fini par ressembler à du génie, se jeta dans les ruses des négociations.

L'empereur Henri était mort, laissant l'Eglise troublée par ses violences. Son frère Philippe, aspirant à l'empire, rencontra pour obstacle le pape Innocent III, qui se déclara pour Othon, fils du duc de Saxe et neveu de Richard. Ce fut pour Philippe-Auguste une raison de s'attacher à Philippe, et il y eut entre eux un traité d'alliance (1). Mais cette politique ne lui pouvait être secourable : elle l'exposait à heurter les pensées du pape, et cela même était un péril de plus.

Toutefois, le légat du pape s'efforçait pendant ce temps de changer la trève obtenue entre les deux rois en une paix définitive. Mais un événement soudain fut plus puissant que ces efforts de politique.

Richard, toujours prompt à tirer le glaive, était allé assiéger un château, près de Limoges, *nommé Chalus Chabrol, par les Limousins* (2), à l'occasion d'un tré-

(1) Voir le traité dans l'historien Rigord.

(2) Rigord.

sor qu'un soldat y avait trouvé et que le prince avide avait réclamé. Ce trésor, dit l'historien, d'après un bruit du temps, c'était un empereur de l'or le plus pur, assis avec sa femme, ses fils et ses filles à une table d'or. Le soldat avait emporté cet objet d'art antique, et il s'était réfugié chez le vicomte de Limoges, et Richard s'était précipité pour les punir l'un et l'autre. Mais dans le siége un arbalétrier lui lança un trait mortel. L'historien anglais (1) raconte que Richard ordonna l'assaut néanmoins et le château fut pris. Tous ceux qui l'avaient défendu furent pendus; un seul fut amené chargé de chaînes devant le monarque mourant, ce fut l'arbalétrier qui l'avait atteint. Il se nommait Bertrand *de Gourdon*. Que t'avais-je fait pour me tuer? lui dit le roi. Vous avez, lui répondit Bertrand, tué de votre main, mon père et mes deux frères, et moi-même vous vouliez me faire pendre. Maintenant je suis en votre puissance; vous pouvez vous venger. Mais je mourrai content; puisque j'ai tué celui qui a fait tant de mal au monde. —Mon ami, je te pardonne, répondit le roi. Et en même temps Richard ordonnait qu'on lui remît une somme d'argent, pour qu'il pût se retirer aux lieux où il voudrait. Mais le chef des Cottereaux, Marchadier, le fit saisir peu après, à l'insu du roi; on l'écorcha et on le pendit. En même temps Richard voyait approcher sa mort, et chose singulière! voici quels furent ses adieux à la vie. « Ah! roi Richard, disait-il, tu mourras donc! Ah! mort! comme tu es hardie d'oser toucher au roi Richard! Eh! chevalerie, comme tu iras à déclin! Eh! pauvres dames de chevaliers, que deviendrez-vous! Eh

(1) Roger de Hoveden.

Dieu ! qui gardera encore chevalerie, largesse et courtoisie ! *Ensi se complaignoit lé rois* (1). » Peu après il expirait, laissant un beau trait de vertu royale et de clémence chrétienne, à la fin d'une vie qui avait été pleine de méchancetés et de folies. « A un degré de force musculaire qui n'appartient qu'à peu de personnes, dit le sage docteur Lingard, Richard joignait un esprit incapable de crainte. Aussi nos anciens annalistes le représentent comme un guerrier supérieur à tous ses contemporains. Cette prééminence ne lui fut pas seulement accordée par les Chrétiens. Cent ans même après sa mort, les cavaliers Sarrazins se servaient de son nom pour gourmander leurs chevaux, et les mères pour effrayer leurs enfants. Mais quand nous lui aurons accordé le prix de la valeur, son panégyrique sera terminé (2). »

Tel fut le rival de Philippe-Auguste. A sa mort tout changea d'aspect. Philippe-Auguste sembla ne plus trouver d'obstacle. Il prit Evreux, avec les forts voisins, et dévasta la Normandie jusqu'au Mans. On vit le jeune duc de Bretagne, et la reine Eléonore, qui vivait encore, venir à Tours, lui faire hommage, l'un pour son duché, l'autre pour la Guienne, cette fatale vassalité qu'elle avait transférée à l'Angleterre, et qui déjà avait fait tant de maux à la monarchie de France. Cependant la politique n'était point sans confusion.

Jean succédait à Richard ; on l'appelait *Jean-sans-Terre*, parce qu'il n'avait pas eu de part à la succession de son père Henri. Il n'héritait pas du génie de son

(1) Chr. de Rains, publiée par M. Louis Paris, ch. X.

(2) Hist d'Angleterre.

frère, mais de ses haines. Et le comte de Flandres se déclarait déjà pour ses intérêts contre Philippe-Auguste. On garda les armes. Il y eût surtout en Flandres des combats acharnés. Le frère du comte tomba au pouvoir des troupes du roi, avec Pierre de Douai, un des vaillants capitaines du temps, et Pierre de Corbeil, son frère, évêque de Cambray. Leur captivité fut rude. Le légat du pape se plaignit pour l'évêque de Cambray; le roi répondit par des récriminations au sujet de l'évêque de Beauvais, lequel restait captif en Normandie. Le légat, pour rendre son intervention équitable, demanda la liberté de tous les deux. Mais il fallut l'arracher par des menaces d'interdit. Des deux côtés les dispositions étaient peu bienveillantes. Le légat obtint une conférence entre les deux rois, mais elle ne servit qu'à mettre en présence leurs prétentions et l'état de guerre subsista, quoique avec un moindre acharnement dans les batailles.

D'autres déchirements avaient désolé le royaume.

Nous avons vu le mariage politique de Philippe-Auguste avec Ingeburge, la plus belle des sœurs du roi des Danois, jeune princesse qu'embellissaient la sainteté et l'innocence de ses mœurs (1). Philippe-Auguste avait espéré qu'elle lui apporterait des droits sur l'Angleterre; mais ayant été déçu dans ses calculs, il fut pris tout aussitôt d'une aversion fatale pour la sainte reine. Le jour même qu'il la reçut à Arras et la fit couronner, « ce jour là, dit l'historien, sans doute à l'instigation du diable, ou, selon d'autres, par les maléfices de quelques sorcières, il ne vit plus qu'avec horreur cette épouse si

(1) Rigord.

longtemps désirée. » Peu de jours après, des tables généalogiques avaient prouvé la parenté des époux, et le mariage était rompu. La reine Ingeburge refusa de retourner en Danemarck, et elle cacha, en France, ses larmes dans un lieu de prières; « car elle aimait mieux conserver la continence conjugale et consacrer à la prière le reste de sa vie, que d'altérer la pureté de ses premiers engagements en acceptant un nouvel époux. » Mais ce fut là une source de grands malheurs pour le roi infidèle. Le pape Célestin protesta contre l'iniquité de cette séparation, et il envoya des légats pour arracher le scandale de l'Église. Ses efforts furent vains. Deux ans après, Philippe-Auguste prenait une autre épouse, Agnès, fille du duc de Bohême et de Méranie, et marquis d'Istrie (1). Alors le scandale arrivait au comble. Le roi de Danemarck fit des plaintes bruyantes. Il appela le pape à son aide. Toute l'Église s'émut. Le roi vit naître des périls qu'il n'avait pas prévus.

Innocent III était monté au trône de saint Pierre, grand pape, qui venait en ces temps de déchirement et d'indépendance pour affermir l'autorité morale dans le monde. Le légat convoqua un concile à Dijon. Tous les évêques et les abbés de France y furent présents. Le légat annonça un interdit sur le royaume; cet arrêt devait rester secret quelque temps. Bientôt la nouvelle éclate. Aussitôt le roi furieux se mit à frapper de ses vengeances les évêques qui avaient donné leur assentiment à cet acte redoutable; puis il enferma dans le château d'Étampes l'infortunée et pieuse reine Ingeburge. Sa colère est aveugle; il frappe au hasard le

(1) Rigord.

royaume entier. « Les chevaliers, qui étaient accoutumés à jouir autrefois d'une entière liberté, furent tiercés aussi bien que leurs hommes ; c'est-à-dire, ajoute l'historien, que le roi les dépouilla violemment de leurs biens. Il imposa aussi à ses bourgeois des tailles insupportables, et les accabla par le poids d'exactions inouïes (1). » La passion du roi avait égaré ses sens ; on eût dit un délire.

La France fut alors dans une situation doublement funeste ; frappée d'un côté par la colère du monarque, privée de l'autre de l'exercice même de la Religion. La nation expiait les fautes du roi, et le roi la punissait de ses calamités même. La France semblait jetée en masse hors de l'Église. Les saints offices étaient suspendus, les temples étaient fermés, il n'y avait d'exception à l'interdiction des sacrements et des mystères que pour les enfants qui venaient au monde, et pour les malades qui en sortaient : le deuil était partout. Cette monarchie si chrétienne n'avait jamais offert un spectacle aussi lamentable. Et cependant cet excès de malheurs en devint aussi la fin. Le pape avait consenti à un examen nouveau de l'affaire du divorce : un autre concile fut convoqué à Soissons. Le roi de Danemarck y envoya des défenseurs pour la reine. Tous les esprits lui étaient favorables. Le roi s'effraya de cette unanimité d'opinions, et il prit une résolution soudaine, ce fut d'éloigner Agnès de Méranie, et de reprendre Ingeburge. Il partit du concile, laissant cette nouvelle étrange aux évêques, et leur ôtant le prétexte de renouveler l'interdit qui était tout prêt à éclater. Ce n'était pas une réparation

(1) Rigord.

chrétienne des scandales, mais la cessation politique des calamités. Le concile fut rompu, 1201. Quelque temps après, Agnès de Méranie mourait, laissant un fils et une fille, que le roi fit légitimer, et la situation du royaume reprenait la simplicité de sa marche, si ce n'est qu'Ingeburge resta longtemps encore, malgré la mort de la célèbre concubine, dans une situation ambiguë; Philippe-Auguste ne la traitait ni comme épouse ni comme reine, et le pape fut plus d'une fois obligé d'élever sa forte voix contre le divorce que le roi s'obstinait à faire maintenir. Le glorieux pape ne resta maître qu'après une lutte de douze ans (1).

Toutefois, une paix générale parut à ce moment. Un traité venait d'être fait avec le comte de Flandres. Un autre suivit avec le roi d'Angleterre (2). Il fut signé à Gueuleton, au mois de mai. Une condition de l'alliance fut le mariage de Louis, fils de Philippe-Auguste, et de sa première femme, avec Blanche de Castille, fille du roi Alphonse VIII, et nièce du roi Jean. L'Angleterre semblait imposer la gloire à la France. « Or, ajoute l'historien, le lundi suivant, Louis, fils unique du roi des Français, épousa Blanche dans le même lieu, et, pour ce mariage, le roi Jean céda tous les forts, villes et châteaux, enfin toute la terre que le roi des Français lui avait pris, à Louis et à ses héritiers, à perpétuité. Il lui donna même, sans contradiction, toute sa terre en deçà de la mer, après sa mort, s'il venait à mourir sans héritier légitime. »

Après de tels témoignages, la fidélité semblait devoir

(1) Voir la suite de ces démêlés dans l'Hist. d'Innocent III.
(2) Voir le texte dans Rigord.

être durable. Le roi Jean alla se faire couronner de nouveau en Angleterre. Lui aussi traînait la chaîne fatale d'un divorce ; il s'était séparé de sa femme Havise, fille du comte de Glocester, et il prit pour nouvelle épouse Isabelle d'Angoulême. Puis il repassa en France, et Philippe-Auguste le reçut avec de grands honneurs. L'historien raconte les fêtes et les magnificences dont on l'entoura. « Des vins de toute espèce furent tirés pour lui des celliers du roi de France, et prodigués à Jean et à sa suite. Le roi de France lui donna avec libéralité des présents de tout genre, de l'or, de l'argent, de riches habillements, des dextriers d'Espagne, *des palefrois*, et bien d'autres objets précieux. » La paix donc semblait être affermie pour long-temps, et ce n'était encore qu'une apparence.

Un conflit féodal s'étant élevé en Normandie, au sujet d'une forteresse de Driencourt (Dancourt), que le roi d'Angleterre voulait occuper de force, les seigneurs intéressés dans cette lutte appelèrent l'intervention de Philippe-Auguste, qui volontiers acceptait l'occasion d'exercer son droit de souverain. La cause fut appelée à la cour de France. Le roi d'Angleterre, sans décliner le droit de suprême justice, opposa la loi des fiefs qui voulait que la plainte lui vînt premièrement ; et il offrait de la juger, assisté des *Pairs* des seigneurs plaignants, ajoutant ces paroles notables ; « Et si je ne juge pas selon les lois, ma sentence sera jugée par mes *Pairs.* » Telle était la hiérarchie féodale. Et ce mot de Pairs, jeté dans l'histoire, pour la première fois peut-être, avec une aussi grande netteté, explique la constitution judiciaire en matière de droit politique, telle qu'elle était sortie enfin du conflit ou du contact de tant de

pouvoirs mêlés. Les vassaux, long-temps affranchis de toute loi de justice, avaient dû pourtant se soumettre à une juridiction suprême, ne fût-ce que pour échapper au droit de la force, que d'abord ils avaient exercé à leur profit, et que la monarchie avait tourné contre eux. Mais, en acceptant la justice du roi, ils avaient voulu que leurs *Pairs* l'assistassent comme juges. Il y eut, dans les vassalités différentes, diverses natures de *Pairies*, et, en dernier ressort, il y eut au sommet de la hiérarchie un certain nombre de *Pairs*, dernière expression des vassalités les plus hautes, et ce fut là la cour suprême. Ce n'est point le lieu de rechercher l'origine des *Douze Pairs de France* (1). Il suffit de noter cette institution, antérieure sans doute à Philippe-Auguste; c'était la représentation la plus haute de la justice dans la monarchie, et ce sont ces *Pairs* apparemment dont le roi d'Angleterre acceptait la juridiction, par droit d'appel, en sa qualité de vassal du roi de France.

C'était là une grande cause féodale; mais au lieu d'être jugée en cour du roi, elle alla se décider par des

(1) Il y avait six pairs laïques et six pairs ecclésiastiques. Les pairs laïques étaient les ducs de Normandie, de Bourgogne, d'Aquitaine, les comtes de Flandres, de Champagne et de Toulouse; les pairs ecclésiastiques, l'archevêque duc de Rheims, les évêques ducs de Laon et de Langres, les évêques comtes de Beauvais, de Châlons et de Noyon.—Voir Brussel, usage des fiefs, recueil des Hist de France, vol. XVIII, sur les pairies du royaume. Guillaume le Breton. La Philippide. Mathieu Paris. Le P. Daniel.—Consulter un beau travail de M. Rives, en tête des Lettres de Montesquieu, sur le droit des parlements et des cours du roi.

batailles. Philippe-Auguste toutefois commença par user de tempéraments pacifiques; mais les délais du roi d'Angleterre le fatiguèrent, et à la fin il prit les armes. En même temps le jeune Arthur, duc de Bretagne, que la tutelle Anglaise n'avait point satisfait sans doute, entrait dans la coalition des seigneurs contre le roi Jean. Alors les combats éclatèrent. Philippe-Auguste qui déjà avait pris plusieurs places en Normandie, assiégeait Gournay, où le jeune Arthur le vint trouver. Lorsqu'il y fut entré par un coup hardi, en jetant dans la place les eaux d'un vaste lac qui la ceignait, et forçant les habitants à fuir l'inondation, il y reçut *chevalier* le duc de Bretagne, reçut son hommage (1), et lui fit épouser Marie sa fille, qu'il avait eue d'Agnès de Méranie. Par là, la fortune anglaise changeait de face en France. Un incident la releva. Le duc Arthur, s'en étant allé assiéger dans le Poitou un château où était enfermée la reine Éléonore, mère de Jean, avec des forces insuffisantes, le roi d'Angleterre le surprit, le fit prisonnier et l'envoya en Angleterre. Philippe-Auguste qui assiégeait Arques se précipita vers le Poitou. Il trouva la coalition des comtes détruite. Un événement plus grave appela ses vengeances.

Le roi Jean, maître d'Arthur, voulût se servir de lui comme d'instrument contre le roi de France. Le jeune prince répondit en réclamant la couronne d'Angleterre. Il était fils de Geoffroy, frère de Richard; c'est donc à lui qu'elle revenait. Sur cette fière réponse Jean vit quel captif il avait dans ses mains. Il le ramena à Rouen pour le garder plus sûrement. Peu après

(1) Voir le texte de l'*hommage* dans Rigord.

Arthur mourait dans sa prison, et des bruits sinistres répandus dans les deux royaumes, accusaient Jean d'un assassinat. La Bretagne s'émut. La duchesse Constance, mère d'Arthur, porta ses douleurs à la cour du roi. Tous les seigneurs s'unirent à elle. Ce fut de toutes parts un cri de vengeance. Le roi cita Jean à la cour des Pairs. Il ne comparut point; et la cour le déclara atteint et convaincu de parricide et de félonie, et déchu de tous droits sur les terres dépendantes de la couronne de France. Tous ses domaines étaient confisqués, et le roi se hâta d'exécuter par les armes l'arrêt de sa cour.

1203. Alors la guerre prit un caractère de nationalité chevaleresque, qu'elle n'avait pas eu toujours dans les conflits précédents. Le comte d'Alençon abandonna le roi Jean pour passer au parti de France. Ce fut comme le signal des batailles. Jean courut assiéger Alençon. Philippe était dans un tournois à Moret, dans le Gatinais; au lieu de jeux, il proposa à toute la chevalerie des combats réels. Tous les nobles du tournoi partent à cette parole, et vont avec lui délivrer Alençon. Puis on s'empare de plusieurs villes, de Conches, d'Andely, de Vaudreuil. Partout Jean fuit devant les armes de Philippe-Auguste. Un instant le pape Innocent III voulut se faire négociateur de la paix. Ce fut un effort inutile. La guerre était ardente, et un sentiment de courroux passionnait les peuples. Il y eut des siéges célèbres, celui de Radepont d'abord, ensuite celui de Château-Gaillard, ce dernier surtout. Château-Gaillard était un château fort que le roi Richard s'était plu à construire sur une roche élevée, qui dominait la Seine près de l'île des Andelys. Rien ne manquait à ce châ-

teau et à cette roche pour en faire un lieu formidable. On voyait une ceinture de tours plantées sur la colline et enveloppées elles-mêmes de fossés profonds creusés dans le roc. Richard semblait avoir voulu faire un défi au génie de la guerre. Il s'était fait un palais dans l'île principale d'Andely avec une tour énorme pour le protéger, laquelle communiquait au château par des ponts et par des travaux percés dans la roche. La description de ce lieu donne une idée effrayante de la puissance du travail humain, appliqué à l'art des combats. La poésie des romans n'imagina jamais rien de semblable à ces réalités pittoresques, que le narrateur contemporain étale à plaisir, comme la dernière expression de la science militaire du moyen âge (1). Et c'est aussi une chose curieuse de voir la fidélité minutieuse que met le père Daniel, à retrouver la trace de ces travaux gigantesques dans les ruines du vieux château, et de la vieille tour. On dirait qu'il a vu le monument tout entier, et il le peint comme s'il était debout.

Toujours est-il que Philippe-Auguste ne craignit pas d'attaquer ce château à pic, cette roche effroyable, percée de cavernes et munie de bastions. Il resta cinq mois autour de ces murailles hérissées de tours. Il ne voulait pas tenter les assauts, mais essayer de vaincre les assiégés par la famine. A la fin, il enveloppa leurs tours par d'autres tours. En face du roc, il éleva des machines de bois, une surtout qui fut terrible aux défenseurs de la montagne, et qu'on appelait la *Truie*. L'ardeur du siége fut toutefois interrompue par l'apparition d'une flotte

(1) Guillaume le Breton.

anglaise, qui pouvait être fatale à l'armée du roi, divisée entre l'attaque de l'île d'Andely et celle du Château-Gaillard. Des chevaliers, Montmorency en tête, repoussèrent les vaisseaux du haut du pont avec des machines qui lançaient sur eux d'énormes poutres et les brisaient, et la flotte s'éloigna. Alors, fatigué des lenteurs, Philippe-Auguste fit des attaques plus hardies avec ses pierriers, ses mangoneaux et ses tours roulantes. Les murs et les rochers même furent broyés par ces machines extraordinaires, dont le secret semble échappé aux âges qui ont eu le secret de la poudre et de l'artillerie, et au bout de quinze jours d'assauts répétés, Château-Gaillard tombait au pouvoir du roi. On y fit prisonniers trente-six chevaliers, braves guerriers, dit l'historien, et qui avaient fait une belle défense; quatre de leurs compagnons étaient morts pendant le siége. Mais avec eux avaient péri un grand nombre de soldats, ainsi qu'une multitude de peuple qui s'était réfugiée en cet asyle. Philippe-Auguste avait sauvé pendant le siége un grand nombre de ceux que le commandant du château avait expulsés pour épargner les vivres. Ce fut une partie de sa gloire (1). Quand le château fut en son pouvoir, il continua d'honorer sa victoire, en comblant d'honneurs celui qui l'avait si vaillamment défendu. Il se nommait Roger de Lacy. Le roi lui donna pour prison Paris et ses environs.

1204. Pendant ce siége, le roi Jean n'avait point paru. Son inaction parut inexplicable; ceux de son parti le disaient ensorcelé : il repassa même en Angleterre,

(1) Il est permis de rappeler, comme un contraste, la conduite de César à Alise : *Mais les nôtres les repoussaient!*

comme se défiant déjà de ses vassaux de Normandie. Alors la plupart des villes ouvrirent leurs portes devant Philippe-Auguste. La Bretagne en même temps rompait ses liens. Guy de Thouars avait épousé Constance, mère du jeune duc Arthur, dont la mort avait été si déplorable. Il aida aux vengeances, en s'emparant des lieux qui restaient sous la domination anglaise, et principalement du château du mont Saint-Michel, qui fut emporté en quatre jours et incendié.

Tout cédait à la fortune de Philippe-Auguste. Il n'avait qu'à s'emparer de Rouen pour achever la ruine de la puissance de Jean. La ville fut assiégée, et au bout de quelques jours elle capitulait. La formule de la capitulation est remarquable. L'histoire la doit noter comme un monument des constitutions communales et bourgeoises à cette époque.

« Pierre des Prés et les autres chevaliers qui sont avec lui à Rouen, les jurés et la commune de ladite ville, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Toute notre ville saura que telles sont nos conventions entre le seigneur, roi de France et nous, excepté le comte de Meulan, Guillaume le Gros, Roger de Thoëni et ses fils, que le seigneur, roi de France a exclus de toutes les conventions suivantes. »

La principale convention portait que la ville serait livrée au roi de France, si dans le délai de trente jours le roi d'Angleterre ne faisait pas la paix avec lui, ou ne le repoussait pas par la force de ses armes. Les intérêts des bourgeois et des marchands étaient stipulés, tout aussi bien que les droits de possession du roi de France. La ville donnait des ôtages, et des chevaliers juraient pour le roi. La bourgeoisie intervenait dans la conven-

tion, par cette formule : « pour les bourgeois, ont juré, moi, Robert, maire, Geoffroy, changeur, Matthieu le Gros, Hugues, fils de la vicomtesse, Raoul de Chilliac, Jean Lucas, Raoul Grommet, Enard de la Rive, Jean de Fesard, Clerambaud, etc. » Tous les bourgeois devaient jurer de même (1).

Telle était la constitution communale, et l'intervention de la bourgeoisie dans un acte, qui déférait la souveraineté d'une ville en un cas déterminé.

Les secours du roi Jean ne parurent point. Rouen ouvrit ses portes. Alors toute la Normandie revint à la France. C'était là un grand événement. « Il y avait trois cent seize ans, dit l'historien Rigord, que cette ville, avec toute la Normandie, avait cessé d'appartenir aux rois de France. C'était le danois Rollon, qui étant survenu avec ses païens, l'avait enlevée par le droit des armes à Charles le Simple (2). » Le retour de cette magnifique province était un admirable commencement de la grande unité nationale, si fatalement rompue. Philippe-Auguste eut la première gloire de cette reconstruction. Il fit aimer aux Normands la souveraineté naturelle qu'ils retrouvaient, en leur laissant leurs lois et leurs coutumes ; et tout dès lors annonçait que sa conquête serait durable, même quand des malheurs alors imprévus en devraient dans la suite des temps troubler la possession.

(1) Voir le texte dans Rigord.

(2) « Toute la Normandie fut soumise et réunie à la couronne l'an 1204, deux cent quatre-vingt-douze ans après qu'elle en eût été démembrée en l'année 912, sous le règne de Charles le Simple, et cédée à Rollon, qui en fut le premier duc. » Le père Daniel.

Philippe-Auguste suivit sa fortune. Il courut vers l'Aquitaine avec une armée, et s'empara de Poitiers et de tous les domaines de sa dépendance. Toute la Touraine se soumit. Quelques villes seulement fermaient encore leurs portes. L'hiver l'empêcha de faire des siéges. 1205. Mais au printemps suivant il reparut en armes devant les cités rebelles. Chinon et Loches furent pris de force. Bientôt le roi n'eut qu'à rendre grâces à Dieu pour tant de victoires, et on le vit s'en aller vers la basilique de Saint-Denis, portant les saintes reliques que Baudoin, empereur de Constantinople, lui avait envoyées, et les déposant avec des dons magnifiques aux mains des religieux : « Béni soit le Seigneur en toutes choses, s'écrie le chroniqueur, lui dont la divine bonté a permis à moi, son indigne serviteur, misérable pécheur déjà presque accablé par la vieillesse, de voir encore un si beau jour (1) ! »

Cependant la guerre continuait à se montrer çà et là, par des tentatives éparses. Guy de Thouars, devenu duc de Bretagne, voyant Philippe-Auguste maître de la France, s'effraya de cette domination, et la crut éviter en écoutant les sollicitations du roi Jean qui l'appelait à son aide. Un traité fut fait entre eux ; le duc s'engageait à se déclarer pour le roi, dès que celui-ci reparaîtrait en armes. Philippe-Auguste, ayant découvert les conventions, alla les prévenir en ravageant la Bretagne, et s'emparant de Nantes. Le duc fut contraint de demander grâce. Alors parut le roi Jean, secondé de quelques seigneurs qui lui restaient fidèles. Il prit Angers, et commença des ravages. Philippe-Auguste courut dans

(1) Rigord.

le Poitou pour maintenir par la terreur les fidélités douteuses. Le roi Jean s'avança pour une conférence. Mais le lendemain il repartait pour l'Angleterre, laissant ses partisans dans la surprise, et Philippe-Auguste dans la liberté de ses triomphes.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

Suite de Philippe-Auguste. — Guerres religieuses. — Triste épisode. — Hérésies. — Les Albigeois. — Caractère d'Innocent III. — Violences des sectaires. — Raymond VI, comte *de Toulouse*, les protége par les armes. — Croisade contre les Albigeois. — Guerre compliquée. — Siéges et batailles. — Intérêts mêlés. — Génie du comte de Montfort. — Première partie du drame. — Incidents entre l'Angleterre et la France. — Déchirements en Allemagne. — Désordres ecclésiastiques en Angleterre. — Le pape dépose le roi Jean. — Modération du légat. — Guerre en France contre le roi d'Angleterre. — Ligue effroyable contre Philippe-Auguste. — Bataille de Bouvines. — Description de la bataille. — Victoire de Philippe-Auguste. — Captivité du comte de Flandres. — Rentrée triomphale à Paris. — Philippe-Auguste envoie son fils à la Croisade contre les Albigeois. — Soulèvements en Angleterre contre le roi Jean. — La couronne est déférée à Louis, fils de Philippe-Auguste. — Conflits d'intérêts entre le pape et le roi. — Expédition de Louis. — Le pape excommunie Philippe-Auguste. — Mort du pape. — Mort du roi Jean. — Mauvais succès de l'expédition de Louis. — Evénements dans le comté de Toulouse. — Le comte de Montfort est tué au siége de la ville. — Présages. — Mort de Philippe-Auguste. — Louis VIII. — Débuts de sa politique. — Un imposteur paraît en Flandres. — Guerre dans le Languedoc. — Fanatisme des sectaires. — Expédition et victoire de Louis — Mort de Louis. — Situation de la France. — Appréciations historiques sur le règne de Philippe-Auguste.

Suite de Philippe Auguste.

Ici l'histoire des guerres politiques est interrompue par l'histoire des guerres religieuses, triste épisode dans un drame plein de gloire. Nous ne parlons pas des expéditions d'Orient ; nous en retrouverons plus tard le récit ; nous parlons d'une guerre funeste au sein même de la France.

Les petites batailles qui survivaient dans l'Anjou et dans le Poitou contre les partisans de l'autorité Anglaise et principalement contre Guy de Thouars, avaient été suspendues par des trèves (1). Le pape Innocent *III* profita de ce moment de calme pour appeler l'attention du roi sur les hérésies qui troublaient les contrées méridionales de la France, et appeler ses armes au secours de la foi chrétienne.

C'était dans l'Église une grande mission, à ne l'envisager que sous le point de vue social ou politique, de travailler à la conservation constante de l'unité morale, et c'est à cet office salutaire et protecteur, que la France dut sa puissante constitution de peuple.

Les hérésies, arrivées à un certain développement, ne rompent pas seulement l'unité de foi, mais l'unité de patrie. C'est pourquoi il a été vrai de dire que le Catholicisme a fait la monarchie en France, et sans lui, il n'eût servi de rien que les rois eussent suivi avec persévérance la pensée héréditaire de l'unité de pouvoir ; car les déchirements religieux auraient perpétuellement détruit le travail de leur génie, et la nation se fût abîmée d'épuisement moral dans l'anarchie des

(1) Voir dans l'historien Rigord

croyances, même quand elle ne se serait pas exténuée dans l'acharnement des batailles religieuses.'

Il a été facile, dans nos temps philosophiques, de prononcer des anathèmes contre l'intolérance des vieux temps. Mais l'histoire a de hautes réponses à la philantropie froide et raisonneuse des esprits sans conviction. L'histoire ne justifie point les crimes que mêlent les hommes à la défense même de l'humanité; seulement elle les explique, et puis, au-dessus de ces lamentables incidents de la vie des peuples, elle montre un résultat général, qui est le grand but de l'intervention providentielle, le salut de l'unité morale, sans laquelle il n'y aurait plus même d'intelligence sur la *terre*.

La France avait déjà vu souvent des efforts tentés pour semer l'hérésie et le schisme, mais principalement depuis le règne resplendissant de Charlemagne. J'aime à citer à ce sujet une remarque très-philosophique du P. Daniel. « Sous les rois de la première race, dit-il, on se piquait très-peu de science, et, sans ce goût, on n'en prend guère à la nouveauté. Mais Charlemagne ayant, par ses récompenses, fait renaître l'amour des belles-lettres, ranimé l'esprit d'étude, surtout dans les ecclésiastiques, et remis la théologie en vogue, aussitôt l'envie de se distinguer fut la source féconde d'un grand nombre d'erreurs : condition déplorable de l'esprit humain, qui ne peut sortir de ses ténèbres, sans se faire une illusion de ses lumières. »

Ce n'est point le lieu de reprendre l'histoire des erreurs qui, dans ces trois derniers siècles, avaient çà et là fatigué l'Église. Quelques-unes s'étaient renfermées dans l'enceinte des écoles, et il avait suffi de l'autorité des conciles ou des synodes pour les dissiper. D'autres

avaient pris racine dans le peuple, et celles-ci, frappées par l'anathême, s'étaient sauvées par la corruption des mœurs. Du reste, toutes se tenaient par un principe commun, la haine de l'autorité.

Entre les plus récentes nouveautés, quelques-unes venaient d'être déracinées par la justice du roi, c'est-à-dire malheureusement par d'affreux supplices. Telle fut celle qui eut pour auteur et propagateur un clerc nommé Amaury, *très-habile dans l'art de la logique,* « et qui, après avoir dirigé les écoles de cette science et des autres arts libéraux, se mit à étudier les saintes Écritures (1). « Cependant, ajoute le chroniqueur que je cite, il eut toujours pour s'instruire et apprendre une manière propre à lui, une opinion particulière et un jugement comme séparé des autres. » Ses erreurs furent étranges, et elles se répandirent avec rapidité. Après sa mort elles devinrent plus monstrueuses. La secte, après avoir supprimé dans la foi tout ce qui choquait les vices, finit par faire des débauches même une partie de la piété. Il est pénible à l'histoire de dire les moyens odieux de police et de répression qui furent employés pour contenir ces dangereux sectaires. Un clerc, nommé Maître Raoul, de Vannes, fut chargé de cette inquisition. « Ledit Raoul, homme adroit et rusé, tout en étant véritable catholique, feignait merveilleusement, auprès de chacun d'eux à part, d'être de leur secte, et ils lui révélaient leurs secrets comme à un confrère, ainsi qu'ils le croyaient (2). » C'est sur ces révélations que fut fait le procès : il se termina par des

(1) Guillaume le Breton.

(2) Ibid.

bûchers. On alla rechercher les cendres d'Amaury, l'auteur de l'hérésie, dans son tombeau; il fut excommunié, tout mort qu'il était, et ses os furent dispersés dans un fumier. » « Béni soit le Seigneur en toutes choses! » s'écrie l'historien Breton.

Une autre nouveauté, analogue par ses témérités, mais plus menaçante par son caractère de popularité contagieuse, dut être atteinte par une autre sorte de justice, par celle de la guerre; c'était l'ignominie de moins. Je parle de l'hérésie des Albigeois. Elle remontait, croyait-on, à cet enseignement monstrueux qu'une femme Italienne avait apporté à Orléans, sous le règne de Robert, et qui avait été fatalement arrêté par le supplice de deux chanoines, que le peuple même avait poussés dans les flammes des bûchers.

Recueilli par Pierre de Bruis, sous le règne de Louis le Gros, puis par Henri, son disciple, sous le règne de Louis le Jeune, il s'était réfugié dans le Languedoc, où il s'était grossi des débris d'hérésies ariennes et vaudoises, également dispersés dans ces lieux. Il y eut pourtant de sinistres répressions contre ces docteurs. Pierre de Bruis avait été brulé vif à Saint-Gilles, sur le Rhône. Mais dès que l'hérésie put se donner des airs de martyre, elle devint plus formidable. Sa doctrine n'était point nette; mais elle bouleversait tout le Christianisme, et elle détruisait la morale même. Elle semblait n'être d'abord qu'un manichéisme, par l'admission de deux principes en Dieu, l'un bon, l'autre mauvais; puis dans la pratique de la vie humaine, elle ôtait toutes les lois d'ordre. Elle retranchait de l'Église les sacrements et les mystères, le plus fondamental surtout, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Elle retran-

chait le mariage, comme un concubinage. Elle recommandait la chasteté, mais une chasteté infâme. Elle avait des maximes de perfection, mais sa perfection était une impiété. S'il en fallait croire le principal historien contemporain de cette hérésie, jamais la terre n'eût vu un aussi effroyable assemblage de turpitudes et de folies (1).

Le P. Daniel a recueilli quelques monuments de cette hérésie, un entre autres, qui constate les noms odieux dont le langage populaire les avait flétris (2). L'histoire n'a pas besoin de s'arrêter à ces dénominations infâmes, où la crédulité a sa part comme la haine. Il lui importe davantage de saisir le caractère général de l'anarchie, que des nouveautés de ce genre apportaient dans l'État et dans l'Église. Les Albigeois, vaincus par la guerre et par les supplices, ont appelé sur eux l'intérêt et la pitié des âges suivants, selon que les âges suivants ont manqué de foi. Mais à la fin il vient des temps de réaction, où l'absence de foi elle-même laisse à la raison sa liberté.

(1) Hist. des Albigeois. Pierre de Vaulx-Clairs.

(2) « On leur donnait divers noms en France. On les y appelait en latin *Bulgari,* et en français d'un mot qui répond à ce mot latin, et qui est encore aujourd'hui une injure très-infâme, dont on voit par là l'origine, de laquelle on ne peut douter, en lisant l'épitaphe d'Alix, comtesse de Bigorre, où il est dit qu'elle était la fille de Guy de Montfort, qui pour la foi MOURUT CONTRE LES B.... ET ALBIGEOIS. » Le P. Daniel. Et sur cette lettre b...., le P. Daniel fait un renvoi naïf ; *le mot est tout au long dans l'épitaphe.* Il ajoute qu'elle est au monastère des religieuses de Montargis.— Voyez les *Éclaircissements* de M. Guizot, sur cette question, 1er vol. de l'Hist. des Albigeois.

La critique actuelle de l'histoire est en progrès sous ce point de vue. Elle ne saurait raviver les vieux anathêmes armés de bûchers en matière de croyance ; mais elle a pris le droit d'expliquer les violences politiques, et dans ce calcul d'égoïsme qui exclut l'enthousiasme de la foi, se trouve encore assez de liberté pour découvrir les énormités cachées sous le semblant de la liberté religieuse.

Ainsi, faut-il le dire? grâce à la froideur des âmes qui ne prennent plus parti pour la foi ou pour les sectes, la vérité se fait jour, et les âges chrétiens commencent à s'éclairer. Naguère, c'est un docte pasteur protestant, M. Hurter, qui s'est chargé de rectifier *les* erreurs des philosophes sur l'histoire des hérésies du treizième siècle (1). Jamais l'impartialité n'avait été plus accusatrice, et c'est une chose digne d'être notée dans l'histoire que cette réaction qui se fait dans les sectes modernes contre les sectes des vieux temps ; tant il est vrai que la raison de l'homme a besoin de se retourner vers l'unité !

Au reste, ce nom générique d'Albigeois, appliqué à des sectes qui avaient gagné l'Italie et l'Espagne, ne paraît pas avoir d'autre origine, sinon que la ville d'Alby dût être le centre principal des sectaires. De là ils avaient inondé tout le Midi, pénétrant surtout dans les châteaux des seigneurs, jusqu'au comte de Toulouse, qui bientôt leur donna toute l'autorité de son épée, et aussi de ses scandales (2).

(1) Hist. d'Innocent III, trad. par M. de Saint-Cheron, tom. III, 1838.

(2) Voyez Pierre de Vaulx-Clairs pour toute la suite des récits, *Hist. des Albigeois*. Je ne puis que les abréger.

Le mal ne fut pas sans doute arrêté dès son origine. Lorsque le pape Innocent III, grand homme, dont les petites opinions des temps philosophiques n'ont ni su ni osé comprendre la mission dans l'Eglise et dans l'Europe, lorsque ce pape, dis-je, eut vu grandir le mal, il se proposa de l'attaquer vivement, mais d'abord par des prédications, et entre les missionnaires qui furent envoyés à la conquête des peuples déjà sortis du Catholicisme, parut saint Dominique, le fondateur célèbre des Dominicains. La parole fut vaine. La secte se raidit contre les prêtres et les prêcheurs. Innocent III n'avait voulu l'attaquer que par de telles armes. Et Raymond VI, comte de Toulouse, s'apprêta à la défendre par la violence; les missionnaires furent massacrés, et la secte triompha par des crimes.

Raymond avait besoin de la licence que l'hérésie nouvelle laissait aux voluptés. On lui reprochait des vices énormes et des crimes monstrueux. Il avait, disait-on, outragé la nature par un affreux inceste avec sa propre sœur. Il avait eu cinq femmes, et trois étaient vivantes, toutes prises au hasard par un caprice, et délaissées de même. Il avait dépouillé les églises. Il avait commis tout ce qui se peut inventer d'impiétés publiques et privées. Tel était Raymond, chef des sectaires ennemis du Christianisme.

1206. Le pape voyant le peu de succès des missions contre des erreurs ainsi professées par des débauches et des crimes, imagina de faire une Croisade armée, ni plus ni moins que s'il eût été question d'exterminer une race d'infidèles au sein de l'Europe catholique. Il envoya des légats à Philippe-Auguste à cette fin, et le roi, tout entier à des pensées d'ordre et d'unité, accueillit la de-

mande d'Innocent III, et il offrit pour la guerre une armée qui serait conduite par son fils, ne voulant pas laisser au roi Jean des occasions d'attaques nouvelles. En même temps la Croisade fut prêchée, et l'enthousiasme Catholique eût les mêmes excitations et aussi la même ferveur que si on avait montré pour but des combats la gloire de la Terre-Sainte et le grand nom de Jérusalem.

Les Croisés portaient la croix sur la poitrine, signe qui les distinguait de ceux qui partaient pour l'Orient et qui la portaient sur l'épaule. Parmi eux brillaient les noms de quelques évêques, et entre les guerriers paraissaient Eudes, duc de Bourgogne, et Simon, comte de Montfort, celui-ci formidable par son génie et par son courage.

Le comte de Toulouse, épouvanté par le bruit de cet orage, commença par envoyer des supplications à Rome. Puis il offrit au légat, envoyé en Languedoc, de se soumettre à des réparations et à des pénitences. Il y eut à Saint-Gilles une solennité expiatoire, où le comte parut en chemise, à la porte de l'église, demandant pardon à Dieu et aux hommes. Il jura devant le Saint-Sacrement de tenir fidèlement les promesses de soumission qu'il avait faites au légat, et alors on l'introduisit dans l'église, pendant que le légat le frappait de verges.

Le pire de cette ignominie c'était l'hypocrisie du comte, qui acceptait la honte, pour rendre ses perfidies plus assurées. Il demanda au légat d'être admis parmi les Croisés. Il livra des places pour garantie, puis il laissa marcher les événements.

La Croisade alla d'abord frapper Béziers. Trente mille

personnes périrent dans cette ville. Puis on s'empara de Carcassonne, dont le siége fut peu meurtrier.

1206—1210. Alors on jugea utile d'avoir un chef pour conduire tout l'ensemble de la guerre. Simon de Montfort fut élu, et il méritait ce choix par la supériorité de ses vertus. C'était un chevalier vaillant et généreux : son courage était aussi renommé que sa douceur. « Lion de courage, s'écrie un historien poète du temps ; géant de cœur, Hector par ses forces, Achille dans les combats, à qui nul enfin ne peut se comparer : tel fut le bouclier de la Croisade (1). » Toutefois le vaillant comte eut des rivalités à subir. Le duc de Bourgogne quitta l'armée, ainsi que le comte de Nevers, et la plupart des chevaliers méconnurent le commandement de Simon. Alors il y eut un moment d'affaiblissement dans la Croisade. La plupart des places fortes déjà occupées secouèrent le joug, et il ne resta au pouvoir des Croisés qu'Alby, Carcassonne, Pamiers, et quelques châteaux. Il fallut réparer les désordres et les pertes, et Simon de Montfort y employa son activité, aidé de la comtesse Alix, sa femme, qui, au printemps, lui amena des secours (1210). Pendant ce temps, le comte de Toulouse avait laissé reparaître ses penchants sectaires, et il avait mal gardé ses serments. Les légats l'excommunièrent de nouveau. Alors la guerre devint compliquée et ardente. Le roi d'Aragon s'y était d'abord mêlé, dans l'intérêt du comte de Toulouse ; puis il revint au comte de Montfort, et même s'attacha à lui par une alliance, en assurant le mariage de son fils Jacques avec la fille du comte. Les batailles se multiplièrent ainsi que les siéges, et toujours

(1) Faits et gestes de Louis VIII.

avec d'atroces représailles. Montfort prit la ville de Lavaur, et la punit par des barbaries indignes de sa gloire. Il fit pendre Aimeri de Montréal, qui l'avait défendue, parce qu'elle était à Giraude, sa sœur, sectaire fervente; et Giraude elle-même fut jetée dans un puits. Quatre-vingts chevaliers périrent par le glaive, et un grand nombre de bourgeois et de soldats périrent par le supplice des flammes. C'étaient là de fatales exterminations, et le nom de la Religion invoqué, méconnu tour à tour, ne doit en aucun temps empêcher de les flétrir comme d'infâmes atrocités. Mais au bruit de ces vengeances, la plupart des places du comte de Toulouse tombèrent, et le comte de Montfort parut devant Toulouse même pour l'assiéger. Il ne put réussir dans cette attaque, et il fut même contraint de s'aller enfermer à Castelnaudary pour attendre des secours des Croisés nouveaux. La fortune des armes parut changer. L'armée du comte de Toulouse pressait Montfort dans Castelnaudary; un combat heureux lui rendit tous ses triomphes. Le comte de Toulouse s'éloigna en toute hâte, après avoir brûlé ses machines. Tout le pays resta sous l'autorité du vainqueur, et un édit fut publié pour assurer l'exercice de la Religion catholique, et pour ôter à la noblesse sectaire l'occasion et les moyens de raviver les révoltes.

Alors il y eut un singulier retour. Le comte de Toulouse poussé à outrance s'alla jeter aux mains du roi d'Aragon. D'abord il ne sollicitait que sa médiation. Bientôt des intérêts politiques s'étant mêlés à cette guerre de foi, le roi, malgré les légats et malgré le pape, prit parti contre le comte de Montfort. Il faut ici noter que Pierre II, roi d'Aragon, était seigneur de

Carcassonne, soit en vertu des droits de sa femme Marie, fille de Guillaume, seigneur de Montpellier, soit en vertu de droits anciens des comtes de Barcelonne dont il descendait. C'était un fief qui relevait de la couronne de France, et un vicomte le tenait pour le roi d'Aragon. L'occupation de cette ville par les armes de Montfort avait donc blessé le roi, qui cherchait à mettre hors des querelles la question ... 'ailleurs le comte de T... toute cette com- ...es ardentes qui ...ade. Le roi d'A- ...uguste, pour le ...evenue person- ...on de Montfort; ...e zèle, il lui of- ...mte de Namur, ...été la répudia- ...avait éloignée. ...ouillures. Elle ... Le pape d'a- ...roid'Aragon, ...renait par là ...ulouse ayant ...fait un péle- ...lgence dans ...uguste était ...e, par suite ...ngleterre et ...le Montfort ... porter le poids d'une guerre que

(1) Hist. d'Innocent III, par Hurter, liv. XVIII.

Nota. — L'expéditeur d'un mandat est averti que le présent récépissé lui est délivré à l'effet de constater le versement et d'appuyer la demande en remboursement de la somme versée.

REMBOURSEMENT

Tout mandat qui n'a pas été payé au destinataire peut être remboursé à l'expéditeur sur la production du titre et, autant que possible, du récépissé.

Si le mandat est perdu, le remboursement ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une autorisation de l'Administration.

En cas de réclamations simultanées de l'expéditeur et du destinataire, le remboursement est autorisé de préférence au profit de l'expéditeur.

PRESCRIPTION

Le montant d'un mandat non réclamé dans le délai d'un an, à partir du jour du versement des fonds, est acquis à l'État. (Loi de finances du 30 janvier 1907, art. 31.)

AVIS DE PAYEMENT

Moyennant une taxe de 10 centimes, l'expéditeur de tout mandat peut demander, *au moment du dépôt des fonds*, qu'il lui soit donné avis du paiement. (Loi du 25 mars 1879.) Pour les mandats au-dessus de 300 fr. l'avis de paiement peut aussi être demandé *postérieurement au dépôt des fonds*.

l'enthousiasme catholique avait commencée, et que l'activité des sectaires transformait en une guerre d'intérêts privés et d'intrigues ambitieuses.

Toutefois, le pape découvrit les tromperies, et il n'en devint que plus opiniâtre. La Croisade se ranima. Mais la guerre avait éclaté contre la France, et Philippe-Auguste ne put continuer à seconder le vaillant comte de Montfort. De son côté, le roi d'Aragon marchait avec cent mille hommes; tout annonçait des dénouements sinistres. Le génie de Montfort se dut suffire. Le roi d'Aragon alla déployer toutes ses forces devant la petite place de Muret; le comte s'y jeta pour la défendre; il n'avait sous ses ordres que quelques chevaliers, environ cinq cents hommes d'armes à cheval et quelques pélerins à pied, mille hommes pour en arrêter cent mille; et le vaillant homme de guerre ne songeait pas seulement à les arrêter, mais à les combattre, peut être à les vaincre. Il osa donc préparer une bataille, mais en donnant à son dessein tout le caractère d'une inspiration, et toute la gloire d'un martyre. Il était entré dans Muret comme un homme qui obéit à la voix de Dieu. Il s'était confessé. Il avait fait son testament. Puis il avait fait renouveler l'excommunication contre les sectaires, comme pour donner une consécration de plus à ses armes; et ses soldats ne doutaient point de la victoire ayant à combattre des impies frappés par les anathèmes. Passant dans l'abbaye de Bolbonne, pour y déposer son testament, il avait à haute voix fait à Dieu, dans l'église une prière touchante, qui semblait lier Dieu même à sa cause; déposant son épée sur l'autel, il avait dit: « O bon Seigneur! ô divin Jesus! tu m'as choisi, bien qu'indigne, pour conduire ta guerre!

En ce jour, je prends mes armes sur ton autel, afin que combattant pour toi, je reçoive de toi justice en cette cause!» Et cette confiance témoignée en présence de la petite armée s'était communiquée à toutes les âmes. L'enthousiasme de la mort avait gagné les soldats. Tous se confessèrent. Et lorsque Montfort les fit sortir de Muret pour aller livrer bataille à des multitudes qui les pouvaient accabler par la simple inertie de leurs corps et l'immobilité de leurs armes, la confiance de la victoire rayonnait à leurs fronts; et aussi tout concourait à les enflammer. L'évêque de Toulouse et l'évêque de Comminges passant devant leurs rangs, les bénissaient en leur montrant le ciel; et le dernier montant sur une éminence leur jeta ces paroles: « Allez! je vous suis témoin que quiconque mourra dans cette lutte glorieuse aura aujourd'hui conquis la béatitude des martyrs! » Et en même temps les évêques, les prêtres et les religieux entrèrent dans l'Église pour tendre leurs mains au ciel, pendant que les Croisés sortaient en trois corps pour aller combattre; et dans l'ardeur de la prière, dit le chroniqueur, ils poussaient avec angoisse de si grands mugissements qu'ils semblaient hurler plutôt que prier (1).

Ce fut là un admirable prélude de la bataille. Je ne dirai pas par quels secrets de guerre le comte de Montfort dut espérer de détruire cent mille hommes avec ses mille soldats. L'attaque fut prompte et la victoire soudaine. Le comte se jeta vers les points où paraissait être le roi d'Aragon, et les premiers coups qui furent portés allèrent frapper ce prince. La nouvelle de sa

(1) Pierre de Vaulx-Clairs.

mort se répand aussitôt dans son armée, et, à ce bruit, le désordre se met dans les rangs. Tout se disperse. Les soldats jettent les armes. Les mille guerriers de Montfort n'ont plus qu'à tuer. Rien ne résiste. Vingt mille hommes périrent dans cette confusion et dans cette terreur.

Le comte de Montfort s'arrêta au milieu du carnage, et ne pouvant d'ailleurs poursuivre avec sa petite armée ces multitudes dans leur fuite, il partit du champ de bataille, pieds nus, pour aller, dans l'église de Muret, rendre grâce à Dieu de la victoire. Il envoya à Rome la lance et l'étendard du roi d'Aragon, magnifique trophée, qui semblait être le témoignage d'un miracle plutôt que l'ornement d'un triomphe.

Dès lors tout cédait à l'enthousiasme de la Croisade. Des secours arrivaient de toutes parts. Cent mille hommes furent réunis sous le commandement de l'étonnant vainqueur. Les expéditions se multiplièrent, et lorsque le cardinal de Bénévent arriva de la part du Pape avec des paroles de paix, tout était prêt pour la soumission, si ce n'est que l'intérêt personnel pouvait raviver sous d'autres formes ces mortels déchirements. Car il y eut à Montpellier une assemblée d'évêques qui décernèrent à Montfort le comté de Toulouse; et c'était là un germe d'anarchie. Le cardinal de Bénévent toutefois tempérait cet empressement, disant qu'il n'avait point pouvoir d'investir le comte du domaine d'un autre. L'archevêque d'Embrun alla demander à Rome ce droit d'investiture. Le pape se contenta de confirmer l'élection de Montfort pour la garde du comté, laissant la décision de l'investiture au concile de Latran, alors convoqué. 1212-1215. Telle fut la première par-

tie de ce grand drame de la Croisade des Albigeois, qui dura sept ans. Philippe-Auguste n'y avait pris part que par l'envoi d'une armée, et son fils Louis n'avait point encore été mêlé à ces batailles, bien qu'il eût promis de l'y envoyer. D'autres événements avaient occupé sa politique, et il les faut reprendre avec rapidité.

Plusieurs fois la trève de 1208 entre l'Angleterre et la France fut menacée de rupture par des incidents de vassalité ou de rivalité, qui se représentaient sans cesse. Mais, d'un côté, des germes de révolte en quelques provinces Anglaises, et la guerre avec le roi d'Écosse retenaient le roi Jean; de l'autre, la Croisade des Albigeois occupait une grande partie des forces de Philippe-Auguste. Les animosités politiques restèrent quelque temps dissimulées.

Cependant l'Allemagne avait ses déchirements. Elle avait été d'abord partagée entre Philippe, duc de Souabe, frère de Henri VI, qui, en mourant, lui avait envoyé le sceptre de l'Empire, et Othon, duc de Saxe, qu'un parti puissant avait fait roi des Romains. Ces luttes remontaient à Richard, roi d'Angleterre, qui était oncle d'Othon, et qui l'appuyait. Pour cela même, Philippe-Auguste avait pris la cause du duc de Souabe. Le pape, sans se déclarer, avait témoigné des antipathies pour ce dernier, à cause d'anciens griefs de l'Église contre ses aïeux. Ces rivalités avaient donné lieu à de longues et de savantes intrigues, mais nulle décision ne semblait s'offrir. Enfin, Philippe de Souabe mourut à Bamberg (1210), frappé par un poignard d'assassin, et Othon reçut à Rome la couronne impériale. C'était un triomphe pour le parti Anglais et un échec pour Philippe-Auguste. Mais, tout-à-coup, il se

fit un retour de politique. Othon avait promis au pape la restitution des places que les empereurs avaient successivement occupées. A peine armé du sceptre, il trahit sa parole, et il offensa l'Église par d'autres violations de ses droits. Le pape ne se put défendre qu'en déclarant à son tour Othon déchu de sa dignité d'empereur, et dispensant ses sujets de leur fidélité. A cette voix suprême, les principaux seigneurs de l'Empire rompirent avec Othon. Philippe-Auguste courut à leur aide. Il proposa d'élever au trône Frédéric, fils de Henri VI, qui à la mort de son père avait seulement gardé le trône de Sicile. Ainsi deux partis se retrouvèrent en présence, Othon, secouru par *le roi Jean*, Frédéric, fortifié par Philippe-Auguste. L'Allemagne fut divisée entre ces deux prétentions. Tout annonçait d'affreux conflits.

Le pape toutefois hésitait à accepter Frédéric, par le souvenir des traditions de la maison de Souabe, peu favorable à l'Eglise ; il laissa leur cours aux événements, et sa pensée se borna à affaiblir le parti d'Othon, en frappant le roi d'Angleterre qui était toute sa puissance.

Le roi d'Angleterre avait lui-même offensé l'Eglise et bravé sa juridiction. Il avait refusé de reconnaître pour archevêque de Cantorbéry le cardinal Langeton, et par suite de ce refus obstiné, un interdit avait frappé son royaume. C'était alors une immense désolation pour un peuple, de voir suspendre tout-à-coup le Sacrifice, et la célébration des Sacrements et des Mystères. Le roi Jean se vengea par la confiscation de tous les biens de l'Eglise. Alors à la douleur du peuple se mêla la colère des grands. L'Angleterre fut pendant un an dans un affreux état de désordre, et tous les esprits se tour-

nèrent vers le pape, comme vers un libérateur. Une députation d'évêques, l'évêque de Londres en tête, alla faire à Rome une peinture des douleurs de l'Angleterre. Elle appelait la vengeance sur le roi, et elle annonçait que les grands n'attendaient qu'un signal du pape pour affranchir l'Eglise. Le pape céda à ces clameurs et à ces prières. Dans une assemblée de cardinaux et d'évêques, il déposa le roi d'Angleterre, déclara le trône vacant, et chargea Philippe-Auguste d'exécuter par les armes le décret de l'Eglise. En même temps Jean fut dénoncé à tous les peuples comme un ennemi du nom Chrétien, et une Croisade les appela aux armes contre l'infidèle.

Philippe-Auguste se hâta d'obéir au pape; sa haine de roi était triomphante; il prit pour de la politique ce qui n'était que de la colère. D'immenses préparatifs de guerre furent faits tout aussitôt. Dix-sept cents vaisseaux étaient dans la Seine pour transporter une armée en Angleterre. Tous les seigneurs de France étaient accourus avec leurs hommes pour prendre part à cette représaille nationale, dont l'Eglise donnait le signal.

Le roi Jean ne perdit pas non plus de temps, et malgré les infidélités qui l'enveloppaient, il put lever une armée de soixante mille hommes pour sa défense. Une horrible lutte semblait imminente, et le roi Jean devait y périr, à cause des inimitiés qui fermentaient autour de lui. Il fut sauvé par la modération du légat du pape, qui devait présider à sa ruine.

1213. Avant de laisser déployer la guerre, ce légat, nommé Pandulphe, ou Pandolphe, alla demander à Jean une conférence, à Douvres. Il l'effraya par le récit des armements qui tout-à-l'heure allaient se précipiter sur son royaume, et ensuite il lui montra par quelle

soumission il pouvait éviter ces extrémités. Il ne s'agissait que de rendre la paix à l'Eglise, et de la laisser dans ses droits. Jean promit tout au légat. Il déclara remettre sa couronne aux mains du pape, et ne la vouloir tenir que de lui. Il se déclara l'homme-lige de Saint-Pierre et d'Innocent III, par un acte public, et dans toutes les formes des vassalités du temps (1). Il restitua les biens qu'il avait pris, et se soumit à toutes les réparations qu'il plairait au Saint-Siége de lui imposer. Alors l'interdit fut levé, le roi Jean retrouva sa liberté de roi, et le légat vint annoncer à Philippe-Auguste que la Croisade était inutile, et que la couronne de Jean n'était plus à terre.

Philippe-Auguste voulut passer outre. Le mécompte de son ambition et de sa vengeance lui paraissait une injure de plus. Il fit partir sa flotte; mais comme le comte de Flandres était le seul des seigneurs qui eût refusé dès le début de prendre part à l'expédition, il alla d'abord vers lui. Ce comte était Ferrand de Portugal, neveu de Mathilde, comtesse douairière; il avait épousé la fille de Baudoin, de Constantinople (2). Le roi lui prit rapidement quelques-unes de ses places, jusqu'à Bruges, et assiégea Gand. Pendant ce temps, sa flotte de transport longeait les rivages, et une partie s'était abritée dans le port de Dammes. C'était dès ce temps le premier port de l'Europe; par là affluaient en Flandres les trésors du monde (3). Le comte de Flandres avertit

(1) Voir les pièces dans l'Hist. d'Innocent III, par le pasteur Hurter, liv. XVIII.

(2) Nous retrouverons plus tard ces souvenirs de Constantinople et de Baudoin.

(3) Hist. de Flandres, par Warnkœnig, tom. 2.

la flotte anglaise, qui vint tomber sur les navires épars du roi de France, en prit trois cents, en jeta cent sur le rivage et les y brûla, et tint le reste bloqué dans le port. Le roi accourut de Gand. Les soldats anglais étaient descendus à terre pour achever l'incendie de la flotte. Le roi les surprit et en tua deux mille : le reste s'enfuit à ses vaisseaux; mais les navires du roi restèrent bloqués, et l'expédition d'Angleterre devenait impossible. Le roi se vengea sur le comte de Flandres par des prises de villes, et le siége de la guerre parut dès ce moment s'agrandir vers l'Allemagne.

Le roi d'Angleterre parut cependant peu après en personne sur les terres de France. Il débarqua à La-Rochelle, et débuta par des succès. Philippe-Auguste envoya pour le combattre son fils Louis avec Henri Clément, que Guillaume le Breton désigne par le titre de *maréchal de France*. Jean fut battu et chassé de tous les lieux qu'il avait pris; mais la guerre en même temps éclatait vers l'Allemagne, par une ligue effroyable entre l'empereur, le comte de Flandres, le duc de Lorraine, tous les Pays-Bas; ligue soutenue par un envoi de secours puissants partis d'Angleterre, et conduits par Guillaume, comte de Salisbury, frère naturel du roi Jean. Cent cinquante mille hommes menaçaient la France. Philippe-Auguste leur en opposa cinquante mille. La guerre s'était agrandie; ce n'était plus des luttes de vassalités rivales, c'était un vaste effort de nationalité. La France vit pourtant des infidélités, produites encore par le mélange capricieux des commandements dans cette constitution confuse de pouvoirs, La plus éclatante était celle de Renaud, comte de Boulogne, qui venait de se livrer par un hommage au roi

d'Angleterre, et avait juré de ne faire jamais ni paix ni trève avec le roi de France. C'était un seigneur téméraire et livré aux débauches. Ses crimes l'avaient fait excommunier. Une situation perplexe et bizarre fut celle de Henri, duc de Brabant. Sa fille Marie avait épousé l'empereur Othon ; et lui-même venait d'épouser Marie, fille de Philippe-Auguste. Gendre de l'un, beau-père de l'autre, il fut enveloppé dans la ligue par le voisinage menaçant du comte de Flandres. Mais le mouvement national n'en eût pas moins d'entraînement et de puissance. Noblesse et peuple, tout s'ébranla. Philippe-Auguste se trouva à la tête d'une armée, où les communes apportaient leur sentiment de patriotisme, en même temps que la chevalerie y apportait son enthousiasme de gloire et son amour des batailles. Son fils Louis était resté avec une partie des troupes royales dans le Poitou, pour achever de résister aux entreprises que pourrait tenter encore le roi Jean. Cette division de forces pouvait être dangereuse. L'activité et le courage suppléerent au nombre des combattants. Les deux armées allèrent se chercher dans la Flandres, et finirent, après quelques marches, par se rencontrer près d'un pont appelé Bouvines (Bovines), placé entre un endroit appelé Sanghin et la ville de Casoing (1). Dans ces courses préparatoires, on voit le roi Philippe-Auguste consulter souvent ses barons sur la conduite de l'armée, et entre les conseillers dont la voix était le plus entendue, l'histoire désigne le frère Garin ou Guérin, profès de l'Ordre de Jérusalem, évêque élu de Senlis, et qui suivait l'armée avec son habit de religieux ; il était depuis

(1) Guillaume le Breton.

longtemps conseiller du roi Philippe (1), mais sans doute dans les choses de gouvernement civil, et son nom déjà illustré par la science de la politique n'avait pas encore paru à la guerre. C'était lui qui était le plus prompt à demander la bataille, qu'il jugeait inévitable par l'étude qu'il faisait depuis quelques jours des marches de l'ennemi; les barons conseillaient de l'éviter, jugeant plus utile d'aller en avant et de porter le ravage dans le Hainaut. La rencontre fortuite de Bouvines domina tous les conseils.

Ce grand nom de Bouvines ne ressemble à nul autre nom de bataille. Ici l'histoire peut s'arrêter à quelques détails, car tout est dramatique, tout parle vivement à l'imagination, tout est plein d'émotions et de surprises.

L'armée, suivant le conseil des barons, passait le pont pour marcher en avant, et le roi, un peu fatigué des armes et du chemin, prenait un léger repos sous l'ombre d'un frêne, près d'une église dédiée à saint Pierre. Tout-à-coup on annonce que les derniers rangs sont attaqués par les ennemis, et qu'ils ont peine à résister à leur fureur: « A cette nouvelle, dit le chroniqueur, le roi entra dans l'église, et adressant au Seigneur une courte prière, il sortit pour revêtir de nouveau ses armes, et le visage animé, et avec une joie aussi vive que si on l'eût appelé à une noce, il saute sur son cheval (2). » *Aux armes! hommes de guerre, aux armes!* Ce cri retentit au loin. Les trompettes sonnent. Les troupes qui avaient passé le pont, et qui se composaient principalement des communes, reviennent sur

(1) Guillaume le Breton.

(2) Ibid.

leurs pas. On rappelle l'étendard de Saint-Denis qui était aussi en avant, et sans lequel il semblait qu'il ne put y avoir de bataille; c'était cette célèbre oriflamme que déjà nous avons vu se déployer en quelques rencontres; on la réservait pour les grandes guerres, pour les batailles où se jouait l'honneur de la monarchie tout entière. Et cependant, comme le saint et national étendard tarde trop, on se précipite sans l'attendre. Le roi court à l'arrière-garde, et là il se met au front des siens, couvert de ses armes. Alors l'armée ennemie s'arrêta tout-à-coup: « Je crois, dit l'historien du temps, comme frappée de stupeur et d'épouvante; » et des deux côtés on se donna le temps de disposer les troupes par de savantes combinaisons, qui, racontées dans l'historien (1), montrent que la guerre était devenue un grand art. Je ne saurais suivre ces détails tout militaires; quelques-uns pourtant méritent d'être retenus, et l'événement aussi mérite une exception à la rapidité ordinaire de nos récits. Je note d'abord comme un fait curieux de l'histoire, que ce fut ce frère Guérin, évêque élu de Senlis, qui présida à toute cette distribution des forces de l'armée, selon les lieux, et selon la connaissance des dispositions ennemies. Tous les guerriers obéissaient à ce génie singulier, et le roi ne semblait se réserver que la gloire de présider à l'exécution de tous ses plans. Les grands noms de cette époque paraissent dans ces récits dramatiques. Ce sont Guillaume des Barres, la fleur des chevaliers (2); Barthélemy de Roye, homme sage et d'un âge avancé; Gautier le Jeune, sage au conseil,

(1) Guillaume le Breton.
(2) Ibid.

vaillant à la guerre ; Pierre de Mauvoisin, Gérard Scropha, Etienne de Longchamp, Guillaume de Mortemar, Jean de Rouvrai, Guillaume de Garlande, Henri, comte de Bar, jeune d'âge, vieux d'esprit ; ces chevaliers suivaient le roi, qui marchait en tête et au centre de toute la bataille. En face, dans les rangs ennemis, on voyait Othon, portant pour bannière un aigle doré, au-dessus d'un dragon attaché à une très-longue perche dressée sur un char (1). A l'aile droite du roi étaient d'autres chevaliers non moins renommés, et parmi eux Matthieu de Montmorency, grand nom déjà mêlé à toutes les grandes choses de la monarchie, Jean de Beaumont, Gaucher, comte de Saint-Paul, lequel auparavant avait été quelque peu suspect ; à raison de quoi il dit *à l'évêque* que ce jour là il serait un bon traître ; le très-noble Eudes, duc de Bourgogne, qui semblait aussi avoir quelque besoin d'excitation, et c'est pourquoi l'évêque se tenait de ce côté, non pour combattre, dit l'historien, mais pour exciter les hommes d'armes et les animer pour l'honneur de Dieu. Cent quatre-vingt chevaliers de la Champagne combattaient du même côté. A l'aile gauche était Robert, comte de Dreux, avec les milices du comte de Gamaches, et celles du Ponthieu, ayant en face le comte de Boulogne, traître au roi. Telle était la disposition principale des chevaliers, sous la conduite savante du frère Guérin, désigné simplement sous le titre d'*évêque* dans les récits contemporains. Une singularité de plus, c'était de voir, dans les rangs des chevaliers, un autre évêque, celui de Beauvais, ce Philippe de Dreux dont nous avons déjà rencontré le nom sous notre plume,

(1) Guillaume le Breton.

celui-ci se mêlant aux guerriers, non comme un général, mais comme un soldat. Il avait, au lieu d'épée, une masse de fer, et il assommait les ennemis pour ne pas verser leur sang, ce qui eût été contraire aux canons.

Avant de donner le signal de la bataille, le roi se tourna vers les siens, et leur adressa ces paroles : elles peignent le temps dans sa simplicité de foi et d'héroïsme; l'histoire ne les doit point remplacer par des paroles de pompe, qui répondraient à d'autres idées, mais qui manqueraient de vérité, sans avoir autant de poésie. « Tout notre espoir, toute notre confiance, sont placés en Dieu. Le roi Othon et son armée, qui sont les ennemis et les destructeurs des biens de la sainte *Eglise*, ont été excommuniés par le seigneur pape : l'argent qu'ils emploient pour leur solde est le produit des larmes des pauvres, et du pillage des Eglises de Dieu et des clercs. Mais nous, nous sommes chrétiens, nous jouissons de la communion et de la paix de la sainte Eglise ; et quoique pécheurs, nous sommes réunis à l'Eglise de Dieu, et nous défendons selon notre pouvoir les libertés du clergé. Nous devons donc, avec confiance, nous attendre à la miséricorde de Dieu, qui, malgré nos péchés, nous accordera la victoire sur ses ennemis et les nôtres (1). »

Il y eut d'autres scènes de naïveté qui ne sauraient être dédaignées en ce récit. Le roi voulut que ses fidèles prissent des forces et mangeassent avec lui, *en ressouvenir des douze Apôtres qui, avec notre Seigneur, burent et mangèrent.*

« Lors, dit une curieuse chronique, s'avança messire Enguerrand de Couchy (Coucy), et prit la première

(1) Guillaume le Breton.

soupe; et le comte Gauthier de Saint-Pol, la seconde; et le comte de Sancerre, la troisième, et tous les autres barons ensuite, et il y eut si grande presse que tous ne purent arriver au *hanap* (au vase). Et quand le roi les vit ainsi empressés, il en fut joyeux, et il leur dit : « Seigneurs, vous êtes tous mes hommes, et je suis votre sire, quelque je sois; et vous ai moult aimés, et porté grand honneur, et donné du mien largement, et ne vous fis onk tort ni déraison, mais vous ai toujours conduits par droit. Pour ce, je prie vous tous que vous gardiez mon corps, et mon honneur et le vôtre. Et si vous voyez que la couronne soit mieux placée en l'un de vous qu'en moi, je m'y octroye volontiers, et le veux de bon cœur et de bonne volonté (1). »

Et à ces mots tous les barons s'écrient : « Non ! Dieu merci ! Nous ne voulons d'autre roi que vous. Or, chevauchez hardiment contre vos ennemis, et nous sommes tous appareillés de mourir avec vous. » C'est peu. Les barons demandent au roi sa bénédiction, et la scène, de naïve qu'elle était, devient sublime. Le roi, ayant élevé la main vers le Ciel, invoque pour eux la bénédiction de Dieu. Et c'est alors que les trompettes sonnent, et tous se précipitent sur les ennemis avec un courage et une impétuosité extrêmes (2).

C'était là un extraordinaire début de bataille. La suite ne caractérise pas moins la valeur et la foi du temps. « En ce moment, continue l'historien, se tenaient derrière le roi, non loin de lui, le chapelain qui a écrit ces choses et un clerc. Ayant entendu le son de

(1) Chr. de Rains, publiée par M. Louis Paris.
(2) Guillaume le Breton.

la trompette, ils entonnèrent le Psaume : *Béni soit le Seigneur qui est ma force, qui instruit mes mains au combat*, jusqu'à la fin; et cet autre : *O Dieu! levez-vous*, jusqu'à la fin, et cet autre : *Seigneur, le roi se réjouira*, jusqu'à la fin, et les chantèrent comme ils purent, car les larmes s'échappaient de leurs yeux, et les sanglots se mêlaient à leurs chants. » Telle était cette bataille; on dirait une épopée chrétienne.

A l'aile droite le choc fut terrible. L'évêque avait déployé là toute sa science de la guerre, mettant au premier rang les plus intrépides, au dernier quelques combattants douteux. «Le champ est vaste, avait-il dit aux vaillants, étendez vous en ligne droite à travers la plaine, de peur que les ennemis ne vous enveloppent. Il ne faut pas qu'un chevalier se fasse un bouclier d'un autre chevalier, mais tenez-vous de manière que vous puissiez tous combattre comme d'un seul front. » Et à ces paroles de l'évêque guerrier, les chevaliers s'étaient précipités dans la mêlée. Gaucher, comte de Saint-Paul, voulant rétablir sa renommée, *s'élança avec une légèreté égale à celle d'un aigle qui fond sur des colombes* (1). Le comte de Beaumont, Matthieu de Montmorency, le duc de Bourgogne le suivaient de près. Tous se jetèrent dans les rangs les plus pressés, frappant et tuant autour d'eux. La résistance était ardente et ressemblait à de la rage. Le duc de Bourgogne fut renversé à terre et son cheval fut tué. On lui en amena un autre, et il s'y élança, brandissant son épée, et jurant de venger sa chûte. Alors ce fût un lion, et tout cédait à ses coups. Là, combattait

(1) Guillaume le Breton.

le vicomte de Melun avec un égal courage. Là Michel de Harmes eut son bouclier, sa cuirasse et sa cuisse transpercés par l'épée d'un Flamand, et demeura cloué à sa selle et à son cheval, en sorte que lui et son cheval tombèrent à terre.

On ne saurait nombrer tous les grands coups d'épée, tous les nobles faits d'armes de cette aile droite, si savamment disposée par le frère Guérin. Le comte de Saint-Paul fatigué des coups qu'il avait reçus comme de ceux qu'il avait portés s'éloigna un peu de ce carnage et prit un léger repos. Mais il vit un de ses chevaliers entouré d'ennemis. « Comme il n'y avait aucun accès vers lui pour le délivrer, dit l'historien, quoiqu'il n'eût pas encore repris haleine, pour pouvoir traverser avec moins de danger le bataillon serré des ennemis, il se courba sur le cou de son cheval, qu'il embrassa de ses deux bras, et pressant son cheval des éperons, il fondit sur le bataillon des ennemis, et parvint à travers leurs rangs jusqu'à son chevalier. Là se redressant, il tira son épée, dispersa merveilleusement tous les ennemis qui l'entouraient; et ainsi par une témérité admirable, et à son grand péril, il délivra son chevalier de la mort. » Lui-même faillit rester dans cette lutte, douze lances le frappèrent à la fois. Mais il échappa à tous les coups. Seulement il eut besoin encore de se reposer, avant de se précipiter de nouveau dans les rangs des ennemis.

Tel était l'aspect de cette mêlée. Elle durait depuis trois heures, sans résultat, lorsque par un dernier effort, les chevaliers pénétrèrent jusqu'à Ferrand, le comte de Flandres, qui commandait l'aile ennemie; le vaillant guerrier, accablé de blessures et renversé de

son cheval, tomba aux mains de Hugues de Maroil (Mareuil), et de Jean, son frère : alors toute cette partie de l'armée ennemie fut au loin dispersée dans la plaine. Tout céda à l'impétuosité de la victoire.

Pendant ce temps Philippe-Auguste avait au centre de l'armée donné les mêmes exemples de vaillance, et les *légions des communes* (1) lui avaient enfin amené la bannière de saint Denis, en suivant au fort de la mêlée la bannière royale, qu'elles avaient reconnue *à ses fleurs de lys* (2). Les communes prirent aussitôt part à la bataille, et l'historien désigne principalement celles de Corbeil, d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne et d'Arras ; mais elles furent repoussées, et il vint un moment où le roi parut menacé de près par les soldats d'Othon. Les chevaliers se précipitèrent au-devant des terribles Teutons ; et cependant le roi fut renversé par eux de son cheval, et il était près de périr sous leurs coups, lorsque Galon, ou Guido de Montigny, qui portait sa bannière, vieillard faible, mais intrépide et fidèle, fit connaître, en l'abaissant, à toute l'armée, le péril du roi. Alors le courage redouble ; le roi se défend à terre : quelques chevaliers pénètrent jusqu'à lui. Pierre de Tristan se jette au-devant des coups qui le menacent ; et enfin il parvient à se dégager, et saute sur un cheval avec une étonnante rapidité : « La main de Dieu, dit l'historien, et son impénétrable armure venait de le sauver (3). »

(1) Guillaume le Breton.

(2) Ibid. « Il ne faut pas confondre, dit très-bien M. Hurter (Hist. d'Innocent III), la bannière royale avec l'oriflamme. Rigord l'appelle *Signum regale, vexillum videlicet floribus lilii distinctum.*

(3) Les chroniqueurs désignent sous le nom de Tristan celui

Le combat se raviva. Sous les yeux du roi périt Étienne de Longchamp, vaillant chevalier et d'une fidélité intacte : un couteau pénétra par la visière de son casque et lui perça la tête ; c'était une espèce d'arme, auparavant inconnue : elle avait trois tranchants, et s'enfonçait profondément jusqu'à la garde ; mais la forte épée des Français et leur courage prévalurent (1). Les chevaliers du roi se précipitèrent jusqu'à Othon ; Pierre Mauvoisin, le plus terrible de tous par la puissance des armes, alla même saisir son cheval pour l'emmener prisonnier ; et comme il ne le pouvait entraîner à cause des rangs pressés, Gérard Scropha le frappa dans la poitrine du glaive qu'il tenait nu dans sa main. N'ayant pu le blesser, à cause de l'épaisseur impénétrable des armes qui défendent les chevaliers de notre temps, dit l'historien, il frappa son cheval d'un second coup, qui pénétra par l'œil jusqu'à la cervelle ; le cheval, blessé à mort, se cabra en fuyant, si bien que l'empereur montra le dos à nos chevaliers, abandonnant au pillage son aigle et son char. « Vous ne verrez plus sa figure aujourd'hui ! dit Philippe-Auguste ; et en effet, son cheval étant allé s'abattre à quelques pas, il monta sur un autre, et se hâta de s'éloigner de cette fatale mêlée. »

Cependant le combat durait encore, et quelquefois il se ranimait par la vaillance de quelques chevaliers

qui le premier courut au secours du roi. Philippe-Auguste honora son courage en lui conférant le droit de porter des lys sur ses armes. Le P. Daniel attribue cet honneur à un chevalier du nom de d'*Estaing*, et il établit des analogies entre les noms. La famille d'*Estaing* se glorifie avec raison de ce souvenir, et je ne puis que le noter Voir le P. Daniel.

(1) Guillaume le Breton.

d'Othon, qui ne l'avaient point suivi dans sa fuite, et voulaient sauver l'honneur de ses armes. Mais ils ne purent arrêter la victoire. La plupart furent pris ou tués autour de l'aigle qu'ils cherchaient à défendre. Le char fut mis en pièces, le dragon fut brisé, et l'aigle fut porté au roi. Ainsi la déroute commença par se déclarer. Çà et là les plus braves ou les plus acharnés portaient encore des coups formidables; tel était à l'opposé de l'aile gauche Française le comte de Boulogne, que la victoire de Philippe-Auguste effrayait plus qu'un autre, à cause de sa trahison. Au commencement de la bataille, il avait dit à Hugues de Boves : « Voilà ce combat que tu conseillais et dont je dissuadais. Tu fuiras comme un lâche, tandis que moi je combattrai, au péril de ma tête, et je serai pris ou tué.» En effet, Hugues de Boves suivit la foule des fuyards, et Renaud, après avoir épuisé ses forces pendant toute la bataille, se battait encore avec six fidèles, lorsque l'armée entière avait disparu. Ce fut un homme d'armes, Pierre de Tourrelles, d'une bravoure extraordinaire, qui le vainquit, en tuant son cheval d'un coup d'épée. Plusieurs chevaliers se le disputèrent aussitôt comme une proie. Tous prétendaient à la gloire d'avoir un tel captif, et lorsque parut l'évêque, le comte se rendit à lui, demandant la vie sauve. Déjà on l'avait frappé de plusieurs coups, mais aucun n'avait pénétré sa forte armure.

Tout avait fui. Il ne restait dans la plaine qu'un corps de vaillants hommes, que les ennemis avaient placés devant eux comme un rempart (1). Philippe-Auguste envoya

(1) Guillaume le Breton.

contre eux Thomas de Saint-Valery, homme noble, vaillant et lettré. Ce corps, composé de Brabançons, se fit exterminer sur la place. Alors la victoire fut complète; les Français n'eurent plus à tuer, mais à recueillir des captifs. Avec le comte de Flandres étaient tombés en leur pouvoir le comte de Boulogne, le comte de Hollande, le comte de Salisbury, tous auteurs principaux de la ligue. Ce dernier avait été atteint par la massue de fer de l'évêque de Beauvais, qui l'avait abattu à ses pieds; ce fut comme une vengeance de la cruelle prison dans laquelle le roi Richard avait autrefois tenu le terrible évêque.

Philippe-Auguste ne laissa point aller la poursuite à sa dernière ardeur. Les trompettes rappelèrent les vainqueurs, et rentrés dans le camp avec des cris de triomphe, leur victoire s'étala en quelque sorte devant leurs yeux. Trente mille ennemis avaient succombé dans cette grande lutte. Peu d'hommes avaient péri du côté des Français : nul chevalier de renom n'avait été frappé de mort.

« O admirable clémence d'un prince! s'écrie l'historien breton, piété nouvelle et inconnue au monde! Le même soir, lorsqu'on eut amené, en présence du roi les grands qui avaient été pris, à savoir cinq comtes, vingt-cinq autres d'une si haute noblesse que chacun d'eux avait le droit de porter bannière, et en outre, un grand nombre d'autres d'un rang inférieur, le roi, quoiqu'ils fussent tous de son royaume, qu'ils eussent conspiré contre sa vie, et fait tous leurs efforts pour le tuer, et qu'ils dussent aussi, selon les lois et les coutumes de ce pays, être punis de la peine de mort, comme coupables de lèze-majesté, le roi, dis-je, se

montrant doux et miséricordieux, leur accorda à tous la vie (1). »

Toutefois, la captivité fut rude à quelques-uns, et surtout au comte de Boulogne, le traître vassal. Il fut chargé de chaînes, et jeté dans la tour de Péronne. Les autres prisonniers furent dispersés en divers châteaux du royaume, et plusieurs furent enfermés dans les châtelets qui étaient aux extrémités des ponts de Paris (2). Le chroniqueur publie les noms des captifs, et cette étude même est curieuse, comme une révélation des infidélités du temps. Le comte de Salisbury fut remis par le roi au comte Robert, afin que celui-ci le pût échanger contre son fils, prisonnier du roi d'Angleterre. Mais Jean, ce roi dénaturé, *dit l'historien*, qui avait tué de sa main Arthur, son neveu, et qui, depuis vingt ans, tenait dans les fers sa nièce Éléonore, refusa l'échange.

Ici le vieux chroniqueur, que nous venons de suivre, couronne son épopée par des cris nouveaux vers le Seigneur. « Combien tes jugements sont droits, justes et incompréhensibles, ô Seigneur! toi qui dissipes les desseins des princes et les efforts pervers des peuples! » Et après avoir laissé échapper en longues effusions de son âme, l'admiration et l'amour, il arrive enfin à des récits de triomphe : « Qui pourrait raconter, s'imaginer, tracer avec la plume, sur un parchemin ou des tablettes, les joyeux applaudissements, les hymnes de triomphe, les innombrables danses des peuples, les doux chants des clercs, les sons harmonieux des

(1) Guillaume le Breton.

(2) L'un au Petit-Pont, l'autre au Pont-au-Change.

instruments guerriers dans les églises, les solennels ornements des temples, en dedans et en dehors, les rues, les maisons, les chemins de tous les châteaux et des villes tendues de courtines et de tapisseries de soie, couverts de fleurs, de plantes, et de vertes branches d'arbre, tous les habitants de tout genre, de tout sexe, et de tout âge, accourant de toutes parts voir un si grand triomphe, les paysans et les moissonneurs interrompant leurs travaux, suspendant à leur cou leurs faulx, leurs hoyaux et leurs *trubles* (1), car c'était alors le temps de la moisson, et se précipitant en foule vers les chemins pour voir dans les fers ce Ferrand, dont peu auparavant ils redoutaient les armes (2). » Le chroniqueur semble faire partie du triomphe. Il y a dans son style un air de fête et de joie. Il se mêle au peuple, et il recueille ses railleries contre les vaincus. Le comte de Flandres était surtout un objet de moquerie; le peuple lui lançait ses rires et ses sarcasmes; et jouant sur son nom de Ferrand, il lui disait que maintenant il était ferré (3). Et ainsi dans toute la route jusqu'à Paris. La victoire était célébrée par les multitudes populaires. Dans la nuit elles accouraient avec des flambeaux. Le clergé mêlait à leurs chants de joie bruyante, la gravité de ses hymnes et la piété de ses

(1) Sorte de filet. M. Guizot.

(2) Guillaume le Breton.

(3) *Ferrand* pour Ferdinand, du portugais *Ferrante*. Il était traîné dans les rues sur une litière attelée de quatre chevaux bais ou alezan, qu'on appelait alors *ferrants*. De là ce dicton :

Quatre ferrants bien ferrés
Mènent Ferrand bien enferré.

cantiques; et enfin, les écoliers surtout, ajoute le chroniqueur, ne cessaient de faire de somptueux festins, chantant et dansant continuellement. »

1214. Philippe-Auguste rentré à Paris dans cet appareil de fêtes, comprit tout le prix de sa victoire de Bovines. Il en voulut perpétuer le souvenir par un monument chrétien, et il fonda près de Senlis l'abbaye de la *Victoire*. Il s'était hâté d'envoyer la nouvelle de son succès au vieux maréchal de France, Henri Clément, qu'il avait laissé dans l'Anjou, pour contenir les armes anglaises. Le fidèle guerrier donna son cheval de bataille à celui qui lui apprit cet événement fortuné; c'était tout ce qu'il pouvait donner, peu auparavant il avait donné tous ses biens aux pauvres, et peu après il mourut (1).

En même temps le roi avait envoyé à Frédéric, le compétiteur d'Othon, l'aigle de ce dernier, qui avait été pris dans la bataille; c'était comme un présage; peu après Othon accourait dans la Saxe, et Frédéric prenait le sceptre.

Cependant les seigneurs douteux s'empressaient déjà dans la soumission. Philippe-Auguste jugea utile de paraître en vainqueur dans le Poitou, où les infidélités s'étaient auparavant déclarées. Tout vint tomber à ses pieds. Le roi d'Angleterre avait reparu en ces contrées, et il s'était fait chasser du siége de la Roche-au-Moine par Louis, fils du roi. Dès-lors il n'osa plus montrer la

(1) Philippe-Auguste voulut que le titre de maréchal fût conservé à son fils, Jean, encore tout jeune; c'était un témoignage d'honneur exceptionnel: les fonctions furent exercées par Gautier de Nîmes.

guerre, et il demanda une trêve, qui fut accordée pour cinq ans, à la médiation du légat du pape (1). Puis, la comtesse de Flandres vint à Paris solliciter la liberté de son mari. Il y eut d'abord une convention pour la rançon du captif, mais elle ne put être exécutée (2).

Alors donc la paix sembla rendue au royaume, et Philippe-Auguste, maître de la formidable ligue qui venait de le menacer, accomplit le vœu formé d'envoyer son fils à la Croisade contre les Albigeois. Mais là même la rébellion était désarmée, et Montfort continuait de comprimer les essais de désordre, mais aussi d'affermir son autorité, par le concours du légat du pape. La présence de Louis fut d'abord suspecte à l'ambition de l'un, aux desseins de l'autre. Mais le prince se contenta de raser les murs de Narbonne et de Toulouse, et bientôt il partit pour d'autres entreprises.

Le roi d'Angleterre, vaincu en France, restait entouré de perplexités et de périls dans son royaume. Le cardinal Langeton avait été enfin reconnu archevêque de Cantorbéry; mais les mésintelligences entre le roi et l'Église n'étaient pas détruites. Jean avait blessé tous les droits et violé toutes les libertés. Il se fit contre lui une effrayante réaction, à laquelle le cardinal prit le plus de part. Lorsque le roi voulut frapper quelques seigneurs qui l'abandonnaient, toute la noblesse se souleva de colère. On demanda des jugements. Le cardinal excita les haines, et bientôt une ligue fut formée, ayant pour objet de demander la restitution des droits publics, tels qu'ils étaient reconnus dans une charte

(1) Voir le texte de la convention dans Guillaume le Breton.
(2) Ibid.

de Henri Ier, qui n'était qu'une confirmation des lois de Saint-Edouard. C'était le cardinal qui produisait cette charte, au nom des barons, et il intéressait dans la ligue l'Église et le peuple (1). Bientôt une révolution gronda. Le roi chercha un refuge dans son camp; mais il n'y avait point d'armée. Alors il promit et jura tout ce qu'on voulut, mais en se réservant de fausser sa parole, pour toute défense. Enfin il s'alla jeter dans l'île de Wigt, et il envoya lever des troupes dans les lieux qui lui restaient encore en deçà de l'Océan; et, en même temps, il se tourna vers le pape, comme vers le suzerain de qui relevait le trône. Le pape, qui alors présidait le grand concile de Latran, écouta les plaintes, condamna les entreprises des seigneurs, et cassa la charte de Henri Ier. Les animosités ne furent pas désarmées. Jean reparut dans le royaume avec une armée composée de tout ce qui put être recueilli de bandits épars, ayant soif de désordre et de pillage, et les seigneurs, toujours assemblés le déclarèrent déchu du trône, et envoyèrent offrir la couronne à Louis, fils de Philippe-Auguste.

Le roi de France était lié par une trève envers le roi d'Angleterre. C'était là un scrupule de politique; on passa outre, par un accommodement. « Quand messire Loys vit que le roi ne voulait à ce entendre, il lui dit: Sire, s'il vous plaisait, j'entreprendrais cette besogne. Par la lance Saint-Jacques, dit le roi, fais-en ce qu'il

(1) Cette charte, *magna carta*, a fourni quelquefois des termes de comparaisons aux entreprises constitutionnelles des temps modernes. M. Hurter observe très-bien qu'il n'y a nulle analogie. Voir ses judicieuses remarques, Hist. d'Innocent III, liv. XX.

te plaît; mais je crois que tu n'en viendras à bout, car les Anglais sont *traitour* et *felon*. — Sire, dit Louis, en l'aventure de Dieu soit (1) ! »

Mais le pape s'opposait à ces desseins, qui ressemblaient à une usurpation, et qui choquaient le droit de l'Église d'intervenir par sa décision suprême dans le déplacement des couronnes. Et d'ailleurs, le roi Jean s'était fait l'*homme-lige* du pape, et par le droit commun de la féodalité tout entière, la souveraineté politique de l'Angleterre était de fait transférée à Rome. Les seigneurs Anglais avaient donc été excommuniés, comme rebelles au pape lui-même. Philippe-Auguste reçut à Lyon un légat pour débattre cette question en présence de ses barons. La résistance à l'autorité politique du pape commençait alors à devenir populaire; c'était un penchant naturel aux seigneurs que l'Église avait puissamment atteints dans leurs tyrannies; et le penchant menaçait de gagner les populations même qu'elle avait affranchies, par cette disposition secrète des hommes qui ne veulent devoir la liberté qu'à leur énergie, et qui n'aiment pas longtemps le souvenir de leurs libérateurs. Le légat du pape défendait le droit commun des souverains; et Philippe-Auguste recherchait des droits d'hérédité douteuse, et soutenait sa cause comme en un palais de justice. Les débats étaient sans issue (2). Philippe-Auguste les trancha par des paroles hautaines contre le droit du pape (3). Jean,

(1) Chr. de Rains, ch. XX.

(2) Voir les raisons exposées des deux parts, dans le P. Daniel

(3) Hist. d'Innocent III, par Hurter, liv. XXI. Trad. de M. de Saint-Cheron.

disait le roi, s'était fait vassal du Saint-Siége ! Mais pouvait-il disposer de sa couronne? Il ne le pouvait que par l'accord de ses barons ; c'était là une maxime de France; et le pape, en argumentant de la donation du roi Jean, renversait la constitution de tous les royaumes. Et, à ces mots, tous les seigneurs présents s'écrièrent qu'il n'était plus question que de tirer l'épée, et cet enthousiasme d'opposition au pape fit une entreprise qui pouvait devenir fatale à la monarchie.

Le légat fit défense à Louis de céder au vœu des barons anglais : Louis répondit qu'il était prêt à mourir pour défendre son droit. Et en effet il *partit peu après* pour l'Angleterre. Proclamé roi à Londres, il s'avança dans le royaume, et tout se soumit à son autorité. Le pape à son tour tira son glaive, et excommunia Philippe-Auguste et son fils : « Glaive ! glaive ! sors du fourreau ; sois tranchant pour tuer et pour briller ! (1) » cria-t-il de Rome, dans un sermon adressé au clergé et au peuple (2). Mais le glaive d'Innocent ne fit que briller, il ne tua point. Peu de jours après, ce grand homme mourait d'une apoplexie. Grand homme, en effet, à qui l'âge présent commence à dresser des statues (3), mais dont il ne faut pas croire pourtant que la gloire ait été jadis méconnue. « C'était, dit un ancien chroniqueur, un homme d'un haut esprit, d'une sagesse et d'une probité rare, qui n'eut point son égal en son temps ; il fit en sa vie des choses merveilleuses (4). » Les âges philosophiques ont seuls voilé cette

(1) Ezéchiel.

(2) Guillaume le Breton.

(3) Hist. d'Innocent III, par Hurter.

(4) Continuat. de Guillaume le Breton.

admirable figure de pape, parce qu'ils n'ont pas voulu la voir au milieu de son siècle, en rapport avec les mœurs et les idées publiques; et ayant détaché le grand homme de son temps, ils l'ont donné à juger à des temps qui n'avaient avec lui rien de commun. Triste philosophie! triste équité! triste poésie!

Le roi Jean suivit de près le pape Innocent III. Il venait de perdre son dernier appui. Dépouillé par les victoires de Louis ou par les défections des siens, il était véritablement *Jean sans terre*, lorsqu'il mourut d'une indigestion, fugitif, au-delà de l'Humber, au nord de l'Angleterre.

Louis semblait devoir être assuré du triomphe; toute l'Angleterre était à lui; le clergé le vainquit. Le légat du pape, le cardinal Gallon, assembla quelques évêques, et renouvela les anathêmes; puis il s'éleva quelques voix en faveur de Henri, fils de Jean, enfant de neuf ans; et enfin l'exercice du pouvoir de Louis ayant, comme il arrive toujours, blessé quelques prétentions, il y eut bientôt un parti tout armé pour le renverser. Le nouveau pape Honoré III, le frappa d'excommunication à son tour. Tout finit par lui échapper. Il assiégeait Douvres, il fut contraint de s'éloigner. Les infidélités avaient commencé d'éclater; et son père même eut peur de s'engager plus avant dans sa défense. Dans cette expédition malheureuse, la *Dame Blanche* s'était révélée. Elle était ardente pour la gloire de son mari, et dans un moment où elle le vit délaissé par le roi, elle courut à lui: «Comment sire! Lairez-vous donc votre fils morir en étrange terre! envoyez lui quelques secours, au moins les revenus de son patrimoine.—Certes, Blanche, dit le roi, je n'en ferai rien.—Non, sire! dit la dame;

— Non voir, dit le roi. — Eh bien! je sais, dit la dame, que j'en ferai. — Qu'en ferez-vous donc, dit le roi. — Par la benoite Mère de Dieu, j'ai biaux enfants de mon seigneur, je les metterai en gage et ainsi trouverai qui me prestera sur eux. » Et là-dessus elle s'en allait. Le roi la rappela et lui fit remettre tout ce qu'elle voulut de son trésor.

Ce trait n'était pas connu. Nous le devons à la publication de la chronique de Rheims. Rien n'égale dans les traits antiques cette sublime naïveté (1).

Louis ayant passé la mer pour venir chercher des secours, Philippe-Auguste refusa même de lui parler, pour n'être pas en contact avec un proscrit de l'Église. Pendant ce temps, le reste des seigneurs anglais s'était déclaré pour Henri. Louis ne reparut que pour faire battre les débris de son armée. Sa flotte fut dispersée. Assiégé dans Londres il fut obligé de capituler. Et enfin il repartit pour la France, ruiné et sans gloire. Il dut se soumettre à une pénitence pour se faire relever de l'excommunication.

Philippe-Auguste cependant avait manqué, ce semble, de prévoyance, en favorisant dès le début une entreprise contre la puissance encore imposante de l'Église. Toutefois elle eut un résultat politique, celui de déplacer le champ de bataille entre les deux états et de laisser la France en pleine possession de ses conquêtes. La Normandie resta paisible et s'accoutuma facilement à la domination française; et l'Angleterre

(1) Chr. de Rains, publiée par M. Louis Paris. M. Louis et M. Paulin Paris sont heureux d'avoir eu les premiers à dire leur enthousiasme sur ce poétique passage de la vie de Blanche.

eût assez à faire de réparer sa propre anarchie et d'assurer la royauté d'un enfant.

1217—1219. Peu d'événements remplirent le reste du règne de Philippe-Auguste. Louis alla s'emparer de la Rochelle qui fut ensuite remise aux Anglais par une trêve. Puis il reparut dans le Languedoc, où les Albigeois s'étaient ravivés.

Le jeune Raymond, fils du comte de Toulouse, avait pris les armes pour venger son père, fugitif en Espagne, et dépossédé de son comté par le concile de Latran. Montfort investi des domaines qu'il avait conquis, avait vu tout aussitôt la fortune lui échapper. Alors un cri nouveau de Croisade s'était fait entendre. Montfort toujours vaillant s'était remis à la tête des fidèles; mais Toulouse avait rouvert ses portes au jeune comte. La ville était assiégée. Les murs avaient été relevés à la hâte. Des deux côtés le courage était égal; et quelque intérêt s'attachait aux armes de Raymond, depuis que son père, en disparaissant, avait ôté à sa cause la flétrissure impopulaire de ses crimes. Les assiégés firent une sortie soudaine; Montfort surpris à la Messe eut le temps de les repousser par son intrépidité; mais des traits et des pierres lancés sur lui du haut des tours le firent fléchir, et son bouclier s'étant échappé, il fut percé de cinq flèches et il expira. Homme extraordinaire, héros admirable, il eut le tort de mêler une pensée d'ambition dans une querelle sociale. Sa Croisade a été rendue odieuse; elle fut surtout politique. L'histoire n'absout point les cruautés de la victoire, mais elle n'absout pas non plus les crimes de la révolte. Quand l'anarchie se présente avec des armes sous le nom d'une hérésie, la société n'est pas tenue de lui

obéir, sous prétexte de liberté. Il est temps pour l'histoire d'oser dire le nom de Montfort, nom de courage et de génie que la France ne doit pas abandonner sans examen aux souillures des sectaires.

Ce fut donc après la mort du vaillant comte que Louis parut dans le Languedoc. Le jeune Amaury de Montfort tira vaillamment l'épée pour continuer le siége de Toulouse. Mais la mort de son père avait rallumé le courage de ses ennemis. Il fut obligé de s'éloigner, emportant le corps de son père jusqu'à Carcassonne. Louis vint à son aide. Il prit Marmande, mais il ne put forcer Toulouse. Alors l'ardeur de la Croisade se ralentissait, et les sectes mêmes s'amollissaient. Le vieux comte Raymond étant mort, son fils s'attira les cœurs, et l'ancien comté de Toulouse lui revint presque en entier. Enfin un dernier événement changea toute la face du royaume : Philippe-Auguste échappait à la France par une mort inopinée, 4 juillet 1223. Le chroniqueur, avant de dire cette mort, semble chercher des présages dans la nature. La foudre avait frappé plus de quarante personnes dans les territoires de Beauvais et de Paris. Au château de Pierre-Fonds, elle tomba sur l'autel où le prêtre disait la messe ; plusieurs assistants furent tués, le prêtre fut blessé, le calice fut brisé, mais l'hostie resta intacte. A Paris, le feu du ciel avait frappé de même deux maisons de charité ; et enfin, pour comble de présage, il apparut à l'occident une horrible comète (1). Le roi donc mourut à Mantes, comme il tenait un assemblée d'évêques et de barons. Et sa mort en effet était un désastre public, si ce n'est que

(1) Guillaume le Breton.

laissant son œuvre inachevée, le génie ne manquerait pas à sa race pour la reprendre et la terminer glorieusement. Il n'avait que cinquante-huit ans; il en avait régné quarante-trois. Pour dernier monument, il laissait un testament rempli de dispositions pieuses et de donations populaires. On porta ses restes à Paris, et on lui fit des obsèques magnifiques. Deux archevêques et vingt évêques priaient ensemble avec le peuple et les grands, et le plus touchant honneur rendu à sa mémoire, ce fut le deuil et la douleur qui pénétra la France entière (1).

Nous reviendrons tout à l'heure sur ce beau règne, et nous apprécierons le grand mouvement qui venait d'être imprimé à la société française par la puissance du génie de Philippe-Auguste. Mais d'abord suivons les événements, et passons au règne qui va seulement se montrer, entre deux royautés admirables, celle qui finit, et celle qui déjà se laisse entrevoir, au nom de Blanche de Castille devenue reine de France.

(1) La Philippide, du même.

Louis VIII.

1223. Louis VIII s'est déjà montré à nous dans le règne qui vient de finir. Il n'avait manqué ni d'intelligence dans les affaires, ni de courage dans les batailles. Il eût pu être un grand roi. Ce qu'on nomme le hasard des événements manqua à sa destinée. Ce fut beaucoup pour sa gloire d'être digne de son père et de son fils. Il avait trente-six ans lorsqu'il fut sacré à Rheims, avec sa femme, Blanche de Castille. Dès son arrivée au trône, le roi d'Angleterre, Henri III, pensa qu'il pouvait lui disputer la Normandie; il débuta par des ambassades, mais la guerre paraissait au loin, et Louis prévint les périls par des alliances avec l'empereur Frédéric, et avec les grands vassaux, et aussi par l'occupation des places principales de la Touraine et du Poitou, où l'autorité anglaise avait des racines encore. Tout se soumit jusqu'à La Rochelle, qui après un siége capitula. La Guienne seule resta fidèle au roi d'Angleterre; Bordeaux avait de l'importance; Henri résolut de jeter là toute son action, pour essayer de ressaisir quelques conquêtes. Il y envoya son frère Richard, et auparavant il l'avait ceint de l'épée de chevalier, en lui donnant le titre de comte de Cornouailles et de Poitou, comme pour raviver l'union des deux pays. Les Gascons aimaient la domination anglaise; ils reçurent la flotte de Richard avec acclamation. Cependant nulle

grande entreprise ne paraissait formée. Quelques seigneurs restaient fidèles à la France; le vicomte de Thouars, d'abord incertain, se déclara pour elle. On prit et on reprit des châteaux, puis les combats s'attiédirent d'eux-mêmes, lorsque le roi s'arma de nouveau pour aller combattre les Albigeois. Un astrologue avait dit à Richard que cette guerre serait fatale à Louis, et qu'il y mourrait, lui, ou son armée. Richard compta sur la parole du devin, et laissa faire la Croisade.

Vers ce temps, avait paru en Flandres un imposteur, qui se faisait passer pour Baudoin, empereur de Constantinople, lequel était mort entre les mains des Grecs. La crédulité populaire lui fit des partisans, et il dépouilla de la plus grande partie de ses domaines, la comtesse Jeanne, fille de Baudoin. La comtesse tendit ses mains vers le roi, qui vint à Péronne, et appela l'aventurier à une conférence. Son imposture fut aisément découverte, et il se hâta de fuir sous un déguisement de marchand. Il fut arrêté par un chevalier qui le livra à la comtesse. On l'enferma dans une prison, et après mille supplices on le pendit.

C'est de là que partit Louis pour le Languedoc. La guerre y avait pris un caractère nouveau, et l'acharnement des sectaires était devenu un fanatisme politique. Il s'agissait de la succession du comté de Toulouse, qu'Amaury n'avait pu défendre, et qu'il avait transféré au roi, tandis que Raymond le revendiquait contre la déchéance prononcée dans le concile de Latran. Le pape Honoré avait d'abord reconnu ce caractère politique aux guerres qui se perpétuaient dans le Languedoc, en suspendant les indulgences accordées à ceux qui s'enrôlaient contre les Albigeois, et reconnaissant même

pour catholique le jeune Raymond (1). Mais bientôt, par des motifs que l'histoire ne dit pas, il jeta encore à l'oreille des peuples ce nom puissant de Croisade, qui toujours remuait les âmes. L'intérêt de la Religion restait mêlé à cette lutte de partis, mais l'hérésie Albigeoise paraît à peine dans l'histoire. 1226. Le roi avait accepté les droits d'Amaury de Montfort, en lui assurant en échange la dignité de connétable, quand elle serait libre. Mais toutes ces pensées réunies d'ambition, de rivalité ou de foi chrétienne, avaient fait une puissante exaltation dans le royaume, et tous les grands noms de la chevalerie reparurent dans l'expédition de Louis. Cinquante mille hommes marchèrent par Lyon vers le Languedoc. Avignon ferma ses portes après avoir promis de les ouvrir. Il fallut en faire le siége; on y entra par capitulation après trois mois de rudes combats. Pendant ce temps, d'habiles négociations avaient conquis le pays jusqu'à Toulouse; le roi parcourut le Languedoc en maître plutôt qu'en vainqueur. Toutes les villes avaient accepté son sceptre, Toulouse seulement lui résista; déjà s'annonçait la fin de ces longues batailles où la Religion avait été mêlée à la politique, où le crime et la piété avaient servi tour à tour d'excitation à la victoire.

Louis VIII s'en revenait à Paris, lorsqu'il fut pris à Montpensier, dans l'Auvergne, d'une maladie inconnue, qui l'enleva à la vie peu de jours après. Les chroniques du temps ont recueilli sur cette mort une anecdote romanesque; les médecins, dit-on, attribuaient son mal à un excès de continence, et Archambaut de Bourbon

(1) Vie de Louis VIII. Collect. de M. Guizot.

introduisit près de lui une jeune fille dans son sommeil. Il n'en sera point ainsi, jeune fille, dit le saint roi; je ne pécherai mortellement de quelque façon que ce soit (1). » Ce qui reste vrai dans l'histoire, c'est que Louis VIII fut un roi chaste. Sa vie fut sainte, sans manquer d'éclat, et sa renommée de héros ne doit pas périr, pour se trouver comme enserrée entre deux gloires, celle de Philippe-Auguste et celle de saint Louis. Il laissa la monarchie agrandie par ses conquêtes, l'ordre dans l'État, la paix partout. Son testament est un monument de sagesse et de piété. Quelques-unes de ses dispositions sont un indice utile à l'histoire, pour la connaissance des institutions du temps : après avoir disposé de ses domaines, selon sa pensée héréditaire de l'unité de pouvoir, il distribuait ses biens et ses trésors, selon des idées fécondes et populaires de charité. Il léguait à deux cents Hôtels-Dieu, vingt mille livres, cent livres à chacun; à deux mille maisons de lépreux, dix mille livres; à soixante abbayes de l'ordre des Prémontrés, six mille six cents livres, pour célébrer son anniversaire; et pour le même objet, à quarante abbayes de Saint-Victor, quatre mille livres; à soixante abbayes de l'ordre de Citeaux, six mille livres; à vingt maisons de moines du même ordre, deux mille livres; il léguait trois mille livres aux orphelins, aux veuves et aux femmes à marier; et enfin, il instituait des fondations nouvelles. Il laissait cinq fils, Louis, qui lui succédait à la couronne, Robert, comte d'Artois, Alphonse, comte de Poitou, Charles, comte d'Anjou, et Jean, qui mourut peu après son père. Le testament portait que le

(1) Chronique de Puy-Laurent.

dernier serait clerc, et le président Hénault s'étonne avec raison de cette disposition dans un prince sage et chrétien. Du reste, chaque apanage était réglé, avec le droit de retour à la couronne, grand principe péniblement sorti des partages de la monarchie et des déchirements qu'ils avaient produits.

Ainsi s'ouvrait la grande époque de Saint-Louis, admirable liaison des temps primitifs et des temps modernes ; passage glorieux entre la monarchie féodale et la monarchie nationale ; espèce de temps d'arrêt où la chevalerie prend une forme toute nouvelle, et aussi toute chrétienne. L'histoire, sortant comme d'une confusion sanglante, aime à pénétrer d'avance les temps qui vont s'ouvrir. Elle y trouvera des désastres encore, mais elle y trouvera des principes d'ordre, avec de la gloire et de la vertu, pour tempérament des calamités.

Voyons toutefois encore comment les âges précédents avaient pour leur part préparé cet avenir.

Nous avons couru rapidement dans l'exposé des faits de l'histoire, au temps de Louis le Jeune. Et aussi nul drame ne s'offrait dans cette vie de roi, noble toutefois et chevaleresque, mais frappée de je ne sais quel caractère de tristesse, qu'on prendrait pour une sorte de fatalité.

Ce règne, après celui de Louis le Gros, n'avait pas moins eu sa part dans la constitution de la monarchie, par la sage politique de Suger, grand homme qui avait connu son temps et avait dominé ses faiblesses, ses erreurs, ses vertus même.

La Croisade avait continué d'occuper les âmes, et elle avait, avec ses vicissitudes de gloire et de désastre,

jeté de plus en plus la féodalité hors de ses traditions primitives de tyrannie. L'épée des chevaliers, surmontée d'une croix, n'était plus l'instrument de la servitude populaire, elle était devenue un signe de protection et de liberté. La Croisade avait arraché de leurs cavernes les brigands et les oppresseurs, et rarement, à partir de ce moment, on voit dans l'histoire de nouveaux indices de barbarie. Le sceptre du roi avait frappé les tyrans; la Croisade les fit disparaître.

Et alors aussi, une force inconnue poussait la société à des destinées nouvelles. La constitution des communes avait grandi; les corps bourgeois ou compagnies communales avaient pris leur place dans l'État, et leurs légions tiraient librement l'épée à côté des seigneurs, et des chevaliers, et de leurs hommes d'armes. Ce mouvement de liberté ne s'étoit point fait sans secousses menaçantes pour le droit ou pour l'ordre antique, et c'est encore ici un objet de surprise de voir l'écrivain que j'ai quelquefois cité (1), continuer à rechercher, sous les règnes de Louis VII et de Philippe-Auguste, les répressions de la royauté contre les communes, toujours pour attester l'antipathie royale par rapport à l'indépendance des peuples. Cet écrivain accuse les rois d'avoir fait céder cette antipathie à l'amour de l'argent, en rançonnant la liberté, et faisant payer le prix de la *paix* concédée aux communes (2). Cette accusation est digne du temps où nous vivons, mais répond mal au caractère d'enthousiasme et de chevalerie du

(1) A. Thierry. Lettres. Hist. des communes de Laon, de Rheims, de Vezelai.

(2) Ibid.

douzième et du treizième siècle. Les controverses au reste sont superflues; la clarté de l'histoire suffit à l'équité des jugements. Ce serait méconnaître les âges, les mœurs, les idées, les nécessités même, que de ne pas voir l'ensemble de vues qui, par degrés, conduisait la monarchie et la nation à l'unité par la liberté. Les accidents que les passions mêlèrent à cette marche simultanée étaient inévitables, mais la pensée commune était manifeste, et le résultat général était certain.

M. Thierry recherche avec curiosité la résistance de quelques évêques, semblable apparemment à celle des barons, puisque, comme eux, ils étaient seigneurs; et ce lui est une bonne fortune, par exemple, de trouver Philippe-Auguste quelque peu favorable à l'évêque de Laon ou à l'archevêque de Rheims, dans leurs luttes contre leur commune. Mais les conflits de juridiction sont-ils assez éclairés pour qu'il soit ainsi permis à l'histoire de prendre fait et cause contre l'ancien droit? et le roi devait-il, au lieu de tempérer les luttes, sacrifier brusquement les traditions d'autorité?

« Nous vous ordonnons, disait-il aux bourgeois de Rheims pour mettre fin à leurs querelles, d'observer avec *humilité* les bans de l'archevêque; que si vous les trouvez déraisonnables, remontrez le lui paisiblement, comme à votre seigneur, et requérez-le d'amender ce qui devra être amendé, ne vous mettant point en contradictoin avec ses ordres, mais l'avertissant et le requérant comme un seigneur, afin qu'il pourvoye comme il le doit au péril qui pourrait advenir; que si en ayant été requis, il refuse de le faire, et que vous nous adressiez sur ce point vos remontrances, nous

ferons avec plaisir, à cet égard, tout ce qui est de notre devoir (1). »

Cela est vague! dit M. Thierry. Les bourgeois ne pouvaient accepter de telles paroles comme une protection suffisante!

C'est-à-dire, il fallait d'un seul coup briser le vieux droit, et exposer la liberté à se briser elle-même!

Et là dessus on conteste aux rois de France leur affection pour le peuple, et leur action politique dans la constitution des communes! c'est une pensée toute contraire qui sort des récits de l'histoire. Et puis il n'est pas même vrai que le monarque eût à défendre le peuple de Rheims contre son évêque. Ce Guillaume surnommé Blanchemain, que M. Thierry attaque à outrance après huit cents ans, était défendu d'avance par la popularité de ses vertus. C'est celui dont la *Chronique de Rheims* dit naïvement qu'il *a tant valu à son tans qu'il restabli eschvinnage et fist moult de biens* (2). Pourquoi donc ainsi interrompre les vieilles renommées populaires! Et de quel droit nous jouons-nous au temps présent de la gloire des temps antiques?

Revenons à la politique de Philippe-Auguste. Elle fut nationale, mais elle ne fut pas précipitée. Quand les nations sortent de ces habitudes de temporisation prudente, ce ne sont pas des révolutions graduelles et morales qui arrivent, mais des chocs terribles et des ébranlements furieux, sans nul profit pour le bien-être de l'humanité. Et pour ce qui est des passions modernes, il faudra bien qu'elles cèdent à

(1) M. A. Thierry. Lettres.
(2) Chap. I.

l'histoire. C'est l'histoire qui atteste que le propre du génie de la monarchie en France fut de suivre la réformation de la société antique, de la suivre lentement mais de ne l'abandonner jamais. Et entre les grands rois qui obéirent le plus utilement à cet instinct, Philippe-Auguste mérite plus d'honneurs, parce qu'il fit servir à ce but la paix et la guerre, double action et double habileté rares dans l'histoire des empires.

Je ne redis pas son système de conquête contre l'Angleterre. On l'a suivi dans le récit des événements. Ce qui est notable, c'est l'art du monarque à intéresser à ses batailles la nation tout entière. Alors l'unité morale de la France commence à reparaître; depuis Charlemagne elle s'est abîmée dans l'anarchie des partages, et dans le patriotisme de Château fort. Ce fut un magnifique spectacle de voir à la bataille de Bouvines le peuple et la chevalerie, les communes et les seigneurs, les vassaux et le roi, les évêques même, confondus dans une même défense du territoire, et tous engagés vaillamment et pêle-mêle dans cette grande lutte où la féodalité n'était pour rien, où la France seule était le point de mire des rivalités.

Le jour de la bataille, l'Église de Saint-Germain d'Auxerre brûla. Quelque temps après on demandait comment il avait laisé brûler son Église. Ce jour là! répondit-il, j'étais à la bataille de Bouvines (1).

Cet enthousiasme de nationalité se trouve partout, même sous la plume des historiens, et c'est un beau

(1) Je n'avais point trouvé ce mot d'enthousiasme dans les Chroniques. C'est mon ami, M. Michaud, chronique vivante, qui me l'a fait connaître.

contraste avec notre scepticisme contemporain, et notre dénigrement philosophique, de voir les chroniqueurs laisser échapper leur admiration en terme de naïveté, qui ôtent le soupçon même de la flatterie. Guillaume le Breton n'appelle Philippe-Auguste que du surnom de *Magnifique*, et ce surnom était justifié par la grandeur de ses entreprises, et par la splendeur de sa couronne. Rigord lui a fait le premier, ce semble, cet autre surnom d'Auguste qui a survécu; et il l'explique en ces termes dans la préface de ses récits. « Peut-être vous étonnerez-vous du titre d'Auguste que je donne au roi en tête de cet ouvrage; en voici la raison: les écrivains donnaient ordinairement le nom d'Auguste (du verbe *augeo, auges*) aux Césars qui avaient augmenté l'État. Philippe mérite donc le titre d'Auguste, puisqu'il a augmenté aussi l'État. En effet il a réuni à son royaume tout le Vermandois, que ses prédécesseurs avaient perdu depuis longtemps, et beaucoup d'autres terres, dont il a encore augmenté le revenu de l'État. De plus il est né dans le mois consacré à Auguste (août) c'est-à-dire, quand les granges et les pressoirs régorgent de tous les biens temporels. »

Telle fut donc la nationalité de Philippe-Auguste; elle entraînait toutes les pensées, celles du peuple et celles des grands, et peu à peu les hommes s'accoutumaient à voir dans la royauté le lien de tous les intérêts.

Pendant ce temps, un grand mouvement intellectuel remuait les âmes, et c'était aussi une partie essentielle de la révolution sociale qui s'opérait.

L'histoire des universités en France et en Europe est une haute explication de l'action monarchique

et ecclésiastique dans l'établissement de la liberté moderne (1).

C'est peu de suivre dans cette histoire le progrès des études humaines, et la variété des controverses philosophiques. Une pensée plus générale domine ces détails, c'est l'appréciation du pouvoir moral qui saisissait les générations par l'éducation, pour les *élever* à une condition nouvelle, et les faire entrer, par cette espèce d'affranchissement, le plus noble de tous, dans la constitution définitive de la société Chrétienne en Europe.

Les écrivains modernes ont vu le bienfait réalisé, et ils ont méconnu la main d'où il était tombé.

C'est l'Eglise, et avec l'Eglise, les rois de France, qui ont fait cet admirable mouvement de l'intelligence, précurseur de la liberté générale.

Sous Philippe-Auguste il prit un développement extrême, par l'entraînement du génie du roi, qui entourait de pompe la monarchie, et donnait une admirable excitation à l'activité des esprits. « En ce temps, dit le chroniqueur, l'étude des lettres florissait à Paris. Nous ne lisons pas que les écoles eussent jamais été fréquentées à Athènes ou en Egypte, ou dans quelque partie du monde que ce fût, par un aussi grand nombre de gens que ceux qui venaient habiter ladite ville pour s'y livrer à l'étude. Il en était ainsi, non-seulement à cause de l'agrément du lieu et de la surabondance des biens de toutes sortes qui y affluaient, mais aussi à cause des libertés et des prérogatives spéciales de défense dont le

(1) Voyez les diverses histoires.—Du Boullay.—Crevier.—J'ai consacré un travail particulier à cet objet intéressant.—*Université*.—Encyclopédie du 19e siècle.

roi Philippe et son père avant lui avaient gratifié ces écoles (1). »

Ce fut Robert Courçon, un cardinal, légat du pape, qui eut mission de dresser les statuts de liberté de l'Université de Paris. Et par l'étude ou la clergie se formaient alors, comme au temps de Charlemagne, des existences nouvelles dans l'État, contre-poids imposant aux vieilles existences de la conquête d'abord, de la féodalité ensuite. Je ne dis en courant que les généralités de l'histoire ; les particularités surabondent. « L'an du Seigneur, 1194, dit l'autre chroniqueur, Michel, doyen de Paris, fut élu patriarche de Jérusalem ; mais Dieu en ayant ordonné autrement, il fut nommé archevêque, quinze jours après, par le clergé de Sens, avec l'assentiment du roi Philippe et de tout le peuple de cette ville, et sacré archevêque le huit des calendes du mois de mai suivant (24 avril). Je regrette, ajoute l'historien, que mes moyens ne me permettent pas de louer dignement sa sagesse et son habileté dans la direction des écoles de Paris, aussi bien que ses largesses infinies, et toutes les vertus dont il donna l'exemple avant de recevoir le titre d'archevêque (2). »

Ainsi, l'enseignement des sciences était un titre aux dignités, et c'était là une glorieuse noblesse, la noblesse du peuple, noblesse instituée par les rois, pour devenir la puissante rivale de la noblesse de l'épée ; puis par malheur, de rivale, elle devait se faire ennemie ; mais la pensée des rois n'en était pas moins féconde et populaire ; c'est tout ce que doit observer l'histoire.

(1) Guillaume le Breton.

(2) Rigord.

Le progrès se fit sentir à tous les arts de l'esprit. L'éloquence se raviva. Les lettres chrétiennes furent brillantes et prospères. Suger et saint Bernard, deux sublimes esprits, excitèrent toutes les études. La prédication remua les peuples. L'historien Rigord cite surtout trois grands missionnaires, Foulques, Pierre de Roissy et Herluin, tous hommes lettrés et savants, autour de qui se pressaient les multitudes, et qui opéraient des conversions prodigieuses par la puissance de leur parole.

Puis la perfection des arts libéraux suivait le mouvement intellectuel. L'architecture arrivait à des chefs-d'œuvre sans modèle dans l'antiquité. Philippe-Auguste excitait le génie par la magnificence des travaux qu'il jetait à plaisir sur la glorieuse cité de Paris. Les temples et les palais se multipliaient. La ville même s'agrandissait. L'industrie et le commerce fleurissaient, la population croissait; tout prenait un aspect nouveau dans une monarchie qui allait devenir toute nouvelle.

Au sujet de cet agrandissement de la ville, et des autres constructions d'utilité dont le roi couvrait la France, il importe de citer les paroles de l'historien du temps. « La même année, 1211, le roi Philippe le Magnanime entoura vers le midi, Paris, d'un mur allant des deux côtés jusqu'à la Seine, renferma dans des murs une très-grande étendue de terrain et força les possesseurs de champs et de vignobles de louer à des habitants pour y bâtir de nouvelles maisons, ou bien d'en faire construire eux-mêmes, afin que toute la ville jusqu'aux murs parût pleine de maisons. Il fortifia les autres villes, châteaux et forteresses du royaume,

par des remparts et des tours inexpugnables. Louable et admirable justice d'un prince ! quoique par le droit écrit, il eût pu, pour l'avantage public du royaume, faire construire des murs et des fossés sur les fonds des autres, préférant l'équité à son droit, il compensa sur son propre fisc les pertes que ses sujets encouraient par là (1). »

Ces paroles répondent aux critiques du dix-neuvième siècle, qui s'en vont fouillant des chartres, pour constater que Philippe-Auguste faisait payer le prix des communes. Il le faisait payer peut-être ! et cela d'ailleurs n'est ni nouveau, ni à tout jamais disparu de l'histoire des gouvernements, de compenser la liberté par un peu d'or. Mais on voit quel était l'usage du fisc, et c'est cet exemple qui n'a pas été toujours imité.

C'est Philippe-Auguste qui commença le château du Louvre. Il eut la glorieuse pensée d'élever un asyle pour les soldats que la guerre aurait mutilés, et le grand pape Innocent III, l'encourageait à cette œuvre chrétienne, en promettant d'exempter la maison de la juridiction de l'évêque. Mais ce ne fut qu'un grand dessein, et l'exécution en fut remise à un autre roi de France : par cette transmission de pensées nationales, qui dans la monarchie n'étaient jamais perdues.

Il reste peu de monuments de l'administration civile du royaume. Tout indique qu'elle avait pris une extrême régularité. La guerre était devenue un art et la discipline des armées était déjà une grande partie de l'ordre. Le recours à la justice du roi contre les justices partielles s'affermissait comme un droit et comme une pro-

(1) Guillaume le Breton.

tection. L'unité était alors la liberté, jusqu'à ce que par une réaction lamentable elle devînt la servitude. Mais il fallait pour cela des temps nouveaux, et la monarchie n'en aurait pas moins suivi son œuvre de popularité et de bon ordre.

Tel fut donc le roi Philippe-Auguste. « Homme très-prudent par son adresse, fort de courage, grand par ses actions, illustre de renom, victorieux dans les combats, distingué par de grands et nombreux triomphes, qui augmenta merveilleusement les droits et la puissance du royaume des Français et enrichit considérablement le fisc royal (1). »

On a reproché à l'histoire de France *d'absorber la nation dans la personne des rois*. C'est une faute et une injustice, si cela est. Mais dans le mouvement général de la société, quand les rois donnent l'exemple, quand ils traînent les masses ou qu'ils les ébranlent ou qu'ils les élèvent, il faut bien voir la force où elle est, et ne pas chercher l'intelligence où elle n'est pas. Les peuples ne se meuvent pas d'eux mêmes, et les utopies modernes inapplicables dans l'avenir le sont bien moins encore dans le passé. L'humanité n'est pas une abstraction, et la politique n'est point une rêverie. Dieu jette çà et là quelques génies sur la terre, et ce sont eux qui soulèvent le poids des nations et le poussent en avant. C'est en ce sens que la personne des grands rois doit être l'objet principal de l'attention de l'histoire. Non point que les peuples soient négligés par elle, mais parce qu'ainsi s'explique le mouvement qui les fait aller à leurs destinées.

(1) Guillaume le Breton.

Ne craignons pas le reproche des philosophes. A les croire, il faudrait ôter la poésie même de l'humanité. Les rois sont les personnages des grands drames de l'histoire, même quand ils ne sont que des instruments des multitudes. Ils appartiennent à la postérité, même quand ils ne s'appartiennent pas à eux-mêmes. Et tout n'est pas fini pour nos récits ! Voici que dès ce moment s'offre à nous la touchante et sainte figure de Louis IX, le plus populaire et le plus français des rois ; et après lui que de rois encore ! que de rois du peuple ! que de nobles rois ! En suivant l'histoire de leur vie, nous suivrons l'histoire de la France. En eux se résumera l'expression des révolutions morales qui vont passer sur la société, et lorsqu'ils répondront mal à leur mission de modérateurs et de gardiens des lois de l'ordre, l'histoire n'aura pas besoin d'un grand effort de courage pour leur jeter le blâme, il lui suffira de se souvenir des exemples qu'ils avaient reçus, et des traditions qu'ils devaient garder.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE HUITIÈME.